This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

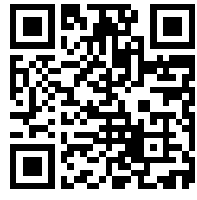

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 065350900

Digitized by Google

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
46, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-UNIÈME ANNÉE —

TOME LXIII

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
TH. FALK, ÉDITEUR
LIBRAIRE DU ROI ET DE S. A. R LE COMTE DE FLANDRE
RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22
MÊME MAISON A LEIPZIG

1889

Digitized by Google

(RECAP)
0904 (1889) v.63
7506

Digitized by Google

— 15 SEPTEMBRE 1889. —

LE BIMÉTALLISME INTERNATIONAL

M. Frère-Orban ayant fait à la *Revue de Belgique* l'honneur d'y publier un article sur *nos affaires monétaires*, — ce dont je lui exprime toute notre gratitude, en ma qualité de membre du Comité de cette revue, — je crois devoir présenter à ce sujet quelques observations, d'abord parce que la question du bimétallisme est, au point de vue scientifique, l'une des plus intéressantes et des plus controversées de l'économie politique, et, en second lieu, parce que le congrès monétaire qui va se réunir le 14 septembre prochain à Paris lui donne un intérêt très actuel.

Avant d'exposer en quoi consiste le bimétallisme international, je tiens à éclaircir quelques points de détail.

M. Frère-Orban pense très sérieusement que le bimétallisme est aussi absurde que les affirmations suivantes : « Deux et deux font cinq », — « Un bœuf vaudra toujours quinze moutons. » Cette idée si étrange de la part d'un esprit aussi éminent s'explique par la remarque que faisait dernièrement M. Goschen en recevant, avec lord Salisbury, la députation des bimétallistes anglais : « Les monométallistes, disait-il, comme certains croyants, sont si convaincus de la vérité absolue de leurs articles de foi, qu'ils ne peuvent pas même comprendre les croyances des autres. »

Cependant, M. Frère-Orban devrait bien se dire, semble-t-il, que si le bimétallisme était aussi complètement absurde qu'il se l'imagine, il n'aurait pas pour adhérents tant de financiers, tant d'économistes, parmi les plus distingués des deux mondes, et notamment tous les professeurs d'économie

Digitized by Google

politique des universités anglaises : MM. Foxwell, Marshall, E.-J. Symes, Sidgwick et Nicholson, ce dernier, auteur de l'un des exposés les plus lumineux de la question ; Gibbs et Grenfell, directeurs de la Banque d'Angleterre ; Moreton Frewen ; presque tous les professeurs d'économie politique des universités américaines, et entre autres M. G. Walker, auteur d'un livre sur la *Monnaie,* considéré comme supérieur à celui de Jevons ; en Allemagne, des économistes dont la science et l'érudition sont reconnues partout : Rau, Roscher, Michaelis, Prince-Smith, Lexis, Otto Arendt, von Stein, Adolf Wagner, Schäffel, Neuwirth, etc.

Enfin, s'il est un pays où les questions monétaires et financières ont été de tout temps étudiées à fond, c'est bien la Hollande. M. Pierson, gouverneur de la Banque néerlandaise, a pu dire, dans sa réponse au questionnaire du *Gold and Silver Commission* : « Je puis affirmer que dans notre pays le bimétallisme ne trouve pas un seul adversaire »

Il y a plus : les deux grandes autorités du monométallisme en Allemagne, MM. Soetbeer et Nasse, tout en repoussant le bimétallisme pour l'Allemagne, même après une entente avec les États-Unis et la France, reconnaissent cependant qu'une ligue monétaire qui comprendrait les grands pays commerciaux, l'Angleterre surtout, serait assez puissante pour maintenir le rapport adopté entre les deux métaux et qu'une semblable mesure serait très avantageuse pour le monde tout entier.

Voyez-vous tant d'économistes, de savants, de financiers, adhérer à une doctrine qui revient à déclarer que « deux et deux font cinq » !

Il y a un autre fait qui aurait dû aussi faire réfléchir M. Frère-Orban. Jamais à aucune époque, pas même au temps du maximum, aucun État n'a décidé qu'un bœuf vaudra quinze moutons, tandis que tous les États civilisés, depuis l'origine du numéraire métallique, ont toujours employé, comme moyen d'échange, simultanément l'or et l'argent, avec un rapport légal.

Il est vrai que M. Frère-Orban croit que c'était là un fait

Digitized by Google

exceptionnel, car il parle de certains hérésiarques qui « essayèrent d'établir deux étalons dans quelques contrées « où ils régnaient ». Le savant professeur d'Oxford, M. Max Müller, a montré, dans une conférence récente (février 1889) faite à la *Mansion House*, à Londres, que le système monétaire des Assyriens était bimétallique et qu'ils se servaient à la fois de chekels d'or et de chekels d'argent, avec un rapport de I : 12 1/2. En Égypte, en Judée, depuis la plus haute antiquité, en Grèce, à Rome, au moyen âge, dans les temps modernes, partout nous voyons circuler l'or et l'argent également dotés, de par la loi, du pouvoir libératoire.

Comme le dit Locke et comme le soutenait autrefois, avec raison, M. Frère-Orban, l'argent a toujours été le métal monétaire par excellence. Mais, ainsi que l'a montré M. Lexis, dans ses savantes études sur l'histoire de la monnaie, les différents pays se disputaient tour à tour l'or, qui était très rare, et, pour l'attirer, ils en élevaient à l'envi la valeur à leurs Hôtels des monnaies. C'est ainsi que se sont produits ces changements dans la valeur relative des deux métaux en faveur de l'or, que l'on attribue à tort à l'influence de la production accrue de l'argent. (V. ma notice, *Dépr. des Rich.*, par A. Allard, p. 293.)

M. Frère-Orban maintient « que les États-Unis n'ont qu'un seul étalon, l'étalon d'or » ; « c'est incontestable », ajoute-t-il. Ce qui est vrai, c'est que les États-Unis ont toujours eu le double étalon depuis leur origine, avec le rapport légal de 1 : 15.25 en 1786, de 1 : 15 en 1792, de 1 : 16 en 1834, rapport qui a été maintenu par la dernière loi monétaire (l'Allison Bill) du 25 février 1878, encore en vigueur aujourd'hui. Quand un pays n'a que l'étalon d'or, comme l'Angleterre, l'argent est monnaie d'appoint, avec un pouvoir limité de payement. Si les États-Unis n'avaient que l'étalon d'or, il s'ensuivrait que les dollars d'argent ne seraient qu'une monnaie divisionnaire. Mais il n'en est rien ; la loi les a investis du plein pouvoir libératoire (*full paying power*) exactement comme l'or.

Digitized by Google

Donc les États-Unis ont le double étalon, comme la France et la Belgique.

M. Frère-Orban s'imagine que l'Angleterre n'a eu qu'à se féliciter de l'adoption de l'étalon d'or unique. Ce n'est point l'avis des Anglais eux-mêmes ; ce n'est point surtout ce que nous apprennent les faits. L'adoption de l'étalon d'or unique en 1816 a eu pour conséquence, tout d'abord, une crise de contraction monétaire et une baisse des prix désastreuses, exactement comme aujourd'hui. J'ai décrit cette crise, d'après les auteurs et les témoignages contemporains, dans mon écrit la *Bataille des Étalons* [1]. Ce qui en prouve l'intensité, c'est que de 1820 à 1837, deux commissions parlementaires ont siégé pour en étudier les caractères, les causes et les remèdes. La baisse des prix a provoqué, alors comme maintenant, une détresse extrême en Irlande, une profonde irritation et des troubles agraires. C'est de là que date chez les Irlandais ce mouvement d'hostilité contre les propriétaires et contre l'Angleterre, qui pourra coûter au Royaume-Uni son unité nationale.

Tant qu'a fonctionné le bimétallisme en France, son action a été assez puissante pour maintenir un rapport stable entre l'or et l'argent dans le monde entier. La valeur de l'argent était maintenue à 60 7/8 pence l'once standard, sans autres variations que celles qui résultaient du change commercial avec la France. On pouvait toujours, en effet, obtenir, pour le métal blanc à 9/10 de fin, 200 francs par kilogramme en le faisant monnayer à Paris. Depuis que l'argent n'est plus admis à la frappe, ce métal a non seulement perdu 25 p. c. au moins de sa valeur, ce qui occasionne au budget de l'Inde une perte annuelle d'environ 80 millions de francs, mais, ce qui est plus grave, les relations avec tous les pays à étalon d'argent sont devenues aléatoires. Ces sérieux inconvénients ont été très clairement exposés dans le *Final Report* de la *Gold and Silver Commission*.

Deux ordres de faits prouvent manifestement que l'étalon

[1] Voir aussi ce que j'en dis dans le livre de M. ALLARD, *Dépréciation des richesses*, p. 245.

Digitized by Google

d'or ne procure pas aux Anglais cette parfaite satisfaction que se figure M. Frère-Orban. L'Angleterre seule a nommé successivement cinq commissions parlementaires pour rechercher la cause de la dépression commerciale et des troubles monétaires : deux entre 1820 et 1837, ainsi que je l'ai noté plus haut; la *Silver Commission*, en 1876; la *Commission on Trade depression*, en 1885, et la *Gold and Silver Commission*, en 1887.

En second lieu, nulle part la question monétaire n'a donné lieu à une agitation pareille. Ainsi, dans le seul mois de février de cette année, dix-sept meetings publics et huit rapports des chambres d'agriculture ont demandé la réhabilitation de l'argent. Le bimétallisme a fait, dans l'opinion publique, des progrès que nous, ses partisans d'ancienne date, nous n'aurions pas osé espérer. Quand, Wolowski d'abord, puis moi, son humble disciple [1], nous avons commencé la campagne sur le continent vers 1869, nous n'avions guère qu'un allié en Angleterre, Ernest Seyd, dont les écrits étaient du reste remplis des chiffres les plus instructifs et des prévisions les plus justes. Tous les professeurs d'économie politique se prononçaient contre nous. Aujourd'hui, quel changement! Nous avons pour nous tous les gens de science; les bimétallistes forment une légion, et l'opinion presque générale des personnes compétentes nous est acquise. Je crois ne pas trop dire, en présence du *Final Report* de la *Gold and Silver Commission*, rédigé après une enquête très approfondie et signée par les commissaires les mieux à même d'émettre un jugement raisonné sur la question.

[1] M. Frère-Orban m'appelle un disciple de M. Cernuschi. Certes, je serais très honoré de l'être, car nul n'a exposé la théorie du bimétallisme avec plus de lucidité et n'a apporté dans la propagande en faveur de ce système plus de talent, plus d'énergie, plus de dévouement. Mais je dois à la vérité de dire que mon maître en cette question a été Wolowski, qui, en combattant le monométallisme-argent de MM. Michel Chevalier et Frère-Orban, a le premier approfondi le problème monétaire dans sa forme actuelle. Quant à moi, je défendais l'or, dès 1860, dans ma brochure *La question de l'or*, comme je défends aujourd'hui l'argent, contre les mêmes adversaires, MM. Frère-Orban et Pirmez.

Digitized by Google

Les douze membres de la commission n'ont pu se mettre d'accord sur les mesures pratiques à conseiller au gouvernement : six d'entre eux se sont prononcés en faveur du bimétallisme ; les six autres ont craint de s'engager dans l'inconnu. Mais tous les douze ont admis la réalité de nos affirmations, à savoir qu'il y avait une dépréciation générale des prix, que le bimétallisme français avait suffi pour maintenir pendant soixante-dix ans un rapport stable entre l'or et l'argent, et enfin, qu'une entente générale des peuples civilisés pour établir un rapport identique entre l'or et l'argent investis du pouvoir pleinement libératoire serait très favorable au commerce et à l'industrie du monde entier.

Les paroles prononcées par lord Salisbury en recevant la députation de la grande ligue bimétallique signifient clairement ceci : Nous sommes sympathiques à la cause que vous défendez, mais nous ne sommes pas prêts à déposer au Parlement un projet de loi dans ce sens, car nous ne voulons pas nous exposer à un échec. Tâchez de convertir la majorité des députés à vos doctrines, et alors nous agirons [1].

Les progrès si remarquables qu'a faits le bimétallisme dans l'opinion, en Angleterre, ne peuvent s'expliquer que de deux façons. Ils résultent ou bien des inconvénients de plus en plus clairement perçus de l'étalon d'or, ou bien de la vérité de plus en plus démontrée de la doctrine bimétallique. A mon avis, les deux causes ont agi en même temps.

J'essayerai maintenant de prouver que le bimétallisme n'est ni « absurde », ni « surnaturel », comme le pense M. Frère-Orban.

[1] Voici ce que disait lord Salisbury en parlant du prochain congrès monétaire de Paris :

« J'espère bien que ce débat sera réellement international et que l'Angleterre ne manquera pas d'y jouer son rôle. Faites donc en sorte que cette question ne soit pas obscurcie par des préjugés insulaires. Engageons le débat avec le monde monétaire et le monde politique tout entier et efforçons-nous de dégager, des lumières que nous sommes tous en état d'y apporter, des leçons susceptibles de nous faire aboutir à un résultat certain et fécond. »

Digitized by Google

Et d'abord, un système monétaire « absurde » pourrait-il être resté en vigueur depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours? Sous la forme que lui a donnée la loi de l'an XI en France, n'a-t-il pas fonctionné, pendant trois quarts de siècle, à la satisfaction de tous, résistant à toutes les perturbations occasionnées par les guerres, les révolutions et surtout par la découverte des placers de la Californie et de l'Australie, jusqu'au moment où, au nom d'une théorie abstraite, le monométallisme est venu ouvrir l'ère des troubles monétaires, d'abord en proscrivant l'or, en 1856, et puis en proscrivant l'argent, en Allemagne, en 1870?

Une première rectification est ici indispensable. Je l'emprunte à l'excellent article de M. Henri Gibbs, directeur de la Banque d'Angleterre, dans le numéro de juillet de la *Contemporary Review*. Le bimétallisme ne prétend pas, comme le disent ses adversaires, fixer la valeur commerciale de l'or et de l'argent. La loi française de l'an XI décrète seulement ceci : A toute personne qui apportera à la Monnaie 1 kilogramme d'or à 9/10 de fin, ce même kilogramme sera remis transformé en disques d'or de 20 ou de 10 francs, dont le total équivaudra à 3,100 francs; et à toute personne qui apportera 1 kilogramme d'argent au même titre de 9/10, ce même kilogramme sera rendu frappé en écus de 5 francs, dont le total équivaudra à 200 francs. Le débiteur pourra faire des offres réelles, soit en ces disques d'or, soit en ces disques d'argent, la loi les investissant d'une pleine valeur libératoire. Il résulte de ceci un rapport de valeur de 1 à 15 1/2, c'est-à-dire que tout débiteur peut offrir valablement à son créancier, sauf stipulations contraires, 1 kilogramme d'or ou 15 1/2 kilogrammes d'argent monnayés en monnaie nationale.

L'État qui frappe ces monnaies ne garantit pas qu'elles conserveront leur valeur commerciale et relative. Si l'argent vient à baisser, il n'est nullement tenu, ni à l'égard de ses nationaux et encore moins à l'égard des étrangers, de rembourser en or les écus d'argent. Il n'y serait obligé que s'il les mettait hors cours, car alors il lèserait les droits des par-

Digitized by Google

ticuliers, en réduisant, de par la loi, la valeur du numéraire démonétisé qu'ils détiennent. Aussi tous les États ont-ils remboursé les monnaies qu'ils « rappelaient ».

Le bimétallisme, appliqué isolément par un seul État, a toujours présenté plus ou moins un inconvénient, sur lequel M. Frère-Orban a souvent insisté et qui est très réel. Si l'un des deux métaux précieux, l'or ou l'argent, est admis à la frappe pour une valeur supérieure dans un autre pays, il se dirigera vers ce pays. Ainsi, en ce moment, le rapport entre l'or et l'argent est, en France, de 1 : 15 1/2 et, aux États-Unis, de 1 : 16. Si la frappe des deux métaux était libre dans les deux pays, l'or serait attiré aux États-Unis et quitterait la France, puisqu'en Amérique pour 1 kilogramme d'or on obtiendrait 16 kilogrammes d'argent et en France seulement 15 1/2. L'opération d'arbitrage tout indiquée serait celle-ci : J'apporte à la Monnaie française 15 1/2 kilogrammes d'argent que je fais monnayer. Avec les 3,100 francs d'écus que j'obtiens, je me procure 3,100 francs d'or, soit 1 kilogramme. J'envoie ce kilogramme aux États-Unis, où il me permet d'obtenir 16 kilogrammes d'argent. Je gagne donc un demi-kilogramme d'argent ou 100 francs, moins les frais divers de monnayage, transport, intérêts, etc.

C'est ce que l'on a appelé la loi de Gresham, parce que ce financier du temps d'Élisabeth a mieux aperçu qu'auparavant pourquoi la monnaie « appréciée » ailleurs quittait le pays, ne lui laissant que la monnaie dépréciée.

Il s'ensuit que deux systèmes bimétalliques avec un rapport légal différent ne peuvent bien fonctionner dans deux pays en même temps. Quand les États-Unis ont établi le rapport légal de 1 : 15.25 en 1786 et de 1 : 15 en 1792, alors que la France avait celui de 1 : 15 1/2, comme ils attribuaient à l'or moins de valeur que ne le faisait la Monnaie française, le métal jaune les abandonnait et l'argent seul leur restait. Quand, en 1834, ils ont adopté le rapport de 1 : 16, l'effet inverse s'est produit : l'argent les a fuis pour aller en France et l'or leur est arrivé.

Lorsqu'en 1717, le parlement demanda à Newton pour-

Digitized by Google

quoi l'argent était exporté d'Angleterre, sauf les pièces très usées, et par quel moyen on pourrait remédier à cet inconvénient, Newton répondit : Le rapport légal est en Angleterre trop favorable à l'or, car on estime qu'il vaut 15 2/5 son poids en argent, tandis qu'ailleurs l'or est à l'argent comme 1 est à 15 ou à 14 4/5. L'argent coté trop bas chez nous s'en va, l'or coté trop haut reste. Le remède est indiqué : il faut enlever à la valeur de la guinée 10 à 12 pence.

C'est à ce propos qu'il formula le principe du bimétallisme international, que j'ai appelé « la loi monétaire de Newton », en opposition à la loi de Gresham.

« Si, dit Newton, l'or était diminué de valeur chez nous, de façon que ce métal eût le même rapport avec l'argent que dans le reste de l'Europe, il n'y aurait plus aucune tentation d'exporter de l'argent plutôt que de l'or vers les autres États. » C'est là maintenant le mot d'ordre des bimétallistes.

M. Barbour, dans le *Final Report* de la *Gold and Silver Commission*, (p. 152), cite un extrait de la *Lex mercatoria* de Gerard de Malynes, p. 308 et 309, où il est dit que le roi Henri VIII avait décrété que les monnaies anglaises tant d'or que d'argent seraient du même aloi, finesse et valeur que celles du continent. Tentative prématurée, car à cette époque les États changeaient fréquemment le rapport légal et le titre de leurs monnaies.

C'est un écrivain américain, Charles Moran, qui, dans un écrit de 1864 intitulé *Money*, a émis le premier l'idée d'une convention internationale pour établir partout le même rapport entre les deux métaux précieux. « Le véritable et unique remède, dit-il, contre les variations dans la valeur relative de l'or et de l'argent, serait un congrès de toutes les nations commerciales pour adopter une proportion légale uniforme entre les deux métaux, tous les deux pouvant être employés partout comme *légal tendre*, car il est hors de doute que deux instruments d'échange sont préférables à un seul. » (Cité dans *La question monétaire* (1869) de Wolowski.)

M. Frère-Orban dit : « Nous ne savons pourquoi l'hypo-

Digitized by Google

thèse de la réunion de tous les États commerciaux est créée. » Mais aujourd'hui toute la question est là, et il n'y en a point d'autres. La France a pu, pendant soixante-dix ans, maintenir seule le pair du change entre les deux métaux précieux; mais, après le trouble profond et persistant du monde monétaire, causé par la tentative de l'Allemagne de passer à l'étalon d'or, personne n'oserait conseiller à un État isolé de rétablir la frappe libre des deux métaux.

Pour discuter le mérite d'un système, il faut admettre qu'il existe. Supposons donc ceci : Tous les grands États commerciaux, y compris surtout l'Angleterre, — qui est encore, en attendant que les États-Unis prennent sa place, le centre principal du mouvement des métaux précieux, — se sont décidés, non par un traité, ce qui pourrait répugner à certains pays peu disposés à aliéner leur liberté d'action en fait de circulation monétaire, mais par une simple entente diplomatique, à ouvrir leurs Hôtels des monnaies à la frappe libre de l'or et de l'argent, sur la base d'un rapport légal de de 1 : 15 1/2 et à accorder la pleine puissance libératoire (*full paying power*) aux monnaies principales d'or et d'argent, il en résultera que l'ancien rapport entre les deux métaux précieux sera rétabli et se maintiendra; comme l'a montré notamment M. Gibbs dans son écrit si lumineux : *Double Standard* [1], et cela aura lieu, qu'on le remarque bien, en vertu de la loi économique toujours invoquée de l'offre et de la demande.

Ainsi donc, répètent en chœur MM. Frère-Orban et de Molinari, vous allez décréter que l'argent vaut, comme autrefois, 200 francs le kilogramme, alors que commercialement il a perdu plus du quart de sa valeur.

Et d'abord, si la valeur de l'argent a tant baissé, ce n'est point en vertu d'une loi naturelle, mais par l'effet d'actes législatifs qui ont suspendu partout la frappe de ce métal et qui, par suite, ont anéanti presque entièrement le débouché

[1] Voir la traduction : *Le double étalon*, par M. Ernest Van Ellewyck, avec préface d'Émile de Laveleye, publiée par la *Ligue bimétallique belge*. Librairie Merzbach, Bruxelles.

Digitized by Google

monétaire. Rappelez ces lois de proscription, ouvrez, comme naguère, les Monnaies à la frappe libre de l'argent, et aussitôt la demande reparaît et le métal blanc revient à son ancien prix.

Cela est si évident que M. Frere-Orban lui-même ne le contestera pas, j'imagine. En effet, si partout dans le monde civilisé, depuis Tokio et Calcutta jusqu'à Londres, et depuis Vienne jusqu'à San-Francisco, je puis faire transformer aux Hôtels des monnaies un kilogramme d'argent en 200 francs, — ou valeur équivalente en florins, shillings, dollars, etc., — avec lesquels je puis acquitter toute dette et acheter toute marchandise, propriété ou fonds de bourse, il est parfaitement certain que nul ne cédera l'argent au-dessous de ce taux.

Le platine vaut aujourd'hui environ 523 roubles le kilogramme. Supposons que la Russie décrète que ses Hôtels des monnaies transformeront, au profit de qui l'apportera, tout kilogramme de platine en 1,000 roubles, valables en tout payement : il est hors de doute que nul ne vendra du platine au-dessous de ce prix. La loi n'aura pas décrété que le platine vaut 1,000 roubles, mais en lui créant un débouché illimité à ce prix, il l'aura imposé au commerce.

Non seulement le rapport légal uniforme admis dans l'Union monétaire « mondiale » s'établira le jour même où la frappe libre de l'or et de l'argent aura été admise, mais il se maintiendra parce que la loi de Newton annulera l'effet de la loi de Gresham.

Pourquoi le commerce des métaux précieux enlevait-il à un pays tantôt de l'or, tantôt de l'argent? Parce qu'il y avait profit à transporter l'un de ces métaux dans l'État où il était évalué le plus haut. Mais si partout l'évaluation relative des deux métaux est la même, l'opération n'est plus avantageuse, par conséquent elle ne se fera pas. Un détenteur d'argent en Amérique sait qu'il pourra, pour 15 1/2 kilogrammes de ce métal, obtenir, en le faisant monnayer à Paris en 3,100 francs d'écus de 5 francs, un kilogramme d'or valant la même somme. Mais pourquoi ferait-il les frais

Digitized by Google

de cet envoi, puisque dans les *Mints* de son pays il peut se procurer une somme équivalente, en faisant transformer son argent en dollars, qu'il pourra échanger, s'il lui plaît, contre des dollars d'or? Donc l'Europe n'a pas à craindre l'inondation de l'argent américain. Cet « arbitrage » de l'argent contre de l'or serait parfaitement inutile à l'intérieur de l'Union mondiale, puisqu'on pourrait tout payer avec de l'argent aussi bien qu'avec de l'or.

Mais, dira-t-on, et les pays restés en dehors de l'Union, ne lui enlèveront-ils pas son or? Quels sont ces pays? La Chine, où l'or n'est pas monnaie? L'Australie, qui a de l'or à suffisance et pas d'argent à nous envoyer? L'Amérique du Sud, qui n'a ni or ni argent et qui d'ailleurs adhérerait à l'Union, suivant toute probabilité.

La France a maintenu seule, pendant soixante-dix ans, la parité légale entre l'or et l'argent et leur circulation simultanée : on peut donc affirmer que l'« Union mondiale » arriverait au même résultat, d'une façon bien plus complète et plus durable. Mais si la production des mines d'argent continue à s'accroître, qu'arrivera-t-il? La réponse est tout indiquée. Cet argent pénétrera dans la circulation universelle, comme l'or après 1850, et la conséquence en sera, à la longue, une légère augmentation des prix et un grand stimulant pour les affaires, toujours comme après 1850.

Les avantages du bimétallisme international sont incontestables.

Il fournirait au monde commercial une commune mesure plus stable que l'étalon unique, soit d'or, soit d'argent. Cela a été démontré d'une façon mathématique par M. Jevons, — un monométalliste — dans son livre *On money*, et j'en ai fourni, de mon côté, une démonstration basée sur les faits et sur les lois économiques. (V. *Dépréciation des richesses*, par M. A. Allard. Avis de M. Émile de Laveleye, p. 279.)

Mais, dit M. Frère-Orban, vous prétendez donc qu'il faut « se servir de deux mètres, un grand et un petit »? — Nullement. Tant que le bimétallisme est en vigueur, les deux métaux monétaires accouplés ne forment qu'une seule mesure

Digitized by Google

de valeurs, puisque l'un fait exactement l'office de l'autre. Cela est encore vrai aujourd'hui, quoique l'argent, législativement proscrit à la frappe, perde 25 à 30 p. c. de sa valeur antérieure. Quand en Belgique nous faisons ou que nous recevons un payement, nous nous inquiétons fort peu de savoir si on se servira du mètre d'or ou du mètre d'argent. S'il s'agit d'un payement important, il est fait en billets de banque, gagés sur l'encaisse de la Banque nationale, composée à la fois d'or et d'argent.

La qualité principale de la mesure des valeurs est la stabilité, et celle-ci s'obtient, le plus qu'il se peut, par l'emploi simultané des deux métaux. Quand on veut avoir une mesure de longueur aussi peu que possible soumise aux variations résultant de l'influence du froid et du chaud, on la constitue de deux métaux accouplés, comme cela se voit dans les balanciers compensés des horloges de précision. C'est là une comparaison que Wolowski était très fier d'avoir trouvée; mais on la rencontre déjà dans Sismondi (*Nouveaux principes d'économie politique*, 1827, t. II, p. 59) et même avant lui, dans un livre d'Adam Müller publié à Berlin en 1809 (t. II, p. 284), où nous lisons : « Dans les nouveaux pendules des horloges astronomiques, on s'efforce de corriger les variations de longueur du pendule en associant deux métaux qui se compensent. De même il faut composer le pendule du monde économique de deux métaux qui se compensent et s'équilibrent. »

Si l'on voulait n'employer qu'un seul métal, il vaudrait encore mieux choisir l'argent, ainsi que le voulaient MM. Frère-Orban et Pirmez il y a plus de trente ans déjà. En effet, la production de l'argent est moins sujette à des variations brusques que celle de l'or. Elle augmente régulièrement à mesure que la masse des échanges s'accroît. Le poids relativement plus grand de l'argent n'est plus qu'un très léger inconvénient, puisqu'on le remplace à l'intérieur par des billets qui pèsent encore moins que l'or, et s'il s'agit d'expéditions à l'étranger, les frais sont les mêmes pour les deux métaux.

Digitized by Google

L'or est un mauvais métal monétaire, parce que sa production, alimentée surtout par les sables aurifères, est sujette à des variations brusques et désordonnées, comme on l'a vu, par exemple, après 1850. M. Süss a démontré en outre, dans son remarquable ouvrage : *Zukunft des Goldes*, que les exploitations d'or s'épuisent rapidement et que, dans l'avenir, elles ne fourniront pas un instrument d'échange en rapport avec l'accroissement des affaires.

L'exemple de la Hollande, le pays le plus commerçant du monde, prouve que les États les plus avancés financièrement peuvent très bien se passer d'or, sauf pour les remises au dehors.

Le bimétallisme présente encore ce très grand avantage qu'il garantit la parité du change entre les pays à étalon d'or et les pays à étalon d'argent. Ainsi, je tire une lettre de change sur l'Inde; je ne puis plus savoir ce que vaudra en or l'argent que je recevrai à l'échéance. Il en résulte, pour le commerce, un nouvel élément aléatoire. Ce point a été parfaitement élucidé dans les dépositions et dans le *Final Report* de la *Gold and Silver Commission.*

Enfin, l'or seul offre un instrument d'échange métallique déjà insuffisant. La preuve en saute aux yeux. Excepté la France et l'Angleterre, il n'est pas un pays où la rareté de l'or ne soit déjà un fait actuel indéniable. Ce métal fait prime partout, même à Paris. Grâce à l'argent redevenu monnaie internationale, l'Autriche, la Russie, la Grèce, la République Argentine, le Chili, le Brésil, pourraient revenir à la circulation métallique et l'on ne verrait plus un agio sur l'or de 20 p. c. comme à Bucharest, ou de 80, comme à Buenos-Ayres. Ainsi que l'a dit le prince de Bismarck, « la couverture est trop étroite » et on se la dispute à coups de hausse de l'escompte ou de hausse des droits.

L'étalon d'or unique mène au protectionnisme, comme on l'a vu pendant la période de contraction monétaire de 1820-1837 et pendant la crise récente. Le public ne sait à quelle cause attribuer la baisse des prix dont il se plaint; il en rend

Digitized by Google

responsable la concurrence étrangère, et il essaye de s'en défendre, en élevant les droits de douane.

En outre, pour garder ou pour attirer le seul métal monétaire qui ait conservé une circulation générale, certains pays tâchent de se créer une balance favorable en empêchant l'importation des produits étrangers. C'est ce qu'ont fait récemment l'Allemagne et la Russie.

Quelle imprudence, quel aveuglement de proscrire la frappe libre du métal qui, depuis l'origine, a été l'instrument d'échange par excellence et de s'insurger, au nom de théories superficielles, contre la nature qui avait mis à la disposition des hommes deux métaux également bien doués de toutes les qualités d'une bonne monnaie, et cela au moment où la production et le commerce, se développant dans le monde entier avec une rapidité inouïe, exigent manifestement des agents plus abondants de la circulation.

Un congrès monétaire va se réunir prochainement à Paris. Il apportera peut-être un nouveau contingent de lumières en ce problème si vivement débattu depuis plus d'un quart de siècle. Malheureusement, il n'aboutira pas à ce qui serait indispensable, un accord international des grandes puissances. Tout dépend ici de l'Angleterre, car la France, l'Italie, les États-Unis, la Hollande, l'Espagne et même l'Allemagne seraient disposés à entrer dans cette voie, si le concours du gouvernement anglais était assuré. Mais ici on se heurte à une grande difficulté. Ce gouvernement, quelque bien disposé qu'il puisse être, n'agira pas sans être certain qu'il aura l'appui du Parlement. Or, comment arriver à convertir une majorité de députés à une doctrine dont la plupart hésitent même à aborder l'examen?

On y est parvenu en Allemagne, où il s'est trouvé une majorité au Reichsrath pour émettre un vœu en faveur du bimétallisme international; mais les Allemands ont plus de goût que les Anglais pour l'étude des problèmes compliqués, et d'ailleurs on ne se heurte pas chez eux à des préjugés aussi enracinés qu'en Angleterre.

Certes, il n'est pas impossible que les échanges se fassent

Digitized by Google

au moyen de l'or et du crédit. Après une série de crises, le niveau s'établira sur la base des nouveaux prix et l'industrie et le commerce reprendront leur essor, ainsi qu'on le voit, en quelque mesure, en ce moment. Mais il n'en restera pas moins certains inconvénients graves et durables.

La parité du change entre les pays à étalon d'or et les pays à étalon d'argent ne pourra s'établir et des variations fréquentes y imprimeront un caractère aléatoire au commerce. Certains pays auront de grandes difficultés à rétablir ou à garder une circulation métallique au moyen d'un métal déjà aujourd'hui insuffisant. Enfin, il y aura une tendance permanente à une baisse des prix, ce qui aggravera la charge de tous les débiteurs à long terme, compagnies industrielles, villes, États et les peuples surtout, accablés déjà d'une dette d'environ 125 milliards.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la Belgique aurait le plus grand intérêt au triomphe du bimétallisme international, puisqu'elle échapperait ainsi à la perte plus ou moins grande que peut lui infliger la liquidation de l'Union latine, de quelque façon qu'elle ait lieu. Je persiste donc à m'étonner qu'on puisse se réjouir de tout ce qui éloigne une solution qui serait si désirable pour nous.

Digitized by Google

LES TARIFS DOUANIERS

L'heure du renouvellement des traités de commerce est proche. Quelle politique l'emportera, celle du libre-échange ou celle de la protection? Il serait puéril de se dissimuler les dangers que court momentanément la liberté commerciale. Mais il convient, dans le déchaînement des revendications protectionnistes, de conserver son sang-froid et d'étudier avec soin les bienfaits ou les inconvénients de tel ou de tel système. En Belgique, on rencontre peu de gens qui, tout en réclamant des droits d'entrée ou une aggravation de droits, ne rendent un légitime hommage au principe de la liberté des transactions internationales. A l'exception des filateurs de coton, qui demandent à être défendus contre la concurrence de l'Angleterre libre-échangiste, tous nos industriels, tous ceux qui réclament de nouveaux et plus difficiles obstacles à l'entrée des produits, visent l'Allemagne et la France protectionnistes. Tous, je parle bien entendu des industriels outillés, se préoccuperaient fort peu de la concurrence intérieure de ces deux voisins s'ils pouvaient introduire en pays allemand et français les produits belges aux conditions favorables du tarif belge. Mais comme il n'en est point ainsi, ils protestent avec énergie et demandent qu'on impose à nos voisins protégés les conditions onéreuses qu'ils nous imposent chez eux, à la frontière. Les filateurs de coton plaident l'impuissance de leur fabrication; tous les autres industriels se déclarent assez forts pour lutter sur les marchés

Digitized by Google

étrangers, mais en présence des tarifs de guerre en vigueur autour de nous ils demandent des représailles Tel est l'état de la question en Belgique. Nous y reviendrons.

Quelle est la cause de la réaction économique qui s'est abattue sur l'Europe? Le libre-échange n'a-t-il pas tenu ses promesses? a-t-il failli à ses engagements?

La Belgique, en 1861, entra dans la voie des réductions de droits à l'entrée. Nous signons le traité franco-belge du 1er mai. Que constatons-nous? En 1860, notre commerce spécial importait de France 109,572,000 francs et exportait en France 161,750,000 francs de produits. En 1870, notre importation était montée à 233,182,000 et notre exportation à 230,882,000. Après la guerre, la France délaisse le tarif libéral de 1861 et s'abandonne aux appétits protectionnistes. En 1886, nous importions de France 251,031,000 francs de produits et nous exportions en France 329,580,000 francs. Sous le régime du libre-échange à deux ou bilatéral, notre importation de France s'accroît de 120 p. c. en 10 ans et notre exportation en France de 37 p. c. environ. Sous le régime du libre-échange unilatéral, la Belgique avec un tarif léger, la France avec un tarif chargé de droits, de 1878 à 1886, en 16 ans, notre importation de France ne s'accroît que de 8 p. c. environ, mais notre exportation en France prospère de 42 p. c.

En 1860, notre commerce spécial importait d'Allemagne (association commerciale allemande), une valeur de 51,940,000 francs et exportait en Allemagne 61,914,000. En 1870, l'importation était montée à 108,319,000 et l'exportation à 128,274,000. Soit un accroissement de 108 p. c. à l'importation et de 107 p. c. environ à l'exportation, de 1860 à 1870. En 1886, l'importation d'Allemagne s'élevait à 146,101,000 et l'exportation en Allemagne à 185,176,000, soit en plus 35 p. c. à l'importation des produits allemands en Belgique et en plus 44 p. c. à l'exportation des produits belges en Allemagne.

Qui donc est lésé en tout ceci? La Belgique libre-échangiste ou la France et l'Allemagne protectionnistes? Les chif-

Digitized by Google

fres ont plus d'éloquence que le verbe; ils plaident, sans phrase, l'imprescriptible vérité économique.

On se fait en Belgique de singulières illusions sur la prospérité industrielle et commerciale de l'Allemagne. Depuis 1885 le chiffre des faillites ne cesse de s'accroître : il était de 4,632 en 1885, il s'élève à 4,753 en 1886, à 4,804 en 1887, à 5,119 en 1888, soit en quatre ans une augmentation de 788 cas, ou 15 p. c. En Belgique cet accroissement n'est que de 11 p. c. environ. L'Allemagne, dans l'hallucination des 5 milliards, s'est lancée à tête perdue en d'aventureuses entreprises; on se souvient du krach de 1875 à Berlin, de l'effroyable culbute du docteur Strousberg, le roi de la locomotive, culbute qui marque les premières heures de la crise, de cette crise contre laquelle le monde des affaires se débat encore. Je lisais dans une correspondance de journal : «La confection pour dames, qui représentait une des branches les plus importantes du commerce berlinois, a subi cette année une réduction considérable. L'exportation pour l'Amérique, qui atteignait auparavant jusqu'à 8 millions de marcs, ne produit plus rien. Les voyageurs n'ont pas inscrit de commandes, les Américains ne sont pas venus à Berlin. Tandis qu'ils faisaient autrefois des achats de 500,000 marcs, les plus gros stocks enlevés dans le courant de l'année dernière ont été de 10,000 marcs. La maison Rasené, qui faisait d'énormes affaires avec New-York, a dû renoncer à fonder des espérances de ce côté. La fabrication des corsets, encore une spécialité de Berlin, va périclitant de jour en jour. Ce ne sont plus que faillites, ventes à l'enchère, plaintes et pétitions. L'angoisse est très grande. »

Il suffit d'ouvrir les rapports des chambres de commerce de Crefeld, Dusseldorf, Barmen, Bielefeld, Elberfeld, Gladbach, Chemnitz, Cologne, pour se rendre compte des effets déplorables du protectionnisme allemand. Déjà en 1887, M. Goldberger, notre consul général à Berlin, nous instruisait des souffrances de l'industrie et du commerce en Allemagne. Il nous montrait les districts métallurgiques de l'Est et de l'Ouest luttant désespérément pour assurer de l'occupa-

Digitized by Google

tion tant soit peu régulière à leurs mines, hauts-fourneaux, forges de fer et d'acier, et enlever, à tout prix, des ordres de l'intérieur et de l'étranger. On acceptait des commandes à perte. Pour les machines, la moyenne des prix de vente était tombée depuis 1876 de 100 à 56 marcs les 100 kilogrammes. Et là-bas l'industrie, sollicitée par les droits à multiplier les établissements, souffrait de la guerre intérieure entre producteurs rivaux des régions métallurgiques de l'Est et de l'Ouest. Les droits n'avaient pas réussi à supprimer la concurrence étrangère à l'intérieur, mais avaient développé outre mesure la concurrence nationale à l'intérieur. Ainsi pouvait se vérifier cette proposition d'économie politique, que les droits ne suppriment pas la concurrence, mais la déplacent, et que, loin d'augmenter les profits, ils en déterminent la diminution. Les bilans des grandes compagnies par actions 1885-1886 ont démontré l'affaissement des industries du fer et de l'acier. Les « Forges réunies Koenig et Laura » ne distribuaient que 1/3 p. c. contre 4, 4 1/2 et 8 p. c. respectivement en 1882, 1883 et 1884. « L'Union de Dortmund » donne 1/3 p. c. contre 1.25 p. c. pendant l'exercice précédent. Le « Bochumer Gusstahl Verein » extrait les minerais de fer à perte et diminue l'exploitation; de 6,000 ouvriers, en 1882-1883, il tombe à 4,000 en 1885-1886. Décadence de la « Westphalischer-Dracht-Industrie Verein » de Hamme, en Westphalie. La hausse factice des coalitions et des syndicats modifie quelque peu la situation des établissements métallurgiques. Nous ne pouvons tabler sur des situations artificielles, mais bien sur des situations normales. L'état normal est celui-ci : baisse des prix, baisse des profits. Cette double baisse, les droits protecteurs ont été, en Allemagne, impuissants à l'enrayer. Dans les premiers mois de 1887, le fer brut se vendait, en Haute-Silésie, à 5 marcs les 100 kilogrammes; quelques mois après, il était tombé à 1.90 marc le quintal. Les hauts-fourneaux éteignaient leurs feux dans cet effondrement des prix. Il serait trop long de raconter par le menu les efforts de l'industrie métallurgique allemande, si protégée cependant. Les fonderies, la grande chaudronnerie,

Digitized by Google

la construction des machines souffraient beaucoup et notamment les fabriques de chaudières et les fabriques de machines-outils. La grande fabrique de Borsig, de Berlin, arrêta la construction des locomotives « parce que les prix des locomotives sont tombés à un niveau qui ne permet pas de couvrir, ici, les frais de production, et qu'il n'y a malheureusement pas de perspective d'amélioration ».

Dans l'industrie textile, mêmes souffrances : « Les rapports venus de Mulhouse, Strasbourg, Stuttgard, Augsbourg, Munster, de Hanovre, de Silésie et du royaume de Saxe, sont unanimes à cet égard, dit M. Goldberger, et les bilans des compagnies de filature par actions qui ont été publiés, n'accusent que des profits modiques et réalisés à grand' peine. » La « Filature par actions de Chemnitz » couvrait le compte profits et pertes au moyen d'un prélèvement sur son capital de réserve. Plusieurs filatures de lin, dans l'Allemagne du Sud, travaillaient à perte. La filature de vigogne en Saxe livrait 5 et 10 p. c. au-dessous des prix pour conserver sa clientèle, prête à lui échapper. Seuls, les tissages de coton profitaient des bas prix du fil ; quant aux tissages de lin, ils se donnaient un mal infini pour occuper leur outillage, comme l'attestent les rapports de Breslau, Liegnitz, Goerlitz, Glogau et Cottbus. Quant à l'industrie du jute, il a fallu que les producteurs allemands s'entendissent pour refréner la concurrence qu'ils se faisaient entre eux et qui avait avili les prix déplorablement. Mais ces coalitions ne vivent guère, on ne le sait que trop.

Est-ce à dire que l'Allemagne soit à bout de ressources et que la dernière heure de ses industries ait sonné? Évidemment non. Ses laines, fils et tissus, ses soies, ses articles achevés, dont la vente a pris de si sérieuses proportions, ses couleurs, ses produits chimiques, etc., etc., tout cela actionne un matériel considérable et occupe une population nombreuse, comme en Angleterre, en France, en Belgique. Mais tout cela s'est développé malgré la protection et non grâce à la protection. Des articles qui sont chez nous de fabrication d'atelier sont en Allemagne de fabrication industrielle, pro-

Digitized by Google

duits en fabrique, à la machine, comme la confection, l'article blanc et tant d'autres. M. E. Frederix faisait un jour cette observation que la Belgique commettait cette faute de consacrer trop exclusivement ses capitaux et son activité à des produits inachevés, devant subir une transformation industrielle ou plusieurs transformations industrielles avant d'être achevés pour la consommation, tels que fils de laine, fonte, fer battu, etc. Nous exportons à l'étranger ces matières premières, que l'industrie étrangère transforme, et qui, souvent, nous reviennent transformées en Belgique. Pourquoi ne pas nous appliquer plus spécialement à la fabrication des produits achevés? Il est intéressant de constater les efforts de l'industrie belge dans ce sens. Que d'articles pour lesquels nous dépendions de l'Allemagne et que nous produisons avec succès! Les articles de bronze et de fonte de zinc font en Belgique de remarquables progrès, et, malgré le léger droit de 10 p. c., éliminent les similaires berlinois. Il en est de même pour les lampes; Liége a battu l'Allemagne sur le marché belge. Des industries nouvelles s'établissent donc et se développent, au point de vaincre de puissantes rivales dont la supériorité paraissait incontestable, sans que des droits spéciaux, protecteurs des petites productions qui demandent à grandir, aient encouragé leur développement.

En Allemagne, le protectionnisme rend précaire l'avenir des industries prospères aujourd'hui. C'est ainsi qu'à la fin de 1885, les conservateurs et les ultramontains de l'Association libre d'économie du Reichstag demandèrent que la laine brute fût frappée d'un droit à l'entrée. Pour protéger le mouton allemand, les agrariens se proposaient de tondre les filateurs et les tisseurs. Grand émoi dans les provinces rhénanes, en Saxe, à Berlin. L'Association centrale des industriels allemands, qui avait été l'ouvrière responsable des nouveaux tarifs aggravés, protesta cette fois contre le protectionnisme agrarien de l'Association libre d'économie du Reichstag. Celle-ci proposa des primes d'exportation, le drawback, etc. Heureusement, les prix de la laine se relevèrent et le droit fut ajourné. « Le plus curieux, disait

Digitized by Google

l'*Indépendance* du 7 décembre 1885, c'est que la laine australienne constitue la plus grosse part de tout le commerce entre l'Allemagne et l'Australie, et que, pour activer ce commerce, on a voté, il n'y a pas longtemps, une subvention annuelle de plusieurs millions en faveur d'une ligne de vapeurs entre Hambourg et les colonies anglaises de l'Australie. Ainsi l'on reprendra d'une main ce que l'on a donné de l'autre. »

Que faut-il conclure de tout ceci ?

La protection développe la concurrence nationale à l'intérieur. La preuve en est dans la multiplication des établissements, dans la guerre de prix qu'ils se font, dans les bilans déplorables qu'ils dressent, dans l'appauvrissement des uns et la ruine des autres, dans les coalitions et syndicats que les concurrents nationaux organisent pour maintenir ou pour élever les cours. Antérieurement aux menées protectionnistes, le monde économique n'avait point eu sous les yeux de pareils spectacles.

La protection ne favorise pas l'augmentation des profits. La preuve en est dans l'accroissement du nombre des faillites en Allemagne, dans les bilans défavorables des plus importantes firmes d'outre-Rhin, dans les limites apportées à l'extraction et à la production de beaucoup d'articles pour ne point faire peser sur les prix une extraction exagérée ou une production outrée. Ce sont là des entraves mises à la production des richesses et qui répondent aux entraves mises à la circulation des produits par les droits de douane.

La protection ne supprime pas la concurrence étrangère. En effet, l'importation était en Allemagne de 3,700 millions de francs en 1885; elle était de 3,999 millions en 1887.

Non seulement la protection ne nous assure ni une économie d'efforts, ni un bénéfice d'argent, mais elle impose aux protégés une plus grande dépense d'efforts pour un moindre profit. Il suffit d'opposer les États-Unis à l'Angleterre pour s'en convaincre. Sir T. H. Farrer Bart, dans *Free Trade versus Fair Trade*, signale ce fait que la crise qui sévit dans le monde cause moins de ravages en Angleterre que dans la République de l'Union. Nulle part, le protectionnisme n'a

Digitized by Google

régné plus souverainement qu'aux États-Unis, nulle part le libre-échange plus complètement que dans la Grande-Bretagne. Les deux termes de la comparaison sont donc bien choisis.

En 1884, M. Mac Culloch, secrétaire du Trésor aux États-Unis, écrivait dans son rapport annuel : « Ce dont les manufactures ont besoin aujourd'hui, c'est d'un marché pour l'excès de leur production... Après la guerre, on constata une activité fiévreuse dans la construction des voies ferrées, et la folie d'une circulation surabondante fit faire d'extravagantes dépenses. Or, le moment est venu où l'industrie américaine souffre de la pléthore des produits. Des établissements importants ont fait faillite ; d'autres ont fermé pour y échapper et, par conséquent, un grand nombre d'ouvriers sont privés d'emploi ou travaillent pour des salaires dérisoires, à peine suffisants pour vivre. La question importante entre toutes qui se présente d'elle-même à l'attention publique est celle-ci : Comment le pays se débarassera-t-il de cette pléthore de produits fabriqués et comment, après cela, évitera-t-il une pléthore nouvelle? Il est évident que notre pouvoir de production est beaucoup trop grand par rapport à la demande présente ou à une demande à venir probable pour la consommation intérieure. Les fabriques actuelles de fer, de coton et de laine, si elles utilisent toutes leurs capacités productives, satisferaient en six mois, peut-être même en un temps plus court, à la demande intérieure d'une année. Il n'est pas contestable que, si des marchés qui nous sont actuellement fermés ne nous sont pas ouverts, si nous ne réussissons pas à conquérir une partie du commerce monopolisé par les nations européennes, la crise si cruellement ressentie continuera et deviendra plus douloureuse encore. »

A ce propos, il est intéressant de constater que de 1876-1877 à 1886-1887, les exportations américaines de produits manufacturés [1] sont tombées de 286 millions de francs à

[1] Poteries, verreries; métaux demi-bruts; objets métalliques, quincaillerie, machines, etc.; objets en cuir, gomme, etc., fils, tissus, corderies, confections; papiers, objets de carton; articles en bois, en paille, etc.; bijouterie, œuvres d'art, imprimés.

Digitized by Google

253 millions, tandis que les importations des mêmes produits se sont élevées de 672 millions à 1 milliard 139 millions. Quant aux importations de tous les objets, produits de consommation, matières brutes, objets divers [1], métaux précieux, elles se sont élevées, pendant ces onze ans, de 2,547,000,000 à 3,772,000,000, et les exportations, de 3,379,000,000 à 3,627,000,000. Remarquons qu'en 1876-1877, l'importation dépassait l'exportation de 832 millions et qu'en 1886-1887, l'importation dépassait l'exportation de 145 millions. Ce mouvement est appréciable depuis 1880 ; la sortie fléchit devant l'entrée, l'industrie indigène plie devant l'industrie européenne et l'on devine que malgré droits et prohibitions, l'Amérique ne réussira pas à rester aux Américains. *La protection ne supprime pas la concurrence étrangère.*

Que s'est-il passé ? Rien que de fort logique. La politique douanière des États-Unis a favorisé l'établissement de nombreuses industries, et le développement normal des importations a été enrayé pendant quelques années. A la concurrence étrangère s'est substituée, en grande partie, sur le marché américain, la concurrence indigène. Mais l'avilissement relatif des prix a bientôt exercé son action perturbatrice. De 1879 à 1884, le nombre des faillites montait de 6,652 à 11,600, le montant de l'actif de 48,906,000 dollars à 130 millions, et le montant du passif, de 99,636,000 dollars à 240 millions. En Angleterre, de 1881 à 1883, le nombre des faillites diminuait de 9,727 à 8,555, tandis qu'aux États-Unis il augmentait de 5,929 à 10,299. En 1884, la diminution en Angleterre est plus sensible encore, mais il convient de l'attribuer en partie au *Bankruptcy Act* de 1883. La crise sévit, sur le marché américain, avec une extraordinaire intensité. La concurrence européenne pénètre de plus en plus dans la consommation ; elle déloge peu à peu l'industrie indigène, affaiblie par la guerre commerciale que les producteurs nationaux se font entre eux, impuissante à

[1] Engrais, rognures ; drogueries, matières colorantes et chimiques ; résines, graisses, huiles, etc.

Digitized by Google

se mouvoir sous l'énorme charge des droits qui grèvent leur outillage et leurs matières premières. L'importation des produits étrangers, de 1875-1877 à 1883-1884, a progressé de 1,978 millions de francs, soit 77 p. c.! Celle des produits étrangers manufacturés s'est, à elle seule, accrue de 55 p. c.! Et l'industriel américain se débat dans le flot qui monte.

En 1878, l'exportation anglaise aux États-Unis était de 363 millions; elle s'élève en 1887 à 728 millions, soit une augmentation de 100 p. c. En 1878, l'exportation belge aux États-Unis était de 10 millions à peu près; elle s'élève en 1887 à 49 millions, soit une augmentation de 340 p. c.! Comment réussissons-nous à introduire de plus en plus abondamment nos verres de vitrage, nos drilles et chiffons, nos fers battus étirés et laminés, nos aciers fondus et nos aciers en barres, feuilles et fils, et nos aciers ouvrés, nos habillements, nos armes, nos fils de lin et d'autres filaments végétaux, nos bois ouvrés, nos chanvres, nos étoupes et nos lins, nos graisses, nos peaux tannées en croûte et autrement préparées ou apprêtées, nos drogueries, nos machines et mécaniques, nos tissus de lin, de chanvre et de jute, nos produits chimiques, nos tissus de laine, là-bas aux États-Unis, à travers vents, marées et droits prohibitifs? Parce qu'un droit n'est prohibitif qu'au début, dans un tarif dont la prohibition est l'âme.

La protection, sous prétexte de favoriser le travail national, n'aboutit qu'à ces résultats: attirer les capitaux dans les industries protégées. Et alors on voit se multiplier les établissements de production et la concurrence intérieure se substituer à la concurrence extérieure, momentanément amoindrie ou éliminée. Mais ici la protection commence son œuvre perturbatrice. Comme elle n'a pu se borner à couvrir de ses tendresses quelques produits préférés, quelques favorisés de son cœur, on constate au bout de peu de temps que sur toute l'échelle de la production les prix se sont relevés et que ce mouvement ascensionnel menace les échelons élevés, qu'on ne peut atteindre sans avoir escaladé les bas échelons, et les bas échelons, qu'on gravit à seule fin d'atteindre les

Digitized by Google

échelons élevés. On a protégé le vêtement, le tissage et la filature ; le vêtement doit introduire dans son prix de revient la protection accordée au tissage, et le tissage celle accordée à la filature, de sorte que le confectionneur, qui est au haut de l'échelle, doit vendre d'autant plus cher que le tisseur, qui est au milieu de l'échelle, et le filateur, qui est presque au bas, sont plus protégés.

Ceci n'est point de la théorie, c'est un fait, un fait acquis par les plus éclairés de nos protectionnistes belges eux-mêmes: « Je suis heureux d'apprendre, dit M. De Smet de Naeyer, que nous avons parmi nous en M. Cumont un partisan de l'abolition des douanes, et que nous l'aurons pour allié le jour où nous demanderons l'abolition des droits *sur tout ce que nous employons.* » (Commission des fils, séance du 5 décembre 1885, p. 62.) M. De Smet de Naeyer, remarquez le bien, est le leader du parti protectionniste. Dans une autre séance (16 janvier 1886, p. 295, 296), il se plaignait qu'on demandât la suppression des droits sur les fils de coton et qu'on ne songeât pas à exonérer ces fils des droits qui pèsent sur eux, à savoir les droits sur le papier, les ardoises, le verre, les courroies, les bois, les broches et cylindres, les machines, les mécaniques et outils, le plomb ouvré, le zinc ouvré, le fer blanc, les aciers, fers et cuivres. Tous ces produits entrent dans la construction des filatures, dont les fils doivent payer l'amortissement, et dans la fabrication des fils, dont les droits sur les matières employées augmentent le prix de revient. Il est certain que, tout compte fait, ces droits sur des produits antérieurs au fil, n'absorbent pas les bénéfices que les filatures retirent de la protection dont elles jouissent depuis tant d'années, et qui, en cinquante ans, a coûté un demi-milliard aux consommateurs belges. Mais l'aveu est précieux lorsqu'il est fait par M. De Smet de Naeyer : les droits qui frappent des matières primes retentissent sur les matières secondes. C'est ce que j'exposais ci-dessus en termes généraux.

En faut-il une preuve plus décisive encore, cherchée aux États-Unis mêmes? On lit dans « *History of the United States Tariff* » de Taussig, qu'avant 1869 le droit sur les

Digitized by Google

cuivres en barres ou en lingots était fort minime, de 2 1/2 à 5 p. c. Sous ce régime de libre échange les industries du cuivre à Boston et à Baltimore s'étaient merveilleusement développées. Lorsque parut le cuivre des mines du Lac Supérieur, les plus riches du monde et qui, on en caressait l'espoir, étaient aptes à fournir aux fabricants américains la matière première cuivre à des prix plus bas que ceux auxquels la pouvaient acheter les concurrents d'Europe. Les prix baissèrent en effet. Aussitôt les propriétaires des mines demandèrent une augmentation des droits. Le Congrès leur accorda 25 à 30 p. c. de protection au lieu de 2 1/2 à 5. Le premier résultat fut de ruiner les fonderies qui traitaient les minerais du Chili; le second, de mettre les fabricants américains qui utilisaient le cuivre comme matière première, dans l'impossibilité de lutter contre leurs concurrents étrangers. Les mines du Lac Supérieur vendaient plus cher à l'industrie nationale qu'à l'industrie européenne, car elles écoulaient au dehors, à des prix fort au-dessous des prix d'intérieur, le trop plein de leur extraction. Le protectionnisme américain se retournait contre l'Amérique et ne protégeait, en définitive, que la concurrence anglaise, belge, française et allemande, puisque le cuivre vendu à New-York en 1875 à 23.0 l'était à Londres à 18.0. L'écart se rétrécit avec la diminution de la demande américaine, affaiblie par le droit du *Copper Act* de 1869 ; en 1884, il était encore de 14.5 à 12.1. En 1875, les extracteurs américains de cuivre faisaient payer aux consommateurs américains le droit de 25 à 30 p. c. qui protégeait les mines indigènes; en 1884, ils ont abandonné déjà 8 p. c. de ce droit, mais ils rançonnent encore leurs acheteurs nationaux de 10 p. c.! Le droit protecteur sur la matière prime, le cuivre en barres et lingots, a ruiné les industries de matière seconde, le cuivre ouvré, etc., au grand profit des pays producteurs concurrents.

En effet, l'industriel yankee qui achète du cuivre, le paye de 29 à 30 p. c. plus cher que son concurrent anglais. La protection qui couvre cet industriel de Boston ou de Baltimore est donc réduite de 20 à 30 p. c., c'est-à-dire que la

Digitized by Google

barrière de douane élevée par la loi protectionniste est abaissée par la loi protectionniste elle-même. Le vêtement paye la protection du tissu et du fil; la protection dont il croyait jouir entièrement est donc réduite de tout le droit protecteur dont croient jouir le tissage et la filature. Je pourrais appliquer au tissage le même raisonnement, et au fil, en prenant l'argumentation de M. De Smet de Naeyer, si judicieuse dans tous les cas, mais qui, au point de vue américain, aurait une éloquence décisive.

Ainsi l'action protectrice du droit compromet la protection elle-même. Des droits, à première vue prohibitifs, cessent d'être prohibitifs à la longue, et la concurrence étrangère, momentanément affaiblie ou éliminée, réapparaît sur le marché protégé. C'est alors que la lutte s'engage, douloureuse, sans issue. La concurrence intérieure s'est développée outre mesure et la concurrence extérieure se jette de nouveau dans la mêlée. La multiplication exagérée, sous un régime anormal, arbitraire, des établissements producteurs, a outré la production indigène et l'abondance des stocks pèse lourdement sur le pays protégé. Les prix cessent d'être rémunérateurs, les usines chôment ou disparaissent, les ouvriers sont sans ouvrage et ceux qui travaillent n'ont que de maigres salaires. Il faut écouler le trop plein! Où cela? On a protégé le producteur américain contre l'importation des produits étrangers; mais, par contre-coup, on a enrayé l'exportation des produits américains à l'étranger. Si le Yankee, avec son prix de revient de protection, arrive sur le marché mexicain, dans l'Amérique du Sud, aux Indes occidentales, en Australie, il y rencontre l'Anglais avec son prix de libre-échange. La victoire de l'Anglais n'est pas douteuse; si l'Américain s'est débarrassé de son stock, c'est à prix coûtant ou à perte. Et la crise sévit avec une redoutable intensité.

Le *Broadstreet's Journal* publiait, en 1884, les résultats d'une enquête faite dans les États de l'Amérique du Nord. Il ressort de ce travail, résumé par sir Farrer, que 2,450,749 individus étaient, en 1880, employés dans les différentes

Digitized by Google

usines, soit 90 p. c. de la population ouvrière. En 1884, malgré l'accroissement énorme de la population, on n'en comptait plus que 2,100,000, soit un déchet de 350,000 ouvriers. Sur 262 fabriques de coton, 36 sont fermées; sur 187 fabriques de laine, 55 cessent le travail. De 1880 à 1884, le nombre de broches en activité tombe de 8,600,000 à 7,500,000. Les filatures de laine de la Nouvelle-Angleterre ont congédié 21,000 ouvriers. Dans le comté de Lowel, au Massachussets, on emploie, en 1884, près de 2,300 ouvriers de moins qu'en 1883. On diminua les heures de travail et bientôt les jours de travail. Dans l'industrie textile, on ne travaille que 7 à 8 heures sur 10. Les salaires tombent désespérément; la chute est de 20 à 25 p. c. en moyenne. D'après une circulaire de Fall River (Massachussets), le salaire pour une pièce de 25 yards était, en 1873, de 1 fr. 50 c. et, en février 1884, de 93 centimes. « Les salaires américains, écrivait le *Journal de la chambre de commerce de Verviers*, ont très peu à descendre pour arriver au niveau des salaires anglais, et alors la différence énorme de la valeur économique de l'argent dans les deux pays rendra l'ouvrier anglais plus heureux que son confrère américain qui s'expatrie; et c'est ce qui commence déjà à se produire. » Chose étrange, ce sont les industries les plus protégées qui traversent la crise la plus douloureuse. Elles employaient 34 p. c. de la population ouvrière de l'Union, elles occupent 51 p. c. d'ouvriers de moins en 1884 qu'en 1882 : — dans le fer, acier, machines et fonderies, 80,000 de moins ou 23 p. c.; dans les industries du vêtement (Est-Ohio), 35,000 de moins ou 10 p. c.; dans l'industrie cotonnière, 20,000 de moins ou 6 p. c.; dans l'industrie lainière, 24,000 de moins ou 7 p. c.; dans les tabacs, 13,000 de moins ou 4 p. c.; dans la verrerie, 4,700 de moins ou 1.3 p. c. La situation en Europe est pénible, mais nous sommes loin de la situation désastreuse faite aux États-Unis par la protection.

La France elle-même, si souple, de si puissant ressort, n'échappe pas aux fatalités de son tarif protectionniste. L'exportation d'objets manufacturés s'élevait en France — 1877

Digitized by Google

— à 435 sur mille de son exportation totale; elle est tombée en 1887 à 415 sur mille, tandis qu'en Belgique nous nous élevions de 297 à 341 sur mille, et en Angleterre de 605 sur mille à 665.

La cause de cette décadence est facile à trouver. Il suffit de jeter les yeux sur le tarif français. La moitié des articles imposés sont des produits premiers pour les industries d'objets manufacturés; ce sont les fils de toute espèce, coton, laine et soie, les toiles écrues, laines peignées, fers et aciers de toute sorte, cuivre en fils et en feuilles, charbons, soudes, sels, tuiles et briques, cuirs, etc. La protection française se réduit, en définitive, à neutraliser les avantages naturels que la France trouve dans la richesse de son sol, dans l'intelligence et l'activité de ses habitants.

On peut dire du tarif belge qu'il a les mêmes défauts que le tarif français, mais à un moindre degré cependant. En Belgique, les industries primes sont l'objet de bienveillances officielles dont pâtissent nos industries secondes. Si le droit est protecteur du travail national, il importe qu'il s'élève avec la somme de travail que l'objet représente. Telle est la doctrine protectionniste, qui se pique de logique et de justice. Je ne discuterai pas cette théorie de répartition des droits, me bornant à constater l'intérêt qu'ont les industries secondes à payer le moins de protection possible aux industries primes. Cet intérêt, notre tarif douanier ne l'a pas étudié suffisamment.

Le tissu de coton écru paye un droit d'entrée en Belgique de 5 fr. 10 c. les 100 mètres. Ce même tissu imprimé, ayant subi une main-d'œuvre qui le complète et en augmente le prix, ne paye plus à l'entrée que 2 fr. 40 c. Si l'importateur pousse la prévoyance jusqu'à découper en mouchoirs ce tissu imprimé et à ourler ceux-ci, le droit descend à 1 fr. 60 c. On paye donc à l'État 3 fr. 50 c. pour avoir le droit d'imprimer, de façonner et d'ourler ce tissu écru. C'est de la protection à rebours! Le droit de 10 p. c. sur les cuivres en feuilles et en tuyaux ne profite qu'à quelques maisons au détriment de la grosse quincaillerie, des constructeurs d'appareils, de tous

Digitized by Google

ceux enfin qui utilisent le cuivre façonné en tuyaux et en feuilles, comme matière prime. Dans un intéressant rapport, communiqué à l'Union Syndicale, M. Peyralbe passait en revue les droits qui grèvent les matières premières du parapluie et de l'ombrelle : 20 p. c. environ pour l'étoffe de coton, tandis que le parapluie tout confectionné n'en paye que 10. Le fabricant de parapluies donne donc de sa poche 10 p. c. environ au fabricant d'étoffes protégé. La protection de l'État ne coûte rien au trésor public; la loi autorise M. X... à prendre 10 p. c. dans la caisse de M. Y..., et la plus grande félicité règne aussitôt dans le monde des affaires. Les manches de parapluies payent 10 p. c. si les ressorts ne sont point posés; mais si les ressorts sont posés, ces manches ne payent plus que 5 p. c. C'est tout à fait joli! Quant aux fournitures, elles payent 10 p. c. Donc, 35 à 40 p. c. sur la valeur des matières premières qui entrent dans la confection d'un parapluie! Si l'on supprimait les 10 p. c. qui protègent les parapluies, et en même temps les 20 p. c. sur les tissus, les 5 à 10 p. c. sur les manches et les 10 p. c. sur les fournitures, M. Peyralbe serait protégé de 25 à 30 p. c. et il proclamerait qu'en Belgique la protection s'exerce d'une façon efficace, non point par voie d'augmentation de tarif, mais de suppression de tarif. Le corset, tout confectionné, entre en Belgique moyennant un droit de 10 p. c., tandis que le tissu de coton qui sert à la fabrication du corset paye de 15 à 25 p. c. Comme drôlerie, l'application suivante des droits ne le cède à aucune des farces les meilleures du répertoire flamand : Vous faites faire vos étiquettes à Londres ou à Paris; si l'étiquette porte une vignette, mais pas de firme, elle doit payer 10 p. c., parce qu'elle est classée dans la mercerie; si l'étiquette porte et une vignette et une firme, elle ne paye plus rien, parce qu'elle est classée dans les imprimés!

On n'en finirait pas si l'on voulait signaler toutes les anomalies du tarif belge. Il suffit de dégager un enseignement des faits exposés, et cet enseignement le voici : les droits sur les matières primes entravent la fabrication des matières

Digitized by Google

secondes. C'est ce que la commission officielle des filés a vigoureusement mis en lumière.

On sait que par 15 voix contre 9, la commission proposa la suppression des droits sur les fils de coton. Il avait été démontré que la filature de coton était infiniment plus prospère dans les pays de libre-échange que dans les pays de protection. De 1860 à 1880, le nombre de broches s'accroissait en Angleterre de 63 p. c. et en Suisse de 56 p. c., tandis qu'il n'augmentait que de 45 p. c. en Belgique et de 23 p. c. en Allemagne. En France, l'énergique protectionnisme de MM. Pouyer-Quertier et consorts aboutit à une diminution de 7 1/2 p. c.! Il convient de remarquer, pour la Belgique, que si nous avons progressé de 1860 à 1880 de 45 p. c., c'est, non point sous le régime ultra-protectionniste de 1822 (84 fr. 80 c. les 100 kilogrammes pour les fils écrus et blanchis et 106 francs pour les fils retors et teints), mais sous le régime plus libéral de 1861 (15 à 40 francs pour les fils non tors et non teints, 25 à 50 francs pour les autres). La diminution du droit, loin de ruiner la filature cotonnière, a favorisé son développement de 45 p. c., et cependant la protection dégringolait de 85 et 106 francs à 15 et 25 francs. Il y avait lieu de redouter les secousses de cette révolution économique. L'Anglais n'allait-il pas déborder le marché, grâce à l'énorme brèche ouverte à la frontière par la réduction énorme du droit? Personne ne souffrit et tout le monde prospéra. Lorsqu'il y a quelques années on supprima les droits sur les fils de lin, on prédit aussi des catastrophes prochaines, Or, de 1852 à 1884, le nombre de broches s'accrut de 120,000 à 273,000, et l'exportation moyenne, de 10 millions à 72 millions de francs. Nous en exportons même en Angleterre. L'excellent mémoire de M. Verbecke, si clair, si nourri, développe tout ceci avec une logique maîtresse.

Il est fâcheux pour les membres protectionnistes de la commission des filés que les faits aillent à l'encontre des données doctrinales en vogue chez les *fair-traders*. En 1877 et 1878, l'Allemagne élève les droits sur les filés de laine de 3 fr. 75 c. les 100 kilogrammes à 10 et 15 francs. En

Digitized by Google

Autriche, on l'éleva à 20 et 30 francs. Avons-nous exporté dans ces pays moins de fils de laine? En 1877, nous en expédiions, non tors et teints, 1,334,686 kilogrammes en Allemagne et 10,119 kilogrammes en Autriche. En 1887, nous allons respectivement à 1,456,619 et 156,026 kilogrammes. M. Defacqz rappelait à la commission (1885-1886) que c'est au régime libéral de 1861 que l'industrie lainière doit son développement admirable. « Je pourrais vous parler encore de beaucoup d'autres industries, disait-il; je pourrais vous citer celle des constructions navales, pour laquelle on avait épuisé sans succès tous les raffinements du système protectionniste. Elle est soumise aujourd'hui au régime du libre-échange complet. S'en porte-t-elle plus mal? »

Mais les protectionnistes ne l'entendent pas de cette oreille. Abstraction faite des filateurs de coton, le protectionnisme, en Belgique notamment, a pris le masque de la réciprocité. Non point de cette réciprocité qui supprime le droit à l'entrée des produits anglais — réciprocité du libre-échange, — mais de cette autre qui majore le droit à l'entrée des produits français et allemands — réciprocité de protection. — Seuls, les filateurs de coton demandent le maintien du droit protecteur pour éviter la concurrence d'un pays libre-échangiste; nos réciprocistes de protection, eux, demandent la majoration de nos droits d'entrée pour éviter la concurrence de deux pays protectionnistes, la France et l'Allemagne. Et cependant, l'excédent de nos exportations en Allemagne sur nos importations d'Allemagne est de 33 p. c., tandis que, dans notre commerce avec l'Angleterre, cet excédent est de 28 p. c. Nous exportons donc vers l'Allemagne protégée, relativement plus que vers l'Angleterre qui ne l'est pas. Et c'est l'Allemagne dont nos réciprocistes se plaignent le plus amèrement. La France est de leur part l'objet de récriminations moins vives; avec elle, l'excédent de nos exportations sur nos importations n'est que de 19 p. c.; mais le chiffre de nos exportations qui, vers l'Allemagne, est de 185 millions, s'élève vers l'Angleterre à 236 millions et vers la France à 329 millions. D'aucuns

Digitized by Google

prétendent que le tarif français, dans son ensemble, est plus élevé que le tarif allemand. Et la France se lamente, dénonce aux sévérités des pouvoirs publics la concurrence que la Belgique lui fait dans tous les centres de consommation français. C'est l'heure que les réciprocistes choisissent pour demander que l'on élève les droits d'entrée en Belgique. Voici ce que disait, à la commission des filés (séance du 19 décembre 1885), un industriel flamand, M. Vermeire-Magis : « Il se fait à Saint-Nicolas même des tissus exportés en France et fabriqués avec des fils de laine peignée achetés en France. Il est certes étonnant qu'on puisse faire des affaires dans de pareilles conditions; cela montre dans l'industrie qui le fait une très grande force d'organisation, de très puissants moyens de lutte. Considérez la concurrence que nous faisons aux industriels français : nous avons à franchir deux obstacles; il y a d'abord les droits que nous payons sur les fils en Belgique, et, en second lieu, les droits que nous devons payer sur nos tissus à l'entrée en France. Or, de ces deux obstacles, il en est un qui nous est opposé par l'étranger, ce sont ses droits sur nos tissus; nous n'y pouvons rien; l'autre, nous nous l'opposons à nous-mêmes, ce sont nos droits sur les fils. N'est-il pas évident que si nous faisions disparaître un de ces obstacles, celui que nous pouvons lever, nous serions bien plus forts? » La libre entrée garantit le pays du mal que les autres pays croient lui faire en se protégeant, et l'on pourrait sans crainte d'erreur paraphraser ainsi l'Évangile : Si votre voisin majore un droit d'entrée chez lui, amoindrissez un droit d'entrée chez vous. C'est le seul moyen d'éviter qu'il ne nous nuise. Qu'est-ce, en définitive, que majorer le droit sur la laine brute, si ce n'est élever le prix de revient de la confection ? La réciprocité de protection aboutit donc à la majoration du prix de revient, et nos réciprocistes n'ont trouvé que ce moyen de battre en brèche les obstacles que le protectionnisme français et allemand a dressés entre lui et nous.

Que d'exportations ont ruinées les prix de revient élevés par les droits! M. Vermeire-Magis rappelait la prospérité des

Digitized by Google

cotonnettes à Saint-Nicolas, il y a quelques années. On tissait les cotonnettes avec un fil plus ou moins gros. La mode change et l'on demande des cotonnettes fines. Le droit sur les fils fins rendit l'exportation des cotonnettes fines impossible et cette fabrication périclita. Lorsque le fil n° 40 retors coûtait à Manchester 2 fr. 4 c. le kilogramme, il coûtait, prix de faveur, 2 fr. 65 c. à Gand. Le tisseur belge payait donc sa matière prime 30 p. c. plus cher que son concurrent anglais. Pour le n° 30 retors, l'écart était de 45 centimes, soit 23 p. c.! Dans la séance du 7 janvier 1886, M. Dubiez rappelait en excellents termes à la commission des filés, que le protectionnisme avait eu, pour Mouscron, des résultats désastreux : « Il y a vingt ans, disait-il, nous avions 35 fabricants de tissus de coton ne faisant que l'exportation; de cette catégorie, il en reste aujourd'hui 7 ou 8. Il y avait deux tissages mécaniques à Dottignies, ils ont été supprimés; un tissage mécanique à Pecq, il a disparu. A Tournai, à Courtrai et dans les environs, il y avait partout des fabriques de tissus d'exportation; aujourd'hui il en reste à peine quelques-unes et cette industrie diminue d'année en année. » Après avoir fait la part des causes perturbatrices étrangères aux droits, M. Dubiez continuait : « Nous exportons nos tissus sur les marchés de l'Amérique du Sud et en Australie. Comment voulez-vous que nous puissions lutter pour nos cotonnades, par exemple, avec les fabricants de Manchester, lorsque nous payons ici nos retors n° 40 2 fr. 50 c. le kilogramme et que ces fabricants les payent 2 fr. 5 c. » Voilà pour la chaîne 20 p. c. d'infériorité sur le concurrent anglais. Quant à la trame vigogne, le prix en est de 40 à 45 centimes plus cher qu'en Saxe, qui s'est fait une spécialité des vigognes coton, sans que nos filateurs, alourdis dans leur initiative par la protection qui pèse sur eux, aient songé à lutter contre l'article saxon. « Nous sommes donc, dit M. Dubiez, pour la chaîne 20 p. c. plus cher que les Anglais, et pour les trames vigognes 12 à 15 p. c. plus cher que les Saxons. Voilà avec quels éléments nous devons nous présenter pour lutter sur les marchés d'outre-mer. »

Digitized by Google

Est-ce clair? M. Voortman, lui aussi, se plaignait des droits qui grèvent ses matières premières pour l'indiennerie : les calicots, dont la Belgique ne produit même pas les genres qu'il consomme, les mécaniques en fer et en cuivre pour les filatures, les tissages et les imprimeries. « Pour ces dernières surtout, les droits sont considérables; ainsi, pour les rouleaux en cuivre, le droit est de 12 francs les 100 kilogrammes, ce qui fait près de 10 francs pour un rouleau de 80 à 85 kilogrammes. Il y a des fabriques en Angleterre qui en ont de 10,000 à 15,000, ce qui donnerait lieu en Belgique à des droits de 100,000 à 150,000 francs. »

La fabrication des broderies mécaniques ne demande qu'à se développer, à déborder le marché belge et à se répandre sur les marchés étrangers. En Amérique seule, la Suisse, où les filatures de coton ne sont pas protégées, exportait en 1884 pour 25 millions de broderies, sans préjudice des autres articles. Les Belges ont l'activité, l'habileté, le goût et l'invention, toutes qualités précieuses en cette industrie. Mais la loi intervient et, sous prétexte de protection, interdit l'utilisation de ces belles facultés. La Suisse libre-échangiste occupe 22,000 métiers à broder qui donnent du travail à 44,000 ouvriers pour la fabrication de l'écru. Viennent ensuite le blanchiment, l'apprêt, le découpage, le repassage et la mise en pièces qui représentent 15,000 à 20,000 ouvriers de leur côté. En Belgique, quelques maisons font d'énormes efforts; mais la protection les étreint et les étouffe. Les matières premières de la broderie mécanique sont les fils et les tissus de coton. La Belgique, où la filature est protégée, dépend, pour les numéros dont la broderie a besoin, de la Suisse où la filature n'est pas protégée. Première surchage de 12 p. c., port et droits protecteurs. La Belgique, où la protection des fils a enrayé l'essor du tissu, dépend, pour les tissus dont la broderie a besoin, de l'Angleterre où les tisseurs, débarrassés de la protection des filés, ont développé merveilleusement leur industrie dans tous les genres. Seconde surcharge!

M. Legrand ajoute : « *Pour pouvoir lutter dans notre*

Digitized by Google

propre pays, contre nos concurrents étrangers, nous avons été obligés de monter une maison à Saint-Gall, et les broderies que nous fabriquons là-bas nous reviennent 8 à 9 p. c. meilleur marché, *après qu'elles ont acquitté le droit de 10 p. c. à l'entrée en Belgique*, que celles que nous fabriquons à notre usine de Vilvorde. » Et M. Legrand déclare ceci : « Supprimez les droits et je double ma production! »

Supprimez les droits sur les filés et vous verrez apparaître en Belgique la fabrication des rideaux de guipure qui a enrichi Nottingham, la fabrication des rideaux de mousseline, les gazes, les damassés, les plumetis et surtout les dentelles de coton; vous verrez se développer Mouscron et Courtrai qui luttent, Gand qui souffre, Renaix qui se débat, Saint-Nicolas qui dégringole. Dix-sept filateurs de coton tiennent le pays en échec! L'histoire du protectionnisme nous habitue à de pareils scandales.

— Supprimez le droit sur les fils et nous sommes morts! — s'écrient les filateurs en question. En 1861, la filature poussait les mêmes cris désespérés. Alors aussi elle était perdue, ruinée, anéantie. Le droit moyen, avant 1861, était de 1 fr. 12 c. le kilogramme, et la Belgique exportait 61,720 kilogrammes de fils de coton avec 550,000 broches. C'est en 1861 que le droit moyen tombe de 1 fr. 12 c. à 0 fr. 22 c. et la Belgique exporte 2,000,000 de kilogrammes avec 800,000 broches. On voit ce que valent les prophéties de mort clamées par les filateurs gantois. Nous avons constaté le même phénomène pour les fils de lin, et le constaterions encore si les droits sur les fils de coton étaient supprimés.

Il s'en faut que tous les tisseurs aient la clairvoyance de M. Dubiez, de M. Vermeire, de M. Legrand et de tant d'autres. Et cependant, il n'en est guère qui se déclarent contre le libre-échange; la plupart proclament tout d'abord que la vérité économique est dans la liberté des échanges, mais qu'à l'étranger qui nous ferme ses portes nous devons fermer les nôtres. C'est pour eux que M. De Smedt-De Naeyer faisait la distinction, prétendûment subtile, des *fair traders* anglais, entre le libre-échange et la libre entrée. N'accordons, con-

Digitized by Google

cluent les réciprocistes, la libre entrée qu'à celui qui consent au libre-échange avec nous. Examinons l'argument :

En Angleterre, les produits s'échangent librement. On les achète au dedans et au dehors, où les prix sont le plus avantageux. On les vend au dehors et au dedans où l'on trouve acheteur aux meilleures conditions ;

Aux États-Unis, les produits ne s'échangent pas librement. On les achète au dedans et au dehors où les prix sont le moins désavantageux. On les vend au dehors et au dedans où l'on trouve acheteur aux meilleures conditions.

En libre-échange bilatéral, j'achète librement et je vends librement; en libre-échange unilatéral, j'achète librement et je ne vends pas librement.

En protectionnisme unilatéral, je n'achète pas librement et je ne vends pas librement ; en protectionnisme bilatéral, je n'achète pas librement et je ne vends pas librement.

Or, c'est précisément le protectionnisme bilatéral que les réciprocistes réclament aujourd'hui à la place du libre-échange unilatéral. Ils affirment qu'ainsi la justice et l'intérêt public seront conciliés ; car notez le bien, ils considèrent la réciprocité comme une mesure de droit et de salut. Ce qui revient à dire : — nous ne pouvons vendre librement alors que nous achetons librement; tout sera sauvé si, l'étranger nous refusant la liberté de la vente, la Belgique s'empressait de nous interdire la liberté de l'achat. En attendant que nous puissions acheter et vendre librement, l'intérêt du pays commande que nous ne puissions plus librement ni vendre ni acheter. — Telle est la logique de la réciprocité !

Bien des réciprocistes n'y ont point songé. Attenter à la liberté des exportations voisines, c'est attenter à la liberté de nos importations à nous. Et ici se place le mot célèbre de Ricardo : « Prenez soin de vos importations et vos exportations prendront soin d'elles-mêmes. »

En Allemagne, pays protégé, l'excédent des importations sur les exportations était, en 1878, de 1,939 millions de francs ; cet excédent tombe tous les ans et se réduit à 12 millions en 1887, après s'être déplacé en faveur des exportations

Digitized by Google

pendant quelques exercices. Le chiffre des importations et celui des exportations ont tous deux une tendance à décroître.

En Angleterre, l'excédent des importations sur les exportations était, en 1878, de 4,632 millions; cet excédent se maintient avec des oscillations plus ou moins étendues, avec une tendance cependant à la réduction de l'écart. En 1886, il était encore de 3,539 millions. Le chiffre des importations et celui des exportations ont tous deux une tendance à augmenter.

Ne perdons pas de vue que les pays les plus prospères sont ceux dont l'excédent des importations sur les exportations est le plus considérable. Celles-ci payent celles-là et l'on peut dire qu'exporter beaucoup moins qu'importer, c'est payer bon marché ce qu'on achète. Mais ceci est trop général peut-être. Toutes les exportations de marchandises sont faites en échange de marchandises ou d'espèces importées, ou par voie d'emprunts à rembourser ensuite par des importations. Les importations sont faites en échange de marchandises ou d'espèces exportées, augmentées du fret ou transport et du bénéfice, ou par voie de remboursement du principal ou de l'intérêt des emprunts que nous avons faits autrefois. Il est difficile d'établir l'importance mathématique de ces facteurs de la circulation et d'en déterminer la balance exacte. Nous ne connaissons pas la situation des comptes débiteurs et créditeurs avec les pays étrangers. La difficulté s'accroît par ce fait que les titres et autres valeurs de bourse font office de monnaie internationale, circulant de pays en pays, non pour s'y établir en placement fixe, mais pour jouer le rôle d'espèces servant à solder les comptes. La somme de capital anglais toujours employée au dehors pour le commerce privé et pour les placements permanents, y compris les avances, les propriétés à l'étranger, les transports maritimes, les cargaisons appartenant à des maisons anglaises, les gages placés au loin, tout cela montait, d'après une évaluation très approximative, de 37 à 50 milliards et s'accroît toujours de 2 à 3 milliards de revenu annuel à 5 p. c. Mais ce taux est bien au-dessous de la

Digitized by Google

réalité. Comment l'intérêt de ces énormes capitaux rentrerait-il en Angleterre autrement que sous forme d'importations? Notez que les importations anglaises de métaux précieux, or et argent, balancent ordinairement les exportations des mêmes métaux, 500 à 600 millions à l'entrée, parfois davantage, 500 à 600 millions à la sortie, davantage parfois aussi. Plus une nation importe au delà de ses exportations, plus élevé est son compte créditeur; c'est le cas de l'Angleterre qui importe 3 à 4 milliards au moins de plus qu'elle n'exporte ; c'est le cas de la France dont les importations dépassent les exportations de 1 milliard environ. En 1872-1873, la France, par suite de l'indemnité de guerre à payer, avait un solde débiteur, comme aujourd'hui encore la Turquie qui exporte plus qu'elle n'importe, la Russie dont les exportations dépassent les importations de 100 millions de roubles en moyenne. Or, pendant ces années 1872 et 1873, la France, elle aussi, exporta plus qu'elle n'importa, 500 millions à peu près. Dès que le solde débiteur fut réglé, la France rentra dans la voie normale des pays créditeurs; elle importa plus qu'elle n'exportait.

Quant à l'Allemagne, depuis 1880, sa situation ne paraît point favorable : en 1879, elle importait 1,429 millions de plus qu'elle n'exportait ; en 1880, elle exportait 278 millions de plus qu'elle n'importait, 100 millions en 1882 et 57 millions en 1883; en 1884 et 1885, l'entrée dépasse la sortie respectivement de 20 et de 57 millions ; en 1886, la sortie dépasse l'entrée de 132 millions, et en 1887, l'entrée dépasse de nouveau la sortie de 12 millions. Rien de régulier, rien de ce mouvement mesuré, presque mécanique, tant il est sûr, logique, qui caractérise le commerce anglais; mais des affaires par secousses, irrégulières, d'allure rompue. L'Allemagne n'a guère d'argent placé au dehors ; on connaît sur ce point les répugnances du chancelier de l'empire; aussi n'a-t-on guère d'intérêts à lui payer sous forme d'importations. Nous sommes donc devant une situation dégagée des facteurs qui rendent si compliquée l'analyse de la situation anglaise ; ni retours de revenus, ni payement de rentes sur

Digitized by Google

l'étranger, ni remboursement d'emprunts, ni liquidation des comptes de frets, marchandises contre marchandises, produits s'échangeant contre produits, 3,850 millions d'importation moyenne annuelle des sept dernières années, contre 3,858 millions d'exportation. C'est là un bien mince résultat!

Et maintenant, demandons-nous s'il est bien sage de conseiller à la Belgique, embarrassée dans la liberté de ses ventes — exportation — de renoncer à la liberté de ses achats — importation — ? Nous aussi avons avec le monde un compte créditeur, et rien de plus normal que, dans ces conditions, nous importions plus que nous n'exportons! Mais par cela même que nous sommes un petit pays, que nous ne saurions nous borner à produire pour le marché national, qu'il est de toute nécessité que nous nous répandions au dehors, il importe aussi que nous produisions aux plus bas prix. A cet effet, la surélévation des droits irait à l'encontre du but que nous devons poursuivre, car elle augmenterait nos prix de revient et rendrait ainsi l'exportation plus difficile. C'est un obstacle à ma vente que l'établissement d'un droit chez mon voisin; mais c'en est un second que l'établissement d'un droit chez moi. « Si un droit est une mauvaise chose, disait sir Louis Mallet, deux droits sont une chose pire. »

Je comprends le désir de représailles qui anime bon nombre de nos industriels contre l'Allemagne et la France. Mais c'est affaire de sentiment bien plus que de réflexion. En effet, la politique des représailles ne réussit guère à ceux qui la suivent. Elle priverait tout d'abord le peuple belge d'acheter où les prix sont les plus favorables et cela serait d'autant plus grave que les représailles, pour être sensibles à l'ennemi, doivent s'exercer sur les produits que nous consommons le plus et dont nous avons le plus grand besoin. Elle diminuerait, d'autre part, les ventes de nos diverses industries, parce qu'elle pèserait sur le prix de revient de nos fabricats. Elle déprimerait notre commerce puisqu'elle rendrait plus difficile et par conséquent plus rare l'entrée des articles et denrées d'échange. Sir T.-H. Farrer a passé en revue, avec le plus

Digitized by Google

grand soin, les inconvénients qui résultent d'une politique de représailles. Mais il ne pouvait prévoir à quels désastres cette politique allait condamner l'Italie.

Il est certain qu'un tarif de douane a pour effet immédiat de diminuer l'importation des marchandises étrangères. Mais cet effet n'est que momentané. En même temps diminue l'exportation des produits vers les pays étrangers. Ce dernier effet est constant. L'Italie est entrée en négociation avec la France. Toutes deux brandissaient un tarif de combat, le tarif général. Les deux nations ne réussirent pas à s'entendre et le tarif général fut appliqué de part et d'autre. C'est le régime de guerre, celui qu'inspire la politique des représailles. M. Vilfredo Pareto en a donné une description succincte : en sept mois, les impôts en Italie rendent 52 millions de moins; la recette des douanes entre dans ce chiffre pour 35 millions. Est-ce qu'on achète moins à l'étranger et l'Italie produit-elle davantage ? Point du tout. Les postes et télégraphes, pendant ces sept mois, touchent 970,985 francs de moins que pendant la même période de l'exercice précédent; l'activité économique a donc été moindre. Le bien-être diminue de son côté : la quantité d'alcool produite tombe, chiffre moyen, de 313,000 hectolitres à 224,000; les recettes du monopole du tabac, de juillet 1888 à février 1889, donnent 1,875,864 francs de moins que celles de la période correspondante 1887-1888; la loterie a un déchet de 8,603,915. Le rapporteur du budget de 1888-1889 s'exprimait ainsi : « Le peuple avait commencé à donner la préférence au pain et aux pâtes. Il refusait le blé de maïs, auquel on attribue, surtout s'il est avarié ou humide, l'invasion de la pallegre. Il doit maintenant de nouveau se nourrir de grains de qualités inférieures... » Voilà pour le bien-être. Quant au commerce avec l'étranger, on constate l'effet du tarif nouveau, du tarif général, à savoir : décadence de l'importation, décadence de l'exportation. En 1887, l'Italie exportait pour 5,020,675 francs de soie en fils à coudre; cette exportation tombe à 700,000 francs, presque à rien! En 1887, l'Italie exportait pour 1,556,000 francs de vêtements en laine cou-

Digitized by Google

sus; l'exportation tombe de 32 p. c. en 1888. Le chanvre filé dégringole de 6,157,125 francs à 1,063,620. L'exportation des tissus de soie choit de 34 p. c., celle des tissus de laine piqués de 42 p. c., celle des dentelles et tulles de 50 p. c. Mais où le désastre apparaît, c'est dans le mouvement des produits agricoles : 1,609,250 francs en moins pour les œufs, 1,101,540 en moins pour les animaux de basse-cour, 3,392,000 en moins pour les amandes, 11,646,396 en moins pour les oranges et citrons, 17,217,010 en moins pour les huiles d'olive et, enfin, 53,402,520 francs en moins pour les vins ! C'est une catastrophe ! Les Pouilles se lamentent, elles accusent le gouvernement de s'être mêlé de leurs affaires, sous prétexte de protection. La Sicile et la Sardaigne ne souffrent pas moins que les Pouilles. Et l'émigration se précipite de plus belle vers les pays lointains. Dans la Vénétie et les provinces napolitaines, des villages entiers se sont dépeuplés.

Est-ce à dire que la France n'ait pas souffert de cette politique de représailles ? Elle en a souffert, elle aussi. Mais un pays riche, puissant, d'inépuisables ressources, ayant à sa disposition des capitaux énormes, ne ressent point pareilles blessures aussi gravement que les pays faibles, de fortune médiocre, nouveaux dans la grande lutte économique des peuples, n'ayant point eu les loisirs de développer toutes leurs ressources comme les pays vieux, toujours sur la brèche depuis tant de siècles.

S'imagine-t-on que la Belgique puisse, avec plus de succès que l'Italie, engager avec la France la guerre des tarifs ? S'imagine-t-on qu'elle le puisse avec l'Allemagne ? A chaque augmentation de droits en Belgique, nos voisins répondront par une augmentation de droits chez eux. Les réciprocistes auraient-ils l'illusion de croire que les négociateurs étrangers ne répondront rien au négociateur belge qui leur dira : « Voici notre tarif général aux droits élevés ; abaissez les droits en France — ou en Allemagne — du dernier traité ou j'augmente les droits d'entrée en Belgique contre vos produits. » Ils se mettront à rire et feront battre en retraite le

Digitized by Google

négociateur belge avec ces simples mots : « Nous n'abaisserons pas nos droits; mais si vous augmentez les vôtres, les nôtres seront augmentés aussitôt. » Et notre tarif général aboutirait ainsi à un tout autre résultat que celui que nous cherchons. L'exemple franco-italien servira de leçon aux négociateurs de l'avenir. Que les protectionnistes purs soient enchantés du retour aux droits élevés, presque prohibitifs, d'un tarif général, j'en demeure d'accord.

Un tarif général est un tarif de combat, une arme à deux tranchants, et l'on ne saurait s'en servir qu'en se blessant soi-même aussi grièvement que les autres. Arme singulière assurément, mais dont les propriétés merveilleuses sont telles. L'adoption d'un tarif général, tel que les protectionnistes, masqués ou non, le comprennent, c'est le retour inévitable à la protection. Ils y comptent bien. Mais la substitution des droits spécifiques aux droits *ad valorem* favoriserait singulièrement aussi les entreprises protectionnistes. On y songe. Et voyez comme l'argument est simple, frappant; comme il est de pénétration facile dans les cerveaux les moins ouverts; comme il a des allures de formule, comme il fait médaille.

Pour le tarif général. — Avec notre tarif de traité, nous sommes désarmés; avec un tarif général, nous sommes armés et l'étranger sera bien obligé de nous faire des concessions, et empêché d'élever de plus hauts droits contre nous, car il redoutera les droits élevés du tarif général dont nous le menacerons.

Pour les droits spécifiques. — Le droit à la valeur ouvre le champ à la fraude. 10 p. c. à la valeur ne représentent plus, en fait, que 5, 6 et 7 p. c. Avec le droit spécifique, la fraude n'est plus possible et le droit, dont nous ne demandons pas l'augmentation, sera perçu intégralement, seule chose que nous demandions.

Il est clair que pour les articles frappés à l'hectolitre, comme les bières et boissons fermentées; au mètre cube, comme les bois de construction; à la pièce, comme le gros bétail; aux 1,000 kilos, comme les bois d'ébénisterie, la perception du droit ne saurait être compromise par de fausses

Digitized by Google

déclarations. Augmentera-t-on ces droits? Le bétail n'était pas frappé, on l'imposa d'un droit par tête. Pourquoi ne protégerait-on pas les forêts, en élevant le droit sur les bois de construction, par exemple? Mais lorsqu'il s'agira de convertir les droits actuels *ad valorem* en droits spécifiques, le coefficient de conversion sera d'un protectionnisme vigoureux, persuadons-nous en. On protestera de la pureté de ses intentions, on jurera que l'on ne cherche point à aggraver les conditions d'entrée, mais à garantir au fisc la perception exacte du droit. Les négociateurs belges et allemands sont en séance : nous disons que telle catégorie de fils ou telle catégorie de tissus était taxée à 10 p. c. à la valeur; nous convertissons l'ancien droit en un droit de 25 centimes au kilogramme ou de 1 franc au mètre. Et la discussion s'engage, les uns soutenant que cette nouvelle tarification correspond aux 10 p. c. de l'ancien tarif; les autres, qu'elle correspond à 15, 20 et 30 p. c. au lieu de 10. Cela s'est passé en France, il y a quelques années. Les Anglais ont démontré que la conversion française des droits *ad valorem* en droits spécifiques avait augmenté les droits de 20 à 25 p. c. pour la plupart des cas, de 40 à 50 p. c. dans beaucoup de cas et, dans certains cas, de 200 à 300 p. c.! N'est-ce pas sur le dire des fabricants intéressés que les comités spéciaux déterminent le coefficient de conversion. Comment en contrôler l'exactitude? Comment même déterminer ce coefficient? M. Leroy-Beaulieu le disait il y a quelques années dans un article du *Journal des Débats* : « C'est le propre de l'industrie moderne de diversifier les types de marchandises à l'infini. Un tissu maintenant est rarement composé d'une seule matière : la laine, le coton, la soie s'y mélangent dans les proportions les plus variées; dans ceux même qui sont d'une seule matière, les différentes qualités de coton par exemple, de laine, de soie, se combinent parfois. Comment taxer au poids ou à la mesure de longueur des objets aussi divers, aussi ondoyants? Ils ne sont pas divers seulement dans le moment présent, mais ils le deviendront de plus en plus; l'industrie n'a pas épuisé ses combinaisons, ses mélan-

Digitized by Google

ges, ses adaptations; dans le cours de la période que le traité devra régir, on verra se produire une foule de types nouveaux qui n'auront pu être prévus lors du traité, puisqu'ils n'existaient pas alors, puisqu'ils n'étaient même pas conçus. »

Lorsqu'on s'est trouvé en France devant l'œuvre de la conversion des droits *ad valorem* en droits spécifiques, on a reconnu la nécessité de multiplier à l'infini les classifications, les catégories. On compte par douzaines et par centaines celles pour certaines classes de tissus ou de fils. Ne fallait-il pas mettre autant que possible le droit en rapport avec le prix de la marchandise. Hommage implicitement rendu au droit à la valeur! Mais d'objet à objet le prix varie, et dans la logique du droit nouveau on se voyait obligé, pour ne point offenser le bon sens et la justice, d'accumuler catégories sur catégories, divisions sur divisions, et les subdivisions les unes sur les autres. Les adversaires des droits à la valeur invoquent contre ces droits la fraude que le système *ad valorem* encourage et les nombreuses expertises qui sont consultées. Argument simple, avec des apparences de moralité, de nature à convaincre une âme juste. Mais est-on bien sûr qu'en convertissant le droit *ad valorem* en droit spécifique, on n'ait pas déplacé la fraude? « Il n'est nullement prouvé, disait M. Leroy-Beaulieu, que des droits spécifiques avec des centaines de catégories ne favorisent pas la fraude aussi bien que les droits à la valeur, surtout avec la subtilité progressive et l'ingéniosité de l'industrie moderne. »

Le défaut capital du droit spécifique, celui qui devrait le condamner dans l'esprit de tout homme de réflexion, au nom de la justice même, c'est qu'il ne représente pas une charge constante et identique pour l'objet qu'il frappe. Les prix haussent et baissent; tel objet, — et l'on sait par l'expérience de ces dernières années à quelles fluctuations les laines et les métaux sont exposés, — tel objet vaut aujourd'hui 50 p. c. de moins qu'il ne valait hier. Le droit, parce qu'il est spécifique, reste immuable comme la mesure elle-même. Un droit de 50 francs représentait hier 20 p. c. de la valeur, il représente aujourd'hui 30 et 40 p. c. Que la fabrication réalise des

Digitized by Google

progrès, que des inventions nouvelles réussissent à diminuer le prix de revient, le droit spécifique augmente avec l'effort humain se dépensant à produire plus économiquement. Et l'on assiste à ce spectacle étrange de l'industrie qui se perfectionne, se développe et essaye de se répandre abondamment dans les échanges internationaux, et du droit spécifique, ce parangon de justice, neutralisant en partie les progrès réalisés, absorbant en partie les profits que la collectivité retire de tout perfectionnement industriel et en absorbant d'autant plus que le perfectionnement est plus grand.

L'adoption des droits spécifiques aboutirait donc à ceci :

L'augmentation notable du droit sous prétexte de convertir le droit à la valeur en droit à la mesure ou au poids;

La fraude s'exerçant avec la plus grande facilité dans le domaine des classifications et catégories, au lieu de s'exercer sur la valeur ;

La justice offensée par la charge ni constante ni identique de droits immuables sur des objets aux prix mobiles.

La réciprocité, en matière de tarif, tiendrait-elle les promesses que font en son nom les réciprocistes? Il est oiseux de répondre à cette question, car, *à priori*, la réciprocité est impraticable. Réciprocité avec l'Allemagne, la France, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie, l'Espagne, la Suède et la Norvège, le Danemark, les États des Balkans, les États-Unis, le Mexique, les États de l'Amérique du Sud, les États australiens, les uns protectionnistes, les autres libre-échangistes, les Indes anglaises, etc. Ici règne la liberté d'importation, là domine le droit à l'entrée plus ou moins restrictif; chez les uns, le droit à la valeur est appliqué; chez les autres le droit spécifique; plus loin, les deux systèmes se confondent; partout des classifications spéciales, des catégories différentes, des divisions et des subdivisions, des distictions et des nomenclatures propres à chaque pays, étrangères à tous les autres. Et l'on veut que l'on applique en Belgique le principe de la réciprocité, que chaque pays, où nous payons des droits à l'entrée, retrouve à nos frontières son tarif, ses droits, ses propres exigences de douane! Quarante ou cinquante

Digitized by Google

tarifs, davantage peut-être, appliqués chez nous! Comment le pauvre douanier se retrouverait-il dans cette tour de Babel où tous les tarifs parlent à la fois allemand, anglais, italien, russe, espagnol, danois, suédois et que sais-je? Mais le douanier extraordinaire qui verrait clair dans ce gâchis mériterait les appointements de plusieurs ministres et d'un bouquet d'archevêques. Que les réciprocistes, gens pratiques (eux-mêmes se qualifient ainsi), cherchent et découvrent un système pratique de réciprocité, et nous en reparlerons.

Je conclus donc :

Point de tarif général, arme à deux tranchants qui blesse celui qui la manie autant que celui qu'elle frappe, et sert de levier à la réaction protectionniste qui grandit depuis vingt ans;

Point de droits spécifiques, ou le moins possible, puisque, sans supprimer la fraude que ces droits se bornent à déplacer, ils consacrent un vice abominable de l'impôt : l'improportionnalité;

Point de réciprocité, d'abord parce qu'elle est irréalisable en pratique et ensuite, ne le fût-elle point, parce qu'elle déguise le retour offensif du protectionnisme.

C'est ce retour qu'il faut empêcher à tout prix. Il est évident que, si la loi se bornait à protéger contre l'importation de la concurrence étrangère un article de fabrication, une seule industrie, l'industriel fabriquant cet article prélèverait sur ses ventes un admirable bénéfice dans lequel le droit entrerait tout entier. C'est ce que les industriels en quête d'aggravations de tarif voient fort bien. Malheureusement, la loi, lorsqu'elle protège une industrie, ne saurait, sans être accusée de partialité, se dispenser de protéger plus ou moins toutes les autres. C'est ce que les mêmes industriels ne voient plus. Ils se cantonnent dans ce qu'ils croient être leur intérêt privé, s'embastillent en lui et s'interdisent de jeter les yeux au dehors, sur l'horizon, et d'embrasser d'un regard l'intérêt général, fait non pas d'intérêts privés, isolés, indépendants les uns des autres, sans liens, sans rapports entre eux, mais de tous les intérêts individuels,

Digitized by Google

solidaires, dépendants, si étroitement liés que pas un ne souffre sans que cette souffrance ne retentisse bientôt dans les autres. Ainsi compris, l'intérêt de chacun, dans sa dépendance de l'intérêt de tous, exige impérieusement l'abolition de tout obstacle aux échanges tant intérieurs qu'internationaux. Mais les habitudes contractées, les capitaux engagés sous la foi d'un régime commercial, les besoins du trésor, l'organisation de l'impôt, tout cela impose des ménagements, interdit les réformes brusques, immédiates, commande d'habiles et judicieuses transitions, faites avec tact et fermeté. Quelles que soient les exigences des pays contractants, que l'Allemagne augmente ses droits, que la France renonce au système des traités de commerce et oppose à nos exportations de plus hautes barrières, il faut que nous marchions imperturbablement vers le libre-échange et qu'à des droits élevés sur les frontières de nos voisins nous opposions le bon marché de nos produits.

L'œuvre que le gouvernement belge doit accomplir à l'expiration des traités en cours est celle-ci : diminution et suppression des droits sur les matières primes; autant que possible, proportionnalité du droit et du travail cristallisé dans l'objet, sans que ce droit puisse jamais dépasser le taux d'un droit fiscal ni revêtir un caractère quelconque de protection; abolition des anomalies qui émaillent le tarif belge et qu'une enquête minutieuse révélerait aisément.

Dans l'élaboration de cette œuvre, inspirons-nous de cette idée : « La liberté chez soi est la seule arme contre la protection chez les autres. » Armons-nous donc de liberté contre la protection.

Ernest Van Elewyck.

Digitized by Google

POLICHINELLE

Polichinelle a eu le bizarre privilège de remplir le monde de son nom, sans y avoir montré ni vertu, ni talent; de plus, il joignait à une âme abjecte un corps difforme. Ce qu'il y a de plus navrant, c'est qu'il ait traversé l'histoire en laissant partout derrière lui un grand éclat de rire, comme si la laideur et le vice étaient des motifs de gaîté. « Comment donc se fait-il, disait l'un de ses biographes, le très regretté Marc Monnier, que la gloire de Polichinelle ait duré, qu'elle ait monté au milieu des ruines du moyen âge, quand on a vu s'écrouler l'un sur l'autre les trônes de saint Pierre et de César? » Parce que l'humanité serait trop fière de ses vertus, répondait un poète anglais, si on ne lui montrait de temps en temps ses vices et ses laideurs.

Polichinelle est le miroir qui représente l'envers de nos vertus. Il est l'incarnation de l'ironie. On le nommait Maccus chez les Romains, nombre de siècles avant notre ère; des érudits l'ont affirmé, c'était le même héros malgré la différence de nom. Son nez comme aujourd'hui le précédait de plusieurs centimètres, il avait la même bosse, le même type de satyre, la même trogne de buveur, il portait déjà des sabots, il s'habillait de blanc. De plus, il était comédien.

Les Romains d'autrefois passaient pour avoir la peau dure; étant soldats, hommes d'affaires, dépourvus d'imagination, la raillerie était l'une des formes de leurs joyeusetés, et encore fallait-il un gros rire pour chatouiller leur peau rugueuse, quelque chose d'acide, pas de sel, mais du vinaigre.

Digitized by Google

On fut même obligé d'édicter une loi qui punissait de mort tout auteur d'un écrit diffamant. Mais cette loi était trop sévère; à la peine de mort, on substitua le bâton, puis, comme il eut fallu rosser la ville entière, ce fut le fouet de la satire qui remplaça l'instrument de supplice.

La jeunesse romaine, par esprit de nationalité, dédaignant la poésie grecque, s'était passionnée pour de grossières farces jouées par des acteurs venus de la Campanie. Ces farces se nommaient *Atellanes*, du nom de la ville d'Atella— entre Naples et Capoue — où elles étaient populaires. Les acteurs avaient commencé par se montrer dans les carrefours de Rome; insensiblement enhardis, ils s'étaient introduits de là sur le théâtre, comme étant l'expression de la langue et des mœurs nationales. Ils jouaient dans leur dialecte, dans la langue des Osques, et reproduisaient sur la scène des types populaires incarnés depuis longtemps dans le Latium.

Parmi les acteurs, il y avait *Maccus*, le paysan niais, gobeur et querelleur, gourmand et affamé, avalant bourdes et coups de pied. La gourmandise est notre vice élémentaire, il vient avec les premières dents; on s'en est toujours amusé, souvent même on a donné aux bouffons le nom de leur mets national : *Jean Potage*, *Jack Pudding*, *Hanswurst*, *Pikelharing*, *Macaroni* et d'autres.

A côté de *Maccus* figurait un autre benêt, *Bucco*, vantard impudent et flatteur, le type du parasite.

Il y avait un vieillard nommé *Pappus* que les Osques appelaient *Cascus* (ancien), que l'on nommait Casnar en Gaule; ce serait le grand-père responsable de notre Cassandre, vieux casse-noisette, parent du Cassandrino romain, infatué de sa personne, ridiculement prudent, avare et ambitieux, peu moral comme le *Pantalon* italien.

Il y avait *Dossenus*, pédant maître d'école, qui ressemble au docteur de Bologne.

Il y avait une larve, *Manducus*, qui correspond à notre Croquemitaine.

Les acteurs jouaient sous le masque. On sait que l'origine du masque remonte aux traditions grecques, au temps où

Digitized by Google

l'on se couvrait le visage de lie de vin pour faire l'ivrogne ou célébrer Bacchus, et se livrer aux invectives sans être reconnu. Les Atellanes se jouaient sans socques avec une chaussure plate, ou sans chaussure sur le *Proscenium*, un espace avancé de la scène, au niveau du public. D'où le nom *Planipedes* donné à ces acteurs. Leurs pièces étaient des charges grimaçantes improvisées. Cette littérature de soufflets et de coups de pied se produisait le matin avant la grande pièce et ne figurait pas au programme. Mais quand la jeunesse romaine se fut passionnée pour cet amusement, qu'elle en eut interdit l'exercice aux simples histrions, on les joua comme intermède. A la langue osque, qui n'était pas toujours comprise, on substitua l'imitation du dialecte; aux mœurs de la campagne succédèrent les mœurs de la ville. Il y eut de nouveaux personnages, un Grec stupide, un bouffon *Sannio* qui se drapait dans un manteau rapiécé de loques dépareillées. Il avait la tête rasée comme les esclaves d'Afrique, le visage barbouillé de suie, ressemblait à notre Arlequin. Les improvisations, qui succédèrent aux Atellanes, brodées sur un canevas fait d'avance, se nommaient *Mimes*; on s'y moquait de son prochain, on y faisait la charge des nationalités. Les femmes figuraient dans les *Mimes*, dont quelques-uns furent écrits, et persistèrent aussi longtemps qu'il y eut à Rome un théâtre.

C'est à ces pièces de caractère, qui survécurent même à la chute de l'empire romain, que se rattacherait la comédie improvisée, inopinément apparue sur le sol italien vers le milieu du xv^e^ siècle, sans que l'on sache au juste où ni comment.

C'est alors que *Maccus* aurait reparu sous les traits de Polichinelle. M. Genin le reconnaît; c'est bien lui qui jadis faisait rire les Romains de la république. L'identité n'est pas douteuse puisqu'on a déterré à Pompéi une statuette qui rappelle Polichinelle,— les anciens lui dressaient des statues. Il a même conservé l'accent de son pays. Rome, qui imposait son langage à tous les peuples de la terre, ne vint pas à bout de Polichinelle.

Digitized by Google

M. Magnin partage cet avis. Polichinelle, dit-il, est bien le petit-fils de Maccus.

M. Labitte n'en doute aucunement. Il prend même en confirmation de son opinion l'accent d'une pythonisse. La comédie *de l'art*, ou comédie improvisée, maintint, dit-il, sa moquerie habituelle, ses malices pétulantes à travers les révolutions romaines. Spontanément l'Italie moderne les retrouvera comme un don du caractère national. Le gourmand Maccus avec sa bosse, qui se bat pour un morceau de viande, c'est l'égoïste Polichinelle. Et nous reconnaissons aussi *Pannículus* à sa batte, à son classique chapeau, c'est Arlequin. « Il n'y a pas de famille princière qui puisse produire d'aussi beaux titres qu'Arlequin ou Polichinelle. » M. Labitte est explicite comme on le voit.

M. Marcey, plus poétique, s'exalte à la pensée de cette antiquité. Le Vésuve, nous dit-il, était encore au niveau de la plaine que la bosse de Polichinelle se dressait majestueusement sur son abdomen et entre ses épaules. L'empreinte de ses sabots — car dès lors il portait des sabots — fut marquée sur le sol de la Campanie avant celle de Platon ou la pantoufle d'Empédocle. Si vous n'en croyez rien, allez donc voir le bronze antique trouvé à Rome en 1737, bronze décrit par Ficcoroni. Voyez aussi le buste rapporté par Caylus dans son *Antiquité*. Nul doute, il a figuré dans les Atellanes, et l'Atellane c'est la comédie improvisée d'aujourd'hui.

D'autres ont fait remonter plus haut l'illustre personnage; Champollion l'aurait trouvé dans un tombeau de Sésostris.

« Et ces deux grands débris se consolaient entre eux. »

Il est vrai que F. Schlegel, avant ces auteurs, dans son *Cours de littérature dramatique*, affirmait déjà l'antiquité du héros et avant lui Frédéric Flögel, en 1788, dans son *Histoire du comique*, et avant lui, Ficcoroni et Riccoboni, et bien d'autres sans en excepter Momsen, qui appelle les farces atellanes des « comédies de Polichinelle ».

Tous ont répété la même chose — je passe les Anglais — sans que jamais personne ait osé contester l'antiquité du per

Digitized by Google

sonnage, antiquité fondée sur la longueur du nez, sur l'existence d'une bosse effacée aujourd'hui, sur un bredouillement que l'on n'entend plus, sur des sabots que l'on n'a jamais vus. Reste le nez, toute la généalogie repose sur le nez. Croirait-on que jamais personne ne s'était avisé de toucher à cet édifice, lorsque tout récemment un Italien, on n'est jamais trahi que par les siens, M. Michel Scherillo, dans une intéressantissime notice, s'est avisé de lancer un pavé dans le blason du vieux comique et de lui raccourcir d'une bonne douzaine de siècles sa renommée. Pour savoir si Polichinelle descend de *Maccus*, dit-il, il faut d'abord savoir à quoi *Maccus* ressemble. Argument sans réplique, on n'en sait rien. Il est bien vrai que Diomède le grammairien dit quelque part : « A Atella, on représente des personnes comme *Maccus*. » Il est vrai qu'on possède des titres d'Atellanes où ce nom figure comme sujet principal : « *Maccus* cabaretier », « *Maccus* soldat », « *Maccus* entremetteur », « *Maccus* exilé », etc. Il est même parlé chez Fastus d'un *mimus albus*, on ne sait pas de qui il est question, ce ne peut être que le *Maccus*, dit Flögel, donc Maccus était blanc, blanc comme Polichinelle.

En fouillant le mont Esquilin, en 1827, on découvrit une statuette en bronze avec des yeux d'argent, deux petites boules (sannas) de même métal à l'extrémité de la bouche ; elle porte une double bosse, un long nez, une chemise courte jusqu'aux genoux et sous cette forme un archéologue italien, M. A.-F. Gori, reconnaît *Maccus*, et *Maccus* c'est Polichinelle.

M. Scherillo cite un bon nombre d'arguments de même force ; prenons encore ces deux exemples :

Dans son *Histoire des anciens peuples d'Italie*, Joseph Micali en parlant d'une peinture déterrée à Pompéi, dans laquelle il croit reconnaître d'abord une scène du *Miles gloriosus*, de Plaute, après mûre réflexion, trouva plus naturel d'y voir une scène osque burlesque tirée d'une fable atellane bien connue, le *Maccus miles*. On aurait ainsi, dit-il, les masques de Maccus et de Bucco, légitimes ancêtres de Polichinelle.

Digitized by Google

Puis voici le bon Semmola, respectable helléniste napolitain du milieu de ce siècle, qui, parlant d'une excursion archéologique, observe, à l'appui de l'antiquité et du caractère de Polichinelle que, dans les fouilles faites à Herculanum et dans les environs de Cumes, on a toujours trouvé des masques faits en terre et parmi eux des masques laids ou ridicules qui ressemblent à Polichinelle. Donc le caractère est antique, donc il nous vient des Atellanes... Ainsi toutes les preuves historiques se réduisent à des hypothèses ou à de simples racontars ressassés, répétés et transmis sans autre autorité que le caprice de l'inventeur.

M. Scherillo n'a qu'à souffler, tout s'efface, Polichinelle n'est qu'un blanc-bec de trois ou quatre siècles, quoiqu'on ait cru le rencontrer dans les bas-reliefs de l'antique Égypte. Il est faux qu'il ait amusé dans leur berceau les enfants de Jacob sous forme de petites sculptures, que les familles d'Israël avaient emportées avec elles, comme le prétend ingénieusement M. Mellin dans le *Dictionnaire encyclopédique*.

Quel est-il donc, Polichinelle? Où et quand est-il né? M. Scherillo n'affirme rien, il se tient sur la défensive en citant diverses hypothèses, s'appuyant sur des traditions, entre autres une vieille anecdocte citée par l'abbé Galiani, de joyeuse mémoire. Cette histoire la voici : « Au siècle dernier, il y avait dans Acerra, ville de la Campanie heureuse, une troupe de comédiens qui parcourait la province pour gagner quelque chose. Un jour ils débouchèrent dans une campagne où les paysans faisaient la vendange. Comme en cette occasion on buvait plus que de coutume et qu'hommes et femmes travaillaient de compagnie, la gaîté était vive et chaque passant recevait un brocard. Les comédiens se virent à leur tour exposés aux railleries des vendangeurs; mais, aguerris à cet exercice, ils commencèrent à répondre et à renvoyer saillie pour saillie. Or, parmi les villageois il y en avait un nommé Puccio d'Aniello, à la face comique, au nez long, au teint pâli, assez facétieux d'ailleurs et d'esprit pointu. Les comédiens se mirent à le plaisanter tout particu-

Digitized by Google

lièrement et lui, il redoublait de lardons et de gausseries. Personne ne voulait céder, et on lutta à qui se moquerait le mieux; les réparties devinrent plus aigres, aux plaisanteries succédèrent les cris et les huées, ce fut une vraie bataille...»

Bref, le paysan fut engagé et entra dans la troupe des comédiens où il garda son costume de campagnard, à savoir: la camisole et le pantalon de toile blanche. Son nom devint célèbre. Lui mort, on le remplaça par un compagnon qui garda le costume et le masque, de même que le nom, mais adouci. On l'appelait *Polecenella*. D'autres comiques suivirent l'exemple et bientôt le masque *Polecenella* se répandit dans tous les théâtres d'Italie et d'Europe.

Le même Galiani semble croire, dit Sainte-Beuve, que l'esprit de ces farces antiques a pu se perpétuer dans l'original moderne.

Mais la question intéressante est de remplir le vide qui sépare la gloire de *Maccus* de la gloire de Polichinelle.

Dans certaines provinces d'Italie, au carnaval, on représente encore des comédies *à sujets*. M. Scherillo pense que ces essais peuvent être des reliques encore vivantes des Atellanes, conservées loin des villes et perpétuées par la tradition d'âge en âge. Mais on peut répondre à cela que cette coutume de pièces ou de dialogues en temps de carnaval existe non seulement en Italie mais en d'autres pays.

On a fait cinquante hypothèses sur l'étymologie du mot *Pulcinello*. Settembrini voit dans ce mot un diminutif de *Pulcino* (poussin), nom qui aurait été donné à un acteur, lequel possédait ou imitait la voix d'un poussin; de là serait venu l'usage de la pratique, que l'acteur se met en bouche dans les théâtres de marionnettes. Mais en supposant que les poussins aient une voix quelconque, *Pulcino* ne pourrait jamais faire *Pulcinella* au féminin.

M. Scherillo suggère une autre généalogie très séduisante et non moins honorable pour les ancêtres du bouffon. Il la trouve dans un nom de famille, un Polliceno que l'on rencontre dans un livre intitulé : *Des familles nobles napolitaines*, par Scipion Ammirato et dans les *Discorsi delle*

Digitized by Google

famiglie estinte forestiere e non comprese ne saggi di Napoli imparentate colla casa Della Marra, per don Ferrante della Marra. On y voit un certain Oddo ou Odone de Policeno ou Polliceno, neveu du pape Martin IV, chevalier du conseil et vice-roi de Jérusalem sous Charles Ier, en 1290. Cette famille s'éteignit promptement dans le royaume de Naples. Mais dans une autre chronique, écrite par un docteur Niccoló Ramaglia de Saponara, en traitant de faits antérieurs à 1572, on cite un *Lucio Pulcinella,* lequel, étant vicaire d'une curie, fut emprisonné par suite d'une insulte et ensuite relâché des prisons de Saponara, par l'ordre de l'archiprêtre qui lui fit grâce. Qui sait si le vicaire, don Lucio, n'a pas été le frère, l'oncle ou le cousin du fameux bouffon qui s'est illustré dans l'histoire. Qui sait si l'emprisonnement de don Lucio n'avait pas déterminé quelqu'un de ses parents à chercher fortune loin de la Basilicate et à se servir de ses dons naturels. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existait une famille *Pulcinella* vers le milieu du xve siècle, et qu'elle vivait à Saponara.

Polichinelle acteur, d'après Michel Scherillo, serait né à Naples à la fin du xve siècle, en même temps que la joyeuse bande des Jean Farina, des Mezzettin, des Fretellino, des Capitaine et de vingt autres, dont les portraits gravés figurent dans l'œuvre de Callot, au volume XII de la collection Firmiana, offerte par le roi Victor-Emmanuel au musée national de Naples. Polichinelle y porte le doux nom de Pulliciniello et danse avec Mme Lucrèce. Son costume est celui que portent les autres acteurs, blouse large, feutre pointu, relevé par derrière, rabattu par devant sous forme de visière, point de masque. Le créateur du rôle aurait été Silvio Fiorello, comédien et auteur, qui jouait à Naples, en 1584, le rôle du capitaine Matamorros.

L'apparition du type dans la littérature daterait de 1621. Et ce fut Jules-César Cortese, poète napolitain bien connu, qui dans son *Voyage au Parnasse*, se trouvant d'aventure à la cour d'Apollon, imagine une fête où l'on voit Polichinelle figurer dans une comédie.

Digitized by Google

Il n'était pas alors le fou qu'il devait devenir avec le temps, mais plutôt gracieux, drôle, intelligent ; il fait ses premiers pas dans la satire et se moque des beaux parleurs toscans, toscanisants.

Première transformation : Polichinelle, sous la plume d'un autre poète, Jean-Baptiste Porta, né à Naples en 1538, prend la forme d'un marchand d'esclaves; il a perdu de son bon sens, on le tourne en bourrique, mais il rachète le défaut par une dose supplémentaire de mauvaise foi.

On le retrouve en valet dans une comédie de Jules-César Monti — *Il servo finto* — publiée à Viterbe en 1634. Il joue ici le rôle qu'il persiflait chez Cortese, pince le toscan et se donne l'air d'un petit-maître. Il est très amoureux et dégoise son amour en une tirade mythologique mêlée de classique et de chevalerie, farcie de mots baroques et de métaphores gigantesques. Le pathos, durant toute cette époque et même jusqu'au siècle dernier, est l une des plaisanteries qui amusaient le plus un public italien, mais nous resterions froids devant ces tirades de coq-à-l'âne et de mots tronqués sans sel et sans signification aucune.

Dans la pièce en question — *Le faux valet* — Polichinelle se rapproche du type moderne et côtoie le valet Pasquariello, personnage inventé par Salvator Rosa et qui fit à l'illustre artiste un nom de comédien égal à sa réputation de peintre. Polichinelle, dès ce moment, est accepté comme membre indispensable de la comédie improvisée. Son nom figure bientôt en tête d'une comédie : *Polichinelle amant de Colombine*, citée par M. Bartoli dans son livre sur la *Comédie de l'art*, publié à Florence en 1880.

Mal embouché et parlant gras, fourbe toujours, Polichinelle dans toutes les pièces où il paraît joue le rôle de valet, suit son patron, l'aide ou l'embrouille, nargue ses compagnons quand il n'est point raillé par eux.

Les comiques du théâtre italien sont presque tous des valets, leur rôle consiste à filouter leur maître ou à l'aider dans toutes les entreprises bonnes ou mauvaises, sauf à attraper les horions et quelquefois à partager les bénéfices

Digitized by Google

destinés au patron. Bien différents sont les valets du théâtre anglais. Chez Shakespeare, ils ne jouissent pas de cette même familiarité, ils n'ont pas pour fonction le rôle de nouer ou de dénouer une intrigue, ils sont moins voleurs, moins fripons. On ne voit parmi eux ni Mascarille, ni Scapin, ni Frontin; quoique souvent grossiers, ivrognes et batailleurs, ils attrapent moins de coups, le grand poète anglais reconnaît et honore la dignité humaine. Ils n'occupent pas non plus le même rang dans la hiérarchie des personnages et ne tiennent pas la scène comme Arlequin, Polichinelle, Coviello, Colombine ou Rosette.

Au début du XVII^e^ siècle, notre héros fit un grand pas. En 1728, dans une pièce de Niccoroni citée par Michel Scherillo, *Policinella finto dottore*, le valet monte en grade, revêt une toge et parle un latin de cuisine. Huit ans plus tard, en 1736, il apparaît avec sa personnalité définitive et moderne dans une pièce en prose qui a pour titre : *Le prisonnier par amour*. Son caractère est au complet, il prend le rang de premier rôle, accapare la scène, devient l'interprète, le porte-voix de toutes les facéties qui circulent dans le peuple. Suivant l'opinion de M. Scherillo, ce fut François Cerlone, un aimable poète, qui le mit sur son piédestal, et Cerlone naïvement se plaint des embarras que lui cause son favori, dont le succès est alarmant pour un auteur, forcé de l'introduire partout et de donner carrière à sa loquacité.

Quand et comment Polichinelle a-t-il franchi les Alpes et envahi l'Europe civilisée?

Il ne figurait pas dans la troupe italienne — *I Gelosi* — qui vint à Paris sous Henri IV pour occuper la scène à l'hôtel de Bourbon. Cependant on le voit paraître, le 10 février 1673, au théâtre français du Palais-Royal dans un intermède du *Malade imaginaire*. Il parle français et italien, soupire et chante son amour en s'accompagnant sur le luth : « O amour, amour, amour, amour ! »

Il était donc acclimaté; mais celui qui porte à Paris le nom n'a rien du personnage napolitain, rien de ce grand

Digitized by Google

garçon bruyant, alerte et sensuel, à la camisole blanche, au bonnet pointu. Le Polichinelle de Paris, le joujou des enfants, dont les attaches sont des ficelles, celui qui se désarticule en faisant des écarts, n'a rien non plus de l'homonyme. D'où viendrait ce fantoche?

« Notre Polichinelle, dit M. Magnin, l'auteur bien connu des *Origines du théâtre moderne* et d'un livre savantissime sur les marionnettes, notre Polichinelle, dit-il, est Gaulois, tout ce qu'il y a de plus Gaulois. » Un farceur l'aurait inventé du temps où l'on cherchait à dégasconiser Paris, pour se moquer du roi gascon Henri IV, ou tout au moins pour ridiculiser les officiers imitant les allures du maître dans la salle des gardes du château de Saint-Germain ou du vieux Louvre.

Mais la bosse? Ne savez-vous donc pas que cet appendice a été de tous temps l'apanage des badins et des farceurs en France? Les fous de cour étaient souvent contrefaits. M. Magnin ne soutiendrait pas que tous les gens d'esprit sont bossus, mais que les bossus soient spirituels, c'est une réputation dont ils se targuent. Mais il y a une difficulté qui complique cette explication, c'est que Polichinelle a deux bosses. On ne peut pas admettre que la seconde serve de contrepoids à la première ou que ce soit un besoin d'harmonie qui ait engendré cette répétition. La seconde bosse serait tout simplement la cuirasse bombée et luisante des gens de guerre, ou bien aussi le ventre à la poulaine alors à la mode et qui voulait imiter la courbure de la cuirasse. La coiffure même de ce Polichinelle, le feutre à bord retroussé qui se portait encore au XVII^e^ siècle, était la coiffure des cavaliers du temps, le chapeau à la Henri IV.

Malheureusement, M. Magnin ne cite aucun exemple d'un Polichinelle vivant, il nous le montre désarticulé, alors que sa belle âme s'était évaporée et que ses muscles sont changés en ficelle, bref quand il est entré dans la troupe de bois. C'était en 1630.

Parmi les satires politiques qui inondaient Paris en 1649,

Digitized by Google

il en est une intitulée : *Lettre de Polichinelle à Mazarin*, signée comme suit :

Je suis Polichinelle,
Qui fait la sentinelle
A la porte de Nesle.

Il est bien connu que Polichinelle, en l'année 1649, avait son théâtre installé sur la rive gauche de la Seine. Dans le fameux *Combat de Cyrano de Bergerac*, il est décrit comme « un petit Ésope de bois, remuant, tournant, virant, dansant, riant, parlant..., un drolatique marmouzet..., disons même un drolifique bossu ».

Une tradition qui subsiste encore a conservé l'air et quelques couplets de la fameuse chanson de Polichinelle. Or, cette chanson rattache avec certitude le héros au règne de Henri IV et au moment des démêlés de la France avec l'Espagne.

Cette chanson que cite M. Magnin, la voici :

Je suis le fameux Mignolet,
Général des Espagnolets,
Quand je marche la terre tremble,
C'est moi qui conduis le soleil,
Et je ne crois pas qu'en ce monde
On puisse trouver mon pareil.

Les murailles de mon palais
Sont bâties des os des Anglais,
Toutes mes salles sont dallées
De têtes de sergents d'armée
Que dans les combats j'ai tués.

Je veux avant qu'il soit minuit
A moi tout seul prendre Paris,
Par dessus les tours Notre-Dame
La Seine je ferai passer.

De langues de filles et de femmes,
Saint-Omer je ferai paver...

Il est clair que le caractère du Napolitain n'a rien à voir dans cette chanson. L'âme de ce personnage français, à cette époque, était celle des deux frères Brioché, dentistes et

Digitized by Google

impressarii, qui siégeaient au Pont-Neuf. Telle était la réputation du pantin qu'il fut appelé à l'honneur d'amuser le dauphin et sa petite cour.

Cette position lui fut cependant enlevée au bout de quelques mois par une rivalité puissante et redoutable. Bossuet, étant devenu précepteur du dauphin, le fit mettre à la porte. S'il faut en croire M. Magnin, il resta même entre l'évêque de Meaux et Polichinelle un levain de rivalité. C'est ainsi que le 18 novembre 1686, l'année de la révocation de l'édit de Nantes « qui allait susciter beaucoup d'autres affaires », Bossuet déférait les marionnettes de son diocèse aux rigueurs de M. de Vernon, procureur du roi au présidial de Meaux, et s'exprimait ainsi :

« Il n'y a rien de plus important, monsieur, que d'empêcher les assemblées et de châtier ceux qui excitent les autres... Pendant que vous prenez tant de soins à réprimer le mal, je vous prie de veiller aussi à l'édification des catholiques et d'empêcher les marionnettes ou les représentations honteuses... Il m'est bien fâcheux pendant que je tâche à instruire le peuple, le mieux que je puis, qu'on m'amène de tels ouvriers qui en détruisent en un moment plus que je n'en puis édifier pendant un long travail. »

Ce qui n'empêcha pas Polichinelle de s'acclimater à Paris et de rayonner sur le monde.

Certains polichinellographes ont voulu voir aussi dans le *Hanswurst* allemand une transmigration du napolitain, mais c'est là un excès de zèle. En 1541, dans un acte de Luther contre le comte Henri, duc de Brunswick, le nom de *Hanswurst* était déjà ancien.

« Toi, minuscule esprit, tu sais que ce nom de *Hanswurst* n'est pas mien, ni employé par moi contre ce grossier lourdaud qui veut faire le malin et fait tout de travers. » Ce passage est cité par Flögel dans son *Histoire du grotesque*, page 117.

Mais en Angleterre, Polichinelle s'est incarné sous la respectable figure de Mister Punch, journaliste et bourgeois et il y jouit de la réputation que chacun lui connaît.

Digitized by Google

II

Il est tout au moins vraisemblable que des réminiscences de la scène antique aient dû se conserver sur la place publique ou sur les trétaux des saltimbanques en dépit de l'autorité et des foudres de l'Église à travers tout le moyen âge. Au XII^e^ siècle, lorsque saint Thomas d'Aquin discute la moralité des comédies, il parle de ces histrions, de ces mimes, *ars histrionicus*, comme d'une chose qui existait avant lui. Il y avait donc encore d'infimes comédiens, quoique pendant plusieurs siècles toute trace de théâtre eût disparu, lorsqu'il ne restait plus du théâtre antique que des solennités littéraires, où quelques lettrés se donnaient le plaisir d'une comédie de Plaute, de Térence ou d'Aristophane, comme au couvent de la nonne Hrosvitha. C'est à ce théâtre classique que se rattachent les premières comédies italiennes, *la Cassandra*, du cardinal de Bibbiana, *la Mandragore*, de Machiavel, les comédies d'Arioste et ces pièces innombrables qui naissaient et disparaissaient au XVI^e^ siècle dans ces sociétés littéraires qui prenaient le titre d'académie.

Mais voici que, dans le même temps, inopinément, sans que l'on sache au juste où et comment l'éclosion se produit, parallèlement au théâtre classique, jaillit la comédie improvisée, en tout semblable aux Atellanes, genre de pièces populaires, où les acteurs jouent sous le masque, à l'impromptu, sans apprendre leur rôle.

Machiavel a donné la raison de ce théâtre improvisé. La comédie n'a aucune raison philosophique si elle n'exprime pas le sentiment de ceux qui écoutent, si le spectateur ne voit pas sur la scène sa propre caricature, si les expressions, les plaisanteries ne jaillissent pas de la langue maternelle de l'auditoire. Or, l'Italie n'avait pas de langue maternelle, la foule restait indifférente aux pastiches du latin. Dante ne comptait pas moins de quinze dialectes, et comme il n'y avait pas de capitale en Italie, pas de centre de civilisation, on n'admettait la langue toscane que comme langue littéraire et non parlée. A côté du théâtre écrit, il se fit un théâtre

Digitized by Google

parlé national et municipal qui reproduisait les querelles, les jalousies, les ridicules, le particularisme de chaque centre particulier. Il se fit sur la scène ce que Philarète Chasle appelle une mythologie populaire et grotesque, représentant par des emblèmes immuables les défauts naïfs et tranchés des diverses populations. De même que la sculpture antique individualisait les vertus, les vices, les énergies, les lois de la nature, ainsi les Italiens avaient trouvé des symboles pour représenter chaque nationalité. L'industrieuse ironie avait résumé sous la forme d'un ou de plusieurs vices chaque municipalité, et leur avait donné une âme, un corps, une façon d'être toujours la même. Chaque vice était devenu un type et ce type conservait sur la scène le patois spécial de sa localité, de telle façon qu'un Vénitien, qu'un Bolonais en voyant sur la scène son *Pantalon* ou son *docteur Balanzoni* croyait se mirer dans son propre miroir. A côté de ces deux portraits, il y avait l'intrigant Brighella, bergamasque opposé au niais Arlequin.

Naples avait son Polichinelle, son fameux capitaine, et les types se multipliaient, changeaient de nom, se transformaient suivant que le comique se déplaçait avec le temps, les milieux ou les circonstances, et comme chaque personnage, à mesure qu'il venait au monde, prenait un sens historique en devenant une illustration du moment, son succès était assuré.

Le métier d'auteur n'avait rien de bien compliqué. On affichait dans les coulisses une sorte de canevas qui contenait la marche de la pièce, l'exposition, le nœud, le dénouement, sans préoccupation de style ou de caractère. Mais il en était autrement de l'acteur, qui en réalité faisait la pièce. Le comédien de l'art devait se remplir la mémoire de sentences, de descriptions, de paroles d'amour, de reproches ou de désespoir, d'un arsenal de mots, de traits, de facéties qu'il appliquait au bon endroit. Chacun avait son répertoire de *concetti* appropriés au rôle qui servaient à remplir les vides et à lier les scènes entre elles. Semblables pièces, mais plus grossières encore, existaient très probablement sur les tréteaux, à l'état de parade, au moyen âge, parmi

Digitized by Google

les histrions qui pullulaient en dessous des jongleurs.

Quand ces parades se sont-elles régularisées sur un vrai théâtre? Après la grande époque littéraire, lorsque la littérature italienne dégénérée en poésie de cour était inaccessible et étrangère au peuple, au commencement du XVI^e^ siècle, alors que la muse populaire et les patois émancipés exploitèrent les débris du grand siècle.

M. Bartoli attribue à Flaminio Scala les premiers scenarii écrits, mais on sait que les masques, un siècle auparavant, dès 1550, étaient en possession de leur succès, que des femmes belles et jeunes paraissaient sur la scène alors qu'elle n'y parurent en France que vers l'an 1600. Quelques années après, vers 1611, la comédie de l'art avait tout absorbé, héros, saints, fées, démons, mythologie, chevalerie, jusqu'aux procédés du théâtre espagnol, successivement passèrent sur la scène populaire en de grandes pièces qui se jouaient un peu partout, à côté de farces graveleuses souvent grossières et dont l'intrigue amoureuse faisait exclusivement le fond.

Tout informe qu'elle fût, cette manière de jouer ne laissait pas que de donner au comédien l'occasion de développer ses talents naturels. Il se fit une école de mimes et d'improvisateurs dont les noms passaient les frontières. Nombre d'entre eux étaient auteurs, hommes de lettres, humanistes. Louis XIV appelait *mon ami* le grand Arlequin Biancolelli de Bologne et devenait le parrain de son fils; un autre, le Cecchini, dit Frattolino, fut anobli par l'empereur Mathias. Il y eut des femmes distinguées, comme Isabella Andreini qui avait pour amis des cardinaux, dont le portrait fut couronné à Rome dans une grande fête donnée par le cardinal Aldobrandini et placé entre celui de Pétrarque et du Tasse. En 1577, la troupe de comédiens qu'on nommait *I Gelosi*, appelée en France, vint à Blois pendant la tenue des États, de là s'établit à Paris, où les troupes se succédèrent pendant plus d'un siècle avec un succès grandissant. Il était de bon ton d'aller aux Italiens avec un professeur qui expliquait la pièce; on citait les noms des artistes comme on cite aujourd'hui le nom de nos ténors. Beaucoup d'auteurs français

Digitized by Google

écrivaient pour les Italiens et parmi eux M. A. Bartoli cite les noms suivants :

Destouches, Sainctyon, Le Sage, Rotrou, d'Orneval, Pannard, Parvi, Nadal, Minet, Laffichard, Queillette, Marivaux, Merville, Le Lisle, De Moncrif, De la Motte, De la Noue, Pesselier, Piron, Moulier, Pontan, Autreau, Bailly, Beauchamps. Chaulmer, Fazan, Favart, Brizé, Allainval, Davesne, Fuzelier, De la Grange, Le Franc de Pompignan, Rastaing de Saint-Jorry, Renout, Mailhol, Palaprat, Valois, D'Orville, Roy, Petrot, etc., etc. [1]

Mais ce n'était pas à Paris seulement que la farce italienne excitait l'enthousiasme; en Angleterre, au temps d'Élisabeth, on récitait la comédie de l'art; en Espagne, sous Philippe II, un Arlequin nommé Ganassa faisait les délices de la cour.

Un auteur bien connu, Évariste Gherardi, Arlequin lui aussi et successeur de Domenico II, lequel eut pour parrain le roi Soleil, dans son *Histoire du théâtre italien*, parle ainsi du mérite qui caractérise un bon comédien de l'art :

« Qui dit bon comédien italien dit un homme qui a du fond, qui joue plus d'imagination que de mémoire, qui compose en jouant tout ce qu'il dit..., qui marie si bien sa parole et ses actions avec celles de ses camarades qu'il entre sur le champ dans tous les mouvements que l'autre lui demande, de manière à faire croire qu'ils s'étaient concertés d'avance. »

C'était donc un art spécial et de plus un art national qui demandait certaines dispositions innées : les grâces du corps et de l'esprit, la mimique et l'improvisation; comment expliquer autrement le succès de ces comédiens à l'étranger? Aussi faut-il entendre avec quelle amertume l'aimable Gozzi soupire le chant du cygne après la perte de sa troupe.

« Avec trois mots, ces gens vous auraient fait une scène à mourir de rire, et jamais ils n'auraient supporté qu'une pièce tombât du premier coup. Non, ils en auraient fait une autre sur le moment. Hélas! tout a une fin, l'extinction de ma troupe a été un de mes plus grands chagrins. Goldoni s'est

[1] *Scenarii inediti della commedia dell' arte*. Firenze, 1880.

Digitized by Google

appuyé sur un mot impropre et trompeur et le mot est tout puissant sur des esprits bornés [1]. »

Goldoni songeait à créer un théâtre italien, et ce fut une lutte à outrance que l'agonie de cette comédie de l'art. Lorsque les dernières troupes furent revenues de France, certains acteurs qui avaient vu jouer les pièces de Molière, de Corneille, de Racine, honteux de voir encore leurs collègues italiens jouer sous le masque, rêvaient le retour d'un théâtre écrit. Riccoboni, le célèbre *Pantalone*, s'était même exilé en France volontairement et maugréait contre l'ignorance de ses compatriotes, qui ne lui donnaient pas une vraie pièce à jouer. Goldoni s'offrit pour marcher en guerre contre les improvisateurs et anéantir du même coup l'imitation française que représentait un infime et pâle compilateur, l'abbé Chiari. Et comme il fallait ménager la fibre populaire, Goldoni résolut de conserver les types tout en fixant les pièces qui jusqu'alors ne laissaient d'autre trace que la réputation du comédien. Mais forcé de garder les masques et de leur maintenir le caractère consacré par la tradition, à la moindre invite du public, le comédien sortait du texte et se livrait à ses *concetti*. Dans ces pièces, où les caractères sont à peine exquissés, l'impression trop fugace peut être remplacée sans altérer le sens de la situation qui n'a d'autre mérite que sa vivacité.

L'Italie jusqu'ici n'a pas eu de théâtre original, à part sa comédie de l'art. Les nuances intimes de la vie sociale échappent à l'homme du Midi, qui vit en plein air d'une vie turbulente et moins contemplative. Il n'y avait pas non plus de roman de mœurs avant la nouvelle Italie, et ce roman lui est venu du nord avec le principe de la cohésion et l'esprit de famille. Le meilleur de leurs romanciers, Salvator Farina, doit une partie de son succès à cette note nouvelle ; il chante le coin du feu et les plaisirs de la famille. L'amour, ce grand ressort du théâtre anglais et français, jouait dans les pièces italiennes un rôle fort secondaire, tous les amoureux chez Goldoni se ressemblent. Le mariage ressemble à un port où

[1] Études sur l'Espagne de Philarète Chasles. Emprunté aux mémoires de Gozzi.

Digitized by Google

la jeune fille se jette pour échapper à la réserve que lui impose l'opinion. Rien de l'amour durable, passionné, téméraire qui fait des héros et suppose un rapport d'esprit et de cœur entre les parties intéressées, rien de cette attraction qui procède d'un choix mutuel et spontané.

Les jeunes filles de Goldoni courent après un mari qu'elles prennent en aveugle, et le plaisir du spectateur consiste à s'ébaudir sur les vicissitudes d'un sigisbé que l'on promène à coups de pied d'acte en acte, comme un toton. Les sigisbés régnaient encore. Venise, à cette époque — en 1750 — était bien démoralisée. On lui ravissait son commerce, qui prenait d'autres routes ; il ne lui restait que sa nonchalance, ses sirènes, ses plaisirs favorisés par un gouvernement qui avait intérêt à lui ôter son énergie. Goldoni, de ce temps, jouait au petit Molière. Il y avait une académie qui portait un nom drôlatique : « les rétrogrades » — *i granaleschi*. Le comte Charles Gozzi, qui en était, apporte un jour un manuscrit dans lequel il compare les comédies de Goldoni à une omelette battue. Deux camps se forment : le théâtre *Sant' Angelo* et celui de *San Samuele* sont les deux scènes d'où partent les horions.

Il y avait alors à Venise une troupe excellente, la Compagnie de Sacchi, qui luttait à outrance contre la comédie écrite. Charles Gozzi se mit à leur tête. C'était un poisson des lagunes que ce Charles Gozzi, un patricien ruiné, homme d'esprit, malicieux, naïf et vagabond qui s'était pris de la passion de contempler du haut de sa philosophie « la chaudière où bouillonnent toutes nos folies ». Tandis que Goldoni s'engageait à produire au théâtre Sant'Angelo seize pièces en un an, — il en donna dix-sept, — Gozzi, qui protestait contre l'importation française et le genre moliéresque, ressuscite les masques. Il inventa les *fables* ou les *féeries*, un amalgame pris dans les contes de fées et les contes de nourrices avec la défroque d'Arioste, une chose fantastique qui contenait tout à la fois l'héroïsme moral de la chevalerie et la caricature bouffonne, et dans laquelle les Arlequin, les Pantalon, les Brighella et *tutti quanti* représentaient la populace ironique et grossière.

Digitized by Google

C'était le chant du cygne des comédiens de l'art, quoique le succès fût énorme. Mais les moyens étaient usés, et l'Italie, par ses goûts, ses institutions, se rapprochait des autres nations de l'Europe.

Les masques peu à peu disparurent ou se réfugièrent dans la troupe des bois. Des anciens types, il ne resta qu'un personnage, ce fut le grand Polichinelle. Il avait son théâtre à Naples, le *San Carlino*, où il régnait en maître, bien qu'il ait perdu de son importance depuis qu'il est permis d'exprimer sa pensée. Car l'une des causes de l'immense succès de ces masques, en Italie, fut que la comédie de l'art était un tribunal ouvert à toutes les audaces, dans un temps où il n'y avait pas de journaux. Lorsque Maccus revint au jour sous le nom de Polichinelle, il reparut avec le fouet de la satire qu'il portait dans l'antiquité. Et dans ces derniers temps encore, à l'époque du roi Bomba, l'acteur qui remplissait ce rôle, Attavilla, un homme intelligent, instruit, bon musicien, joli garçon, s'était emparé, par sa grâce et sa verve endiablée, de la faveur de son public. Seul à Naples, il osait critiquer la Constitution, et quand les sbires venaient le prendre pour le conduire à la prison, le public murmurait; à sa rentrée, on lui faisait des ovations et l'on disait tout bas que le roi avait plus peur de lui que du Vésuve. Son successeur, Petito, non moins doué, devint une célébrité en Italie. Il était écrivain, jouait ses propres pièces et tenait la scène à lui seul parfois durant une soirée. Lorsque dans ces dernières années, lors de la catastrophe d'Ischia, la foule assemblée sur les quais attendait avec anxiété la première barque de sauvetage, un soupir de soulagement s'éleva dans la populace à l'aspect du feutre mou et de la blouse blanche de Polichinelle, miraculeusement sauvé du désastre, et l'on disait : C'est bon signe, Pulcinella en est bien sorti. Et le pauvre garçon, à demi-mort, pâle et transi, tendait les mains et répondait : Oui, mes amis, je suis pâle comme la lune, mais Pulcinella est immortel comme l'astre qui vous éclaire.

X. De Reul.

Digitized by Google

LES ARTS INDUSTRIELS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Les arts industriels. — *Le mobilier.* — A droite de la grande galerie centrale du palais des industries diverses s'ouvrent les cinq galeries transversales de la céramique, de l'orfèvrerie, du bronze, des tapissiers décorateurs et du mobilier, qui appartiennent réellement à l'art; car la céramique tient à la peinture et à la sculpture; l'orfèvrerie, le bronze, c'est de la sculpture métallisée; l'industrie du meuble, celle du décorateur, c'est de l'achitecture à proportions plus réduites, s'exerçant sur d'autres matériaux.

Aussi, ces galeries sont-elles les plus visitées des simples amateurs que ne dirige à l'Exposition aucun intérêt professionnel, et c'est le plus grand nombre. Tous ceux d'ailleurs qui, par profession, s'intéressent ailleurs à quelque industrie spéciale, deviennent là des amateurs, à leur tour.

La céramique, surtout, est un enchantement pour les yeux. Aucune partie de l'Exposition n'est plus complète. Il n'est guère de fabricant qui n'ait tenu à honneur d'y être représenté.

Comme toujours, la manufacture de Saint-Gobain a envoyé une glace géante. Elle est arrivée cette année à la proportion de près de 8 mètres sur plus de 4 [1]. Mais la manufacture rivale de la Chapelle-Saint-Denis, près de Paris, a presque atteint les mêmes proportions.

[1] Exactement 8^m63 sur 4^m10.

Digitized by Google

Les cristalleries des Vosges, celles de Sèvres et de Clichy, qui occupent des places d'honneur, rivalisent avec Venise pour les lustres et les girandoles, et avec la Bohême pour le riche coloris de leurs cristaux. La cristallerie Bourgeois expose également de beaux lustres; les verreries et cristalleries d'Aubervilliers ont de superbes formes; les cristaux et faïences Sauvageot frappent surtout par leur éclatant coloris; les faïences Legros, par la richesse de leur décoration. Les faïences à fond gris de la fabrique de Rougre, à Fives-Lille, jettent dans le concert une note originale. La manufacture de Limoges a quelques belles pièces, mais des formes communes, parfois un peu lourdes; la maison Guérin, de Limoges, a de beaux vases bleu de Sèvres, qui la placent au premier rang. Les faïenceries de Nevers ont exposé de grandes pièces, bleu de Chine, très réussies; la manufacture Bortat, de Blois, a des faïences à reliefs, de coloris également bleu, dont les formes sont élégantes. Celle de Gien montre des pièces superbes de coloris, bien que de formes un peu massives; celle de Saint-Amand-les-Eaux, une grande variété de produits. La Compagnie anglo-française a de belles pièces, mais les formes sont vulgaires. La fabrique Heeler, à Fernex-Voltaire, a de merveilleuses fleurs et des paysages en relief intéressants, comme nouvel effort.

Nos céramistes, s'appropriant les procédés et les types de tous les pays, les combinant avec les leurs, arrivent ainsi à une variété infinie de produits, merveilleux de finesse, de forme ou de couleur. Ce qui étonne surtout, c'est l'incroyable bon marché qu'ils atteignent, dans leurs produits les plus usuels, surtout en fait de verres colorés, tout en leur conservant des qualités réelles d'élégance et de style. Évidemment, les gravures deviennent moins fines et moins fouillées, et les vrais connaisseurs, toujours en petit nombre, ne s'y trompent pas; mais n'est-ce point quelque chose que ces gracieux produits de notre industrie soient mis à la portée de toutes les bourses et puissent égayer de leurs reflets chatoyants les plus modestes demeures?

Les grès et les poteries de Digoin, imitant la vannerie,

Digitized by Google

donnent de jolies formes aux objets les plus usuels; et les vernis métalliques de Clément Manner, bien que devenus de vulgaires objets de bazars populaires, gardent leur éclat qui donne à des objets sans valeur l'apparence du bronze ou du vermeil.

Les faïences décoratives d'Ivry et de plusieurs maisons de Paris, les émaux et les mosaïques de la maison Gilbert, celles de MM. Zambon et Tachina, ainsi que les belles terres cuites de MM. Guérillon et Shaeffer, ajoutant à l'art de bâtir des éléments décoratifs qui ont l'avantage de la solidité du coloris et dont l'Exposition même montre l'heureux effet. Du reste, les découvertes de la mission Dieulafoy, à Suse, démontrent que nous ne faisons en cela que suivre de bien anciens modèles, puisque tout le palais d'Artaxercès Memnon était décoré de frises en faïences émaillées, et l'on sait quel emploi les Latins faisaient des mosaïques.

Nos grands orfèvres se montrent dignes de leur vieille réputation. Les maisons Odiot et Froment-Meurice ont de superbes expositions; et parmi les orfèvres religieux, la maison Poussielgue garde les grandes traditions du moyen âge et de la Renaissance. Les fonts baptismaux de M. Dufresne, de Saint-Léon, sont une œuvre d'art d'un rare mérite; mais leur auteur prête à rire par les petites pancartes affichées dans sa vitrine, qui reproduisent les textes chrétiens dont il s'est inspiré pour la composer et qui ne sont pas de premier choix.

Quant à l'orfèvrerie galvanoplastique, la maison Christofle reste sans rivale possible, au premier rang entre beaucoup de concurrents. Si on ne peut dire que l'orfèvrerie française soit en progrès depuis dix ans, c'est qu'elle s'est complètement renouvelée, comme presque tous nos arts décoratifs, dans le quart de siècle précédent, sous l'influence d'une esthétique plus savante qui a renoué les belles traditions de la Renaissance obscurcies, au commencement du siècle, par le faux goût classique du premier Empire.

Les bronzes d'art, également, sans faire des progrès sen-

Digitized by Google

sibles au point de vue des formes, en ont fait de très rapides quant à l'intensité de la production, grâce à la mode qui a proscrit des cheminées la vulgaire pendule pour la remplacer par une statuette, un groupe ou même une statue. Les bronzes tendent à se multiplier dans la décoration des riches demeures : on en met partout, sur les consoles, les tables, les bahuts, les dressoirs; on les accroche aux murs, sur des pendentifs, entre les tableaux ou au-dessous d'eux. Les artistes, mieux encouragés au travail, s'y adonnent en plus grand nombre, et de la concurrence plus active des producteurs résulte toujours un progrès des produits, parce que dans un plus grand nombre d'ouvriers il y a plus de chances qu'il s'en produise quelques-uns qui feront progresser leur art en quelque chose.

Les meubles surtout ont participé à la reprise des grandes traditions de la Renaissance. On a vu reparaître les beaux meubles sculptés du XVI^e^ siècle, les élégantes formes Henri II et Louis XIII. On a si bien copié les modèles, qu'on a fini par les surpasser en richesse de décoration, en justesse des proportions. Mais bientôt aussi, les modèles vulgarisés par la production à bon marché, que permet l'exécution mécanique, ont lassé le goût public, qui s'en est détourné. On a délaissé le XVI^e^ siècle pour le XVII^e^. On a fait du Louis XIV, et, sautant par-dessus le Louis XV, dont on avait abusé précédemment, on s'est épris du style Louis XVI. On a même essayé de ressusciter le style Empire, à si juste titre décrié. On semble maintenant revenir au Pompadour Louis XV ; aux meubles enluminés de peintures style Watteau, encadrés de marqueteries ou de bronze dorés. C'est riche; cela coûte cher, et, par cela même, satisfait la vanité de ceux qui peuvent seuls le payer et qui aiment à se distinguer de la foule, en s'accordant ce que d'autres doivent se refuser. Mais il faut s'attendre à voir bientôt des meubles vulgaires décorés de peintures au rabais et peut-être de simples chromolithographies. Ce ne serait pas une chose nouvelle. Je me souviens d'avoir vu, dans mon enfance, au fond de nos provinces, de vieux meubles ou d'anciens clavecins, ainsi couverts de

Digitized by Google

petites figures de carton enluminé, collées sur le bois et recouvertes d'une couche de vernis qui, en maintenant leur adhérence, leur donnait à distance l'apparence de peintures.

Toute forme de l'art décoratif varie ainsi fatalement, presque à chaque génération nouvelle, par le seul effet de la satiété. Dès qu'elle se répand, se vulgarise, tombe dans le domaine public, elle est abandonnée des classes riches, dont le goût s'impose aux artistes et artisans qu'elles payent.

C'est ainsi que, sous le second Empire, l'ambition de la femme bourgeoise ne s'élevait pas plus haut que la chambre à coucher de palissandre ou de thuya à filets noirs, avec le grand lit à dossier cintré, et qui maintenant est descendue dans les loges des concierges, comme l'acajou plaqué, aux formes lourdes et carrées, qui fut à la mode sous la Restauration. Le lit à quatre colonnes de chêne sculpté vint ensuite, bientôt remplacé par le lit de fer, entièrement capitonné et drapé, qui cède maintenant la vogue au lit à enluminures surmonté d'un baldaquin. C'était celui de nos aïeules du XVIII[e] siècle, et on en retrouverait encore des spécimens dans les vieux châteaux, quand ils n'ont pas été recouverts d'une couche de peinture blanche, vingt-cinq ans plus tard.

De même, à la salle à manger de noyer ou d'érable a succédé la salle à manger Renaissance à bahut de chêne sculpté de teinte foncée, que remplace ou le chêne de couleur naturelle ou le bois noir; comme dans les salons Louis XV, sous Louis-Philippe, Louis XIV, puis Louis XVI, sous le second Empire, le bois a disparu du fauteuil et du canapé, capitonnés de satin, drapés de peluche, ou couverts d'étoffes orientales. C'est ainsi que les jolis meubles du style de Boule, aux incrustations de bronze sur écaille, d'un coloris si riche, et qui ont fait vingt-cinq ans l'ornement des salons, en sont proscrits aujourd'hui, comme vulgaires, et sont à peine représentés à l'Exposition, où les remplacent les consoles de bronze doré, les bonheurs du jour en marqueterie, tout enluminés de peintures, ou les meubles de types japonais. Toutefois, les bahuts et dressoirs Henri II conservent leur

Digitized by Google

vogue pour les salles à manger, les cabinets de travail, les petits salons, ou les grands *halls* empruntés des Anglais.

Le vêtement. — Des trois galeries consacrées à l'industrie du vêtement : tissus de soie, tissus de laine, tissus de coton, l'industrie de la soie seule touche à l'art et flatte les yeux. Elle est merveilleuse, notre exposition lyonnaise, et d'un admirable ensemble. La prospérité de Lyon est intimement liée à la mode, plus ou moins générale, des tissus brochés et façonnés. Quand on porte surtout des tissus unis, Lyon souffre; car pour les unis beaucoup de pays lui font concurrence. La Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, l'emportent par le bon marché, Milan par la qualité. Mais quand revient la vogue des riches brocarts, de ces superbes étoffes où courent fleurs et feuillages au doux coloris, Lyon n'a plus de rivaux qui l'emportent sur elle. C'est une vraie joie que de parcourir cette vaste salle, entourée de vitrines d'un modèle identique, ou toutes les couleurs s'harmonisent dans une seule gamme, où pas une fausse note ne se fait sentir. On dirait un seul tableau, une seule décoration à motifs très variés, mais c'est la même palette. Entre toutes ces étoffes de fabricants qui n'ont eu chacun d'autre but que de faire mieux que ses voisins, une seule vitrine me parut, de loin, détonner dans ce parfait accord : c'était la vitrine d'un fabricant de rubans pour décorations, dont les rouges violents, les bleus et les verts durs, luttaient entre eux et chacun d'eux contre les jaunes, égoïstes et intransigeants, se refusant à tout accord avec leurs voisins. A travers ce concert de notes douces, ces rubans rebelles jetaient comme des notes de trompettes et de cymbales, qui donnaient envie de se boucher, non les oreilles, mais les yeux.

Quelle que soit la magnificence de cette exposition, elle attire moins les femmes, auxquelles surtout elle s'adresse, que les robes faites de ces mêmes étoffes, exposées par nos grandes maisons de confection ou nos grands magasins de nouveautés, et où la valeur de l'étoffe devient secondaire relativement à la coupe et à l'arrangement. Ces robes de cour, à grandes queues de paon, tombant jusque des épaules,

Digitized by Google

et que surmonte un col Médicis, mettent le délire dans la tête des femmes. Devant aucune vitrine on n'entend de telles exclamations. Un goût incontestable ne préside pourtant pas toujours aux caprices de nos couturiers et couturières. Ils visent plutôt la nouveauté, l'imprévu et ce quelque chose d'indéfini qui s'appelle *le chic*, qu'à la belle entente des profils et des lignes, et ils osent souvent risquer de singulières harmonies de couleurs. La plus jolie robe de l'Exposition est certainement une robe de crêpe rose pâle, souple comme du crêpe de Chine ou de la gaze de Scio, aussi admirablement drapée qu'un péplum grec, et dont la tunique tombant de l'épaule en plis fins, se relève légèrement sur le côté où elle s'ouvre, sans autre garniture que d'étroits galons d'argent. C'est d'une grâce antique, et l'on rêve là-dessous une jolie figurine de Tanagra. A côté de ce chef-d'œuvre de bon goût, de ce vêtement sobre et chaste, qu'on pourrait sculpter sans y rien changer, les lourdes simarres de brocart bordées de plumes, couvertes de dentelles ou entrecoupées de velours, ne semblent plus que des décorations de théâtre, des excentricités de harems orientaux, des pompes de cour qui veulent être riches pour imposer davantage aux foules.

Mais dans ces trois galeries de vêtements, où se porte surtout la foule? Ce n'est pas, naturellement, vers les vêtements d'homme, d'une si incontestable laideur; ni du côté de la chapellerie, dont les grotesques produits doivent tant étonner un barbare artiste comme le shah de Perse, et n'ont d'attrait que pour les sauvages qui les arborent, avec orgueil, avant tout autre vêtement. Ce n'est pas même vers la classe de la cordonnerie, dont les petits souliers font rêver de Cendrillon. Serait-ce vers la bijouterie? Notre bijouterie d'or est en pleine décadence, à côté des bijoux italiens. Cela tient à ce que les femmes françaises n'aiment plus que les diamants. On peut soupçonner un grand nombre d'entre elles de n'estimer leur mari que d'après la grosseur ou le nombre de ceux qu'il peut leur donner. Aussi la galerie des joailliers a-t-elle toujours beaucoup de visiteuses pour admirer ces

Digitized by Google

colliers ruisselants de lumière cristallisée, dont plusieurs renferment d'anciens brillants ayant appartenu aux joyaux de la couronne, ou ces fines dentelles métalliques dans lesquelles des diamants sont tissés.

Pourtant, ce n'est pas encore là qu'est la foule. Non ; c'est autour des poupées, de ces poupées sottes et grotesques dans leurs atours extravagants, sous leurs robes raides de lourdes étoffes qui font autour de ces naines des plis trop gros, et dont les grosses têtes d'anges bouffis et frisés vous regardent avec des yeux toujours fixes dont les paupières ne s'abaissent jamais, et démesurément grands relativement à des bouches uniformément rouges, trop petites, même pour le sourire. Voilà où s'arrêtent les mères et les filles, grandes et petites, les demoiselles à marier comme les jeunes femmes..., tandis que plus loin il n'y a personne autour des vitrines de fleurs qui sont des rêves de l'Eden, où l'on oublie que toutes ces efflorescences, qu'on croirait vivantes, ne peuvent être d'un même temps dans un même lieu.

Au fond de ce goût pour la poupée est tout le mystère féminin. Ce goût est général. Partout où il y a des poupées au Champ-de-Mars, les femmes se portent en foule, qu'il s'agisse des maquettes préhistoriques de M. Hamy, ou de celles des sauvages tatoués de la Nouvelle-Zélande exposées par l'Angleterre. S'il n'y a point de femmes au rayon de la librairie, c'est qu'il n'y a point de poupées ; si elles se portent en grand nombre au palais des beaux-arts, c'est que, là encore, est la poupée-statue, sans couleur, mais à trois dimensions, ou la poupée-tableau, coloriée, mais sans épaisseur. La représentation humaine, la représentation concrète de la vie seule leur plaît. C'est la seule chose qu'elles comprennent. La poupée, c'est déjà la marionnette, la forme rudimentaire du théâtre ; et le théâtre les amuse, parce que l'acteur, l'actrice sont des poupées vivantes, qui répètent un rôle, comme la femme elle-même, dressée par l'éducation à ne dire jamais ce qu'elle pense, à ne se point montrer ce qu'elle est, à débiter le catéchisme conventionnel de la convenance ou le traité de la civilité puérile et honnête, sans

Digitized by Google

rien savoir ni regarder au delà. Pour la poupée, il n'y a en réalité qu'une seule vertu, c'est d'être bien habillée pour jouer son rôle.

Les expositions étrangères. — *La Belgique.* — En 1867 et en 1878, le plan du palais de l'Exposition avait permis de ranger tous les produits similaires de toutes les nations dans des galeries circulaires et tous les produits de chaque nation dans les mêmes galeries transversales. Pour observer le même ordre cette année, il eût suffi de rapprocher le dôme central du centre du jardin, jusqu'à la hauteur des deux galeries Rapp et Desaix, qui séparent le palais central de ses deux ailes. Il est à regretter qu'on ne l'ait pas fait. Car il résulte du classement adopté, ou que chaque section étrangère est isolée chez elle, ou que ses produits sont dispersés partout, ce dont tous les étrangers se plaignent avec droit.

Aussi, tandis que la plupart des industries belges sont, dans la section de la Belgique, isolées de leurs congénères des autres pays, il y a des machines belges dans la galerie des machines, des wagons belges dans la galerie des chemins de fer, de la métallurgie belge dans la galerie métallurgique. De même, l'instruction publique, l'exposition pénitentiaire, les pianos, tous les arts libéraux belges, ont leur installation au palais des arts libéraux, comme les artistes belges ont leurs statues ou leurs tableaux au palais des beaux-arts. C'est une complication énorme qui empêche de saisir l'ensemble de l'état économique et social de chaque pays.

Dans la section belge, l'industrie des tissus prend la première place, mais ce sont des tissus de vente courante, solides, peu brillants, mal faits pour attirer l'attention dans ces grands concours qui sont le triomphe des produits artistiques. Des pièces de coton, de toile, de drap, même de beaux services de table ou de fins mouchoirs, ne flattent pas les yeux du public et échappent à sa compétence. Encore moins peut-il s'arrêter à contempler des fuseaux couverts de filés de laine, de coton, ou de lin. Aussi s'arrête-t-on peu dans la salle

Digitized by Google

où sont exposés ces produits de l'industrie belge. Une salle entière est consacrée à la draperie et Verviers y tient une place considérable. Pour juger de tels produits, il faudrait les palper, mieux encore, les user, et le jugement qu'on en porterait, même alors, dépendrait du prix qu'ils coûtent. Tous les pays peuvent faire de belles et fines étoffes, ou des étoffes solides. Leur supériorité consiste à les établir au meilleur marché à qualité égale. C'est la supériorité de la Belgique; mais elle est difficile à apprécier sous le verre de ses vitrines.

Il en est autrement de ses industries d'art, comme les bronzes, les cuivres, les fers ouvragés, et la Société d'éclairage de Liége n'a de rivale, pour le grand style de ses lustres et de ses lampes, que la maison Pilate, de Bruxelles.

Les glaces de Courcelles rivalisent avec celles de St-Gobain et de la Chapelle. Les verreries de Jemappes tiennent un beau rang. Le salon de la céramique est remarquable par la variété et la perfection de ses produits charmants. On y trouve représentés, presque copiés, les types des autres nations; c'est pour cela même que l'originalité semble faire défaut à la Belgique, qui n'a pas d'école céramique qui lui soit propre et se distingue des autres par son style et son coloris. Les produits de la manufacture Boch n'en sont pas moins remarquables. Elle expose toute une collection de faïences, bleu de Delft, qui soutiennent la comparaison avec tous les types analogues. Je préfère toutefois les belles faïences chagrinées ou maroquinées de la maison Mouzin, d'un coloris si doux et si sobre, sur de beaux fonds d'ivoire crémeux. Elle a exposé des pièces remarquables par leurs proportions. C'est là le grand écueil des procédés céramiques : elle en a triomphé victorieusement.

Les tapisseries de Malines soutiennent la vieille renommée flamande et peuvent lutter avec les tapisseries des Gobelins et de Beauvais. Elles sont supérieures à celles d'Aubusson, qui vise une clientèle plus nombreuse et doit abaisser ses prix pour l'étendre.

Une industrie toute belge est celle du fer émaillé imitant la faïence. La maison Desolmes est arrivée au trompe-l'œil.

Digitized by Google

Il faut toucher certains de ses produits pour en reconnaître la nature métallique.

L'inventeur de cette industrie, M. Moll, soutient hardiment la concurrence de ses rivaux, qui n'ont été d'abord que ses imitateurs.

La maison Damman et Vascher a exposé de superbes parquets en marqueterie, et M. Evrard, de Bruxelles, des cheminées de marbre, d'un beau style, encadrant des appareils de chauffage dont la Belgique a longtemps seule connu l'usage et dont elle a donné aux autres nations l'utile et confortable exemple.

Mais la Belgique triomphe surtout avec ses batistes, ses broderies, ses dentelles admirables. Deux voiles de mariée, au point à l'aiguille, exposés par deux maisons de Bruxelles, sont dignes de fiancées royales; des budgets royaux peuvent seuls les payer, sauf peut-être ceux de quelques Américains enrichis par les monopoles des chemins de fer ou du pétrole.

Tout cela doit suffire à la gloire des Flandres et garantir la vieille renommée industrielle dont elles ont le droit d'être fières, depuis le premier essor de leurs républiques au XV^e^ siècle.

L'Angleterre. — L'Angleterre peut s'enorgueillir des belles cristalleries Daniell et Webbs. Celle-ci expose des lustres de style vénitien, mais d'un coloris plus sobre et de formes plus simples, avec des cristaux opaques qui ressemblent à de l'ivoire incrusté. Mais ses cristaux à pointe de diamant, popularisés par le verre coulé, sont devenus vulgaires en France.

La Compagnie anglaise a de belles faïences à fond d'ivoire chagriné; mais ses faïences à filets d'or, imitant des émaux cloisonnés, ne peuvent tromper personne. Ses porcelaines décorées, aux fonds vermiculés ou parcheminés, semblent vouloir lutter avec notre Sèvres, mais sont en retard d'un quart de siècle sur notre manufacture nationale, qui était alors en pleine décadence. Les maisons Cupeland, Doulton et Thomas Gaulton ont exposé des produits d'une belle moyenne.

De jolies terres cuites des frères Arup semblent inspirées

Digitized by Google

directement des figurines de Tanagra pour la finesse, avec plus de variété dans les sujets et les attitudes et des groupes plus compliqués.

Il ne faut rien dire des meubles anglais, sinon qu'ils sont absents. Ceux qui se montrent à l'Exposition sont d'une simplicité réellement trop évangélique. Rien à dire non plus de ses orfèvres, mais un de ses bijoutiers a exposé de jolis modèles.

L'exposition des tissus anglais, bien que très incomplète, remplit un assez grand espace. Ses cotons imprimés jouent le velours peint; ses beaux services de table fleuris sont très doux à l'œil; ses riches peluches, ses velours gaufrés tiennent un rang remarquable. Si ses vieux points sont en décadence et deviennent des curiosités archaïques, ses guipures, ses points d'Irlande, à des prix moins élevés, sont abordables à un plus grand nombre de bourses. En Angleterre, comme autre part, la dentelle au métier a limité le nombre des anciennes dentellières au fuseau ou à l'aiguille, dont le métier devient une industrie d'art et dont les produits s'adressent au très petit nombre.

Une grande partie de l'espace réservé à l'Angleterre est occupée par ses colonies du Pacifique, où la foule se presse surtout pour voir la maquette des Maoris de la Nouvelle-Zélande, très beaux sous leurs tatouages.

La Hollande. — Est-ce grâce à une absence systématique ou très générale de ses industriels, que la Hollande semble n'avoir eu à nous envoyer que ses liqueurs ou les produits de ses brasseries, dont les expositions, tapageuses et pittoresques, détournent l'attention de toutes les autres qui ne l'attirent par aucun caractère spécial. C'est correct, sage, mais très semblable à ce qu'on voit partout.

Le Danemark, la Suède et la Norvège. — Le Danemark n'occupe qu'une petite salle, où la manufacture royale de Copenhague expose des faïences, d'un bleu pâle très doux, inspirées sinon imitées du type de Delft. En face, la maison Brug et Grondell rehausse d'or des bleus plus intenses. La belle orfèvrerie Cristosen a des formes originales, et le Da-

Digitized by Google

nemark nous montre des filigranés d'argent, dont nous retrouverons les analogues en Norvège ; c'est un produit tout scandinave. Ces bijoux à petites pendeloques en forme de cupules font penser aux sonnettes que les Juives attachaient à leurs talons, ce que le prophète Ésaïe leur reprochait avec toute l'amertume d'un Juvénal.

Les terres cuites, très fines, de la maison Ipsen Enke, de Copenhague, semblent les sœurs des terres cuites de la maison Arup de Londres.

Une grande parenté se trahit à tous égards entre les trois peuples scandinaves, qui constituent une seule unité ethnique bien nettement distincte. On retrouve en Suède et surtout en Norvège à peu près tout ce que nous montre le Danemark : les mêmes bijoux filigranés à pendeloques, le même niveau industriel général, les mêmes faïences, le même mobilier, et à peu près les mêmes matières premières, avec les fourrures en plus.

Autriche-Hongrie. — Si l'industrie autrichienne semble manquer d'originalité, c'est justement par ce fait que, ne constituant pas un groupe ethnique, elle contient des éléments trop disparates. En revanche, chacun de ces éléments a son caractère propre, son empreinte locale très profonde, mais qui se traduit spécialement par certains produits.

La Bohême a ses admirables cristaux, d'un si riche coloris, d'une si merveilleuse délicatesse. On se demande pourquoi on ne revoit pas, en 1889, les verres irisés qu'elle avait exposés en 1878.

La Hongrie a le monopole des faïences d'un type très particulier et très riche, qui ne ressemble à rien de ce qu'on voit autre part.

Quant au reste des produits de ces deux pays, ce qui n'est pas d'importation française est allemand d'origine.

L'Espagne. — Si également l'Espagne semble manquer de caractère propre, c'est peut-être que ce peuple, fier dans son isolement, ne nous a rien envoyé de ce qui procède de son génie local et répond à ses propres besoins, à ses usages traditionnels très tenaces. Car, dans les produits similaires

Digitized by Google

aux nôtres, il garde un cachet qui lui est spécial. Ses bijoux sont graves, aux formes ramassées, massives, d'ornementation sobre, sans clinquant. Les ors sont mats; les formes, d'inspiration plutôt romaine que française. L'Espagne garde ses fantaisies pour les grands éventails de ses *senoras* et paraît affectionner l'alliance des couleurs vives et des couleurs sombres, surtout du noir. Ce n'est pas sans raison qu'on se représente toujours l'Espagnole, comme le fait le peintre Mélida, en robe jaune ou rose couverte de ces blondes noires qui lui appartiennent traditionnellement.

L'Italie. — L'Italie possède deux ou trois sortes de produits pour lesquels elle reste sans rivale. Chaque province a le sien. Rome a ses superbes bijoux d'or, inspirés de modèles antiques trouvés à Pompéi ou même des beaux types égyptiens. Elle a aussi ses mosaïques très fines, en petites pierres cubiques sur fonds blancs ou clairs, qui lui restent spéciales, car nulle part, peut-être, on ne pourrait en établir au même prix. Les mosaïques florentines sont plutôt des incrustations, que l'antiquité n'a peut-être pas connues, mais dont Florence peut avoir reçu les premiers modèles de l'extrême Orient par Constantinople. Venise a ses miroirs biseautés, ses cristaux de couleurs si vives, si délicats, si légers, qu'ils semblent des bulles de savon prêtes à se briser; ainsi que toutes ses verroteries éclatantes, ornement clinquant et peu coûteux de ses femmes, qu'à l'exemple des Phéniciens, elle a répandues dans le monde entier sous forme d'échanges contre les produits locaux. La perle de Venise a été longtemps une sorte de monnaie courante dans les pays barbares, comme la perle phénicienne; mais Paris lui en a enlevé le monopole.

Florence, Rome, Venise, Turin ont leurs écoles d'artisans pour le meuble sculpté de toutes les époques et de tous les bois. Redevenus imitateurs fidèles des vieux modèles de la Renaissance, que, sous l'influence des modes de Paris, ils avaient eu le tort d'abandonner, ils manquent d'invention pour créer des types nouveaux, qu'ils empruntent à Paris, mais qu'ils exécutent avec une habileté de main remarquable.

Il en est de même de leurs incomparables modeleurs, sous

Digitized by Google

la main desquels le marbre semble se pétrir, devenir plastique, mais qui manquent de goût dans le choix de leurs modèles, et se donnent la peine d'exécuter, dans leur beau marbre de Carrare, au grain de neige fine, des figurines dignes tout au plus de la terre cuite.

Enfin, Milan a ses belles soies; unies ou brochées ton sur ton, souples et fortes, qui font de si beaux plis et drapent si élégamment la taille élancée des Milanaises, qui les préfèrent aux soies françaises, trop apprêtées.

La Russie. — La Russie montre une originalité puissante. Elle a une céramique particulière, étrange, singulier mélange de goût oriental et de goût occidental, où l'inspiration des modèles japonais semble s'empreindre de gauloiserie parisienne, sur un fond, très national, de tradition byzantine.

Les bronzes, extraordinairement fouillés, que la Russie expose, donnent occasion de constater une fois de plus les contradictions des critiques d'art et l'incertitude de leurs jugements. Trouvés admirables par les uns, ces bronzes sont traités de modelages insipides par d'autres. Ils sont singulièrement réalistes, tous ces petits hommes aux physionomies de moujicks ou de cosaques, de même que leurs petits chevaux, leurs chiens, jusqu'aux ours contre lesquels ils luttent. Tous ont une intensité de vie remarquable ; les traîneaux, les droïkas, volent sur le sol ou sur la neige. Ces gens-là parlent, agissent. On sent le vent dans leurs cheveux ou dans les crinières des chevaux. Ces laideurs sont vraies, sincères, sans exagération voulue et point du tout bêtes ni vulgaires, comme celles de beaucoup de nos sculpteurs réalistes. Sous les détails des costumes et sous les contractions des mouvements disparaissent les méplats, comme les rondeurs. Il ne reste que des angles sortants ou rentrants, par lignes brisées; c'est tout le contraire de la morbidesse de modelé des bronzes français, tout le contraire des marbres italiens. Certaines terres cuites, certaines faïences ont cette allure vivante et violente, sans être jamais aussi absolument anguleuses.

On se demande même par quels procédés le fondeur russe

Digitized by Google

peut faire pénétrer le métal dans tous ces coins et recoins, toujours aigus ; combien de pièces il faut au moule pour en dégager l'œuvre fondue. Car ces groupes forment des dédales inextricables de vides et de pleins sans continuité. Le mystère de leur production étonne plus encore que leur dessin haché comme celui des dessins à la plume dont ils ont l'énergique réalité.

De belles mosaïques montrent dans la Russie l'héritière directe des traditions byzantines, que l'Italie a recueillies d'un autre côté. Ces marqueteries originales sont de véritables mosaïques en bois, décorées d'incrustations de nacre, d'agate, de malachite et presque japonaises.

L'orfèvrerie russe, riche mais un peu lourde, semble abuser de la matière, comme celle de tous les jeunes peuples où existent de grandes fortunes plébéiennes rapidement acquises et rivales des fortunes aristocratiques.

La joaillerie russe n'est caractéristique que par ses produits les plus populaires, analogues à ceux des peuples scandinaves ou orientaux ; ce sont encore des filigranés d'argent ou des chaînettes à grelots rappelant les chapelets de sequins des Levantines. Elle dispose de toute la série des pierres précieuses de l'Oural et de la région Caspienne, non seulement de la topaze, de l'améthyste et du grenat, mais aussi du rubis, du saphir, de l'émeraude, et surtout de la turquoise et de la malachite. C'est toute une gamme, très variée, qui offre aux bijoutiers russes des ressources originales.

Les étoffes russes cherchent à imiter nos soieries de Lyon, avec moins de variété et d'invention ; mais elles sont riches de ton, lourdes, à plein la main. C'est le vrai drap de soie, où la matière n'est pas ménagée. Le goût byzantin se révèle dans des brocarts à fleurs sur fond d'or, par des draps d'or unis qui font penser aux somptueux costumes de la cour de Byzance au moyen âge, qui se répandirent, par l'intermédiaire des Vénitiens, dans les cours d'Italie, d'Espagne, de France et d'Angleterre, à partir du règne de Charles-Quint.

Quant aux tissus de coton, ils ont une originalité plus nationale. On y sent le goût des peuples enfants pour les

Digitized by Google

couleurs vives, pour le rouge surtout. Partout domine ce rouge, unique, imperturbable. Il forme le fond sur lequel s'étend ou s'emmêle la gamme de toutes les autres couleurs. Éclatant, sans être dur, il se fond avec elles par leur dissémination en filets, en petites plaques, comme dans les châles de l'Inde ou les tapis de Perse, où les couleurs les plus vives s'harmonisent par leur éparpillement dans une teinte résultante, très riche et très chaude, mais point criarde.

La Russie enfin, plus que tous les autres pays du Nord, a le monopole des fourrures splendides. Elle en fait des vêtements, des tapis, des meubles, des tentures. C'est sa richesse nationale et son industrie caractéristique qu'on ne peut lui disputer.

Les Levantins. — Déjà la Russie confine à l'Orient, a des affinités avec lui. Il en est de même de toutes les contrées qui ont subi le joug des Turcs. Entrer en Roumanie, c'est être déjà dans cet Orient qu'on a appelé si longtemps le Levant. C'est, en effet, sur un fond oriental que s'est étendue une couche de civilisation occidentale encore peu profonde. Le vernis étranger est tout d'importation française ; au-dessous, l'industrie locale, rudimentaire, toute traditionnelle, garde ses vieux procédés comme ses vieux produits, qui répondent aux habitudes des populations, à leurs vieux costumes, riches et élégants, qu'elles auraient bien tort d'abandonner pour les nôtres. Dans ces costumes semi-turcs, semi-grecs, s'harmonisent les velours richement brodés, les belles soies souples, les gazes aux plis collants, chiffonnés, les ornements d'or ou d'argent.

Des nuances seulement séparent la Roumanie de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce. Tous ces peuples, qui ont si longtemps vécu ensemble sous le même joug et passé successivement de la civilisation byzantine à la sujétion turque, ont pris et gardent un niveau commun dans leur industrie locale et leur état social. Races éclipsées après avoir été dominantes, la barbarie s'est étendue à leur surface; le fond a gardé l'empreinte d'une antique civilisation, encore incomplète, et plus artistique qu'industrielle. Alexandre régnait

Digitized by Google

sur ces contrées, quand il assujettit la Grèce et conquit cette Asie qui les a conquises à son tour, par une sorte d'inévitable retour des destinées.

De là ce caractère mixte entre les peuples d'Europe et d'Asie, qui leur est resté comme une empreinte ineffaçable.

Si leurs costumes, leurs bijoux diffèrent à peine, et seulement dans les limites des variations de la mode locale, elles ont toutes un produit qui leur est commun, et qui semble affirmer leur identité d'origine et de fortune: c'est le tapis qui, dans tout l'Orient, semble faire le fond même de la vie domestique. Depuis des époques inconnues, l'Orient a vécu, mangé, fumé, dormi sur ses tapis. Ils devaient exister aux temps chaldéens et assyriens. Ils devaient couvrir les parois d'Ilion, comme ceux des tentes grecques. Le tapis est le trait commun de tous les peuples qui ont subi la domination musulmane; il semble lié au fatalisme de l'islam. On ne conçoit le Turc qu'à cheval ou couché. L'Oriental marche à peine; il le fait gravement, lentement,ne se promène jamais. S'il marche, c'est vers un but et il y court, si Allah l'a écrit ; autrement, il rêve immobile, accoudé sur ses coussins.

Avec le tapis, une même industrie, d'un caractère tout spécial, et très artistique, règne dans tout l'Orient, sous des formes identiques. On la retrouve au Maroc et à Tunis, comme au Caire,avec des nuances à peine sensibles.Peu différente encore en Perse,elle ne semble se modifier sensiblement que dans l'Inde. Si les produits authentiques de ce monde se ressemblent, comme leurs procédés de fabrication, les imitations en sont si faciles, par nos moyens industriels, que l'Europe fabrique aujourd'hui la plus grande partie des produits qui se vendent dans les bazars du Levant, d'où ils nous reviennent comme orientaux d'origine. Voilà pourquoi il est si difficile d'exécuter le règlement de l'Exposition, qui autorise la vente des produits orientaux authentiques et défend celle des produits européens; car si une bonne partie des objets vendus comme orientaux dans la section du Maroc, de Tunis, d'Algérie, d'Égypte, sont, en effet, de fabrication parisienne, c'est que Paris en fournit depuis long-

Digitized by Google

temps tout l'Orient à bien meilleur compte qu'il ne les fabriquerait lui-même, avec ses procédés rudimentaires.

L'extrême Orient. — Il en est autrement des pays de l'extrême Orient, la Chine, le Japon, le Cambodge, l'Annam. Ceux-là, au contraire, fabriquent à meilleur marché que nous. Il y a donc plus d'avantages à importer leurs produits qu'à les imiter. Paris est inondé, depuis longtemps, de porcelaines et de faïences authentiquement japonaises et chinoises, que les Japonais et les Chinois fabriquent pour nous, à notre goût. C'est surtout leur pacotille qu'ils nous envoient ainsi, avec leurs éventails, leurs parasols, leurs lanternes de papier, et ces mille bibelots qui, dans les bazars japonais, se vendent à des prix si minimes que l'industrie parisienne ne pourrait leur faire concurrence. Mais en Chine et au Japon, comme chez nous, existe une industrie supérieure, exécutée par des artisans de choix, selon les grandes traditions de l'art local.

La Chine a eu de nombreuses écoles successives de céramistes, dont les noms sont bien connus, comme les types qu'ils ont fabriqués. On peut suivre cette histoire au Musée Guimet. La Chine n'est pas arrivée de prime-saut à réaliser toute la gamme des couleurs qu'elle emploie. Le bleu est sa plus ancienne conquête, puis sont venus le rouge et le jaune ; le vert n'a été obtenu qu'à une époque relativement récente. Le Japon semble avoir hérité de tout à la fois, et bientôt a dépassé ses maîtres. Il a donné aux modèles chinois une harmonie supérieure, un éclat plus doux et des formes plus parfaites, plus sympathiques à notre goût européen.

De même, l'industrie du bronze, connue très anciennement en Chine, a été merveilleusement perfectionnée au Japon, comme richesse et finesse de détails, ou variété des formes. Il est arrivé à donner une vie intense aux monstres chimériques, éclos dans l'imagination chinoise, qui n'étaient d'abord que grotesques et bons enfants, et dont le Japon a su varier indéfiniment les concepts étranges, avec une sorte d'idéalisme renversé qui réalise la beauté par l'excès même de la laideur, en vertu d'harmonies mystérieuses de contours qu'on ne par-

Digitized by Google

vient pas à s'expliquer. Ce sont les chimères, les gorgones, les hydres, les faunes, les satyres, les titans hécatonchires des Grecs, dépouillés de la beauté plastique, poussés à l'excès, au noir, à l'extrême. Il y a du Grec chez les Japonais par la faculté énorme d'invention, la puissance d'imagination créatrice. Les Japonais sont aux Chinois ce que les Grecs ont été aux Égyptiens : l'infinie mobilité après la perpétuelle immobilité. Leurs imitateurs d'abord, ils sont presque aussitôt devenus leurs maîtres.

Il en a été de leurs étoffes comme de leurs bronzes et de leur céramique. Le Japon a vite dépassé la Chine, sinon par la souplesse du tissus, du moins par l'harmonie des couleurs claires, l'intensité douce des tons dans les couleurs foncées, l'accord merveilleux des unes et des autres, dans leurs brochés multicolores. Le Japon, en cette voie, n'a d'émule que notre industrie lyonnaise, tandis que la Chine garde la supériorité des tons purs, que les Milanais revendiquent contre nous en Europe.

Le Cambodge, l'Annam sont des pays barbares auprès de la Chine et du Japon. Au Champ-de-Mars, cette infériorité éclate. C'est le luxe des ors qui remplace l'harmonie des couleurs. Le travail patient tient lieu d'inspiration et d'art, dans ces bois curieusement fouillés de dessins monotones, dans ces cuivres finement ciselés où se répètent éternellement les mêmes motifs, d'après les mêmes modèles, mais toujours avec une sûreté de main impeccable, qui a la régularité de l'action mécanique, avec plus de souplesse, de grâce, de velouté dans l'exécution, et une fidélité, en quelque sorte hiératique, aux procédés traditionnels.

Les Amériques. — Les États-Unis de l'Amérique du Nord occupent une bonne partie des galeries situées entre le palais des industries françaises et le palais des arts libéraux. Leur exposition, à côté de celle de l'Italie, semble vide et froide ; car, tandis qu'en Italie l'art a de vieilles racines, restées vivaces, il ne fait que de naître en Amérique ; et c'est l'art seul qui séduit dans les expositions. La céramique américaine est encore rudimentaire, du moins à en juger par ce

Digitized by Google

qu'elle a envoyé. Les formes sont communes, les types peu variés. Elle a copié et reproduit des modèles empruntés à l'Europe; elle n'en a pas créé.

Son orfèvrerie est lourde, embarrassée de trop de matière, comme celle de la Russie. C'est le cas de dire : ne pouvant la faire belle, on la fait riche. Son industrie des tissus existe à peine, sous les formes les plus communes. En dépit de son protectionnisme agressif contre nos exportations, elle ne peut se suffire qu'en se privant. L'art du mobilier y reste à l'état d'enfance. S'il y a déjà beaucoup de confort, le confort anglais en Amérique, il lui faut emprunter le vrai luxe, le luxe artistique à l'Europe, à laquelle, du reste, ses matières premières lui permettent de l'acheter sans s'appauvrir. Quelques-uns des produits de son sol lui sont spéciaux. Elle a, entre autres, dans une forêt fossile de ses montagnes, une mine d'agate végétale d'une grande beauté qui prend un poli admirable et dont elle fait des dessus de table du plus riche coloris.

Si chaque pays se contentait de vendre aux autres ce qu'il produit naturellement, ou ce que sa population est capable de produire, en échange des produits des peuples voisins, sans s'enfermer de barrières douanières qui ont l'effet désastreux des digues le long des fleuves, la somme de jouissances que pourrait se partager l'humanité serait bien plus grande et bien des conflits internationaux, bien des crises économiques, qui sont des désastres au même titre qu'autrefois les famines, pourraient être évités.

Les républiques de l'Amérique du Sud. — Si les pavillons des républiques américaines du Sud et du centre sont remarquables par la variété de leurs plans et de leurs décorations extérieures, rien, au contraire, de plus uniforme que les produits exposés à l'intérieur. On croirait d'abord que ces produits, venus de contrées si différentes en latitude et en longitude, devraient présenter les plus grands contrastes. Il n'en est rien, du moins à première vue, et pour le visiteur incompétent et superficiel. Car toutes exposent des produits de eurs mines, et partout les minerais des mêmes métaux se

Digitized by Google

ressemblent, ils ne diffèrent qu'en richesse. Toutes exposent les bois de leurs forêts, mais ces bois, bien que d'essences souvent très diverses, ne diffèrent que lorsqu'ils sont travaillés. Aussi preque toutes ont pris soin d'en avoir des cartes d'échantillons, c'est-à-dire montrent quelque pièce de marqueterie où tous ces bois sont représentés. Des ébénistes seuls peuvent s'y intéresser spécialement. Il faut pourtant parler d'une merveille du monde végétal, exposée par la République Argentine. C'est une seule planche, mais d'une épaisseur de deux mains, sur 6 mètres de long et 1m60 de large, taillée dans le tronc d'un cèdre gigantesque. Quel âge pouvait avoir ce géant des arbres dont on se prend à regretter la destruction? Partout il y a des collections de graines. Il faut être savant botaniste pour reconnaître et nommer ces genres exotiques d'après leurs fruits. Toutes montrent des échantillons de leurs faunes, et leurs expositions réunies feraient un musée de zoologie déjà assez complet. Au fond, leur but réel a été de nous apporter des échantillons de leurs produits agricoles d'importation européenne, leurs variétés d'avoine, les laines et les peaux de leurs moutons et de leurs bœufs. Car c'est cela surtout qu'elles veulent vendre à l'Europe en échange de ses objets de luxe, avec du café, du sucre, de la gomme élastique, du cacao, que tout le monde connaît trop pour s'y intéresser sans quelque but commercial particulier.

Cependant, il y a, dans les pavillons des républiques américaines, un perpétuel courant de visiteurs. On entre là en passant, séduit par l'apparence du palais, et l'on en sort sans grand profit, n'y ayant gagné que plus ou moins de fatigue, car c'est de toutes ces expositions de produits lointains qu'on pourrait dire qu'au moins en apparence : Plus ça change, plus c'est la même chose.

CLÉMENCE ROYER.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

UNE QUESTION

La nouvelle gare de Bruges, inaugurée en 1886, a été beaucoup critiquée. Elle est de style ogival, et la presse, dans l'ensemble de ses appréciations, a déclaré ce style impropre à des installations toutes modernes, telles que des gares, et sans doute aussi des entrepôts ou des palais quelconques, des habitations de ville ou de campagne.

Mais il est à remarquer une chose : les écrivains hostiles à l'art ogival ainsi employé n'ont pas donné un seul argument de nature à appuyer leur opinion. Un seul, c'est peut-être exagérer : on a raillé, on a déclaré le style « impossible », on a essayé de faire de l'esprit sur ce style pittoresque, mais « démodé et vieilli ». Il semble que des raisons de cette valeur ne soient pas encore de nature à convaincre le public de la mort irrémédiable de cet art-là.

J'ai eu l'audace d'affirmer que l'architecture ogivale est la seule originale des siècles modernes [1]. Cette affirmation n'était pas difficile à soutenir. Depuis que l'ogive a été abandonnée, pour revenir aux formes antiques en les variant, pour les mettre autant que possible d'accord avec les idées du temps, nous avons eu presque partout en Europe une « renaissance »; cette renaissance a donc consisté à retourner en arrière d'un ou deux milliers d'années, à chercher des inspirations architecturales dans l'antiquité grecque et romaine, en mépris de l'art ogival, considéré comme barbare. Depuis, la renaissance s'est relâchée, s'est transformée en libre fantaisie, et a produit les styles fleuris, élégants, fantasques et baroques, qui ont régné jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. A ce moment, il y eut une nouvelle évolution en arrière, et le style Empire, froid, triste et prétentieux, remplaça rapidement

[1] *Revue de Belgique* du mois d'octobre 1885.

Digitized by Google

l'art décoratif qui sévissait en France, et, par imitation, presque partout en Europe.

De la Renaissance jusqu'à nous, il n'y a rien eu de personnel au temps, à l'esprit, au caractère des populations; il n'y a eu que des engouements, des imitations maniérées, des modes. Les styles Louis XV et Louis XVI, en Belgique, en Allemagne, en Hollande, dans le mobilier comme dans l'architecture, juraient avec les tendances de l'esprit et les mœurs. On était entraîné à suivre le courant, la France, depuis longtemps déjà, donnant « le ton » à l'Europe. Mais cette manie de contrefaçon plus ou moins heureuse ne répondait ni aux exigences climatériques, ni au goût particulier des races du Nord. Notre architecture avait toujours affecté un style plus sobre et plus sévère; en France même, où cependant on cherchait la grâce, maniérée par nature, c'est surtout Paris le fantaisiste qui inventait les contournements et les arabesques, qui donnait à l'architecture un aspect de frivolité et d'inconséquence significatives. Les villes de l'Est, de l'Ouest, du Midi, en conservant leurs tendances particulières, conservaient aussi davantage leur vieille architecture. Mais la mode devait triompher presque partout; de sorte que les formes austères furent définitivement remplacées par les élégances blanches et dorées de l'art parisien.

L'enseignement nous vint encore de France; dans les temps actuels, et depuis la Révolution, c'est l'art antique, impérieusement, qui sert de modèle aux jeunes architectes; c'est sur des règles exclusives que la construction semble basée. La réaction nouvelle a eu pour résultat un mélange de styles étrange, qui produisit une *olla-podrida* architecturale.

En somme, nous n'avons point d'architecture moderne, si ce n'est peut-être dans l'aménagement des habitations privées. Les progrès extraordinaires de l'industrie, le mouvement énorme des idées, les rapports internationaux, les nécessités des constructions spéciales n'ont guère inspiré les artistes. Ils se contentent toujours de reprendre les lignes droites ou courbes de l'art antique, en les appropriant autant que possible aux besoins de l'industrie. C'est ainsi que la colonne grecque et le plein cintre romain ont été employés pour les édifices destinés à l'exploitation des chemins de fer. On n'a pas trouvé absurde de se servir de ces profils si connus, de ces baies symétriques qui semblent faites à l'emporte-pièce. Demander des modèles à Athènes ou à Rome, écouter les conseils des peuples qui n'avaient rien de commun avec nous,

Digitized by Google

cela n'a pas fait ricaner les critiques. Mais revenir à la seule architecture vraiment moderne, l'architecture ogivale, pour l'approprier à nos mœurs, cela a paru absolument grotesque.

Pourquoi? Personne ne s'est donné la peine de le dire. Rire a paru suffisant.

L'art ogival manque-t-il de ce qu'il faut pour servir à des constructions hardies, monumentales? Mais il n'y a pas eu d'art plus éloquent, plus puissant, plus délicat et en même temps plus grandiose : quelle époque autre que le moyen âge a vu s'élever ces cathédrales couronnées de flèches élégantes, ces hôtels de ville si riches, avec leurs beffrois découpés à jour, ces entrepôts et ces halles aux proportions colossales, ces châteaux et ces fermes qui semblent avoir été inventés pour marier leurs lignes pittoresques aux ondulations du paysage? Mais si les monuments et les habitations d'architecture ogivale disparaissaient de la vieille Europe, elle n'aurait plus à montrer aux touristes que des édifices de contrefaçon et des maisons vulgaires, plates, sans physionomie.

D'où vient alors ce ricanement général quand on parle de revenir à l'ogive? C'est un sentiment qui s'est développé à l'école, où l'enseignement est resté classique; ce n'est pas une conviction réfléchie, avec ses arguments bien pesés. On rit aujourd'hui de l'architecture ogivale comme on riait en France, en 1828, de l'art de Raphaël et de la poésie de Racine, comme on riait sans doute à Paris, en 1780, de Rembrandt et de Jordaens.

Il ne serait pas inutile d'avoir sur cette question intéressante un avis qui ne fût pas un haussement d'épaules : quelles sont les raisons qui font considérer l'art ogival comme en désaccord avec l'industrie et les mœurs modernes?

Peut-on faire appel aux esprits hostiles à la rénovation de l'ogive?

La gare de Bruges est là, avec ses beautés et ses défauts. Un homme compétent et convaincu ne dira-t-il pas pourquoi le style de cet édifice est en contradiction avec sa destination toute spéciale? Sont-ce des aveugles ceux qui ne perçoivent pas cette contradiction? Pourquoi se refuser à éclairer les intelligences qui ne voient pas le non-sens de faire pénétrer une locomotive, suivie de son train de voitures, sous une armature de fer et entre des murailles de pierres et de briques, qui font penser aux grandes halles du xv^{e} siècle?

Ne veut-on pas avouer que la question ainsi posée est embar-

Digitized by Google

rassante? Ce serait une singulière faiblesse. Convient-il de laisser penser au public que le style ogival est abandonné à cause de son infériorité, de propager cette idée, par exemple, qu'il est à peine bon pour édifier des églises ou des couvents? Et qu'enfin, la première exclamation de l'esprit moderne, devant la gare de Bruges, est : — Mais c'est une église!

Et pourquoi fait-on cette dernière observation?

Parce que les baies de la gare sont ogivales, parce que toutes les formes de l'édifice sont de cet art « gothique », auquel appartient le style des plus beaux temples du monde!

Pourquoi alors ne fait-on pas des observations analogues relativement aux gares de style classique, qui rappellent les temples païens?

Parce qu'en réalité elles ne les rappellent pas plus que la gare de Bruges ne rappelle une cathédrale. Il n'y a que les esprits absolus ou irréfléchis qui peuvent faire ces sortes de comparaisons.

Étudiez la gare de Bruges au lieu de la considérer « en passant » et avec une opinion préconçue. Toute la composition en est forcément moderne; l'auteur a dû en imaginer la distribution intérieure en homme du XIX^e^ siècle et non en artiste du XV^e^; il a dû y employer le fer, cette matière architecturale qui compte parmi les applications scientifiques de notre époque industrielle; il a dû combiner les formes de façon que l'élégance y soit alliée avec une force de résistance d'une autre nature que celle nécessitée par la construction d'un monument ordinaire : la trépidation du sol n'a-t-elle pas dû entrer comme élément de désagrégation dans la pensée de l'artiste?

Comme on le voit, la question est complexe et mérite un examen sérieux.

Il y a enfin le côté art proprement dit, c'est-à-dire la beauté, la proportion, la variété des formes, destinées à réjouir les yeux. Prétendra-t-on que l'art ogival est inférieur en ses chefs-d'œuvre aux chefs-d'œuvre de l'art antique? Si la réponse doit être affirmative, il faudra démontrer cette vérité; et sans doute cela ne sera pas bien difficile, puisqu'on assure que c'est clair comme le jour.

Le problème à résoudre est d'un domaine spécial. Les faits, les querelles philosophiques ou politiques n'y sont point mêlés; chacun de nous peut librement exprimer son avis, sans être accusé d'appartenir à l'un ou à l'autre des partis qui se disputent

Digitized by Google

le pouvoir en Belgique, en Europe. Dans les questions d'art, on a quelquefois raison, il est souvent honorable d'être réactionnaire, c'est-à-dire de revenir au sens commun quand le jugement s'est égaré. En cette question, spécialement, le mot « réactionnaire » peut être appliqué à tous ceux qui regardent en arrière, que ce soit dans la nuit des temps ou dans la pénombre des derniers siècles. L'architecture n'est point un art de progrès régulier : elle n'a pas, pour aller toujours de l'avant, assez de moyens à sa disposition. La preuve, c'est qu'après trois siècles, sauf l'emploi du fer, nous n'avons pas encore trouvé de style nouveau, ni de procédés de construction plus hardis que ceux employés au moyen âge. La réaction ayant souvent été utile, il importe peu qu'elle soit proche ou lointaine. Ce qu'on a le droit de demander, c'est le pourquoi d'un ostracisme au moins étrange, et qui ressemble plus à un parti pris qu'à une conviction raisonnée.

Telle est la question. Peut-on espérer qu'elle sera résolue par un adversaire de l'art ogival? E. LECLERCQ.

ALFRED DE RIDDER, *La cour de Charles-Quint*. Bruges, 1889. 1 vol. in-8°.

Ce volume nous a-t-il bien donné tout ce que son titre promettait? Il nous semble que non. M. De Ridder s'était proposé d'étudier l'homme privé, de nous rendre compte de ses moindres faits et gestes, en un mot, de nous montrer un Charles-Quint que nous ne connaissons pas encore, même après les doctes travaux des Robertson, des Mignet, des Pichot et des Gachard. Mais il n'est pas allé plus loin que la chambre à coucher, la chapelle, la salle à manger, les fêtes publiques et les voyages. L'homme privé cependant, quand il était dans sa bonne ville de Bruxelles, son séjour préféré, passait son temps à autre chose qu'à toujours boire, manger, dormir et prier. Et l'enfant? Pourquoi n'en rien dire, quand on sait ou quand on devrait savoir que l'enfance de chacun de nous est un miroir magique où vient se refléter notre avenir? Les renseignements n'auraient pas manqué à M. De Ridder, s'il avait pris la peine de s'en enquérir, s'il avait logiquement passé les sources imprimées en revue avant de se lancer à la recherche de l'inédit. Ce n'est pas tout que d'aller frapper à la porte des Archives du royaume, d'avoir recours à la complaisance des conservateurs de ce vaste dépôt; il faut encore du flair, de la chance, énormément de patience et une grande habitude dans le maniement des vieux papiers, pour arriver, après un temps relati-

Digitized by Google

vement long, à un résultat appréciable. M. De Ridder l'a éprouvé après tant d'autres qui jurent, mais un peu tard, qu'on ne les y prendra plus.

Que valent, en effet, pour l'appréciation de Charles-Quint comme homme privé, les extraits des comptes de sa garde-robe, de son argenterie, de sa cuisine, de son aumônerie, si on les compare aux détails intimes donnés sur lui, avec abondance, par ses propres serviteurs et surtout par les agents diplomatiques résidant à sa cour? Rien ou peu de chose. C'est ce qu'a compris M. Hermann Baumgarten, auteur d'une *Histoire de Charles-Quint* dont le premier volume a été publié à Stuttgart en 1885. Si M. De Ridder avait eu la bonne inspiration de le lire, il aurait pu nous faire un récit fort attachant de l'enfance et de la jeunesse de notre empereur gantois. C'est que depuis trente ans que M. Alexandre Henne a déposé la plume après avoir élevé à la mémoire de Charles-Quint, considéré uniquement comme souverain des anciens Pays-Bas, un monument historique en dix volumes in-octavo, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre ont rivalisé dans la publication de documents inédits concernant l'histoire du XVI^e^ siècle.

Or, Charles-Quint ayant dominé son époque, il est naturel que dans ces publications il soit beaucoup question de lui. Ce sont surtout les *Calendars of the State Papers Office* qui nous donnent sur la jeunesse de ce prince des renseignements aussi curieux qu'imprévus, et la raison en est celle-ci. A l'âge de huit ans, le futur empereur, alors simple duc de Luxembourg, avait été fiancé avec la sœur de Henri VIII; la cour d'Angleterre était donc plus intéressée qu'aucune autre à être renseignée sur sa santé, son caractère, sa conduite et ses études qu'il devait un jour lui tenir de fort près. Les agents anglais ne font pas de lui un portrait flatteur : il est et restera probablement laid et chétif. Son premier précepteur est Louis de Vacca, un gentilhomme espagnol, qui ne parvient pas à vaincre sa répugnance pour l'étude et le quitte sans avoir pu le décider à apprendre sa langue maternelle. Dans une lettre datée de Bruxelles le 8 mars 1516, Alphonse de Manrique, évêque de Badajoz, constate à son très grand regret et déplaisir cette complète ignorance de l'espagnol. Charles-Quint savait cependant que la couronne d'Espagne l'attendait, mais depuis sa neuvième année il avait pour gouverneur Guillaume de Croy, sieur de Chièvre, qui, sous ce dernier nom, laissa en Espagne de si tristes souvenirs. Ce gentilhomme peu

Digitized by Google

recommandable n'ignorait point que plus son maître serait ignorant, plus il lui serait facile de le diriger à sa guise, et il ne négligea rien pour atteindre ce but. L'histoire de ses intrigues est mal connue; elle permettrait à coup sûr d'écrire quelques pages bien curieuses sur les mœurs de la cour de Charles-Quint.

Nous regrettons que M. De Ridder n'y ait pas songé; nous regrettons également qu'en passant en revue le personnel de la cour de Charles-Quint, il ne cite aucun nom. Il est cependant très important de constater que ce personnel fut jusqu'à la fin plus bourguignon, c'est-à-dire belge, qu'espagnol ou allemand. Le caractère du prince se montre clairement dans ce fait qui fut l'une des causes principales de la guerre des *Comuneros*, comme son abandon par Philippe II, qui voulait que tout fût espagnol autour de lui et dans les contrées soumises à son autorité, servit de prétexte au soulèvement des Pays-Bas.

Notre critique n'ira pas plus loin. Notre but est de conseiller, non pas de décourager. M. De Ridder est un débutant; nous lui sommes reconnaissant pour le travail auquel il s'est livré, et nous désirons ardemment qu'il reprenne son sujet pour le creuser davantage et nous donner bientôt une histoire anecdotique de la cour de Charles-Quint. Celle publiée en 1674 à Bruxelles par le libraire Louis De Wainne est la seule que nous possédions. On ne peut en dire qu'une chose, c'est que son auteur a bien fait de garder l'anonyme. C. A. R.

Les sociétés coopératives de production, Contributions à l'étude de la question ouvrière, par Ugo Rabbeno, professeur d'économie politique à Bologne.— Milan, 1889, un volume in-8°, XIX et 531 pages (en italien).

Le plan de cette étude, qui vient de remporter le prix de l'Institut royal lombard des sciences et des lettres, correspond bien à l'état actuel de la science sociale : beaucoup d'analyse et un peu de synthèse ; des faits nombreux, recueillis avec patience et discernement, groupés de manière à former tableau, amenant l'auteur à exposer ses vues personnelles, résultat direct de l'observation des faits.

Sans se livrer à de longues recherches dans le passé, l'auteur aborde son sujet en nous présentant « les formes spontanées de la coopération dans la production » ; il dit quelques mots des *artèles* russes, qu'on peut comparer aux *frairies*, si communes en France

Digitized by Google

sous l'ancien régime [1], et il s'étend sur les *latterie sociali* du nord de l'Italie, dont l'homologue se retrouve dans le Jura sous le nom de *fruitières* et de *sociétés fromagères* [2]. Ce sont « des associations d'éleveurs de bestiaux, et partant de producteurs de lait, qui recueillent ensemble leur lait et en font fabriquer, pour compte commun, des laitages (beurre et fromage) par une ou plusieurs personnes salariées ». M. Rabbeno a étudié sur les lieux ces institutions ; aussi ses explications ont-elles la netteté et la vivacité des choses vues. Il nous les montre constituées surtout dans les montagnes, dans les régions de la petite propriété, là où la pauvreté fait de la solidarité une vertu nécessaire. Il nous les montre s'adaptant en des variétés multiples à ces différents milieux et tirant une force inattendue de l'appui précieux que vient leur apporter le crédit agricole. Ainsi, une forme d'association qui s'est manifestée dès l'abord d'une manière toute naturelle et spontanée rencontre dans son développement des institutions d'origine entièrement différente, comme celles qu'a produites l'industrialisme moderne, et entrent, ainsi renforcées, dans une voie nouvelle. Ceci amène l'auteur à affirmer ce principe : « La coopération de production, qui trouve de si admirables exemples et de si fécondes applications dans l'évolution naturelle des phénomènes économiques et sociaux, n'est pas un rêve de philosophes ou de socialistes, ni une création artificielle et fantastique : c'est un institut logique et naturel, contre lequel on ne peut élever à priori aucune objection absolue. »

M. Rabbeno aborde ensuite une longue étude sur le mouvement coopératif dans les divers pays : en France, avant et depuis 1848, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Suisse et aux États-Unis [3]. Il conduit le lecteur jusqu'en 1889, tant ses renseignements sont actuels et complets : partout il a eu recours aux meilleures sources de la statistique et de l'école, recueillant souvent les données sur les lieux mêmes, aux sièges des sociétés et des associations, s'adressant ailleurs aux hommes

[1] Cf. TROPLONG, *Du contrat de société*, préface.

[2] Voir une note intéressante à ce sujet dans le *Recueil périodique* de DALLOZ, 1867, 2e partie, p. 33.

[3] Si nous n'y voyons pas figurer la Belgique, ce n'est pas, sans doute, uniquement à cause de la minime importance politique de notre pays, mais aussi parce que les institutions coopératives de production n'y sont point nombreuses et que celles qui existent (entre imprimeurs, par exemple) n'ont pas été suffisamment étudiées jusqu'ici.

Digitized by Google

les plus capables et les mieux au courant de la marche des entreprises coopératives.

C'est dans cette importante partie du livre que nous pouvons apprécier surtout le système adopté par l'auteur, dans chacun de ses chapitres, de rassembler à la fois la bibliographie spéciale de la question et de présenter un aperçu d'ensemble en forme de tableaux synoptiques. Nous trouvons à cette méthode le double avantage de faciliter les travaux futurs sur la matière et de rendre plus agréable la lecture du livre, où l'on n'est que rarement arrêté par des notes ou des renvois. Pourtant, il faut signaler aussi le danger d'un procédé qui ne permet pas de distinguer toujours d'une manière bien précise le travail personnel dû à l'auteur de celui de ses devanciers et des documents qu'il invoque.

L'avant-dernière partie du livre de M. Rabbeno est consacrée à « la participation aux bénéfices comme moyen transitoire entre l'entreprise capitaliste et l'entreprise coopérative dans les industries manufacturières ». L'auteur y voit une transition, non une transaction. Cette conception tend, du reste, à devenir classique, et l'économie politique orthodoxe semble l'adopter dans son corps de doctrine : c'est ce que nous avons pu constater au *Congrès international de la participation aux bénéfices*, qui vient de se tenir à Paris [1]. Il faut aller plus loin que cela dans la voie des revendications du travail à l'égard du capital pour arriver au champ de bataille où luttent aujourd'hui les adversaires et les partisans du socialisme. Disons ici que c'est parmi ces derniers, et plus spécialement, croyons-nous, parmi les disciples de Brentano, que nous rencontrons M. Rabbeno. Quoique fort jeune, il occupe déjà une place marquée dans la nouvelle école italienne. Il constate avec raison les difficultés des entreprises industrielles où les travailleurs, devenus copropriétaires et associés, sont appelés à administrer eux-mêmes les affaires, comme on le voit au *Familistère* de Guise. Cette forme élevée de la coopération ne peut convenir qu'à l'élite de la classe ouvrière ; sa diffusion aurait sans doute pour effet de marquer d'une façon de plus en plus nette la distance qui sépare le quatrième du cinquième état [2].

[1] Voir le texte des résolutions et les rapports présentés à ce congrès, qui viennent de paraître à Paris.

[2] Cf. JULIEN WEILER, *Le cinquième état devant la réglementation du travail*. Bruxelles, 1888.

Digitized by Google

La partie synthétique du livre dont nous rendons compte en occupe les cent dernières pages ; elle nous fait entrer en relation plus intime avec la pensée de l'auteur. Elle est intitulée : « Ébauche d'une théorie des sociétés coopératives de production ». Les diverses conceptions scientifiques de ces sociétés sont d'abord groupées de la manière suivante : « *a*) Émancipation du travailleur à l'égard du capitalisme par l'acquisition du capital, et association des ouvriers quand ils le possèdent; *b*) association des ouvriers exerçant l'entreprise de la production dans laquelle ils travaillent et possédant déjà le capital voulu; *c*) association des ouvriers pour l'exercice de l'entreprise de la production dans laquelle ils travaillent, sans que la nécessité pour eux de posséder le capital voulu soit indiquée. »

La définition de M. Rabbeno est basée sur la notion de l'*entreprise* comme forme de la production, forme actuellement prédominante dans l'économie privée et résultat de la division du travail. Cette entreprise est *spéculative* quand elle est faite dans un but d'échange; elle peut être aussi *publique*, *charitable*, *domestique* et enfin *coopérative*, lorsque l'exercice collectif de l'industrie a pour but de satisfaire les besoins de tous les associés, et leurs besoins à eux seuls. Passant du genre à l'espèce, l'auteur définit la société coopérative de production « celle dont la fonction est l'exercice même d'une entreprise industrielle, entendue en sens général, c'est-à-dire comme la réunion des éléments productifs à la production elle-même; cette fonction devant s'exercer pour compte commun, non pour compte d'un seul ou de tiers ». On le voit, la notion est quelque peu subtile; mais ce serait demander trop à une science naissante que d'exiger d'elle des définitions aussi simples et aussi nettes que celles du droit, par exemple. Voici donc ce qui caractérise essentiellement la société coopérative de production : « Il faut que les deux éléments qui concourent à la production industrielle, le travail et le capital, exercent ensemble l'entreprise pour compte commun. »

L'auteur entre ensuite dans un ordre d'idées plus général, reprenant à grands traits la question du salariat, qui exclut l'ouvrier du bénéfice industriel et met en opposition directe les intérêts du capitaliste avec ceux du travailleur, puisque toute augmentation de salaire produit (au moins immédiatement, ajoutons-nous) une diminution du bénéfice net. Il montre la théorie de la libre concurrence et du libre échange du travail-marchandise enrayée en fait, pour la plupart des ouvriers, par d'impérieuses nécessités;

Digitized by Google

il montre que le travail n'est plus l'âme vivante de la production, mais un simple instrument de production. Comme remède, la coopération rétablit, il est vrai, dans une certaine mesure, l'harmonie entre le capital et le travail, puisqu'elle se propose « d'éliminer l'antagonisme qui existe actuellement dans la production, en modifiant la forme de l'entreprise de manière à supprimer la distinction entre entrepreneurs et salariés; à enlever au travail cette malheureuse qualification de « marchandise » qu'on lui donne aujourd'hui, pour lui restituer son indépendance économique, tout en lui garantissant, en même temps, une juste rétribution; enfin, à rétablir dans la production l'équilibre maintenant rompu entre ses éléments ». Tel est le but de la coopération; elle a pour avantages principaux d'assurer l'indépendance de l'ouvrier et de donner au travail la part qui lui revient dans les bénéfices de l'entreprise.

M. Rabbeno distingue entre les inconvénients et les difficultés, en matière de coopération; si les premiers sont peu nombreux, on ne peut en dire autant des autres; et surtout, il est indéniable que le principe ne soit d'application limitée. Il faut des ouvriers d'une culture morale et professionnelle élevée, capables de maintenir entre eux la bonne harmonie, sachant obéir, art souvent plus difficile que celui de commander. Il faut un capital, du crédit, une clientèle. Enfin, on doit craindre que les meilleurs ouvriers ne quittent la société pour ne plus partager les fruits de leur activité avec de moins bons compagnons, tandis que ceux-ci restent dans l'entreprise, sans qu'on ait le droit de les en écarter. Et comment répartir les bénéfices? Question grave, pour laquelle une solution absolue, scientifique, semble impossible. La transaction la meilleure est, selon M. Rabbeno, celle qui, comme à Guise, répartit les bénéfices au prorata des salaires et des intérêts, ce qui met sur un pied d'égalité le travail et le capital.

Lorsque toutes ces conditions de vitalité existent, la société coopérative qui réussit ne va-t-elle pas prendre les caractères et les inconvénients de l'entreprise spéculative? Comme on l'a dit, la coopération ne va-t-elle pas enlever à la classe ouvrière ses meilleurs éléments pour les faire passer à la classe bourgeoise, ou plutôt pour leur donner les intérêts, l'esprit bourgeois? Nous posons ici la question dans des termes plus brutaux que le fait M. Rabbeno; mais l'idée est bien celle-là. On sait comment y ont répondu les socialistes-démocrates, orateurs attitrés du parti ouvrier dans les derniers congrès français. Ils reprennent le mot de

Digitized by Google

Proudhon : « L'association est un groupe limité dont on peut dire toujours que les membres, n'étant associés que pour eux-mêmes, sont associés contre tout le monde. » Pour ce parti, c'est là la condamnation du système coopératif. Quant à nous, nous voyons dans ce fait un indice très net de l'antagonisme naissant entre le quatrième et le cinquième état, auquel nous avons déjà fait allusion. Les coopérateurs ne sont pas des *bourgeois,* dans le sens qu'on donne à ce mot; mais ceux qui les appellent ainsi montrent assez par là qu'ils voient en eux des adversaires, ou tout au moins des rivaux trop heureux.

Comme moyens propres à favoriser les sociétés coopératives de production, l'auteur signale, naturellement, l'éducation morale, intellectuelle et professionnelle de l'ouvrier, et la création concurrente d'autres sociétés coopératives de toutes formes et de tous buts.

M. Rabbeno n'est pas de ces socialistes rêveurs qui croient volontiers qu'il est des remèdes universels et, surtout, qui se figurent les avoir inventés. Il finit son livre en signalant lui-même jusqu'à quel point la coopération de production est utile, et il proclame l'importance que ses devanciers y ont attachée. Retenons ceci : il affirme, lui aussi, « qu'elle se présente plutôt et plus facilement comme un bon moyen d'amélioration économique et d'émancipation de groupes limités d'ouvriers, que comme un progrès pour la classe entière des travailleurs ».

L'auteur nous dit, dans une lettre-préface, qu'il avait espéré arriver à des conclusions plus vastes et plus généreuses, mais que ses études l'ont obligé à restreindre, sinon à modifier le rôle à assigner aux sociétés coopératives de production dans l'évolution économique. Autant que le livre lui-même, cet aveu est digne d'un travailleur consciencieux, d'un homme de science et de bonne foi. Si les détails de l'ouvrage laissent chez le lecteur la conviction qu'il a devant lui l'œuvre d'un esprit sérieux et maître de son sujet, l'ensemble ne produit pas une impression moins favorable : celui qui consacre ainsi sa vie à l'étude des questions ouvrières doit sentir vivement la solidarité qui unit entre elles toutes les classes, et c'est bien certainement l'amour de l'humanité, ce foyer des sciences sociales, qui lui a dicté son épigraphe :

L'amor che move il sole e l'altre stelle.

P. E.

Digitized by Google

NOS AFFAIRES MONÉTAIRES

Le terrain de la discussion est incessamment déplacé par mon aimable et savant contradicteur et, dans ces conditions, il n'y a pas de raison pour qu'elle s'arrête, si l'on ne prend la résolution d'y mettre un terme. Que l'on juge de la situation. J'ai été dans la nécessité de réfuter un discours de M. le ministre des finances prononcé devant le Sénat. M. le ministre des finances avait tenté de rejeter sur les auteurs de la convention de 1865, la responsabilité de la situation faite au pays par l'excès de notre fabrication d'argent. J'ai montré les singulières, les étonnantes erreurs dans lesquelles il était tombé et j'ai insisté sur ce point qu'après s'être obligé à rembourser en or, à la Banque de France, nos écus de cinq francs, ce qui entraînait une perte considérable, il avait aggravé cette charge financière en violant l'engagement qu'il avait pris de réduire notre monnaie d'argent pendant les cinq années de la prorogation de l'Union latine.

M. Émile de Laveleye est intervenu dans ce débat; il en avait le droit assurément, bien qu'il y fût étranger, et non content de saisir l'occasion de rompre une lance en faveur de sa thèse favorite du bimétallisme, il se fit le défenseur de la convention de 1885 souscrite par M. Beernaert et que j'avais critiquée.

Je ne cachai point l'étonnement que me fit éprouver cette attitude, puisque cette convention proclame qu'il est faux de prétendre que quatre pièces de cinq francs sont l'équivalent d'une pièce d'or de vingt francs; qu'elle condamne par conséquent le bimétallisme dont il est l'un des apôtres les plus

Digitized by Google

illustres et les plus ardents, et que le principe admis par cet acte rendrait impossible, s'il était maintenu, toute convention bimétallique dans l'avenir, bien qu'il se dévoue, avec une passion que rien ne lasse, à tenter de convertir les nations civilisées à adopter le souverain remède du double étalon pour se préserver « de la dépréciation des richesses, des crises qu'elle engendre, des maux qu'elle répand et des souffrances qu'elle provoque dans les classes laborieuses! » Qui voudrait, en effet, fût-il séduit par une pareille étiquette, entrer dans une union monétaire où les États associés, devant tenir ouverts à tout venant leurs ateliers monétaires pour la fabrication de pièces d'or ou d'argent ayant entre elles un rapport fixe et constant décrété par l'acte même d'union, s'obligeraient néanmoins, non pas à reprendre à l'expiration du terme les monnaies frappées à leur effigie, mais à payer le solde qui ne pourrait être couvert par un échange de monnaies des autres États, et à le payer dans le métal qui aurait le plus de valeur au moment de la liquidation ? Ne serait-ce pas là tout à la fois un non-sens prouvé par une contradiction dans les termes et un marché de dupes? Le pays ayant l'atelier le plus perfectionné et travaillant au plus bas prix, sans que la nation en tire d'ailleurs aucun profit, mettrait à la disposition des spéculateurs avisés un instrument de ruine pour le trésor public!

Plus un mot ne fut dit par M. E. de Laveleye sur le principe et les mérites de cette convention de 1885 et voici qu'aujourd'hui il me donne complètemsnt raison en des termes qui sont ceux même dont je me suis servi en me défendant contre lui : « L'État qui frappe les monnaies ne garantit pas leur valeur commerciale et relative, écrit-il. Si l'argent vient à baisser, il n'est nullement tenu, ni à l'égard de ses nationaux et encore moins à l'égard des étrangers, de rembourser en or les écus d'argent. Il n'y serait obligé que s'il les mettait hors cours...[1] » Adieu donc l'acte de 1885 que l'on avait voulu justifier. Mais, ce terrain délaissé, on se reprit à vanter dans le mode majeur, avec accompagnement d'une

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 11.

Digitized by Google

multitude « d'autorités », les beautés du bimétallisme. Je ne pus m'en montrer épris et j'y fis même certaines objections qui parurent, si ce n'est avoir ébranlé la foi, du moins avoir attiédi quelque peu le zèle de mon antagoniste. Entendons-nous, dit-il : « Je ne demande la frappe libre de l'argent ni en Belgique, ni dans l'Union latine, mais seulement en vertu d'un accord conclu entre les grandes nations commerciales, y compris l'Angleterre. »

Je croyais avoir cause gagnée; c'était reconnaître, en effet, et j'en fis la remarque, que le bimétallisme était dépourvu de toute base scientifique et réduit à un véritable empirisme. Recommander d'en préserver, non pas seulement un petit pays, mais une agglomération de cinquante millions d'âmes, ne pas trouver même suffisante une union de quelque centaines de millions si l'Angleterre refuse d'y entrer, c'était avouer clairement les dangers du système et en renvoyer l'application aux calendes grecques, puisqu'on la subordonnait à l'adhésion et au concours de toutes les nations civilisées. On pouvait croire que la discussion allait prendre fin. Mais le vaillant lutteur ne l'entendait pas ainsi, et sans rien répondre aux objections non plus qu'à diverses autres critiques de ses idées, il reprend le débat sur nouveaux frais et, avec cette facilité et cette grâce qui lui sont propres, il me cherche de nouvelles querelles. Je demande la permission de dire un dernier mot en m'excusant de ne point m'incliner devant des assertions que je me permets de trouver téméraires. Je les suivrai pas à pas en négligeant toute considération qui ne serait pas rigoureusement nécessaire, afin de serrer la contradiction et de ne laisser place à aucun moyen de se dérober à travers les broussailles ou les accessoires dont on environne d'ordinaire notre sujet principal.

J'avoue sans rougir que j'ai émis cette proposition, hardie, à ce qu'il paraît, et qui me semblait un truisme, une vérité évidente de soi, — destructive, il est vrai, de l'hypothèse du bimétallisme, — qu'il est tout aussi déraisonnable — on me fait dire absurde — de décréter que toujours un certain poids d'or sera l'équivalent d'un certain poids d'argent, que de

Digitized by Google

décréter qu'un bœuf vaudra toujours vingt moutons et que le consentement d'un million d'hommes, de cent millions d'hommes à affirmer la chose n'aurait pas plus de valeur que s'ils décidaient que deux et deux font cinq.

Il s'agit donc de me convaincre que l'on peut faire, par une loi, que deux marchandises, l'or et l'argent, produites et consommées dans des conditions différentes, seront soustraites à la loi naturelle et invincible de l'offre et de la demande, et conserveront invariablement entre elles le rapport fixe et constant que le législateur aura trouvé bon de leur attribuer.

On me répond : « Vous pensez très sérieusement que le bimétallisme est aussi absurde que les affirmations suivantes : deux et deux font cinq ; un bœuf vaudra toujours quinze moutons. » C'est vrai, je le pense très sérieusement. Le bimétallisme ne dit-il pas, en effet, qu'un certain poids d'or vaudra toujours un certain poids d'argent, par exemple, quinze kilogrammes et demi d'argent vaudront toujours un kilogramme d'or? Quelle est la différence entre les deux propositions?

Cette similitude que nous établissons paraît étrange à notre contradicteur et, au lieu de prouver notre erreur, il nous accable de ce qu'il croit un coup de massue. « Cette idée si étrange, dit-il, s'explique par la remarque que faisait dernièrement M. Goschen — contestée toutefois — en recevant, avec lord Salisbury, la députation des bimétallistes anglais » : « Les monométallistes, disait-il, comme certains croyants, sont si convaincus de la vérité absolue de leurs articles de foi, qu'ils ne peuvent pas même comprendre les croyances des autres. »

Où est la démonstration que l'on devait faire qu'il n'y a pas identité entre ces deux propositions : un bœuf vaudra toujours quinze moutons, ce que l'on trouve absurde, ou quinze et demi kilogrammes d'argent vaudront toujours un kilogramme d'or, ce qu'on proclame une merveille, en soutenant qu'il est possible, tout en condamnant la première, de transformer la seconde en vérité irréfragable par un décret législatif? Si la volonté du législateur suffit pour opérer le

Digitized by Google

miracle entre l'or et l'argent, pourquoi pas entre les bœufs et les moutons ?

Ne s'est-on pas mépris aussi sur le sens du mot attribué à M. Goschen et que l'on peut si aisément retourner à l'adresse des bimétallistes ? M. Goschen, monométalliste impénitent en Angleterre, mais qui ne serait pas mécontent si les autres pays avaient la bonté de prendre des mesures pour soutenir le cours de l'argent, ce qui serait très favorable aux rapports de l'Angleterre avec l'Inde, n'a peut-être fait qu'une fine ironie en donnant, avec le marquis de Salisbury, un peu d'eau bénite de cour aux bimétallistes réclamant l'intervention du gouvernement que l'on ne voulait pas leur accorder ? Il leur disait en termes voilés : on ne vous comprend pas.

Et de fait, ils sont imbus d'une croyance superstitieuse qui échappe à la pénétration des esprits ordinaires. Ils pensent, ils sont convaincus que la loi a la puissance d'établir un rapport fixe et constant entre deux marchandises, comme l'or et l'argent, et d'obliger les particuliers à s'en servir sur le pied qui aura été fixé, comme si ceux-ci n'avaient pas les moyens de déjouer la volonté du législateur par le règlement des prix.

Mais on nous arrête, non pour démontrer notre méprise par des arguments scientifiques que l'on puisse saisir et discuter, mais en se faisant un rempart « d'autorités ». On persiste à oublier le mot de Pascal que nous avons rappelé : « Je vous demande des raisons et vous me donnez des moines. » Il ne s'agit point de découvrir des écrivains, voire des intéressés qui ont émis telle ou telle opinion ; il s'agit de prouver qu'ils ne se sont pas trompés ; il s'agit de prouver que par un artifice législatif on peut arriver à établir et à maintenir un rapport fixe et constant entre deux marchandises, soit l'or et l'argent, qui, par nature, ont entre elles des relations variables. « Si le bimétallisme, écrit-on, était aussi complètement absurde que vous vous l'imaginez, il n'aurait pas pour adhérents tant de financiers, tant d'économistes, parmi les plus distingués des deux mondes, et notamment les professeurs d'économie politique... » Suit l'énumération habituelle du cortège où

Digitized by Google

l'on compte aussi, sans les nommer, les fabricants de monnaie, les possesseurs de mines d'argent, les actionnaires des compagnies qui les exploitent, les marchands de métaux, etc., etc. qui ne sont pas assurément ceux qui agissent le moins en faveur des droits protecteurs pour la denrée qu'ils ont à mettre sur le marché. Quant aux écrivains, aux savants, aux économistes, incontestablement très désintéressés, qui s'occupent de la question uniquement en vue du bien public et auxquels nous rendons le plus sincère hommage tout en les combattant, car nous ne pouvons en conscience partager leur opinion, nous est avis que leur nombre n'est pas grand si on le compare à ceux qui leur sont opposés, et dont les vues sont de plus en plus partagées par les gouvernements des peuples civilisés. Il y a, d'ailleurs, un art particulier de se créer des partisans pour renforcer l'armée bimétalliste. On y enrégimente de force des adversaires — exemple Newton et Jevons, — sans compter que pour rendre le contingent plus imposant, on déclare que l'on n'y fait figurer que des savants de premier ordre. Des écrivains peu connus, dont on ne peut même vérifier les titres, deviennent des puits de science devant lesquels on doit s'incliner. On les fait paraître en nombre tel et proclamés d'une si grande valeur que l'on peut espérer d'éblouir le public. Ce défilé fait penser aux vétérans de la guerre de sécession en Amérique, parmi lesquels on ne rencontre jamais de simples soldats : tous colonels ou au moins capitaines.

Il y a encore un moyen de se créer des auxiliaires : c'est de comprendre d'une certaine façon l'histoire que l'on raconte. A en croire mon contradicteur, l'Angleterre serait sur le point de se convertir à ses idées. Écoutez ces quelques lignes [1] : « Nulle part la question monétaire n'a donné lieu à une agitation pareille...

« Nous avons pour nous tous les gens de science ; les bimétallistes forment une légion et l'opinion presque générale des personnes compétentes nous est acquise. Je crois ne pas trop

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 7.

Digitized by Google

dire, en présence du *Final Report de la Gold and Silver Commission*, rédigé après une enquête très approfondie et signé par les commissaires les mieux à même d'émettre un jugement raisonné sur la question. »

Voilà l'histoire bimétallique telle qu'on l'écrit en Belgique. Nous défions bien que l'on s'exprime ainsi dans une revue anglaise.

Voici l'histoire vraie, suivant le témoignage de l'*Economist*, bien placé pour l'apprécier et dont l'autorité ne sera pas récusée par M. Émile de Laveleye, qui se plaisait jadis à l'invoquer.

« Il n'y a jamais eu en ce pays, dit-il [1], qu'un intérêt très languissant dans la question du bimétallisme, et cet intérêt, tout mince qu'il était, ne persistera même pas si les affaires continuent à s'améliorer. Le sujet est un de ceux que le gros public ne comprend pas. Grâce à l'énergie infatigable des avocats du double étalon, un certain nombre de personnes ont reçu vaguement l'impression que, de l'une ou de l'autre façon, la dépression commerciale et la hausse des prix ont été occasionnées par un manque de monnaie et que, si notre hôtel des monnaies était ouvert à la frappe illimitée de l'argent, une partie de celui-ci s'acheminerait vers leurs poches. Cette impression cependant s'évanouirait très rapidement, si les affaires reprenaient une réelle activité; et comme il y a maintenant apparence d'une sérieuse reprise, nous inclinons à penser que chez nous tout au moins, le bimétallisme mourra bientôt de sa mort naturelle. En tout cas, il est évident qu'il n'y a pas derrière l'agitation une force d'impulsion suffisante pour induire notre gouvernement à prendre un parti dans la matière en présence du *rapport contradictoire* de la *Gold and Silver Commission*, et *comme il est certain que rien ne sera fait*, il ne vaut pas la *peine de prolonger la discussion*. »

Que pense notre contradicteur de ce parfait dédain d'une autorité compétente vis-à-vis d'un mouvement qu'il repré-

[1] Numéro du 17 novembre 1888.

Digitized by Google

sente comme presque triomphant? Telle est aussi l'opinion de M. Gladstone.

Parlerons-nous du sans façon avec lequel on interprète le rapport de la *Gold and Silver Commission?* M. Emile de Laveleye l'apprécie en ces termes : « Les douze membres de la Commission n'ont pu se mettre d'accord sur les mesures pratiques à conseiller au gouvernement; six d'entre eux se sont prononcés en faveur du bimétallisme; les six autres ont craint de s'engager dans l'inconnu ; mais tous ont admis la réalité de nos affirmations, etc. [1] » Le lecteur bénévole doit être persuadé après cela que les douze membres de la Commission sont, en principe, partisans du bimétallisme.

Or, les six membres « qui ont craint de s'engager dans l'inconnu », après avoir exposé les avantages tels qu'on les représente et les dangers tels qu'ils leur apparaissent, du bimétallisme international, ont précisé leurs conclusions dans les termes suivants : « Le changement proposé est *effrayant* et nous ne pouvons nous empêcher de sentir *que ce serait, en grande partie, un saut dans les ténèbres.* L'esprit public n'y est certainement pas préparé, et la nouveauté même de la proposition exciterait des appréhensions dont l'existence seule pourrait ne pas être sans danger. Nous parlons de *nouveauté* de la proposition, parce que, bien qu'elle ait été défendue publiquement depuis plusieurs années avec beaucoup d'habileté et de sérieux, elle a été loin de rencontrer rien qui ressemble à un accueil unanime et que ceux qui sont habitués au système actuel ont été souvent disposés à l'écarter *comme un projet chimérique indigne d'être pris en considération.*

« Dans ces circonstances, bien que nous ressentions parfaitement toutes les difficultés de la situation actuelle *plus spécialement en ce qui concerne le gouvernement de l'Inde,* nous ne sommes pas prêts à recommander à notre pays de négocier avec d'autres nations un traité consacrant un arrangement bimétallique.

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 10.

Digitized by Google

« Nous sentons que la chose demande beaucoup plus de discussion et d'étude de la part d'hommes pratiques et que nous ne sommes pas en position de conseiller avec quelque confiance, que le changement puisse se faire avec sécurité ou sans risquer de créer des maux plus grands que ceux que nous éprouvons actuellement. »

C'est en présence de ces sentiments répandus dans le pays, d'après l'aveu même de M. Greisfell, bimétalliste, au congrès monétaire de Paris, que le marquis de Salisbury, en recevant « la députation de la grande ligue bimétallique », a prononcé quelques paroles qui, pour M. Émile de Laveleye « signifient clairement ceci : nous sommes sympathiques à la cause que vous défendez [1] » et qui pour nous se traduisent en ces termes : « Allez, mes bons apôtres, enseignez la nation et essayez de la convertir; jusque-là, nous sommes bien obligés de nous croiser les bras ».

Aussi l'appréciation de l'opinion publique en Angleterre n'a pas été précisément celle que l'on nous présente. Le *Daily News*, organe de l'opposition qui, de plus, traite le bimétallisme d'*illusion malfaisante*, n'a nullement attaqué lord Salisbury pour les tendances bimétalliques qu'on lui attribue si aisément ici, ce qu'il n'eût pas manqué de faire si c'eût été vrai, mais il lui a vivement reproché de ne pas avoir d'opinion sur la question et de se renfermer dans un silence équivoque. Cette appréciation est confirmée par l'attitude muette des délégués officiels anglais au congrès monétaire qui s'est tenu à Paris le mois dernier. Fait plus probant encore : la cote de l'argent a baissé de 3/16 de pence à la suite du discours peu compromettant de lord Salisbury.

Après cela, cette prétendue grande armée bimétallique est si divisée, qu'on ne sait trop ce qu'elle veut conquérir en réalité et quel système elle voudrait faire prévaloir. Les généraux les plus autorisés ont des opinions différentes. Quel bimétallisme défendent-ils? On ne serait pas en peine d'en citer une demi-douzaine entre lesquels ils se partagent.

[1] *Revue* 15 septembre, page 10.

Digitized by Google

Est-ce le bimétallisme de la loi de l'an XI établissant, comme étalon monétaire — un seul étalon — « cinq grammes d'argent à 9/10e de fin, dit-elle, constituent l'unité monétaire sous le nom de franc, » et plaçant à côté une monnaie d'or qui devait être « ajustée » à cet étalon, suivant l'expression du ministre des finances Gaudin qui fit la loi, l'or devant être refondu en cas de variation de sa valeur par rapport à l'argent? Le système a échoué dans la pratique à cause des inconvénients et des frais de la refonte, et a dégénéré en un bimétallisme de fait qui a engendré les troubles monétaires et les préjudices graves qui nous ont été infligés. Est-ce le bimétallisme qui s'en tient au rapport que la loi fixe, quel qu'il soit, un rapport quelconque valant mieux que pas de rapport, comme il a été exprimé dans le sein de la dernière commission anglaise? Est-ce le bimétallisme qui veut que le rapport légal soit conforme au rapport commercial, comme un autre bimétalliste le demandait dans la même commission? Est-ce le bimétallisme des beaux jours, le 15 1/2 universel, « le seul admissible, » comme le soutenait hier M. de Laveleye et qu'il abandonne aujourd'hui, si un autre peut avoir plus de succès? Est-ce le bimétallisme qui a, selon M. Émile de Laveleye, « une base scientifique inattaquable », bien qu'il poursuive cette chimère d'établir par la loi « la fixité de deux quantités qui ne sont pas fixes », ainsi que s'exprime si bien M. Passy? Est-ce le bimétallisme *national* que l'on défendait partout et que l'on répudie aujourd'hui pour y substituer l'invention nouvelle du bimétallisme *international?* Est-ce le bimétallisme qui est une erreur et un danger s'il est appliqué par quelques nations et qui devient une vérité et un bienfait, non pas si beaucoup de peuples, et des plus civilisés, le mettent en pratique, mais seulement si l'Angleterre consent à s'en servir avec eux?

L'armée bimétallique n'a donc à offrir que des doctrines ondoyantes et diverses qui ne sont pas de nature à inspirer confiance. Rassurez-vous, écrit-on; voici ce qui tranche toute difficulté et les plus incrédules vont être obligés d'abaisser et d'humilier leur orgueil monométalliste. « Jamais à aucune

Digitized by Google

époque, — c'est M. Émile de Laveleye qui parle, — jamais aucun État n'a décidé qu'un bœuf vaudra quinze moutons, *tandis que tous les États civilisés, depuis l'origine du numéraire métallique*, ont toujours employé, comme moyen d'échange, simultanément l'or et l'argent, *avec un rapport légal*.

« Il est vrai que M. Frère-Orban croit que c'était là un fait exceptionnel, car il parle « de certains hérésiarques qui essayèrent d'établir deux étalons dans quelques contrées où ils régnaient ». Le savant professeur d'Oxford, M. Max Muller, a montré dans une conférence récente (février 1889), faite à la *Mansion-House*, à Londres, que le système monétaire des Assyriens était bimétallique et qu'ils se servaient à la fois de chekels d'or et chekels d'argent, avec un rapport de 1 : 12 1/2. En Égypte, en Judée, depuis la plus haute antiquité, en Grèce, à Rome, au moyen âge, dans les temps modernes, partout nous voyons circuler l'or et l'argent également dotés, de par la loi, du pouvoir libératoire[1]. »

Nous avouons sans peine qu'à défaut d'une démonstration scientifique et mathématique de cette étonnante proposition que deux quantités inégales par nature peuvent devenir et être maintenues égales par une loi, le fait aussi général et même universel que l'on allègue parmi « les États civilisés depuis l'origine de la monnaie métallique », serait décisif pour amener des adhérents au bimétallisme et propre à ébranler la conviction de ceux qui ne croient pas aisément aux miracles.

Mais le fait est-il exact? Déjà nous fiant à nos souvenirs et renvoyant d'une manière générale à l'histoire de la monnaie, nous avons pris, dans nos discussions antérieures, le contrepied de ces assertions. L'insistance de notre contradicteur, la précision de ses termes, ses affirmations si concluantes si elles étaient vérifiées, nous ont imposé le devoir d'examiner de plus près un fait que l'on dit historique.

Le savant François Lenormant a professé, en 1875-1877,

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 7.

Digitized by Google

dans la chaire d'archéologie près la Bibliothèque nationale à Paris, des leçons qui sont devenues un livre du plus haut intérêt sous le titre : *La monnaie dans l'antiquité* [1].

Il s'y trouve un chapitre : *Variations dans le choix du métal étalon aux diverses époques* [2], qui semble écrit tout exprès pour notre controverse.

« On peut poser en principe, écrit François Lenormant, que les anciens ne connurent pas la prétention *irréalisable* de ce que l'on a appelé de nos jours *la monnaie bimétallique ou le double étalon*. Chez eux, l'on constate au contraire *toujours le choix d'un seul métal adopté comme étalon fondamental et régulateur de tout le système monétaire*. Seulement, le métal choisi a varié, comme il devait arriver nécessairement, suivant les circonstances particulières des contrées et des époques.

« En Asie mineure, aux débuts du monnayage (voy. livre VI, chap. III, § 1er) et dans le système de la monnaie de l'empire des Perses (livre VI, chap. IV, § 2), tant que dura la monarchie des Achéménides, ce fut l'or qui joua le rôle d'étalon; aussi les rois du sang de Darius, très libéraux en ce qui était de laisser aux cités soumises à leur empire le droit d'un monnayage municipal d'argent (voy. livre III, chap. I, § 1er, et livre VII, chap. IV, § 2), réservèrent absolument à leur couronne le privilège de la fabrication de la monnaie d'or. Ce dont ils tolérèrent seulement en Asie mineure le développement dans certaines villes favorisées d'une façon particulière, comme à Cyrique et à Phocée, ce fut le monnayage de cet alliage d'or et d'argent que l'on nommait *électrum* et que l'on considérait monétairement comme un métal à part. (Voy., dans ce chapitre, § 3, 2.)

« Les Grecs d'Europe adoptèrent dès le début et gardèrent constamment (voy. livre VI, chap. III, § 3; chap. IV, § 1 et 3, et le chap. V en entier) l'étalon d'argent; c'était le métal qu'ils avaient le plus abondamment à leur disposition et celui

[1] Paris, 1878, 3 vol. in-8°.

[2] Tome Ier, p. 73.

Digitized by Google

que Phidon avait fait frapper le premier à Égine. » (Voy. liv. I, chap. III, § 3.)

. . . . . .

« Chez les Romains et chez tous les peuples de l'Italie centrale, jusqu'au consulat de A. Ogulnius et C. Fabius (485 de Rome, 269 ans avant J.-C.), l'étalon fut de cuivre (livre VII, chap. II, §§ 3 et 5) ; à dater de ce moment jusqu'à la fin de la République, on adopta l'étalon d'argent (liv. VII, chap. III), et enfin, sous l'Empire, l'étalon d'or (liv. VII, chap. IV et VI). »

L'historien explique ensuite que chez les peuples qui avaient l'habitude d'employer des monnaies de cuivre *circulant pour leur valeur métallique* et pesant plus de 100 grammes, comme chez les Italiotes antérieurement au troisième siècle avant J.-C., dans l'Égypte des Ptolémées et à Carthage, la fluctuation de la valeur réciproque du cuivre et de l'argent n'avait aucune importance réelle au point de vue monétaire, le cuivre ne servant qu'aux petits paiements et ayant le caractère de monnaie d'appoint.

« Il n'en est pas de même, continue-t-il, des changements dans le rapport de l'or et de l'argent. Ceux-ci affectent de la manière la plus vitale toute l'économie financière, tout le mécanisme des échanges et, par suite, ont l'action la plus considérable et la plus directe sur la fortune publique. Aussi, dès qu'il y a eu des monnaies, une des préoccupations principales qui se sont imposées en matière de finances à l'autorité publique des différents pays, a été la question de la nature des relations à établir, au point de vue de la valeur intrinsèque et de la valeur nominale, entre les pièces constituant le numéraire d'or et le numéraire d'argent, et du trouble qu'une baisse de quelque importance dans le cours de l'un ou de l'autre métal amenait dans cette relation. Dans la manière de régler la condition réciproque de la fabrication de la monnaie d'or et d'argent, le monde antique a connu et employé deux systèmes.

« Le premier, qui remonte aux origines mêmes du monnayage en Asie et plus haut encore, aux habitudes de la

Digitized by Google

circulation de lingots qui précéda la monnaie proprement dite dans les civilisations orientales (voy. liv. I^er^, chap. III, § 1 et liv. VI, chap. II, §§ 1 et 2), consista à partir de la proportion existante entre la valeur des deux métaux pour tailler l'unité d'or et l'unité d'argent sur un pied différent, de telle façon que la première valût la seconde un nombre de fois exact, par exemple vingt ou quinze fois, tandis que l'écart de valeur réelle des métaux était de 1 à 13 1/3. C'est ainsi que l'on procéda dans la série monétaire primitive du royaume de Lydie et des cités grecques de la côte d'Asie Mineure avant la conquête perse, ainsi que dans la fixation du système des monnaies de l'empire des Achéménides (voy. liv. VI, chap. III, § 1). A l'époque suivante les villes grecques soumises aux rois de Perse dans la même contrée, bien que ne fabriquant que de la monnaie d'argent, durent s'arranger pour tailler celle-ci de manière qu'elle fût dans un rapport exact avec la monnaie d'or du suzerain, qu'elles étaient obligées de recevoir au pair. Ce système était très commode dans la pratique des petites transactions journalières, tant que la proportion entre les deux métaux d'après laquelle avait été établi le taux différent de l'unité de l'un et de l'autre restait sans changement, ou n'éprouvait qu'une variation telle qu'elle pût se racheter par une légère prime en faveur de l'un ou de l'autre. Mais il avait l'inconvénient de livrer la circulation monétaire à toutes les perturbations qui devaient résulter d'un changement considérable dans cette proportion, d'une forte baisse soit de l'or soit de l'argent. Quand un fait de ce genre s'était produit, il fallait nécessairement en venir à une démonétisation et à une refonte de la monnaie d'un des deux métaux pour en changer le poids et la remettre, d'après les bases du nouveau cours, en rapport exact de valeur avec celle de l'autre métal. Dans les siècles de la décadence de leur empire, les Achéménides, (voici les hérésiarques auxquels j'ai fait allusion de mémoire dans nos discussions et qui semblent avoir si fort tourmenté mon contradicteur), les Achéménides *eurent la prétention de maintenir légalement, contre toutes les règles économiques*, à l'or

Digitized by Google

une valeur 13 1/3 fois supérieure à celle de l'argent, bien que son cours eût baissé par le fait d'au moins 11 p. c. Le résultat en fut une exportation de l'argent sur une telle échelle qu'il disparut presque complètement des provinces supérieures de l'empire où ne restait plus que l'or, fortement déprécié par le fait, quoique gardant la même valeur nominale [1]. »

Voilà donc le bimétallisme tenté par les décadents il y a plus de deux mille ans et subissant le plus lamentable échec.

« Avec leur merveilleux instinct de commerce, continue notre savant écrivain, et leur expérience des opérations de banque, les Athéniens conçurent une toute autre solution du problème. Comme tous les Grecs d'Europe, ils avaient adopté l'étalon d'argent; c'était d'ailleurs le métal que les mines du Laurium versaient en quantité presque inépuisable sur leur marché, et dont l'exportation constituait une de leurs grandes richesses. Pourtant l'or abondait aussi sur le marché d'Athènes, car ils pouvaient s'en procurer tant qu'ils voulaient en échange de leur argent; les inscriptions seraient là pour attester cette abondance de l'or dans la circulation de l'Attique, si nous n'en avions pas une preuve encore plus éclatante dans les cours si modérés, de 1 à 12 ou 11 1/2, que nous avons vus ceux de l'or par rapport à l'argent à Athènes vers la fin du v^e^ siècle avant J.-C. et dans la plus grande partie du IV^e^. Dans les inscriptions, les historiens et les orateurs, il est facile de constater que si toutes les évaluations de compte s'exprimaient en drachmes d'argent, l'instrument d'échange des grandes affaires commerciales était l'or, pendant toute la période qui s'étend de Périclès à Alexandre. *Mais les Athéniens préférèrent ne pas monnayer cet or au nom de leur république, et le laisser entre les mains du commerce sous la forme de lingots ou d'espèces étrangères, dont la banque fixait librement le cours.* Ils avaient compris que le grand commerce se trouve toujours plus sûr et plus à l'abri des crises politiques lorsqu'il est indépendant des

[1] Brandes, p. 248.

Digitized by Google

monnaies, et qu'il peut se procurer et administrer lui-même ses ressources métalliques en toute liberté, sans avoir besoin du secours de l'État. Il y eut pourtant une monnaie d'or athénienne, et l'on en possède des spécimens de diverses époques qui rentrent tous dans la période dont je viens d'indiquer les limites [1]. Mais la fabrication en fut toujours fort restreinte ; surtout elle n'eut lieu que par intervalles, pour une circonstance spéciale, pour un besoin déterminé du trésor public. De plus, les Athéniens ne s'ingénièrent pas à tailler leur monnaies d'or de manière à leur faire représenter un nombre exact d'unités d'argent, d'après un rapport de valeur qui pouvait changer d'un jour à l'autre. Ils les taillèrent exactement sur le même pied, de manière que le statère, unité d'or, pesât comme deux drachmes d'argent, c'est-à-dire une fraction exacte (1/50) (voy. livre VI, chap. IV, § 1) de la mine pondérale ; ce n'était pas une pièce de telle valeur, mais de tel poids. La monnaie d'or ainsi taillée était mise par le gouvernement dans la circulation, quand il trouvait un intérêt et un avantage à la fabriquer, comme représentant une valeur *qu'un tarif public devait déterminer au moment de l'émission, et qui était conforme au cours du métal en banque*. Puis, quand les circonstances qui avaient amené l'émission étaient passées, quand le cours de l'or avait changé, *il n'était pas besoin de démonétiser les pièces ; elles restaient dans la circulation toujours acceptées avec empressement pour leur valeur intrinsèque, à cause de leur excellente qualité*. Le statère d'or d'Athènes était ainsi, sur le marché même de cette ville, un lingot dont le gouvernement garantissait le poids et le titre, ce qui lui assurait une préférence et une certaine prime, mais dont le cours par rapport à l'étalon d'argent suivait librement et sans entraves les fluctuations commerciales de la valeur du métal [2].

[1] Sur ce numéraire d'or attique et les échantillons qui en subsistent, voy. Beulé, *Les monnaies d'Athènes*, p. 79; Hultsch, p. 163.

[2] C'est ce que Xénophon dit en termes formels dans son *Traité sur les revenus de l'Attique* (IV, 10), où, après avoir avancé que l'or pouvait être pour le trésor public aussi utile que l'argent, il ajoute : « Cependant je

Digitized by Google

Que reste-t-il de cette assertion répétée d'un air vainqueur, qui devait « me donner à réfléchir », que tous les États civilisés, depuis l'origine du numéraire métallique, ont toujours employé, comme moyen d'échange, simultanément l'or et l'argent, *avec un rapport légal?* » Que l'on ait employé simultanément l'or et l'argent, on vient de voir comment et dans quelle condition conforme à la nature des choses, mais *sans rapport légal de valeur*, qui est la prétention bimétallique, non pas renouvelée des Grecs, mais des Achéménides de la décadence? Et parce que « le savant professeur d'Oxford, M. Max Muller » aurait trouvé que les Assyriens se servaient à la fois de chekels d'or et de chekels d'argent, ce qui n'a rien d'étonnant, comme on vient de l'indiquer, mon habile antagoniste est-il autorisé à affirmer que « en Égypte, en Judée, depuis la plus haute antiquité, en Grèce, à Rome, au moyen âge, dans les temps modernes, partout nous voyons circuler l'or et l'argent également dotés, de par la loi, du pouvoir libératoire [1] », pour en induire l'existence de la monnaie bimétallique de toute antiquité et s'écrier avec la joie du triomphe, pensant tenir une arme invincible : « Comment un système monétaire que l'on dit si « absurde » aurait-il pu rester en vigueur depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours »[2]? L'histoire entière proteste contre cette assertion.

Faut-il maintenant, ayant à la main la savante étude de Mommsen sur les monnaies romaines que cite Lenormant, traverser toutes les époques du monnayage, désigner dans les mauvais temps de la République, les précurseurs des Philippe-le-Bel, habiles dans l'altération des monnaies,

dois dire que lorsque l'or abonde, son estimation devient moindre, et celle de l'argent plus grande. Nous disons cela afin de pouvoir insister avec plus de confiance sur l'utilité d'exploiter les mines d'argent, car on en trouvera toujours, et l'argent ne perd jamais sa valeur. Cela me semble avoir été l'opinion de l'État avant moi. » Pour les Athéniens, l'argent était donc le métal à valeur fixe et constante, l'or celui dont la valeur était variable.

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 7.

[2] *Revue* du 15 septembre, p. 11.

Digitized by Google

comme leurs successeurs, fabriquant les pièces *fourrées* ou *saucées* et croyant pouvoir impunément attribuer à une pièce de métal une valeur nominale supérieure à sa valeur intrinsèque et imposer comme l'équivalent de l'étalon monétaire une pièce valant en réalité beaucoup moins? A quoi bon? Ce serait une œuvre superflue. Nous pouvons nous arrêter aux temps modernes pour vérifier si le bimétallisme y a eu plus de succès que dans l'antiquité.

Il est certain que, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à la découverte des mines d'or de la Californie, le rapport entre l'or et l'argent a peu varié. Néanmoins l'or donnait lieu constamment à une prime et l'on ne pouvait s'en procurer qu'en la payant aux changeurs ou aux banquiers. Mais l'existence dans le même temps, non pas du bimétallisme tel qu'on l'entend et que l'on voudrait le faire décréter aujourd'hui, mais d'une circulation de monnaies d'or et d'argent ayant entre elles un rapport qui se trouvait très rapproché de la valeur de ces métaux sur le marché, quelques-uns sont arrivés à penser, si singulier que cela soit, que ce rapport de valeur résultait de la loi qui l'avait simplement constaté et point du tout de l'état de la production et de la consommation des métaux précieux. Des faits éclatants auraient dû dissiper cette illusion; elle a néanmoins persévéré, même lorsque l'évidence a obligé de suspendre la frappe de l'argent et que les bimétallistes les plus guerroyants, mon honorable contradicteur en tête, se résignaient à conseiller cette mesure qui semblait si contraire à la sainte doctrine.

En prévision de la baisse probable de l'or par suite des découvertes de la Californie, j'avais proposé, en qualité de ministre des finances, de maintenir l'étalon d'argent seul dans notre législation et de ne plus frapper de pièces d'or. Si la baisse de ce métal se produisait, une perturbation profonde devait en résulter dans notre régime économique. Les Chambres approuvèrent notre projet. Ce n'était pas là proscrire l'or, comme on l'a dit et répété sans raison, mais, suivant la loi d'Athènes, au lieu de le monnayer, « le laisser

Digitized by Google

entre les mains du commerce sous la forme de lingots ou *d'espèces étrangères* dont la banque aurait fixé librement le cours ». La baisse de l'or se produisit ; elle s'accentua de plus en plus et toutefois, n'ayant qu'un seul étalon, nous eûmes pendant quinze ans la paix monétaire. Mais les choses arrivèrent à ce point que l'on pouvait acheter sur le marché une pièce d'or qualifiée de vingt francs pour dix-neuf francs cinquante centimes en monnaie d'argent et que tout démontrait que ce prix tomberait encore plus bas. Les habiles comprirent le parti que l'on pourrait tirer de cette situation en échangeant à leur valeur nominale des pièces d'or contre nos écus d'argent. On créa une agitation pour faire décréter par les Chambres le cours légal de ces pièces à leur valeur nominale. Le gouvernement, dirigé alors par MM. De Decker et Vilain XIIII, résista très résolument et donna les raisons péremptoires de son attitude par l'organe du ministre des finances. Le cabinet libéral qui succéda, dans lequel je siégeais de nouveau en qualité de ministre des finances, n'eut pas non plus la moindre hésitation sur ce point. Il soutint la thèse monométalliste. Mais, à une heure donnée, à la veille d'une élection, on suscita une vive opposition contre la résistance du ministère et l'esprit de parti s'en mêlant, comme il arrive d'ordinaire en ces circonstances, les uns espérèrent, les autres redoutèrent un échec électoral. M. Émile de Laveleye, bien jeune encore, fit alors ses premières armes en matière monétaire et se rangea du côté de ceux qui réclamaient le cours légal de pièces d'or étrangères à leur valeur nominale, bien qu'on pût les acheter pour un prix moindre. M. De Laveleye rappelle aujourd'hui encore cette campagne et s'en loue [1], pour justifier de plus près sa conviction bimétallique. Je crus de mon devoir de ministre des finances de ne pas céder. C'était bien une raison pour la droite de montrer plus d'ardeur à défendre la cause que je combattais. Néanmoins, personne ne se trouvait pour soumettre un projet de loi à la Chambre. A la fin, à la veille des élections, M. Dumortier, connu par ses doctrines économiques

[1] Voy. la *Revue* du 15 septembre, p. 9.

Digitized by Google

d'un autre âge, prit l'initiative de la mesure. Il la fit précéder d'un exposé de motifs que chacun s'empressa de désavouer, même en votant le projet. Lorsque, dans une autre occasion, à propos de la suspension de la frappe de l'argent, M. Dumortier reproduisit ses théories en mettant de nouveau en cause Michel Chevalier, celui-ci m'écrivait : « J'aurais le droit de demander la parole pour un fait personnel... Est-ce la peine de répondre à un pareil adversaire? Il me fait l'effet d'un juste milieu entre Jocrisse et Bobêche... il fait de l'économie politique de Mardi-gras. Je ne m'explique pas qu'on lui fasse l'honneur de l'écouter : le Parlement belge est exquis dans sa bienveillance et son indulgence. » Sa proposition fut pourtant adoptée; ceux qui la votèrent, s'ils n'approuvaient pas ses raisons, coururent néamoins avec lui au devant du même péril. Mais ils avaient enfin obtenu le bimétallisme. Belle victoire !

Quel fut le résultat de la mesure étrange qui obligea le public à recevoir à sa valeur nominale, quand il pouvait l'acheter à moindre prix, une pièce d'or étrangère dont la valeur intrinsèque était inférieure au taux qui lui était attribuée, dans son rapport avec notre étalon monétaire? Il était inévitable; il avait été prévu et annoncé et il devint plus grave à mesure de la baisse de l'or. Les spéculateurs, les marchands de métaux réalisant, au détriment du pays, un bénéfice qui se compta par millions, retirèrent de la circulation tout notre argent, qui valait plus, pour le remplacer par l'or, qui valait moins.

La différence de valeur était telle, qu'on nous enleva jusqu'à nos pièces divisionnaires d'argent, même usées par le frai, et la gêne de la circulation devenant une véritable calamité, on fut contraint, pour remédier au mal, d'abaisser le titre du franc de 900 millièmes de fin à 835, de manière à faire cesser le bénéfice que l'on aurait eu à les retirer de la circulation. Nos hérésiarques modernes, imitant les anciens Achéménides, eurent la même fortune. « L'argent fut exporté sur une telle échelle qu'il disparut presque complètement et il ne restait plus que l'or, fortement déprécié par le fait,

Digitized by Google

quoique gardant la même valeur nominale », ainsi que le rapporte François Lenormant. La loi naturelle d'il y a trois mille ans ou dix mille ans est la même qu'aujourd'hui.

Après quelques années, ce fut le tour de l'argent de baisser de valeur, et comme nous avions le bonheur de vivre sous l'empire du système bimétallique, en vertu de l'économie politique de mardi gras de M. Dumortier, nous avons pu assister à ce spectacle merveilleux où les millions étaient escamotés à la barbe du public, qui n'y voyait goutte, à la grande joie des fabricants de monnaie et des marchands de métaux, qui se mirent à transformer à outrance les lingots d'argent en écus de cinq francs, sous la protection et avec la bénédiction de M. Malou, pour nous enlever cette fois notre or, avec un bénéfice, sans aucun risque, de 1,500 francs au moins par kilogramme d'or! Aussi, en souvenir de ces agapes, emploient-ils aujourd'hui les loisirs que leur laisse la suspension de la frappe de l'argent à faire une propagande dorée sur tranche en faveur du bimétallisme.

M. De Laveleye croit que « si l'argent a tant baissé, ce n'est pas en vertu d'une loi naturelle, mais par l'effet d'actes législatifs qui ont suspendu la frappe de ce métal et qui, par suite, ont anéanti presque entièrement le marché monétaire. Rappelez ces lois de proscription, ouvrez comme naguère les monnaies à la frappe libre de l'argent, et le métal blanc reviendra à son ancien prix[1]. »

Quelle illusion de croire que ce soit là la cause efficiente de la baisse et qu'il suffirait, pour l'arrêter, de rendre de nouveau libre la frappe de l'argent! Ne disait-on pas la même chose lorsqu'on accusait la prétendue proscription de l'or d'être la cause de la baisse, et que tout irait à merveille si on donnait cours légal aux pièces d'or de vingt francs? Cela n'eut d'autre effet que de nous faire dépouiller de notre argent. Et de même, le résultat de la frappe libre de l'argent serait de faire passer tout notre or dans les mains des spéculateurs, au grand dommage du pays.

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 14.

Digitized by Google

Mais sur ce fait de la fermeture des débouchés de l'argent, de l'influence qu'ont pu exercer les « décrets législatifs » suspendant la frappe dont on parle, auxquels nous ajouterons l'adoption de l'étalon d'or par l'empire d'Allemagne, on pourrait discuter à l'infini, affirmer et nier tour à tour, en laissant des doutes dans les esprits.

Nous voulons dissiper toutes les équivoques et essayer de porter une vive clarté sur un point qui peut paraître obscur.

Un ami, plus patient que je ne le suis à scruter les statistiques, a eu l'obligeance de faire un travail devant lequel j'aurais reculé et dont les conclusions, étayées par des chiffres que l'on ne contestera pas, renversent la supposition que les débouchés auraient manqué à l'argent.

Précisons bien l'idée maîtresse, la clef de voûte de l'argumentation bimétalliste. Cette idée, la voici :

« La crise dont nous souffrons résulte de la suspension de la frappe de l'argent dans l'Union latine.

« Autrefois le stock monétaire s'alimentait à deux sources, l'or et l'argent. De là double accroissement.

« Aujourd'hui, la source d'argent est tarie. L'on ne frappe plus, ou presque plus de monnaie blanche.

« De là contraction monétaire et crise. »

C'est bien là, n'est-ce pas, la base, la pierre angulaire de l'édifice?

Du temps de l'Union latine on frappait des quantités d'argent; aujourd'hui, les hôtels de monnaie sont vides; voilà du moins ce que l'on voit. Mais, en économie politique, il faut toujours compter avec ce que l'on ne voit pas. Et, en allant au fond des choses, on arrive à constater que le fait sur lequel s'appuie en ce point toute l'argumentation bimétalliste est absolument inexact.

On constate, en effet, en étudiant les chiffres, que l'on invoque si souvent hors de propos, *que la frappe nette de l'argent est, actuellement, beaucoup plus forte, beaucoup plus importante que pendant la durée de l'Union latine.*

Depuis la rupture de l'Union latine, l'accroissement annuel

Digitized by Google

du stock d'argent monnayé est beaucoup plus rapide qu'il ne l'était du temps de la frappe illimitée. Voilà, certes, une affirmation d'une apparence paradoxale : si nous la démontrons, on voudra bien reconnaître que l'argument bimétalliste dont on fait un épouvantail est un colosse aux pieds d'argile.

Eh bien, cette constatation, que les hommes spéciaux et compétents pourront vérifier, ressort à l'évidence de l'étude des statistiques du Dr Soetbeer, dont l'autorité n'a, jusqu'ici, été contestée par personne.

M. Soetbeer a eu la patience d'établir le bilan de la production et de la consommation de l'or et de l'argent pendant le demi-siècle écoulé de 1830 à 1880.

Il a divisé la consommation en quatre branches, savoir : l'exportation vers l'Orient, la consommation des arts et de l'industrie, l'accroissement net du stock monétaire, et le frai.

Pour l'argent, le stock monétaire du monde civilisé (monde occidental) était, en 1830, de 46 millions de kilogrammes.

De 1830 à 1880, il a été produit 57,270,000 kilogrammes, soit 12.8 milliards de francs environ, à la valeur monétaire de 225 francs par kilogramme. Néanmoins, en 1880, le stock monétaire du monde civilisé n'atteignait que 46,700,000 kilogrammes. En d'autres termes, il ne s'était augmenté que de 700,000 kilogrammes, soit 157 millions de francs, ou 3 millions par an ; la frappe nette de l'argent n'avait absorbé en somme que 1.2 p. c. de la production de ce métal.

M. Sœtbeer établit d'ailleurs l'emploi des 98.8 p. c. constituant l'excédent de la production.

La plus forte part, soit 68.1 p. c., a été exportée vers l'Orient.

La consommation industrielle a absorbé 25.3 p. c.

Le frai monétaire, 4.2 p. c.

Et l'excédent, soit 1.2 p. c., est allé grossir la réserve latente, c'est-à-dire le stock invisible ou non monnayé.

En somme donc, la production totale en argent du demi-

Digitized by Google

siècle 1830-80 a été absorbée par les agents suivants de la consommation :

Exportation vers l'Orient.	68.1
Consommation industrielle	25.3
Frai monétaire	4.2
Accroissement du stock monnayé . . .	1.2
Accroissement du stock latent	1.2
	100.0

Et l'on doit remarquer que ce demi-siècle comprend les années de frappe exceptionnelles de 1873-1874.

Si l'on se borne à considérer le bilan des quarante années 1830-70, correspondant plus exactement à la période d'activité normale dans les pays qui ont formé, à partir de 1865, l'Union latine, on constate que le stock d'argent monnayé, qui était de 46 millions de kilogrammes en 1830, n'était plus que de 45,500,000 kilogrammes en 1870, c'est-à-dire qu'il avait légèrement diminué, malgré la frappe, en apparence active, des hôtels des monnaies de l'Union latine.

C'est qu'en effet la demande orientale enlevait au stock monnayé une quantité d'écus au moins équivalente à celle des écus nouvellement frappés.

Donc, en conclusion, pendant le dernier demi-siècle et sous l'empire de l'Union latine, l'argent n'a pas contribué à l'accroissement du stock monétaire.

Cet accroissement a été dû uniquement à la frappe nette de l'or, qui a absorbé 59.1 p. c. de la production de ce métal, et dont le stock monnayé a passé, de 800,000 kilogrammes en 1830, à 4,690,000 kilogrammes en 1880.

Par contre, depuis la suspension de la frappe de l'argent dans l'Union latine, l'accroissement du stock d'argent monnayé a été continu.

La raison en est facile à comprendre : plus personne, en effet, ne songe à transformer en lingots des pièces de cinq francs, qui ne vaudraient plus, comme lingots, que 3 fr. 50 c., ni des dollars américains.

Les pièces qui ont reçu l'empreinte monétaire restent dans

Digitized by Google

la circulation, et le stock d'argent monnayé s'augmente chaque année non seulement des 24 millions de dollars ou 120 millions de francs frappés aux États-Unis, mais encore des quantités importantes frappées au Mexique, en Autriche et divers autres pays.

Pour les cinq années 1881-85, par exemple, on calcule qu'il a été produit 14,500,000 kilogrammes d'argent.

La consommation s'établit comme il suit :

Exportation vers l'Orient. . .	7,500,000	kilogrammes.
Frai et consommation industrielle (au maximum) . . .	3,000,000	—
Accroissement du stock monnayé	6,000,000	—
	16,500,000	kilogrammes.
Diminution du stock latent . .	2,000,000	—
	14,500,000	kilogrammes.

Il résulterait de là que la frappe annuelle nette aurait été en moyenne de 1,200,000 kilogrammes représentant, au taux monétaire, 270 millions de francs, ou 90 fois plus que pendant la période 1830-80.

Les 120 millions frappés chaque année aux États-Unis représentent, seuls, quarante fois la frappe nette annuelle constatée pendant les cinquante dernières années qui comprend l'existence de l'Union latine.

Depuis 1885, la frappe de l'argent a encore augmenté : le rapport de la Monnaie américaine l'estime, pour le monde, à :

95,700,000	dollars	en 1885.
94,642,000	—	1886.
124,998,000	—	1887.

Le total de 1886 comprend 15 millions de dollars de frappe d'anciennes pièces, ce qui laisserait une frappe nette de 80 millions de dollars ou 400 millions de francs.

Digitized by Google

De ces faits résultent des conclusions d'une grande importance :

1° Il est absolument impossible de soutenir que la crise provienne de la diminution de la frappe, ou, plus exactement, du ralentissement du stock d'argent monnayé depuis la suspension de la frappe dans l'Union latine.

En effet, la frappe nette, l'accroissement annuel du stock d'argent monnayé est infiniment plus sensible maintenant, qu'il ne l'était du temps de l'Union latine.

2° On voit que ce n'est pas l'Union latine ou, plus généralement, la demande monétaire qui a soutenu le prix de l'argent jusqu'en 1873.

En effet, la demande monétaire n'a absorbé qu'une fraction infime de la production, qui s'est écoulée presque entièrement par les deux grands débouchés de l'Orient et de la consommation industrielle.

3° Si la valeur de l'argent a tant baissé, ce n'est pas, comme le prétend M. de Laveleye, « par l'effet d'actes législatifs qui ont suspendu partout la frappe de ce métal et qui, par suite, ont anéanti presque entièrement le débouché monétaire ».

En effet, ce débouché monétaire n'a jamais été bien important. Seulement, la production de l'argent est devenue telle, que la demande orientale et la consommation industrielle, qui en absorbaient 93.4 p. c. de 1830 à 1880, n'en absorbent plus, aujourd'hui, que 50 p. c. environ.

Il est donc clairement prouvé que la baisse de l'argent est due à l'accroissement extraordinaire de sa production et que, quelque part que l'on veuille faire « aux décrets législatifs », il était de toute impossibilité de se soustraire à ses effets.

Les choses arrivèrent à ce point que les plus fermes croyants du bimétallisme furent ébranlés et qu'ils parurent sur le point d'abjurer. Ils se rangèrent à l'avis des monométallistes, qui réclamaient à cor et à cri, depuis des années, l'interdiction de la frappe de l'argent. Notre honorable contradicteur, officiellement consulté, opina dans ce sens, qui frappait à mort le bimétallisme au milieu de ce qui devait

Digitized by Google

être son plus grand triomphe : le rêve de la monnaie « abondante » semblait réalisé.

Il expliquait son adhésion à cette exécution cruelle du bimétallisme par cette considération qu'il fallait se mettre à l'abri des effets de la démonétisation de l'argent dans l'empire d'Allemagne. Ce motif était dérisoire si comme il le croyait et l'écrivait, la monnaie abondante etait un bienfait que devait procurer le bimétallisme. Mais, en admettant que l'adoption de l'étalon d'or par l'Empire ait pu affecter la valeur de l'argent, et nous venons de voir ce qui en est, la baisse sans cela était telle que la substitution de l'argent à l'or se serait produite dans la même mesure par une conséquence naturelle, impérieuse et inévitable résultant de la différence de valeur entre les deux métaux. Ce qui s'était passé quelques années auparavant par la baisse de l'or en est une preuve irrécusable. Le monométallisme argent, maintenu dans la petite Belgique et bientôt en Hollande seulement, n'avait pu évidemment influencer dans le monde le prix de l'or sur le marché des métaux précieux.

Ces faits de notre propre histoire qui ne se perdent pas dans la nuit des temps, qui sont contemporains, dont nous avons tous gardé le souvenir, attestent d'une manière irrécusable la faillite du bimétallisme dans les temps modernes comme dans les temps anciens et l'inanité de ses promesses d'assurer toujours la circulation simultanée de deux monnaies qui, par la force d'une loi naturelle, ont nécessairement entre elles une valeur différente.

La promesse de cette simultanéité est néanmoins celle qui séduit le plus aisément le gros public. « Il est hors de doute, dit-on [1], que deux instruments d'échange sont préférables à un seul. » Le négociant du coin répète volontiers l'adage du bimétallisme que « l'on fait mieux les affaires quand on a deux monnaies à sa disposition qu'avec une seule ». La vérité est que *du moment où la frappe de deux métaux est libre*, avec la même puissance libératoire, on n'a jamais

[1] *Revue* du septembre, p. 13.

Digitized by Google

qu'une monnaie et toujours la plus mauvaise des deux. C'est ce que la raison indique; c'est ce qui se déduit d'une vérité mathématique; c'est ce que l'expérience de tous les temps et de tous les peuples confirme. La double révolution alternative survenue en moins d'un quart de siècle dans le rapport des valeurs des deux métaux précieux, et qui a donné la prééminence tantôt à l'argent, tantôt à l'or, a dissipé l'illusion qu'avait pu faire naître un état peu mouvementé pendant le cinquantenaire qui avait précédé.

Les gouvernements, éclairés par ces faits, ont tendu de plus en plus à n'avoir qu'un seul étalon monétaire, unique moyen de mettre sans trouble deux métaux à la disposition des peuples. Les États-Unis, avant l'empire d'Allemagne et les États scandinaves, ont suivi l'exemple de l'Angleterre en adoptant l'étalon d'or. Dans son désir de trouver des adhérents ailleurs que dans des livres ou des congrès, mon contradicteur me reprend vivement, pour la seconde ou la troisième fois [1], d'avoir rangé les États-Unis parmi les pays qui ont adopté un seul étalon, l'étalon d'or. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi aurait-on fait en 1878 le *Bland-Bill?* Si l'on était au régime du double étalon, si l'on avait à la fois le dollar d'or et le dollar d'argent « de nos pères », pourquoi aurait-on fait cette loi? Jusque-là donc il est évident que l'étalon d'or subsistait seul en vertu de la loi du 12 février 1873 qui décréta la démonétisation de l'argent et introduisit l'étalon d'or sur la base duquel la reprise des payements en espèce avait été décidée pour le 1er janvier 1879, par un acte du Congrès de 1875. Qu'a donc fait le *Bland-Bill?* A-t-il autorisé tout détenteur d'un lingot d'argent à se présenter à la monnaie et à le faire transformer en dollars, comme la loi monétaire autorise tout détenteur d'un lingot d'or à le faire frapper en dollars? Non assurément. Donc, la thèse de mon contradicteur est erronée. Que prescrit le *Bland-Bill?* Il impose au trésor américain l'obligation d'acheter des lingots d'argent et de les frapper en dollars d'une quantité limi-

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 7.

Digitized by Google

tée par an, avec le caractère de *légal tender*. « Chaque mois il achète pour 2 millions d'argent en lingots; chaque mois il en monnaye pour 2,600,000 dollars, et actuellement il possède un stock de 333 millions de dollars d'argent, dont aujourd'hui 54 millions seulement sont dans la circulation [1] ». Mais il n'est au pouvoir d'aucun particulier d'obtenir un dollar d'argent contre un poids égal de métal. Il doit vendre son argent au trésor *au cours du jour*, c'est-à-dire que pour obtenir un dollar monnayé, il doit donner presque une fois et demi son poids d'argent et que, réciproquement, l'État ne paye que 70 deniers le disque qu'il émet pour un dollar, ce qui présente évidemment tous les caractères d'une monnaie de billon et ne peut être considéré comme un étalon monétaire. Le public n'en veut pas. Si ce système, dû à la pression des possesseurs de mines d'argent, et qu'il sera impossible de maintenir indéfiniment, constitue le bimétallisme, c'est alors une variété à ajouter à celles que nous avons énumérées. En ce cas, nous ne voyons pas de raison de ne pas y comprendre aussi le régime sous lequel nous vivons : ce sera le bimétallisme avec interdiction de la frappe de l'argent! A tout prendre, on pourrait concéder cette satisfaction nominale, à condition de s'en contenter, si l'on pouvait éviter, autrement que par la démonétisation, le danger dont on est menacé, par l'appât d'un profit certain de 30 et demain peut-être de 40 p. c., de voir fabriquer, dans des ateliers interlopes, des pièces de 5 francs identiques de poids et de titre avec les nôtres et qu'il serait impossible de distinguer des pièces sorties des ateliers, maintenant fermés, des États composant l'union latine.

Au lieu de démontrer que le bimétallisme repose sur un principe vrai, prouvé par l'expérience, mon éminent contradicteur reconnait que, en réalité, ce prétendu principe est faux, puisqu'il en subordonne l'application non seulement à l'accord des principales puissances civilisées, mais à l'adhésion et au concours de l'Angleterre. Laisser en dehors

[1] *Économiste français*, 28 septembre 1889, p. 384.

Digitized by Google

la moitié du genre humain, sous prétexte que sa civilisation n'est pas aussi avancée que la nôtre, ou bien tel pays, l'Australie, par exemple, « parce qu'il a de l'or à suffisance et pas d'argent à nous envoyer », tel autre, l'Amérique du Sud, que l'on cite, « parce qu'il n'a ni or ni argent [1], » ce qui paraît un peu hasardé, compter pour rien l'Asie, en un mot la Chine, tout l'extrême Orient, bien que ces pays absorbent une énorme quantité de métaux précieux, et que par là ils agissent nécessairement sur le marché général du monde, c'est, à notre humble avis, poursuivre une chimère que d'espérer vaincre, par l'assentiment d'un certain nombre de nations, la loi naturelle qui fait dépendre les prix de l'offre et la demande. La fixité d'un rapport contre nature ne saurait être obtenu. « Le double étalon, comme me l'écrivait Michel Chevalier, est un rapport forcé entre l'or et l'argent, rapport qu'il est aussi chimérique et aussi despotique à une assemblée politique de voter qu'il le serait de voter un rapport forcé entre le blé et le seigle, le vin et la bière, ou d'édicter par la loi que le fer ne vaudra jamais plus de 150 francs la tonne, ou le blé plus de 18 francs l'hectolitre. Une loi de ce genre est une loi de maximum comme celle que décréta la Convention en 1793. »

A rien ne sert après cela de mettre des fleurs de rhétorique à la place d'une justification scientifique de la prétention bimétallique. Les fleurs de rhétorique exalent parfois un parfum qui enivre et fait dévier la raison. Dans le concert bimétallique, chaque porte-drapeau a sa fleur préférée. Pour montrer l'effet et les vertus du double étalon, « Wolowski, nous dit M. de Laveleye, avait une comparaison qu'il était très fier d'avoir trouvée..., mais qui se rencontre déjà, ajoute-t-il, dans Sismondi et même avant lui dans un livre d'Adam Muller, publié à Berlin — ce qui était bien fait pour rendre Wolowski moins fier — « ce sont les deux métaux accouplés, comme cela se voit dans les balanciers compensés des horloges de précision, parce que les deux métaux ne subissent

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 16.

Digitized by Google

pas de la même manière l'influence du froid et du chaud [1].

Je fis remarquer en son temps à l'aimable Wolowski qui souriait à mon observation dans nos entretiens, que, dans les balanciers, les deux métaux sont juxtaposés et inséparables ; que dans le monde, au contraire, l'or et l'argent étant libres et ne pouvant être vinculés, suivent les lois de leur nature et que, dès lors, sa fleur de rhétorique ne prouvait rien.

M. de Laveleye a la sienne; le bimétallisme lui apparait comme un char qui a deux roues, l'une d'or, et l'autre d'argent, ce qui est très utile, indispensable même, croit-il, pour une bonne circulation. Mais, comme des deux roues, l'une est quinze fois et demie plus grande que l'autre, quand elle n'est pas vingt-deux fois plus grande, le char a toujours fait la culbute, de toute antiquité jusqu'à nos jours, chaque fois que l'on a voulu le mettre en mouvement. Cette fleur ne me paraît pas valoir mieux que la première.

Le dernier Congrès monétaire nous en a révélé une nouvelle. M. Cernuschi qui soutient son paradoxe avec tant d'esprit et une verve si originale, a comparé les deux métaux à deux oiseaux, « l'un jaune et l'autre blanc — deux serins, probablement, — vivant heureux dans la même cage, dont le méchant monométalliste a ouvert la porte et qui se sont envolés ». Si l'on peut mettre deux oiseaux en cage et assurer ainsi leur bonheur, on ne connaît pas encore le moyen de mettre sous clef les métaux blancs et jaunes du monde entier, pour les forcer à se mettre d'accord, et le monométalliste qui les aime tous les deux, ne commet pas le plus petit méfait en constatant que leur valeur étant inégale, ils ne peuvent servir en même temps à mesurer d'une manière égale les autres valeurs. Le bon Dieu, qui a fait les mathématiques, s'y oppose.

FRÈRE-ORBAN.

[1] *Revue* du 15 septembre, p. 17.

Digitized by Google

AU CAIRE

Sommaire. — Le déjeûner. — Danger du vin. — La promenade de Chanbrah. — Vue sur les pyramides. — Les bains de Mehemet-Ali. — Soleil couchant. — L'hôtel Shepheard. — Le concert de l'Esbékieh. — Chez Mustapha pacha. — La vie des femmes. — Le harem. — Un conteur arabe. — Les gaffirs. — Les chiens errants. — Bonsoir.

Déjeunons! Osman voudra bien nous dire ce qu'il a à nous offrir.

« Il y a moussiou, — je dois dire qu'Osman, qui est un Nubien du pays de Berber, a servi, durant six ans, dans une famille italienne et prononce à la manière des Italiens — il y a moussiou, fèves avec oignons coupés, agneau à la turque aux tomates, *quattaqyt* avec salade, crême et melon.

— Et à boire?

— Moussiou ne buvant jamais que de l'eau le midi, il y a une gargoulette d'eau fraîche.

— Fort bien, mais comme j'ai un invité, vous nous apporterez une bouteille de cachet rouge.

— A vos ordres. »

Sur ce, le fidèle serviteur porte militairement la main à son tarbouche et s'éloigne.

Ici mon ami m'interpelle : « Eh quoi! vous ne buvez pas de vin au repas de midi?

— Jamais, c'est une habitude arabe que j'ai prise depuis que je suis au Caire, et je m'en trouve absolument bien. Le vin et encore plus la bière, ont l'inconvénient d'être indigestes, et de vous précipiter dans un sommeil de plomb, sitôt

Digitized by Google

que vous avez mangé. Je vous dirai en outre que par la température de 35 degrés qui règne, ils ont l'inconvénient de vous faire suer à fondre, tandis que l'eau, suivie d'un peu de café, vous maintient le corps dans un état de fraîcheur relative, et vous prépare à une sieste agréable. Que ceci ne vous empêche pas néanmoins d'en faire à votre convenance.

— Je suis de l'avis des Anglais qui prétendent que l'eau n'est bonne qu'à se laver, dit mon ami, et là-dessus, comme le vin venait d'être apporté, il s'en remplit un grand verre jusqu'au bord, qu'il s'empressa de boire en disant : Je mourais de soif. »

On servit les fèves.

Il fit une petite moue : « C'est un plat arabe?

— Absolument arabe et fort bon.

— Vous allez me mélanger cela sur votre assiette, avec un peu d'oignons hachés, de l'huile et du vinaigre, et vous m'en direz votre avis. »

Quand il eut goûté de ces fèves tièdes, accommodées comme il vient d'être dit : « En effet, c'est appétissant. »

Vint le ragout d'agneau aux tomates.

« Toujours arabe?

— Toujours arabe. Ce plat qu'on mange aussi en Europe, a été emprunté aux Turcs.

Ici il n'y eut plus d'exclamation louangeuse, la louange était dans l'absorption muette, mais gourmande de mon commensal.

Quand arrivèrent les *qattaqyt*, il y en avait une demi-douzaine : « Quels sont ces petits volatiles?

— Ce sont des poussins. Les Arabes, qui ont l'habitude de manger avec les doigts, recherchent les chairs tendres. Ils préfèrent à tout l'agneau et les oiseaux de basse-cour, les pigeons, les canards, les oies et les dindons, qui ont un goût exquis, quand ils sont très jeunes. Un gros poulet de Bruxelles boursouflé et graisseux leur semblerait détestable. Quant au mouton et au bœuf, ils les considèrent comme des mets de pauvre. Mais goûtez donc. »

Et trois *qattaqyt* absorbés avec une dégustation tranquille

Digitized by Google

et voluptueuse, me prouvèrent que mon ami ne trouvait pas la cuisine arabe trop mauvaise.

La crême et le melon, un grand melon vert ovale et juteux comme une orange, termina la collation.

Mon ami se déclara de tout point satisfait. Il s'était imaginé jusque-là, que les Arabes mangeaient et vivaient comme des sauvages. Que de gens, doués même d'une certaine instruction, en sont encore à croire comme lui, que les Arabes pour se civiliser ont besoin de l'assistance des Européens. Ils ne se doutent pas qu'au point de vue des mœurs privées, ils ont une civilisation raffinée et courtoise qui dépasse la nôtre, et que s'ils nous sont inférieurs sous le rapport de la civilisation que j'appellerai mécanique, la cause en est due uniquement à leur climat. Comment voulez-vous établir des fabriques et des usines à vapeur, dans un pays où la chaleur s'élève à 45 et à 50 degrés? Ils n'ont du reste pas de charbon, et l'agriculture suffit largement aux besoins de ce peuple frugal et sobre qui ne donne pas comme nous le spectacle souvent assez peu édifiant d'une civilisation orgueilleuse de ses inventions matérielles, mais dont les suprêmes et basses appétences sont dans la gourmandise. Jamais je n'ai entendu un Arabe parler de bien boire et de bien manger; en Europe, je n'entends parler que de cela. Ne faut-il pas admettre qu'à ce point de vue, ils nous sont très supérieurs et qu'en se passant de messieurs les marchands de boissons fortes, qui ne servent qu'à nous abrutir et à nous enivrer, ils réalisent mieux que nous le proverbe antique : *Mens sana in corpore sano.*

Mon ami qui avait entendu dire que la vie au Caire était si coûteuse, se montra curieux de savoir ce que pouvait bien coûter notre déjeûner. Le bon Osman lui en donna le détail : vingt centimes de fèves, soixante-quinze centimes d'agneau et de tomates, un franc de qattaqyt, soixante centimes de melon, et au prix de un centime l'œuf environ, trente-cinq centimes de crême avec ses accessoires. Deux bons bourgeois belges venaient donc d'être convenablement nourris pour le prix modique de deux francs quatre-vingt-dix centimes, et il

Digitized by Google

y avait des reliefs pour la cuisine. Il est vrai que mon commensal avait bu une bouteille de vin qui, à elle seule, coûtait un tiers de plus que le repas et qui commençait à produire ses effets, car il ne cessait de secouer son éventail pour se rafraîchir et de manœuvrer son chasse-mouches contre les moustiques, friands de sa chair en transpiration. Le sommeil, un sommeil invincible le gagnait et, après une cigarette et un café à la turque, je lui montrai un lit où, sous un moustiquaire bien clos, il put braver les insectes, mais non le terrible sommeil dont sa respiration profonde m'annonça bientôt l'irrémédiable triomphe. Le civilisé, devenu masse inerte, expiait son dédain des lois de Mahomet qui, dans un but d'économie domestique et d'hygiène universelle, a dit : Tu ne boiras que de l'eau.

Vers cinq heures, les yeux rouges, transpirant, alourdi, il se leva, et, après s'être épongé à grandes douches : « Décidément, Mahomet est un grand prophète, je ne boirai plus de vin le midi, dit-il.

— Nibit — vin — pas bon, moussiou, eau meillioure, répondit, en guise de conclusion, Osman qui l'entendait geindre. Voilà gargoulette, ça fresque et bon pour santé. »

Deux grands verres d'eau limpide furent ingurgités à la suite de ce sage conseil, et mon ami de s'écrier : « Comme c'est bon, ah ! comme c'est bon ! »

L'eau du Nil est, du reste, la meilleure du monde. Elle est légère, vivante et vous creuse en même temps qu'elle vous rafraîchit. Certains pachas, quand ils vont à Constantinople où ailleurs en Europe, en emportent une provision en bouteilles. Aussi les Allemands qui colportent toute espèce d'eaux puantes et médicales, les Français qui recommandent Vichy, les Anglais qui se remplissent de soda mousseux, ont-ils beau vanter les vertus de leurs sources, l'Arabe répond tranquillement : l'eau du Nil vaut mieux (*moye agsan*) et leur laisse consommer entre eux leurs drogues, qu'il trouve détestables.

En province et dans les villages, les habitants puisent l'eau directement au fleuve. On voit, à l'aube et vers le coucher

Digitized by Google

du soleil, arriver de longues files de femmes, leurs jarres sur la tête, qui vont chercher leur provision du jour et de la nuit. En même temps passe le *sâqa* — porteur d'eau — qui, son outre remplie sur l'épaule, fait résonner un grand gobelet en cuivre et offre à boire aux amateurs. D'ordinaire, il est payé par la commune pour faire cette besogne. A boire pour rien et tant qu'on veut, voilà certes une philanthropique invention de l'administration musulmane qui serait bien accueillie chez nous, à condition que ce ne soit pas de l'eau que l'on donne à boire. Les chevaux, les ânes et les chiens, comme le public lui-même, s'abreuvent, en outre, aux fontaines, qui sont très nombreuses; il y en a à chaque mosquée, par toute l'Égypte.

Au Caire et à Alexandrie, l'eau est distribuée dans les ménages par les soins de la Compagnie des eaux, qui se charge en même temps de l'arrosement des rues et des parcs. Ses réservoirs sont situés contre le Nil, et les eaux y subissent un premier filtrage; après quoi, dans les habitations on filtre de nouveau celles qui servent aux usages de la vie, en les déversant dans d'immenses jarres en terre de Siouth d'où elles tombent goutte à goutte, dans une écuelle, limpides comme du cristal et fraîches même en plein été. Ces jarres ont la propriété de tenir tout frais autour d'elles. Leur voisinage sert de cave pour les provisions de la journée. A table, on ne se sert pas de carafes où l'eau s'affadit, ne respire pas, disent les Arabes, et s'échauffe, mais de gargoulettes, espèces de vases à long col, en terre de Siouth comme la jarre. Elles remplissent une troisième fois l'office de filtre, et il est inutile de dire que, bue dans ces conditions, l'eau forme un breuvage exquis. Je crois bon d'ajouter que sur tout le parcours du Nil il n'y a pas une seule usine; ce serait l'empoisonnement du pays et l'administration y veille avec soin.

A noter aussi que le véritable Arabe ne veut pas de l'eau de la compagnie et l'achète par outres : il prétend que le suintement de tuyaux communique de l'humidité aux pierres qui viennent des carrières de la chaîne Lybique et qui sont assez spongieuses.

Digitized by Google

Comme il est en ce moment à peu près cinq heures et demie, qu'un peu de brise se fait sentir à travers les fenêtres, dont on a ouvert les persiennes du côté du nord, et que le soleil, qui commence à décliner, répand une chaleur moins intense, allons faire une promenade à Choubrah. Choubrah est le rendez-vous du high-life indigène et européen. C'est la promenade favorite du khédive, que les Anglais n'ont jamais pu décider à aller à Ghezirèh, autre promenade qui avoisine le Nil, et où ils ont établi un champ de courses, des jeux de *cricket* et de *lawn-tennis*, fréquentés par des gentlemen dans les plus bizarres costumes et de jeunes miss en robe courte, qui rivalisent d'adresse avec leurs compagnons. L'Arabe dont la femme quitte rarement sa demeure et ne sort que voilée, regarde cette promiscuité, au fond charmante, des deux sexes, comme une sorte de sacrilège, et fait défiler nerveusement son chapelet d'ambre entre ses doigts, en priant Dieu d'épargner de telles horreurs à la civilisation musulmane. Le fait est que le jour où les jeunes filles Arabes se mettraient à jouer à visage découvert avec les jeunes gens de leur âge, il n'y aurait plus d'islamisme. La femme entrerait dans le mouvement des mœurs à titre d'élément influent, à cause de sa grâce et des intrigues dont elle se verrait entourée, et adieu le calme de la vie intime, la puissance de l'homme et la simplicité des habitudes orientales. Le corset qui est défendu par la loi religieuse, comme nuisible à la bonne constitution de la femme, envahirait les harems, et on y verrait trôner les hauts talons et les chapeaux à plumes, insignes d'une royauté familiale dont tant de maris ont à se plaindre en Europe. Peut-être même y verrait-on des femmes savantes et le bon musulman aurait-il à discuter des textes du Coran avec son épouse insoumise, au lieu de la voir empressée aux soins du ménage, nourrissant ses enfants elle-même et veillant, avec un amour-propre jaloux, à ce que tout soit bien et convenable au gré de son maître et seigneur.

Mais partons. Choubrah se montre bientôt à nous, avec son immense avenue de sycomores, qui s'étend derrière la

Digitized by Google

gare, à travers la campagne parsemée de jardins et de villas, et va finir au fameux palais qu'on appelle les bains de Méhémet-Ali. On y voit des centaines de voitures, se suivant à toute vitesse, comme au *Corso* à Rome, ou au *Buen-Retiro* à Madrid. Au milieu de l'allée circulent des gardes à cheval pour empêcher la confusion. C'est pittoresque et vivant. Mais voilà que tout s'arrête. Le khédive arrive, précédé de ses deux *saïs* à longue verge et suivi d'un peloton de cavaliers de sa garde. Plus une voiture ne bouge, et les Égyptiens respectueux descendent à terre, se tenant devant le marchepied, la tête inclinée et la main au tarbouche, sur le passage de monseigneur. L'Européen, moins familiarisé avec le respect, ne descend pas, excepté s'il fait partie des fonctionnaires admis à la cour, mais il se découvre et sa voiture s'arrête comme les autres. C'est l'usage, et chose assez singulière mais qui tient à l'influence du milieu, même quand on vient des pays démocratiques, on éprouve un certain plaisir à respirer cette atmosphère de vénération courtoise, qui est le produit de l'éducation bienveillante et de la discipline morale dont tout Égyptien est pénétré. Ces marques d'estime prouvent, du reste, l'accord intime qui existe entre le souverain et ses sujets. Il a moins l'air d'un monarque absolu que du chef d'une grande famille, heureuse de lui manifester son affection par les égards dont l'entourent le plus haut seigneur et le plus humble fellah. Notons que quand le khédive passe, jamais, en quelque circonstance que ce soit, on ne pousse un cri ni un vivat. Ces démonstrations paraissent à l'Arabe contraires à la bienséance et beaucoup trop théâtrales. Il préfère manifester son respect d'une manière tranquille et contenir son enthousiasme qui, pour être muet, n'est ni moins vif ni surtout moins sincère.

A l'extrémité de la promenade on arrive au Nil, et, comme je l'ai déjà dit, aux bains de Méhémet-Ali. On y jouit d'une vue superbe sur les pyramides, qui sont à quatre lieues. On dirait de grands pics élevant leurs masses majestueuses à l'horizon. Le spectacle en est fort imposant. Cela ne ressemble à rien de ce qu'on a vu dans le reste du monde,

Digitized by Google

mais on est plus impressionné que devant les monuments les plus grandioses. Il y a dans la forme des pyramides je ne sais quoi de simple et de génial qui paraît supérieur à la conception humaine, précisément parce qu'elle se rapproche des conceptions de la nature. En face des plus grandes cathédrales, en face du Colisée, on se trouve vivement ému, mais on y sent la main laborieuse et patiente de l'homme, tandis que les pyramides semblent avoir été dressées là d'une seule pièce par Dieu même. A ce moment, un coup de soleil éclaire leurs cimes, tandis que la brume commence à envelopper leurs larges bases. On a l'illusion d'une chaîne alpestre.

Un petit *bachis* et un reste de bons rapports que j'ai avec le *boab* (portier), depuis une visite que j'y fis avec le ministre de Belgique, vont nous faciliter l'entrée des bains de Méhémet-Ali. Ils forment une dépendance du palais qui est contre le Nil, et sont situés au milieu d'un parc immense, admirablement planté. Nous n'avons pas fait cinquante pas, qu'un jeune Arabe vient nous offrir un bouquet de fleurs; en même temps, le jardinier qui nous accompagne, nous fait goûter les oranges les plus diverses qu'il cueille chemin faisant. Il les pèle au couteau, comme nous pelons les pommes. Il y a des *bortougân*, grandes oranges ordinaires, et des *Youssouf effendi*, mandarines sanguines ou jaunes, ainsi nommées du nom de leur inventeur et qui ont un goût excellent. Les oranges d'Égypte, qui malheureusement ne supportent pas le transport, sont du reste les plus douces, les plus savoureuses et les plus juteuses qui existent.

Nous voici aux bains, grand dôme entouré de constructions à simple rez-de-chaussée, précédées d'un péristyle. L'intérieur représente une vaste salle carrée, éclairée par la coupole. Le bassin, de forme carrée lui-même, en occupe le milieu, et sur les côtés s'étendent des galeries où l'on se promène et qui communiquent avec les appartements. Au centre du bassin s'élèvent des gradins en forme de pyramide, d'où les baigneuses s'élançaient et où elles se reposaient quand elles étaient lasses. Le tout est en marbre blanc. Lon-

Digitized by Google

geant les bords du bassin, on rencontre de distance en distance une ottomane, garnie de coussins, d'où le vieux khédive, en aspirant tranquillement la fumée de son narghilé, jouissait du sport nautique qui se déroulait sous ses yeux. Depuis sa mort ces bains n'ont plus guère servi, excepté néanmoins sous son petit-fils Ismaïl, qui en fit même restaurer les appartements, suite de beaux salons, garnis des tapis et des tentures les plus riches, à usage de salles à manger, de salles de repos, de salles de billard, de fumoirs, de cabinets de toilette, et répondant à toutes les exigences que peut comporter une installation luxueuse et confortable de ce genre. Nous admirons surtout le billard qui est une merveille de marqueterie, vendue à Ismaïl par un marchand de Paris.

Notre visite terminée, nous remontons en voiture et retournons en ville par l'immense avenue de Choubrah qui est maintenant à peu près déserte. Le jour est à son déclin et le soleil, déjà à moitié caché sous l'horizon, descend à petites secousses, comme un grand ballon d'or. Les Arabes commencent à s'agenouiller et à embrasser la terre, en tournant les yeux vers leur astre favori qui les quitte. Le voilà disparu, et durant quelques instants le couchant, tantôt rouge comme un brasier, est magnifique. Il s'éclaire d'une infinité de couleurs au milieu desquelles apparaît ce que les Orientaux appellent le rayon vert, vaste strie d'un jaune verdâtre, qui est comme l'adieu du jour mourant. Immédiatement après, en effet, descend l'ombre, car en Orient on n'a pas de crépuscule et, sitôt le soleil couché, on tombe dans une obscurité opaque. Voilà déjà de tous côtés le gaz allumé qui papillotte dans la brume noire, et quand nous arrivons à la gare, il fait nuit pleine.

Comme il est bon de varier les impressions, nous allons dîner à l'hôtel Shepheard, qui est l'hôtel préféré des Anglais. Une file de voitures ouvertes et de chevaux de selle tenus à la bride par de petits Arabes, stationnent devant la grille du jardin et la grande terrasse éclairée qui précède l'entrée. On se sent immédiatement en milieu anglais, non seulement en entendant le langage qu'on y parle, mais en voyant les bottes

Digitized by Google

à l'écuyère, les bas en laine noire montant jusqu'aux genoux, les souliers à lanières, les casquettes excentriques et les vêtements polychrômes dont sont revêtus les jeunes gens et qui tranchent sur les toilettes généralement correctes des jeunes miss, en train de se balancer sur des fauteuils berceuses et de flirter, de derrière leurs éventails, avec les cavaliers debout autour d'elles. Un autre indice du voisinage britannique est le petit pavillon que vous voyez là-bas dans le jardin. L'Anglais emporte ses mœurs partout, et comme il aime à faire de petites consommations de liqueurs fortes au cours de la journée, le propriétaire de l'hôtel a dû ménager cette installation spéciale pour ses nombreux clients, qui en sont amateurs. Un peu plus loin, un banc vous rappelle la place où, en 1800, Kléber fut assassiné par un jeune Turc d'Alep, du nom de Suleiman. A cette époque, l'hôtel Shepheard servait de quartier général à l'armée d'occupation française.

Mais la clochette a tinté, annonçant le dîner. La salle à manger est immense et ne contient pas une table d'hôte commune, mais une variété infinie de petites tables, où l'on s'asseoit par groupes de quelques personnes. Le service se fait généralement par des Barbarins vêtus de longues robes blanches, qui contrastent avec leurs mains et leurs visages à peu près noirs. La réunion est assez silencieuse; yes, yes, waiter, gâçon, sont les seuls mots qu'on entende distinctement; tout ce monde est consciencieusement à son assiette et à son verre de whisky mêlé de soda water; pour les Anglais, le whisky remplace le vin, comme l'eau-de-vie le remplace pour les Russes.

Le dîner finit à huit heures et demie, en sorte que nous avons le temps d'aller entendre un bout de concert au jardin de l'Esbékieh où joue la musique militaire égyptienne, et de rendre une courte visite à notre ami Mustapha pacha.

Le jardin de l'Esbékieh est tout près de l'hôtel Shepheard. On n'a qu'à faire cent pas et l'on arrive à une des portes pratiquées dans le haut grillage qui l'environne. Ismaïl a fait pour ce jardin des dépenses considérables. Il forme, au point de vue botanique, une collection admirable. On y rencontre

Digitized by Google

les essences les plus riches et les plus rares, depuis le saucissonnier, — dont le fruit ressemble à un saucisson énorme et dont les branches poussent des racines, qui, en se fixant, forment de nouveaux troncs et finissent par engendrer toute une petite forêt autour du tronc principal, — jusqu'au peuplier d'Italie, qu'en dépit des arrosages on ne parvient pas à acclimater dans ces régions brûlantes.

Un kiosque élégant en fer doré sert d'estrade à la musique, autour de laquelle, dans la lumière des nombreux lustres, reverbérée par la verdure des arbres, se promène la société élégante du Caire. On y trouve peu d'Arabes; ils préfèrent à la musique bruyante des cuivres, celle plus douce du concert chanté par des odalisques, dans un pavillon situé plus loin, et entouré d'un grillage en arabesques — *moucharabiè* — qui cache les chanteuses à la vue des auditeurs. On voit que les plaisirs sont ménagés de façon à contenter les goûts divers de la population cairote. Pour le surplus, les nombreuses allées du jardin sont sillonnées de reverbères, à la manière de nos grands parcs d'Europe.

Bientôt après, une petite voiture, attelée de deux chevaux (il n'y a pas au Caire de voiture à un cheval), nous mène rapidement chez Mustapha pacha. Il habite le quartier arabe, situé à la gauche du quartier Ismaïlia, lequel forme à proprement parler la ville européenne. Nous enfilons une quantité de rues étroites, bordées de hautes maisons, et abritées par de grands velums tendus d'une corniche à l'autre, qui les garantissent du soleil et y maintiennent la fraîcheur. Une population innombrable y circule à pied, à âne, à chameau, en voiture; les boutiques sont vivement éclairées, et nous voyons des centaines d'Arabes assis devant les cafés brillants de lumière.

La maison de Mustapha est située au fond d'un petit cul de sac, que nous traversons à pied, pendant que la voiture nous attend dans la rue à la suite d'une série d'autres.

Mon ami s'étonne qu'un pacha puisse se loger au milieu de cette population grouillante, dans une maison dont l'entrée est presque de pauvre apparence, et ne soit pas plutôt

Digitized by Google

logé dans le quartier d'Ismaïlia. Cela s'explique par cette raison très simple qu'Ismaïlia est avant tout une création cosmopolite. Les vrais Arabes n'aiment pas d'y habiter à cause de la différence qui existe entre leurs mœurs et les mœurs européennes; ils ne s'y sentent pas à l'aise, et de plus ils y ont le regard constamment offensé par la vue des Anglais, dont leurs quartiers lointains sont à l'abri. Ajoutons que dans la ville arabe ils vivent au milieu de populations qui de père en fils les vénèrent; sur leur passage toutes les têtes s'inclinent, on dirait des seigneurs au milieu de leurs vassaux. Puis la mosquée est proche : ils ont toute commodité pour se livrer à leurs exercices religieux, en compagnie des autres fidèles, chose moins facile dans le quartier européen, où les mosquées sont rares et confondues au milieu des églises catholiques, protestantes, anglicanes, arméniennes, grecques, russes, syriennes, coptes et autres, car, autant il y a de populations autant il y a de religions diverses et de temples divers. Les efforts que le khédive Ismaïl a faits pour les entraîner vers Ismaïlia sont donc restés vains, et même quand ils s'y établissent, ils tâchent toujours d'y former des agglomérations qui leur soient en quelque sorte propres.

La simplicité de l'apparence extérieure de l'habitation s'explique par d'autres motifs. La société musulmane, essentiellement religieuse, repose sur le principe de la fraternité démocratique. Les riches, pour ne pas offenser les yeux de ceux qui sont moins heureux, n'aiment pas à faire étalage de luxe, et tandis, que notre ambition se plaît aux façades somptueuses et à la vie en dehors, ils affectionnent les demeures peu voyantes et les jouissances de la vie intime et retirée. Qu'après cela on les sache riches, qu'importe? Personne ne songe à leur envier une richesse dont ils usent avec tant de modestie, et qui se répand discrètement en nombreuses bienfaisances.

Nous franchissons l'entrée, grand porche ouvert, donnant sur une vaste cour intérieure, où nous voyons attachés par des licols à des anneaux fixés au mur, des chevaux, des ânes, des mulets et même des vaches, en train de manger des

Digitized by Google

trèfles. A cause de l'absence de pluie il n'y a pas d'herbe en Égypte. On donne l'air aux pauvres bêtes à cause de la chaleur intense qui règne dans les écuries. Le spectacle en est assez réjouissant, surtout le jour, quand des volées de colombes viennent s'abattre de tous les toits, et mêler leurs joyeux roucoulements au bruit paisible des animaux qui ruminent.

Le pacha est dans son *salamlik*, grande pièce entourée d'un divan dont il occupe le centre et où causent une trentaine de personnes. Nous allons lui présenter nos respects et nous asseoir à ses côtés. Il nous présente à ses voisins les plus proches, et inutile de dire qu'immédiatement un serviteur nous offre du café et des cigarettes. C'est l'hospitalité arabe.

Les pachas passent leur existence à recevoir ainsi du monde le soir, à moins qu'eux-mêmes ne se rendent en visite. Leur porte est ouverte à tous, et même le plus petit bourgeois du voisinage est admis à prendre place à côté des autres. C'est la vie absolument patriarcale, simple, sans prétentions, et elle ne contribue pas peu à maintenir entre les Arabes la bonne entente et la solidarité qui les unissent.

Ici, mon ami, qui est indiscret comme un Européen et ne comprend rien à ces réunions calmes d'hommes, me demande comment il se fait que dans ce salon, où l'on s'amuse du reste très bien, parce que l'Arabe est aussi gai, aussi rieur et aussi spirituel que l'Anglais est morose et taciturne; comment donc il se fait qu'on n'y voit ni la dame, ni les filles du pacha, ni les dames de quelques-uns de ses visiteurs. Je lui explique qu'en Orient jamais les femmes ni les jeunes filles ne se mêlent à la société des hommes. Elles vivent dans le harem où, en fait d'hommes, elles ne reçoivent que leur mari et leurs très proches parents. Jamais un étranger, fût-ce l'ami le plus intime de la maison, n'y pénètre. Ce sont les mœurs héritées, du reste, en droite ligne des Grecs et des Romains, qui avaient leur gynécée et leur peristylium appropriés spécialement à leur vie privée et à l'habitation de leurs femmes. Ce que l'on appelle le *salamlik* (en arabe, je te salue; plus littéralement,

Digitized by Google

salut sur toi) est l'appartement du maître; il est composé de trois pièces: le salon proprement dit, la salle à manger et une chambre à coucher, pour le cas où il y a lieu d'héberger un ami qui vient de loin.

« Mais alors, les femmes comment s'amusent-elles?

— Oh! elles s'amusent fort bien: elles fument la cigarette, boivent du café, font la conversation, jouent aux cartes ou chantent en s'accompagnant de la cithare. Il faut même supposer que cette existence leur est des plus agréables, car chaque fois qu'il a été question de changer les mœurs, ce sont elles qui ont opposé les plus inflexibles résistances.

— Singulières idées!

— Pas si singulières. Question d'éducation, après tout. Il serait fort intéressant d'examiner ce qui vaut mieux, de la promiscuité absolue ou seulement relative des sexes. Je ne suis pas assez philosophe pour le faire, mais il est certain que le spectacle des femmes assises dans les cabarets d'Europe au milieu d'hommes souvent ivres, a quelque chose de peu édifiant. Je ne dirai rien des bals. Mais, me trouvant un jour avec un Musulman à un bal du khédive, où dansaient des Européennes très décolletées, il me dit avec une sorte de confusion irritée:

« Je ne comprends pas comment vous permettez à vos « femmes, ainsi découvertes, d'être serrées dans les bras « d'un autre homme. »

On vient, du reste, de défendre en Belgique, dans un intérêt de bonnes mœurs, le travail en commun des hommes et des femmes dans les fosses, c'est un commencement d'islamisme.

— Fort bien; mais je me demande comment les Arabes font pour se marier. Il faut bien se courtiser cependant.

— Erreur. Ici on marie les enfants quand ils deviennent pubères, le célibat n'est pas admis, et ce sont les parents qui font les accords. S'agit-il de femmes majeures qui se remarient, leur consentement est nécessaire. Quant au prétendant, il lui est permis, en ce cas, de voir la figure et les mains de celle qu'il recherche, après, bien entendu, qu'il a manifesté

Digitized by Google

l'intention de l'épouser. En réalité, on fait sa cour au père, et en ce qui concerne les qualités physiques et morales de la jeune fille, on n'est jamais trompé. La mère du jeune homme, en effet, a le loisir de pénétrer dans le harem et rend compte à son fils des observations qu'elle y a faites à cet égard. Le père, qui reçoit le jeune homme dans son *salamlik*, fait les mêmes rapports à sa fille. Fait assez bizarre, il existe encore ici des mariages assortis. La loi exige qu'il y ait entre le mari et la femme égalité de naissance, de vertu, de fortune et d'état, sinon le mariage est nul. Il n'y a d'exception que pour le savant, et l'article 65 du statut personnel proclame « que la noblesse acquise par les connaissances et le mérite est supérieure à celle acquise par la naissance ». De plus, ici les coureurs de dot ne sont pas admis, la loi exige que le mari dote sa femme, excepté encore une fois le savant, « car, dit la loi, un savant pauvre est bien assorti avec la fille d'un homme opulent ». Mais il y a plus, la femme musulmane reste absolument maîtresse de sa fortune, et ce n'est qu'avec son consentement que son mari est admis à l'administrer et à en appliquer les revenus aux besoins du ménage. A l'homme, comme vous le voyez, revient à peu près toute la charge, et fort déconsidéré est celui qui, chose rare du reste, vit aux dépens de sa femme. Notons encore que le travail est interdit à la femme hors de sa maison, à moins qu'il ne s'agisse de légers travaux à la campagne. Un domestique même ne permettrait pas à sa femme de venir seulement laver le linge chez son maître. Il répond fièrement que la femme arabe ne travaille pas pour l'étranger. Cela vous montre que tous les peuples, même ceux qu'on méconnaît davantage, ont leurs vertus, et qu'en traitant nos femmes dans certaines circonstances comme des bêtes de somme, nous sommes fort arriérés sur les Arabes, que nous prétendons civiliser. Il est vrai de dire que les Arabes nourrissent plus aisément leurs femmes que nos ouvriers, car ils ne boivent jamais que de l'eau et le cabaret n'emporte pas la moitié de ce qui doit servir à l'entretien de la famille.

— Une question encore. On m'a dit que les harems étaient

Digitized by Google

des lieux de débauche, où l'homme vivait avec un grand nombre de femmes.

— Il n'en est rien. On a échafaudé là-dessus quantité d'histoires où l'imagination a plus de mérite que la vérité. Faute de pouvoir y pénétrer, on en a fait des descriptions de pure fantaisie. Les Français surtout, qui écrivent plus souvent pour intéresser le lecteur que pour l'instruire, ont aidé à la création de ces légendes, grâce auxquelles quantité de badauds s'imaginent que le harem est un séjour de voluptés, peuplé d'odalisques enchanteresses, dont la vie se passe à danser, à chanter et à servir aux plaisirs du maître. Or, c'est infiniment plus prosaïque. Le harem, est en réalité, la partie de la demeure réservée aux femmes, où se font les travaux du ménage. La dame de la maison, en véritable Pénélope, y surveille les négresses qui font la cuisine, les couturières qui s'occupent du linge, les bonnes qui soignent les enfants, les institutrices qui les instruisent, et y reçoit les visites que lui font d'autres dames, vivant absolument comme elle. Le mari, au milieu de ce petit monde, vit en roi, et comme toutes les servantes sont des esclaves, il pourrait le cas échéant, à l'insu de sa femme, en abuser. Mais ce danger n'y existe pas plus que dans nos pays, où un homme riche peut également aussi facilement abuser de ses domestiques, s'il le désire. Il y existe même moins, parce que les esclaves sont généralement des négresses assez laides et que tout enfant né dans le harem est considéré comme l'enfant du maître, ce qui lui donne à réfléchir. Vous comprenez d'ailleurs que les femmes orientales, religieuses et sévères de mœurs, ont autant de souci de leur dignité que les nôtres et ne souffriraient pas de vivre au milieu de telles souillures. Ceci me rappelle que le hasard me fit un jour pénétrer dans un harem, circonstance qui me permit de m'en rendre compte par mes propres yeux. L'ami que j'avais à voir ne pouvait pas descendre au *salamlik*, étant retenu malade chez lui, et comme j'avais à lui faire une communication pressée, un domestique vint me prier de vouloir le suivre. Il me conduisit jusqu'à l'entrée, et là je fus reçu par l'eunuque. Au bruit que je fis, je vis quelques têtes féminines

Digitized by Google

sortir furtivement des portes — elles sont toutes filles d'Ève — mais l'eunuque frappa dans ses mains, en signe d'alarme, et plus un visage n'apparut. Mon ami m'attendait dans un vaste salon luxueusement meublé, servant aux réunions de la famille. Bientôt après le même eunuque qui m'avait introduit, m'amena les deux enfants de son maître, portant l'un dans ses bras, tenant l'autre par la main, et j'entendis une voix agréablement timbrée lui dire dans le vestibule : « Chouf, prenez garde » ; c'était la jeune mère qui lui recommandait d'en avoir soin. Les enfants étaient magnifiques, ce qui me prouva que la mère devait être fort belle. Quant au bon eunuque, ils le caressaient comme leur ami, et je suis bien sûr que si on lui eût dit : tu es libre, va t'en; il serait tombé aux genoux de son maître pour pouvoir rester son esclave. Il y a dans ce monde, positivement, je ne sais quoi de bon, de doux et d'intime, qui le fait aimer. Les esclaves n'y sont pas ce que nous nous figurons, ils font partie de la famille et y sont profondément attachés.

On objectera que l'Arabe peut avoir plusieurs femmes. Sans doute, et la loi porte que « tout homme libre peut épouser jusque quatre femmes par un seul acte ou par des actes séparés». Mais cette tolérance est rarement appliquée, et le khédive lui-même n'a qu'une seule femme qui est la khédivesse, avec laquelle il vit à la façon d'un roi d'Europe et dont il a quatre enfants. Le cas des femmes multiples peut néanmoins se présenter, mais alors chaque épouse a sa maison et son harem à part. C'est ce qui explique l'immense population féminine des harems du khédive Ismaïl, qui, pour plaire au vieil élément arabe, avait quatre femmes ayant chacune leur palais et leur cour, composée d'un personnel nombreux, dont faisaient partie, non seulement des esclaves noires et blanches, mais des jeunes filles libres, servant de dames d'honneur, et des Européennes, employées aux fonctions de lectrices, de dames de compagnie, de lingères et aux autres fonctions que comporte une maison royale. Encore aujourd'hui du reste, il y a un grand nombre d'Européennes dans le harem de la vice-reine et dans les

Digitized by Google

harems des grands seigneurs, et ces places sont d'autant plus briguées, qu'elles sont largement payées. »

Mais le moment est venu de prendre congé de notre ami Mustapha pacha, qui selon les rites de la politesse orientale, se lève en même temps que toute l'assistance, porte la main au tartouche pour nous saluer, et nous accompagne jusqu'à la porte, où nous lui serrons la main en signe d'adieu.

Nous voilà relancés dans les rues arabes, toujours en agitation, car ce peuple se couche tard pour jouir de la fraîcheur, et il prend à mon ami le désir de s'asseoir devant un des nombreux cafés qui bordent la route. Grâce à nos tarbouches on ne nous prend pas pour des *nousrany* — chrétiens — et on nous regarde à peine. Bientôt on nous apporte deux cafés à la turque, accompagnés d'un verre d'eau, dont le coût total est d'une piastre grosse, soit vingt-cinq centimes. Il est excellent, et comme les Arabes ne cultivent pas encore la chimie industrielle, on peut être sûr qu'il n'est pas falsifié et qu'il vient en ligne droite d'Aden. La foule est tout entière à l'extérieur et son attention paraît absorbée par un orateur, en longue robe et en turban, placé sur le petit perron qui précède l'entrée. Il y a des mouvements d'hilarité extraordinaire et des *waha* répétés témoignent de l'admiration qu'il excite. Le *waha* est le bravo oriental; on ne pousse que ce cri et on n'applaudit jamais. Ce monsieur parle du reste très bien, avec force gestes significatifs, une mimique comique que relève un visage malicieux, et une voix dont les intonations agréables et variées feraient envie à un acteur. C'est un conteur; héritier de nos trouvères disparus, il remplace le spectacle pour ces populations ennemies des plaisirs bruyants et qui, ne prenant jamais d'alcool, se plaisent aux choses de pur esprit.

En retournant, mon ami s'étonne de ne pas voir de gens ivres dans la rue. Que voulez-vous? Ils ne boivent que du café et de l'eau.

Il me demande ensuite ce que sont ces hommes armés de longs bâtons qu'on rencontre de distance en distance, en criant *ouâhed*, — qui? Ce sont des *gaffirs*, gardes de nuit, qui

Digitized by Google

font leur ronde. Cela dure jusqu'à l'aube. Ils reçoivent une petite contribution du voisinage, et si un vol, même un assassinat se commettent, eux et leur chef sont attraits en justice, en responsabilité. S'il est constaté qu'ils n'étaient pas à leur poste on les condamne même comme complices. Voilà une institution digne des méditations de l'Europe et surtout de l'Angleterre, dont les crimes de Withechapel eussent difficilement été possibles en Égypte. Aussi les Arabes en ont-ils assez ri.

Des aboiements nombreux tout à coup éclatent; toute une bande de chiens est hululante dans l'ombre. N'ayez pas peur, ils ne vous feront pas de mal, ce ne sont que des cris; quand un inconnu passe dans leur voisinage, ils donnent l'éveil. Ils sont absolument errants, mais ont leurs quartiers préférés où, la nuit, ils reviennent. Ils vivent de ce qu'ils trouvent et sont d'admirables vidangeurs; là où ils ont curé, la rue est propre, et le désert, où le jour ils vont s'ébattre, hérite des saletés de la ville. Les Arabes ne les soignent absolument pas, et ne leur donnent pas asile, mais les considèrent comme des animaux sacrés. Je me rappelle les avoir vus dans de muettes mais terribles fureurs, parce que les Anglais, qui prétendaient les pauvres bêtes enragées — comme si depuis que le monde est monde un cas de rage s'était produit sur les bords du Nil — avaient ordonné de les empoisonner par centaines dans les rues. On les voyait là, gisantes, avec leur beau poil fauve, leurs têtes de renard, leurs pattes nerveuses étendues, tandis que de hideux boule-dogues, asthmatiques et la langue pendante, jappaient autour; et les Arabes les poings fermés de dire : *Ganzir*, *ganzir*, mot par lequel ils désignent l'animal qui se nourrit de glands.

« Il est onze heures et demie, fit en ce moment mon camarade, qui venait de consulter sa montre à la lumière de la lune, — car en Égypte elle est aussi claire que certains de nos soleils d'hiver, — et je pense qu'il sera l'heure de rentrer.

— Comme vous le désirez, lui répondis-je. Demain, puisque vous avez des loisirs, nous pourrons voir quelques mosquées, la vieille église copte du vieux Caire, la fameuse université

Digitized by Google

de l'el hasar, la prison de Tourah, et les bazars. Cela nous donnera une idée de la religion, de l'instruction, du système pénitentiaire et du commerce du pays.

— Parfait!

— Plus tard encore nous jetterons un coup-d'œil sur le fameux musée de Boulacq, nous irons aux pyramides, et puis, ma foi, le temps portera conseil. »

Tout en causant nous étions arrivés à Fagalla, et tandis que la voiture s'arrêtait devant la grille, cinq ou six chiens, frétillants de la queue et tout contents, vinrent sautiller autour de nous. C'étaient les fidèles gardiens du voisinage qui me reconnaissaient et me donnaient des marques d'amitié, pendant qu'à cent mètres de là, résonnait dans la nuit la voix sonore du *gaffir* criant : *ouahèd*, *ouahèd*, à quelqu'un qui passait.

Osman, étendu sur une natte devant la porte, se leva en sursaut en nous entendant monter, et, allumant prestement deux bougies : « S'il vous plaît, moussiou. *Leiletak Saïda-Bonne nuit!*

E. MINNAERT.

Digitized by Google

LES ÉLECTIONS FRANÇAISES

La France se demandait avec anxiété, et l'Europe avec une curiosité passionnée, ce qui sortirait des élections françaises. C'est que l'enjeu de la bataille était terrible. La victoire des républicains, c'était le maintien de la paix à l'intérieur et à l'extérieur; leur défaite, c'était fatalement, dans un délai plus ou moins rapproché, la guerre civile et la guerre avec l'Allemagne. La coalition devenue maîtresse de la République, c'était M. Boulanger consul; M. Brisson, cet austère serviteur de la démocratie, avait déclaré solennellement à la Chambre, au cours de la discussion de la loi sur les candidatures multiples, que les républicains descendraient dans la rue, s'il le fallait, pour défendre la République. M. Boulanger, mettant la main sur le pouvoir, aurait vu se dresser devant lui les barricades et aurait cherché un dérivatif et une auréole dans une guerre patriotique; cette guerre, conduite par un homme dont l'impéritie égale la présomption, eût été un désastre et eût marqué la fin de la France. Ces conséquences du scrutin, le pays les a vues avec une lucidité admirable; ce suffrage universel, que tant de républicains convaincus accusaient en ces derniers temps pour ses égarements passagers, a recouvré son sang-froid; son verdict a été le triomphe de la liberté et du patriotisme.

I

La lutte se présentait, pour les républicains, dans des conditions difficiles. Le nouveau régime qui, jusqu'en 1881, avait marché d'un pas sûr à la conquête de la masse profonde

Digitized by Google

des paysans, avait commencé, dès cette époque, à subir un mouvement de recul, grâce aux fautes des républicains, grâce aussi à une série d'événements qui devaient avoir sur les esprits une répercussion fâcheuse.

Malgré les tempêtes qui, depuis un siècle, l'ont bouleversée dans tous les sens, la France a reçu si profondément l'empreinte monarchique, qu'elle attribue à ses gouvernants une part prépondérante de responsabilité dans les variations diverses de la fortune publique. Le paysan vend-il mal ses produits, l'industriel supporte-t-il mal la concurrence étrangère? ni l'un ni l'autre ne se demandera si ses procédés ne sont pas arriérés; il tournera les yeux vers le gouvernement et attendra de lui le salut. La crise économique qui a sévi d'une façon si intense dans ces dernières années, a plus servi M. Boulanger que ses proclamations de tribun ou ses manifestes chauvins.

En 1881, les élections donnaient 4,900,000 voix aux républicains et seulement 1,800,000 aux monarchistes et aux impérialistes. A cette date, les monarchistes sont tiraillés en sens divers, les uns acceptant la fusion, les autres repoussant énergiquement les idées personnelles du comte de Chambord; les impérialistes, atterrés par la mort misérable du fils de Napoléon III, repoussent pour la plupart la direction du prince Napoléon; le maréchal de Mac-Mahon ne voulant pas se soumettre, a été obligé de se démettre; tout sourit aux républicains; nous sommes à l'apogée. Mais bientôt le ciel se rembrunit; Gambetta obligé de prendre la direction des affaires, est renversé; il meurt, et bien que son prestige fût entamé, la République perd son chef, celui qui l'avait menée à la victoire, qui avait révélé indiscutablement des qualités d'homme d'État; la mort du comte de Chambord permet au parti royaliste de retrouver sa cohésion, et les impérialistes, commençant cette évolution qui devait les amener à supplanter le César démocrate au profit de son fils aîné acceptant l'intégrité de la doctrine napoléonienne, sont en train de se ressaisir.

La France perd la part d'hégémonie qu'elle exerçait en

Digitized by Google

Égypte aux côtés de l'Angleterre ; on a une série de désastres financiers couronnés par le krach, la crise économique qui se traduit par l'accroissement des faillites, la crise agricole qui frappe à la fois le paysan et le propriétaire foncier ; les dépenses publiques augmentent, pendant que le rendement des impôts, qui jusque-là avait été toujours progressant, est en décroissance constante. On annexe la Tunisie pour empêcher l'Italie d'y prendre pied et pour assurer éventuellement l'Algérie contre ses convoitises ; on fait des expéditions à Madagascar et en Indo-Chine, soit pour défendre des droits acquis, soit pour empêcher d'autres puissances de s'installer dans des contrées où l'on avait posé les premiers jalons de l'hégémonie française. En un mot, la France est entraînée dans ce mouvement qui a poussé ou va pousser les grandes nations productrices de l'Europe, au moment où elles retournent plus ou moins au protectionnisme, à s'assurer des débouchés dans les pays lointains où la civilisation occidentale n'a pas encore pénétré ; mais l'effort considérable qu'elle est obligée de faire pour atteindre le but inquiète le pays ; il se demande s'il est assez riche, après avoir payé les dix milliards de la guerre de 1870, pour grever son budget de dépenses considérables, s'il est assez fort, guetté par un ennemi formidable, ponr envoyer une partie de ses soldats à deux mille lieues des Vosges et des Alpes, s'il est prudent de blesser l'amour-propre de l'Italie en allant à Tunis, de déjouer les plans de l'Angleterre en mettant la main sur Madagascar et sur la presqu'île indo-chinoise. Cet état d'esprit de la nation française explique, sans la justifier, la chute, au lendemain de l'incident de Langson, de M. Jules Ferry, abandonné sans coup férir par la majorité, qui donnait ce jour-là un exemple de lâcheté parlementaire comme on en trouve peu dans l'histoire du régime représentatif.

Voilà où l'on en était quand s'ouvrit la période électorale en 1885. La situation des républicains était difficile assurément, mais elle n'était pas compromise. Il était réservé à M. Clémenceau de l'aggraver à ce point, qu'il s'en est fallu de peu que la république tombât. La république avait achevé

Digitized by Google

la période d'organisation, elle avait donné au pays la liberté illimitée : autonomie communale par l'élection des maires livrée aux conseils municipaux, liberté de la presse, droit de réunion ; il apparaissait à beaucoup de bons esprits, que le moment était venu de marquer le pas, qu'il était urgent de donner à la France, tenue en tutelle pendant les dix-huit années de l'empire, foncièrement centre gauche par son tempérament, le temps de s'acclimater à ce régime de liberté ; on n'allait pas jusqu'à prétendre qu'il fallait remettre aux calendes grecques les lois d'affaires, d'ordre social, qui peuvent améliorer le sort du travailleur et par là même augmenter la production économique et la richesse nationale; mais on estimait que certaines des réformes que le parti républicain avait préconisées sous l'empire, comme la séparation de l'Église et de l'État, comme l'impôt sur le revenu, devaient être ajournées soit parce qu'elles étaient prématurées, soit parce qu'elles n'étaient pas suffisamment élucidées. C'était ce sentiment qu'exprimait M. Jules Ferry, alors chef du cabinet, quand il s'écriait dans un discours célèbre : « Le péril est à gauche ! » Il voulait dire tout simplement que le pays demandait la stabilité, qu'on devait ajourner les réformes d'ordre théorique ; mais le radicalisme s'arma de ce mot pour commencer contre lui et le parti gouvernemental l'une des campagnes les plus odieuses qu'ait jamais suggérées la passion politique.

Cette campagne battait son plein quand s'ouvrit la période électorale en 1885. M. Clémenceau en était le chef d'orchestre. Avec quelle vigueur il montrait M. Jules Ferry reniant son ancien programme, compromettant la fortune et les armées de la France dans des campagnes aventureuses; avec quelle joie il s'écriait, à la veille du scrutin : « Saluez cette majorité, vous ne la reverrez plus ! » Le suffrage universel lui donnait raison; il décimait les opportunistes et il envoyait près de deux cents radicaux à la Chambre, mais il accroissait en même temps dans de telles proportions le nombre des orléanistes et des impérialistes, que ceux-ci pouvaient à tout instant départager la majorité républicaine.

Digitized by Google

Et alors commençait le lamentable spectacle auquel nous avons assisté pendant près de quatre ans : une Chambre sans majorité, renversant successivement, grâce à la coalition des radicaux et de la droite, le cabinet Brisson, le cabinet Freycinet, le cabinet Goblet, parce que ces ministères ne faisaient point la séparation de l'Église et de l'État ou la revision de la constitution ; et cependant, ces ministères de concentration républicaine, mais où les radicaux tenaient les principaux portefeuilles, étaient composés en majorité d'hommes dont les opinions se rapprochaient sensiblement du programme de M. Clémenceau. L'anarchie gouvernementale et parlementaire est à son comble ; le pays s'inquiète et perd patience ; l'affaire Schnaebelé a aggravé le péril de la situation ; la popularité de M. Boulanger commence ; pour les uns, il sera l'épée qui sauvera la France de l'anarchie et du péril extérieur ; pour les autres, il sera l'homme providentiel qui donnera à la démocratie les réformes qu'elle attend. Le chef de l'État, M. Grévy, comprend qu'il est temps d'aiguiller à droite ; on a le cabinet Rouvier, qui est encore un cabinet de concentration républicaine, mais où les modérés sont en majorité.

Le scandale des décorations éclate, on a la manifestation de la gare de Lyon, qui aurait conduit M. Boulanger à l'Élysée, si cet homme avait montré ce jour-là l'esprit de décision et l'énergie virile qui lui ont toujours fait défaut dans les circonstances capitales ; M. Grévy est obligé de se retirer et le ministère succombe sous une nouvelle coalition des radicaux et des réactionnaires, mais après avoir fait retirer à M. Boulanger son commandement pour cause d'indiscipline militaire. Toutes les combinaisons de ministères de concentration républicaine ayant avorté, il ne reste plus qu'à former un cabinet radical, M. Floquet est appelé aux affaires ; c'est à coup de duel et de discours ronflants que le chef du gouvernement prétend avoir raison du boulangisme qui est devenu un péril public, parce que le comte de Paris et le prince Victor, pour porter le coup décisif à la République, se sont mis à la remorque du César en expectative. Une formi-

Digitized by Google

dable majorité fait de celui qui avait été l'élu de quelques départements plus ou moins réactionnaires, le député de Paris. Comme M. Boulanger avait été nommé sur ce programme : revision constituante, M. Floquet, qui ne voit pas que le général n'a triomphé que parce qu'il est le syndic de tous les mécontents, croit qu'il est expédient de lui emprunter ses propres armes; il demande à la Chambre de voter le principe de la revision; la Chambre lui répond en le renversant. Il n'y a plus qu'une planche de salut pour la République, c'est un ministère fermement républicain gouvernemental; voilà où on est arrivé quatre ans après la victoire de M. Clémenceau, et M. Clémenceau, tout le premier, prête la main à sa formation; les radicaux comprennent que seuls les opportunistes auront l'autorité et la « poigne » nécessaires pour combattre le boulangisme. Le cabinet Tirard est formé; la Ligue des Patriotes est dissoute; les fonctionnaires qui trahissaient la République sont révoqués; le Sénat vote la loi de procédure qui lui permet de siéger en Haute Cour de justice, conformément au texte de la constitution, pour connaître des complots et des crimes contre la sûreté de l'État; un mandat d'arrêt est lancé contre M. Boulanger inculpé de ces crimes; M. Boulanger prend la fuite et passe la frontière. La commission de la Haute Cour instruit son procès en même temps que ceux de M. Dillon et de M. Rochefort; les trois accusés sont condamnés; enfin, la Chambre vote la loi substituant le scrutin d'arrondissement au scrutin de liste et la loi sur les candidatures multiples. Et tandis que le gouvernement défend énergiquement la République menacée, la France célèbre l'anniversaire de 89, la date immortelle de l'émancipation définitive des peuples, et elle ouvre solennellement l'Exposition, cette glorification de son génie artistique et de sa fécondité industrielle.

II

Ce retour rétrospectif sur les dernières années écoulées fait comprendre dans quelles conditions s'ouvrait la période électorale qui vient de se terminer par la victoire des républi-

Digitized by Google

cains. Tout était contre eux, la situation économique, la persistance des mauvaises récoltes, l'hostilité à peine déguisée des grandes puissances étrangères, et l'on avait vu, par surcroît, le parti radical mener contre les meilleurs républicains une campagne odieuse. Toutes les armes dont s'est servi le boulangisme, c'est M. Clémenceau qui les lui a fournies et, par un juste retour des choses d'ici-bas, si elles ont atteint d'abord M. Jules Ferry et ses amis, elles devaient bientôt se retourner contre M. Clémenceau et ses coreligionnaires politiques. Sans doute, à la veille du scrutin, les républicains, si profondément divisés, s'étaient unis contre l'ennemi commun; les radicaux avaient laissé aux modérés le soin de diriger les opérations, un gouvernement ferme et énergique avait ressaisi l'administration; à un président de la République trop discuté avait succédé un président qui honorait la première magistrature du pays; les merveilles de l'Exposition, flattant l'amour-propre national et rassurant les alarmistes, étalaient superbement l'épanouissement du génie français; mais on pouvait se demander et l'on se demandait, en effet, si tous ces atouts étaient suffisants pour gagner la partie.

C'est que l'assaut a été furieux contre la République. Elle était arrivée à cet âge critique que n'a pu dépasser aucun régime en France depuis la Révolution; c'était pour elle la période de croissance, que n'avaient pu franchir, ni le premier empire, ni la restauration, ni le gouvernement de juillet, ni enfin le second empire. Les anciens partis le comprenaient si bien qu'ils ont fait un effort surhumain pour la jeter bas. Et quelle admirable plate forme ils avaient, si l'on veut bien songer au discrédit où était tombé le régime parlementaire, à l'avortement où avait abouti la dernière législature! Et ils suivaient l'étendard d'un homme qui avait su faire vibrer la corde chauvine sommeillant depuis les désastres de l'année terrible, et qui avait remué jusque dans ses couches les plus profondes les masses du suffrage universel.

Quelle campagne que celle qui a été menée par les réactionnaires et les boulangistes! Chaque jour apportait son scandale, chaque journal sa révélation; la presse à un sou,

Digitized by Google

distribuée gratuitement, pénétrait quotidiennement jusque dans les hameaux les plus reculés, flattant les pires instincts du peuple, livrant en pâture à la malveillance d'une démocratie naturellement soupçonneuse la vie privée des meilleurs républicains, les représentant comme ayant trafiqué de leur situation pour s'enrichir au détriment de la nation. On voyait refleurir et prospérer, accommodé au temps et au régime, le système de délations qui a ignominieusement marqué les dernières années de l'empire romain ou le règne silencieux des doges de Venise. Tous les hommes du gouvernement et de la majorité étaient des concussionnaires quand ils n'étaient pas des assassins. Et, si les journaux boulangistes, qui n'avaient rien à perdre et tout à gagner, si les faméliques sans vergogne écrivaient ces infamies, la presse du grand parti de l'ordre et du respect les répétait en les aggravant. M. Veuillot, de l'*Univers*, faisait écho à M. de Cassagnac, de l'*Autorité* et à M. Mermeix, de la *Cocarde*. L'argent ruisselait; on peut affirmer, sans craindre de se tromper, que la coalition a dépensé plusieurs millions pour duper le corps électoral, pour piper les dés. Et les républicains restaient impuissants devant ce débordement d'injures, désarmés par la loi qui a accordé la liberté illimitée de la presse à un pays qui a besoin de compléter son éducation politique, où les jurys ont pris l'habitude d'acquitter ceux qui calomnient les hommes publics dans leur vie privée.

Comment les républicains ont-ils gagné une partie aussi inégale?

D'abord, ils ont eu cette chance inespérée de pouvoir démasquer, avant l'heure décisive, le plus dangereux de leurs adversaires. Le manque de décence de sa vie privée, le ridicule de certaines de ses équipées, n'avaient guère compromis M. Boulanger; on lui pardonnait ses maîtresses, bien qu'il fût loin d'être pour elles un Don-Juan; on fermait les yeux sur le luxe de sa table; on trouvait qu'un commandant de corps d'armée qui venait incognito à Paris, dissimulant ses traits sous une perruque et sous des lunettes vertes, jouait un bon tour au gouvernement en déjouant sa surveil-

Digitized by Google

lance; mais ce qu'on n'admit pas, c'est qu'accusé, il prît la fuite, c'est qu'ayant eu l'honneur d'être à la tête de l'armée française, il commît des concussions; c'est qu'ayant entraîné dans son aventure tant de braves gens, il les abandonnât lâchement à des représailles inévitables. Et, quand parut la liste des candidats de M. Boulanger, quand on put constater qu'à défaut de royalistes ou d'impérialistes, elle comprenait des hommes perdus de dettes, des fonctionnaires cassés aux gages, des individus absolument obscurs ou des saltimbanques trop connus, ce fut, on peut le dire, un dégoût universel.

Un des caractères du peuple français, qui est trop souvent méconnu, parce qu'on le juge sur les révolutions qu'il a accumulées, c'est son esprit de conservation, c'est sa peur des aventures. Le paysan français, quoiqu'on en dise, veut le maintien de la République, non pas parce qu'il est républicain, mais parce qu'il a l'amour de la stabilité. On en a la preuve manifeste quand on examine de près la victoire partielle remportée par les monarchistes aux élections générales de 1885 ; ils avaient eu bien soin de mettre leur drapeau en poche ; ils s'étaient présentés, non comme des royalistes ou des impérialistes voulant rétablir des règnes disparus, mais comme des conservateurs voulant améliorer le régime existant, rétablir l'ordre dans les finances, mettre un terme aux expéditions lointaines. Quand, il y a quelques semaines, le paysan français a vu les bonapartistes et les royalistes descendre dans l'arène électorale aux côtés des boulangistes, quand il a pu constater que les soldats de cette triple alliance à l'intérieur attaquaient tout ce qui portait un nom républicain, il a compris aussitôt que c'est à la République elle-même qu'on en voulait et que si la coalition était victorieuse, les vainqueurs, un peu plus tôt, un peu plus tard, se disputeraient entre eux le prix de la victoire. Or, le paysan craint peut-être encore plus la guerre civile que la guerre extérieure. Qu'on analyse les résultats du scrutin, on constatera que les monarchistes sont revenus moins nombreux et si les boulangistes ont gagné quelque chose, ce n'est pas les arrondissements ruraux qui le leur ont donné.

Digitized by Google

On comprend maintenant comment la partie qui s'annonçait si mal pour les républicains devait être gagnée par eux.

III

Il convient d'établir nettement la situation respective des partis dans la nouvelle Chambre. Les républicains ont 366 sièges, les monarchistes 167 et les boulangistes 43. La dernière Chambre comptait 387 républicains et 197 opposants parmi lesquels une dizaine de boulangistes. Les républicains ont donc perdu 21 sièges et les monarchistes 20; seuls, les boulangistes sont en gain; mais ce gain est un véritable désastre si l'on songe aux espérances qu'ils affichaient à la veille du scrutin ; il faut voir, en outre, comment se décomposent ces 43 sièges. Il y en a d'abord 18 qui leur ont été donnés par le département de la Seine. Or, lors de l'élection mémorable du 23 janvier, qui s'est faite sous le régime du scrutin de liste, M. Boulanger n'était en minorité que dans un arrondissement; aujourd'hui que le scrutin d'arrondissement a été rétabli, les républicains obtiennent 24 sièges sur 42, et si l'on était resté sous le régime du scrutin de liste, pas un seul boulangiste n'eût passé dans le département de la Seine. Sur les 25 sièges que les candidats du soi-disant parti national ont obtenus dans les départements, on peut affirmer que la moitié au moins est échue à des monarchistes qui s'étaient affublés du masque boulangiste pour mieux capter les suffrages des électeurs.

Comment se décomposent les 366 députés républicains? Il y a 260 députés appartenant au parti modéré et un peu plus de 100 députés appartenant au parti radical. Dans l'ancienne Chambre, les deux fractions étaient en force égale; dans la Chambre nouvelle, les modérés ont de beaucoup la majorité sur leurs frères ennemis. C'est la revanche de l'élection de 1885, et on pourrait retourner à M. Clémenceau son mot cruel : « Saluez cette majorité, vous ne la reverrez plus. » Ses amis, à leur tour, sont revenus décimés à la Chambre ; M. Goblet est resté sur le carreau; M. Lockroy, M. Floquet

Digitized by Google

ont passé par l'épreuve d'un ballotage, ainsi que M. Clémenceau lui-même. Ce sont là des représailles qui ont leur signification. Le parti radical n'est pas seulement puni pour avoir voulu désorganiser la majorité républicaine ; le corps électoral l'a, en outre, rendu responsable de l'aventure boulangiste. C'est M. Clémenceau qui a imposé M. Boulanger au cabinet où il est entré comme ministre de la guerre ; c'est lui qui l'a soutenu envers et contre tous, alors déjà que son attitude, ses discours, la propagande effrénée à laquelle il se livrait, le rendaient suspect à tous les républicains clairvoyants. Les meilleurs lieutenants du fuyard de Jersey ne sont-ils pas d'anciens radicaux, les Laguerre, les Naquet, les Deroulède, les Vergoin, les Laur, les Mermeix, les Rochefort?

La caractéristique des élections se dégage nettement : le parti monarchique est battu, le boulangisme n'existe déjà plus qu'à l'état de souvenir, les radicaux sont rappelés à l'ordre, les républicains modérés triomphent sur toute la ligne ; leur nombre a presque doublé dans la nouvelle Chambre, c'est-à-dire qu'ils ont mandat du pays de prendre la direction des affaires. Sont-ils en état de gouverner? Aura-t-on enfin cette majorité qui permettra de démontrer aux plus prévenus que le régime parlementaire n'est point incompatible avec la république, que, battu en brèche depuis quelques années dans la plupart des pays de l'Europe, il est cependant le seul qui puisse utilement fonctionner, qui soit compatible avec le suffrage universel et avec la liberté illimitée de penser et d'écrire?

Les républicains gouvernementaux sont 265; si les radicaux ne les trahissent pas, ils sont la majorité et le pays aura vu se fermer définitivement l'ère néfaste des crises parlementaires ; mais si les radicaux oublient la leçon des événements, s'ils prétendent poursuivre la réalisation de ces réformes qu'ils n'ont pu accomplir quand ils étaient au pouvoir et que le pays a rejetées délibérément à l'arrière-plan, les 265 républicains gouvernementaux se trouveraient en minorité, pour peu que les amis de M. Clémenceau fissent de la

Digitized by Google

stratégie parlementaire. Cette éventualité redoutable, doit-on la craindre? C'est ce qu'il me reste à examiner.

Je crois fermement, pour ma part, que les radicaux rentrent, sinon assagis, au moins domptés dans la Chambre actuelle. Ils ont expérimenté qu'ils n'étaient pas de taille à tenir en échec le césarisme renaissant; il leur a fallu passer la main, pour accomplir cette tâche de salut public, à ceux-là mêmes qu'ils avaient conspués et traînés sur la claie; le pays leur a signifié nettement qu'ils n'avaient pas sa confiance. Aussi leurs journaux ne font-ils entendre que des paroles de concorde et de sagesse. Oh! ils n'abandonnent point la politique des réformes, qui est leur seule raison d'être; mais ils ne veulent plus essayer de reviser la constitution, avec l'appoint des voix monarchistes ou boulangistes; ils ont été trop cruellement déçus par les derniers événements pour retomber dans les mêmes erreurs; ils affirment ne vouloir travailler qu'avec les républicains; tout par l'union et pour l'union, et puisque la nouvelle Chambre a une majorité républicaine qui repousse délibérément la revision, eh bien! ils feront avec cette majorité des lois d'affaires, des réformes d'ordre social destinées à améliorer le bien-être du travailleur. Voilà les déclarations que répètent quotidiennement les radicaux proprement dits, comme MM. Pelletan ou Millerand, les possibilistes, comme M. Joffrin ou M. Dumay. D'où l'on peut très légitimement conclure que les républicains avancés ne sont point disposés à rouvrir l'ère des crises ministérielles qui a si piteusement tourné contre eux-mêmes et qui a failli emporter la République.

Mais alors même qu'ils se départiraient bientôt de cette sagesse, faudrait-il en conclure que les républicains gouvernementaux seraient, une fois de plus, réduits à l'impuissance? A peine la bataille électorale est-elle terminée, à peine les monarchistes ont-ils eu le temps d'enterrer leurs morts, qu'ils se hâtent de signifier à M. Boulanger qu'ils ne le connaissent plus. « Nous avons engagé avec les boulangistes ce que nous appelons une « action parallèle », en vue d'obtenir une revision, écrit M. Meyer du *Gaulois*. Aujourd'hui que

Digitized by Google

la revision est enterrée..., il est naturel que la situation se clarifie... Nous avons combattu loyalement côte à côte; séparons-nous courtoisement, mais résolûment; nous aimons ici les situations nettes. » C'est à qui, du reste, jettera la pierre à M. Boulanger: M. Hervé dans le *Soleil*; M. de Cassagnac dans l'*Autorité*; le commandant Blanc dans le *Petit-Caporal*, déclarent avec un ensemble vraiment touchant que c'est la lâcheté de l'ex-général qui a fait perdre la bataille à l'armée de la coalition.

La discorde est au camp d'Agramant. Est-ce tout? Non, il y a dans les rangs des orléanistes et des bonapartistes une lassitude visible. On a en quelque sorte tenté un dernier effort contre la citadelle républicaine; l'assaut a été repoussé. On se dit que cette fois il est inutile de revenir à la charge; on considère qu'il y a vingt ans que l'on est tenu à l'écart des fonctions publiques et on est las de végéter dans l'inaction; on aspire à jouer le rôle auquel on est appelé par sa situation de fortune, par son éducation, par les traditions de la famille. Déjà des journaux autorisés ont engagé les orléanistes à sortir de leur intransigeance boudeuse; le *Figaro*, le *Petit Moniteur* ont ouvert une campagne, qui est très favorablement accueillie par l'opinion publique, pour amener les conservateurs à se rallier à l'ordre des choses établi. M. de Cassagnac résiste, d'autres encore, mais des hommes politiques, comme M. Delafosse, ne se refusent pas à essayer d'un *modus vivendi* avec la République, se montrent prêts à réaliser le rêve du regretté Raoul Duval, la constitution d'une aile droite républicaine. « Quelles que soient nos préférences « en matière de gouvernement, écrivait ces jours derniers « M. Delafosse dans le *Matin*, nous savons les subordonner « à l'intérêt public et nous ne réclamons pas de la République « d'autre traitement que celui que tout citoyen est en droit « d'exiger. C'est aux modérés de choisir entre notre concours « et notre hostilité. »

Les modérés, c'est-à-dire la majorité gouvernementale de la Chambre, est-elle d'humeur à préférer l'hostilité de la droite? Nous ne le pensons pas. La période électorale s'est

Digitized by Google

ouverte par une série de discours prononcés par M. Jules Ferry, soit à la Chambre, soit à l'hôtel Continental, où il a tracé en quelque sorte le programme du parti modéré. Il ne s'est pas contenté de repousser énergiquement la revision, il a déclaré hautement qu'il fallait mettre un terme à la guerre religieuse, différer la séparation de l'Église et de l'État, apporter à l'application de la loi scolaire certains tempéraments; il a demandé aux pouvoirs publics de se mouvoir dans les limites de leurs attributions respectives, c'est-à-dire qu'il a invité la Chambre à légiférer, le Sénat à user de ses prérogatives, le gouvernement à administrer, le chef du pouvoir exécutif à sortir de l'effacement où M. Grévy s'était trop souvent renfermé; il a exhorté les pouvoirs publics à délaisser les questions purement politiques pour les lois d'affaires, pour les réformes sociales qui doivent contribuer à l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Ce programme, si sage, si pratique, n'a rien que la droite ne puisse accepter; il lui fait les concessions permises; le corps électoral l'a ratifié, puisqu'il a envoyé à la Chambre 266 députés décidés à l'appliquer. Le nouveau Parlement va donc inaugurer ses travaux sous les auspices les plus favorables, il ne tient qu'à lui de faire sortir enfin la France de l'ère des agitations stériles pour la faire entrer dans une période de travail fécond. Il n'y a qu'une ombre à ce tableau, c'est l'échec immérité, lamentable, de celui dont la politique vient de triompher. M. Jules Ferry est l'un des rares hommes d'État que possède la France. Il a laïcisé les services publics, il a donné à son pays un empire colonial d'une richesse incomparable; il a grandi sous les revers les plus immérités; les calomnies les plus odieuses n'ont pas même pu effleurer son intégrité. Il voit de loin, il voit haut; il a l'envergure des Cavour, des Gladstone, des Frère-Orban; son exil momentané du Parlement ne sert qu'à montrer la place qu'il y doit occuper. Le suffrage universel ne tardera pas à réparer l'acte de monstrueuse ingratitude qu'il a accompli le 22 septembre dernier.

E.-H. Mogueż.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

E. LEDRAIN, *la Bible*, traduction nouvelle d'après les textes hébreu et grec, t. V : *Les Prophètes*, Paris, Alph. Lemerre, 1889.

Cette belle édition se continue régulièrement et j'aime à y revenir. L'auteur suit sa méthode avec assurance. Dès le premier volume, il s'est prononcé. Pour lui, les « Livres saints » sont œuvres humaines, et il entend les respecter d'autant plus qu'elles honorent exclusivement l'homme. Il n'a voulu, dit-il, ni attaquer ni défendre les religions. Il aspire surtout à faire admirer le génie de la race. A chaque préface, il y revient. Au troisième volume, il dit : « Tant que l'humanité vivra, elle éprouvera toujours une grande jouissance à s'abreuver à ces sources lointaines et pures de la poésie humaine. » Au cinquième, il arrive aux Prophètes et son enthousiasme se donne carrière devant la hauteur de civisme de ces poètes de génie qui « ont fait de la poésie vivante ». Admirer ne lui a pas suffi ; il a vécu dans ce monde-là et l'a aimé. Cette méthode est l'unique. En écrivant, il y a plus de cent ans, son *Histoire de la poésie des Hébreux*, Herder demandait qu'on reconstruisît l'organisme d'une race, si étrangère qu'elle fût à la nôtre, non en étranger, mais en concitoyen de l'humanité et en frère. Le vœu du grand philosophe s'accomplit ici pour la Bible.

Mais le temps n'est plus où Herder lui-même, moins sûr dans l'application que dans la théorie, en traduisant avec soin d'après l'hébreu ses citations, osait intercaler à ses chapitres de prétendus poëmes bibliques de sa composition. On a beau créer une science en penseur profond, on n'en est pas moins

Digitized by Google

de son époque. Vingt ans après, Herder voilait encore de l'élégance poétique de son temps les rudes énergies du *romancero* espagnol, comme Ducis l'a fait pour Shakespeare, Delille pour Milton, Mme Dacier pour Homère. Aujourd'hui, grâce à cette initiation préparatoire, c'est dans sa vigoureuse nudité qu'on veut connaître le génie des siècles. Une traduction sans fard peut seule désormais atteindre le but de M. Ledrain : « donner à la Bible une place distinguée parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain ».

Il n'y a plus grand mérite à vouloir cette exactitude de traduction après le Milton de Chateaubriand, le Shakespeare de Fr. Hugo, l'Homère et les tragiques grecs de M. Leconte de Lisle, — ni à se sentir cette indépendance de la science pure, après tant d'exégèses, depuis Astruc qui date de Bruxelles 1735, jusqu'à Eichhorn, Bohmer, Reuss, Lenormant, jusqu'à Wetsphal qui est de 1889. Notre époque en est là pour toutes les sciences et pourquoi pas aussi pour le livre populaire des Hébreux? Le mérite consistera désormais à pratiquer cette impartialité sans rechute à droite ou à gauche et à atteindre cette vérité en rendant l'œuvre telle qu'elle est. M. Ledrain n'avait plus à énumérer ses autorités : leur cause est gagnée[1]. Il me paraît avoir suivi, de préférence, la forte introduction d'Ed. Reuss à sa traduction de la Bible, de l'édition Sandoz et Fischbacher, 1879. Un plus récent livre sur ce point vient d'être l'objet ici d'une analyse qui pourrait aussi bien servir de résumé à l'étude savante de Reuss[2]. Lorsqu'après les sommités de l'orthodoxie protestante et de la synagogue israélite, un savant catholique de la valeur de Fr. Lenormant s'est rendu à l'évidence, en renonçant à l'unité de rédaction du Pentateuque pour laquelle saint Jérôme laissait déjà le choix entre Moïse et Esdras, un libre-penseur peut se trouver à l'aise. M. Ledrain se soucie si peu de ce qui doit servir, pour ou contre, aux théories religieuses, dont il ne parle « qu'à

[1] « La critique, semble-t-il, en est parvenue à ce point qu'il est même superflu de poser une telle interrogation », t. III. p. v.

[2] *Les sources du Pentateuque*, par Al. Westphal, Paris, Fisbacher 1889, étude de M. Kuntziger. Voir notre livraison du 15 août.

Digitized by Google

titre de curiosité», qu'il néglige — cet exemple suffira — une importante nuance entre le récit chaldéen du déluge, le plus ancien qui subsiste, et les deux versions mêlées dans la Genèse. Sur les briques cunéiformes, tout, le navire, la mer, le pilote, le récit entier, annonce un peuple marin « riverain du golfe persique ». La Genèse a bien ailleurs les mots de mers, de ports, de bateaux; dans le récit du déluge, elle en ignore; il n'est question ni de mise à l'eau d'un vaisseau, ni de navigation. Reuss et la version protestante de Louis Segond, faite aussi sur l'hébreu [1], ne prennent pas parti et disent toujours l'*arche*. Mais le mot hébreu *tébâh* signifie coffre, Lenormant le dit, et il traduit coffre chaque fois qu'il y a lieu, ce qui ôte tout sens maritime à la vague appellation d'arche. L'occasion était bonne de s'en remettre à un savant catholique; M. Ledrain a dû lire *tébâh*; il n'y pense ou ne daigne.

Ce qui l'intéresse, c'est de faire vivre « l'âme des anciennes civilisations » dans un de leurs chefs-d'œuvre. Et l'unanimité est acquise à cette admiration des anciens monuments littéraires. La lutte contre l'esprit clérical n'a jamais à abdiquer; mais il me semble qu'on serait mal venu de jeter cette traduction dans la mêlée. On ne le pourrait sans rompre avec sa méthode même. Ne vaut-il pas mieux, partout où on le peut, garder l'impassibilité d'un affranchissement sans retour ? Et cette indifférence superbe pour tout ce qui n'est pas d'intérêt humain n'est-elle pas la victoire définitive de la raison libre? Ce qui importe donc ici le plus, je dirai même uniquement, c'est de voir comment la traduction nouvelle fait valoir l'œuvre antique.

On pense bien que ce long travail ne vise pas à être digne des lettrés et des artistes par un banal mot à mot. Ce qu'il y faut, c'est une sorte de transfusion du sang d'une race dans une forme vivante. Reuss, plus savant qu'artiste, avait d'autres soins. Louis Segond tend au littéraire et y réussit modeste-

[1] Il y en a plusieurs en français : Reuss, Cahen, Segond, les éditions protestantes de Neufchâtel, de Lausanne, de Paris, etc.

Digitized by Google

ment; car, après l'exactitude, il se contente de la correction et de la clarté. Respecter la grammaire et la syntaxe lui suffit, sauf le sentiment religieux qui convient à un docteur en théologie. De là une toilette de langage, sans défaillance et non sans hardiesse, mais sans négligences et sans nudités. Sa loyauté d'exactitude lui défend d'être prude, il est prudent, et pour cela le mot malséant a toujours un équivalent de sérieuse compagnie. C'est une traduction sûre, honnête, distinguée, et qui peut parfaitement nous servir de point de comparaison. M. Ledrain, au contraire, ni clarté, ni correction ne le satisferaient; aucune aspérité ne l'arrête; la syntaxe et la grammaire, si son auteur s'en moque, il s'en soucie bien! Se trouve-t-il aux prises avec un Juvénal israélite, il nous donne du Juvénal et le traducteur ne mâche pas ses paroles plus que ses auteurs : « Comme je me reprocherais, dit-il, d'avoir diminué en quoi que ce soit la passion désordonnée de leurs gestes et l'âpreté de leur voix. »

Par quels procédés y arrive-t-il et quel résultat a-t-il obtenu? Ce serait une longue étude à faire et j'aurai à y revenir quand il nous fera relire les Psaumes après les Prophètes et Job après la Genèse. Essayons-en d'abord une courte esquisse, en commençant par les moindres choses, pour n'y plus revenir.

Passons rapidement sur la distinction entre la prose et les vers. En général on l'admet; mais on n'est pas toujours d'accord. Il est rare que M. Segond garde à la prose ce que M. Ledrain rend à la poésie; mais ils diffèrent surtout au sujet de Jérémie, dont la plus grande partie est en vers pour le traducteur protestant et ne l'est pas pour M. Ledrain. Sur la longueur du vers, ils varient aussi : *Grammatici certant.*

Passons également sur les noms propres de personnes et de lieux. Une faible partie seulement en a été appropriée au grec, au latin, aux langues modernes. Les mettre tous en hébreu, c'est donc en rétablir l'unité orthographique. Malheureusement, ceux qui sont en cause sont précisément les plus célèbres, presque les seuls qui soient entrés dans la circulation

Digitized by Google

des langues et qui restent en vue dans les lettres et les arts, de sorte que, restituée en fait, l'unité en est plus rompue que jamais d'apparence. On se trouvera dérouté de lire Micraïm pour l'Egypte; le Pareö, pour le Pharaon; Hizqiyahou, pour Eséchias; Qidron, pour le Cédron; Schoméron, pour la Samarie, et on ne se décidera pas vite à appeler Samuel, Schemouël; Josué, Jehoschouä-bên-Noun; Sédécias Cidquiyahou; Jérémie, Irmeyahou et Jérusalem, Ierouschalaïm. Dans un livre, passe encore pour les yeux, à la condition qu'on y indique en note ou entre parenthèses le nom populaire; M. Ledrain le fait plutôt dix fois qu'une, et il garde dans ses titres l'orthographe usuelle; mais, dans la conversation ou à la tribune, dans la poésie ou devant un tableau, on ne peut guère espérer qu'on parlera du sacrifice d'Içehaq, du jugement de Schelemo, des victoires de Simeschon sur les Pelischtim [1], des tables de la loi de Mosché [2], ou des victoires de Dareyavesch, roi de Paras [3].

Quant aux mots techniques, M. Leconte de Lisle s'est fait une spécialité de conserver en grec les noms passés à l'état de personnifications : la Terre, le Soleil, les Génies, le Sommeil, le Destin, etc. Il n'aurait pu y rester fidèle sans être obscur; aussi est-il souvent obscur et souvent infidèle. Le monothéisme de la bible défend M. Ledrain de ces dangers; mais je ne vois pas qu'il se soit tracé des règles générales, ni qu'il en ait suivi aucune sans hésitation. Cela serait difficile en effet, et l'on risque fort de ne parler ni hébreu ni français. Il y aurait là un choix à faire, des nuances à maintenir, des problèmes à résoudre par l'histoire — non à trancher d'un mot iehoudite — toutes choses difficiles à sauver dans une traduction, plus difficiles à vérifier par la critique. Pourvu que cela ne fasse pas négliger le reste et laisser sur le tapis « le noble de l'ouvrage », comme dit le vieux Mathurin, on peut encore passer outre.

Le « noble de l'ouvrage » abonde dans la Bible. Person-

[1] Samson et les Philistins.

[2] Moïse.

[3] Darius, roi des Perses.

Digitized by Google

nellement, je suis peu porté à y croire indispensable la crudité des mots, autre petite chose. A moins que ce ne soit dans les moments où elle prend un caractère de grandeur. Si j'avais à indiquer un principe, je n'en pourrais trouver d'autre que l'art lui-même. Tout ce que sa verve ou sa passion justifierait devrait être respecté. Le reste, non. Les mots vivent, mais ils changent de physionomie avec les époques : celui-ci était une grâce, il devient une injure ; celui-là servait de terme usuel au naïf langage ne pensant pas à mal : *naturalia non sunt turpia* ; il devient malséant et blesse l'oreille. Quand le poète l'a employé, comme son époque, sans parti-pris et sans pouvoir se douter de sa dépréciation future, le rendre autrement que par un mot en situation pareille, dans la nôtre, pour dire la même chose, ce serait fausser la note en gardant intempestivement une locution qui a changé d'allure : *Non sunt turpia, sed pudica.* Il y a tel vers d'un Miracle joué dans les églises et qu'on n'oserait plus dire dans un taudis. Je ne répondrais pas que M. Ledrain n'ait jamais sacrifié à une mode d'affectation moderne. Il y a des gens pour ne voir en ses cinq volumes, que cela, quelques lignes, et je m'étonne fort qu'on ne l'ait pas félicité d'avoir risqué *le cul découvert*. Je livre le mot aux amateurs : tome V, page 78. J'estime M. Ledrain fort au-dessus de ces éloges-là. Mais je ne le vois pas suivre une loi bien nette [1]. Quand Iahvé, parlant à Jérémie — on est d'accord que c'est en prose — lui dit d'après M. Segond : « Avant que je t'eusse formé dans le *ventre* de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti de son *sein*, je t'avais consacré.... prophète », toute intention d'hyperbole manque ; on ne peut y voir que la tendance du parallélisme à répéter la chose par un autre mot. Saint Jérôme parle crûment : il parle latin. M. Ledrain se contente d'abord du ventre : *uterus*, mais le *sein* ne lui suffit pas ; l'hébreu et le latin n'en étant pas à ces nuances, il parle comme eux et

[1] Au tome premier, il a esquivé une difficulté et s'est contenté de noter en latin le mot hébreu.

Digitized by Google

l'on dirait, ce qui n'est ni dans la Bible ni dans la Vulgate, une crudité voulue. Mais voilà que Jérémie parle en vers — au moins pour M. Segond ; — en tout cas, il souffre, il crie, et sous l'inspiration, il se débat : « Mes entrailles ! mes entrailles ! la douleur presse l'enclos de mon cœur ! Je ne puis me taire... » Puis, il accuse des malheurs du temps les mauvaises mœurs d'Israël et flagelle les débauchés, « qui deviennent des chevaux amoureux (*amatores*) et des étalons : Chacun après la femme de son voisin hennit » — je traduis le latin de saint Jérôme —; M. Segond aussi les fait hennir « comme des chevaux bien nourris. » M. Ledrain fait mieux : il rend le cri qui sort des entrailles du prophète qui les compare à des étalons bien nourris et en rut. Pourquoi le mot nous blesserait-il? Il est parfaitement en situation pour ces brutes; il répond à l'indignation qui fait le vers; c'est un trait de mépris jeté à l'adultère.

Ces exemples ne sont pas de ceux qu'on puisse prodiguer. En voici un d'une catégorie différente. Herder pense qu'il suffit de transformer le sacrifice d'Isaac en une maladie mortelle dont l'enfant guérit contre tout espoir, et de rapprocher ainsi de nos mœurs cette fiction, ou ce *dit* moral, pour sentir mieux la pieuse soumission d'Abraham aux volontés de Dieu. Pourquoi tant d'imagination à transposer le passé au diapason de nos mœurs? M. Ledrain remonte dans le passé, au contraire, et il y voit un mythe rappelant la suppression d'une pratique du molochisme : « On n'offrira plus à Dieu le premier né, mais on lui substituera un animal. » Le sacrifice d'Iphigénie, remplacée aussi par un bélier, est une légende semblable. Le récit biblique peut donc garder sa simplicité patriarcale. Cette douce idylle, traversée de notes tragiques : « Dans la main il tenait lui-même le feu et le couteau. » — « Il saisit le couteau pour égorger son fils » — semble moduler, dans une mélopée populaire de résignation, le lointain souvenir apaisé d'une révolution, violente sans doute, contre les barbaries du culte.

Tout n'a pas ce ton d'apaisement dans la Bible. La lutte y règne dans ses plus terribles énergies, parfois atroces. Des

Digitized by Google

restes de sauvagerie, des rechutes en idolâtrie, des habitudes de massacre, la mutilation des cadavres des vaincus, les crimes contre la famille, contre la nature, rien n'y est dissimulé. Une époque qui se peint elle-même se peint inconsciemment telle qu'elle est, et parle la langue de ses mœurs. Quelquefois l'usage est rapporté comme chose naturelle et loi régnante; ainsi le mariage du frère et de la sœur, etc. Le plus souvent la mention est faite pour annoncer les maux qu'attire le crime sur le peuple : les massacres, les disettes, la défaite, la transportation, inévitables vengeances de Jéhovah. La scène où des habitants de Guibéa assaillent un étranger et tuent sa femme sous leur brutalité de passions, scène qui amène la destruction de la tribu de Benjamin, est une des plus terribles [1]. Étranges mœurs que celles où un père peut offrir à des forcenés sa propre fille qu'il dit vierge, pour les empêcher de violer l'hospitalité par une plus grande infamie [2]. Quand David pleure la mort et porte le deuil de son fils Amnon, qu'un autre de ses fils a puni du crime d'avoir déshonoré sa sœur Thamar, que le roi son père aurait pu lui donner pour épouse, puis de l'avoir chassée avec mépris, il montre que les familles royales n'étaient pas à l'abri de ces mœurs du temps. On pourrait accumuler les faits. Ce peuple a toutes les cruautés et tous les vices. Mais il faudrait avoir une rage bien naïve à découvrir des Méditerranées, pour voir dans cette traduction seulement ce qui, sauf quelques mots, se lit dans toutes, et pour attribuer cette barbarie à la race et non à l'époque, à un peuple et non à toutes les civilisations de même degré. On aurait aussi vite fait de ranger dans l'antisémitisme qui déshonore notre siècle, le chef-d'œuvre qui illustre la race sémitique et une traduction inspirée par la loyauté, l'admiration et l'amour : l'esprit de parti ne respecte rien. Nos lecteurs n'ont pas besoin

[1] M. Segond dit : « Ils abusèrent d'elle.... » ce qui suffisait bien dans un simple récit. Le mot que risque M. Ledrain est sans doute celui qu'on lui reprochera le plus.

[2] Le fait se répète dans la Genèse, où ce sont ses deux filles vierges que Loth offre à des agresseurs pareils.

Digitized by Google

qu'on leur répète que les civilisations primitives et leurs littératures sont livrées à ces durs commencements. Le cycle héroïque grec n'a-t-il pas comme le cycle théocratique hébreu ses restes de barbarie et ses sacrifices humains, non pas arrêtés par une déesse comme celui de la fille d'Agamemnon, mais perpétrés sur douze jeunes prisonniers Troyens pour les funérailles de Patrocle ou sur une jeune princesse, Polyxène, au bûcher d'Achille? [1] Pour qui en a lu la première traduction venue, la Vulgate suffit aussi à montrer quels sentiments de générosité et de justice ces œuvres, naturellement imprégnées de leur époque, s'ingénient à inculquer aux générations. Elles sont comme les épopées du progrès. Que d'inspirations dans l'*Avesta* pour habituer, par le culte, les masses de l'Iran à l'hygiène et à l'agriculture! Dans les poèmes indiens, pour donner aux Aryens des mœurs moins féroces, par toute sorte d'imaginations métaphysiques! Dans la Bible, pour forger ce peuple, « raide de nuque », sous le marteau du Dieu « qui l'a fait » ! Que de fois Iahvé ne lui crie-t-il pas d'éviter les crimes des autres nations! [2] Mais on n'improvise pas des mœurs :

> Est-ce qu'un pays est enfanté en un seul jour?
> Une nation naît-elle en un seul coup?

dit Isaïe. Tout ce que cette œuvre lente a demandé d'efforts pour empêcher des hordes d'hommes de retomber dans la lèpre et dans l'idolâtrie, dans l'antropophagie et le cynisme, on ne le voit nulle part comme dans ces vivants témoignages de l'activité de l'esprit humain. Et c'est là un de ces spectacles devant lequel on doit sentir combien il serait impie de jeter la pierre à une race qui a de telles archives de grandeur.

Les Prophètes, commencés dans ce cinquième volume,

[1] Trouvant ces traditions du molochisme dans Homère, dans Eschyle, et jusqu'à Thémistocle, M. Paul de Saint-Victor dit : « Tout cet extrême horizon de l'Hellade historique est rouge de sang humain lancé vers le ciel. » (*Les deux masques*, I, 422.)

[2] *Lévitique*, XVIII, 24, et XX, 23; *Deutéronome*, XVIII, 9, etc.

Digitized by Google

sont précisément des poètes de la réforme des mœurs et des progrès du culte. Ce peuple, qui se croit l'élu de Dieu, a toutes les misères de l'homme. Il n'est pas de vice ni de crime où ses chefs ne tombent, et son Dieu même est fait à son image. Il a toutes les passions de la personnalité outrée d'un homme qui ne veut pas de rival : la cruauté avec ses emportements, la jalousie avec ses repentirs. Mais de ces colloques incessants de ce peuple avec son Dieu, disons : de ces luttes quotidiennes de la nature avec la conscience, ou de la barbarie avec l'idéal, sort une civilisation, religieuse de forme, profondément humaine de cœur. Dès le premier livre, la meute de Dieux qui, dans le déluge chaldéen, se précipitait comme des chiens altérés sur le sang du sacrifice, a disparu. Iahvé a formé l'homme de la boue, il veut le détruire par les eaux, il exige du nouvel Adam un signe d'alliance « dans sa chair » : la circoncision ; mais Elohim a fait l'homme à son image, il sauve Noé et lui donne, pour signe d'alliance, le sourire de l'arc en ciel. Sous ces deux noms, le Dieu qui a défendu de tailler la pierre des autels, « car le fer la profanerait » ; qui proclame contre le crime la loi du talion et contre l'étranger la loi du massacre ; qui permet de gaspiller la vie de l'esclave, « car c'est l'argent du maître », continue l'éducation de son peuple par la terreur de ses jugements : « Je mets en présence la vie ou la mort », et par l'amour d'un père : « Choisis donc la vie ! » [1] ; défend l'esclavage entre Israélites ; institue dans le jubilé le retour à l'égalité des biens ; et, en traquant l'idolatrie, épure son culte. Ici, il répudie les sacrifices d'animaux qu'il « n'a point commandés », il refuse même les gâteaux et l'encens, n'entend pas être honoré par des pratiques banales : « une ordonnance des hommes », ni par le jeûne, ni par les cendres, ni des lèvres seulement. C'est le cœur qu'il veut, avec ses

[1] « C'est moi qui suis ton Elohim, un Dieu jaloux, châtiant l'iniquité des pères sur les fils jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de mes ennemis ; mais propice jusqu'à la millième à ceux qui m'aiment et qui gardent mes ordonnances. » (*Deutér.*, V.) Ezéchiel fait désavouer ces menaces par Jéhovah ; tout son chapitre XVIII y est consacré.

Digitized by Google

hommages et ses vertus : l'obéissance, le droit, les mœurs. Aussi que de satires chez ses prophètes et que de menaces, « jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre » : « Je rendrai l'homme plus rare que l'or », dit-il dans Isaïe. « A la mort ! à la mort ! qui à l'épée, qui à la famine, qui à la captivité ! » crie Jérémie. Mais aussi que de promesses : c'est la prospérité du peuple, c'est la durée éternelle de la race, c'est le triomphe du bien : « Iahvé te tiendra lieu de perpétuel flambeau... Ton peuple ne comptera que des justes et à jamais possédera le pays. » Cet espoir dans les bienfaits de la civilisation exalte les prophètes. Jérémie annonce une ère de lumière et d'honneur où l'enseignement et la sanction du bien seront inutiles, car tout le peuple naîtra avec la science du juste infusée dans le sang et la loi divine « écrite dans les cœurs ». Isaïe prête au Dieu terrible la plus noble idée de paix : « Ensemble paîtront le loup et l'agneau », et il rêve la délivrance du mal et de la douleur : « Je mettrai debout une Jérusalem joyeuse...

> Là ne mourra plus d'enfant en bas âge,
> Ni de vieillard qui n'ait rempli ses jours.

Je cite M. Ledrain. M. Segond poursuit :

> Ils ne travailleront pas en vain,
> Et ils n'auront pas des enfants pour les voir périr.

Les deux traducteurs concluent : « Ils seront (ou ils formeront) une race bénie d'Iahvé ». Le nabi qui fait parler ainsi sa conscience est bien de la race des poètes qui en appellent à leurs entrailles, déchirées par la vue des souffrances de l'homme. Quel cri plus profond sortit jamais d'un cœur qui sait ce que c'est que saigner, que cette simple parole : « Et ils n'auront pas des enfants pour les voir périr ! » Nous voilà loin des mots dont s'affriande le style moderne. Ah ! oui ! Craignons de diminuer ces efflorescences du génie; elles sont de leur temps, mais elles débordent d'humanité.

Voilà le noble de l'ouvrage. Et je puis le dire : aucune traduction que je connaisse n'apporte autant de respect artistique, ne met autant de soins, ne réussit aussi largement

Digitized by Google

à le faire valoir. Que parler de correction et de clarté? Cela suffit pour traduire des chroniqueurs peut-être; à peine pour des penseurs. Ici, nous avons affaire à l'originalité dix fois séculaire d'une race, dans sa verve et son éclat. Des chants populaires, des législations dramatisées, une poésie simple ou terrible, lyrique ou satirique, y vivent par les chaudes animations de la forme. S'il n'y fallait que le grand souffle, soutenu par le parallélisme, qu'on prend communément pour biblique, comme on a appelé longtemps homérique l'harmonieuse poésie de Virgile qui n'a d'Homère ni la forte naïveté, ni la franche rudesse, saint Jérôme est là. M. Ledrain n'admet rien de virgilien dans son Iliade. Il veut faire connaître cet art populaire dans sa simplicité naturelle. Les notes frustes y dominent, et y rien amortir des violences du langage ou des ardeurs de la passion lui semblerait trahir son génie. C'est « dans leur vive précision qu'il vise à reproduire les phrases et les mots bibliques ». La vérité telle quelle lui paraît plus belle que toutes les draperies qu'on peut y mettre. Il va même jusqu'à négliger les liaisons les plus naturelles où se plaît la langue française; arrondir seulement sa phrase lui semble dangereux; et il tient à donner à chaque mot toute la vibration qu'il comporte. L'histoire et la science réclament l'exactitude; la poésie exige davantage. Une originalité aussi vigoureuse, aussi personnelle, aussi tranchée s'imposait; il l'a sentie et il l'a rendue. Peut-être aurait-il pu y mettre plus de hardiesse; on ne ferait mieux qu'en y employant la forte, souple et artistique langue du XVI^e^ siècle, un Rabelais traduisant la Bible!

A moins d'y avoir été préparé par l'exégèse des Strauss et des Feuerbach, et par des fragments de traduction depuis Herder jusqu'à Lenormant, depuis Renan (*Job*) jusqu'à Jean Lahor (*Le Cantique des cantiques*), on devra s'habituer quelque peu pour la Bible, comme on l'a dû pour Homère, à ce ton plus vrai, mais plus inculte. Mais, une fois l'oreille faite, c'est une véritable fête intellectuelle de retrouver cette poésie d'une race, ce chef-d'œuvre des littératures religieuses des premiers temps, dans toute son humanité sans voiles, dans

Digitized by Google

toute sa simplicité nue, comme M. Patin le dit d'Homère. C'est à M. Ledrain que nous le devrons. La Bible a été plus d'une fois burinée en des traductions cultuelles par de vrais écrivains qui créaient leur langue en traduisant le latin. Pour la première fois, nous en avons une épreuve d'artiste.

P.-S. — M. Ledrain donne aux livres bibliques un nouveau classement auquel je ne m'arrêterai pas aujourd'hui. Mais, puisqu'il change le premier plan qu'il avait tracé et annonce aussi un ou deux volumes de plus que le nombre qu'il avait prévu, je voudrais lui soumettre l'idée d'un troisième amendement qui concorde avec l'esprit de son œuvre et les libertés qu'il prend. Pourquoi n'y ajouterait-il pas les plus importants livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament? Les premiers marquent la transition de la Bible à l'Évangile. Les éditions et traductions de la Vulgate ont donné plus d'une fois les livres III et IV d'*Esdras*; ce texte, loin d'être primitif, a été transformé au point de vue chrétien; mais on en a d'autres versions et ce livre mérite d'être traduit d'après l'éthiopien ou l'arabe en français comme il l'a déjà été en latin, etc. Je ne cite que celui-là; mais d'autres documents pareils ne seraient pas sans intérêt. Il en est de même des Évangiles apocryphes. L'orthodoxie n'est pas pour arrêter M. Ledrain; ils y ont d'ailleurs été admis pendant les premiers siècles et plusieurs y servent encore dans les églises d'Orient. Un bon choix de ces deux genres d'œuvres compléterait avantageusement la littérature biblique et il y a dans la Vulgate bien des livres qui n'ont pas leur valeur, ni pour la profondeur de l'idée, ni pour les grâces de la poésie.

De l'immixtion des problèmes religieux dans les intérêts sociaux. — Ch. Fauvety, *La religion laïque et universelle*, revue mensuelle, 2e série, 5e année, Paris 1889. — J. Putsage, *Nécessité sociale*, Bruxelles, 1889.

Cette revue qui continue la *Revue philosophique*, la *Religion laïque* (1re série) et la *Solidarité*, fondées aussi par M. Ch. Fauvety, et cette brochure d'un Belge faisant suite à un volumineux ouvrage dont j'ai parlé ici, me semblent verser dans une même erreur. Et comme rien n'est honorable comme l'intention de leurs auteurs, que leurs tendances sont utiles et sont généreuses, que la cause qu'ils traitent est capitale, que l'écrivain belge mérite toutes nos sympathies et que l'écrivain français est mon ami depuis

Digitized by Google

40 ans, l'occasion me paraît favorable pour m'occuper fraternellement avec eux d'un intérêt social.

Un des caractères de notre époque est que rien n'y fait oublier les droits de la pensée. Au milieu des agitations politiques les plus mesquines ou les plus redoutables, au-dessus de l'incessante course au clocher des intérêts et des plaisirs, en face d'un individualisme effréné et d'une presse vertigineuse, il n'y a peut-être pas un coin du monde où l'on ne puisse rencontrer un groupe de philosophes recueillis, un essai de synthèse supérieure, une église rationaliste ou une société de libres-penseurs. On connaît le livre de M. Goblet sur ce mouvement dans le protestantisme anglais et américain. Lorsqu'en 1858 Erdan avait publié sa *France mystique*, il avait, en raillant, fait pour la France, une œuvre pareille, qu'il terminait par quelques pages sur la religion rationnelle de M. Fauvety, qui publiait déjà sa *Revue philosophique*. Depuis ce moment, le philosophe ne s'est pas reposé, son idée s'est dégagée, et il poursuit l'œuvre, heureux, dans son infatigable vieillesse, de se voir entouré d'amis convaincus, de disciples ardents qui aussi « aiment éperduement l'humanité », comme le dit un des leurs dans la dernière livraison de sa revue. Aug. Comte et Pierre Leroux ont en Angleterre une église (voir M. Goblet), et Spencer lui-même a prêté son nom à une secte d'Amérique ; ainsi M. Fauvety a son jardin d'Académus à Asnières, dont la *Religion laïque et universelle* est l'organe, et Colins se perpétue, à Bruxelles et à Mons, dans une double école d'esprits distingués, dialecticiens habiles et sociologues fervents, dont est M. Putsage. Or, M. Fauvety ouvre sa dernière livraison en demandant un sauveur : *Un gouvernement s'il vous plaît! Le salut dépend d'un homme*, tel est son titre. « Un peuple sans orientation politique, économique et morale, *et religieuse*, doit s'attendre à tous les malheurs » dit-il dans un court manifeste. M. Putsage s'explique plus au long. Il plaide la nécessité de réformes contre le paupérisme, il remonte à la cause et cherche l'ennemi. Serait-ce l'ignorance des masses et l'égoïsme plus aveugle peut-être des classes dites supérieures ? Il connaît tout cela et ne

Digitized by Google

ménage personne. Mais il a son système. Donc l'ennemi c'est... le matérialisme. Et le remède, c'est *la Vérité démontrée*. Quelle vérité? La sienne apparamment. C'est nous renvoyer bien loin! A peu près comme ces législateurs qui ne veulent pas instruire un peuple dans sa langue et semblent dire que, s'il veut se civiliser, il apprenne d'abord... le français ou l'allemand. Pour les Césars, c'était le latin.

La cause de l'un et de l'autre est belle et grande, c'est l'affranchissement des esprits, la liberté pacifique, le progrès social. D'autres groupes s'y vouent aussi, mais sans pouvoir en conscience ni vouloir en raison y mêler un Dieu. Leur premier motif est qu'ils ne peuvent l'affirmer — ni le nier. — Ils en ont un autre : nous imposer cette question c'est nous créer un dissentiment de plus. Dissentiment inutile, car on peut la laisser au for intérieur et, si elle peut satisfaire certaines consciences, elle ne résout aucun des problèmes humains. Dissentiment dangereux, car rien ne passionne, n'égare et ne fait oublier le reste comme ces discussions à perte de vue qui embarrassent la marche de la science.

En somme, tous ces esprits émancipés, procédant de la raison laïque, ne souffrant « aucun intermédiaire entre la raison et leur Dieu », cherchant le bien, sachant que « les croyances sont libres et individuelles », répudiant comme « lien religieux l'identité de foi, la parité de croyances »[1], ne forment qu'une armée pacifique contre les tyrannies et les préjugés. Que chacun garde ses convictions et en parle la langue, c'est un droit, et, puisqu'il y a tant de variété d'un homme à l'autre, il peut être utile que chaque intelligence trouve à qui parler, chaque conscience à qui entendre, en vue de son développement intégral. Il n'appartient qu'au despotisme de vouloir l'unité de culte, de loi, de langue, ce vain rêve des Césars, renouvelé par les Papes, et incessamment coupé de démembrements et de schismes. Nous sommes d'accord sur tout cela. Mais, toute liberté respectée, j'aimerais, pour mon compte, voir ces divers groupes traiter les

[1] Programme de la *Religion laïque*.

Digitized by Google

questions religieuses à part, les distinguer nettement des intérêts sociaux et concentrer plutôt leurs études sur ce qui leur est commun, sur ce qui peut se placer au-dessus de leurs divergences métaphysiques, sur l'intérêt général enfin, où d'ailleurs ils reviennent toujours. Qu'importe à l'œuvre d'affranchissement intellectuel, de liberté pacifique, de progrès social — je me répète — que Dieu soit cru personnel ou immanent, qu'une foi religieuse règne ou la diversité tolérante des sectes? C'est plutôt, qu'on se rappelle le mot de Goethe, l'élévation des esprits et le dévouement des volontés qui importent. Soyons tous des civilisés et le progrès sera plus facile. S'il fallait que toute la France fût déiste ou protestante, — pourquoi pas boudhiste?—pour être sauvée, la France pourrait bien attendre quelque peu. Mettre l'extinction du matérialisme pour condition indispensable à la guérison de la misère, c'est aussi nous renvoyer sous l'orme. Cette confusion du spirituel et du temporel a servi à toutes les oppressions. N'espérons pas qu'elle serve à tous les progrès. Les esprits n'y sont plus portés d'ailleurs et l'histoire est avec eux. Longtemps les religions ont tout absorbé : cosmogonie, hygiène, médecine, astronomie, législation, langue, art, poésie. Peu à peu la sécularisation commence; la science sacerdotale s'affranchit, les langues hiératiques font place à des dialectes populaires; de théocratiques, le mariage et l'enterrement deviennent laïques, et de religieuses, la loi et la société deviennent *civiles*. C'est ainsi que l'homme se fait citoyen : *civis*, et *civilisation* est le mot. Pourquoi s'arrêterait-on à moitié chemin quand on connaît à ces matières explosibles une meilleure soupape de sûreté : la tolérance? Zola disant : «La république sera naturaliste ou ne sera point», était moins absolu, car le naturalisme est plutôt une méthode, et on peut admettre que s'écarter de la nature, c'est se suicider, et conclure à la recherche et à l'enseignement des lois naturelles de la société. Je ne sache pas qu'un libre-penseur ait jamais mis au salut du monde une clause pareille. Fort heureusement, on peut exister à moins. Le danger, l'erreur est qu'on ne puisse garder sa croyance pour soi et qu'on y voie l'unique route du

Digitized by Google

salut : La République ou la mort, la Vérité démontrée ou le paupérisme, que sais-je ? Quelle science tiendrait à ce régime préalable? Pour les sciences, la cause est gagnée. On ne peut trop répéter avec un catholique, Fr. Lenormand : « Il n'y a pas une science chrétienne et une science libre-penseuse, il y a la science, la même pour tous ». Quand en arrivera-t-on là pour la science politique, si les esprits les plus affranchis n'y sont pas encore? L'orientation religieuse ! Individuellement pour chaque conscience, elle est libre, c'est entendu. Collectivement pour les peuples, serait-elle obligatoire? Il n'y en a qu'une en politique, c'est la tolérance mutuelle. Ce n'est pas seulement la meilleure, c'est la seule conforme à la liberté, la seule qui puisse assurer la paix. *Deorum offensa, Diis curæ*, disait Caton.

Demander autre chose conduit en outre à appeler un messie, car les idées s'enchaînent. Mais que de risques on court! Le premier est d'entretenir chez les hommes l'habitude funeste de ne pas compter sur eux-mêmes. Le contraire est utile, serait urgent. Est-ce qu'ils ont donc d'autre messie que leur raison et leur volonté? Si non, pourquoi pas un Pape : Spencer ou Colins, Comte ou Michel Vintras (lisez Erdan) ou un César : Thiers ou Gambetta, Mac-Mahon ou Boulanger? L'adoption générale par un peuple du déisme — lequel? — ou d'une *vérité démontrée*, — il y a mille et une synthèses pareilles, — est chose assez impossible en fait aujourd'hui. Mais renouveler la confiance en un Sauveur, n'est-ce pas préparer le succès, qu'on a cru possible encore, d'un *brav' général*? Il ne serait pas même prudent de tant demander à une assemblée : constituante ou concile, aucune ne peut jamais donner que ce qu'elle a, c'est-à-dire peu de chose : le pain quotidien, mettons.

Il n'y a pas de vérité, démontrée une fois pour toutes, un beau jour à toujours, par un homme pour tous les hommes, dans un livre d'hier réglant le présent et l'avenir des croyances et des sociétés, — comme il n'y a pas de miracle faisant sortir du néant un monde par une parole, ou Minerve du cerveau de Jupiter d'un coup de marteau, ou une *Iliade*

Digitized by Google

inventée et rédigée d'une pièce par un seul poète. Il y a les lentes élaborations de l'esprit, se rectifiant, se complétant sans cesse, allant du connu à l'inconnu, ajoutant une lueur de raison à un éclair de sentiment, mettant des siècles à former une langue, une épopée, un culte : « l'humanité, qui construit elle-même, par un travail séculaire, ses synthèses sociales et religieuses », dit M. Fauvety ; sorte de transformisme intellectuel, plus libre que l'autre dans la limite des possibles ; — comme il y a les triturations d'éléments, les sédiments et les érosions du sol, les séries de végétaux et d'animaux, les flux, reflux et courants des vagues humaines. La nature même, ou Dieu, comme on voudra, nous enseigne qu'on ne va pas si vite en besogne.

« Le salut! » Mais c'est encore de l'absolu! A vouloir tout trancher d'un mot, sauver d'un coup, on s'expose à courir, tête haute, dans le pire danger : un avortement d'idéal, un héroïsme à côté, une aventure cher payée. L'époque des Labarum et des croix de Minié n'est plus, ni celle des *Mané Thecel Phares*. Si l'on est mordu d'un chien enragé, l'institut Pasteur est préféré à saint Hubert. Bien portant, on se sauve comme on vit : au jour le jour, par une nourriture saine, une hygiène intelligente, un travail producteur. S'instruire sur ses intérêts et faire son devoir, voilà l'éternel *hoc signo vinces*. Cette force, plus modeste, agit plus lentement, promet moins et tient quelque chose. L'instinct de conservation commence à se méfier des sauveurs des hommes. Qu'il s'éclaire par la science sociologique, voilà l'intérêt général, le même pour tous les honnêtes gens. L'aide-toi toi-même est aussi vieux que le monde des proverbes. Un gouvernement à tout prix! Un homme *ad hoc!* C'est toujours le *Rorate cœli* et le *Pluant justum*. Que j'en ai vu pleuvoir, justes cieux! de ces messies! Pas de matérialisme! c'est le *Cesset superstitio*, et le cri qui a servi au sac du Sérapéum ne peut conjurer le paupérisme.

S'il faut s'en remettre à autre chose qu'à la raison et à la conscience, je préfère encore l'instinct, car c'est une force humaine et naturelle. Laissons plutôt faire aux infiniment

Digitized by Google

petits de l'inconscient, aux foraminifères ou aux microbes du bon sens public. Ils sont invisibles, mais ils servent de ferments et de vaccins ; ils ne savent ce qu'ils font, mais ils forment les continents et fixent les îles mouvantes.

J'ai rendu compte de la longue étude de statistique d'un ambassadeur brésilien, M. Ramon Fernandez. A qui est dû le relèvement de la France qu'il constate? A cette légion d'auxiliaires du besoin général, senti partout, servi partout, sans plan préconçu, sans héros, sans parrains, sans messie; rien qu'un ensemble d'efforts partiels, d'en haut et d'en bas, d'en bas surtout. N'en a-t-il pas été de même de la politique? Il est bon de voir de loin; car de près, on est vite écœuré par le détail des petitesses, des bassesses même de chaque jour, et l'on risque d'oublier qu'elles sont d'inévitables conséquences des temps passés où les mœurs ne pouvaient s'exercer à la liberté, et des époques troublées dont il est long de nettoyer les écuries. Cette queue est aussi terrible que l'ignorance, qu'on n'extirpe pas non plus d'un décret. Quand on est loin, dis-je, on peut avoir une vue d'ensemble. Alors, on distingue en France, puisque c'est de la France que parle M. Fauvety, dans ces dix-neuf ans de troubles et d'essais qui prennent parfois l'aspect d'un chaos, une direction presque sûre d'elle-même. Au milieu de ce dévergondage de mœurs et de plume, on aurait cru la prospérité impossible, et M. Fernandez la compte par milliards; la paix précaire, et elle dure; la liberté compromise, et la république tient. Elle tient, non sur les colonnes qu'on dit inébranlables de l'ordre imposé, mais dans le mouvement perpétuel des opinions discutées et des intérêts cherchant l'équilibre. On aurait cru surtout difficile à ce peuple, habitué à de régulières griseries militaires, d'échapper à une rechute en chauvinisme. C'est, au contraire, à la chute de tous les prétendants qu'on assiste. Une à une, les réactions monarchiques et les candidatures à la revanche ont été déjouées, et la diplomatie n'a prêté le flanc à aucune conspiration extérieure. Si la partie bruyante de la population et de la presse est reprise de ces fièvres héréditaires, le pays s'en débarrasse petit à petit et demande

Digitized by Google

au calme la santé, n'attend la force que de la paix. Est-ce déjà le bon sens instruit qui règne? C'est plutôt l'instinct de conservation qui agit, la force de la situation qui domine. Mais chaque succès, obtenu ainsi, rend plus faciles les résistances nouvelles. Chaque jour gagné est une habitude prise et une expérience accumulée. Après dix-neuf ans, on peut espérer: Dix-neuf ans sans une émeute socialiste et sans une crise chauvine! Et toutes les difficultés, extérieures et intérieures, dénouées maille par maille comme on déferait un réseau — un terrible réseau de fer que celui jeté sur la France par l'Empire, la conquête et la réaction! Quand on écrira l'histoire de ces efforts modestes, ce sera une forte page des annales de la liberté, un sérieux épisode des travaux de la paix. Ce qu'on en sait fait deviner ce qu'on n'en pourra connaître que plus tard. Et tout cela sans un ministère qui dure, sans une diplomatie dirigée par un « maître », sans « une main que l'on sente et qui tienne les rênes, » sans « une tête, une voix, une parole et une volonté » ! On demande un gouvernement, mais le voilà, et le meilleur de tous, c'est le gouvernement de soi-même!

Appeler un homme, quand la nation est là, dans son règne modeste, presque anonyme, troublé, changeant, mais vivace, durable, prospère, ne se laissant prendre ni à un vieux ministre, ni à un puissant orateur, ni à l'entourage d'un homme intègre, ni au cheval noir d'un soldat, ce serait se rejeter dans l'idéalisme et demander à l'abdication de soi-même, le mieux, ennemi du bien. M. Carnot, dit-on, « peut être un Washington ». S'il avait été du bois dont on fait les Washington ou les Danton, avait annoncé une vérité démontrée ou une orientation religieuse, il n'aurait pas été nommé président. Le moins de rédempteurs possible! voilà la devise de la liberté. L'Exposition — qui n'est qu'une foire en somme, mais une foire sublime, — fera plus qu'une Constituante. Elle fête une grande date; mais elle affirme bien d'avantage l'activité moderne dans son autonomie. La France n'est plus ni autoritaire ni mineure; elle commence à débrouiller elle-même ses petites affaires, voilà le salut.

Digitized by Google

Non le salut éternel, mais la vie au jour le jour, les avaries réparées heure par heure, la veillée incessante du travail et du bon sens. On a déjà fort à faire pour cela, sans vouloir risquer un saut dans l'inconnu. Mais connait-on beaucoup de grandes choses qui vaillent ces petites affaires qu'on appelle la prospérité, la paix, la liberté? Un commencement de tout cela, soit! Rien qu'un commencement! Mais n'est-ce pas toujours par le commencement qu'il faut commencer? Si c'est de l'optimisme, qu'on me permette cet optimisme; car, encore une fois, ce qui commence ainsi, c'est le gouvernement de soi-même, l'évolution succédant aux révolutions, pour lentement féconder la société moderne.

On dit souvent que certaines puissances, certains peuples même, voient de mauvais œil le relèvement de la France, et presque partout la presse autoritaire dénonce cette apparente anarchie comme un danger, ce prétendu chaos comme un scandale. Ce qui doit déplaire, ce que l'autocratie peut craindre à bon droit, ce qui doit irriter en secret les ennemis de la liberté publique, c'est cet exemple d'un peuple si peu gouverné. Que l'expérience dure, devienne indéniable, quel enseignement pour les nations qu'on gouverne trop! Et quelle tentation pour les peuples de faire aussi eux-mêmes leurs propres affaires! Sublime et fraternelle revanche que serait celle-là pour un pays qui fête 89!

Dût-on se résigner à bien des lenteurs de justice, à bien des ajournements de progrès, subir un reste de préjugés, se butter à des erreurs même, cette expérience en vaut la peine et le succès ne pourrait se payer trop cher. S'habituer aux mœurs du *self help*, quel peuple n'accorderait un demi-siècle de patience, de transition, de longanimité, à une œuvre pareille? Six mois de misère au service de la République, disait-on en 1848.

L'instinct surtout a agi jusqu'à présent, je veux bien le répéter. Un programme voté eût-il fait mieux? Eût-on pu seulement en voter un? On ne vote pas l'avenir quand le présent vous appartient à peine. Les pouvoirs, législatifs et ministériels, aussi, avaient leurs petites affaires de l'au-jour-

Digitized by Google

le-jour. Et si l'instinct a pu tout cela, que ne pourra-t-il pas en s'aidant de plus en plus de la science acquise? La politique doit devenir une science, élaborée par les spécialistes, répandue en instruction partout, je le sais, et je vois dans toutes mes lectures s'en esquisser la méthode. Mais d'une pièce, cette science n'est pas à faire, et ce serait utopie de l'attendre. Ce qui s'en prépare est encore mal digéré par les écrivains et presque dédaigné des politiciens. Y travailler, en plaider les principes, en propager les sentiments, en divulguer les premiers résultats, voilà l'œuvre politique de notre époque, l'œuvre difficile, et lente, et capitale. Précisément pour cela, je voudrais qu'on écartât des intérêts sociaux les questions métaphysiques, qui n'y peuvent rien, qui ne peuvent que diviser et égarer; et qu'on laissât l'ordre religieux à la sphère individuelle. En attendant les documents successifs de la science, les voix de la nature sont plus infaillibles que les verbes de Dieu. L'instinct a dû parler profondément au cœur de la France pendant ces dix-neuf années, et il n'est resté muet chez aucun peuple. Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas et moins dangereux que les gouvernements qui ont à leur tête « un mâle ». Quand le salut d'un peuple dépend d'un homme-providence, c'est à peu près comme lorsque le médecin conseille d'appeler le prêtre. Il y a des gens alors qui abjurent leur matérialisme et cherchent une orientation religieuse. La société moderne n'en est point là. Sauvons-nous nous-mêmes, nous seuls le pouvons. Gardons chacun notre idéal, religieux ou autre, c'est le foyer des dévoûments; celui de M. Fauvety est beau, grand, fraternel, humanitaire, et M. Putsage n'en diffère guère que sur les éternelles divergences de l'au-delà. La vie d'une nation, l'extinction de la misère, sont choses de ce monde. Ne discutons du reste qu'à part, et ne mêlons pas ce qui demande à être séparé. Il m'a semblé utile de répéter cela à nos lecteurs en m'adressant à des amis.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

Émile Leclercq, *Louis Robbe.* 1806-1887; portrait et 2 eaux-fortes. Bruxelles, Lebègue.

Deux des trois fils de l'avocat Robbe, de Courtrai, furent peintres: Louis, d'animaux; Henri, de fleurs. Leur père voulait faire de l'aîné un avocat. Louis fut donc étudiant en droit; il le fut longtemps et gaîment, obtint ses grades en 1830, fut stagiaire chez le notaire d'Anseghem, juge de paix à Morseele, puis avocat du ministère des finances à Bruxelles. Sa vocation de peintre, qui ne le quittait pas, le tourmentait peu: nulle nécessité ne le pressait, et c'eût été contrarier son père. D'abord, avec son consentement, il épouse une jeune étrangère, noble par-dessus le marché. Il n'avait que 25 ans. Ce n'est qu'à 33 ans qu'il contracte mariage avec la peinture. Le vieil avocat étant mort, son fils s'était décidé à reprendre ses affaires. Son premier tableau (1839) est signé : *Louis Robbe, avocat à Courtrai.* C'était se déclarer indépendant des acquéreurs, à l'abri d'un échec, il réussit. Sa carrière artistique marche dès lors sur des roulettes : un succès sans grand éclat, mais sans ombre. Seconde médaille, première, croix Léopold, un ordre d'Espagne le pays de sa femme, alliée au duc de Lorenzo parrain de ses enfants ; Légion d'honneur, grand officier en Belgique, commandeur enfin. Sauf grand cordon, pour ceux qui notent ainsi les étapes de l'art, c'est complet. Lui n'y contredisait point, tout en gouaillant: « Il recevait les tuiles... avec une satisfaction intérieure accompagnée d'un mot piquant. » M. Leclercq cite toutes ces tuiles « pour mémoire ». La liste des œuvres, avec indication du lieu où elles se trouvent, serait plus difficile à faire. On s'étonne qu'il n'en ait pas lui-même dressé l'inventaire. Il y a au Musée de Bruxelles le *Troupeau;* on cite les *Vaches au bord de la mer*, les *Moutons* (au soleil), les *Étables*, le *Combat de taureaux*, le *Taureau poursuivi par des chiens.* « Il était infatigable, » dit son biographe, qui s'arrête là.

Le caractère de cette brochure est d'être un portrait. Portrait de l'homme et de l'artiste. De l'homme d'abord, facile et

Digitized by Google

bouillant, habile à toute chose, droit, peinture, musique; bon vivant, ayant mené la vie à joyeuses guides et à belles chances ; actif au plaisir, « humain avec force », force faiblesses s'entend; ayant « un trop plein de causticité » à épancher; grand discoureur, comparable aux taureaux qui se battent sur ses toiles, sourd aux raisons d'autrui comme eux aux piqûres, bouillonnant à la riposte en « subtilités désarçonnantes », âpre à la critique, « d'une vivacité parfois un peu grosse »; « rarement maître de ses sensations » et maître toujours de ses affaires; pratique en somme, Flamand par cela comme par le sens pittoresque; esprit dominateur, se dominant lui-même, ayant résisté à l'art vingt ans, ayant refusé au théâtre sa belle voix de ténor, ne s'étant refusé aucun plaisir, ayant deviné De Groux, l'ayant aidé au début en lui achetant l'*Ivrogne*, « que l'État a placé depuis au Musée moderne » ; ayant « des intempéries dans le tempérament », nature toute en dehors et refléchie à la fois, emportée et se calmant vite, sans ménagements de paroles et sans rancune de cœur, et que « le simple bon sens inspirait souvent »; « santé riche et de ressort mâle », artiste cossu et gros bourgeois à l'œil fin — voyez le portrait, — « gourmet d'art et de lettres » et « cuisinier émérite »; enfin, comme suite aux décorations, académicien en Espagne, en Hollande, à Gand, à Mons, sauf à Bruxelles.

Viennent les malheurs : la mort de l'épouse, encore jeune, et de son unique fils de 18 ans; un « mal mystérieux » qui tient « cet homme de fer » alité de 57 à 59 ans; un autre qui, deux ans après, ne peut être conjuré que par une opération cruelle, — aussitôt sauvé, il se reprend au travail, aux saillies, en petit comité du Cercle artistique ou chez lui. Un coup fatal le frappe encore; malgré ses 78 ans, il y résiste, conserve des moments de répit, peint toujours : il rêvait « de progrès à faire, de chefs-d'œuvre à exécuter », quand tout à coup, à 81 ans, il meurt. M. Leclercq nous fait grâce du nom de ses maladies, mais il ne pouvait oublier leur consolation : « la joie de garder chez lui, à lui seul », sa fille, qui ajournait aussi pour lui une vocation; car, après sa mort, « elle entra au

Digitized by Google

couvent de Sainte-Julienne », non sans avoir rempli le devoir mondain d'élever à son père un petit monument littéraire où se fixe, pour les bibliothèques d'amis et les historiens de l'avenir, une sympathique étude sur sa vie et de ses œuvres.

Une esquisse psychologique pareille vit de contrastes, comme une physionomie se peint de lumière et d'ombre. Son biographe l'achève avec soin. Sans placer le peintre d'animaux « parmi les plus grands », il connaît sa fougue de nature, voit son art d'une pièce, au cachet flamand, et il l'appelle « un tribun de l'art » ; mais il constate qu'il n'eut pas d'élèves, tout ce qu'il faut de qualités pour faire école lui manquant. Et l'analyse continue à égrener ses nuances contradictoires. Cet homme qui « ne connaissait pas sa force, à la musculature de gymnasiarque, à l'ironie nerveuse », voilà qu'il n'aime le robuste qu'en peinture et la tempête que dans la discussion. En musique, c'est de l'eau de rose qu'il veut. « Aussi, il fallait l'entendre moduler ses phrases de ténor! » — « Il restait de l'ancien régime... Les orchestrations dominantes le crispaient. » Le roman moderne de même. On l'a vu obsédé du progrès de l'art, « tenaillé par ce tyran impitoyable » qu'on nomme le besoin d'idéal; le voici qui « se déboutonne » contre une littérature où « le culte de la forme pittoresque » ne peut être nié cependant. « Il était également de l'ancienne école littéraire. » Enfin, son biographe sent, je ne vois pas bien pourquoi, le besoin d'un point de comparaison, et il s'en prend à Verboeckoven. Robbe lui a suffi jusque-là et pouvait lui suffire pour ces oppositions de touches. Car, voyez encore : Ce peintre emporté par « un démon tenace », qu'il compare à Jordaens, à Uylenspiegel, à Hercule, à Antée, et dont il se plaît à marquer la santé, la fougue restée jeune, l'appétit superbe, l'attraction vers l'abondance, la robustesse due à « cette race vigoureuse dont les caractères sont si accusés, dont les qualités et les défauts ont un accent si personnel », quand il veut résumer toutes les facettes de son talent, il regrette qu'il n'ait « pas été doté d'un esprit d'observation plus ingénieux », et « n'ait pas conquis un style plus élevé, une

Digitized by Google

coloration plus profonde », et il en fait cet éloge : « Ce qu'il faut admirer en son œuvre, c'est cette limpidité dans l'uniformité, qu'on retrouve dans le *Troupeau*, » etc. Mais l'auteur nous avertit : « Il y a souvent deux êtres dans l'homme, » et il conclut : « Cette double nature, chez Robbe, composait une homogénéité des plus intéressantes... » On voit qu'elle a donné lieu a une esquisse des plus fouillées.

CH. P.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

LA RELIGION CHINOISE ET L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

I

A. RÉVILLE, *La religion chinoise*. Paris, Fischbacher, 1889. — 2 volumes de VIII-710 pages in-8°, sans recommencement de pagination au second volume et formant la IIIe partie de son *Histoire des religions*.

Le savant français qui a déjà su résumer en de si bonnes synthèses — ses cours sur les *Religions des peuples non civilisés et des peuples américains* — tant de détails jusqu'alors dispersés, vient de rendre un nouveau service à la science en publiant une belle étude d'ensemble sur le développement religieux du peuple chinois.

M. Réville n'a pas lu dans leur langue même les livres consacrés des Chinois, mais il a étudié avec beaucoup de soin la plupart des travaux importants des sinologues, surtout les traductions du savant anglais M. Legge, et avec cette habileté acquise par une vie entière vouée aux études d'histoire religieuse, il a extrait de ses recherches deux volumes de lecture très agréable. Certes, quelques détails sont à reprendre dans ces 710 pages et un spécialiste pourrait s'amuser à chicaner l'auteur ; toutefois, prises en bloc, elles sont excellentes et forment le meilleur ouvrage en langue française qui puisse servir d'introduction à l'étude des idées religieuses en Chine ; on peut même dire que c'est le seul, car c'est la première fois que l'on tente d'expliquer d'un bout à l'autre l'évolution de ces idées.

Cette tentative, on le comprendra aisément, présente plus d'une difficulté.

La religion du « peuple aux cheveux noirs » se compose d'éléments assez disparates dont les vraies relations ne sont pas aisées à saisir.

Les Chinois ont d'abord un certain nombre de croyances communes. Tous considèrent la « piété filiale » comme la plus grande

Digitized by Google

des vertus, tous rendent à leurs « ancêtres » un culte fervent et tous sont imbus des superstitions météorologiques du « Feng Shui ».

A part cela, ils pratiquent plus ou moins souvent et parfois en même temps les trois cultes qui suivent : le culte officiel, le culte taoïste et le culte bouddhiste.

Le *culte officiel* se compose d'hommages rendus par les fonctionnaires, à commencer par l'empereur, aux divinités du ciel et de la terre, aux esprits des montagnes et des provinces, aux ancêtres impériaux et à quelques grands hommes, tels que Confucius. Ce culte est officiel, non en ce sens qu'il est la religion préférée de l'État, mais en celui qu'il n'est la religion que de l'État. Il n'est guère, en effet, observé que par les fonctionnaires et comme fonctionnaires. C'est un rouage administratif que l'on pense nécessaire au salut de l'empire et que l'on fait mouvoir avec un respect qui frise l'indifférence. A ce culte officiel vient se juxtaposer un système de morale pratique fort sensée que l'on appelle en Europe confucéisme, parce que le sage Confucius a revisé les textes qui servent de rituel à ce culte et écrit ou inspiré ceux qui forment la base de cette morale. Les Chinois des hautes classes, ayant depuis plus de deux mille ans pour nourriture intellectuelle les vieux livres de Confucius, — ces livres sont au programme des examens qui ouvrent les carrières officielles, — n'ont guère d'autre religion que leur morale sans envolée et se déclarent, du moins en théorie, les adversaires des deux cultes dont nous allons parler.

Le *culte taoïste* est un ramassis de pratiques superstitieuses et d'hommages rendus à de petits dieux locaux ou généraux qui n'ont pas de place dans le Panthéon officiel. Plusieurs dieux taoïstes importants, comme *Kouan-ti*, le dieu de la guerre, ont été toutefois promus par décret au grade de dieux de l'empire. Le taoïsme est moins une religion qu'un clergé gouverné par une sorte de pape et comprenant des moines vivant dans des couvents. Le nom de taoïsme vient de ce que les Chinois qui pratiquent ce culte le croyent dérivé de la philosophie de Lao-tseu, un penseur chinois très profond du VI^e^ siècle avant Jésus, philosophie où le premier principe des choses porte le nom de *Tao*. Il y a là une de ces erreurs si fréquentes dans l'histoire des idées. En réalité, Lao-tseu est une sorte de Spinoza ou de Platon chinois dont la théosophie raffinée rappelle les spéculations brahmaniques d'où est sorti le bouddhisme et c'est pour se donner des parche-

Digitized by Google

mins que la secte des taoïstes en a fait presque un dieu et a donné son panthéisme mystique comme base métaphysique à la recherche de l'élixir de longue vie et à toutes leurs autres grossières pratiques de magie et d'alchimie.

Le *culte bouddhiste* chinois ressemble beaucoup au culte taoïste et, en réalité, ils ont eu l'un sur l'autre une très forte influence. Les moines boudhistes, — les bonzes, — n'ont plus qu'une assez faible idée de leur grande religion. Ce sont en général d'ignorants vendeurs de prières et d'amulettes.

En résumé, le culte et la morale officiels sont censés admis de tous; mais les deux autres cultes que l'État repousse en théorie, sont tolérés en pratique comme travaillant également au bien moral de l'empire. Au fond, le Chinois de la masse n'a pas de religion déterminée. Il sacrifie à ses ancêtres, se conforme aux prescriptions du « Feng-Shui », croit que le monde ne marcherait pas si l'empereur ne sacrifiait pas au dieu du ciel, fait exorciser ses enfants par les charlatans taoïstes et célébrer par les bonzes les obsèques de ses parents. Les lettrés eux-mêmes sont très syncrétistes. Plus d'un qui rejette bien haut les dogmes de la religion du Bouddha, comme la métempsychose, brûle dans son oratoire des baguettes d'encens à *Kouan-yin*, la déesse bouddhiste de la miséricorde, une sorte de madone chinoise. En un mot, *Culte officiel*, *Taoïsme* et *Bouddhisme* s'excluent si peu qu'il est préférable de parler avec M. Réville de la *Religion chinoise* au singulier.

Comment les éléments dont se compose cette religion se sont-ils développés? Telle est la question à laquelle M. Réville a cherché à donner une réponse complète.

Selon le savant professeur du Collège de France, il faut placer à l'origine du développement religieux des Chinois un groupe de croyances et de pratiques fort semblable au chamanisme actuel des Tartares. A un certain moment, il se produisit une scission entre certains éléments de ce groupe. Le culte de l'esprit du ciel, ou, pour employer l'expression chinoise, de l'*empereur du ciel*, acquit une prépondérance marquée et revêtit un caractère moral très élevé. Ce culte, et avec lui celui des esprits des astres, des montagnes et des eaux, se pétrifia par la suite et ce qu'il en reste est la religion officielle de la Chine. Tandis que les aristocrates civilisateurs et les lettrés transformaient les éléments supérieurs de la vieille religion, la masse du peuple restait livrée à ses anciennes superstitions. C'est alors qu'écartées de la religion officielle, ces superstitions chamanistes trou-

Digitized by Google

vèrent à quelques siècles de distance deux centres de groupement. Elles vinrent d'abord se coaguler autour de la doctrine du Tao de Lao-tseu ; elles pénétrèrent ensuite dans le bouddhisme, lorsque celui-ci vint s'implanter en Chine au commencement de notre ère.

On ne peut assez admirer la clarté, le tact, le sens des proportions et le flair des tenants et aboutissants avec lesquels M. Albert Réville a su exécuter cette tâche colossale, et l'on aurait vraiment mauvaise grâce de lui reprocher les quelques petites erreurs de fait qui se sont glissées infailliblement dans une œuvre d'aussi longue haleine.

II

Abbé J. Peisson, *Histoire des religions de l'extrême Orient.* 1er fascicule : *Lao-tseu et le taoïsme.* Amiens, Rousseau-Leroy, 1888, VIII-53 pages in-8°.

L'ouvrage de M. l'abbé Peisson sur *Lao-tseu et le Taoïsme* est, comme son titre l'indique, un premier spécimen d'une histoire des religions de la Chine et du Japon, parallèle à celle dont nous venons de parler. Comme celui de M. Réville, ce travail se présente, de plus, comme une œuvre de vulgarisation scientifique ; nous ne saurions toutefois en faire le même éloge.

M. Peisson non seulement ne sait pas plus le chinois que M. Réville,—et par conséquent ne peut nous faire connaître aucune intéressante découverte de détail, — mais il n'a guère lu tous les travaux importants de ceux qui le savent. Ainsi, il a malheureusement ignoré une dissertation très savante de notre compatriote, Mgr de Harlez, professeur à l'université de Louvain, sur le sujet qu'il traite aujourd'hui [1]. Cet oubli, que l'on peut aussi d'ailleurs reprocher à M. Réville, quoiqu'il soit chez celui-ci d'assez minime conséquence, a laissé M. Peisson embourbé dans quelques grosses erreurs dont il serait certainement sorti, s'il avait su qu'un prince de l'Église était loin d'y tomber. D'ailleurs, pour les livres qu'il a lus, M. Peisson manque un peu de critique, préférant toujours l'avis qui lui plaît le mieux et comptant trop souvent les témoi-

[1] *Laotzé, le premier philosophe chinois, ou un prédécesseur de Schelling au* VIe *siècle avant notre ère*, par Ch. de Harlez dans les *Mémoires couronnés de l'Académie*, t. 37 (1886).

Digitized by Google

gnages, au lieu de les peser [1]. D'autre part, il est complètement dépourvu de cet art de mise au point qui fait le charme et la très grande utilité des livres de M. Réville. Ainsi, pour ne pas citer d'autre exemple, ce manque de tact se révèle rien que dans le choix même du sujet du premier fascicule de son ouvrage. Son but est certainement d'étudier des religions très anciennes, et son premier sujet de recherches est non pas un système religieux, mais un système philosophique, qui nous présente une pensée déjà très mûre, très sûre d'elle-même, si près de nous que par instants on a pu la comparer à celle de Schelling, en un mot à une distance immense des origines humaines, du moins à notre avis.

Nous bornerions là notre compte rendu, si M. Peisson n'était, dans son livre, l'esclave de tendances déplorables qu'au lieu de signaler simplement, nous croyons utile de discuter en quelques lignes, pour montrer au lecteur l'état actuel de certaines questions très importantes.

Dans une préface qui résume très bien les vues actuelles de l'école apologétique conservatrice du catholicisme contemporain, M. Peisson se déclare l'adversaire de l'école évolutionniste qui pense que le sentiment religieux « aurait commencé par des essais grossiers, mais qui, par la voie du perfectionnement, seraient arrivés à produire des religions supérieures », et partisan résolu de l'école traditionnaliste, qui « place à l'origine une religion révélée dont les autres n'ont été qu'une dégénérescence, une altération plus ou moins grossière, jusqu'à la restauration chrétienne ». Quant à cette religion révélée, M. Peisson la réduit avec un orthodoxe protestant, M. Gladstone, le grand homme d'État, à six éléments principaux, dont il pense que l'on peut trouver des traces partout et qui seraient : 1° l'existence et l'unité de Dieu; 2° une trinité divine; 3° l'attente d'un rédempteur; 4° l'incarnation et une naissance miraculeuse du rédempteur; 5° une providence veillant sur le monde; 6° l'existence d'un être mauvais, tentateur de l'homme.

Je me propose de montrer, en prenant M. Peisson lui-même

[1] On le sent particulièrement bien à la page 14, lorsqu'après avoir rappelé l'avis de Pauthier sur les voyages de *Lao-tseu*, il est tout heureux d'ajouter : « La même opinion est émise par le *Dictionnaire des sciences philosophiques* », sans avoir l'air de se douter que l'auteur de l'article *Lao-tseu* dans ce dictionnaire est le même M. G. Pauthier.

Digitized by Google

comme exemple, jusqu'à quel point cette conception est fausse, peu utile et même nuisible à la cause qu'elle prétend défendre, enfin dangereuse pour la science.

M. Peisson reproche aux partisans de l'école évolutionniste de rejeter *a priori*, sans même la discuter, la conception que les théologiens traditionalistes se font du développement de la religion. Il n'en a pas même le droit.

Afin de se débrouiller dans le chaos des faits, il est indispensable de prendre pour guide une hypothèse générale qui puisse servir pour un premier classement, sauf à la modifier plus ou moins si les faits prouvent qu'elle n'est pas exacte. Or, en histoire religieuse, il n'y en a que deux possibles :

Ou bien les hommes ont commencé par posséder des conceptions grandioses et délicates, comme celle d'un Dieu un, de la Providence, de l'immortalité de l'âme, etc., et ont ensuite oublié toutes ces belles idées pour découvrir des divinités dans le soleil, les pierres et les arbres;

Ou bien ils ont d'abord été très bornés, voyant partout de petites volontés semblables aux êtres impalpables qu'ils apercevaient en rêve, et cela jusque dans les cailloux qui les faisaient trébucher et dans les plantes dont ils mangeaient les fruits, puis ont donné la prépondérance aux génies qu'ils croyaient sentir sous les grandes forces de la nature et sont arrivés en attribuant à certains d'entre eux un caractère de plus en plus moral à ces idées de l'unité de Dieu et de l'immortalité de l'âme qui n'ont d'ailleurs rien de miraculeux, puisque des esprits philosophiques ont pu les atteindre en s'aidant des seules ressources de la raison, comme ç'a été le cas pour plusieurs philosophes grecs.

Laquelle de ces deux hypothèses doit être admise, même *a priori*? Évidemment la seconde, puisqu'elle est analogue à celles que tous, même les savants catholiques, emploient dans les investigations sur le passé quel que soit leur objet. Tout indique, en effet, que ce qui s'est passé pour l'*espèce* a dû ressembler beaucoup à ce qui se passe pour l'*individu*, qui, lorsqu'il naît, ne marche ni ne parle et qui, avec l'âge, finit par le savoir. Prétendre qu'à l'origine les hommes ont cru à la Trinité du concile de Nicée ou même à l'unité de Dieu est aussi peu vraisemblable que de dire que les enfants viennent au monde chaussés de petites bottes et démontrent par des arguments d'hygiène à leurs mamans que leur lait est plus sain que le biberon de caoutchouc. La façon orthodoxe de concevoir les choses serait

Digitized by Google

une infraction aux lois ordinaires de la nature, en un mot, un miracle; or, même et surtout au point de vue théologique, un miracle doit être prouvé, par la véracité attribuée aux témoignages, etc. M. Peisson et ses amis n'ont donc le droit de reprocher aux historiens rationalistes le peu de cas qu'ils font de leur hypothèse qu'après les avoir convaincus de la possibilité du surnaturel en général et de plus de son existence dans le cas particulier en cause. Je donne à dessein cette dernière forme à ma pensée, parce que, même dans le camp orthodoxe, il est possible de faire des objections à la théorie traditionnaliste et de la restreindre dans des limites assez étroites. Ainsi, des savants catholiques comme M. l'abbé de Broglie et M. l'abbé Colinet estiment que l'on ne doit pas songer à démontrer par l'histoire des religions la thèse de la révélation primitive et se contentent d'affirmer qu'à leur avis, « les faits connus de l'histoire religieuse des peuples anciens nous révèlent, à mesure qu'on remonte dans le passé, un état religieux moins imparfait », en un mot, si je comprends bien, un monothéisme vague tel que l'admettent aussi certains savants protestants comme M. de Pressensé. D'autres savants catholiques, du moins en théorie, paraissent aller beaucoup plus loin et l'un d'eux exprime très bien le point de vue que ses coreligionnaires devraient adopter quand il déclare dans le *Muséon* (6, 58) que la croyance au monothéisme primitif « ne porte que sur un temps trop éloigné pour que les recherches historiques puissent l'atteindre. Ce monothéisme originaire ne fait obstacle à aucune des transformations religieuses dont l'histoire peut faire mention et qui peuvent être l'objet de nos études ; l'adoration des objets les plus matériels et un état de l'intelligence humaine conforme à cette adoration sont très admissibles par tous pour une époque qui se perd dans la nuit des temps et d'où l'homme se serait élevé successivement en plusieurs endroits à des conceptions plus hautes ». Tout cela est excellent, si on doit le comprendre comme nous le comprenons, dans ce sens que le monothéisme primitif est si loin, si loin, qu'il ne compte pas scientifiquement et que l'on doit faire de l'histoire comme s'il n'avait jamais existé. Si tous les orthodoxes étaient ainsi disposés à dépouiller réellement à la porte de la science leur hypothèse théologique, nous ne pourrions nous en plaindre ; car, par exemple, il nous serait désormais possible de rechercher ensemble, chaque fois que nous rencontrerions dans les religions anciennes des conceptions plus ou moins élevées de la divinité,

Digitized by Google

s'il n'est pas probable qu'elles ont leur origine dans cet « état de l'intelligence humaine conforme à l'adoration des objets matériels », au lieu de s'imaginer *a priori* qu'elles *doivent* être des restes d'un « état religieux moins imparfait », en un mot, d'un monothéisme primitif qui de l'aveu d'un savant catholique est passé depuis si longtemps qu'il ne faut plus y faire attention dans les recherches historiques.

Comme ces hardiesses sont naturellement encore loin d'être admises de tous les savants orthodoxes, je reviens plus spécialement à l'école traditionaliste et à son représentant M. Peisson, tenant à montrer que le point de vue qu'elle adopte est non seulement peu scientifique, mais de plus peu utile à la cause qu'elle défend. Le vrai sentiment chrétien a, je pense, toujours été de considérer comme purs païens tous les hommes qui n'ont pas reçu la vérité par une tradition juive directe ou indirecte. Je ne vois pas pourquoi, monsieur l'abbé, vous cesseriez d'être bon catholique en disant qu'après la chute, tout au moins après la confusion des langues, les hommes, à l'exception du peuple élu des Juifs, ont *complètement* oublié le petit manuel de théologie donné par Dieu à Adam et Ève et sont ainsi restés livrés aux seules lumières de leur pauvre raison. Rien ne vous empêcherait de dire à l'occasion que, par une grâce d'en haut, si vous voulez, certains peuples sont arrivés à concevoir leur dieu principal d'une manière très élevée et vous pourriez citer l'exemple des Chinois, auxquels les jésuites ont même voulu permettre de donner au Dieu des chrétiens le même nom qu'ils donnaient à leur dieu du ciel. Rationalistes et partisans du surnaturel, nous pourrions alors étudier ensemble un plus grand nombre de questions en nous accordant sur les principes. Il n'y aurait guère en histoire religieuse qu'un gros sujet de disputes entre nous : les Juifs, que vous continueriez probablement à prétendre, en attendant mieux, n'avoir pas *complètement* oublié la religion révélée. C'est là le terrain qui vous est en somme le moins défavorable et vous avez déjà assez de peine à vous y bien maintenir pour ne pas en choisir d'autres, où vous risquez à chaque instant d'être déçus. Soyez plus sages et ne vous lancez pas imprudemment dans des chemins sans issue, aboutissant à des élucubrations enfantines sur la Trinité chez les Chinois, qui font rire de vous et, en somme, plus de mal que de bien à la cause que vous voulez défendre.

Je comprendrais assez une certaine ténacité de votre part à ce sujet si vous pouviez réunir pour tous les peuples sans exception

Digitized by Google

des apparences, discutables ou non, de survivances d'une religion révélée, quelque chose enfin d'analogue à ce que la jeune science du *folklore*, que vous négligez trop, entre parenthèses, établit pour certaines croyances et superstitions. Mais vous ne le pourrez jamais. Vous devez bien avouer, par exemple, que, s'il y a eu une théologie primitive, même très élémentaire, se bornant même au simple monothéisme, les nègres du Congo ne s'en souviennent plus du tout. Pourquoi si vous n'avez pas de preuves claires et évidentes du contraire, ne pas admettre la même chose pour les Chinois, les Hindous et les Égyptiens? Ainsi, vous-même, monsieur l'abbé, vous êtes bien près de le croire à propos du *Lao-tseu*. Lorsque, en présence des idées du vieux philosophe que vous trouvez parentes des « dogmes révélés comme avec les doctrines de Pythagore et de Platon », vous semblez croire un instant qu'au lieu d'être dérivées de votre « civilisation antique, origine de toutes les autres et dont chaque peuple en se dispersant aurait emporté un lambeau », il se pourrait que ces idées fussent plutôt des emprunts faits par le penseur chinois à l'Occident au cours des voyages que des traditions très discutables lui attribuent, vous renoncez implicitement à découvrir en Chine même, du moins pour ce qui concerne Lao-steu, des traces originelles d'une religion révélée. En effet, si Lao-tseu est venu, par exemple, chercher en Judée le nom mystique de son principe des choses et en Grèce l'idée rudimentaire de la Trinité, quel mérite la Chine aurait-elle, au point de vue apologétique, d'avoir conservé tout cela? Vous reconnaissez donc qu'il n'y a pas de nécessité réelle pour votre cause de retrouver chez tel ou tel peuple des traces dogmes chrétiens. Votre argument n'aurait de valeur que si vous en retrouviez partout et vous avouez la possibilité de ne pas en constater quelque part. Évidemment, ce peut vous être bien agréable de vous imaginer un *Lao-tseu* au tiers catholique; mais, si cela ne vous paraît pas à vous-même indispensable, je vous trouve bien imprudent de vous étendre ainsi de gaité de cœur sur les rails de la critique, lorsque vous pouvez rester à côté.

Non seulement je ne vois aucune nécessité d'appliquer votre hypothèse aux 99/100 de l'ancienne humanité, — je vous cède les Juifs, provisoirement, me contentant de remarquer que vous avez encore beaucoup de pas à faire dans la voie tracée par Lenormant de ce côté, — mais je suis persuadé que vous serez obligés d'admettre la nôtre, plus ou moins mitigée, pour ces mêmes 99/100.

Digitized by Google

Je m'explique. Vous êtes actuellement convaincus que, — à part les Juifs,— les hommes ont laissé dégénérer des croyances pures en croyances impures. Je ne sais au juste quelle idée vous vous faites de cette transformation ; car je ne connais pas de savant catholique qui ait tenté de découvrir par quel *processus* d'intelligence ils ont passé des unes aux autres. Aucun dogme, cependant, je crois, ne vous oblige à penser que les croyances impures sont aussi surnaturelles que les pures, soit, comme on l'a cru jadis, que le diable les aurait inventées,— opinion absolument trop moyen-âgeuse, ne pourrait-on même dire : presque manichéenne, que je crois aimable de ne pas vous attribuer, — soit que Dieu les aurait injectées comme une troublante morphine dans les crânes des hommes, brusquement, au jour d'une grande faute, pour les punir. Dans les deux cas, ce serait un miracle et vous en avez déjà plutôt trop que trop peu. Vous avez donc aussi bien que les historiens rationalistes à expliquer la naissance et le développement de toutes les religions inférieures et de toutes les superstitions qui survivent encore dans nos campagnes comme chez les sauvages, le culte des pierres, la croyance aux revenants, etc., et pour cela vous devrez inévitablement un jour ou l'autre emprunter beaucoup à ces théories évolutionnistes que vous méprisez tant. Si nos systèmes actuels d'évolution ne vous paraissent pas exacts, — nous serons à l'occasion les premiers à reconnaître que nos théories sur les rêves, le culte des ancêtres, la vénération des astres, etc., notre naturisme et notre animisme sont encore un peu jeunes, pouvant exposer parfois ceux qui s'en servent à des méprises. — cherchez-en d'autres ou aidez-nous à donner aux instruments que nous avons trouvés sans vous une précision plus grande. Pour tout dire, il me paraît possible, je voudrais dire probable, de voir un jour un livre sur les *Religions des peuples non civilisés* écrit par un savant catholique et où je ne remarquerais la qualité de l'auteur qu'à certains détails de terminologie, comme par exemple « la raison humaine privée de la lumière divine » là où j'écrirais plutôt : « la raison humaine dans l'enfance ». Mais c'est là un rêve, et j'ai hâte de finir en montrant le côté dangereux au point de vue de la science de la théorie d'une religion révélée.

Chez les orthodoxes qui sont en même temps des savants élevés dans les principes de la critique, sauf pour ce qui touche de trop près à leur foi, l'hypothèse traditionnelle peut n'être qu'un demi-mal, d'abord parce que toute hypothèse, même insensée, peut parfois conduire un esprit sagace, un Lenormant, par

Digitized by Google

exemple, à faire reluire une foule de petits détails qui sans cela seraient peut-être restés dans la poussière, ensuite, parce que, grâce à leurs bonnes habitudes de travail, quelques-uns ont assez de bon sens pour ne pas aller trop loin dans l'invraisemblable, se contentant, par exemple, de retrouver, à l'occasion, des traces d'un monothéisme primitif plus ou moins vague, soit en Égypte, soit en Chine. Tel n'est pas le cas pour M. Peisson, qui n'est retenu par rien dans le domaine de la fantaisie, ce que prouve à l'évidence sa présente dissertation. Ainsi, au risque d'exciter la jalousie de M. Jacolliot, il rapproche sans hésitation, à la barbe de tous les philologues (page 32) le chinois *Tao*, le grec θεός, le latin *deus* et l'égyptien *Thot*, avec l'arrière-pensée évidente, — on ne peut pas donner d'autre signification à son paragraphe trop laconique, — que ces mots, qui n'ont en réalité entre eux aucun rapport ni de forme ni surtout de sens, sont des dégénérescences locales de l'appellation primitive du Dieu dont parle la Bible. Autant vaudrait comparer le français *saint* à l'allemand *sein* et à l'anglais *sun* pour y voir des restes de la croyance au caractère sacré du soleil. Mais, comme nous le savons déjà, ce n'est pas seulement le monothéisme primitif que M. Peisson veut retrouver ici, ce sont des traces des principaux dogmes admis par les pères de Nicée, et le voilà qui renouvelle toutes les élucubrations d'honnêtes missionnaires trop pressés, pour d'inconscientes raisons de propagande, de retrouver leurs propres idées dans les vieux livres chinois. Ainsi nous le voyons (pages 35-36) assimiler la théorie du *Tao*, — c'est-à-dire d'un être réel, incognoscible et innomable d'où sortent tous les êtres contingents, — à la théorie du λογος de Platon et à sa revivance chrétienne dans le premier verset du quatrième évangile *in principio erat verbum*, et après cette hypothèse fantaisiste, il ne se gêne plus pour proposer, sans savoir le chinois, de donner au mot *tao*, dont les sinologues ont encore tant de peine à bien déterminer la nuance de signification, à l'origine, semble-t-il, « chemin » pris au figuré, le sens clair et précis de « parole », et cela parce qu'à son avis « la notion de la parole, — entendez : le dogme du Verbe, — est primitive ». Il n'est pas besoin de savoir le chinois pour hausser les épaules.

Plus loin (page 40-47), il réédite gravement une imagination d'Abel Rémusat qu'aucun sinologue sérieux n'a, pensons-nous, jamais admise et dont plus d'un a pu sourire malgré tout le respect dû à l'illustre chercheur qui l'avait lancée. Lao-tseu dit en parlant de son principe suprême, le *Tao* : « En le regardant, on

Digitized by Google

ne le voit pas, il est imperceptible (*y*); en l'écoutant, on ne l'entend pas, il est inaccessible aux sens (*hi*); en voulant le palper, on ne le touche point, il est infiniment subtil (*wei*) [traduction de Harlez, *loc. cit.*, 16]. Rémusat, ne comprenant pas le sens des trois mots *y*, *hi*, *wei* qui sont, paraît-il, de l'excellent chinois, crut y voir les consonnes fondamentales du tétagramme sacré des Hébreux J (=Y), H, V, *H*, *Jéhovah*, le dernier *H* étant tombé, parce qu'on le prononçait à peine, et en conclut que *Lao-tseu* avait donné à son *Tao* le même nom que la Bible au Dieu d'Israël. « Est-il besoin, dit Mgr de Harlez (*loc. cit.*, 16, n° 3), de réfuter une semblable assertion? » A cette interrogation oratoire de notre savant compatriote, on est tenté de répondre comme si elle était réelle : « Mais oui, Monseigneur, c'est très utile; vous le voyez bien. Il peut toujours se trouver quelque part un esprit naïf disposé à prendre pour de l'argent comptant des hypothèses échafaudées sur des bouts d'allumette par des spécialistes de trop vive imagination. » Enfin, M. Peisson, suivant toujours ses missionnaires, retrouve dans Lao-tseu des traces du dogme primitif de la Trinité, fantaisie qui repose uniquement sur ce fait que le vieux philosophe a émis quelques spéculations dans le goût des pythagoriciens, d'ailleurs passablement obscures, sur le rôle métaphysique des nombres 1, 2 et 3. De même qu'il y a des mythologues qui voient l'aurore dans toutes les déesses, le soleil dans tous les ronds et l'éclair dans tous les zigzags, il y a des savants amateurs, comme M. Gladstone ou M. Peisson, qui ne peuvent pas entendre un sauvage compter *un, deux, trois* ou apercevoir trois petits dieux bras dessus bras dessous, sans s'agenouiller tout de suite, se pensant en présence d'un reste détérioré du dogme de la Trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit enseigné jadis par Dieu à Adam et Eve dans le Paradis Terrestre. C'est du daltonisme scientifique.

Tels sont les dangers auxquels l'on s'expose en abordant de délicats problèmes d'histoire avec une hypothèse préconçue, sans aucun fondement rationnel et dont on veut trouver la confirmation partout. Puissent M. Peisson et les autres partisans de son système, je ne dis pas se convertir tout de suite à nos conceptions rationalistes, ce qui serait trop beau, mais tout au moins arriver à une modération plus grande dans l'application de leur hypothèse générale! Ils ne feraient que suivre quelques savants de leurs coreligionnaires dans la voie nouvelle où ils paraissent vouloir s'engager de plus en plus. Ce serait tout profit pour la science,

Digitized by Google

qui y gagnerait peut-être quelques bons travaux, et assez indifférent aux vrais intérêts des religions chrétiennes, en réalité plutôt compromises que servies par la science superficielle de certains de leurs défenseurs.

E. MONSEUR.

UN NOUVEAU CATÉCHISME BOUDDHIQUE

Catéchisme bouddhique, Introduction à la doctrine du Bouddha Gotama, extrait, à l'usage des Européens, des livres saints des bouddhistes du sud et annoté par Soubhadra Bhikshou. Paris, Leroux, 1889. Prix : 2 fr. 50 c.

En rendant compte, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, du catéchisme bouddhique, que le colonel Olcott a publié il y a quelques années et que nous avons nous même analysé dans la *Revue de Belgique*, un savant orientaliste, M. E. Foucaux, formulait le regret que cette publication ne fut pas l'œuvre d'un bouddhiste élevé dans la religion du Bouddha. Voici un opuscule qui répond à ce désir, si, bien entendu, malgré la parfaite connaissance de la langue française qui s'y révèle jusque dans l'usage de nos termes philosophiques les plus subtils, il faut admettre l'authenticité du bikshou Soubhadra. Cependant l'auteur s'assigne comme but d'exposer les principes fondamentaux de la doctrine bouddhique « tout en laissant de côté les ornements inutiles que « la superstition et l'imagination enfantine des peuples de l'Orient « y ont ajoutés au cours des siecles. » On peut se demander si un Oriental s'exprimerait de la sorte? Et puis le bouddhisme, dépouillé de ses « ornements inutiles », c'est-à-dire de ses superfétations et de ses superstitions; est-il encore la religion bouddhique, telle qu'elle nous apparaît dans les nombreux pays où on la professe?

A la vérité, il n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine peut-être, de répondre à cette dernière question. Il y a quelques semaines, nous assistions, dans la pagode cochinchinoise de l'esplanade des Invalides, à un office bouddhique célébré par les bonzes que le gouvernement français a fait venir de l'extrême Orient. En voyant ces prosternations, ces génuflexions, ces processions entremêlées de chants et d'oraisons devant les saintes images, plus d'un assistant s'écriait : « Mais c'est du catholicisme retourné » ! et il faut reconnaître qu'il y avait plus d'une ressemblance entre les deux cultes. D'un autre côté, nous trouvant quelques jours plus tard,

Digitized by Google

à la section bouddhique du Congrès d'ethnographie, nous y entendions parler d'un bouddhisme à la fois rationaliste et mystique, qui serait professé dans les pays bouddhistes par une fraternité d'esprits supérieurs et qui commencerait à se répandre dans notre occident. A Paris même il posséderait déjà une nombreuse communauté avec des pères et même des mères de l'Église, une littérature abondante, des adeptes recrutés dans toutes les classes, depuis le simple ouvrier jusqu'à la grande dame, enfin un programme ne visant rien moins qu'une véritable régénération de la société.

Le nouveau catéchisme qui nous est soumis ne se rattache directement ni au bouddhisme *exotérique* de l'esplanade des Invalides, ni au bouddhisme *esotérique* de la Société théosophique de Paris. D'une part, il repousse, nous l'avons déjà dit, toutes les superstitions et même tout le cérémonial qui s'est graduellement introduit dans l'Église bouddhique au cours des siècles. Il entend exposer « une doctrine débarrassée de dogmes, sans formalisme, d'accord avec la nature et ses lois », et il rejette même, comme autant d'interpolations, les passages des trois Pitakas, ces plus anciennes Écritures du bouddhisme, qui lui paraissent en désaccord avec les données scientifiques de notre temps. D'autre part, tout en reconnaissant deux catégories de fidèles : les laïques proprement dits, qui vivent dans le monde, et les bhikshous ou « élus » qui sont soumis à une discipline plus stricte, il ne fait aucune allusion à une transmission secrète de la doctrine primitive qui se serait produite dans la société des élus et, sous ce rapport, il n'offre aucun encouragement à ces théories hermétiques dont l'adoption constitue à la fois pour le bouddhisme occidental un élément attractif et un point vulnérable. Tout au plus admet-il — dans une note — la singulière thèse de M. Émile Burnouf, que Jésus pourrait bien avoir été un bouddhiste : « Le doux Nazaréen, écrit-il, à qui aucun bouddhiste ne refusera sa vénération, était un Arahat... Maintenant le temps est venu où les Européens, les descendants occidentaux des Aryas, peuvent entendre la pure doctrine du Bouddha dans son intégrité. Ce sera en Europe la religion de l'avenir; elle amènera dans la direction de l'esprit et de la manière de penser des peuples européens une révolution comme il n'y en a plus eu depuis l'avénement du christianisme. »

Dans ces conditions, on serait en droit de demander à l'auteur quel *criterium* il a employé pour retrouver « la pure doctrine de

Digitized by Google

Bouddha », en dehors de sa propre conception de ce qui est rationnel et moral. Mais on ne doit pas oublier que le bouddhisme est surtout une philosophie et que, naguère encore, un catéchisme du même genre, celui du colonel Olcott, recevait l'approbation officielle du grand-prêtre Sumangala, le chef authentique des théologiens bouddhistes de Ceylan. Ce qu'on peut dire, c'est que la doctrine du bikshou Soubhadra représente le bouddhisme comme l'unitarisme, ou le protestantisme libéral le plus avancé représentent le christianisme. Néanmoins son catéchisme n'en offre que plus d'intérêt, car cette forme est la seule sous laquelle le bouddhisme ait quelque chance de s'implanter parmi nous, du moins chez ceux d'entre nous — de plus en plus nombreux, à en juger par la littérature contemporaine — qui voient dans la vie un mal à guérir par le renoncement et dans le culte du progrès une duperie à remplacer par la charité.

G. D'A.

LOUIS WIESENER, *Études sur les Pays-Bas au XVI^e siècle*. Paris, Hachette et C^ie, 1889, 1 vol. in-8° de 220 pages.

Si, en matière de critique, il convient de reconnaître les bonnes intentions, l'indulgence cependant ne doit pas aller jusqu'à souhaiter la bienvenue à tout livre nouveau. Ce qui n'ajoute rien à ce que nous savons n'a point le droit de vivre, et tout livre qui ne répond pas à son titre est dans le même cas. C'est là ce que M. Wiesener aurait dû se dire avant de mettre la main à la plume. Quand on nous promet des études sur le XVI^e siècle, on ne doit pas se borner à nous parler du cardinal de Granvelle, et cela sous le prétexte qu'après trois siècles il est redevenu Français, et qu'il « appartient à la France par Besançon, sa ville natale, qui s'en enorgueillit non sans raison ». Si cela fait l'affaire des Franc-Comtois, cela ne fait point la nôtre.

Nous trouvons que le moment n'est pas encore venu de reprendre la thèse du P. Grappin, ce savant Bourguignon du siècle dernier, qui s'efforça de prouver que Granvelle n'avait eu aucune part aux troubles des Pays-Bas sous Philippe II. Il faut, pour bien faire, attendre que la *Correspondance de Granvelle*, faisant suite à ses *Papiers d'État*, dont feu M. Poullet a commencé, en 1878, la publication poursuivie avec la plus louable ardeur par M. l'archiviste général Piot, soit achevée. Alors, et seulement

Digitized by Google

alors, on aura devant soi un Granvelle complet, authentique, avec ses grandes qualités et ses grands défauts, ses vertus et ses faiblesses, et, il faut bien en convenir, son manque absolu de dignité et de scrupules quelconques.

M. Wiesener n'a pas eu la patience d'attendre jusque-là. Il faut le regretter, car il est écrivain et possède un talent d'exposition remarquable.

La chose qui lui manque le plus, c'est la connaissance des sources auxquelles il aurait dû puiser pour faire un livre vraiment neuf, vraiment utile. Venir nous dire (p. IX), que Motley et Forneron, qui l'inspirent, ont à eux deux renouvelé l'histoire du XVI^e^ siècle, ce n'est pas sérieux. Chacun sait aujourd'hui que l'Américain Motley a été, comme avant lui Schiller, plutôt le romancier que l'historien de la révolution des Pays-Bas au XVI^e^ siècle, et que M. Forneron, en s'occupant de la même époque, ne voit que la France et s'absorbe en elle. C'est si vrai, qu'à la fin de son 4^e^ et dernier volume (voir la 2^e^ édit) il cite, comme sources à consulter, nombre d'ouvrages belges et hollandais dont il a très visiblement négligé de faire usage. M. Wiesener aurait pu cependant tirer profit de ces indications. La collection des *Mémoires* de la Société de l'histoire de Belgique, sur quarante-six volumes, en compte bien dix où il y a des notes à prendre sur le cardinal.

Si M. Wiesener les avait tous lus, ce qui est peut-être beaucoup exiger, il se serait évité bien des assertions téméraires. Il n'aurait point avancé (p. 18) que l'Inquisition épargna le Luxembourg et la seigneurie de Groningue; il se serait bien gardé d'affirmer (p. 21) que la création des nouveaux évêchés aux Pays-Bas fut de la part de Philippe II une mesure sage et politique, et, pour tout dire d'un mot, il eût pris garde d'accepter pour argent comptant les assertions de Granvelle et de Philippe II, tous deux passés maîtres en fourberie et en dissimulation, et les mensonges intéressés dont fourmille la correspondance du prévôt Morillon. La conséquence la plus probable en eût été une appréciation tout autre des affaires des Pays-Bas au XVI^e^ siècle, celle que M. Paillard, dans le 4^e^ volume de son *Histoire des troubles religieux de Valenciennes*, annonce comme devant sortir d'une étude préalable des fonds si riches des archives générales de Belgique. Nous nous permettons de conseiller cette étude-là à M. Wiesener.

S'il vient chez nous pour mieux connaître Granvelle, il ne tardera point de rendre meilleure justice à Motley. Cet historien

Digitized by Google

démocrate n'a point dépassé la mesure dans son admiration pour le prince d'Orange, et c'est lui faire injure que de dire que « son enthousiasme est irréfléchi ». Il est certain que le génie de notre Taciturne a triomphé en toute rencontre de Granvelle et de Philippe II, et que son œuvre est restée debout.

Qu'a laissé derrière lui le cardinal de Granvelle? Des papiers, beaucoup de papiers, et c'est tout.

Qu'a dit de lui tout récemment M. Alphonse Wauters dans la *Biographie nationale de Belgique?* « Jamais de transaction, aussi que d'insuccès! » Ce mot suffit; il nous montre où conduit, où conduira toujours un dogme inflexible. C'est sur ce mot que nous conclurons en disant à M. Wiesener qu'il a tout ce qu'il faut pour réussir, en lui conseillant d'étudier à nouveau Granvelle comme ennemi de la France et en lui souhaitant dans cette voie inexplorée un bon et franc succès.

C. A. R.

Digitized by Google

LES MORTS VIVANTS

I

Interrogez n'importe quel philologue, il vous dira que rien n'est aussi rare qu'une bonne définition. Posez la question aux hommes de science : tous vous feront semblable réponse. Que de fois en effet, alors même qu'il ne s'agit nullement d'une expression abstraite, n'en est-on pas réduit, pour rendre la signification d'un mot, à établir une opposition pure et simple entre deux termes de valeur contraire — le sens de l'un se précisant par le sens de l'autre, et *vice versa!* Illogisme inconscient résultant de l'imperfection de nos connaissances et dont l'ouvrage scientifique le mieux composé comme le glossaire le plus correct vous offriront mille exemples. Cercle vicieux dans lequel se laissent entraîner, sans presque s'en apercevoir, les esprits les plus perspicaces.

La *mort* est précisément une de ces choses auxquelles on a le plus abusivement appliqué l'artifice lexicographique dont il vient d'être question.

Que l'on rapproche, dans un but de comparaison, les paraphrases sans nombre des philosophes et des savants, et l'on verra que toutes se ramènent à cette simple proposition : *La mort est la cessation de la vie.* Et si l'on cherche alors à se former une idée objective de la vie en s'adressant par exemple au livre magistral de Bichat, voici l'aphorisme que l'on trouve à sa première page : *La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort.* Tantôt donc, c'est la mort

Digitized by Google

que l'on définit par la vie ; tantôt, au contraire, c'est la vie que l'on veut expliquer par la mort. Suivant le langage des mathématiciens, la mort s'exprime dans le premier cas en fonction de la vie ; pour le second, la détermination se fait en sens inverse. Sous l'une comme sous l'autre forme, c'est une simple relation que l'on indique, et rien de plus. On se contente de poser une antithèse : on ne formule pas une définition.

Il y a cependant au fond de l'énoncé classique de Bichat une idée qui doit fixer l'attention : celle d'une *incompatibilité d'essence* et par suite d'une *lutte incessante* entre la vie et la mort. On aurait là, en quelque sorte, deux principes irréconciliables dont l'hostilité pourrait se comparer à celle du Bien et du Mal, de Vishnou et de Sivâh, l'un des deux, la Mort, devant invariablement triompher.

Mais la science contemporaine, avec son peu de souci de l'autorité des maîtres, n'admet plus cette espèce d'antinomie. Rien ne démontre, prétend-elle, que la mort soit le fait d'une disposition *innée*, c'est-à-dire existant déjà virtuellement à l'époque de la formation même de l'être. Nous dirons avec elle qu'aucune circonstance connue ne saurait rendre compte de la mort *naturelle*. Pas plus qu'aux temps préhistoriques, nul ne pourrait dire aujourd'hui ni pourquoi l'on vieillit ni pourquoi l'on meurt.

On a bien supposé que par une loi primordiale de l'évolution, les tissus de remplissage, c'est-à-dire ceux qui logent dans leurs interstices les éléments *actifs* du corps, continueraient à se développer avec l'âge et finiraient par étouffer ceux-ci sous leur luxuriance croissante : ce qui forcément mettrait un terme à l'existence. La conception est assurément ingénieuse. Il est douteux seulement qu'elle soit exacte, car elle ne saurait guère s'appliquer qu'aux êtres vivants doués d'une structure très complexe, occupant déjà par conséquent un rang fort élevé dans la série animale.

La théorie de l'*usure* est-elle plus satisfaisante?

Le corps, dit-on, doit nécessairement s'épuiser par le travail qu'il exécute : labeur colossal et ininterrompu dont on

Digitized by Google

se formera une faible idée en considérant, avec Michaël Foster, que le cœur de l'homme dépense à lui seul, en vingt-quatre heures, une force assez considérable pour élever un millier de kilogrammes à une hauteur de 36 mètres! Mais encore faudrait-il s'entendre sur le sens du mot *usure*. Il se conçoit aisément que les pièces d'une machine diminuent de résistance ou de volume par le fait même de son fonctionnement : en cela rien autre chose qu'une transformation des forces. On comprend aussi que cette détérioration lui fasse perdre une partie, la totalité même de son activité. Seulement, si l'on prend soin de remplacer exactement les pièces à mesure qu'elles se détruisent, il n'y aura plus la moindre raison pour que la machine ne dure indéfiniment — comme le couteau de Jeannot. Or, chez l'animal et chez la plante, tout n'est qu'échanges. A tous les instants sont emportés au dehors, puis restitués à l'organisme les matériaux qui le composent. N'a-t-on pas comparé la vie à un tourbillon, ou mieux au cours d'un fleuve roulant perpétuellement ses flots vers la mer, mais recevant une masse d'eau équivalente à celle qu'il perd? Pourquoi donc, à un moment donné, cette incessante substitution vient-elle à se suspendre? Il peut se produire assurément dans le *mouvement* de l'appareil le mieux agencé et le plus soigneusement entretenu une déperdition sensible; mais est-il besoin de faire observer que ce déchet ne porte que sur le travail *utile?* Le but de la machine n'est plus qu'imparfaitement atteint, mais la machine elle-même n'en souffre pas.

Au surplus, la fin *naturelle* de l'animal n'est point, comme on se l'imagine, l'œuvre d'un instant; ce n'est rien moins qu'une catastrophe subite, un saut brusque dans le néant. Le corps de l'homme ne passe pas d'une seconde à l'autre du règne organique dans le domaine inanimé. Un édifice miné par le temps dont les pierres vermoulues se détachent peu à peu, et non pas une construction légère qu'emporte un coup de vent; un navire échoué sur un récif ou jeté à la côte, que les assauts réitérés des vagues font passer insensiblement à l'état d'épave, et non un bâtiment sombrant tout à coup sous

Digitized by Google

la tourmente : voilà sous quel aspect on doit se figurer une créature humaine succombant à la mort naturelle, cette mort fût-elle en apparence instantanée. C'est-à-dire que la mort est une transition plus ou moins lente entre deux états différents, un acte d'une durée parfaitement appréciable. Comme la vie elle-même, elle a un *commencement* et une *fin*.

L'individualité animale représente en effet une véritable communauté ; il convient d'y voir non pas seulement un agrégat, mais une *congrégation* de petits organismes subsistant ensemble, mais mourant isolément. Pour s'en convaincre, il suffit de passer quelques heures dans le laboratoire d'un physiologiste. On y verra des organes continuer à vivre après leur séparation complète du reste de l'organisme. Pour n'en citer qu'un exemple, le cœur de la tortue extrait de la poitrine de l'animal gardera ses battements durant des journées entières pourvu qu'il soit convenablement irrigué. Ses pulsations seront même accélérées ou ralenties par l'application méthodique de la chaleur, du froid ou de l'électricité. D'après Vulpian, le cœur d'un chien peut battre encore plusieurs heures après la mort. Chez l'homme lui-même, on a observé itérativement de ces curieuses survivances. C'est ainsi qu'un médecin de Boston, Clark, a perçu très nettement les contractions du cœur chez un pendu *mort depuis plus d'un jour*. En France, Rousseau a été témoin d'un spectacle tellement inattendu qu'il en crut à peine ses yeux : il a vu le cœur d'un supplicié se contracter à plusieurs reprises *vingt-neuf heures* après la décollation !

En présence d'une persistance partielle aussi remarquable de la vitalité, Paul Bert s'était demandé naguère s'il ne serait pas possible d'entretenir indéfiniment la vie de certains organes au moyen de *transplantations* successives en greffant, par exemple, la queue d'un vieux rat vivant ou mort depuis peu sur un jeune animal de la même espèce, en reportant ensuite à quelque temps de là cet appendice caudal — toujours le même — sur un troisième individu, et ainsi de suite à travers un nombre illimité de générations. Weissmann a eu récemment l'idée d'une expérience analogue où

Digitized by Google

la transplantation se ferait avec la crête d'un coq et non plus avec la queue d'un rat.

Ni l'un ni l'autre de ces essais n'a été poursuivi — ou du moins ne l'a été avec une persévérance suffisante. Au cas où la tentative de Bert eût réussi, la queue du premier rat ne fût pas restée, à vrai dire, absolument identique à elle-même ; ses éléments, sans aucun doute, se fussent plus d'une fois renouvelés dans le cours de ses nombreuses migrations. Mais sa structure anatomique et ses qualités physiques extérieures n'en auraient vraisemblablement subi aucune atteinte. Et si, après cette longue série de transplantations, on eût eu l'idée de la restituer à son premier possesseur, nul doute que celui-ci ne l'eût acceptée pour sienne — si tant est qu'un rat soit en état de distinguer sa propre queue de celle d'autrui.

En résumé, comme je l'ai dit ailleurs, la mort n'est qu'une dissociation *graduelle*. L'animal ne passe point tout d'une pièce de vie à trépas : il périt en détail. Chez lui la vie n'est réellement éteinte que lorsque *tous* ses organes sont morts.

II

Qu'est-ce, au surplus, que la *perpétuation* même de l'espèce, sinon une transmission ininterrompue de la vie ? Chaque être nouveau renferme en lui — si minime soit-elle — une partie vivante de son progéniteur. Il y a là évidemment quelque chose qui ne meurt pas. « Le reste de l'organisme, a dit Cl. Bernard en termes excellemment choisis, disparaît fatalement ; mais ce reste de l'organisme, le principal pour nous, n'est que l'accessoire dans l'œuvre de la continuité et du perfectionnement de la vie des êtres. Toute fécondation individuelle n'est que le support passager d'un élément éternel. »

Tout en consacrant la pérennité de la vie, cette formule, ainsi qu'on peut le remarquer, fait de la dissolution de l'*individu* une fatalité inéluctable. Mais cette destruction même du parent ne constitue pas une absolue nécessité. Indéniable pour les animaux supérieurs, elle paraît tout au moins dubitative lorsqu'il s'agit de certaines formations microsco-

Digitized by Google

piques dont le mode de reproduction a été admirablement étudié dans ces derniers temps. On regretterait assurément de me voir passer sous silence les idées émises à ce sujet par Weissmann.

Pour l'éminent zoologue de Fribourg, la limitation de l'individu par la mort n'est un principe absolu que pour les organismes à structure complexe. Chez les animaux formés d'une seule cellule, et l'on en connaît actuellement un grand nombre, *la mort naturelle n'existerait pas.* La multiplication de ces êtres s'effectuerait de telle façon que les deux rejetons seraient non seulement identiques l'un à l'autre, mais encore semblables tous deux à leur parent. C'est-à-dire que l'animal se dédouble, mais ne meurt pas. Il continue à vivre dans ses descendants.

Ainsi s'établit une chaîne sans fin d'individus dont chacun est aussi vieux que l'espèce elle-même, et qui tous possèdent la faculté de perpétuer indéfiniment leur existence en des duplications toujours nouvelles.

Chez les organismes d'un ordre plus élevé, il n'en va pas de même. La génération y est également le fait d'une division cellulaire ; mais il manque à l'ensemble de leurs éléments le pouvoir de reconstituer à nouveau l'organisme tout entier. Quelques cellules pourtant — les *cellules propagatrices* — échappent à cette exclusion : à celles-ci, et à celles-ci seulement, s'est transmise par voie de succession darwinienne l'immortalité des organismes unicellulaires. Les autres sont vouées à la destruction, et l'individu formé par leur agglomération succombe naturellement avec elles. Et encore peut-on dire que si la vie de l'individu a des bornes, ce n'est pas qu'elle soit limitée de par son essence même : c'est uniquement, suivant les propres expressions de Weissmann, parce qu'elle constituerait un luxe dont la nature n'a que faire. D'après cela, la mort ne serait qu'un phénomène d'accommodation, une application pure et simple du grand principe de l'utilité.

Les observations servant de base à la théorie de Weissmann sont absolument exactes, en ce sens que le monde microsco-

Digitized by Google

pique renferme des êtres capables de se résoudre en une progéniture vivante sans passer eux-mêmes à l'état de cadavre. Est-il aussi vrai qu'il n'existe aucune différence entre l'ancêtre et ses descendants? De ce que leur configuration et leur structure paraissent identiques, s'ensuit-il que leur composition interne soit la même? Est-il donc bien sûr qu'il ne se soit pas perdu en route, au cours de la multiplication, certains éléments frappés de sénilité, sorte de résidu cadavérique comparable à la dépouille des animaux supérieurs? Ne se produit-il pas ici une rénovation, ou, si l'on veut, un rajeunissement réalisable seulement par l'élimination de certaines particules surannées, joint à l'assimilation de principes nouveaux plus ou moins différents des premiers?

On doit se demander en outre si la division *directe* est bien le seul mode de reproduction adopté par ces êtres microscopiques. Ne se peut-il pas qu'à côté de la division pure et simple, il existe pour les organismes en question un ou plusieurs autres procédés de multiplication comportant, eux, la disparition du parent? Épuisée par des scissions répétées, la force génératrice n'a-t-elle pas besoin, à un moment donné, de se retremper en des formes nouvelles? S'il en était ainsi, la distinction établie par Weismann entre les animaux unicellulaires et les animaux composés cesserait d'être admissible. Dans un cas comme dans l'autre, l'individu périrait tôt ou tard après avoir pourvu à la perpétuation de sa race. L'observation seule peut trancher cette question, et malheureusement la science n'a pas encore dit là-dessus son dernier mot. On sait seulement que certains êtres à structure rudimentaire sont aptes à subir une métamorphose spéciale que l'on appelle l'*enkystement*. Voici en quoi cela consiste. Le corps de l'animal commence par perdre sa mobilité et son irritabilité; puis il se rétracte et prend une forme arrondie pour s'entourer bientôt après d'une coque épaisse et résistante — ce qui lui donne l'apparence d'une graine microscopique. Sa substance se résout alors en une masse homogène et granuleuse aux dépens de laquelle va naître un peu plus tard une quantité souvent considérable d'individus nouveaux.

Digitized by Google

Cette matière génératrice n'est évidemment pas une chose morte, comme le veut Götte. Mais y a-t-il là tout simplement une précaution destinée à soustraire l'individu aux dangers résultant d'une modification éventuelle du milieu qu'il habite? Ou bien faut-il y voir une évolution germinative, une préparation indispensable à des procréations ultérieures? Si l'on s'en rapporte à ce qui se passe chez les infusoires, on devra, raisonnant par analogie, admettre les deux éventualités. Tantôt donc on aurait affaire à des kystes de *conservation*, tantôt à des kystes de *reproduction*. Pas plus dans une circonstance que dans l'autre, il n'y aurait interruption de la vie : toutefois, c'est dans le premier cas seulement que la vie de l'*individu* serait sauve.

III

Mais n'insistons pas outre mesure sur ces questions de haute biologie que la science saura bien d'ailleurs ultérieurement résoudre. Cherchons plutôt à spécifier les signes qui, dans l'espèce humaine, caractérisent la *mort*.

Singulier thème, dira-t-on, que celui dont vous avez fait choix! A quoi bon se livrer à de pareilles études? Pourquoi ne pas traiter un sujet moins lugubre que celui-là?

Tout en reconnaissant qu'il n'est donné à personne d'échapper à la mort, on a coutume de voir en elle un accident désagréable dont il convient de peu parler. Avouons pourtant que l'infatigable faucheuse ne se laisse pas facilement oublier : car elle vient se rappeler à vous à l'heure où vous y songez le moins, et le meilleur moyen de se familiariser avec elle serait d'y penser plus souvent. Mieux vaudrait donc, en fait, imiter la sagesse des anciens, qui mêlaient constamment à leurs travaux de chaque jour, à leurs plaisirs même, l'image et le souvenir de la mort.

Voyez les Égyptiens de l'époque des Pharaons : c'est dans leur propre maison qu'ils conservaient la dépouille de leurs ancêtres afin de l'avoir continuellement sous les yeux. Les plus fortunés d'entre eux passaient la majeure partie de leur

Digitized by Google

existence à édifier leur tombeau. Rappelez-vous aussi ces Romains de la décadence qui, dans leurs somptueux festins, plaçaient en évidence sur la table, au milieu des fleurs, de petits squelettes d'argent, « mêlant ainsi à leurs voluptés le divin condiment de la mort ». Qu'on se reporte enfin aux mystères et aux danses populaires du moyen âge où la Mort, sous son aspect le plus macabre, ne manquait jamais de jouer son rôle, et l'on se demandera si le franc aveu de cette préoccupation n'est pas préférable à notre feinte indifférence.

N'est-ce pas, d'autre part, à la grandeur de la mort que la tragédie ancienne doit l'impérissable beauté de ses chefs-d'œuvre? N'est-ce pas elle encore dont se sont inspirés naguère les Virgile et les Dante? Le drame moderne n'emprunte-t-il pas lui-même au pathétisme de la mort ses scènes les plus émouvantes? Pourquoi dès lors faire le silence autour d'elle? Pourquoi cette réserve hypocrite? « Je crois à la vérité, a dit Montaigne, que ce sont les ruines et les apprêts effroyables dont nous entourons la mort qui nous font plus peur qu'elle.... Les enfants ont peur de leurs amis mêmes quand ils les voient masqués : ainsi avons-nous. Il faut ôter ce masque aux choses aussi bien qu'aux personnes. »

Cette même pensée, nous la trouvons exprimée dans une des poétiques rêveries de Baudelaire :

> J'étais mort sans surprise et la terrible aurore
> M'enveloppait. — Eh quoi! n'est-ce donc que cela
> La toile était levée et j'attendais encore...

Et ces beaux vers où l'auteur des *Fleurs du mal* fait de l'instant suprême non plus un déchirement douloureux, mais le terme attendu d'un pénible voyage :

> C'est le but de la vie et c'est le seul espoir
> Qui, comme un élixir, nous monte et nous enivre,
> Et nous donne le cœur de marcher jusqu'au soir;
>
> A travers la tempête et la neige et le givre,
> C'est la clarté vibrante à notre horizon noir;
> C'est l'auberge fameuse inscrite sur le livre
> Où l'on pourra manger, et dormir, et s'asseoir.

Suivez-moi donc, lecteurs, — en imagination, bien

Digitized by Google

entendu, — dans l'excursion que je vais entreprendre aux sombres bords. N'ayez crainte d'ailleurs : nous ne franchirons point le redoutable fleuve. Moins aventureux qu'Alighieri, nous nous arrêterons prudemment sur ses rives sans nous soucier de l'au-delà.

Nous sommes au lit d'un mourant. Il gît affaissé sur sa couche; il ne voit, il n'entend plus. Sa fin est proche. Alors le front se ride, les yeux s'excavent, le nez s'effile, les tempes se creusent, les lèvres arides s'amincissent et prennent des tons livides. Les pommettes font saillie sous la peau sèche qui les recouvre; une poussière blanche se dépose à l'entrée des narines et saupoudre les cils. Les lignes caractéristiques de la face se déforment et le visage devient méconnaissable.

Ce sont là les termes dont Hippocrate lui-même s'est servi pour décrire les altérations de la figure humaine aux approches de la mort; tableau fidèle dont aucune retouche, après plus de vingt siècles, n'a dû corriger les traits.

Mais le dernier moment est venu. Tout d'un coup, sur la face s'étend une pâleur de cire; les lèvres blanchissent, les traits se détendent, les paupières fermées s'entr'ouvrent, la prunelle se dilate, le menton s'abaisse; en même temps les muscles se relâchent, la respiration se suspend, le cœur cesse de battre. Aux signes affaiblis mais encore visibles de la vie ont succédé soudain le silence absolu et le calme immuable de la mort! Spectacle toujours émouvant — alors même qu'il est attendu — que celui de cette dissolution rapide, de cet anéantissement définitif de la personnalité humaine!

Mais bien autrement saisissante sera la rupture violente et subite des liens unissant le corps de l'homme à l'empire organisé.

Quel contraste, en effet, entre la fin naturelle d'un vieillard exhalant doucement son dernier souffle au milieu des siens et celle d'un homme encore jeune qu'emporte une catastrophe imprévue, ou que l'exécution d'une sentence irrévocable vient impitoyablement retrancher du nombre des vivants! Voulons-nous en juger? Suivons dans son laboratoire le phy-

Digitized by Google

siologiste qui vient d'emporter avec lui, comme un précieux trésor, le corps encore chaud d'un supplicié. Couverte d'une pâleur comparable à la blancheur d'un suaire, la face du décapité portera l'empreinte de la stupeur plutôt que de la souffrance. Les yeux fixes, aux paupières largement écartées, regardent droit devant eux. On dirait que des paroles vont sortir des lèvres béantes. Mais l'éclat du regard est terni par un voile étendu sur la transparence de la cornée, et la dilatation démesurée des pupilles a remplacé par un immense cercle noir la teinte colorée de l'iris. Le cœur, toutefois, n'a pas instantanément cessé de battre. Regnard et Loye ont vu persister pendant une heure entière les battements du cœur d'un supplicié. Chez les décapités que les médecins français ont eu l'occasion d'observer en Annam, le tronc, penché en avant et soutenu par un lien, se redresse et se fléchit alternativement pendant les moments qui suivent la décollation sous l'impulsion persistante des contractions du cœur.

Plus tard, dans la mort naturelle comme dans la mort violente, la température du corps prend le niveau de l'atmosphère ambiante ; la rigidité des muscles se déclare ; les doigts perdent leur transparence rosée ; les cornées s'aplatissent ; des taches violacées se montrent en divers points de la peau. Puis enfin apparaissent les phénomènes de la décomposition.

Et cependant aucun de ces signes, le dernier seul excepté, ne fournit une preuve matérielle de la réalité de la mort.

On sait qu'un corps privé de vie est encore en état de contracter ses muscles sous l'influence d'un courant électrique. C'est ainsi qu'on peut imprimer aux membres d'un cadavre l'allure habituelle de la marche, et rien n'est plus facile que de faire rire ou grimacer son visage. Mais il arrive aussi qu'il se produit *spontanément* des mouvements en tout semblables à ceux que dicterait la volonté. Parfois on entend la poitrine des cadavres exhaler des soupirs. Un rayon lumineux tombant sur l'œil fait encore contracter la pupille et l'on voit, dans certains cas, les membres garder indéfiniment leur souplesse.

Digitized by Google

De tous ces phénomènes insolites, le plus extraordinaire assurément est la conservation des *mouvements actifs*, dont on aurait quelque peine à admettre l'existence si des attestations irrécusables n'étaient là pour en affirmer l'authenticité. Un savant français, le docteur Tourdes, auquel on doit une très belle étude sur la mort envisagée au point de vue médico-légal, relate un fait de ce genre survenu presque sous ses yeux.

C'était en 1849. On traversait cette terrible épidémie cholérique dont chacun a gardé le souvenir. Une des victimes de la maladie régnante avait été transportée à l'amphithéâtre. Le corps attendait son ensevelissement depuis une demi-heure, lorsqu'un interne de l'hospice, nommé Kiener, vit tout à coup, à son extrême stupéfaction, les membres du mort s'agiter. Les orteils, les pieds eux-mêmes s'allongeaient et se fléchissaient alternativement; les mêmes déplacements se produisirent bientôt aux membres supérieurs. Et ces contractions se répétèrent de deux en deux minutes durant plus d'un quart d'heure. Puis elles diminuèrent graduellement d'intensité et de fréquence, de telle sorte qu'au bout d'une heure le cadavre était retombé — pour toujours cette fois — dans une immobilité complète. Inutile de dire qu'ici le décès avait été bien et dûment constaté.

N'a-t-on pas vu, par une anomalie non moins surprenante, la chaleur du corps se maintenir, augmenter même quelque temps après la mort? Un observateur de premier ordre, Wunderlich, a constaté chez un sujet frappé par le tétanos une ascension de la température interne qui dépassa de plus d'un demi-degré celle des derniers moments de la vie. Une heure et demie plus tard, le thermomètre n'était pas encore redescendu au degré qu'il marquait à l'instant de la mort. Ce réchauffement posthume, Wood, Tourdes, Parinaud et d'autres l'ont également observé. Il serait particulièrement fréquent à la suite des maladies aiguës du système nerveux central.

Dans les conditions normales, d'après les constatations de Richet, il faudrait à peu près vingt-quatre heures pour

Digitized by Google

arriver au refroidissement total. D'abord très lent dans les premières heures, l'abaissement de la température s'accuse davantage à mesure que le temps s'écoule. S'il ne s'agissait ici que d'un équilibre *physique*, la progression devrait se développer en sens inverse; ce sont donc les réactions *chimiques* qui se poursuivent ainsi pendant un temps assez long; d'où l'on doit conclure que le système nerveux — lequel préside à ces échanges moléculaires — fonctionne encore après que toute circulation a cessé. Rien ne montre mieux que cette survivance posthume par quelles phases décroissantes, par quels degrés invisibles, passe un être organisé depuis l'instant où il commence à mourir jusqu'au moment de sa résolution finale.

IV

S'il arrive que la mort permette encore l'accomplissement de certains actes vitaux, s'il se fait même, par cas exceptionnel, qu'elle garde à peu près toutes les apparences extérieures de la vie, on a bien plus souvent l'occasion d'observer le contraire. Témoin ces dispositions singulières où les fonctions restent profondément déprimées pendant des laps de plusieurs heures, de plusieurs jours, de plusieurs mois. A vrai dire, en pareille circonstance, les signes distinctifs de la vie ne sont qu'à demi effacés; pour peu qu'on s'en donne la peine, on réussira toujours à les découvrir.

Mais autre chose est quand la vie semble avoir positivement abandonné l'organisme et que l'œil le plus exercé risque de s'y méprendre; lorsque s'établit, en d'autres termes, cet état si voisin de l'anéantissement complet que l'on nomme la *mort apparente*.

Un célèbre anatomiste du XVIII^e^ siècle, Winslow, a posé cet aphorisme : « *On est tout à fait sûr de mourir, mais on n'est pas toujours aussi certain d'être mort.* » Lui-même prétendait avoir été pris pour mort deux fois en sa vie : la première dans son enfance, la seconde alors qu'il était adolescent.

Digitized by Google

Comment douter, en effet, de la réalité de semblables méprises quand on rencontre des affirmations du même genre, accompagnées des détails les plus précis, dans des ouvrages comme ceux de Pline, de Celse et d'Apulée? Pline raconte en effet d'un personnage de son temps, nommé Celius Tubero, qu'il fut, après l'accomplissement des rites funéraires, porté jusque sur le bûcher et n'échappa aux flammes que grâce aux cris qu'il parvint à pousser. Moins heureux que celui-ci, un autre contemporain de Pline périt avant qu'on pût lui porter secours. Au dire d'Apulée, un homme que l'on croyait mort et dont on se disposait à célébrer les funérailles fut sauvé par Asclepias, voici dans quelles circonstances. Passant par hasard dans la rue où le corps se trouvait exposé, le célèbre médecin crut s'apercevoir à certains signes que le prétendu défunt était encore vivant. Il lui administra ses soins, et quelques moments plus tard il ne restait plus qu'à décommander les pleureurs, éteindre les flambeaux et disperser le bûcher.

Longtemps aussi l'on a prétendu — sans raison, paraît-il — que le fameux Vésale avait ouvert un jour le corps d'un gentilhomme espagnol encore vivant. Les assistants ayant dénoncé son méfait à l'Inquisition, il aurait été, suivant la légende, traîné en prison, puis condamné à faire un voyage expiatoire en Terre-Sainte. Pareille mésaventure serait arrivée, dit-on, à un médecin du nom de Berengario qui professait à Pavie vers la fin du xv^e^ siècle. Enfin, dans les annales du règne de Charles IX, on peut lire la véridique histoire d'un gentilhomme appelé François de Civille, qui ne manquait jamais, chaque fois qu'il avait à faire figurer son nom sous un acte officiel, d'y ajouter cette curieuse mention : « *Trois fois mort, trois fois enterré, trois fois ressuscité par la grâce de Dieu.* » A sa naissance, il avait été extrait vivant du sein de sa mère morte et déjà inhumée, et deux fois à la guerre on l'avait compté parmi les morts. L'aventure est rare et vaut qu'on la raconte.

C'était au siège de Rouen. Blessé dans un engagement à la tête de la compagnie qu'il commandait, notre capi-

Digitized by Google

taine est abandonné dans un fossé avec d'autres cadavres. Reconnu par son valet et transporté dans sa demeure, il revient à la vie ; mais il reste toujours sans mouvement et sans parole. Sur ces entrefaites, la ville est prise d'assaut et sa maison envahie. Les vainqueurs, le croyant mort et voulant se débarrasser d'un hôte inutile, le jettent par une fenêtre dans la cour de l'habitation. Le malheureux y reste trois jours, presque complètement dévêtu, exposé à toutes les intempéries. Un parent vient alors le recueillir, l'emporte sous son toit, le soigne et le guérit.

Ceci ne rappelle-t-il pas le rapport légendaire de ce bas officier qui, ayant à dresser l'état des hommes disparus après une série d'engagements, et trouvant sur sa liste le nom d'un soldat considéré d'abord comme perdu, retrouvé ensuite, puis enfin tué pour tout de bon, inscrivit tranquillement sur son carnet : « *Mort — Mort par erreur — Remort* » ?

Si plusieurs de ces relations sont manifestement entachées d'exagération ou d'erreur, il est des faits plus récents qui portent le cachet d'une incontestable authenticité. Tel est, parmi ces derniers, celui que l'on trouve consigné, d'après le professeur Tourdes, dans un ouvrage de Philippe Pen. Ce chirurgien, exerçant vers la fin du XVII^e^ siècle, fut appelé pour exécuter l'opération césarienne sur une femme soi-disant trépassée : « Je le crus aussi, dit-il, et portant l'instrument pour faire mon incision, je vis cette femme faire un tressaillement accompagné de grincement de dents et de remuement des lèvres, dont j'eus une si grande frayeur que je pris alors la résolution de ne plus opérer qu'à coup sûr. »

A une époque moins éloignée de la nôtre, un praticien très connu, le chirurgien Louis, a vu se produire un accident du même genre, qu'il raconte à peu près en ces termes :

Une jeune femme fuyant l'Hôtel-Dieu, où régnait une épidémie, vint à pied chercher un asile à la Salpêtrière. Prise d'évanouissement pendant le trajet, elle tomba de nouveau en syncope à son arrivée. La religieuse de service la crut morte, et la malheureuse fut abandonnée durant près de deux heures dans une cour où régnait un froid rigoureux. De là,

Digitized by Google

elle fut transportée dans la salle des morts. Quelque temps après, on entendit des gémissements et l'on vint tout effrayé prévenir le chef de service, qui n'était autre que le narrateur lui-même. S'étant immédiatement rendu sur les lieux, celui-ci put s'assurer que la femme était véritablement morte : mais il constata avec une certitude non moins grande qu'elle n'avait cessé de vivre que depuis peu d'instants. On voyait en effet qu'elle s'était livrée à de grands efforts pour se débarrasser de son linceul et descendre du brancard sur lequel on l'avait déposée. La position du corps et des membres ne laissait aucun doute à ce sujet : une jambe pendait à terre et l'un des bras s'appuyait sur la barre d'un tréteau placé près de là.

Le cas suivant, recueilli par Durande une trentaine d'années plus tard, ne mérite pas moins de créance. Le fait s'est passé aux ambulances de Strasbourg, lors des guerres de la Révolution. Un infirmier, ne donnant plus signe de vie, fut porté dans la salle des morts et enveloppé d'une serpillière. Revenu à lui, à quelques heures de là, il se traîna jusqu'à la porte et la frappa de ses deux pieds; le bruit parvint aux oreilles d'une sentinelle dont l'attention avait été éveillée déjà par l'agitation du linceul. Elle appela du secours. On se hâta de prodiguer au moribond les soins que réclamait son état. Et, dit en terminant l'auteur du récit, j'ai vu cet homme continuer ensuite jusqu'à la paix le service des hôpitaux.

Deschamps, Josat et avant eux Julia Fontenelle et Villeneuve ont également cité de ces exemples remarquables de mort apparente. Mais le plus retentissant de tous, celui dont l'opinion publique s'est le plus vivement émue, appartient au cardinal Donnet, qui l'a raconté lui-même à la tribune du Sénat français le 29 février 1866. Voici en quels termes l'éloquent prélat a narré ce dramatique épisode :

« C'était en 1826, par une journée des plus chaudes et dans une église entièrement pleine; un jeune prêtre fut pris en chaire d'un étourdissement subit. La parole expira sur ses lèvres; il s'affaissa sur lui-même, on l'emporta et quel-

Digitized by Google

ques heures après on tintait son glas funèbre ; il ne voyait pas, mais il entendait ; et tout ce qui arrivait à son oreille n'était pas de nature à le rassurer. Le médecin déclara qu'il était mort et, après s'être enquis de son âge, du lieu de sa naissance, il fit donner le permis d'inhumation pour le lendemain. Le vénérable évêque de la cathédrale dans laquelle prêchait le jeune prêtre était venu au pied de son lit réciter un *De Profundis ;* déjà avaient été prises les dimensions du cercueil ; la nuit approchait, et chacun comprend les inexprimables angoisses d'un être vivant dans une pareille situation. Enfin, au milieu de tant de voix qui résonnent autour de lui, il en distingue une dont les accents lui sont connus. C'est la voix d'un ami d'enfance. Elle produit un effet merveilleux et provoque un effort surhumain... Le prédicateur reparaissait le lendemain dans sa chaire ! Il est aujourd'hui au milieu de vous ! vous priant, après quarante ans écoulés depuis cet événement, de demander aux dépositaires du pouvoir, non seulement de veiller à ce que les prescriptions légales qui regardent les inhumations soient strictement observées, mais d'en formuler de nouvelles pour éviter d'irréparables malheurs. »

Dans cette même séance du Sénat, l'orateur rappelait trois autres cas dont il avait été témoin dans le village desservi par lui au début de sa carrière. Il ajoutait que son intervention personnelle avait seule écarté le danger d'une inhumation précipitée. Le premier de ces malheureux était un vieillard qui vécut douze heures de plus que ne l'avait permis le billet délivré par l'officier de l'état civil. Le second, plus favorisé, revint tout à fait à la vie. Pour le troisième cas, il s'agissait d'une jeune fille qu'une garde ignorante avait déclarée morte et dont elle s'apprêtait déjà à recouvrir le visage. A ce moment survient le prêtre, mandé un peu auparavant pour assister la moribonde. Ce prêtre était le cardinal Donnet lui-même. Il murmure à l'oreille de la patiente quelques paroles d'espérance et lui annonce qu'il va prier pour elle. Une révolution s'opère chez la jeune fille ; elle reprend connaissance ; elle ouvre les yeux ; elle est sauvée !

Digitized by Google

Il était dit que ce jour-là la haute assemblée entendrait toute une série de ces récits extraordinaires. Faisant appel à ses propres souvenirs, un autre sénateur, M. Tourangin, fit connaître à son tour les détails d'un semblable événement qui s'était produit sous ses yeux. Une jeune fille était très malade. Le médecin de la famille la croit morte. Néanmoins, doutant de lui, il fait appeler trois de ses confrères pour constater le décès. On soumet le corps aux épreuves les plus violentes pour s'assurer si la mort est apparente ou réelle. Aucun signe de vie n'apparaît. Au bout de trente heures, on décide que la morte sera mise dans le cercueil. Alors une des sœurs de la défunte se jette aux genoux des médecins et demande en grâce qu'on la lui laisse quelques heures encore. On accède à son désir; le délai n'était pas révolu que la prétendue morte revenait à la vie. Il fallut seulement plus de trois mois pour obtenir la guérison des plaies qu'on lui avait faites en vue d'établir la réalité de la mort.

Me permettra-t-on d'ajouter à ces nombreux témoignages celui d'un médecin dont, plus que qui que ce soit, je suis en droit d'attester la véracité? Il ne s'agit plus ici d'une personne appartenant au grand monde, comme la morte ressuscitée par le cardinal Donnet, ni même d'une simple hystérique comme l'était sans doute la jeune fille dont M. Tourangin a raconté l'histoire. Le héros de l'aventure est tout simplement un enfant qu'une pauvre paysanne venait de mettre au monde à l'hospice de la Maternité.

La délivrance s'était effectuée au milieu d'extrêmes difficultés. L'enfant ne donnait aucun signe de vie au moment de sa naissance, et les soins les plus actifs n'avaient pu le ranimer. Le jugeant mort, on l'avait abandonné sur une table. Comme l'état de la mère n'inspirait pas d'inquiétudes sérieuses, le professeur et les étudiants avaient quitté l'hôpital, laissant l'accouchée aux mains des sages-femmes.

Un seul élève était resté dans la salle, ayant le désir de mettre à profit l'occasion exceptionnelle qui se présentait à lui d'essayer sur un enfant mort le tube laryngien de Chaussier, dont le maniement ne lui était pas suffisamment connu.

Digitized by Google

Muni de l'instrument, il s'approche du nouveau-né et commence ses essais. Sans se hâter, pendant des minutes entières, il tenait le doigt fixé sur l'entrée du larynx pour en bien déterminer la position; puis, afin de s'assurer qu'il ne s'était pas trompé de voie, il poussait à chaque instant d'énormes volumes d'air dans les poumons — plus certes qu'il n'en eût fallu pour asphyxier un enfant bien portant. De temps en temps aussi, quand le tube venait à s'égarer, l'estomac, distendu par ces violentes insufflations, se gonflait comme un ballon prêt à crever...

La manœuvre était difficile et l'opération se prolongeait. Plus d'une fois, pris d'impatience, il fut sur le point d'abandonner sa recherche. Mais le jeune homme avait l'entêtement de celui qui veut bien apprendre : il s'était promis de ne pas quitter la place avant d'avoir acquis une dextérité assez grande pour, le cas échéant, exécuter sans coup férir son opération. Les manipulations se prolongèrent ainsi plus d'un quart d'heure. Sûr enfin de lui-même, l'étudiant allait s'éloigner, abandonnant le corps inanimé de l'enfant à côté de l'instrument désormais inutile, quand, par un mouvement machinal plutôt que par le fait d'une inspiration raisonnée, ses doigts se posèrent sur la poitrine du petit cadavre. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'un imperceptible battement, si faible qu'il le sentit à peine, vint soulever sa main! Quelques instants encore et une seconde pulsation, succédant à la première, lui enlevait tous ses doutes. Des aides furent appelés. On courut sur-le-champ quérir le chef de service; les soins les plus énergiques furent immédiatement prodigués à l'enfant et une demi-heure plus tard il poussait son premier cri.

Vingt ans ont passé depuis lors. L'auteur involontaire de cette résurrection — ai-je besoin de le nommer? — enseigne à son tour aux autres comment on parvient sinon à ranimer les morts, au moins à prolonger l'existence des vivants. Il a complètement perdu de vue le pauvre petit être qu'il avait sauvé du trépas. Ce que, dans la suite, il a plus d'une fois regretté, car il devait au moins quelque intérêt à l'enfant

Digitized by Google

auquel le hasard l'avait uni par les liens d'une seconde paternité.

V

Quelles sont maintenant les causes les plus fréquentes de ces états léthargiques où la vie semble, comme on l'a dit, s'affubler du masque de la mort?

Le plus fort contingent, on se l'imagine sans peine, a été fourni par la *grande hystérie* sous toutes ses formes: extase, somnambulisme, catalepsie, syncope.

Hystérique, cette jeune fille d'Avignon qui, d'après le récit de Fournier, annonce un beau matin qu'elle va s'endormir d'un profond sommeil et fixe en même temps sa durée à quarante jours. Elle s'endort en effet; on la croit morte, mais on attend une certitude plus complète avant de l'inhumer. Le quarantième jour révolu, elle sort de sa léthargie et reprend comme si de rien n'était son train de vie accoutumé.

Hystériques aussi, ces femmes à évanouissements interminables chez lesquelles la circulation semble suspendue, dont les extrémités pâles et froides paraissent ne plus recevoir une goutte de sang, dont l'insensibilité est absolue, dont l'œil atone ne perçoit même plus la lumière.

Hystériques encore et même hystériques au premier chef, cette Marguerite du Saint-Sacrement et cette Madeleine de Pazzi qui se donnaient en spectacle au cimetière Saint-Médard, sur le tombeau du diacre Pâris. Pendant ces crises, leur corps restait immobile plusieurs jours de suite; la surface tout entière de la peau devenait inaccessible à la douleur; l'inflexibilité des membres, la fixité des yeux grands ouverts et la pâleur cadavérique du visage simulaient à s'y méprendre celles des individus frappés de mort violente.

Hystérique enfin la dormeuse de Thenelle observée par Poreaux de Vendeuil et par Bérillon et qui, tombée en léthargie le 30 mai 1883, n'était pas encore sortie de sa torpeur en 1887. Sa respiration était presque imperceptible; son corps profondément amaigri; elle avait les mains froides,

Digitized by Google

les membres raides, les yeux ternes et sans regard. Depuis plus de trois ans elle gardait une immobilité quasi absolue. N'était une certaine sensibilité de la face, un peu de chaleur aux tempes, une vague rougeur qui lui montait aux joues quand on venait à troubler son repos, on aurait cru que la vie l'avait complètement abandonnée.

En dehors de ces cas exceptionnels, on voit souvent la commotion cérébrale, l'apoplexie, la sidération par la foudre et les divers genres d'asphyxie, surtout chez les nouveau-nés, suspendre momentanément toutes les manifestations vitales.

La *congélation* a produit aussi plus d'une fois ces états de mort apparente. Je me bornerai à mentionner ici le fait, cité par Pia, d'un grenadier appartenant à un régiment alors cantonné à Strasbourg, et qui, le 1er janvier 1777, par une température extrêmement basse, fut trouvé dans le Rhin, debout, la tête hors de l'eau, « roid comme un pieu ». On crut naturellement que c'en était fait du malheureux soldat et déjà l'on avait préparé ses funérailles, lorsqu'un jeune chirurgien se décida — sans grand espoir pourtant — à en entreprendre le sauvetage. Ses efforts restèrent d'abord infructueux; mais peu à peu des signes de vie commencèrent à se manifester et bientôt le rétablissement fut complet.

Combinée ou non à l'action du froid, l'*ivresse* détermine souvent de semblables effets. Vigné raconte qu'un mendiant suédois, pris de boisson, était tombé sur la route en rentrant le soir à son village. Le lendemain seulement on découvre le corps. La respiration est nulle; les mouvements du cœur ne sont plus perçus; les membres sont rigides et glacés. On se dispose à l'enterrer. Mais un médecin l'examine de plus près, lui prodigue les secours de l'art et finit, après quatre heures de travail — la vie du vagabond valait-elle tant d'efforts? — par le rappeler à la vie.

Et cette histoire du pendu de Bloomfield dont le docteur Jackson a raconté les surprenants détails, histoire récente, car l'événement date de 1831? Le médecin présent à l'exé-

Digitized by Google

cution — Jackson lui-même — déclare, après dix minutes de suspension, que le patient a cessé de vivre. Pour plus de sûreté, on ne détache le corps que quatre minutes plus tard. Alors seulement il est livré aux médecins. Plus de respiration, plus de battements dans la région du cœur. On pratique d'abord la respiration artificielle, mais en vain. On passe à l'électrisation, et bientôt le cœur se met à battre et la poitrine commence à se soulever. La résurrection allait s'accomplir. Mais le malheureux ne devait pas profiter de ces généreux efforts. Son retour à la vie eût frappé de nullité le verdict prononcé contre lui : force eût été de pendre à nouveau ce coupable. Pour éviter ce scandale, la justice prit le parti d'intervenir et coupa court aux tentatives trop efficaces des praticiens.

Qu'aurait dit le regretté Paul Bert s'il eût assisté à cette expérience, lui qui, à la tribune même de l'Institut, s'élevait au nom de l'humanité contre l'autorisation accordée au docteur Laborde d'employer le corps d'un décapité à des recherches scientifiques?

Il n'est pas jusqu'à de vives *émotions* qui n'aient suffi, dans certaines circonstances, pour supprimer toutes les manifestations extérieures de la vie sans en éteindre le flambeau. Tel fut, au rapport de Zimmermann, le cas d'un individu que la peur plongea dans un état syncopal ayant toutes les apparences de la mort et dont la durée dépassa vingt-quatre heures.

VI

Toujours, dans les exemples que je viens de citer, l'erreur a été reconnue à temps et le secours est arrivé assez tôt pour prévenir une tragique éventualité : l'inhumation d'une créature vivante. Mais cette horrible méprise a-t-elle été constamment évitée? Est-il exact, oui ou non, que des personnes aient été enfermées vivantes dans leur sépulcre et qu'elles s'y soient réveillées pour y subir la plus effroyable des agonies, poussant des cris qu'aucune oreille humaine ne peut

Digitized by Google

entendre, cherchant en vain l'air qui manque à leurs poumons, essayant de déchirer le linceul dont leurs membres sont enveloppés, se brisant les ongles contre les parois de leur cercueil et succombant enfin, furieuses et désespérées, au milieu de tourments inexprimables, à l'asphyxie et à la faim ?

A en croire d'anciens récits, le fait aurait été fréquemment observé. Il est vraisemblable en effet qu'en un temps où les signes de la mort étaient moins bien connus qu'aujourd'hui, on n'ait eu plus d'une fois à déplorer de pareils accidents.

La chronique de l'époque veut que l'empereur Zénon ait été enterré vivant. Et si l'on s'en tient à l'affirmation de Fournier, la femme d'un orfèvre nommé Mernache, inhumée dans le cimetière de Poitiers, n'aurait dû son salut qu'à la cupidité d'un misérable tenté par les bijoux enterrés avec elle. L'effort fait par le voleur pour arracher une de ses bagues la réveilla de son engourdissement; elle reprit connaissance et put sortir de son tombeau. Cette dame, ajoute naïvement le narrateur, eut encore dans la suite plusieurs enfants. Massien cite également le cas d'une dame de Cologne qui aurait été sauvée dans les mêmes circonstances.

Mais les annales contemporaines n'ont enregistré que de très rares exemples de ces ensevelissements prématurés, et encore la plupart d'entre eux sont-ils manifestement controuvés.

Il en est assurément ainsi pour le cas rapporté par Auguste Larrey dans les termes qui suivent et dont on a fait jadis grand état :

« Un habitant de Toulouse, M. Vitry, eut le malheur de perdre son père en 1852. Quatre ans après, il voulut contempler une dernière fois les traits du défunt; mais quel fut son douloureux saisissement, pour ne pas me servir d'une autre expression, à la vue du cadavre reposant sur le côté droit, de ses mains déliées du rosaire dont on les avait entourées en le déposant dans le cercueil! Plusieurs fois, ajoute Larrey, M. Vitry m'a raconté cette catastrophe, les

Digitized by Google

larmes aux yeux, bien convaincu que son père avait été enseveli vivant. »

Cette conviction, hâtons-nous de le dire, n'était rien moins que fondée. Il s'agissait sans nul doute, dans l'espèce, d'un déplacement dû à ces contorsions musculaires *post mortem* observées par Thouret, Baart de la Faille et d'autres, et dont j'ai moi-même signalé précédemment de si curieux exemples.

Le cas suivant, cité par le sénateur Barral, sera-t-il moins sujet à caution? Une institutrice du département de l'Indre avait été enterrée dans une fosse voisine de la cure. Au milieu de la nuit se font entendre des cris lamentables; on déblaye à l'instant la fosse, mais la pauvre femme expire au moment où sa tombe est ouverte : « La malheureuse, conclut l'orateur, avait été enterrée vivante! »

Ces cris entendus de si loin venaient-ils bien réellement du lieu où le corps avait été inhumé? A quels signes a-t-on constaté l'existence de la vie? Double question que l'on a certes le droit de poser quand il s'agit d'une matière aussi grave et que la relation très succincte que je viens de transcrire laisse absolument sans réponse.

Le même narrateur affirme que dans l'Isère, à Wizon, un charpentier dont il avait personnellement utilisé les services aurait été enterré vivant, mais se serait réveillé de sa léthargie avant qu'on eût comblé la fosse. Ici encore, le sujet n'avait en réalité subi qu'un enfouissement très incomplet : il avait *failli* seulement descendre vivant dans sa tombe.

N'oublions pas non plus, à propos de l'interprétation de ces faits, combien le public est enclin à renchérir sur les événements touchant à l'extraordinaire, et qu'il aime par-dessus tout à les dramatiser. Témoin le cas suivant dont les détails ont fait récemment le tour de la presse. Il s'agissait d'un vieillard qui prétendûment aurait été enterré vif à Beaumont. Des bruits sortant du cercueil s'étaient fait si distinctement entendre après l'inhumation que l'on avait cru devoir procéder à l'ouverture de la bière. A la vérité, on n'y trouva qu'un cadavre, mais un cadavre que la vie, disait-on, venait seulement d'abandonner. En fait, il fut prouvé que le

Digitized by Google

défunt avait succombé après une longue agonie, que le décès avait été bien et dûment constaté par le médecin et que le corps, circonstance absolument convaincante, présentait déjà, au moment de l'exhumation, un degré de décomposition fort avancé. C'est le fils même du mort qui s'est chargé de rectifier le récit fantaisiste auquel on avait trop facilement ajouté foi.

Et puis, chose bien faite pour surprendre, aucun de ces étranges épisodes ne s'est accompli sous les yeux d'un homme de l'art. Qui ne sait que les médecins, de par leurs obligations professionnelles, sont appelés plus souvent que qui que ce soit à procéder aux exhumations? Et pourtant, dans aucune relation scientifique ni aucun rapport officiel, on ne trouve consignée la preuve de semblables méprises.

Je ne connais qu'une seule circonstance où il ait été donné à un praticien d'assister à l'exhumation d'un vivant. Et encore, pour le cas dont il s'agit, y a-t-il eu plutôt de simples présomptions que des indices patents de la persistance de la vie. Le fait s'est passé à Plougonven, en basse Bretagne, et c'est le docteur Roger qui en a recueilli les détails.

Une jeune femme de vingt-trois ans avait été ensevelie dans le cimetière de la localité. La fosse recouverte, les assistants crurent percevoir un bruit s'échappant du cercueil. On aurait dit des chocs portés contre les planches de la bière. La terre fut déblayée et le corps débarrassé de son linceul. Le médecin mandé en hâte constata l'absence de rigidité et de refroidissement; la cornée avait conservé toute sa diaphanéité; les bruits du cœur n'étaient plus appréciables, mais le docteur Roger dit avoir entendu comme un bourdonnement (?) dans la région de cet organe. Il lui *parut* aussi voir remuer légèrement les paupières.

Rien dans tout cela que l'on n'ait itérativement rencontré chez de véritables cadavres, sauf peut-être le bourdonnement mal défini et confusément perçu, qui lui-même pouvait être tout simplement le résultat d'une contraction posthume des muscles de la poitrine. Ajoutons qu'ici le seul critérium

Digitized by Google

positif de l'existence latente de la vie a manqué : le sujet n'a pas survécu.

Des faits accumulés sans critique, des récits inspirés par l'imagination ou par la peur, beaucoup de fables se mêlant aux vérités ou plutôt un peu de vérité se mêlant à beaucoup de fables, tels sont, suivant le docteur Tourdes, le médecin le plus compétent peut-être en cette matière, les documents sur lesquels repose la croyance populaire aux inhumations précipitées.

« Les uns se souviennent, dit un médecin de la Salpétrière, de ces histoires terribles qu'on nous raconte partout sans grandes preuves et dans lesquelles il est dit que des personnes auraient été enterrées vivantes. D'autres se souviennent d'un conte qu'ils ont souvent relu dans leur enfance et se rappelleront cette Belle au bois dormant tombée en léthargie dans son palais enchanté, attendant l'arrivée du prince Charmant. Il se trouve que ce sont les histoires terribles qui sont probablement fausses et que la science vient confirmer la possibilité de la fable. »

Que chacun donc se rassure ! On n'a pas à redouter le péril chimérique des inhumations anticipées. Grâce à la science moderne, on peut aujourd'hui mourir tranquille. Nos médecins savent trop bien à quels signes s'affirme la mort ; trop de garanties légales entourent la constatation des décès pour qu'actuellement de pareils accidents puissent encore survenir. Pas n'est besoin de ces dépôts mortuaires, de ces *obitoires* installés dans certaines villes d'Allemagne sous l'inspiration du célèbre Hufeland. Ils n'ont d'autre effet que d'offrir une sécurité morale aux esprits timorés. Le directeur d'un de ces établissements, en fonctions depuis plus de vingt ans, ne déclarait-il pas récemment qu'au cours de sa carrière, jamais, au grand jamais il n'était arrivé qu'un des corps confiés à sa garde eût manifesté la moindre apparence de vie?

La *conclamatio* des Romains, les longs et minutieux préparatifs funèbres imposés par le culte mosaïste pouvaient avoir naguère leur opportunité. Il se peut aussi que parmi

Digitized by Google

les peuplades sauvages on n'ait pas toujours tort, comme cela se pratique, paraît-il, chez les *Socotoras,* de verser dans la tombe des moribonds un liquide empoisonné. Mais ces prescriptions n'auraient plus actuellement leur raison d'être. Elles sont absolument superflues. On n'admettrait guère aujourd'hui qu'il fût besoin de décapiter un homme comme cela s'est fait, dit-on, pour le Masque de fer, en vue de s'assurer si la mort n'est ni apparente ni simulée.

Nulle nécessité non plus de recourir à la crémation, ainsi que l'ont conseillé sérieusement certains partisans de ce procédé, pour éviter aux gens le désagrément d'être enterrés avant leur mort. Inutiles aussi ces précautions extraordinaires qu'ont imaginées pour elles-mêmes des personnes pusillanimes, hantées par l'appréhension d'être ensevelies vivantes dans la tombe.

Parmi ces dernières, la plupart se contentent de réclamer l'autopsie, de prescrire l'embaumement ou d'imposer des délais démesurément prolongés. Mais à côté de ces dispositions testamentaires assez communes et d'une exécution relativement facile, il s'en rencontre parfois de quasi irréalisables. Telle fut naguère la condition spécifiée par une dame Rosny, décédée dans le comté de Kent. Elle avait stipulé d'une façon expresse, par testament, que son médecin devait lui trancher la tête après avoir constaté le décès par les moyens ordinaires. A cet effet elle lui avait alloué, en guise d'honoraires, une somme de cinquante livres sterling. Les héritiers ne voulant point consentir à l'accomplissement de cette suprême formalité, la question fut portée devant le vice-chancelier, lequel déclara que le médecin serait autorisé seulement à pratiquer des piqûres à la plante des pieds. Mais le procès avait pris du temps, et quand la sentence du juge fut connue, les signes de la mort se manifestaient avec une telle évidence que les piqûres elles-mêmes étaient devenues parfaitement inutiles.

Les recherches des médecins légistes — à quelles enquêtes bizarres la science ne doit-elle point se livrer! — ont fixé d'ailleurs avec une rigueur très suffisante le délai pendant

Digitized by Google

lequel une créature humaine ensevelie vivante continuerait à respirer au fond de son cercueil. Par des calculs assez compliqués, Heberstreit est arrivé à cette conclusion que l'existence pourrait se prolonger *une heure*, mais pas davantage. Tourdes trouve même cet intervalle trop long : il le réduit de moitié. On est en droit d'affirmer au surplus que si, par impossible, un malheureux était enfoui avant d'avoir rendu le dernier soupir, il s'éteindrait doucement dans son tombeau engourdi par une asphyxie lente, sans lutte, sans terreur et sans souffrance !

VII

Mais éloignons de nos yeux ces perspectives funèbres. Laissons là ces drames de la tombe pour clore enfin notre étude par un chapitre que l'on pourrait, plus justement encore que le poème du grand Théo, intituler : *La comédie de la mort.* Il s'agit en effet ici de la *mort simulée.*

Cette invraisemblable supercherie, nous la voyons pratiquer chaque jour par certains animaux, notamment les coléoptères. Au contact d'un ennemi ou même simplement à l'approche du danger, ils ramènent leurs membres sous eux et s'imposent une immobilité complète, n'essayant même pas de fuir quand on les irrite ou les blesse. Dans le langage vulgaire, cela s'appelle *faire le mort.* Il faut y voir une manifestation évidente de l'instinct de la conservation.

Chez l'homme lui-même, les exemples de mort simulée ne sont pas absolument rares. Des soldats craignant d'être ramenés au feu ou redoutant une exécution sommaire, des espions capturés par l'ennemi, des femmes désirant s'enfuir avec un amant ou convoler en secondes noces avant le décès d'un premier mari, des hystériques voulant jouir anticipativement — comme Charles-Quint — du spectacle émouvant de leurs funérailles, ont plus d'une fois usé d'un pareil subterfuge.

Il est de fait que certaines personnes possèdent le singulier privilège de suspendre à volonté les battements de leur cœur.

Digitized by Google

L'authenticité de ce phénomène, à l'aide duquel les « maîtres sorciers » exploitaient autrefois la crédulité publique, a été certifiée par les plus éminents physiologistes. D'après eux, il suffirait, pour obtenir ce résultat, de contracter fortement les muscles du cou tout en tenant la glotte hermétiquement fermée, après avoir exécuté au préalable une très profonde inspiration. Paralysé par l'excitation anormale des nerfs du cou, comprimé en outre par l'air accumulé dans la poitrine, le cœur suspend ses pulsations au bout de quelques instants.

Hâtons-nous de le dire, l'expérience ne va pas sans danger. La syncope volontaire que l'on provoque de cette façon peut se terminer par la mort. Weber lui-même faillit payer de sa vie la satisfaction de répéter l'épreuve sur sa propre personne. Un jour qu'il se livrait à cette audacieuse manœuvre pour mieux en étudier les effets, il perdit connaissance et l'on ne parvint à le rappeler à la vie qu'au prix de longs et énergiques efforts.

Par contre, on a vu cet arrêt du cœur se prolonger au delà de toute limite, et cela sans entraîner la mort. De tous ces cas, le plus extraordinaire est sans contredit celui d'un colonel Townsend, dont le docteur Gosch a écrit l'invraisemblable histoire. Un jour, ledit colonel, souffrant depuis longtemps, fit mander ses médecins et son apothicaire et leur déclara qu'il allait mourir sous leurs yeux pour ressusciter ensuite. Le malade s'étant couché sur son lit, l'un des médecins, Cheyne, homme d'un grand renom, lui prit le pouls; l'autre plaça la main sur le cœur; le troisième assistant tint un miroir au devant de la bouche. Quelques instants s'étaient à peine écoulés que le pouls avait disparu; les mouvements du cœur s'étaient arrêtés; la buée de l'haleine ne ternissait plus la glace. *Une demi-heure* se passe : l'état reste toujours le même. Persuadés que le patient, victime de sa présomption, avait définitivement passé de vie à trépas, les médecins allaient se retirer lorsqu'un mouvement presque imperceptible vint attirer de nouveau leur attention. Peu d'instants après, le cœur secouait son long sommeil, le pouls

Digitized by Google

reparaissait par degrés, la poitrine se soulevait et le moribond se mettait à parler.

Ayant congédié les hommes de l'art, le colonel fit appeler son notaire, dicta un codicille à son testament et rendit, pour tout de bon cette fois, le dernier soupir huit heures après son étonnante résurrection.

Simulation de la mort par la vie, simulation de la vie par la mort ; passage graduel de la vie à la mort, dégradations insensibles dans la mort elle-même : tels sont donc, pour conclure, les phénomènes trop généralement ignorés que met en lumière l'observation des êtres organisés, quand on les étudie au point de vue de leur déchéance finale. Il faut y voir une application concrète de cette loi générale qui veut que tout dans l'univers procède par transitions. Car toujours et partout, entre les deux extrémités de la série, — règne minéral et règne organique, monde des animaux et monde des plantes, — s'étend une chaîne ininterrompue dont les anneaux vont en se multipliant sans cesse. Et c'est à chaque instant que l'homme découvre, à côté des formes typiques, des états intermédiaires absolument inconnus des savants d'autrefois : créations hybrides, productions mixtes, conditions aberrantes qui ne tendent à rien moins, de par le fait seul de leur existence, qu'à renverser les anciennes distinctions classiques pour y substituer une conception nouvelle, plus vraie, plus large et plus féconde, de la nature organisée.

Dr VANLAIR.

Digitized by Google

ENCORE LA QUESTION MONÉTAIRE

Les muses, dit Virgile, aiment les chants alternés, *amant alterna Camœnæ*. J'espère qu'il en sera de même de nos lecteurs et qu'ils me pardonneront de répondre encore, en quelques mots, à l'important article de M. Frère-Orban, qu'ils ont eu la bonne fortune de lire dans le dernier numéro de cette *Revue*. En tout cas, j'essayerai d'être bref.

Je demande d'abord la permission de me défendre de certains reproches de contradiction et d'erreur que m'adresse mon éminent contradicteur.

Dans le journal *la Gazette*, j'ai défendu le traité relatif à la liquidation éventuelle de l'Union latine, négocié en 1885 par M. Pirmez, en vertu duquel nous devons rembourser en or une partie de l'excédent de nos écus de cinq francs qui resteront chez nos alliés actuels, après que nous leur aurons renvoyé leurs écus à eux. Dans mon dernier article, je dis que, dans le cas de démonétisation, aucun État n'est obligé, ni vis-à-vis de ses nationaux, ni vis-à-vis de l'étranger, de rembourser ses monnaies étalons. Contradiction étrange, s'écrie M. Frère, vous condamnez aujourd'hui ce que vous approuviez hier! Mais en aucune façon. Que de fois ne transige-t-on pas sur des droits que l'on croit les mieux fondés, pour éviter un procès long et coûteux? Le traité de 1885 est une transaction et je l'ai approuvé, parce qu'il assure une liquidation lente et à l'amiable, au lieu de la liquidation brusque et violente qu'aurait préférée M. Frère, et qu'ainsi il amènera moins de troubles et de perturbations. Comment et pourquoi, il serait trop long de l'expliquer ici, mais que M. Frère adresse à ce sujet une interpellation à

Digitized by Google

M. Pirmez, et celui ci ne manquera pas de lui répondre avec la clarté qui lui est habituelle.

M. de Laveleye, reprend mon éloquent contradicteur, semblait abandonner le bimétallisme national ; je croyais avoir cause gagnée, lorsqu'il se dérobe en se réfugiant dans le bimétallisme international.

Hélas ! quelle humiliation pour nous ! Cette remarque prouve que M. Frère n'a lu aucun des écrits, que nous, bimétallistes et ligues bimétalliques allemandes, anglaises, américaines et belges, nous publions depuis dix ans; ainsi le livre si important de M. Otto Arendt qui a donné le signal du mouvement bimétalliste en Allemagne, il y a neuf ans, sous le titre de *Vertragsmässige Doppelwährung* (*Double étalon fondé sur un traité*), et ma lecture à l'Institut de France en 1881 intitulée : *Bimétallisme international,* traduite en allemand et en anglais, et avant tout les livres étincelants de verve et de clarté de M. Cernuschi. Il y aurait vu que le bimétallisme que nous demandons doit avoir pour base, suivant la formule indiquée par Newton, l'adoption par les grandes nations commerciales, non des mêmes types monétaires, comme dans l'Union latine, mais d'un même rapport légal entre l'or et l'argent.

Quand le rapport est différent, ainsi qu'il l'a été dans l'antiquité et dans le moyen âge, il arrive qu'en vertu de la loi de Gresham, le métal coté trop bas chasse le métal coté trop haut. C'est là l'objection très fondée que peuvent faire valoir les monométallistes et que nous oppose sans cesse M. Frère. Nous croyons qu'on peut neutraliser la loi de Gresham par la loi de Newton, ainsi que je l'expliquerai plus bas. Le bimétallisme français a été assez puissant pour maintenir le 15 1/2 pratiquement invariable pendant soixante-dix ans, comme l'admet la *Gold and Silver Commission*, (*Final report* I, § 19, 192 et 198)[1], parce qu'il se

[1] « So long as that system (Bimetallic law of the Union latine) was in « force, we think that, notwithstanding the changes in the production and « use of the precious metals, it kept the market price of silver approxi « mately steady at the ratio fixed by law between them, namely 15 1/2 to I. » Première partie signée par les douze membres. P. I. § 192.

Digitized by Google

trouvait entre un pays à étalon d'or, l'Angleterre, et des pays à étalon d'argent, l'Autriche, l'Allemagne et la Russie. Aujourd'hui que l'argent est proscrit[1] partout, l'Union latine seule ne pourrait pas, je crois, le maintenir à son ancien prix. Les États-Unis, même alliés aux autres républiques américaines, comme le rêve M. Blaine, le pourraient-ils?..

De quel bimétallisme s'agit-il? dit encore M. Frère. Les uns maintiennent le rapport de 1: 15 1/2, les autres veulent celui de 1:16 ou celui de 1:20. Quelle confusion des langues! — Quand j'ai dit récemment à la Conférence monétaire de Paris que le 15 1/2 n'est pas pour nous une idole, et que nous acceptons tout autre rapport dicté par les circonstances, l'un de nos plus savants adversaires, M. Fournier de Flaix, s'est écrié : *C'est l'effondrement du 15 1/2*! Nullement; nous avons toujours tenu le même langage ; le seul point essentiel est, conformément à la loi de Newton, un rapport identique dans les différents pays. M. Cernuschi lui-même, le grand-prêtre du 15 1/2, n'a-t-il pas écrit ceci :

« La proportion 20 (entre l'or et l'argent) est aussi admis-« sible que toute autre. Mais comme il ne peut exister de « bimétallisme sans qu'on ait fait choix d'une proportion, je « suppose que la proportion 15 1/2 est admise. » Je défends encore aujourd'hui le 15 1/2, parce que c'est sur cette base que circule l'argent en Europe, écus chez nous, thalers en Allemagne, et parce que les Américains sont prêts à abandonner leur rapport de 1 : 16 pour celui de 1 : 15 1/2; question de convenance, non de principe.

M. Frère semble s'étonner que j'ai fait, en 1863, campagne pour restituer à l'or proscrit sa qualité de monnaie étalon ; mais sans cette campagne, M. Frère aurait probablement maintenu l'étalon d'argent, et nous n'aurions pas en ce moment l'or qui permet à notre Banque natio-

[1] M. Frère-Orban n'admet pas qu'on lui reproche de vouloir « proscrire » l'argent. Mais quand on enlève à ce métal la frappe libre et surtout le pouvoir libératoire illimité, pour le réduire au rôle d'une monnaie d'appoint, recevable seulement jusqu'à 50 francs, c'est bien là, j'imagine, le proscrire. On sous-entend, cela va de soi, « comme monnaie étalon. »

Digitized by Google

nale de maintenir le pair du change avec les États voisins.

J'avais dit qu'il était contraire à la nature et à l'histoire de nous réduire à l'emploi d'un seul métal comme monnaie libératoire, alors que depuis la plus haute antiquité on s'était toujours servi simultanément de l'or et de l'argent. M. Frère-Orban cite des passages très intéressants de M. Lenormant pour prouver que les peuples de l'antiquité, — il aurait pu ajouter et ceux du moyen âge —, avaient toujours comme monnaie principale tantôt l'or, tantôt l'argent, le second métal étant soumis à un rapport variable.

C'est exactement ce que j'ai écrit moi-même (A. ALLARD, *Dépréciation des richesses*, p. 295). « Le fait est que l'argent « était partout la monnaie principale[1]. Comme le dit Locke, « « l'argent est l'instrument et la mesure du commerce « dans toutes les parties commerçantes du monde entier. » « L'or, monnaie de luxe et « surérogatoire », s'exportait « facilement à l'étranger. Les différents États en élevaient « donc la valeur dans leurs hôtels des monnaies pour le « retenir. C'est la loi seule qui a fait diminuer la valeur de « l'argent au XVII^e^ siècle et qui l'a relevée au XVIII^e^. » Les exemples même cités par M. Frère prouvent que les deux métaux jouaient un rôle essentiel dans les échanges, tandis qu'aujourd'hui les monométallistes ne veulent plus admettre l'argent que comme monnaie d'appoint[2], c'est-à-dire dans

[1] En voici un exemple entre mille. Dans un capitulaire de l'an 864, Charles le Chauve fixe le rapport de valeur de l'or relativement à l'argent, monnaie régulatrice, à la proportion de 1 : 12. « Ut in omni regno nostro non amplius vendatur libra auri purissimè cocti nisi duodecim libris argenti de novis et meris denariis. » *Baluze*, Capitularia regum francorum, Parisiis. Morin, 1780, t. II, p. 185, n° XXIV.

[2] M. Frère m'avait objecté les travaux de Mommsen. J'ai posé à l'illustre historien la question suivante : A Rome, l'or et l'argent étaient-ils également monnaie étalon, ou l'un des deux métaux n'était-il que monnaie d'appoint? M. Mommsen me répond : « La monnaie d'appoint, dans le sens « légal, est inconnue aux institutions de Rome. Lorsqu'on frappe en deux « ou en trois métaux, la monnaie du métal inférieur est toujours en rela- « tion légale avec le métal supérieur, et le payement peut s'effectuer, au « choix du débiteur, ou dans l'un, ou dans l'autre. Bien entendu, il y a eu, « à l'époque de la décadence surtout, des cas spéciaux et nombreux, où

Digitized by Google

une proportion très minime, limitée, par exemple, à 6 francs par habitant dans l'Union latine.

M. Frère n'admet pas que la baisse si considérable de l'argent soit due à la suspension de la frappe de ce métal; elle est due, dit-il avec M. Leroy-Beaulieu, à l'accroissement de la production [1]. Pourtant cela peut se démontrer d'une façon mathématique :

1° Malgré l'accroissement déjà considérable de la production, l'argent a été coté, en 1870, à 60 9/16 pence l'once, taux moyen des années précédentes, et en février 1872, il s'est élevé à 60 7/8 p., ce qui dépasse le rapport de 1 : 15 1/2 (voir les *Materialien* de SOETBEER, 1885, p. 21);

2° Si l'Allemagne et l'Union latine avaient maintenu la

« par exemple, pour le salaire des employés du fisc, la partie à payer en « or, en argent ou en cuivre était fixée et aussi plus souvent encore, pour « les payements au trésor public, on demande de l'or et en second lieu de « l'argent et on n'admet pas le billon, qui, à cette époque, pratiquement, « joue le rôle d'assignats. »

[1] Appliquant à l'or, après 1850, le même raisonnement qu'il fait au sujet de l'argent, après 1870, M. Frère dit que l'or, vers 1860, avait tant perdu de sa valeur par suite de l'excès de la production, qu'on « pouvait acheter « sur le marché une pièce d'or qualifiée vingt francs pour 19 fr. 50 c. en « monnaie d'argent. » La perte sur le napoléon n'a jamais atteint ce taux. Mais il y avait une certaine perte *en Belgique*, par la raison très simple que, l'or n'ayant plus cours, il fallait le porter chez le changeur qui prélevait bénéfice et commission : c'était le résultat de la proscription, non de la production surabondante. J'ai un guillaume d'or néerlandais, qui vaut au pair 21 fr. 16 c., je le porte chez le changeur : il m'en donne 20 fr. 87 c., perte 37 centimes, j'en conclus que l'or est en baisse : Est ce vrai ?

Sans doute, l'abondance de l'or avait diminué la puissance d'acquisition de la monnaie en général, or et argent, mais cette baisse se traduisait par une hausse générale des prix, comme la rareté de l'or se traduit aujourd'hui par une baisse de prix, mais non par une baisse du prix de l'or, dont il n'y avait trace ni à Paris, ni à Londres, où l'or n'était pas proscrit. C'est seulement dans le cas ou la frappe libre de l'or eût été généralement interdite, comme l'est aujourd'hui celle de l'argent, que l'abondance de l'or eût amené une baisse du métal jaune, devenu alors une simple marchandise. La loi interdit l'emploi monétaire d'un métal; le débouché se fermant, il perd de sa valeur; et l'on prétend que c'est l'effet d'une loi naturelle.

Digitized by Google

frappe libre de l'argent, comme on aurait pu se procurer pour un kilogramme d'argent 200 francs, soit en écus de 5 francs en France, soit en thalers en Allemagne, l'argent n'aurait pu tomber au-dessous de ce prix.

3° C'est l'avis unanime de la *Gold and Silver Commission*, dont M. Frère invoque l'autorité et qui, dans ses conclusions, indique parfaitement les causes de la baisse de l'argent. « L'action de l'Union latine, en 1873 (suspension de la « frappe libre), rompit le lien qui unissait l'or et l'argent et « qui avait maintenu le prix du premier métal mesuré par « le second constant à peu près au rapport légal (*constant at « about the legal ratio*), et quand ce lien fut rompu, le marché « de l'argent subit les influences de tous les facteurs qui « agissent sur le prix d'une marchandise. » La loi et la frappe libre maintenaient le prix de l'argent : dès que ce métal n'est plus monnayable, il devient une simple marchandise, et dès lors son prix est influencé par la production et par des causes multiples.

4° L'habile statisticien qu'a consulté M. Frère me fournit un dernier argument. M. Frère affirme que la valeur de l'argent obéit à la loi de l'offre et de la demande. Or, d'après les statistiques qu'il produit, l'offre (production) de ce métal aurait été de 1881 à 1885, de 14,500,000 et la demande (consommation), de 16,500,000 kilogrammes. Ajoutez à cela une demande annuelle de 200 millions de francs, soit 5 millions de kilogrammes pour les cinq années 1881-1885; si l'Union latine et l'Allemagne avaient maintenu la frappe libre, vous arriviez à une insuffisance de l'offre de 7 millions de kilogrammes qui auraient dû amener une hausse.

Pourquoi, dira-t-on, la grande consommation actuelle de l'argent n'empêche-t-elle pas la baisse de ce métal? Parce que les faits monétaires de l'Inde n'agissent que très indirectement sur la situation monétaire de l'Europe. Pour relever le prix de l'argent, il faut la frappe libre dans les grandes nations commerciales.

M. Frère montre par des extraits de l'*Economist* et du *Daily News* que nous sommes loin d'avoir conquis l'Angle-

Digitized by Google

terre. Nous ne l'ignorons pas, et j'ai même annoncé que la redoute serait très difficile à enlever. Ce que j'ai dit, pour prouver que notre système n'était pas opposé aux lois économiques, c'est que nous avions pour nous l'autorité scientifique de l'Angleterre, et j'avais cité le nom des principaux professeurs d'économie politique des universités anglaises. L'un d'eux, M. Foxwell, professeur à Cambridge, me confirme le fait, en complétant la liste de façon à mettre mon affirmation à l'abri de toute contestation. Je reproduis ce que M. Foxwell m'écrit à ce sujet : « Université de Cam- « bridge, professeur Alfred Marshall, bimétalliste; profes- « seur Sidgwick, bimétalliste; Edimbourg, professeur « Nicholson, auteur d'un livre excellent sur le sujet, vice- « président de la Ligue bimétallique; Oxford, Thorold « Rogers admet la rareté de l'or, repousse le bimétallisme; « University College de Londres, H. S. Foxwell, vice-pré- « sident de la Ligue bimétallique; Nottingham, professeur « J. E. Symes, bimétalliste; Liverpool, professeur E. C. Gon- « ner, vice-président de la Ligue bimétallique; Manchester, « professeur J. E. Munro, admet la théorie bimétallique; « Londres, King's College, professeur Edgeworth, incline « vers le bimétallisme. » Voilà la liste complète de tous les professeurs d'économie politique. M. Foxwell ajoute : « Qui se refuse à admettre qu'un rapport fixe entre l'or et « l'argent puisse être établi et maintenu par un traité inter- « national, n'est plus considéré comme économiste chez « nous. »

J'avais dit aussi que les douze commissaires de la *Gold and Silver Commission* nous avaient donné raison en principe, même les six membres qui s'étaient refusés à proposer le bimétallisme. M. Frère conteste la vérité de ce que j'ai avancé et il cite la phrase où les six commissaires « récalcitrants » disent qu'ils ne veulent pas faire « un saut dans les ténèbres ». Voici cependant ce qu'ils ont écrit dans leur rapport spécial (§ 107, 3e alin., 2e partie du *Final Report*) : « Nous sommes d'avis que pour toutes les circonstances « qu'il est permis d'entrevoir dans l'avenir, en tant que

Digitized by Google

« l'expérience du passé peut nous les faire prévoir, un rap-
« port fixe (entre l'or et l'argent) pourrait être maintenu, si
« les États dont il a été question (l'Angleterre, les États-
« Unis, l'Allemagne et l'Union latine) se décidaient à adopter
« et à maintenir le bimétallisme sur la base du rapport
« proposé. Nous pensons que si, dans ces pays, l'or et l'ar-
« gent pouvaient être monnayés librement et par consé-
« quent s'échanger contre des marchandises sur la base du
« rapport fixe, la valeur marchande de l'argent, mesurée en
« or, se conformerait à ce rapport et ne s'en écarterait pas
« d'une façon appréciable [1]. »

C'est ce qu'a dit M. Soetbeer presque dans les mêmes termes [2], et c'est aussi exactement la thèse que nous soutenons. Ces aveugles, ces ignorants, n'ont donc pas vu qu'ils admettaient une hérésie économique aussi énorme « que de prétendre qu'un bœuf vaudra toujours vingt mou-
« tons ».

Si M. Frère a lu le *Final Report*, il a dû être très étonné de n'y pas voir trace de son fameux argument. C'est parce que ceux qui se sont donné la peine d'étudier le problème à nouveau et à fond se sont convaincus que cette objection n'est pas fondée, ainsi que j'essayerai de le montrer.

[1] Cette affirmation est si importante que je crois devoir transcrire ici les termes mêmes du texte anglais : « We think that any conditions fairly to
« be contemplated in the future, so far as we can forecast them from
« the experience of the past, a stable ratio might be maintained if the
« nations we have alluded to were to accepted and strictly adhere to
« bimetallism at the suggested ratio. We think that if in all these coun-
« tries gold and silver could be freely coined and thus become exchan-
« geable against commodities at the fixed ratio, the market value of silver,
« as measured by gold, would conform to that ratio, and not vary to any
« material extent. » Peut-on être plus explicite, et avais-je tort de prétendre que la *Gold and Silver Commission* admettait la base scientifique de notre système ?

[2] J'ai cité, dans mon précédent article, les termes employés par M. Soetbeer, la principale autorité monométalliste. M. Frère me reproche de ne pas citer la source exacte. La voici : Article dans la *Neue freie Presse*, 12 octobre 1876, compte rendu du livre de Herzka : *Währung und Handel*.

Digitized by Google

Les six commissaires « récalcitrants » admettent aussi que l'adoption du bimétallisme serait très avantageuse pour le commerce du monde entier. « Nous sommes complètement « convaincus, disent-ils, des bons résultats qu'aurait l'adop- « tion d'un même étalon monétaire par toutes les grandes « nations du monde, et nous admettons pleinement l'avan- « tage de l'adoption par ces nations d'un étalon bimétal- « lique identique, comme un pas dans cette direction. » (Part. II, § 119.)

Mais, me dira M. Frère, des professeurs et même des membres de la *Gold and Silver Commission* pas plus « que des moines » ne sont des raisons. C'est vrai, aussi j'exposerai brièvement quelles sont les nôtres.

Rendons-nous bien compte d'abord de ce que fait une loi bimétallique. Elle ne prétend pas, comme le disent ses adversaires, fixer la valeur commerciale de l'or et de l'argent. Ainsi que l'a très bien démontré M. Henri Gibbs, directeur de la Banque d'Angleterre, dans son excellent article de juillet dernier de la *Contemporary Review*, la loi française de l'an XI décrète seulement ceci : A toute personne qui apportera à la Monnaie 1 kilogramme d'or à 9/10 de fin, ce même kilogramme sera remis transformé en disques d'or de 20 ou de 10 francs, dont le total équivaudra à 3,100 francs; et à toute personne qui apportera 1 kilogramme d'argent, au même titre de 9/10, ce kilogramme sera restitué frappé en écus de 5 francs, dont le total équivaudra à 200 francs. Le débiteur pourra faire des offres réelles, soit en disques d'argent, soit en disques d'or, la loi les investissant d'une pleine valeur libératoire. Mais le gouvernement qui frappe ces monnaies ne garantit pas qu'elles conserveront leur valeur commerciale et relative. Si l'argent vient à baisser, l'État n'est nullement tenu, ni à l'égard de ses nationaux et encore moins à l'égard des étrangers, de rembourser en or les écus d'argent; la loi transforme l'or et l'argent en monnaie libératoire, qu'elle remet aux porteurs, et voilà tout.

Mais l'effet de cette loi, quand elle est appliquée sur un vaste territoire, occupé par une population nombreuse et

Digitized by Google

riche, est de maintenir le prix des métaux précieux au taux adopté par la Monnaie [1], et cela non pas, comme le dit M. Frère, contrairement, mais, en réalité, conformément à la loi de l'offre et de la demande. En voici la preuve :

Quand un objet est bien rare et qu'il ne peut être produit à volonté, c'est la demande qui en fixe le prix. Pourquoi l'*Angelus* de M. Millet s'est-il vendu 500,000 francs? Parce que ce tableau est unique et que, l'artiste étant mort, il n'en sera plus fait de pareil. Si la Russie admettait le monnayage libre du platine, qui vaut maintenant un peu plus de 500 roubles, sur le pied de 1,000 roubles, en monnaie étalon, ce métal s'élèverait et se maintiendrait certainement à ce prix. M. Frère ne le contestera pas, j'imagine.

Pourquoi l'or ne peut-il tomber au-dessous du taux légal de 3,100 francs le kilogramme 9/10 fin? Parce que nul ne vendra 1 gramme de ce métal moins cher, puisqu'il peut le transformer à ce prix en monnaie libératoire, au moyen de laquelle il peut acheter toute chose et payer toute dette. Voilà donc l'État, par la frappe libre, donnant à l'or un prix fixe. M. Frère doit trouver cela contraire aux lois économiques, car, c'est comme si l'État décrétait qu'un mouton vaudra toujours 40 francs; mais il n'en est pas ainsi. En

[1] La commission monétaire néerlandaise de 1873, composée de financiers exceptionnellement compétents et présidée par M. Mees, directeur de la Banque, s'exprimait ainsi dans son rapport : « Nous voudrions voir « adopter partout en Europe le double étalon, avec la même valeur pro- « portionnelle entre l'or et l'argent. Ce principe, appliqué sur un si vaste « territoire, exercerait une telle influence sur la valeur du marché com- « mercial, que le prix des métaux précieux en acquerrait une fixité incon- « nue jusqu'à ce jour. »

MM. Juglar et Giffen prétendent que le rapport de 1 : 15 1/2 n'a pas été maintenu, comme nous le prétendons, par l'effet du bimétallisme français, et ils invoquent, à cet effet, le taux du change entre Londres et Paris, et le prix de l'argent à Londres. Mais M. E. Seide, si spécialement compétent en sa qualité d'arbitragiste, a prouvé, dans une réponse à M, Soetbeer, que les frais d'envoi de l'argent étaient autrefois si considérables que le prix de l'argent à Londres pouvait varier de 59 à 61 pence l'once, sans que la loi française eût cessé d'exercer son influence régulatrice.

Digitized by Google

regard d'une offre limitée d'or (80 millions environ disponibles pour la frappe, annuellement) s'ouvre une demande ou un débouché illimité, puisque les principales Monnaies (*Mints*) du monde (sauf l'extrême Orient) sont ouvertes à l'or, et qu'au moyen de cet or on peut acheter tous les biens existant dans l'univers, donc pour un millier de milliards.

Or. Offre limitée : 80 millions disponibles pour la frappe, par an.

Débouché illimité sur le pied de 3,100 francs.

Conséquence : La demande maintient invariablement le prix légal de l'or à 3,100 francs.

Si tous les États, adoptant les idées de M. Frère en 1852, cessaient de frapper de l'or pour ne plus monnayer que de l'argent, quelle en serait la conséquence? L'or, devenu simple marchandise, n'aurait plus qu'une valeur variable, comme les bœufs et les moutons. L'argent, au contraire, pouvant partout se transformer en disques monétaires investis d'une pleine puissance libératoire sur le pied de (mettons 200 francs par kilogramme), ne pourra tomber au-dessous de ce taux légal. M. Frère ne contestera pas ceci, j'imagine, puisque ce serait l'application du système qu'il a défendu avec tant de talent autrefois.

Argent. Offre limitée : 200 millions disponibles pour la frappe.

Débouché illimité sur le pied de 200 francs le kilogramme.

Conséquence : La demande maintient le prix légal de l'argent à 200 francs.

Tout ceci est parfaitement conforme aux lois les plus élémentaires de l'économie politique, c'est-à-dire à celle de l'offre et de la demande.

Ce que les États peuvent faire pour l'or d'abord, puis pour l'argent, évidemment ils peuvent le faire aussi pour ces deux métaux simultanément, sans même décréter *verbatim* un rapport légal.

M. Frère-Orban voudrait-il bien m'expliquer comment l'argent pourrait se vendre à moins de 60 7/8 pences l'once,

Digitized by Google

ou 200 francs le kilogramme, alors qu'aux Hôtels des monnaies de toutes les grandes nations commerciales, on pourrait, à volonté, le transformer en monnaie étalon, au moyen de laquelle on pourrait tout acheter et tout payer?

Mais, nous dit M. Frère, si ce système est si parfait, pourquoi vous faut-il l'entente de plusieurs nations et surtout l'adhésion de l'Angleterre?

Parce que, si le rapport légal est différent dans chaque pays, la loi de Gresham agit et enlève soit l'or, soit l'argent sous-évalué, comme cela a eu lieu dans l'antiquité et au moyen âge. Supposons que la France et les États-Unis accordent la frappe libre aux deux métaux : qu'en résultera-t-il? Que l'or de la France passera aux États-Unis, et l'argent des États-Unis en France; voici pourquoi.

Ces abominables « marchands de métaux » ne manqueront pas de faire l'opération suivante : au moyen de 15 1/2 kilogrammes d'argent monnayé à Paris, ils obtiendront en France 1 kilogramme d'or, lequel, à New-York, permettra d'obtenir 16 kilogrammes (puisque le rapport légal est là-bas 1 : 16). Bénéfice, 1/2 kilogramme d'argent, soit 100 francs, moins les frais de l'opération. C'est ce qui a eu lieu quand, après 1834, les États-Unis ont abandonné leur 1 : 15 pour le 1 : 16.

Malgré la loi de Gresham, la France seule a pu maintenir le rapport de 1 : 15 1/2 sans variation notable, comme le constate la *Gold and Silver Commission*, parce que l'argent était alors la monnaie principale dans le monde entier, et que l'or, très rare, était toujours recherché; mais aujourd'hui que l'argent a été partout proscrit et se trouve, par suite, frappé d'une très naturelle défaveur, il n'en serait plus de même.

L'adhésion de l'Angleterre est-elle indispensable? Je ne le crois pas. Mais d'autre part, l'Angleterre étant le grand marché des métaux précieux et ayant à la fois, comme étalon, l'or en Europe, et l'argent aux Indes, je comprends que l'Allemagne considère son intervention comme indispensable.

Digitized by Google

Mais le même rapport légal entre l'or et l'argent étant adopté par les grandes nations commerciales, nous disons que la loi de Gresham, c'est-à-dire l'exportation du métal « sous-évalué » et l'importation du métal « sur-évalué », ne serait plus possible, parce que leur valeur relative serait la même partout. Avec le rapport de 1 : 16 aux États-Unis et le rapport de 1 : 15 1/2 en France, la loi de Gresham agit; avec le rapport de 1 : 15 1/2 (ou de 1 : 16 ou : 20, peu importe), les opérations des arbitragistes deviennent impossibles. Si, à New-York, en faisant monnayer en monnaie étalon 15 1/2 kilogrammes d'argent, je puis me procurer sur place un kilogramme d'or, il est clair qu'il n'y aurait que perte, résultant des frais, si j'envoyais ces 15 1/2 kilogrammes à Paris ou à Bruxelles, où je n'obtiendrais aussi qu'un kilogramme d'or. Il en serait exactement de même si un rapport identique était établi à Londres. Donc l'argent américain serait monnayé en Amérique et ne nous serait envoyé que pour solder les balances du commerce, le cas échéant, et non par une spéculation d'arbitrage. Et ainsi se réaliserait ce qu'avait aperçu le génie de Newton : « Si l'Angleterre adoptait le même rapport entre l'or et l'argent que les autres États, il n'y aurait plus aucune raison pour envoyer dans les autres pays de l'or plutôt que de l'argent. »

Mais, objecte encore M. Frère, votre grande union monétaire ne pourra empêcher l'or de s'écouler. Vous traitez trop légèrement les pays non adhérents. — Ce danger n'est pas admis par la *Gold and Silver Commission*. Voici ce que je lis dans le rapport spécial des six membres non encore convertis : « On a exprimé la crainte que si un système bimétallique était établi, l'or disparaîtrait peu à peu de la circulation. Si l'arrangement comprenait toutes les principales nations commerciales, nous ne croyons pas qu'il y aurait un danger sérieux d'un semblable résultat ». (*Apprehensions have been expressed that if a bimetallic system were adopted, gold would gradually disappear from circulation. If, however, the arrangement included all the principal commercial nations, we do not think there would be any*

Digitized by Google

« *serious danger of such a result.* » (*Final Report*, part. 2, S. 119.) Et en effet, où iraient les 10 à 12 milliards d'or que posséderait l'Union? En Orient? Mais il ne peut y être monnayé. Dans les États de l'Amérique du Sud? Mais ceux qui n'ont pas le système bimétallique l'adopteraient très probablement et, d'ailleurs, débiteurs de l'Europe, ils n'ont aucun moyen d'attirer l'or à eux, puisqu'il y jouit toujours d'une prime considérable qui ne suffit pas pour le conserver dans le pays.

Pourquoi défendons-nous le bimétallisme avec tant de persistance et d'énergie? Parce que nous croyons qu'un grand intérêt humanitaire est engagé dans la question.

Il est difficile d'apprécier tout le mal qu'a fait au monde la tentative d'y faire régner partout le monométallisme-or.

D'abord, suivant nous, en contribuant à amener la baisse des prix, il a occasionné cette crise économique d'une durée si anormale, qui semble diminuer d'intensité en ce moment, mais qui a causé tant de souffrances et tant de ruines depuis les quinze années qu'elle sévit.

En proscrivant d'abord l'or après 1850, puis l'argent après 1870, il a ouvert l'ère des troubles monétaires.

En effet, c'est depuis lors qu'il y a « une question monétaire », des « controverses monétaires », des « congrès monétaires » et un déluge de publications à ce sujet. Cherchez dans la littérature économique, avant la guerre à l'or dont M. Michel Chevalier a donné le signal : vous n'y trouverez rien de semblable à « la bataille des *Étalons* » qui fait rage aujourd'hui.

Par une injustice énorme, criante, et par une violation flagrante des droits acquis, il a sacrifié les débiteurs aux créanciers. Dans le monde entier et même en Angleterre, jusqu'à la fin du siècle dernier, les débiteurs, y compris les nations débitrices pour tous les emprunts d'État, avaient le droit de se libérer en argent. Et brusquement, par une mesure que rien ne justifie, l'Allemagne d'abord, puis les autres pays contraints de l'imiter, obligent les débiteurs de payer en or, exclusivement, au moment où la production de

Digitized by Google

ce métal diminue et où le privilège qu'on lui accorde en accroît d'autant plus la rareté.

Si le monométallisme-or triomphe et si l'on ne découvre pas en Afrique, en Australie et dans la basse Californie de nouveaux *placers*, les peuples, accablés de 130 milliards de dettes, en verront la charge augmenter dans une proportion impossible à prévoir.

En excluant l'afflux de l'un des deux métaux monétaires, surtout celui qui a presque toujours constitué la monnaie principale, vous raréfiez le numéraire; donc vous agissez dans le sens d'une baisse des prix. Cela est incontestable, quoiqu'il soit impossible de dire dans quelle mesure cet effet se produira.

On favorise donc injustement les rentiers et les détenteurs d'or, c'est-à-dire les banquiers, aux dépens de la partie active de la nation. Cela est facile à comprendre; un charbonnage, par exemple, doit payer 20 francs d'intérêt sur une de ses obligations : si le charbon vaut 20 francs la tonne, en livrant une tonne, il se libère; si le charbon tombe à 10 francs, il doit en livrer deux.

Le monométallisme réduit presque tous les peuples à n'avoir qu'une monnaie métallique insuffisante ou du papier à cours forcé. La France seule a un approvisionnement de numéraire, or et argent, assez abondant pour n'avoir pas à le défendre trop souvent par des hausses de l'escompte. Il n'en est déjà plus de même en Angleterre. L'*Economist* nous dit qu'il suffit d'enlever un million sterling au marché monétaire de Londres pour qu'il s'en ressente. Et les faits viennent trois ou quatre fois par an lui donner raison. En ce moment, l'escompte est maintenu à 5 p. c. parce qu'il a fallu envoyer environ 2 millions sterling au Brésil et à la Plata. Sans doute, l'Angleterre, créancière du monde par ses placements et son commerce, n'est pas à la veille de manquer d'or. Mais le stock métallique est trop restreint, puisqu'il faut à chaque instant le défendre par des relèvements de l'escompte.

Voyons maintenant les autres pays. L'Allemagne a

Digitized by Google

augmenté récemment sa circulation d'or; mais elle la juge insuffisante puisqu'elle conserve à ses thalers la puissance libératoire. En Amérique, l'or est insuffisant puisque des Bland-dollars d'argent frappés jusqu'à concurrence de 67 millions sterling (jusqu'au 31 août 1889), 11 millions de livres sterling circulent sous forme de numéraire et 54 millions de livres sterling sous forme de *Silver certificates*; 2 millions 137,491 livres sterling[1] seulement restant inactifs dans le Trésor. Ainsi, malgré le secours de plus d'un milliard et demi de francs d'argent et malgré une frappe d'or annuelle considérable, New-York est souvent forcé de recourir à des taux d'escompte très élevés pour attirer l'or nécessaire.

La Belgique n'a certes pas assez d'or, puisque les trois quarts des payements opérés par la Banque nationale (entrée et sortie) se font en argent, et qu'en cas de rupture de l'Union latine, nous en serions complètement privés.

En Hollande, grande insuffisance d'or. La circulation intérieure s'accomplit presque entièrement au moyen de billets et d'argent. Il faut toute l'habileté de la Banque néerlandaise pour conserver l'or nécessaire au maintien du prix du change.

Voilà la situation des pays les plus favorisés. Chez les autres, l'or manque à ce point qu'il fait prime ou qu'il est remplacé par du papier-monnaie. Cette prime est en Italie de 8 à 10 p. c., en Espagne de 12 à 20 p. c., en Grèce de 10 à 12 p. c., à Buenos-Ayres de plus de 100 p. c.; dans tous les autres États sud-américains, sauf peut-être dans l'Uruguay, primes notables, mais chaque jour variables, par suite de l'emploi prédominant du papier-monnaie. En Russie et en Autriche, ni or ni argent, papier-monnaie; donc change sans cesse incertain.

Peut-on espérer que tous ces États arrivent à rétablir leur circulation métallique sur la base de l'or ou à faire disparaître la prime sur l'or? Il faudrait pour cela quatre à cinq

[1] Empruntant ces chiffres à des documents anglais, je les donne en livres sterling; il est facile de les convertir en dollars ou en francs.

Digitized by Google

milliards d'or au moins. La quantité d'or disponible pour le monnayage étant d'environ 80 millions de francs chaque année, la reconstitution d'un stock métallique suffisant exigerait les disponibilités d'or de cinquante années, en supposant que les autres pays, et surtout les États-Unis et l'Australie, cessent de frapper l'or qu'ils produisent. Quelle impossibilité !

Il est certain que tous ces pays pourraient reprendre la circulation métallique et faire disparaître l'agio sur l'or dont ils souffrent, si les deux métaux pouvaient servir, comme autrefois, à constituer une bonne monnaie. Mais qui les empêche, dira-t-on, de frapper de l'argent ? Une raison très simple, c'est que l'argent, n'étant pas admis à la frappe, n'est pas exportable, et ne peut donc servir à faire des remises sur Londres et sur Paris où les intérêts des dettes contractées doivent être payés. Si la solidarité commerciale des peuples n'est pas un vain mot, il est évident que les pays exportateurs ont le plus grand intérêt à ce que les nombreux États qui n'ont plus qu'un papier-monnaie déprécié puissent se donner un instrument d'échange d'une valeur stable, et par conséquent, un change soustrait aux incessantes fluctuations actuelles.

Les autres avantages du bimétallisme international ont été si bien résumés par les six membres « récalcitrants » de la *Gold and Silver Commission* [1] (dont on nous oppose l'opinion), que je me contente de transcrire ce qu'ils disent à ce sujet :

Base plus solide apportée au crédit. — « La production « de l'or a diminué, et il n'est pas certain qu'elle ait atteint « son niveau le plus bas. L'emploi de ce métal dans l'in« dustrie (déjà estimé être de 12,250,000 livres sterling) « s'accroîtra probablement dans l'avenir. Sans doute, la

[1] Je ne pense pas que M. Frère conteste l'autorité de cette Commission. D'abord, il l'invoque lui-même, et ensuite, le gouvernement anglais avait choisi évidemment les personnes les plus spécialement compétentes en la question.

Digitized by Google

« population et le commerce des nations ayant l'étalon d'or « augmenteront considérablement. Par suite, la vaste super- « structure du crédit, qui repose sur une base d'or, courrait « risque d'être ébranlée, si l'étalon devait être apprécié « (*appreciated*, augmenté en valeur). Si le crédit était « fondé sur un étalon (*standard*) bimétallique, au lieu d'un « étalon d'or, la base sur laquelle s'appuierait la construc- « tion pourrait être élargie et le danger dont nous avons fait « mention pourrait être diminué ». (*Final Report*, part. II, S. 3.)

Obstacle à la baisse des prix. — « Pour autant que la « baisse des prix qui s'est produite a été occasionnée par « l'appréciation » de l'or, nous pensons que son adoption (du « bimétallisme) tendrait à arrêter ou à diminuer, sinon à « supprimer toute dépression ultérieure des prix due à l'ap- « préciation de l'étalon. »

Fixité du change. — « Les variations du change entre « les pays ayant un étalon différent, pour autant qu'elles « dépendent du rapport variable entre l'or et l'argent, cesse- « raient, et les perplexités et les difficultés qui assiègent si « sévèrement (*severely*) le gouvernement de l'Inde pren- « draient fin. »

Je ne vois pas trop ce qu'un partisan du bimétallisme pourrait trouver de mieux à dire en faveur de ce système. J'ajouterai cependant quelques mots.

M. Frère s'est toujours prononcé en faveur du métal le plus rare: pour l'argent en 1850, pour l'or en 1873, thèse qui doit plaire aux détenteurs du numéraire, c'est-à-dire aux banquiers et aux capitalistes rentiers. Cependant, comme le rappelait récemment M. A. Coste dans son excellent *Exposé d'économie politique*, page 149, la plupart des économistes, Hume, Mac Culloch, Roscher, Nasse et même Michel Chevalier, admettent que l'abondance du numéraire favorise les échanges et la production, quand elle est due à des causes naturelles, non à l'inflation du papier-monnaie. Cela est si vrai que M. P. Leroy-Beaulieu, après 1850, a été jusqu'à dire que sans l'afflux d'or des placers, on n'aurait pu

Digitized by Google

échapper à la banqueroute. (*Science financière*, t. I, ch. 2, p. 323.) Il s'ensuit qu'en raréfiant artificiellement, par la proscription légale de l'un des deux métaux précieux, l'instrument de l'échange et la base des prix, on nuit à l'expansion du commerce et de l'industrie et à la solvabilité des États. On les favorise, au contraire, en maintenant à l'or et à l'argent leur rôle historique.

La monnaie bimétallique offrant une base plus large au crédit, ainsi que le reconnaissent les membres de la *Gold and Silver Commission*, il s'ensuit qu'elle doit procurer un taux d'escompte plus avantageux et moins variable; c'est, en effet, ce qu'a démontré M. Georges de Laveleye dans un remarquable travail, qui a fait grand effet en Angleterre (v. *Moniteur des Intérêts matériels*, 20 oct. 1889). En comparant le taux moyen de l'escompte à Londres et à Paris depuis 1851 jusqu'en 1888, on trouve que ce taux a été plus bas dans cette dernière ville, et il est connu que les variations du taux de l'escompte y sont moins fréquentes et moins violentes qu'à Londres. Le change est aussi généralement favorable à Paris, sauf pendant les années terribles 1871, 1872 et 1873. Comme le dit l'un des principaux journaux anglais de province, le *Manchester Guardian* (26 oct. dernier), en invoquant les chiffres de M. G. de Laveleye, si le marché monétaire français offre au commerce et à l'industrie des conditions plus favorables que le marché anglais, quoique la puissance financière de celui-ci soit certainement plus grande, on ne peut l'attribuer qu'à ce fait qu'une banque centrale d'émission, appuyée sur l'emploi des deux métaux, jouit d'une situation plus solide que celle qui, comme la Banque d'Angleterre, n'a que de l'or attiré de toutes parts par des primes énormes.

J'ai dit que la masse des deux métaux précieux accouplés forme une commune mesure des valeurs plus stable que l'or ou l'argent pris isolément, parce que les variations dans la production annuelle de l'un ou de l'autre de ces métaux se compensent. M. Frère se moque très agréablement de la comparaison qu'on a faite, et que j'ai répétée, entre la monnaie bimétallique et les balanciers de précision, composés

Digitized by Google

aussi de deux métaux. Certes, comparaison n'est pas raison, mais celle-ci ne fait que traduire une vérité que Jevons — que je n'ai jamais cité comme bimétalliste — formule de la façon suivante: « En prétendant que le système d'un double « étalon expose un pays aux fluctuations extrêmes des deux « métaux, on perd de vue leur action compensatoire. En « statuant que les payements peuvent se faire en or ou en « argent, d'après un taux légal, la loi de l'an XI doit avoir « pour effet de prévenir les fluctuations extrêmes du taux « de ces deux métaux. » Le plus savant des économistes allemands, Roscher, dit la même chose : « Avec le payement « mixte, la variation des prix sera moins grande qu'avec un « métal unique. » Ceci peut se démontrer par des chiffres. Il y a quelques années, Soetbeer a publié un tableau de la production des métaux précieux, avec un diagramme. Une ligne représente la production de l'argent, une autre ligne celle de l'or, une troisième ligne celle des deux métaux réunis. On y voit que cette troisième ligne est soumise à moins de variations que les deux autres. M. Michel Chevalier, l'autorité que M. Frère aime à invoquer, l'a constaté également dans son image, si souvent citée, du parachute. Quand l'or et l'argent sont employés à la fois et que la production de l'un de ces métaux augmente exceptionnellement, l'influence que cela doit exercer sur les prix se trouve amortie, parce qu'elle se dissémine pour ainsi dire sur la masse bimétallique tout entière. C'est ainsi que M. Chevalier expliquait, et avec raison, comment l'afflux énorme et brusque d'or venu des *placers* de l'Australie et de la Californie n'avait pas produit cette augmentation si considérable des prix qu'il avait prédite et qui avait conduit la Hollande et la Belgique à démonétiser l'or.

Ce qui retardera longtemps encore le triomphe du système monétaire que nous défendons, c'est que ses adversaires ne se donnent souvent pas la peine de l'étudier. Ainsi, j'ai entendu lui adresser, par des financiers très compétents, l'objection suivante: Jamais l'Angleterre n'acceptera votre bimétallisme, car en le faisant, elle réduirait sa dette de 30 p. c. au détri-

Digitized by Google

ment de ses créanciers. — Ces financiers supposaient donc l'argent admis à la frappe par les grandes nations commerciales, y compris l'Angleterre, sur le pied du rapport entre les deux métaux de 1 : 15 1/2, c'est-à-dire de 60 7/8 pence l'once standard d'argent, et en même temps ce métal continuant à se vendre 42 pence; ce qui n'est pas possible. Comment un détenteur d'argent le vendrait-il à 42 pence ou à n'importe quel prix inférieur à 60 7/8 pence, alors qu'en le faisant monnayer il en obtiendrait ce dernier prix en numéraire, avec lequel il pourrait tout acheter et tout payer? L'État ne payerait ses créanciers en argent qu'après avoir décrété qu'il l'acceptait lui-même au taux légal.

Le Bland-dollar circule aux États-Unis sous forme de *Silver-certificates* sur le pied de 1 : 16, parce qu'il est monnaie étalon. L'Angleterre, après l'adoption du 15 1/2, serait dans la même situation que la France, l'Italie ou la Belgique, avec cette différence capitale, que l'argent serait redevenu monnayable et exportable. Ces États ont le droit de payer l'intérêt de leur dette en argent. Est-ce que, même aujourd'hui, où l'argent perd presque un tiers de sa valeur, les porteurs de rentes de ces pays se croient spoliés du tiers de leur créance parce qu'ils peuvent être payés en argent? Nullement, ils reçoivent une monnaie avec laquelle ils peuvent tout acheter et tout payer, et c'est là l'essentiel; ou plutôt ils prennent des billets de banque, représentant un encaisse composé à la fois des deux métaux.

N'est-il pas étrange que des hommes de finance distingués puissent s'imaginer que l'argent resterait au prix de 42 ou 43 pence alors qu'il pourrait partout se transformer en monnaie étalon sur le pied de 60 7/8 pence?

Mais M. Frère me dit encore : Votre régime est bien peu solide, puisque vous avez dû en suspendre la pratique dès que l'Allemagne a adopté l'étalon d'or.

Quel que soit le régime monétaire adopté dans les différents États, la monnaie étant essentiellement internationale, quand un grand pays modifie son système monétaire, les autres nations en subissent plus ou moins le contre-coup.

Digitized by Google

Ainsi, les embarras monétaires de l'Angleterre datent de la suspension du bimétallisme latin ; si les États-Unis suspendent la frappe d'argent prescrite par le Bland-Bill, la baisse du prix de ce métal atteindra tous les pays civilisés et surtout l'Angleterre, malgré son étalon d'or. Supposons que le mouvement en faveur de la réhabilitation de l'or (inspiré, nous dit-on, par l'esprit de parti !) ne se fût pas produit en 1860, M. Frère aurait maintenu la Belgique au régime de l'étalon unique d'argent, jusqu'en 1873. Mais quand l'Allemagne décrétait la démonétisation de ce métal, qu'aurait-il fait? Évidemment ce qu'a fait le bimétallisme latin, il aurait suspendu la frappe libre de l'argent. Seulement, comme nous n'aurions pas eu d'or, les lettres de change tirées sur la Belgique auraient perdu 20 à 30 p. c., ce qui nous aurait créé une situation intenable.

Y aurait-il lieu pour la Belgique de vendre chaque année une partie de ses écus de cinq francs pour préparer la place vide, que viendront remplir les pièces qui nous seront renvoyées par l'étranger, si l'Union latine vient à prendre fin?

La question est délicate. Si nos gouvernants étaient des bimétallistes convaincus et ardents, ils pourraient peut-être prendre l'initiative d'une campagne bimétallique qui consisterait en ceci : on provoquerait une entente entre l'Union latine, l'Allemagne et les États-Unis pour dire au monde : On vante les bienfaits de l'étalon unique d'or; les Anglais surtout sont très heureux de le posséder ; nous voulons aussi jouir de cet avantage; nous vendrons donc chaque année, sur le marché de Londres, pour 400 millions d'argent, où chaque État contribuera en proportion de son stock monétaire de ce métal, et nous prendrons de l'or en échange. La conséquence probable de cette mesure serait pour la Banque d'Angleterre une difficulté très grande de maintenir son encaisse or; la baisse de l'argent à 30 pence, donc une prime de 50 p. c. à l'importation du blé indien, c'est-à-dire l'impossibilité pour les fermiers anglais de payer leur fermage et la mise hors culture des terres à blé, une perturbation grave et continue du commerce avec les pays à étalon d'argent, etc.

Digitized by Google

Il est probable qu'en présence de ces troubles profonds, l'Angleterre elle-même proposerait la réunion d'une nouvelle conférence monétaire et que, comme l'a prédit M. Cernuschi, « le monstre du monométallisme périrait étouffé dans les « boues de la Tamise ».

Mais il n'est guère probable qu'aucun État veuille donner le signal de cette campagne héroïque.

Dès lors, que peut faire la Belgique? Après que l'Union latine aura été maintenue, de commun accord, il serait, semble-t-il, peu loyal d'en profiter pour déprécier, par des ventes répétées, le prix du métal auquel on est convenu de maintenir provisoirement le pouvoir libératoire. D'ailleurs, le signal du sauve-qui-peut une fois donné, les autres États, la Hollande, par exemple, qui a prévu le cas par une loi déjà votée, ne voudraient-ils pas vendre à leur tour? A quel prix tomberait alors l'argent? Quelle quantité pourrait-on en vendre? Un précédent existe : l'Allemagne a cru devoir cesser la réalisation de ses thalers

Sans doute, la perte peut devenir plus considérable dans cinq, dans dix ans, qu'en vendant aujourd'hui nos écus à 42 pence, mais ce prix tomberait évidemment plus bas. Faut-il, pour éviter une perte plus grande, mais éventuelle, se résigner à une perte moindre, mais certaine et actuelle? Les intérêts sur cette perte actuelle que l'on évite en maintenant le *statu quo* et qu'on peut ainsi capitaliser, ne correspondront-ils pas à ce qu'il faudra payer en plus dans l'avenir pour acheter de l'or?

D'ailleurs, que nous réserve cet avenir? Quand les États-Unis suspendront-ils le Bland-Bill? N'adopteront-ils pas la frappe libre de l'argent, comme on commence à le croire [1]?

[1] On prétend aux États-Unis que durant la prochaine session, des bills seront introduits dans chacune des deux Chambres, décrétant la frappe libre de l'argent. Ils ne seront pas votés, mais la conférence annuelle des banquiers, réunie récemment à Kansas City, a semblé accueillir avec faveur une proposition faite par M. P. Saint-John, président de la *Mercantile National Bank*, de New-York, demandant que, conformément à la latitude laissée par le Bland-Bill, on frappe 4 millions de dollars par

Digitized by Google

Et en cas de guerre, — hélas ! toujours à prévoir puisqu'on arme partout dans cette prévision, — le peu d'or qui circule encore sur notre continent se cachera ou sera jalousement gardé par les banques ; on en sera réduit au papier-monnaie, et dans ce cas ne sera-t-on pas très heureux d'avoir au moins l'argent? En présence de tant d'incertitudes, se trouvera-t-il un ministère et une Chambre disposés à adopter une politique de Gribouille, et à se jeter à l'eau immédiatement pour éviter d'être mouillé plus tard par la pluie, dût-elle être diluvienne? J'en doute beaucoup.

Certains économistes français parmi les plus compétents en la question, comme MM. Levasseur, de Molinari, A. Coste, loin de demander l'exclusion complète de l'argent, voudraient, au contraire, lui donner une place plus considérable dans la circulation, soit en admettant la frappe libre, au prix du jour (M. Levasseur), soit en créant le *Silver certificate* (A. Coste). Tel était aussi le vœu des six membres non convertis de la *Gold and Silver Commission*. Mais ces demi-mesures nous paraissent impraticables. Ainsi que l'ont démontré avec tant d'éloquence, de 1850 à 1860, MM. Frère et Pirmez, l'argent était à cette époque, et jusqu'en 1873, un excellent métal monétaire, parce que, partout exportable et monnayable au taux fixe des *Mints*, il avait une valeur très stable. Mais aujourd'hui que la frappe libre lui est refusée, l'argent est un détestable instrument d'échange.

Simple marchandise, il change chaque jour de valeur et il ne peut servir ni à payer l'étranger, ni à soutenir le pair des changes. La valeur commerciale des pièces, étant très

mois, soit 48 millions de dollars ou 240 millions de francs par an, lesquels remplaceraient la valeur égale des *greenbacks* retirés de la circulation, de façon à éviter toute *inflation*. M. John Borden, de Chicago, a publié récemment un très intéressant écrit intitulé : *American money*, *Decker publisher*, 1889, où il arrive aux mêmes conclusions. Le succès inespéré des *Silver certificates*, qui font entrer presque tout le stock des Bland-dollars dans la circulation, a hélas ! considérablement fortifié le parti de l'argent.

Digitized by Google

inférieure à la valeur légale, offre une prime excessive aux faux-monnayeurs. Ce serait bien assez d'en conserver pour 10 francs par habitant, comme monnaie d'appoint. Par conséquent, loin d'admettre plus d'argent dans la circulation, les États de l'Union latine devraient en vendre une quantité notable, si le régime actuel devait être définitivement maintenu.

En terminant, je fais au lecteur mes humbles excuses pour cette trop longue élucubration et je crains qu'il ne se soit écrié déjà, encore avec Virgile :

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

UN CRIME.

A cette époque, nous habitions « les Saules », un coin perdu de la Savoie. Les Saules!... Rien que ce nom, évoquant mon enfance, m'épanouit le cœur. Je le revois à travers mes souvenirs, tel que je l'ai quitté, ce site agreste que contourne une rivière. Partout des bois, des terrains accidentés, la plupart incultes, où pousse drue une flore sauvage et spontanée. A la stérilité des friches que couvre le chiendent, comme pour en travestir la misère, des champs fertiles opposent leur abondance. Sur les flancs des côtes exposées au midi, les sarments de vigne grimpent le long des échalas en rangs serrés. Parmi les haies, des fruits de sauvageons, âpres au goût, veloutés à l'œil, piquent le feuillage de teintes vives. De ci de là, des peupliers balancent, avec un bruit d'eau, le nid des corneilles et le gui plein de légendes. Dans les chemins sinueux qu'ont tracés des ornières, les chèvres broutent l'herbe entre les genévriers et l'or des ajoncs. Tout au loin, la chaîne des Voirons, qui élève ses cimes vers les nues, ajoute au paysage quelque chose d'imposant.

Ce n'était plus l'immensité de l'océan en face duquel j'avais vécu mes premières années, ni l'air salin, ni le fracas des vagues venant se briser, impérieuses, contre les rochers de Jersey. Non; c'était un grand calme, d'une poésie pénétrante, comme un doux recueillement de la nature, plein d'un silence berceur. Et je ne regrettais pas la grande plage aux horizons sans fin, bien belle pourtant avec ses rocs fantastiques recouverts d'un manteau de mousse marine, ses

Digitized by Google

longues traînées d'algues coupant, de leur brun sombre, la monotonie du sable. Je me sentais esseulée là-bas, entre ces deux immensités, le ciel et l'eau, et le bruit des marées m'attristait, me faisait pleurer sans que je susse pourquoi. Quelle différence avec la paix profonde des « Saules » !

J'avais neuf ans. Notre vieux Jacques venait de nous donner, à Jules et à moi, — Jules, c'est mon frère, — deux chatons. Tout de suite, nous trouvâmes des noms appropriés : Noiro, Blanchet. L'un complètement noir, l'autre complètement blanc, sans un poil disparate, ils portaient sur leur fourrure leur état civil. Pourquoi alors eussions-nous tourmenté nos cervelles enfantines lorsqu'ils étaient nés baptisés? Toutefois, celui de Jules, il faut bien le reconnaître, était de beaucoup supérieur au mien. Plus éveillé, plus espiègle, il avait un petit air fripon que n'avait point Blanchet, un pauvret sevré trop tôt de sa mère. Et pourtant je ne l'aurais point échangé, oh ! non. Il y avait entre lui et moi une certaine analogie qui me le fit aimer aussitôt. Comme lui, j'étais chétive et sevrée de ma mère, partie pour un long, long voyage, d'où elle ne revenait plus depuis qu'on m'avait vêtue de noir... Et dans mes bras je serrai bien fort le petit orphelin que mon cœur venait d'adopter, pendant que mon frère, un diplomate, me disait d'un ton hypocrite :

« Tu as bien fait de choisir celui-là; il est le plus beau.

— Tu sais bien que non ; je l'aime parce qu'il est le plus malheureux, répondis-je en embrassant la petite bête qui miaulait; mais ne crains rien, je ne t'envie pas l'autre. »

Puis, très fière, je lui tournai le dos.

Malgré tous mes soins, Blanchet restait faible. Était-il gâté cependant ! Il partageait ma vie, non une vie de plaisir, car j'étais souvent malade, mais une vie douillette, délicieusement ouatée; il mangeait avec moi, se promenait avec moi et dormait dans mon beau petit lit, sous l'édredon rose. Outre Blanchet, j'avais pour me distraire Fanchon, la fille d'un fermier, presque un voisin. Démesurément longue pour ses douze ans, elle était très drôle avec ses cheveux mangés

Digitized by Google

par le soleil, dont la couleur filasse contrastait avec le hâle de sa figure finaude. Avec son expérience de toute chose, elle avait une influence incontestable sur moi, élevée dans l'étiolement d'une vie sédentaire.

Aussi Fanchon m'émerveillait par sa science. Elle reconnaissait le seigle du froment, lisait couramment et récitait par cœur sa table de multiplication.

« Sais-tu combien font 3 fois 11, me demanda-t-elle un jour? (Elle me tutoyait quand mon père n'était pas là.)

— Peut-être 30, répondis-je, approximativement.

— Bébête !... 33... Et 12 fois 12? »

Je levai, désespérée, les yeux vers elle, car c'était un de mes chagrins, cette ignorance que m'imposait un régime sévère.

« 144, me répondit-elle d'une voix triomphante.

— 144! répétai-je, écrasée par ce chiffre... comme tu es savante!

— Quelle est la capitale de la Suisse? poursuivit-elle, enorgueillie par son érudition.

— Genève.

— Berne, sosotte. »

Sosotte!... Si jamais mon père l'avait entendue!...

« Je connais toutes les capitales de l'Europe, moi!

— Eh bien, alors, quelle est celle de Jersey, fis-je avec défi?

— Qu'est-ce que c'est que ça, Jersey?

— Une île dans la mer. Saint-Héliers en est la capitale... Tu vois, tu l'ignorais.

— Peuh !... Ça ne compte pas, une île; c'est bon pour ceux qui y sont nés. »

La réponse piqua mon amour-propre, et pendant trois jours, je me montrai fort froide. Un gros bouquet de digitales nous réconcilia et il ne fut plus question de géographie.

Je fis part à Fanchon des inquiétudes que me causait la grande faiblesse de Blanchet.

« Ce n'est rien, me répondit-elle en le regardant; il a la maladie des riches.

— La maladie des riches?

Digitized by Google

— Il a trop bonne vie, quoi!... Si, pour se nourrir, il devait attraper des souris, il ne serait plus malade. »

Elle pinçait les lèvres avec l'air entendu des gens endurcis par les privations. Nicolas, son père, était pourtant dans une aisance relative : deux vaches dans l'étable, un lopin de terre, une vigne grande comme un jardin ; il passait pour un gros bonnet dans le pauvre petit hameau savoisien où la plupart des habitants couraient pieds nus.

Ancien cocher du maire de Vigy, un proche village, il avait épousé la cuisinière, surnommée l'avocate à cause de ses précieux conseils dans les affaires d'intérêts, car elle en savait aussi long, en maintes matières, que son ancien maître, un homme de loi cependant. Quant à leur fille, c'était une demoiselle; Fanchon parlait français et patois, faisait chaque jour deux lieues pour s'instruire à l'école et le dimanche portait souliers et chapeau.

Depuis que le docteur avait défendu qu'on me laissât seule, à cause de mon caractère mélancolique, la paysanne était mon garde-du-corps, au grand contentement de Mary, ma bonne, pouvant ainsi commérer à l'aise, durant les fréquentes absences de mon père.

Peu nous importait ! Fanchon et moi, nous nous grisions de liberté. Ensemble nous cueillions d'énormes bouquets de fleurs et cherchions des fraises sauvages.

Elle m'initiait aux secrets champêtres et maintenant je reconnaissais, à ne plus m'y méprendre, un carré de seigle d'un carré de froment. En botanique, j'étais très forte. Je savais que les petites marguerites se nomment des pâquerettes, que les clochettes roses, sentant bon l'amande, sont des liserons, qu'on appelle la rose sauvage églantine. Ces fleurs que je pouvais nommer me devenaient intimes, plus chères que les autres, bien que me passionnant toutes.

A travers la vie, j'ai gardé ce même culte pour mes amies les plantes. Elles sont restées pour moi une de mes rares joies, de celles qui me consolent...

D'autres fois, à l'écart, certaines de n'être point vues, nous mettions le feu aux tas de feuilles mortes sous les-

Digitized by Google

quelles nous glissions des pommes de terre que nous trouvions délicieuses, quoiqu'un goût de fumée les rendît détestables. Moi qui faisais des façons devant une aile de poulet, je mangeais les tubercules sans faire la grimace, m'indignant contre Blanchet, trop difficile pour y goûter. Nous nous attardions souvent, oublieuses de l'heure. Comme je ne pouvais courir, ma compagne me portait dans ses bras afin d'être rentrées avant le retour de mon père, qui ignorait nos escapades à travers champs et bois. Les jours de fortes chaleurs, nous nous installions sous les arbres du verger, où Fanchon me lisait des histoires. Parfois *j'en inventais*. Oh! les histoires de mes neuf ans, narrées avec mon cœur! Que de larmes elles nous faisaient verser! Je me souviens d'une qui me rendit malade : l'histoire d'une petite fille dont les brigands avaient volé la mère, une belle dame avec des yeux d'ange. Éva, son enfant, en conçut un violent désespoir. Pour la retrouver, la pauvrette se déguisa en garçon et, seule au monde, sans argent, elle entreprit un périlleux voyage, vivant d'aumônes, de fruits cueillis sur la route qui devait la conduire chez le chef des bandits... Après des mois de marche, d'aventures toutes plus terribles les unes que les autres, elle arriva juste à temps pour recevoir, hélas! le dernier soupir de sa maman... C'était si triste, si triste que nous sanglotions toutes les deux.

« Que c'est beau, que c'est beau! disait Fanchon à travers ses larmes; jamais je n'ai lu si belle histoire. »

Je n'osais lui avouer que j'en étais l'auteur, et comme je ne savais pas mentir, je me taisais. Qu'aurait dit le docteur s'il avait tâté mon pouls alors, lui qui défendait les émotions? Les joues en feu, les tempes moites, j'avais beaucoup de peine à me tenir debout aux côtés de ma compagne qui, déjà consolée, marchait d'un pas insouciant dans la direction des « Saules ».

Ce jour-là j'eus la fièvre toute la nuit. Le médecin fut mandé; il m'ausculta, me questionna et ordonna un calme absolu. Quand il fut parti, Fanchon sortit de sa cachette derrière l'épaisseur des rideaux.

Digitized by Google

« Que tu es gentille de n'avoir pas parlé de l'histoire... père m'aurait battue.

— Pourquoi?

— Dame! je dois t'amuser et je te laisse raconter des choses tristes. »

Les larmes me vinrent aux yeux; je songeai à ma mère que, dans mon exaltation de la veille, j'avais fini par confondre avec celle de mon héroïne.

Fanchon essaya de me faire rire en attaquant le nez crochu du docteur Bourdon; nous nous en étions si souvent moquées et de son nom aussi, car je ne l'aimais guère, ce savant qui m'empêchait d'apprendre et m'imposait des vésicatoires. Bourdon! En vérité, son parrain avait été fort indulgent; beaucoup l'eussent appelé autrement : bourru, par exemple. Ce qui me consolait un peu, c'est que son nom avait un dard.

Régulièrement une fois par semaine, il venait de Genève pour me voir. De très loin, j'entendais le bruit de son cabriolet dont les roues cahotaient sur la route rocailleuse de Vigy. Mary le recevait, à défaut de mon père, qui cherchait dans le sport une distraction, se reposant, en ce qui me concernait, sur la science infaillible de l'infaillible docteur. J'avais très peur de lui, mais à quoi eût servi de me plaindre? Sa réputation l'imposait aux gens d'un certain monde; ses honoraires étaient à la haute bourgeoisie ce qu'est au champagne la marque veuve Cliquot. Moi, en mon ignorance sacrilège, je le classais parmi les animaux malfaisants, tels que le loup aux côtés du petit Chaperon-Rouge, encadré au-dessus du manteau de la cheminée sur laquelle s'accumulaient des moissons de fleurs.

Soit consigne, soit réflexion, ma compagne évita à l'avenir les narrations. J'en fus réduite à prendre Blanchet pour auditeur, tant était irrésistible en moi le plaisir de raconter les choses extravagantes qu'enfantait mon imagination, Pauvre chat! Il m'écoutait piteux, les paupières à demi closes; un doigt posé sous son menton, je l'obligeais à relever la tête et il finit par se résigner à son rôle. Un jour,

Digitized by Google

Jules me surprit. Il se moqua de moi et m'appela dédaigneusement « romancière ». Sans connaître la signification de ce nom, il me blessa : ce devait être une injure, à la façon méprisante dont mon frère le prononçait.

« Si tu m'appelles encore romancière, tu pleureras à ton tour! m'écriai-je, empourprée.

— Moi! un garçon!... Allons donc! » ricana-t-il.

Je courus trouver Fanchon et, d'une haleine, la tête en feu :

« Quand ton frère t'insulte, que fais-tu pour te venger?

— Oh! répondit-elle en découvrant ses dents blanches, je le menace de raconter ses secrets à nos parents. Il a peur et se tait.

— Dénoncer!... non, c'est trop vilain... Dis autre chose.

— Tu es donc fâchée contre M ·Jules?

— Oh! oui... Si tu savais comment il me nomme... Jamais je n'oserais le répéter.

— Fais-le battre par ton père. »

Et comme je secouais négativement la tête :

« Appelle-le « architecte » alors; François est furieux quand je lui donne ce nom.

— Est-ce une très grande insulte?

— Faut croire, puisque François est furieux, te dis-je. »

Si Jules avait été là, je l'aurais certainement appelé architecte, mais quand le soir je le revis, ma colère s'était apaisée; dans mon cœur, l'amour fraternel avait étouffé ma rancune. Je dois dire à la louange de mon aîné qu'il ne me traita plus de romancière.

Jules adorait Noiro et Noiro le lui rendait. A l'heure des repas, il venait ronronner sur ses épaules et faisait la cour à son assiette. Blanchet se conduisait beaucoup mieux à table; il restait tranquille sur mes genoux. Lorsque je lui donnais du lait, il le lapait délicatement du bout de sa petite langue rose en fermant voluptueusement les yeux.

« Vois combien il est gentil, Jules.

— On dirait un Albinos, » me répondit-il moqueur.

Albinos!... Encore un mot qui faillit nous brouiller.

Digitized by Google

Durant la moisson, la jeune paysanne m'emmena glaner. Je mis un véritable zèle à ramasser les épis qu'oubliaient les moissonneurs; j'en formais de gros bouquets pour grossir, à la fin de la journée, la maigre gerbe des enfants pauvres qui suivaient les faux, pareils à une bande de moineaux.

Ils me disaient un timide « Merci ». Avec ma figure de cire, mes mains transparentes dépassant à peine mes vêtements de deuil, je leur inspirais une curiosité respectueuse mêlée de superstition. Je n'étais évidemmment, à leurs yeux, qu'une petite poupée articulée. Les paysans me gâtaient. Ils m'accordaient de cueillir dans les champs d'épis les nielles et les bluets; je pouvais chasser les papillons parmi les hautes herbes; ils ne permettaient qu'à moi de me coucher dans les seigles quand, prise de fatigue, je voulais me reposer; je pesais si peu, il est vrai. Toutes ces privautés m'attachaient aux rudes travailleurs dont les mains calleuses se faisaient douces pour me soulever à la hauteur des branches où des fruits pendaient. Oui, je les aimais, mais pas autant que le bon Jacques, notre cocher. Je ne puis songer à lui sans évoquer aussitôt l'image de « l'oncle Tom ». C'était mon *nègre blanc,* dévoué à mes caprices, heureux de mes joies. Il avait connu ma mère, et reportait sur moi son affection de vieux serviteur. « Pauvre créature! » soupirait-il parfois, et je ne sus jamais si c'était de moi ou de la voyageuse qu'il parlait en s'essuyant les yeux.

Pendant que son jeune maître faisait l'école buissonnière, Noiro, de chaton, devenait chat. Il dédaignait, à présent, le bouchon si souvent promené au bout d'une ficelle et courait à l'affût de quelque proie vivante. Il louvoyait à travers champs avec sa souplesse de félin, ses yeux semblables à deux luisantes agates enchâssées dans le velours de sa fourrure. Il revenait, l'audacieux, croquer devant nous ses victimes, et cela avec une férocité qui m'impressionnait à l'excès.

Quelle différence entre lui et Blanchet, incapable de tuer une mouche! Un matin qu'il dévorait une bergeronnette, je poussai de tels cris, que Mary accourut affolée. Je lui mon-

Digitized by Google

trai le matou qui maintenant se pourléchait dans un rayon de soleil. Ma bonne haussa les épaules, puis me gronda de la peur que je lui avais faite... C'était bien la peine, pour un oiseau !

Fanchon voulut chasser le coupable, mais lui n'aimait pas qu'on lui troublât sa sieste ; d'un coup de griffe il riposta. La paysanne pâlit et un éclair traversa ses prunelles grises, tandis qu'elle regardait fuir Noiro.

« La méchante bête ! m'écriai-je ; elle t'a mordu ?

— C'est la troisième fois », répondit-elle, le même éclair à travers ses cils.

Bientôt je vis, avec une certaine appréhension, approcher l'automne. Après les vendanges, adieu les plaisirs champêtres, l'ivresse des fleurs, la vie délicieuse et vagabonde des « Saules ». Il me faudrait habiter un appartement à Genève, où, l'hiver, la bise souffle la mort. Si encore j'avais pu emmener Fanchon ! Mais non, mon père se montrait intraitable sur ce chapitre ; Mary elle-même prenait un air pincé lorsque, timidement, je risquais une allusion. Seul, mon vieux Jacques me consolait : « Bah ! un hiver, c'était si vite passé... Quelques mois !... Au reste, Fanchon viendrait me voir... » Mme Nicolas me l'affirmait aussi, les jours où j'allais lui conter mes regrets.

« Mademoiselle ne doit pas se faire du chagrin ; nous irons lui rendre visite à Genève. »

En sa qualité d'ancienne cuisinière de bonne maison, elle me parlait à la troisième personne. Sa fille osait à peine m'adresser la parole en sa présence, de crainte de se contredire. Comme nous nous rattrapions ensuite !

Nous convînmes ensemble qu'avant notre départ, nous irions encore une fois revoir l'Hermance, cette jolie rivière qui court en zig-zags à travers les futaies et va perdre son murmure dans les eaux bleues du lac Léman. Nous pûmes enfin nous échapper.

Blanchet dans mes bras, nous partîmes dès que Olga, la jument, nous eut, de son trot, annoncé le départ de mon père... Je me souviendrai, mon existence durant, de cette

Digitized by Google

mémorable journée d'octobre, où nous trottinions si légères, si heureuses, tout un grand bonheur en perspective!

Qui aurait cru qu'une journée aussi radieuse pût mal finir!

« Nous allons bien nous amuser, répétait Fanchon ; nous pêcherons des écrevisses; mère les fera cuire. »

Mais moi je savais qu'on les cuisait vivantes, et je me récriai :

« Je ne veux pas... C'est trop cruel!

— Les bêtes, c'est fait pour être mangé, me répondit-elle en accélérant sa marche vers la lisière du bois, frontière de notre paradis défendu.

— Des noisettes!... Je vois des noisettes, exclama tout à coup Fanchon... Quelle chance! »

J'étais trop lasse pour en cueillir; je m'assis au bord de l'Hermance et je regardai le vol des libellules qui, à coups d'ailes, voyageaient capricieusement par-dessus les roseaux. Un pan du ciel apparaissait très doux dans une éclaircie, et, à travers l'enchevêtrement des branches dépouillées par l'automne, le soleil à son zénith coulait de l'or dans l'eau tranquille. A côté des libellules, des colonnes d'insectes dansaient un quadrille qu'accompagnait le cri-cri des grillons.

Tout cela m'amusait beaucoup; j'aurais pu passer des heures ainsi sans m'apercevoir qu'elles s'écoulaient, tant il y avait d'affinité entre moi et la nature qui me tenait lieu d'autres joies, de ces joies bruyantes de l'enfance dont j'étais exclue.

« Veux-tu une tartine? me demanda prosaïquement la jeune Savoisienne en mordant à belles dents l'épaisse tranche de pain fourrée de lard. Je fis signe que non. Elle me montra ses poches remplies de noisettes, puis m'indiquant de la main un taillis :

— Ce qu'il y en a!... Je vais toutes les cueillir pour faire *maronner* François... C'est un vilain jaloux. »

Soudain, il y eut un frétillement sous les hautes herbes.

« Un serpent! » s'écria Fanchon, se levant d'une pièce.

Digitized by Google

Comme pour l'apaiser, le museau fûté de Noiro émergea d'entre les graminées.

« Qu'il m'a fait peur !

— A moi aussi... Que vient-il faire près de nous?

— Dame! attraper des mulots. »

La scène de la bergeronnette se représenta vivace à mon esprit.

« Empêche-le, Fanchon, empêche-le... Regarde, il guette quelque chose... là.

— Attends, ne crie donc pas si fort... Je vais tâcher de le prendre. »

Elle lui jeta des morceaux de tartine sentant le lard. L'animal fit d'abord des façons; en arrêt, à mi-chemin, il humait de son nez noir les miettes embaumées que lui jetait ma compagne, puis, enhardi par sa gourmandise, il se risqua jusqu'au côté de la charmeuse, laquelle, petit à petit, diminuait la distance de l'appât.

Finalement, il se laissa captiver et Fanchon passa une main caressante sur le dos du matou,

« Si nous lui donnions un bain? dit ma compagne au bout d'un silence... As-tu déjà vu un chat dans l'eau?

— Jamais.

— C'est si drôle!... François baigne les chats pour les regarder nager.

— Ça ne leur fait pas de mal, dis?

— Non, puisqu'ils savent nager... Veux-tu voir?

— Oui... Je vais essayer tout doucement avec Blanchet. »

Déjà j'étais levée; mon favori dans mes bras, je m'avançais près de la rivière, au lit profond en cet endroit.

« Non, ton chat est trop douillet... Commençons par celui-ci. »

Alors, joignant l'action à la parole, avant que j'eusse le temps de répondre, elle jeta avec une dextérité inouïe la pauvre bête, dont le corps plongea au fond de l'Hermance. Dans mon saisissement, je poussai un cri d'horreur en me retournant vers la jeune paysanne. Elle suivait d'un mauvais regard les contorsions de Noiro remonté à la surface,

Digitized by Google

faisant des efforts pour se débarrasser des filaments de plantes aquatiques qui paralysaient ses mouvements.

« Est-il drôle!... Oh! vois comme il est drôle!

— J'ai peur, lui dis-je, cramponnée à son bras... Je t'en prie, aide-le, Fanchon.

— Il s'aidera bien tout seul. Un chat, c'est malin. »

Noiro continuait toujours à se débattre au milieu d'inextricables liens; ses pattes de devant clapotaient avec frénésie et, de temps en temps, il poussait un miaulement rauque, pareil à un appel surhumain. Je lâchai Blanchet et, très surexcitée, j'allais me porter à son secours, lorsque ma compagne me retint de sa main vigoureuse :

« Reste... j'irai. »

Elle avait attaché ses jupes autour de ses hanches à l'aide des liserés lui servant de jarretières. Avec ses longues jambes et son long cou, on l'aurait prise pour un échassier. Elle avança ainsi jusqu'à mi-corps sans parvenir à atteindre l'animal qui se noyait; alors elle revint sur ses pas, prit une gaule et, les muscles tendus, bien d'aplomb sur ses larges pieds, elle déracina à grands coups les herbes entortillantes. L'eau s'élevait en jet pour retomber ensuite en pluie serrée sur Noiro, dont la tête, à chaque intervalle, apparaissait hagarde. Et toujours ce bruit rauque et le clapotement des pauvres petites pattes désespérées.

Accroupie sur le sol, j'assistais à ce drame, plus morte que vive, mes prunelles rivées sur la longue perche de Fanchon.

« Je l'ai. »

Aussitôt, je vis la paysanne ramasser un paquet d'herbes flottantes et déposer sur la berge le corps de Noiro enveloppé d'un linceul de verdure.

« Oh! mon Dieu, il ne bouge plus, » dis-je avec épouvante, tout mon être penché au-dessus de lui.

Fanchon avait débarrassé ses hanches de l'encombrement des jupes et essuyait à présent la pauvre bête avec sa robe. Était-ce bien là le superbe Noiro, cette forme raidie, sur laquelle se plaquait une fourrure ruisselante?

Digitized by Google

Il m'apparaissait tout petit sous son poil qui dessinait son squelette étendu.

« Il ne bouge plus, » répétai-je, très bas.

Et pour la première fois j'eus conscience de ce qu'est la mort, cette mort que je n'avais jamais vue et que je concevais tout à coup.

« Il va mieux, regarde, » me dit la Savoisienne.

Sous une rude friction, le chat avait fait un mouvement, ses yeux s'ouvrirent démesurés dans un dernier soubresaut de son corps, puis je ne vis plus que deux agates ternies sur un fond de velours lamentable.

J'eus alors une grande révolte.

« Méchante, tu l'as tué... méchante!... méchante!

— C'était pour rire, répondit-elle... Est-ce ma faute si les herbes l'ont empêché de nager?

— Oui, c'est ta faute... Je ne t'aime plus... méchante. »

Elle, effrayée de mon exaltation, tâchait de m'apaiser en me persuadant que Noiro n'était peut-être pas mort.

« Réchauffons-le... Il vit, je crois. »

Elle étendit son tablier sur des feuilles sèches prestement entassées au soleil et y déposa doucement le noyé. — Moi, reprise à l'espoir, je me taisais, couvant l'animal des yeux. Parfois je me figurais voir ses membres s'agiter, ses prunelles brouillées s'allumer de lueurs phosphorescentes. Fanchon se taisait aussi; ses paupières, rabattues sur son regard sournois, comme pour en clore la pensée, mettaient la frange de ses cils blancs sur ses joues rougeaudes de paysanne élevée dans les intempéries de l'air. L'énorme masse de ses cheveux, aplatis aux tempes, se perdait en tresses serrées sous un bonnet de drap noir. Sa robe, tombant jusqu'aux talons, donnait à son long corps hâtivement poussé l'aspect vieillot qu'accentuait en ce moment un air soucieux.

Debout devant le tas de feuilles mortes où gisait sa victime, comme sur un bûcher, on l'eût prise pour quelque sorcière faisant une offrande à Satan, en ce lieu désert et fantastique.

Malgré les chaudes caresses du soleil et la prière que men-

Digitized by Google

talement j'offrais au ciel, Noiro gardait sa rigide immobilité.

« Il ne bougera plus, » dis-je dans un souffle. Et je ne sais pourquoi sa vue m'inspira tout à coup de l'effroi.

« Non, répondit Fanchon, qui reprit son tablier...; allons-nous-en. »

« Que va dire Jules? m'écriai-je bouleversée.

— Rien... Cachons le chat et nous dirons qu'il est parti. »

Parti!... ce mot fut pour moi une révélation... C'est ce qu'on me disait de ma mère... Je compris alors que je ne la reverrais jamais.

Tout ce qui restait en moi de tenace espoir s'envola dans un cri, et je me jetai à terre, la face contre le sol, pleurant comme pleure une orpheline... Fanchon me souleva dans ses bras et je me laissai entraîner vers les « Saules » qui, au bout de la clairière, montrait son large toit sur lequel poussaient des mousses.

L'idée de me retrouver en présence de Jules mouillait mon épiderme d'une sueur froide. A chaque buisson, je m'imaginais le voir sortir et me poser la terrifiante question : « Où est Noiro? ». Fanchon, calme dans sa belle assurance, haussait les épaules.

« Du moment que nous nous taisons, il ne peut rien savoir. D'abord son chat était cruel, il mangeait les nichées. Toi qui ne veux pas qu'on tue, pourquoi pleures-tu une bête qui tue?... Sa mort sauve bien des innocents. »

Sa philosophie avait fini par m'apaiser. C'était vrai pourtant que Noiro se nourrissait de bêtes vivantes; n'importe, sa fin tragique me causait une indicible horreur.

Sur le seuil de la maison, j'aperçus Mary fouillant l'étendue de ses yeux gris. Dès qu'elle nous vit, elle accourut à notre rencontre, et comme dans le lointain le trot d'Olga se faisait entendre, elle me porta en courant à l'intérieur, où Jules fit aussitôt son apparition.

« Père est-il de retour? » demanda-t-il essoufflé.

Il n'avait pas encore étudié ses leçons et ne paraissait

Digitized by Google

guère plus à l'aise que moi ; son air inquiet me donna du courage.

« Non, répondis-je, mais écoute..., on entend Olga. »

Jules respira, jeta sa casquette sur un meuble, puis, les coudes sur la table, il se plongea dans les mathématiques... Moi, à l'autre extrémité, je feuilletais un livre d'images pour me donner une contenance. Bientôt, deux éperons résonnèrent sur les dalles, et notre père apparut qui, nous voyant si sages, nous salua d'un « Ah ! ah ! » satisfait.

Jules, plongé dans ses études, releva à peine la tête, tandis que je me trouvais déjà blottie contre la robuste poitrine. Tout à coup, par une soudaine réaction, j'éclatai en sanglots.

« Qu'as-tu ? demanda mon père, surpris de ce véhément chagrin... Que t'a-t-on fait?

— Rien..., rien. »

Jules saisit au vol cette occasion pour fermer ses livres d'un beau geste résigné. Je l'entendis murmurer entre ses dents :

« C'est agaçant... Impossible d'étudier ! »

« Tu vois, me dit mon père, tu empêches ce pauvre garçon de faire ses devoirs... Lui qui aime tant l'étude... Voyons, pourquoi pleures-tu? » ajouta-t-il avec un commencement d'impatience.

Je m'échappai de ses bras sans répondre, mes larmes subitement refoulées. Au dehors, en passant devant la grange, je vis Jules, les mains dans les poches, le nez au vent, sifflant un air de danse.

A deux mètres, le vieux Jacques dessellait Olga, juste en face de l'écurie, sur le mur de laquelle grimpait une clématite sauvage dont les bouquets défleuris formaient de gros pompons duvetés.

« Eh ! quoi, mignonnette, les yeux rouges? » dit-il.

Je regardai mon vieil ami avec un soupir, les deux mains sur mon cœur. Il lâcha la jument, puis, d'une levée, me haussant à la hauteur de son front sabré de rides :

« Voyons, parle... Ton vieux Jacques écoute. »

Digitized by Google

Je laissai retomber ma tête sur son épaule, puis dans un irrésistible besoin d'expansion, tout bas, à travers un long sanglot :

« Je sais tout..., maman... maman ne reviendra plus! »

Il me reposa à terre et, passant sa manche sur ses yeux humides, il mena la jument à l'écurie sans se retourner une seule fois. Je le suivis comme un petit chien qui a soif de caresses. Blottie dans un angle, je le regardais, silencieuse, étriller Olga, qui mangeait paisiblement son avoine.

« Jacques, murmurai-je..., mon bon Jacques. »

Tout de suite il fut près de moi. Je vis alors qu'il avait aussi les yeux rouges.

« Qui a pu te raconter ces choses, à toi, pauvre petite? me demanda-t-il, ses gros doigts caressants dans les boucles de ma chevelure... Qui a eu le cœur de te dire cela? »

Je lui jetai les bras autour du cou, puis, dans mon désespoir, je lui racontai le terrible secret de Noiro, les craintes et les remords que me causait ce crime. Comme j'achevais ma confession, quelqu'un sauta d'une trappe sur des bottes de paille, une main me secoua violemment, et mon frère, qui venait de tout entendre, me cria, la voix pleine de tempête :

« Petite malheureuse!... A mon tour, je vais tuer ton chat! »

Il tenait Blanchet par la peau du cou!... Je poussai un cri affreux et je m'abattis sans connaissance sur la poitrine du vieux Jacques, immobilisé par la stupeur.

. . . . . .

Cette secousse faillit me coûter la vie. Pendant des semaines, le docteur Bourdon désespéra de me sauver. Quand le danger eut disparu, je me retrouvai dans mon petit lit, en face de la grande fenêtre, d'où je voyais lentement descendre le crépuscule. Jules, qui ne m'avait pas quittée une seule nuit, salua mon réveil à la vie d'un chaleureux baiser, dans lequel je sentis la caresse d'une affection tendre : « Ah! sœurette!... Tu vivras, dis ? »

Je regardai autour de moi, la pensée endolorie, comme au sortir de quelque songe. Dans ce regard circulaire, je ren-

Digitized by Google

contrai Blanchet, pelotonné sur l'édredon; aussitôt ma mémoire s'éclaira d'un souvenir :

« Pauvre Noiro !

— Chut ! fit mon frère, m'embrassant de nouveau..., n'en parlons plus. »

. . . . . .

Et jamais plus nous n'en parlâmes.

Mme Léontine Musin.

Digitized by Google

LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET L'ADMISSION DES FEMMES DANS LES FACULTÉS BELGES

L'arrêt de la cour de Bruxelles, en date du 12 décembre 1888, qui a rejeté la demande de M^lle^ Marie Popelin et refusé d'admettre à la prestation du serment d'avocat une femme munie d'un diplôme régulier de docteur en droit, dûment entériné par la commission officielle, cet arrêt vient d'être soumis à la haute appréciation de la cour de cassation.

La cour suprême a donc à examiner si la loi du 20 mai 1876 sur la collation des grades académiques a autorisé l'admission des femmes dans les facultés belges, et a accordé aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes pour l'exercice de toutes les professions libérales.

Il n'est pas sans intérêt d'analyser la loi de 1876 au point de vue spécial du mouvement féminin dans les universités belges, attendu que, fort prochainement, nos Chambres, saisies du projet de revision de la loi de 1876, auront à résoudre la controverse touchant l'exercice des professions libérales par les femmes.

*
* *

C'est en 1875 seulement que la question de l'admission des femmes dans les universités fut, pour la première fois, officiellement soulevée. Le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Delcour, adressa aux universités de l'État une dépêche relative à cet objet.

Le rapport triennal, présenté aux Chambres, résume ainsi les faits [1] :

[1] L. Trasenster, *L'Instruction supérieure de la femme*. Gilon, 1884, p. 35.

Digitized by Google

On a interrogé l'université de Liége sur les questions suivantes :

1° Est-il possible, est-il désirable que les femmes soient admises à pratiquer la médecine ou certaines de ses branches, notamment à traiter les maladies des femmes et des enfants?

2° Dans l'affirmative, quelles sont les connaissances qu'il y aurait lieu d'exiger des intéressées et quelles mesures conviendrait-il, le cas échéant, de prendre pour organiser l'enseignement à donner aux femmes qui se destinent à la carrière médicale?

Le conseil académique a été d'avis qu'aucun obstable physique ni légal ne s'oppose à ce que les femmes se livrent à la pratique de la médecine et (par 14 voix contre 10 et 3 abstentions) qu'il est désirable qu'elles cherchent à s'ouvrir cette carrière. Mais il rejette l'idée (par 14 voix contre 6 et 3 abstentions) de les admettre à des études incomplètes en vue de l'exercice de certaines branches spéciales.

A cette occasion, le conseil, sur la proposition de M. Trasenster, émet le vœu que l'enseignement moyen des femmes soit organisé de manière à leur permettre l'accès de l'enseignement médical universitaire.

Le conseil académique de l'université de Gand, consulté également, émit l'avis qu'avant de se prononcer sur la question de l'admissibilité des femmes à la pratique de la médecine, en certaines de ses branches, il y avait lieu d'attendre le résultat de l'expérience tentée en d'autres pays.

*
* *

En 1878, une institutrice demanda son inscription au rôle des étudiants de la faculté des sciences de l'université de Bruxelles. Le conseil d'administration, présidé par le vénérable M. Van Schoor, le père du procureur général qui a requis contre M^lle^ Popelin, refusa cette autorisation. La jeune fille ne perdit pas courage. Elle se présenta, en 1880, devant le jury central et passa son examen. La commission d'entérinement reconnut à cette occasion qu'on ne pouvait exclure

Digitized by Google

personne des grades académiques en raison de son sexe.

L'université de Bruxelles dut capituler, et elle finit par accorder aux femmes le droit de fréquenter ses cours.

C'est à l'université de Liége que revient l'honneur d'avoir admis, pour la première fois, une jeune fille au nombre de ses étudiants.

« Une demoiselle, écrivait M. Trasenster, mue par le plus louable dévouement filial, a demandé à être admise aux cours de l'Université pour obtenir le diplôme de pharmacien. Son droit n'était pas contestable pour nous, et elle a été accueillie par les professeurs et par les étudiants avec les égards dus à son sexe et à sa courageuse initiative. »

* * *

Le nombre des femmes étudiantes a été sans cessé croissant dans les universités belges, sans atteindre toutefois celui des étudiantes inscrites dans les facultés suisses et françaises.

Voici la statistique que je suis parvenu à établir, grâce aux renseignements que je dois à l'obligeance de MM. les secrétaires des conseils académiques de Bruxelles, Gand et Liége.

Depuis 1882, 156 demoiselles ont été inscrites au rôle des étudiants des universités belges.

UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.

ANNÉES ACADÉMIQUES 1882-83 A 1888-89.

64 *demoiselles inscrites.*

4	dans la faculté de	philosophie et lettres,
1	—	de droit,
29	—	des sciences,
9	—	de médecine,
21	à l'école spéciale de	pharmacie.

L'an dernier, dans la faculté de médecine, ont été inscrites trois jeunes filles anglaises qui ont obtenu, de la façon la plus brillante, leur diplôme de docteur en médecine.

Digitized by Google

Durant l'année académique qui vient de s'écouler, 18 demoiselles ont suivi les cours de l'université de Bruxelles. Toutes se sont présentées aux examens. Les résultats obtenus sont les suivants :

3 ont été ajournées,
10 ont passé d'une manière satisfaisante,
4 — avec distinction,
1 a passé avec grande distinction.

UNIVERSITÉ DE GAND.

Années académiques 1882-83 a 1888-89.

38 *demoiselles inscrites.*

30 pour la candidature en pharmacie et le grade de pharmacien,
4 pour la candidature en sciences naturelles,
2 pour le doctorat en sciences naturelles,
1 en candidature en philosophie et lettres : elle a abandonné les études.

14 se sont présentées aux examens :

1 a passé avec la plus grande distinction,
3 ont passé avec grande distinction,
6 — avec distinction,
4 d'une manière satisfaisante.

UNIVERSITÉ DE LIÉGE.

Années académiques 1882-83 a 1888-89.

54 *demoiselles inscrites* (56 s'étaient fait immatriculer au rôle général de cette Université. 2 n'ont plus reparu après leur inscription).

31 inscrites pour la candidature en pharmacie et le grade de pharmacien,
20 inscrites dans la faculté des sciences naturelles,
1 inscrite dans la faculté de philosophie et lettres,
2 au cours de diction et de débit oratoire.

Digitized by Google

Dans la candidature en pharmacie :

13 ont obtenu le diplôme,
6 suivent les cours,
7 ont abandonné les études.

En candidature en sciences naturelles :

7 ont obtenu le diplôme,
5 ont subi la première épreuve,
6 suivent les cours,
2 ont abandonné les études.

9 demoiselles ont obtenu le diplôme de pharmacien.
8 suivent les cours.

La jeune fille inscrite dans la faculté de philosophie et lettres, après avoir passé son premier examen, a abandonné les études.

* * *

Lorsqu'il s'est agi d'autoriser les femmes à fréquenter les cours des universités, certains esprits timorés ont signalé les dangers que, à leur avis, présenterait cette innovation. L'expérience a prouvé qu'il ne s'est produit aucun des inconvénients invoqués si ardemment par les adversaires du droit des femmes. Dans une seule circonstance, un étudiant liégeois ayant manqué d'égards envers une jeune fille, fut exclu sur-le-champ de l'Université.

M. le recteur Trasenster s'est livré à une enquête; il a posé aux chefs des établissements universitaires belges ouverts aux jeunes filles la question suivante : « Quels sont les résultats de l'admission des femmes sur les études, la discipline et sur la conduite des étudiants? »

« Il y a unanimité complète, écrit M. Trasenster, pour reconnaître que cette admission n'a présenté aucun inconvénient, et plusieurs déclarent même qu'elle a eu une influence favorable, confirmant ainsi les faits observés en Angleterre et en Amérique [1]. »

[1] TRASENSTER, *L'Instruction supérieure de la femme*. Gilon, 1884, p. 85

Digitized by Google

***

A nos contradicteurs qui, dans l'affaire Popelin, avaient invoqué contre l'admission des femmes au barreau l'esprit *du décret français* de 1810, nous avons opposé, en faveur des femmes, l'esprit de *la loi belge* du 20 mai 1876 sur la collation des grades académiques.

La cour de Bruxelles a prétendu, dans son arrêt, que la loi de 1876 n'avait modifié en rien les principes consacrés par la loi du 22 ventôse an XII, ni les prescriptions du décret du 14 décembre 1810. Nous n'y contredisons pas. Toutefois, il s'agit de s'entendre et de s'expliquer une bonne fois sur la portée des différentes lois, objet de la discussion.

Le décret du 14 décembre 1810 sur l'exercice de la profession d'avocat et la discipline du barreau a été pris en exécution de la loi du 22 ventôse-2 germinal an XII (13 mars 1804), loi relative aux écoles de droit.

Antérieurement, le décret du 2 septembre 1790 avait aboli l'ordre des avocats; celui du 29 septembre 1791 avait créé les défenseurs officieux. Sous l'empire de ces décrets, il était loisible à tout citoyen d'assumer devant les tribunaux la défense d'autrui.

Des abus nombreux et criants s'étaient produits. Pour y porter remède, intervint la loi du 22 ventôse an XII, *relative* AUX ÉCOLES DE DROIT.

Dans son titre IV, cette loi renfermait l'article 24, ainsi conçu : « A partir du 1er vendémiaire an XVII, nul ne pourra exercer les fonctions d'avocat, sans avoir représenté et fait enregistrer son diplôme de licencié ou des lettres de licence, obtenues dans les universités... »

Sous l'empire du décret du 2 septembre 1790, aucune garantie de capacité ni de moralité n'était requise pour l'exercice de la profession d'avocat. La loi de l'an XII modifia cet état de choses, et exigea pour l'admission au barreau deux conditions :

1° Des lettres de licence (art. 24 de la loi); 2° la prestation d'un serment spécial (art. 31 de la même loi).

Digitized by Google

Quant au décret du 14 décembre 1810, il n'est que le corollaire et le complément de la loi du 22 ventôse an XII *sur les écoles de droit*. Ce décret, à l'heure présente, doit donc être interprété en tenant compte des conditions nouvelles que la loi de 1876 a faites aux écoles de droit et aux universités.

* * *

Or, quel est le système de la loi du 20 mai 1876 ?

Cette loi n'a pas fait que régler le mode de collation des grades académiques et le programme des études universitaires.

Elle a incontestablement eu une plus haute portée.

C'est une loi temporaire et transitoire destinée, dans la pensée de ses auteurs, à faciliter, dans le pays, l'établissement de la liberté absolue des professions libérales.

Les discours prononcés à cette occasion par MM. Jacobs, Woeste, Malou et Frère-Orban ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

Au cours de la discussion de la loi, une proposition fut même déposée à la Chambre, en faveur du libre exercice de la profession d'avocat, sans aucune garantie ni condition de diplôme ou autre. La Chambre, dans sa séance du 6 avril 1876, par 63 voix contre 43 et 2 abstentions, rejeta cette proposition.

La loi de 1876 ne se borne pas à fixer le programme des examens universitaires ; loin d'avoir pour unique objet la réglementation de l'enseignement supérieur, elle détermine aussi les effets légaux des grades académiques.

Quelles ont été les intentions du législateur de 1876, et plus particulièrement celles du promoteur et des défenseurs de cette loi ?

M. Frère-Orban a déposé à la Chambre le projet qui est devenu la loi de 1876 ; il a défendu son œuvre avec le merveilleux talent qu'il apporte dans toutes les discussions parlementaires. Puisqu'il a été, suivant l'expression du langage parlementaire anglais, le *mover*, le *chief supporter*

Digitized by Google

de la loi, c'est dans ses discours que se sont manifestées avec le plus de clarté et d'évidence les volontés du législateur : c'est là que doit se rechercher l'esprit de la loi.

L'honorable M. Frère-Orban disait à la Chambre :

« ... Ce ne sera pas le régime de la liberté des professions. Soit, ce ne sera pas le régime absolu de la liberté des professions. Mais qu'est-ce qui peut en approcher plus que le système que je défends?

« *Que conférera le diplôme?*

« *La faculté d'exercer la profession d'avocat ou de médecin.*

« *Pour l'exercice de la profession, le titre est indiscutable et définitif.*

. . . . . .

« Le diplôme entériné, on pourra exercer la profession : voilà le système.

« L'obstacle se réduit donc, quant à l'exercice de la profession, à ses plus extrêmes limites[1]..... »

Puis, à la séance du 7 avril, au moment où la Chambre allait passer au vote de la loi, M. Frère-Orban reprit la parole, pour préciser encore une fois la portée de la loi nouvelle.

« La distinction que nous avons faite, dit-il, entre l'exercice de la profession et l'admissibilité aux fonctions publiques, subsiste dans toute sa force, et offre par là même les moyens de remédier au mal, s'il venait à se produire.

« Quant à la profession, le diplôme dûment entériné est un titre indiscutable, inattaquable, irrévocable; quant à l'admission aux fonctions, il est discutable, il peut être attaqué et reconnu insuffisant par le pouvoir exécutif, et soumis par la loi à des conditions pour former titre d'admission aux fonctions... »

Le grade académique obtenu, le diplôme dûment entériné, on peut exercer la profession; la loi n'impose et n'exige aucune autre condition.

[1] *Annales parlementaires.* Session 1875-76. Chambre des représentants, p. 768.

Digitized by Google

Toutes les autorités académiques ont fini par reconnaître à la loi de 1876 l'interprétation que nous indiquons ici.

De son côté, l'Académie de médecine de Belgique s'est prononcée, elle aussi, en faveur du droit des femmes, en résolvant par la neutralité la question des femmes-médecins qui lui était soumise, c'est-à-dire qu'elle n'a pas discuté le point de savoir s'il était désirable que les femmes exerçassent la médecine, ni si elles ont pour cela les qualités requises. Elle s'est bornée à interpréter la lettre de la loi belge.

Le rapport de la discussion s'exprime ainsi :

« Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'aucun obstacle légal ne s'oppose à ce que, en Belgique, les femmes se livrent à la pratique médicale; elles ont le droit incontestable, et personne ne songe à le leur dénier, de faire telles études qu'il leur plaît, et d'obtenir le grade de docteur en médecine, en chirurgie et en accouchement, le grade de pharmacien ou tout autre grade légalement institué. Elles n'ont, comme l'a très bien dit notre collègue M. Crocq, qu'à faire preuve de capacité devant les jurys institués par la loi, qui n'interdit pas leur admission.....

Il n'est donc pas nécessaire que la loi en préparation sur la collation des grades académiques consacre expressément pour les femmes le droit d'exercer non seulement la médecine ou la pharmacie, *mais toute profession libérale quelconque* [1]. »

Notons ce détail important, l'Académie de médecine renfermait, lors de cette discussion, plusieurs membres appartenant au Parlement.

En 1880, la commission d'entérinement, dont font partie plusieurs magistrats éminents de notre cour suprême, a reconnu qu'aucun individu ne pouvait être écarté des grades académiques à raison de son sexe.

Sans discussion ni difficulté, elle a entériné des diplômes obtenus par des femmes, entre autres celui de M^lle^ Popelin.

[1] *L'Art médical*, septembre 1884.

Digitized by Google

N'accordait-elle pas, par là, aux femmes l'accès aux professions libérales?

En résumé, et nous ne saurions trop le répéter, le système de la loi de 1876 n'est pas le régime de la liberté absolue des professions libérales; c'est un système mitigé et transactionnel, n'imposant pour l'exercice des professions qu'une seule condition, celle du diplôme dûment entériné.

Or, les femmes peuvent acquérir les grades académiques.

La commission d'entérinement reconnaît la validité de leurs diplômes.

Le grade obtenu, le diplôme entériné, les femmes ont donc le droit d'exercer les professions libérales, y compris la profession d'avocat.

*
* *

La thèse que nous défendons ici n'a même point le mérite de la nouveauté.

Lors de la discussion de la loi, à la séance du 9 mars 1876, M. Henri Bergé a parfaitement reconnu pour les femmes le droit d'exercer toutes les professions libérales. Et, circonstance assez étrange, il ne s'est trouvé aucun député pour protester contre l'interprétation que l'honorable représentant de Bruxelles donnait à la loi nouvelle.

C'était à propos de la discussion de l'article 42 *ter* du projet gouvernemental, disposition qui est devenue l'article 43 de la loi. L'honorable M. Bergé passa en revue les progrès accomplis à l'étranger dans l'enseignement des femmes.

Il rappela notamment l'œuvre des législateurs des États de Michigan et de l'Illinois décidant que les femmes devaient être placées absolument sur le même pied que les hommes pour l'obtention des diplômes, et le partage des fonctions qu'ils confèrent.

J'extrais du discours de M. Bergé ce passage capital :

« *Je crois qu'aucune entrave ne doit s'opposer à l'éducation de la femme et je crois qu'elle est appelée, dans certains cas donnés, à exercer parfaitement LES professions libérales.*

« *Si l'on maintient le système des diplômes officiels, il n'est*

Digitized by Google

pas nécessaire d'établir des différences entre les examens à passer par les femmes et ceux à passer par les hommes.

« *Il faut établir une égalité absolue, et l'on doit exiger pour le sexe féminin ce qu'on exigera pour le sexe masculin. Il n'y aura pas une bien grande difficulté d'organisation, puisqu'il suffira amplement de mettre les deux sexes sur un pied d'égalité. On pourrait peut-être établir une exception en leur faveur, pour ce qui concerne la pratique des accouchements. En dehors de cette exception, les femmes seraient admises au même titre que les hommes...* [1]. »

Toute la loi de 1876 est là.

*
* *

Cependant la cour de Bruxelles s'est refusée à reconnaître à la loi de 1876 sa véritable portée, et, pour justifier son opposition par une argumentation tangible, elle a essayé d'appuyer son arrêt sur l'article 43 de la loi de 1876, donnant à cette disposition une interprétation bien erronée.

« L'article 43 de la loi du 20 mai 1876, dit l'arrêt de la cour, *le seul qui parle de la femme*, serait contraire à la prétention de la demoiselle Popelin, puisqu'il autorise le gouvernement à fixer les conditions d'après lesquelles les femmes seraient admises à l'exercice de certaines branches de l'art de guérir, *sans faire aucune mention de l'exercice de la profession d'avocat...* »

La cour de Bruxelles a méconnu le sens et la portée de cet article 43. En votant cette disposition, le législateur belge avait entendu créer une catégorie spéciale de femmes-médecins, classe intermédiaire entre les médecins ordinaires et les sages-femmes. Il désirait autoriser les femmes à faire des études médicales incomplètes, en vue de l'exercice de certaines branches de l'art de guérir, et plus particulièrement en vue de la pratique des accouchements.

L'expérience a prouvé que les intentions du législateur de 1876 n'étaient point réalisables dans le domaine pratique.

[1] *Annales parlementaires*, session 1885-86, Chambre des représentants, p. 575, 2e colonne.

Digitized by Google

Pour prouver, d'une manière irréfragable, la lourde méprise que nous reprochons à la cour de Bruxelles, il nous suffira de placer sous les yeux du lecteur quelques documents décisifs.

Avant même que la loi de 1876 fût votée, le conseil académique de l'université de Liége, s'occupant du point spécial de l'article 43 introduit depuis dans la loi, avait rejeté par 14 voix contre 6 et 3 abstentions le principe d'admettre les femmes à des études incomplètes et à la pratique de certaines branches spéciales de l'art de guérir. Peu après, lors de la discussion de la loi, à la séance du 9 mars 1876, M. Bergé déclarait à la Chambre qu'il fallait établir une égalité absolue entre les deux sexes, pour le passage des examens et l'exercice des professions; que, cependant, une exception pouvait être faite en faveur des femmes pour ce qui concerne la pratique des accouchements; qu'en dehors de cette exception, les femmes y seraient admises au même titre que les hommes.

C'est d'ailleurs le système qui a prévalu.

Les autorités académiques sont unanimes pour donner à la loi de 1876 l'interprétation que nous indiquons ici.

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, l'Académie de médecine de Belgique, en septembre 1884, a reconnu que, sous l'empire de la loi actuelle, les femmes ont le droit d'exercer non seulement la médecine et la pharmacie, mais toute profession libérale quelconque.

Le rapport de l'Académie confirme absolument la signification que nous avons donnée à l'article 43, dans cet extrait que nous croyons devoir reproduire :

« Nous devons, à la vérité, ajouter, dit le rapport, que dans la loi du 20 mai 1876, l'article 43 dispose ainsi : .

« Le gouvernement est autorisé à fixer les conditions « d'après lesquelles les femmes pourront être admises à « l'examen de certaines branches de l'art de guérir. »

Nous croyons que cet article doit disparaître de la loi ; CAR IL CRÉE EN FAVEUR DES FEMMES UN PRIVILÈGE QUE RIEN NE

Digitized by Google

JUSTIFIE; il permettrait au gouvernement de restreindre pour celles-ci l'étendue et la force des études.

Or, le programme actuel, comme tout programme d'examen, du reste, énumère le *minimum* des conditions requises pour l'obtention des grades, et c'est par suite une barrière qui ne doit s'abaisser pour personne.

D'autre part, il est impossible de pratiquer avec succès une partie quelconque de l'art de guérir, sans avoir des connaissances générales en médecine, en chirurgie, en accouchement. Les femmes doivent donc être soumises en tout aux mêmes épreuves que les hommes.

En conséquence, l'Académie de médecine a voté la délibération suivante :

1° La loi n'a pas à consacrer expressément pour la femme le droit d'exercer la pharmacie ou toute autre profession libérale;

2° L'article 43 de la loi de 1876 doit être supprimé [1].

Voici enfin comment le gouvernement actuel interprète cet article 43.

L'exposé des motifs du projet de loi sur la collation des grades académiques, déposé sur le bureau de la Chambre des représentants, à la séance du 10 décembre 1886, par l'honorable M. Thonissen, contient cette appréciation :

« L'article 43 de la loi du 20 mai 1876 est ainsi conçu : « Le gouvernement est autorisé à fixer les conditions d'après « lesquelles les femmes pourront être admises à l'exercice « de certaines branches de l'art de guérir. »

« Cette prescription, *que l'on n'a jamais d'ailleurs appliquée*, a été l'objet de vives critiques.

« On a dit avec raison que, s'il y a danger pour la santé publique à permettre aux hommes d'exercer une branche quelconque de l'art de guérir *sans y être autorisés par un diplôme*, le danger existe au même titre en ce qui concerne les femmes.

« Le conseil de perfectionnement de l'enseignement supé-

[1] *L'Art médical*, septembre 1884.

Digitized by Google

rieur avait proposé de remplacer l'article 43 par cettte disposition : « Les femmes peuvent obtenir les grades, aux condi-« tions prescrites par la présente loi. »

« Le gouvernement estime qu'il y a simplement lieu de ne pas reproduire, au projet de loi, l'article 43 de la loi de 1876 [1]. »

En un mot, il résulte des documents que je viens de mentionner, que l'article 43 de la loi de 1876 n'est pas, comme l'a prétendu la cour de Bruxelles, une disposition exceptionnelle prise contre la femme et qui puisse être considérée comme *opposée à la prétention de M^lle^ Popelin.* C'est au contraire une exception établie en faveur de la femme, un *privilège que rien ne justifie*, autorisant les femmes à faire des études incomplètes en vue de l'exercice de certaines branches de l'art de guérir, et leur permettant de pratiquer une spécialité médicale *sans y être autorisées par un diplôme régulier.*

L'article 43 peut d'autant moins être invoqué contre la demande de M^lle^ Popelin que, de l'aveu même de M. Thonissen, ancien ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, CETTE DISPOSITION N'A JAMAIS ÉTÉ APPLIQUÉE.

* * *

En somme, le système consacré par la loi du 20 mai 1876 peut se résumer ainsi :

La loi ne distingue pas entre les diplômes obtenus par les femmes et ceux conférés aux hommes. Elle a établi entre les deux sexes une égalité absolue pour le passage des examens et l'exercice des professions. (Discours de M. Henri Bergé, 9 mars 1876.)

Les femmes ont été admises à suivre les cours des facultés, et à acquérir les grades académiques.

La commission d'entérinement reconnaît la validité de leur

[1] Chambre des représentants, session ordinaire 1886-87. Séance du 10 décembre 1886. Exposé des motifs du projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, pages 37 et 38.

Digitized by Google

diplôme. Le grade obtenu, le diplôme entériné, les femmes ont donc le droit incontestable d'exercer toutes les professions libérales, y compris la profession d'avocat.

En ce qui concerne l'article 43 de la loi de 1876, on ne pourrait assez insister sur ce point, c'est une disposition exceptionnelle qui n'a jamais été appliquée. Elle constitue un privilège au profit des femmes, en reconnaissant au gouvernement le droit de concéder aux femmes l'exercice de certaines branches de l'art de guérir, sans qu'elles y soient autorisées par un diplôme régulier.

Louis Frank.

Digitized by Google

CHIROUX ET GRIGNOUX

I

« Eh bien, messieurs, que voulez-vous estre, François, Espagnols, Hollandois? Non, monsieur, répondirent les bourgeois, nous voulons demeurer vrais Liégeois et neutraux. »

Telle serait la mâle réponse que reçut Warfusée, quand ce traître, après avoir assassiné l'ancien bourgmestre, Sébastien La Ruelle, tenta un mouvement populaire en faveur de l'Espagne. Cette virile déclaration, rendue plus solennelle encore par les événements tragiques qui la provoquèrent, exprimait fidèlement les sentiments de la partie la plus éclairée de la nation liégeoise. Vivre tranquille sous le gouvernement de ses princes-évêques; jouir de ses admirables privilèges conquis au prix d'efforts persévérants et de luttes héroïques; mettre en œuvre ses trésors métallurgiques et les richesses de son terroir; se désintéresser, enfin, des querelles de ses voisins tout en leur témoignant une égale bienveillance : voilà la politique que le peuple souhaitait de suivre depuis longtemps, et qu'il lui fut donné de pratiquer, quand l'évêque, Gérard de Groesbeck, déclinant les propositions d'alliance des États-Généraux des Pays-Bas et du général espagnol, don Juan d'Autriche, eut proclamé la neutralité de sa principauté.

C'est en 1577, au plus fort de la guerre de Philippe II contre les révoltés des Pays-Bas, que Gérard de Groesbeck prit cette résolution, résolution hardie qui annonçait la rup-

Digitized by Google

ture du traité d'alliance que, en 1518, un de ses prédécesseurs, Érard de La Marck, avait conclu, à Saint-Trond, avec Charles-Quint. Ce fameux traité, dont les négociations laborieuses forment un des épisodes les plus intéressants de l'histoire de la diplomatie liégeoise, servit grandement la politique de Charles-Quint, en lui ménageant un auxiliaire vigilant et dévoué. C'est surtout à l'alliance des Liégeois que l'habile empereur dut de repousser les attaques combinées des Français et des Gueldrois, en 1542 et en 1543, et d'arrêter la formidable invasion des armées de Henri II, en 1554. Les successeurs d'Érard, Corneille de Berghes, Georges d'Autriche, Robert de Berghes, avaient ratifié ce traité ; Gérard de Groesbeck, lui-même, le confirma, en 1567, après la retraite de Guillaume le Taciturne, qui avait vainement tenté d'associer la petite principauté à sa fortune.

On se demandera pourquoi le prince de Liège se détachait maintenant d'un souverain dont il approuvait la cause et dont il avait reçu mainte preuve d'amitié ; pourquoi il abandonnait un monarque catholique dont l'autorité était battue en brèche par d'audacieux rebelles et des hérétiques opiniâtres. C'est que la révolte des Belges modifiait les relations qui avaient existé jusqu'alors entre le pays de Liège et les Pays-Bas. Auparavant, les Pays-Bas formaient une sorte de confédération dont le chef était l'allié de la principauté. Que celle-ci soutînt ces provinces, ses voisines, attaquées par la France, ce qui se vit cinq fois sous Charles-Quint et se renouvela au début du règne de Philippe II, rien de plus naturel ni de plus légitime. En aidant à refouler l'étranger, elle conjurait un danger imminent, car, à cause de sa situation géographique, le pays de Liège était menacé d'une prompte invasion, dès que l'ennemi avait mis le pied sur le sol des Pays-Bas. Son souverain sauvegardait donc sa propre indépendance en observant le traité d'alliance de 1518.

En fut-il de même quand le roi d'Espagne eut à réprimer la révolte des États-Généraux ? Non. Prince d'empire, l'évêque de Liège ne pouvait intervenir dans la guerre civile qui

Digitized by Google

désolait une autre province impériale, car, depuis Charles-Quint, les Pays-Bas, formant ce qu'on appelait le *Cercle de Bourgogne*, étaient devenus un État du Saint-Empire romain. Sinon, il eût violé les constitutions impériales qui interdisaient aux seigneurs allemands toute immixtion dans les querelles de leurs voisins. Loin donc d'être tenu de prendre le parti du roi d'Espagne, Gérard de Groesbeck devait, aux termes des mêmes constitutions, rester neutre tant que la discorde régnerait aux Pays-Bas.

La nouvelle politique du souverain liégeois était donc irréprochable ; elle cadrait d'ailleurs merveilleusement avec les goûts du prélat. Amoureux du repos, modéré de caractère, d'un esprit indécis, au point de rendre quelquefois suspectes ses meilleures intentions, Gérard de Groesbeck ne souhaitait que de vivre en bons termes avec autrui et de remplir ses devoirs apostoliques. Le désir d'épargner à ses sujets les horreurs d'une longue guerre ne contribua pas peu à lui faire adopter le parti qui le compromettrait le moins auprès de ses voisins.

Gérard de Groesbeck resta fidèle à ce programme de neutralité que l'intérêt de son pays lui imposait : politique prudente et désintéressée que son successeur, Ernest de Bavière, eut à cœur d'observer. Dès lors, les Liégeois, qui refusaient de s'ingérer dans les querelles de l'Espagne avec les révoltés des Pays-Bas, déclinèrent toutes les propositions qui leur vinrent de Bruxelles pour le rétablissement de l'alliance de 1518. Ni les menaces, ni les séductions, ne réussirent à les détourner d'une politique dont ils appréciaient la sagesse et ressentaient les bienfaits, politique que leur souverain était le premier à pratiquer aussi scrupuleusement que les circonstances le lui permettaient. La neutralité liégeoise ne reçut qu'une atteinte ; ce fut en 1595, lorsque les Hollandais s'emparèrent de la place forte de Huy. Appelés par Ernest de Bavière, les Espagnols de Fuentes, gouverneur intérimaire des Pays-Bas, reprirent la citadelle, mais ils ne la rendirent aux autorités épiscopales qu'à la condition que

Digitized by Google

le gouverneur prêterait serment de fidélité au roi catholique. A part cet incident, qui, soit dit en passant, est peu connu de nos historiens, la principauté ne fut pas trop endommagée. Sans doute, les soldats étrangers, Hollandais, Espagnols, Allemands, hivernèrent sur son territoire, y commettant mille déprédations pour lesquelles on n'indemnisa jamais les victimes, mais l'indépendance même du petit pays ne fut pas sérieusement menacée. Pareil résultat paraîtrait médiocre de nos jours; c'était beaucoup, au seizième siècle, pour un État que ses voisins convoitaient et dont les forces militaires étaient insignifiantes.

II

La tranquillité des Liégeois ne fut qu'éphémère. A peine étaient-ils délivrés de tout souci du côté de l'étranger, qu'une guerre civile, plus dangereuse que les insurrections précédentes, les brouillait avec leur prince, les divisant eux-mêmes en deux partis irréconciliables, les conservateurs et les révolutionnaires, ou, pour employer des sobriquets qui eurent désormais une signification historique, les *Chiroux* et les *Grignoux*.

Cette guerre avait des causes lointaines et qui tenaient en grande partie à la nature même des Liégeois. Le Liégeois est vif, enthousiaste, passionné; la tête près du bonnet, il s'enflamme pour une idée. Amoureux de la controverse, friand de discussions politiques, il sacrifiera tout au triomphe de ses principes. Qu'était-ce donc, au dix-septième siècle? Au dire des contemporains, il était de mode alors, dans la classe aisée, de faire des études juridiques. De là ce nombre excessif d'avocats qui frappait tous les étrangers. On en comptait plus de deux cents, vers 1622; chiffre considérable, qui atteint presque le chiffre actuel, quoique la population de la ville ait doublé, si pas triplé, depuis. Impossible d'utiliser les talents de tous ces robins. Les Démosthènes et les

Digitized by Google

Cicérons ont toujours été si rares! Les plus heureux arrivaient aux honneurs civils, soit aux emplois de cour, soit aux hautes charges de judicature. La plupart ne sortaient pas de la médiocrité; quelques-uns, même, ne parvenaient à rien et allaient grossir ce nombre de mécontents et de déclassés qu'on rencontre dans toutes les capitales, et qui voient dans la société une marâtre injuste, attendant avec impatience le moment où ils pourront satisfaire leurs convoitises. On comprendra, dès lors, que les séances du conseil communal ou les réunions des corps de métiers fussent quelquefois des plus orageuses; à la moindre alerte, les carrefours retentissaient des déclamations furibondes des orateurs en quête de popularité. Athènes avait eu ses rhéteurs et ses sophistes; Liège eut ses avocats et ses tribuns; aussi, ce sont des avocats qui ont provoqué et dirigé la plupart de ses émeutes.

L'amour exagéré de leurs privilèges contribua également à entretenir chez les Liégeois l'esprit de sédition. Une fausse interprétation de leurs chartes finit par oblitérer chez eux le souvenir des princes généreux qui les avaient octroyées; par effacer chez la plupart des bourgeois la notion exacte de leurs droits. Liège, ou, comme on l'appelait, la *Cité*, souffrit particulièrement de cette équivoque. Ses franchises étaient si anciennes qu'elle en attribuait la donation à Charlemagne lui-même; ses deux bourgmestres jouaient un rôle prépondérant au sein des États, c'est-à-dire des représentants de la nation; ses magistrats, échevins et conseillers communaux, étaient associés à tous les actes importants du gouvernement et les édits du prince étaient le plus souvent rendus en leur nom, comme au nom du chapitre cathédral et des trois États.

Que manquait-il donc à Liège pour être une ville souveraine? Pourquoi une commune dont les titres étaient si anciens et si respectés ne devenait-elle pas une ville *libre*, une ville *impériale*, alors que tant d'autres cités allemandes, moins importantes à coup sûr, avaient reçu depuis longtemps la

Digitized by Google

plénitude des droits souverains? Telles furent les questions qui occupèrent les bourgeois de Liège et qui, par l'ardeur singulière avec laquelle elles furent débattues, les obsédèrent au point de leur faire méconnaître leurs obligations envers leur prince naturel. Ne vit-on pas un des plus habiles jurisconsultes de ce temps, Étienne Rausin, défendre devant la Chambre impériale de Spire les prétendus droits de la Cité à une complète autonomie, et, quelquefois, un simple bourgmestre jouer au dictateur, comme si la ville dont il avait la garde était une république affranchie de l'autorité épiscopale? Une pareille confusion de leurs devoirs et de leurs droits tendait à détruire chez les Liégeois tout respect de la souveraineté de leurs princes, la seule légitime; situation fâcheuse à laquelle un prélat avisé se fût efforcé de remédier au plus tôt.

Malheureusement, le successeur d'Ernest de Bavière, son neveu Ferdinand, n'était ni un profond politique ni un souverain énergique. Ces deux qualités, nécessaires à un particulier, indispensables à un monarque : la clairvoyance et la fermeté, lui manquaient absolument. Soucieux de ses devoirs apostoliques, de mœurs recommandables pour une époque où les plus hauts dignitaires de l'Église menaient quelquefois une vie fort peu évangélique; bon administrateur, du moins dans son archevêché de Cologne, Ferdinand révéla, pendant les troubles qui désolèrent la principauté, une faiblesse de caractère qu'aggrava encore l'incapacité des ministres auxquels ses absences nombreuses l'obligèrent de confier le pouvoir. C'est le plus détesté des princes bavarois qui régnèrent à Liège, quoiqu'il eût plus de mœurs que son devancier, et une plus haute idée de ses devoirs que les deux autres membres de sa famille qui occupèrent le trône épiscopal à la fin du siècle, Maximilien-Henri et Joseph-Clément. A une époque moins troublée, on eût, peut-être, reconnu sa bonne volonté, sa piété sincère, son assiduité au travail. Les péripéties de la guerre de Trente ans et les révoltes de ses États le plongèrent dans des difficultés

Digitized by Google

graves qu'il n'avait pas su prévenir et qu'il ne put pas résoudre.

C'est ainsi qu'il modifia, dans un sens réactionnaire, le règlement des élections municipales. Sous prétexte de corriger des abus, il sollicita de l'empereur Ferdinand un diplôme qui enlevait aux métiers, pour le conférer aux vingt-deux commissaires de la Cité, le droit de choisir les *Trente-deux* c'est-à-dire les électeurs des deux bourgmestres. Réforme excellente en elle-même, si l'on songe aux excès qui souillaient d'ordinaire les élections communales, mais que Ferdinand eut le tort d'entreprendre sans s'être informé de l'appui ou de l'opposition qu'il trouverait au sein de la nation. Rien de plus dangereux que de vouloir enrayer le mouvement démocratique qui entraîne une grande ville quand on ne possède pas le moyen de briser les premières résistances. Le nouveau décret provoqua la formation de deux partis, l'un dévoué au prince, l'autre défenseur acharné des libertés populaires, partis qui prirent, plus tard, les noms déjà cités de Chiroux et de Grignoux, et qui troublèrent de leurs querelles la vieille cité épiscopale, jusqu'au jour où Maximilien de Bavière dépouilla les Liégeois de leurs privilèges les plus chers.

Les suites de cette division furent graves. Quand l'autorité de l'évêque fut méconnue, Liège poursuivit plus que jamais cette chimère : s'ériger en une ville indépendante. Son conseil communal, simple corps administratif, usurpa sur les attributions judiciaires des échevins, établit des commissions militaires, infligea arbitrairement des condamnations, traita, comme un souverain, avec les puissances voisines. On vit le chapitre cathédral, le premier corps de l'État, intimidé, outragé, obligé même de blâmer son évêque ; les élections se firent quelquefois à main armée ; il semblait que les Liégeois allaient adopter les mœurs violentes qui avaient marqué les dernières réunions du forum romain et justifier la maxime du poète :

« Le pire des États, c'est l'État populaire. »

Digitized by Google

Quand un petit pays sort ainsi des voies légales, on peut prédire que, tôt ou tard, il subira l'influence de l'étranger. Que la guerre gronde à ses frontières, qu'un monarque adroit sollicite son alliance, en lui promettant son amitié ou sa protection, on le verra bientôt sortir de sa réserve et se tourner vers ce prétendu libérateur. Jusqu'alors, les Liégeois s'étaient souciés de leur neutralité ; le jour où ils rompirent avec leur prince, ils appelèrent leurs voisins, qui, les Français, qui, les Espagnols ; les Chiroux soutinrent les Espagnols ; les Grignoux s'allièrent aux Français. Aux embarras de la situation intérieure allaient s'ajouter les difficultés de la guerre étrangère.

III

A la veille d'une nouvelle guerre avec la France, les Espagnols désiraient se créer des alliés. Le concours des Liégeois leur importait au plus haut point, car le territoire épiscopal coupait dans toute sa longueur le domaine des Pays-Bas. La vallée de la Meuse était la route historique des armées françaises qui voulaient pénétrer en Allemagne ou se joindre aux Hollandais. Aussi, l'Espagne ne négligea rien pour s'assurer des Liégeois. N'osant plus renouveler ses anciennes propositions d'alliance, qui auraient trop découvert son jeu, elle tâcha d'enlacer dans le réseau de ses intrigues un peuple qui n'était déjà que trop accessible aux influences étrangères. Non seulement elle envoya des espions dans les villes épiscopales, elle prit même à son service des Liégeois peu scrupuleux, mauvais patriotes, comme on en trouve partout, qui, pour un sac d'écus ou un misérable hochet offert à leur vanité, endossent, sans honte, la livrée de l'étranger.

Nombreux furent les agents de ce genre que l'Espagne entretint à Liège. Le plus curieux est ce sieur de Marche, dont la volumineuse correspondance avec les secrétaires espagnols repose aux Archives du royaume. C'était un avocat,

Digitized by Google

mais un avocat qui, à en juger par l'obscurité qui recouvre son nom, n'eut guère de causes à défendre, et que des mécomptes au barreau jetèrent, probablement, dans cette diplomatie occulte qui joua un rôle si grand au dix-septième siècle dans tous les États de l'Europe.

De 1633 à 1638, de Marche rédigea de nombreux rapports sur les affaires de Liège. Sa mission était de pénétrer les desseins des résidents français et hollandais, surtout de préparer des élections favorables aux Chiroux. Ses dépêches n'ont qu'un défaut, elles sont trop diffuses. L'auteur consacre des pages et des pages à raconter un incident électoral ou une rixe de bourgeois; néanmoins, elles sont précieuses pour celui qui veut connaître l'état des esprits à Liège à cette époque. De Marche, d'ailleurs, connaissait ses concitoyens et il donnait d'excellents conseils de prudence à la cour de Bruxelles; il insiste, surtout, sur le caractère indomptable des Liégeois. « Avec eux, écrivait-il, il faut mettre de la rigueur et de la force en commençant, pourvu que cela se fasse bien à propos », et il ne cesse d'engager les ministres de Philippe IV à éviter tout acte de violence qui compromettrait leur cause auprès de leurs susceptibles voisins.

Mais, au dix-septième siècle, l'Espagne est en décadence. L'hégémonie que Charles-Quint lui avait assurée et que Philippe II n'avait pas su lui conserver, passe à la France. Henri IV a préparé les matériaux de la grandeur future de son pays; Richelieu les utilisera pour élever l'édifice grandiose de la monarchie française. Jamais ministre ne déploya une plus grande sagacité diplomatique que le cardinal. Il ne lui suffit pas d'attirer dans le parti des Bourbons les princes protestants, il veut se ménager la neutralité, sinon la bienveillance des princes catholiques, surtout des seigneurs rhénans. Il s'allie à l'électeur de Trèves, occupe la Lorraine, courtise, un moment, l'électeur de Cologne, notre Ferdinand de Bavière, et comme ce prince, retombant dans sa timidité première, louvoie entre les partis, il envoie, en 1630, une députation à la ville de Liège.

Digitized by Google

C'est un coup de maître. Les Liégeois se prétendaient souverains, libres de toute obligation envers l'évêque, leur prince, et voici que, pour les justifier, un cardinal de la sainte Église romaine, le premier ministre du roi Très Chrétien, leur envoie solennellement une députation.

N'était-ce pas regarder Liège comme une république indépendante, traiter ses magistrats comme des têtes couronnées? On devine l'allégresse des Liégeois ; le plénipotentiaire français, Pierre de Cadenet, seigneur de Brieul, fut reçu magnifiquement, acclamé par les bourgeois, admis dans un des plus nobles métiers, celui des orfèvres ; on ne cessa de crier dans les rues « Vive le roi de France! » et de fêter son représentant avec ces attentions dont les Liégeois sont toujours si prodigues envers les étrangers.

Que voulait Richelieu? Question délicate entre toutes! S'il est un rêve que tous les hommes d'État de l'ancienne monarchie française ont caressé, c'est d'agrandir le territoire national, de l'étendre jusqu'au Rhin, jusqu'à ce fleuve que les vrais patriotes regardaient, à tort ou à raison, comme la limite naturelle de leur pays. Nul ne s'est mieux trouvé, pour réaliser ce beau rêve, que le grand cardinal dont la savante diplomatie avait fait de son pays le premier de l'Europe; mais personne, non plus, n'a montré, au faîte de la puissance, plus de sens pratique que lui; avancer avec prudence, n'entamer une conquête qu'avec la certitude de la garder, tel fut le programme que Richelieu suivit avec une ténacité et une adresse que ses ennemis les plus acharnés ont dû reconnaître. Tant que la France ne se sentit pas en mesure d'attaquer l'Espagne, il se garda bien de découvrir ses desseins; tout au plus réclame-t-il la bienveillance des Liégeois ; il craint que ceux-ci ne se jettent dans l'alliance espagnole ; ce qui lui importe, c'est de s'assurer de la neutralité du petit territoire épiscopal ; à la faveur de cette neutralité, il pourra se procurer des vivres, acheter des armes, se ménager des intelligences, des amitiés précieuses pour le jour où la guerre éclatera. Alors, il découvrira

Digitized by Google

d'autres desseins. S'unissant aux Provinces-Unies, ces éternelles ennemies du roi catholique, il projettera le partage de nos Pays-Bas, travaillera les Liégeois, recherchera ouvertement leur alliance, les amènera à réclamer son intervention, excellent moyen de préparer la conquête de nos provinces, peut-être de s'annexer le territoire épiscopal, quitte à donner une compensation au prince Ferdinand et au chapitre cathédral.

Telle était la logique des choses ; l'envoi d'une ambassade, en 1630, n'était, pour le prudent cardinal, que la première étape de la voie dans laquelle il s'était engagé ; la reconnaissance des droits souverains de la ville de Liège, puis la proclamation de sa neutralité ; ensuite, l'intervention, sous couleur de protectorat, des armes françaises dans ses murs, peut-être, enfin, l'annexion d'une partie du territoire épiscopal : tel était le programme que les diplomates français suivirent avec une rare habileté et à la réalisation duquel les Grignoux contribuèrent de tout leur pouvoir.

IV

Il se trouva, en effet, un Liégeois qui servit merveilleusement la politique de Richelieu, c'est l'avocat Sébastien La Ruelle. Cette déclaration va surprendre probablement plus d'un lecteur. S'il est un nom qui a été longtemps vénéré des Liégeois, c'est celui de ce magistrat. « Et quoi, s'écriera-t-on, La Ruelle n'était donc pas, comme nous l'avons entendu dans notre enfance, le plus énergique défenseur des libertés communales? Ce n'est donc pas lui qui sauva son pays de l'annexion espagnole et qu'un traître immola à la vengeance de la cour de Bruxelles? » Nul plus que nous ne respecte les souvenirs populaires, les gloires patriotiques, mais à condition que ces souvenirs et ces gloires restent purs et intacts à l'examen de l'impartiale histoire. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Nous avons longtemps cru à l'innocence de La Ruelle ; malheureusement, l'étude désintéressée des

Digitized by Google

événements auxquels il fut mêlé, et surtout la découverte de documents importants qui sont restés enfouis jusqu'ici aux archives des affaires étrangères à Paris [1], ont modifié du tout au tout l'idée que nous avions du grand tribun populaire et nous ont permis de rétablir la vérité de faits que l'esprit de parti ou l'amour des légendes avaient singulièrement altérés.

C'est en 1635, au moment où Richelieu, l'allié des Hollandais, déclarait la guerre à l'Espagne et envoyait une armée dans nos contrées, que La Ruelle se déclara ouvertement pour la France. Il s'entendit, à cet effet, avec l'abbé Mouzon, le représentant attitré de Louis XIII à Liège, et brigua une place de bourgmestre pour l'année suivante. La cour de Paris le maintint dans ses bonnes dispositions, comme on peut en juger par les instructions qu'elle adressait alors à son ambassadeur. « Il faut, porte une note diplomatique, escrire à l'abbé de Mouzon de conserver La Ruelle dans la bonne disposition où il est pour le service du roy, que la guerre estant ouverte comme elle est entre les deux couronnes, il n'aura jamais plus beau temps de faire ce qu'il propose, ce qui lui donnera moyen d'acquérir beaucoup d'honneur et de crédit dans son pays; que l'expédient qu'il propose de se faire eslire bourgmestre est très bon et que, lorsqu'il sera eslu, s'il peut se mettre en campagne avec des troupes aussi considérables qu'il le dit, le roy l'avouera, s'il est nécessaire, et l'assistera même d'argent. »

La Ruelle fut, en effet, élu bourgmestre en 1636, ce qui lui permit de favoriser plus énergiquement que jamais la politique française. Une nouvelle révolte éclata à Liège, et, pour l'apaiser, l'évêque Ferdinand, ne prenant, cette fois,

[1] Voir, dans ces archives, le premier volume du *Fonds de Liège*. On y trouvera, outre deux lettres de La Ruelle, les nombreux rapports adressés à Richelieu par l'abbé Mouzon, le ministre résident de Louis XIII à Liège. Nous en avons tiré parti pour notre étude sur la politique liégeoise au dix-septième siècle qui paraîtra prochainement dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*.

Digitized by Google

conseil que de lui-même, appela à son aide le fameux général Jean de Weert, qui défendait dans nos provinces la cause autrichienne. Cette mesure était aussi illégale qu'injuste; illégale, parce que Ferdinand n'avait pas consulté les trois États qui, à Liège, on le sait, partageaient avec le prince le pouvoir législatif; injuste, parce que les innocents allaient être, comme les coupables, victimes de la brutalité aveugle des troupes impériales. Et, comme s'il ne suffisait pas d'appeler les féroces Croates de Jean de Weert, qui commirent mille excès dans la principauté, Ferdinand requit encore l'assistance du Cardinal Infant, le gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Cet appel ne servit qu'à compromettre Ferdinand auprès des Liégeois et à rehausser le crédit de La Ruelle. Le Cardinal Infant avait bien d'autres soucis que de défendre le prince de Liège! A peine pouvait-il, lui-même, avec les maigres ressources que la cour de Madrid mettait à son service, défendre les Pays-Bas. Heureusement pour lui que la coalition hollando-française s'était dissoute sous les murs de Louvain; sans ce contretemps, la diplomatie française arrivait à ses fins; notre pays était démembré, et les fleurs de lys arborées dans nos provinces wallonnes, que Richelieu convoitait tout particulièrement. Néanmoins, le danger n'était que conjuré, il pouvait renaître au premier succès des armées françaises. Aussi, en gouverneur vigilant, l'Infant se garda bien de dégarnir ses frontières; il n'expédia que des secours insuffisants au prince liégeois. Préférant arranger par une sage transaction des difficultés qu'il ne pouvait trancher par la force, il tenta de réconcilier les Chiroux et les Grignoux et, d'accord avec l'empereur, envoya à Liège une ambassade, en conseillant à Ferdinand de renoncer à toute exécution militaire et d'entrer en accommodement avec ses sujets.

Mais ces négociations, au succès desquelles le Cardinal Infant travailla sincèrement, échouèrent devant l'opposition de La Ruelle et des Grignoux. Contre les Espagnols que l'imprudent Ferdinand avait appelés, le bourgmestre liégeois

Digitized by Google

implora le secours des Français. Il exploita habilement l'indignation qu'avait suscitée auprès de tous les patriotes l'annonce de l'arrivée de soldats étrangers, et il en profita pour solliciter l'intervention de Richelieu. Si les circonstances ne permettaient pas encore au ministère français de démasquer ses batteries ni de répondre à l'appel du tribun liégeois, il ne se priva pas d'encourager le nouvel allié qui prévenait ses désirs les plus chers. Ordre fut donné au plénipotentiaire français d'entretenir le zèle des partisans de la France; de préparer les esprits à de nouveaux événements; d'insinuer que l'Espagne projetait d'annexer la petite principauté à ses États des Pays-Bas; de représenter sous un jour fâcheux toute la politique de Ferdinand; de rappeler l'entrée des soldats de Jean de Weert, les intrigues de la cour de Vienne; de se servir, en un mot, de tout ce qui pourrait noircir la réputation du prince-évêque et relever le crédit de la France.

Quant à La Ruelle, qui venait de sortir de charge, on lui recommandait de tenir en éveil ses compatriotes, d'amasser des munitions de guerre et des vivres « à petit bruict et de longue main pour ne pas se laisser surprendre à l'improviste ». A lui de pallier tous les actes de la France, de montrer que les Français étaient désintéressés : « Pas n'était besoin de porter le peuple à rechercher la protection de la France, ce qui pourrait faire croire que le roi eût quelque projet sur leur liberté », à lui, enfin, de préparer des élections favorables aux partisans de la France.

On voit donc où tendait la politique du bourgmestre liégeois. Il suffirait, pour être convaincu, de lire la longue lettre qu'il adressa à Paris, le 23 février 1637, et dont l'original repose encore dans les cartons du ministère des affaires étrangères. En voici la fin; elle est significative et compromettante pour l'ancien magistrat : « La persécution que font les ministres et officiers de l'evesque contre la cité la mesme font-ils contre les villes subalternes. D'où se tire une cognaissance sommaire de la misère de notre estat. Nous nous défen-

Digitized by Google

dons tant que nous pouvons, mais, comme le party adverse est appuyé sur les armes espagnoles, notre défense ne peut pas longtemps subsister, si nous ne sommes secourus, conservés et protégés par la justice des armes françaises. »

En lisant ces lignes, on comprend que les Chiroux aient voué à leur adversaire une haine implacable. Sans avoir toutes les preuves de ses relations avec Richelieu, ils soupçonnaient que La Ruelle travaillait à rendre la France maîtresse de la vallée de la Meuse. Cette haine arma un assassin. Se débarrasser du tribun, n'était-ce pas tuer le plus dangereux partisan de la France et, peut-être, ruiner par là l'influence de ce pays à Liège? Un tel meurtre ne serait-il pas pardonné des princes auxquels il profiterait; n'était-il pas excusable au nom de la raison d'État, cette loi suprême en matière politique au dix-septième siècle? C'est ce que comprit un traître, qui avait été longtemps le confident de Mouzon et de La Ruelle et qui voulait racheter tous ses crimes antérieurs par un meurtre qui sauverait la politique espagnole de son plus dangereux ennemis. La anglante tragédie jouée par Warfusée, dans la journée du 16 avril 1637, est connue de tous les Liégeois. Peu d'événements ont eu un aussi lugubre retentissement. L'assassin fut écharpé par une populace en délire ; le nom de sa victime entouré de l'auréole du martyr. Celui qui n'avait été qu'un simple agitateur, un vulgaire ambitieux, devint, dans l'imagination populaire, le défenseur des libertés municipales, le protecteur de la neutralité, le patriote incorruptible!

V

Warfusée avait-il des complices? On sait qu'on retrouva dans son pourpoint des lettres préparées pour les autorités locales, par lesquelles il justifiait son meurtre d'un ordre de l'empereur. Peut-on se fier à ces déclarations intéressées de Warfusée? L'empereur étant loin, il pouvait, sans crainte

Digitized by Google

d'être désavoué, lui imputer la conception première du crime. Ensuite, le service qu'il rendait à la cause catholique était si grand, qu'il lui était permis d'espérer, non seulement qu'on ne le poursuivrait pas, mais, même, qu'on lui pardonnerait ses fautes antérieures. A vrai dire, l'empereur Ferdinand III, quand il reçut la visite de l'ambassadeur d'Espagne, ignorait les événements qui venaient de révolutionner la ville de Liége. Aussi, nous ne croyons pas à une complicité de sa part, complicité dont il n'y a d'autre preuve que ces papiers trouvés dans les vêtements de l'assassin, et qui étaient, peut-être, l'œuvre de Warfusée lui-même, imposteur qui était passé maître en supercheries et en trahisons.

Celui qui profitait le plus de la mort de l'ancien bourgmestre, c'était l'évêque Ferdinand. Nul ne s'étonnera qu'au milieu des passions déchaînées, alors que les soupçons s'égarent si facilement et atteignent souvent les personnes les plus respectables, on l'accusât d'avoir trempé dans le complot. Mais Ferdinand, sans être resté sourd aux insinuations de Warfusée, ni indifférent à ses offres de services, n'alla pas jusqu'à ordonner le meurtre d'un rebelle dont il pouvait obtenir la condamnation d'un tribunal légal.

Des soldats du petit fort de Navagne avaient aidé Warfusée à perpétrer son crime. On supposa qu'ils obéissaient à un ordre du gouvernement de Bruxelles. Or, tout démontre que le Cardinal Infant resta étranger à la mort de La Ruelle. Ce prince, nous l'avons déjà dit, avait tout intérêt à ménager la population liégeoise; loin de seconder la politique, quelquefois trop violente, de Ferdinand, il évitait de se compromettre dans des troubles dont son pays ne pouvait retirer le moindre profit. La politique qu'il pratiquait à l'égard des Liégeois était une politique de prudence; c'était celle que lui recommandaient ses agents à Liége, de Marche un des premiers. Une preuve péremptoire de son innocence, c'est qu'il demanda des explications au marquis de Lède, le gouverneur du Limbourg, au sujet de l'assassinat de l'ancien bourgmestre de Liège, et de la part qu'y aurait prise la

Digitized by Google

garnison de Navagne; cette demande n'aurait pas eu de sens, si le représentant du roi d'Espagne avait lui-même ordonné le crime.

Tout démontre donc que Warfusée n'eut pas de complice. Comme il possédait la preuve des menées du magistrat, dont il avait été, un moment, le confident le plus intime, il put se dire qu'en la produisant au grand jour, il obtiendrait facilement son pardon de la population désabusée. Il pensait, sans doute, qu'en exécutant le plus grand ennemi de l'Espagne et de l'Autriche, en immolant un agitateur qui avait déjà été mis hors la loi pour rébellion contre son prince légitime, et dont la culpabilité, cette fois, n'était plus douteuse, il irait au-devant d'un désir que les deux cours catholiques n'osaient formuler catégoriquement, mais dont la réalisation les comblerait de joie. Il n'est pas impossible, non plus, qu'il ait reçu, comme l'assassin de Waldstein, l'ordre d'arrêter La Ruelle, ordre qu'il se réservait de montrer aux autorités liégeoises et qu'il aurait outre-passé, dans un excès de zèle assez ordinaire chez ceux qui ont à faire oublier un passé compromettant.

Comme tous les crimes politiques, le meurtre de Warfusée fut inutile. On ne tue pas une idée en immolant l'homme en qui elle s'incarnait. La Ruelle mort, on eut, dit un contemporain, des *Ruellistes*. La populace fut, un moment, maîtresse de Liège et trouva un nouveau chef dans un tribun aussi audacieux, mais plus intrigant et plus dangereux que La Ruelle, dans ce fameux Barthélemy Rolans, Bartel, comme l'appellent les contemporains, adversaire implacable des Chiroux, qui, à leur tour, furent impitoyables, quand ils rentrèrent en vainqueurs dans la Cité.

Le parti grignou n'était donc pas mort avec La Ruelle; sauf de courtes interruptions, il fut au pouvoir tant que dura la guerre de la France et de l'Autriche. C'était la France qui le soutenait; quand la France les abandonna, les Grignoux se divisèrent, et ce furent leurs divisions, entretenues par la rivalité de leurs chefs, qui permirent à Ferdinand de Bavière

Digitized by Google

de rentrer à Liége. Sous le règne de son successeur, Maximilien-Henri, le parti se reforma, émit les mêmes prétentions, commit les mêmes excès que sous l'administration des La Ruelle et des Bartel, jusqu'au jour où ce prince-évêque, que l'ambition avait jeté dans l'alliance de Louis XIV, supprima par son fameux règlement de 1684 les principaux privilèges des Liégeois en matière électorale.

Sous un prince plus habile ou plus énergique que Ferdinand, le parti grignou n'aurait pas acquis la puissance qu'il exerça pendant les dernières années de la guerre de Trente ans; cette puissance qu'il devait, en partie, à l'impopularité des ministres du prince-évêque, il en abusa; il eut surtout le tort impardonnable de s'appuyer sur l'étranger. Ferdinand, dira-t-on, comptait, de son côté, sur l'Espagne; mais l'Espagne, au dix-septième siècle, était en pleine décadence, tandis que la France, dans l'ivresse de ses premiers succès, entraînée par un ministre de génie, brûlait de porter jusqu'au Rhin ses armes victorieuses. Favoriser sa diplomatie, c'était préparer le démembrement ou la chute de la petite principauté; ce fut la grande faute des Grignoux, faute que renouvela, quelques années plus tard, le prince-évêque Maximilien Henri, de sanglante mémoire.

Par une bizarre coïncidence, ce prélat despote, le futur destructeur des libertés municipales les plus chères aux Liégeois, était à peine monté sur le trône qu'il inaugurait une politique étrangère analogue à celle de ses anciens ennemis, les Grignoux. Pendant presque tout son règne, il soutint de ses armes et de son crédit la cause de la France, et quand, en 1684, il eut à réprimer une nouvelle insurrection populaire, il invoqua l'appui de Louis XIV. Ses adversaires l'implorèrent à leur tour. Tel était l'effet des guerres civiles; chaque faction appelait l'étranger pour écraser sa rivale. Étrange aberration du sentiment patriotique! Il y aurait lieu de se montrer sévère pour les Chiroux et les Grignoux, si l'équité ne défendait de juger nos ancêtres avec les théories modernes. Les idées si fécondes de nationalité et de patrie

Digitized by Google

n'existaient, au dix-septième siècle, que dans l'esprit de quelques hommes supérieurs; trop souvent, elles étaient sacrifiées aux intérêts individuels ou aux principes religieux. On était protestant ou catholique, ligueur ou huguenot, gomariste ou arminien, avant d'être Allemand, Français ou Hollandais. Malgré ces circonstances atténuantes, on doit flétrir les excès qui souillèrent si souvent les victoires des Chiroux et des Grignoux. On doit surtout reprocher à ces deux partis d'avoir appelé l'étranger quand celui-ci entretenait leurs discordes dans un but égoïste. Les uns comme les autres, le parti révolutionnaire comme les conseillers de Maximilien de Bavière, méconnaissaient la neutralité que leurs ancêtres avaient proclamée, avec tant d'enthousiasme, au siècle précédent, et c'est parce qu'ils la méconnurent qu'ils encourent le blâme de tous les patriotes sincères et éclairés.

H. Lonchay.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

The Walloons and their Church at Norwich : their history and registers, 1565-1832. Vol. I. (Huguenot Society of London), 1887-1888, 1 vol. in-4°.

Le premier volume des publications de la Société huguenote de Londres lui fait autant d'honneur qu'à son éditeur M. Moens. Rien n'y manque, ni le luxe ni la science, ni ce mérite, plus rare qu'on ne croit, d'ajouter à ce que l'on sait déjà. Le XVI^e^ siècle n'a pas été scrupuleux sur l'orthographe des noms propres et des noms de lieux ; il s'ensuit qu'il est souvent fort difficile d'être fixé sur l'identité et le pays d'origine des innombrables protestants qui vinrent se fixer en Angleterre du temps d'Édouard VI et sous le règne d'Élisabeth. Maintenant, grâce à M. Moens, l'un des vice-présidents de la Société huguenote de Londres, on pourra commodément se rendre compte de la valeur et de l'importance numérique du premier flot d'émigration de protestants de langue française, qui repeupla la ville de Norwich au XVI^e^ siècle ; on pourra aussi, par l'étude et le classement des noms propres, dire avec une précision en quelque sorte mathématique, à quel moment les premiers huguenots de France se portèrent vers le nord de l'Angleterre. Les tout premiers venus sont flamands ou wallons, et cela se comprend, Charles-Quint ayant mis une ardeur tout aussi grande que plus tard son fils Philippe II, à les traquer et à les poursuivre dans les Pays-Bas, tandis que leurs coreligionnaires de France, plus heureux dans leurs épreuves, avaient assez d'amis haut placés et assez de lieux de refuge pour pouvoir se maintenir dans leurs foyers. Si ces derniers émigrèrent au XVI^e^ siècle, ce fut de loin en loin et par petits groupes, tandis que Flamands et Wallons quittèrent en masse leur patrie. A Norwich, — et c'est là encore un fait que l'*Histoire des Wallons et de leur église de Norwich*, de M. Moens, nous permet de constater, — Wallons et Flamands, oubliant leurs querelles séculaires,

Digitized by Google

s'unissent et se confondent pour ne vouloir qu'une même langue pour la célébration du culte.

Le livre des baptêmes wallons de Norwich, publié par M. Moens, ne remonte pas au delà du 22 juin 1595, et cependant il est facile d'y constater le mélange des races parmi les réformés originaires des Pays-Bas. Un seul obstacle à cette constatation est l'orthographe fantaisiste des noms de famille, mais, à l'aide des listes des membres de la communauté flamande, on se tire facilement d'affaire.

La dernière observation, qui me soit inspirée par l'examen de cette première publication de la Société huguenote de Londres, concerne les pasteurs wallons de Norwich. Le premier en date, Helmichius, est Flamand ou Hollandais, mais déjà le second, Jean Marie, est Français ainsi que la plupart de ses successeurs, ce qui s'explique par ce fait que tous les Wallons, tant ceux des églises sous la croix que ceux qui vivent à l'étranger, ont toujours eu pour coutume d'aller chercher leurs pasteurs à Genève.

Ce sera en faisant pour les autres villes de refuge de l'Angleterre ce que M. Moens a si heureusement commencé par Norwich, que la Société huguenote de Londres rétablira dans son entier une des plus nobles pages de l'histoire d'Angleterre : celle de sa large et généreuse hospitalité envers les opprimés de France et de Belgique, envers les victimes d'un despotisme aussi absurde qu'il était aveugle. Ces pauvres gens étaient pour la plupart des ouvriers, et cependant l'on ne saurait nier que c'est en partie du travail de leurs mains que sortit cette grandeur matérielle de l'Angleterre devant laquelle, à plusieurs reprises, la France et l'Espagne ont été obligées de s'humilier. CH. RAHLENBECK.

Digitized by Google

LA RELIGION EN RUSSIE.

Quand la grande Catherine visita les provinces méridionales de son empire, des historiens racontent qu'on lui fit traverser des villages bâtis tout exprès et peuplés de *moujiks* d'opéra comique. Nous aussi, nous n'avons longtemps connu qu'une Russie de carton, et même les récits multipliés des voyageurs — savants, diplomates ou simples touristes — qui, dans ce siècle, ont jeté quelque lumière sur les mœurs, les coutumes, les institutions de la Russie, ne nous y ont guère fait pénétrer au delà de la surface. Pour nous dévoiler les ressorts intimes qui mettent en mouvement ce vaste organisme et qui seuls peuvent en expliquer l'histoire, il a fallu, d'une part, les traductions récentes qui ont mis à notre portée les romanciers populaires de la Russie, tels que Tolstoï et Dostoïevsky; d'autre part, les travaux d'observateurs impartiaux qui, comme MM. Melchior de Vogué et Anatole Leroy-Beaulieu, ont été amenés à vivre dans le pays même et ont pu l'étudier dans les manifestations de sa vie la plus intime [1].

M. Leroy-Beaulieu, qui avait déjà réuni ses études de la *Revue des Deux Mondes* sur *l'empire des Tzars et les Russes* en deux gros volumes respectivement intitulés : I. *Le pays et les habitants*; II. *Les Institutions*, vient de faire paraître

[1] Le lecteur se rappellera également les articles publiés dans cette *Revue* par un de nos collaborateurs, M. Hins, qui a longtemps séjourné en Russie et qui en a rapporté, comme l'attestent ses écrits, une connaissance approfondie des mœurs locales, ainsi que des aspirations populaires.

Digitized by Google

sous le titre de : *La religion* (Paris, Hachette, 1889), une troisième partie peut-être plus nourrie, plus attachante et plus suggestive encore que les précédentes. Ainsi qu'il le dit avec raison en s'excusant de consacrer 670 pages à décrire l'organisation ecclésiastique et les mouvements religieux des Russes : « Étudier ce peuple dans ses croyances, c'est étudier l'ethnographie russe dans ce qu'elle a de plus élevé, non seulement dans les coutumes et les vêtements du paysan, mais dans son esprit, son âme et sa conscience... En considérant l'Église qui l'a instruit et les sectes qui l'attirent, nous sommes persuadé que nous étudions l'État et la société russe dans un de leurs principaux éléments, dans ce qui, en réalité, leur sert de base et de support. »

J'ai pensé qu'un résumé de cette étude ne serait pas ici sans intérêt ni même sans utilité. C'est non seulement une des pages les plus curieuses et les plus instructives de l'évolution religieuse contemporaine, mais encore une occasion de juger à l'œuvre l'union de l'État et de l'Église dans le seul pays civilisé de notre époque où le système d'une religion officielle soit poussé à ses dernières conséquences. Il faut regarder comme une bonne fortune de pouvoir aborder ce vrai champ d'expérimentation religieuse et politique avec un guide dont l'impartialité égale la sûreté d'informations. L'auteur ne dissimule pas ses sympathies pour les solutions libérales; mais c'est précisément cette tendance qui lui donne la largeur de vues nécessaire pour exposer sans prévention les questions religieuses les plus complexes et les plus délicates.

I

L'ouvrage est divisé en quatre livres : le premier traite de la religion et du sentiment religieux en Russie; le second analyse l'organisation et le caractère de l'Église orthodoxe; le troisième décrit les sectes qui constituent le *Raskol* ou Schisme; le quatrième expose la situation des confessions étrangères, tant chrétiennes que non chrétiennes, qui comptent des adhérents dans l'empire.

Digitized by Google

L'auteur débute par faire ressortir l'extrême religiosité du caractère russe. Même le socialisme y opère à la façon d'une religion; de là une intensité de sentiment et une abnégation de soi-même qui communiquent parfois aux nihilistes une sorte de grandeur morale. Pour se représenter l'esprit russe, il faut remonter, chez nous, au delà de la Réformation et même de la Renaissance, alors que les couches populaires gardaient encore le sens de l'invisible dans toute son intensité primitive et que l'hérésie était le principal refuge des esprits les plus inquiets ou les plus hardis.

Quelle est la cause de cette religiosité ou plutôt de ce mysticisme qui nous semble un anachronisme dans l'Europe du XIX[e] siècle? L'auteur n'est pas grand partisan de la théorie qui y voit un trait caractéristique de la race slave et une preuve de sa parenté intime avec la race hindoue, l'une et l'autre étant regardées, dans cette hypothèse, comme les dépositaires par excellence du sang et du génie aryens[1]. Il préfère se rabattre sur les influences du milieu physique et de l'état social : le contraste des saisons, dont les oppositions violentes semblent expliquer ce qu'il y a de heurté, d'outré, de déréglé dans le caractère russe; le charme poétique et éthéré des longs crépuscules; l'impression sombre et terrifiante qui se dégage de la longue nuit hivernale; les soudaines et terribles visites du *bourane* ou chasse-neige qui emporte troupeaux et voyageurs et auxquelles succèdent vers le printemps les inondations destructives de la débâcle annuelle; la fréquence des trois fléaux qui depuis des siècles ont pesé sur la Russie comme autant de cauchemars : les famines, les épidémies, les incendies; enfin, une pauvreté de culture intellectuelle qui ne permet pas de réagir contre

[1] Pour établir que cette religiosité des deux races ne tient pas à leur affinité ethnique, M. Leroy-Beaulieu fait valoir que les Russes ne sont pas des Aryas purs, mais des Aryas avec un mélange de sang touranien. L'argument me semble ici dépasser le but. En effet, il se trouve que les Hindous, de leur côté, offrent précisément la trace d'un croisement analogue entre les Aryas et les populations touraniennes qui occupaient antérieurement le sol de l'Inde.

Digitized by Google

les superstitions et un véritable sentiment d'écrasement social engendré par des siècles d'autocratie et de servage. De là un fatalisme, en quelque sorte oriental, auquel s'allie le plus souvent un mysticisme qui, chez l'individu, grandit avec l'âge.

« Le mysticisme russe, écrit l'auteur, se ressent du sol et du peuple; il conserve presque toujours une saveur de terroir. Ne lui demandez point l'exquise et allègre poésie de ce doux extatique de François d'Assise qui, dans sa charité, embrassait toute la nature vivante, prêchant aux petits oiseaux et « à ses sœurs les hirondelles ». Peut-être faut-il pour cela les fraîches vallées de l'Ombrie ou de la Galilée. S'il n'a pas la suavité franciscaine, le mysticisme russe a rarement l'âpreté de l'ascétisme oriental. S'il est, lui aussi, souvent bizarre, lourd, prosaïque, il est d'ordinaire moins sombre et moins farouche. Il perd rarement tout à fait le sens du réel; il garde des soucis pratiques jusque dans les choses les plus folles... curieuse alliance qui se rencontre en d'autres pays du Nord, en Angleterre et surtout aux États-Unis. C'est peut-être là une des rares ressemblances des Russes et des Américains. »

Peut-être ici l'auteur ne tient-il pas suffisamment compte d'une différence importante; c'est que l'anglo-saxon, à part les *shakers* et quelques autres petites sectes communistes, fait deux parts dans son existence : l'une, celle de la vie pratique, où il bride son imagination pendant six jours consécutifs; l'autre, celle de la vie religieuse, où il concentre toutes ses facultés sur ses rapports avec le monde suprasensible. Sous ce rapport, on peut dire que le Russe est plus véritablement religieux, car qu'est-ce que la religion, sinon une théorie de la vie qui doit guider l'homme dans sa maison comme au temple, et le lundi aussi bien que le dimanche?

On a dit que le peuple russe n'est pas chrétien, qu'il en est resté au polythéisme. En apparence, rien de plus vrai. L'auteur établit par de nombreux faits que les saints ont simplement pris la place des vieilles divinités slaves, et que les anciennes cérémonies du paganisme se retrouvent au-dessous des rites de l'Église; ceux-ci même sont souvent utilisés

Digitized by Google

au même titre et de la même façon que les procédés traditionnels de la sorcellerie populaire. Cependant, par un contraste généralement peu soupçonné, ce peuple dont la théologie semble n'avoir pu s'élever au-dessus du polydémonisme, est, au dire de l'auteur, un de ceux qui ont le plus subi l'influence morale de l'Évangile, qui se sont le plus ouvert à ce qu'on nomme l'esprit évangélique : « De tous les peuples contemporains, le russe est un de ceux où il est le moins rare de rencontrer les aspirations propres au christianisme et les vertus qui en ont fait une religion unique entre toutes, la charité, l'humilité, et, chose moins commune encore, chose ailleurs presque inconnue de l'homme du peuple, l'esprit d'ascétisme et de renoncement, l'amour de la pauvreté, le goût de la mortification et du sacrifice. » Il semblerait, à cet égard, qu'il y ait une curieuse affinité entre l'état moral des classes populaires en Russie et le milieu spirituel dans lequel s'est formé ou développé l'Évangile.

A côté de la Russie populaire, qui en est au XIV^e^ ou au XV^e^ siècle, l'aristocratie en est au XVIII^e^. Cependant, malgré son voltairianisme, elle est restée attachée aux formes de la religion officielle, parce que celle-ci est la base du gouvernement. On peut même dire que la classe supérieure tend actuellement à renforcer son orthodoxie, depuis qu'elle y voit un frein à l'esprit révolutionnaire, en même temps qu'un moyen de s'appuyer sur le peuple. Plus que partout ailleurs, la religion officielle est en Russie essentiellement conservatrice. L'Église orthodoxe grecque a beau être slave par sa liturgie et par ses adeptes; elle est restée une branche détachée de l'Église byzantine et elle a hérité de la tendance à l'immobilisme qui distingua cette dernière, après sa séparation de l'Église d'Occident. Cette fixation définitive du dogme a produit de singuliers résultats: d'abord elle a élargi le fossé qui séparait les deux Églises à mesure que l'Église latine modifiait ou multipliait ses dogmes sous prétexte de les définir; ensuite elle a favorisé jusqu'à un certain point le libre examen au sein de l'Église grecque, en laissant plus de latitude à la liberté d'interprétation et en évitant la

Digitized by Google

constitution d'une autorité centrale chargée de déterminer la vérité et par suite de rechercher l'erreur. D'autre part — et sous ce rapport l'Église grecque s'écarte tout autant du protestantisme — en s'astreignant à respecter les dogmes et les traditions religieuses des IVe et Ve siècles, elle s'est mise dans l'impuissance d'accepter les réformes même les plus nécessaires et les plus rationnelles que l'Église de Rome a depuis longtemps subies. Les jeûnes comprennent encore près du tiers de l'année, ce qui exerce une déplorable influence sur la santé publique. Les fêtes en comprennent un autre tiers, ce qui tend à placer les Russes dans une situation de véritable infériorité économique, en même temps qu'à favoriser les vices engendrés par l'oisiveté. Il n'est pas jusqu'au calendrier qu'on n'ose mettre en rapport avec la réforme grégorienne, et qui reste ainsi pour la Russie « comme une enseigne de son attardement ».

De même, dans sa théorie des sacrements, l'Église orthodoxe tient une position intermédiaire, et en quelque sorte moyenne, entre les églises romaine et protestante. Elle possède à peu près les mêmes sacrements que l'Église de Rome et les confère à peu près de la même façon ; le prêtre est également, chez elle, le canal unique et nécessaire de la grâce divine, mais entre le prêtre et le fidèle, ni la discipline religieuse, ni les pratiques ecclésiastiques n'ont mis le même intervalle qu'en Occident. Les fidèles et le clergé communient également sous les deux espèces ; le prêtre célèbre l'office dans la langue vulgaire ; il peut être père de famille, il doit même être marié pour obtenir l'ordination ; enfin, la confession ne met point le fidèle à la merci de son confesseur ; la pénitence est moins une compensation des fautes commises qu'une correction, un moyen de discipline pour le pécheur, et ce remède ne lui est d'ordinaire prescrit que s'il le réclame.

Il ne faut pas s'étonner que dans ces conditions l'Église russe renferme deux partis ou plutôt deux tendances, l'une qui va à droite vers le catholicisme, en préconisant la concentration de la discipline et l'autorité de la tradition, l'autre qui va à gauche vers le protestantisme, en favorisant la liberté

Digitized by Google

d'interprétation et l'émancipation du clergé inférieur ainsi que des laïques, — toutes deux réprimées, il est vrai, ou plutôt tenues en équilibre par l'esprit de conservation non moins que par l'intervention du pouvoir civil. M. Leroy-Beaulieu soutient que cette double tendance est due au contact de la Russie avec l'Occident. Ne sont-ce pas plutôt les deux courants naturels qu'on retrouve au sein de toutes les Églises?

L'auteur nous décrit longuement la situation du clergé russe, qui comprend deux classes : le clergé noir ou régulier, qui remplit les fonctions paroissiales; le clergé blanc et séculier, qui professe la vie monastique et fournit les hauts dignitaires de l'Église. Entre les deux classes, la grande distinction est le mariage, celui-ci étant aussi obligatoire pour le pope que le célibat l'est pour le moine et l'évêque. Ces deux clergés sont naturellement plus portés, le premier vers les innovations et la liberté, le second vers la tradition et l'autorité, sans cependant que cette divergence de tendances aille jusqu'à la lutte ouverte. « De ces deux émules, le clergé noir est plus important par le pouvoir, par la science, par son rôle traditionnel; l'autre, par le nombre et par son rôle social; l'un a derrière lui un plus grand passé, l'autre a peut-être devant lui un plus long avenir. »

Dans aucun pays, le rôle des moines et des monastères n'a été plus considérable qu'en Russie. Ils ont grandement contribué à constituer la nation russe. Mais leur développement illimité a fait naître les mêmes problèmes qu'en Occident. Leurs biens furent graduellement incamérés au dernier siècle; rien que pendant l'année 1764, Catherine II leur enleva ainsi un million de serfs. L'État y substitua une allocation annuelle qui montait en 1887 à environ 2 millions de francs répartis entre plus de 300 monastères, habités par 5,500 moines et à peu près autant de religieuses [1]. La somme n'est pas forte; aussi n'est-ce qu'une maigre partie des revenus monastiques. De même que chez nous, les couvents sont parvenus à

[1] En 1888, on comptait dans tout l'empire 667 couvents orthodoxes avec une population de 29,735 religieux et religieuses.

Digitized by Google

reconstituer les biens que le dernier siècle leur avait confisqués. On évalue leurs revenus actuels à une dizaine de millions de roubles (environ 50 millions de francs), sans compter les objets précieux qui se trouvent dans leurs trésors. La principale source de leurs richesses, ce sont les aumônes, les offrandes, surtout les pèlerinages qui, par une singulière conséquence du progrès moderne, se sont considérablement développés avec les chemins de fer. Il est peu de couvents qui n'attirent les fidèles par quelque image vénérée et plus ou moins miraculeuse. Au besoin, l'icône ira au-devant des fidèles. M. Leroy-Beaulieu cite une Vierge de Moscou qui va visiter les malades à domicile; elle possède à cet effet chevaux et voiture. Durant ses courses, un double la remplace dans sa niche; chaque année, elle rapporte ainsi de quatre à cinq cent mille francs.

Il est juste d'ajouter que les couvents russes consacrent une partie de leur immense fortune à la bienfaisance et à l'instruction publique; on compte aujourd'hui plus de 60 hôpitaux entretenus par les couvents. Mais ils s'abstiennent le plus souvent de les diriger eux-mêmes, le monachisme russe restant essentiellement contemplatif et ascétique. D'autre part, les couvents sont la pépinière où se recrutent les chefs du clergé noir : les archevêques, les évêques et les métropolites; aussi nombre de jeunes gens ne prennent-ils l'habit que pour s'élever dans la carrière ecclésiastique, et de la sorte il arrive que les monastères renferment à la fois « les deux extrémités du clergé : les hommes les plus savants et les plus ignorants, les plus cultivés et les plus grossiers ».

Le clergé blanc a été longtemps une caste à peu près fermée; l'hérédité des bénéfices s'étendait même aux plus humbles emplois de chantre et de bedeau. Aujourd'hui, la carrière est ouverte à tous, mais de fait, elle est restée plus ou moins héréditaire — comme chez nous le notariat, bien que pour d'autres raisons. En général, la position des popes n'est guère enviable; ces membres d'une caste qui faillit un moment, dans l'histoire de la Russie, assumer le rôle prépondérant d'un véritable brahmanisme, sont tombés

Digitized by Google

au rang de parias: pauvres, isolés, méprisés pour leur ignorance par les classes supérieures, regardés avec défiance par les paysans qui leur reprochent leur avidité et les redoutent comme des sorciers, ils ont tous les embarras de la famille sans avoir les moyens d'améliorer leur position ou même de s'élever dans la hiérarchie; ils ne sont guère supérieurs aux lamas du bouddhisme sibérien, ils sont inférieurs en instruction aux *mollahs* des communautés musulmanes soumises à la Russie (p. 646).

M. Leroy-Beaulieu, en traçant ce tableau peu flatteur de la profession ecclésiastique en Russie, émet la réflexion que le mariage des prêtres convient exclusivement soit aux peuples patriarcaux chez qui toutes les fonctions étant encore peu distinctes, le prêtre peut cumuler d'autres professions, soit aux peuples suffisamment riches pour rétribuer largement toutes les spécialités. Il résulterait cependant des renseignements fournis par l'auteur que, malgré cette infériorité sociale, le clergé russe n'est pas au-dessous de sa mission spirituelle. Il est d'ordinaire fidèle à ce qu'on peut appeler le devoir professionnel: « Cet homme aux manières vulgaires, à l'horizon borné, sait à l'occasion trouver des consolations pour les malades et des exhortations pour les mourants; il a le secret du langage qu'il faut parler aux simples et aux ignorants. » D'un autre côté, ses enfants, quand il ne parvient pas à les caser dans le sacerdoce, ne peuvent guère que grossir le chiffre des déclassés dans la société russe. Nombre de nihilistes sont des fils de pope, des fruits secs ou des indisciplinés sortis des séminaires. Après les juifs, ce sont les familles de popes qui, proportionnellement à leur nombre, fournissent le plus de recrues au parti révolutionnaire, s'il faut en juger par les condamnations prononcées dans l'empire.

III

Les sectes dissidentes qui se sont formées dans l'empire russe au détriment de l'Église orthodoxe comportent, tout au moins par leur origine, deux grandes subdivisions: le *Raskol*

Digitized by Google

ou « Schisme », qui est dû à un respect absolu des anciennes formes, et la multitude des sectes qui ont leur source dans l'esprit d'innovation, sinon de critique.

Le peuple russe, brusquement converti d'un vrai polydémonisme au christianisme, continua à regarder les cérémonies et les invocations du culte comme des espèces de formules magiques, dont l'effet eût été détruit par la moindre altération. Aussi, lorsque, après plusieurs tentatives infructueuses, les chefs de l'Église s'avisèrent, au XVII^e^ siècle, de corriger les nombreuses erreurs qui s'étaient glissées dans les anciennes traductions slavonnes des livres saints, plusieurs millions de fidèles refusèrent d'accepter la version nouvelle, et aujourd'hui, après deux siècles, persistent, malgré les persécutions, à garder les anciens livres avec les anciens rites. Le principe du *Raskol* est donc essentiellement *réaliste*, en ce sens qu'il considère comme également divins la lettre et l'esprit, le fond et la forme. Cependant, comme le fait observer M. Leroy-Beaulieu, ce ritualisme, par cela même qu'il exagérait l'importance de la forme au détriment du fond, a pris, avec ce dernier, de singulières libertés. Refusant de croire qu'aucune des formules de l'Église puisse être vide de sens ou de vertu, le fidèle cherche partout une signification ou une raison cachées ; il a fini ainsi par allégoriser les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Certains *raskolniks* ne voient plus que des figures dans les miracles de l'Évangile et aboutissent à une sorte de rationalisme mystique. D'autre part, cet appel constant à l'imagination, joint à l'absence d'autorité centrale pour entraver la liberté d'interprétation, a naturellement abouti, dans le sein du *Raskol*, à autant de divergences individuelles que dans le protestantisme occidental, bien que celui-ci soit parti d'un principe absolument opposé : la subordination de la lettre à l'esprit.

Aucun évêque n'ayant suivi le mouvement du *Raskol*, ses adhérents étaient placés dans l'alternative d'admettre le clergé d'une Église qu'ils réprouvaient, ou de se passer de prêtres régulièrement ordonnés, bien que, sans clergé, ils ne

Digitized by Google

pussent célébrer les rites pour le maintien desquels ils étaient sortis de l'Église orthodoxe. Dès la première génération, le *Raskol* se trouva donc partagé en deux sectes : les *popovtsy* « avec prêtres » et les « sans prêtres » ou *bepopovtsy*.

Les *popovtsy* en étaient réduits à employer çà et là des transfuges de l'Église officielle ou à se passer de tout culte; toutefois, après deux siècles de ce régime, ils ont fini, de nos jours, par trouver un ancien évêque bosniaque qui a consenti à devenir leur métropolitain et à leur restituer ainsi les avantages de la succession apostolique. Quant aux *bepopovtsy*, ils considèrent cette succession même comme ayant été irrémédiablement interrompue par l'adhésion du sacerdoce à des rites viciés; l'Église est désormais déchue; c'est « la synagogue de Satan ». Ainsi, pour sauver les rites, ils en sont arrivés à l'anéantissement même du principe du culte chrétien. En effet, avec le clergé disparaissent tous les sacrements, à l'exception du baptême, le seul qui puisse être administré par des laïques. Mais, ici encore, il y a des nuances qui ont donné naissance à autant de sectes diverses.

Les uns ont cherché des substituts aux sacrements supprimés; certains sectaires se confessent à leurs anciens, voire à des femmes, et le confesseur, qui ne peut remettre le péché, en promet le pardon au nom de Dieu. Pour remplacer la communion, ils ont recours à des rites gracieux, ridicules ou sanglants : tantôt ce sont des raisins secs distribués par la main d'une jeune fille qui servent à symboliser la chair du Christ; tantôt, par une sorte de survivance cannibale, c'est le sein même d'une jeune vierge qui fait l'objet d'un horrible festin. Un groupe appelé les *bâilleurs* demeure la bouche ouverte pendant l'office du Jeudi saint, attendant que les anges viennent les abreuver d'un calice invisible. Le sacrement du mariage, chez les plus raisonnables, est remplacé par un simple consentement devant les parents ou l'assemblée des fidèles, union libre qui peut toujours se dissoudre par la volonté d'une des parties. Chez les autres, au contraire, on prohibe le mariage même, qu'on proclame inférieur à la débauche. La vie conjugale y est interdite aux

Digitized by Google

gens mariés, l'abandon des enfants préconisé, les termes de père et mère proscrits. « Dans la conception d'un enfant, dit une de leurs poésies manuscrites, ce n'est plus du Dieu créateur, c'est du diable que vient l'âme humaine. » De pareils enseignements ne pouvaient conduire qu'à encourager l'infanticide, développer d'une part l'esprit d'ascétisme, de l'autre la débauche. L'auteur en produit de nombreuses preuves.

Pour la plupart des *bepopovtsy*, le monde actuel est le royaume de l'Antéchrist, que quelques-uns identifient même avec le tzar. Le meilleur moyen de se soustraire à la contagion, c'est donc l'isolement. Les uns se bornent à éviter comme une souillure le contact des étrangers, surtout des orthodoxes ; de là d'innombrables procédés de purification. C'est ainsi qu'ils s'interdisent, avec une rigueur toute brahmanique, de boire ou de manger avec les profanes. Pour la purification des mets achetés au marché, telle secte ordonne cent inclinaisons du corps devant les saintes images, — sans compter, en d'autres cas, les signes de croix indéfiniment répétés et la récitation de formules consacrées. D'autres vont s'enfouir dans les couvents clandestins, car les *bepopovtsy*, s'ils ont supprimé le prêtre, ont gardé le moine ; ce sont même, comme pour tout le *Raskol*, les *skytes* ou monastères qui sont leurs principaux centres de ralliement et leurs vrais foyers d'organisation. D'autres encore pratiquent la vie solitaire. Les « errants » ou *staniki* rompent tout commerce avec la société organisée ; ils fuient les villes, s'enfoncent dans les forêts, refusent obstinément de prendre des passeports, et même, précurseurs ou adeptes du nihilisme, ont érigé en principe moral et religieux la révolte contre toute autorité constituée. A l'instar des *cathares* et des premiers chrétiens, ils constituent un ordre partagé en deux degrés : les *pèlerins* ou *coureurs*, qui représentent l'état de vie parfaite et qui sont complètement sortis du monde ; puis les *hébergeurs* ou *hospitaliers*, chargés de fournir aux coureurs nourriture et asile ; ces hospitaliers frayent encore avec la société, mais ils doivent se faire transporter

Digitized by Google

au dehors dans leurs derniers moments, afin d'expirer en plein air.

Tout ceci n'est que de l'excentricité confinant à la folie. Mais il y a des sectes qui vont plus loin et reproduisent, en pleine Europe du XIXe siècle, des horreurs qu'on croyait disparues avec les cultes sanguinaires des Phéniciens et des Aztèques. Les tueurs d'enfants (*dietounbiitsy*) se font un devoir d'envoyer au ciel l'âme innocente des nouveau-nés et de leur épargner ainsi les angoisses du règne infernal. D'autres, appelés étouffeurs ou assommeurs (*douchilstchiki*), croient rendre service à leurs parents et à leurs amis en les préservant de mourir de mort naturelle et en hâtant leur fin, lorsqu'ils sont gravement malades. La secte des *philippovtsy* prêchait la mort par le suicide. On a vu, jusque sous le règne d'Alexandre II, des familles, parfois des villages entiers, s'offrir en holocauste au Dieu des chrétiens et se soustraire collectivement au règne de Satan par le fer, le feu, ou la faim. M. Leroy-Beaulieu reproduit cette légende atroce, mise en vers par un poète *raskolnik* : « La femme Alleluia tenait un jour d'hiver son fils dans ses bras, devant son poêle allumé. Tout à coup entre dans l'*izba* Jésus enfant qui demande un asile pour échapper à la poursuite de ses ennemis. La femme cherche en vain une cachette. « Jette ton fils dans le poêle, dit Jésus, et prends-moi dans tes bras à sa place. » Elle obéit, et, quand arrivent les ennemis du Christ, elle leur montre le poêle où brûle son fils ; mais à peine sont-ils partis qu'elle pleure son enfant. « Regarde dans le poêle », lui ordonne Jésus pour la consoler. Elle regarde, et dans le poêle, elle découvre un frais jardin où son fils se promène en chantant avec des anges. Jésus la quitte en lui recommandant d'enseigner aux fidèles à vouer aux flammes la chair innocente de leurs jeunes enfants. » — Les faits avancés par M. Leroy-Beaulieu prouvent combien cet épouvantable « molochisme » a trouvé d'imitateurs.

Citons encore les *muets*, qui se laissent condamner et même mettre à la torture, sans que rien puisse leur faire rompre le vœu du silence ; les *nieurs*, qui rejettent tout culte extérieur ;

Digitized by Google

enfin, les *non-priants*, qui proclament l'avènement de l'âge de l'Esprit et qui affirment l'obligation de tout interpréter au sens spirituel dans le culte ; ils nient la nécessité de la prière, parce que Dieu doit savoir, sans que nous le lui demandions, tout ce dont nous avons besoin. La naissance du Christ, sa passion, sa mort, ne sont pour eux que des symboles. Selon certains investigateurs, ils en seraient arrivés à nier l'immortalité de l'âme, confinant ainsi à certaines sectes du rationalisme extrême.

Ce n'est pas là le seul contraste qu'offre le *Raskol*. Ce mouvement qui aboutit parfois à des conséquences si antirationnelles et antisociales, tend d'autre part à fortifier chez ses adeptes l'esprit d'honnêteté, de sobriété et d'économie : quand un propriétaire vous mène dans une cabane de paysans propre et bien tenue, si on lui demande ce que sont les habitants, il vous répond le plus souvent : « Ce sont des *raskolniks*, des Vieux croyants » ; quand vous demandez à un chef d'industrie quels sont ses meilleurs ouvriers, il n'est pas rare de lui entendre dire : « Ce sont des dissidents, des starovères ». Dans les villes, les dissidents comptent parmi les plus riches marchands, il y a des régions entièrement soumises à leur domination économique.

Même opposition, sur un tout autre terrain, entre le point de départ et les conséquences du *Raskol*. Nous avons vu que ce mouvement avait sa source dans les instincts profondément conservateurs du peuple russe. Le *raskolnik*, comme le dit M. Leroy-Beaulieu, est le héros de la routine et le martyr du préjugé, le défenseur des anciennes mœurs dans le domaine civil comme dans le domaine religieux ; tout ce qui est postérieur au Schisme lui est également odieux, depuis l'usage du tabac jusqu'à l'emploi du rasoir. D'autre part, le caractère essentiellement slave et populaire du *Raskol*, joint à deux siècles d'oppression, a contribué à lui donner une portée démocratique et même libérale ; il est devenu insensiblement une revendication de la liberté de l'âme, de la dignité de l'homme, contre l'Église et contre l'État. Bien plus, en propageant l'idée d'un prochain *millenium*, corol-

Digitized by Google

laire inévitable de l'avènement temporaire de l'Antéchrist, sa doctrine devait, comme chez les Juifs de l'époque messianique, s'allier à l'esprit révolutionnaire et anarchique qui travaille la nation russe. Interprétant d'une façon toute matérielle les prophéties et l'Apocalypse, le *raskolnik* attend l'établissement d'un royaume temporel du Christ, qui viendra fonder, sur les ruines de la société actuelle, un régime tout d'égalité et de sainteté.

Les campagnes sont parcourues par des illuminés ou des charlatans, qui annoncent cette seconde venue du Christ et qui se donnent parfois eux-mêmes comme le Messie annoncé. D'autres fois, ce sont des âmes simples qui s'en vont à la recherche du Rédempteur. Sous l'empereur Nicolas, des sectaires sibériens, appelés les *chercheurs du Christ*, soutenaient que le Sauveur devait avoir reparu sur terre, et ils allaient parcourant, pour le découvrir, les forêts et les lieux déserts. Ailleurs, on a vu des villages refuser l'impôt sous prétexte que le Christ était arrivé et que toutes les taxes étaient abolies par son avènement. C'est tantôt un simple paysan, tantôt un prince russe ou étranger, que les sectaires russes prennent pour Messie. Il y en a qui ont fait de Napoléon Ier le Messie des prédictions. Ils vénèrent son portrait et annoncent qu'il n'est point mort, mais que, échappé de Sainte-Hélène, il s'est réfugié sur le lac Baïkal, d'où il reviendra un jour pour détrôner l'Antéchrist. Faut-il s'étonner si, dans ces circonstances, les chefs du parti nihiliste ont pu songer un instant à conclure une alliance avec les principaux représentants du *Raskol*, unissant dans un dessein commun les deux tendances en apparence si contradictoires du conservatisme religieux et de l'athéisme révolutionnaire?

Toutes ces contradictions apparentes restent inexplicables, si on ne se rend compte que l'instinct religieux est du sentiment porté à la plus haute puissance, et que, par suite, ses manifestations échappent, et échapperont toujours par un côté quelconque, aux prévisions les plus logiques de la raison.

Digitized by Google

IV

A côté du *Raskol*, on trouve toute une série de sectes qui ne se rattachent pas au Schisme, mais représentent plutôt une révolte contre toute l'orthodoxie orientale, voire contre la tradition chrétienne. Les unes sont de création plus ou moins récente, les autres ont leurs origines perdues dans la nuit des temps et se relient peut-être aux hérésies du gnosticisme. M. Leroy-Beaulieu les subdivise en deux groupes, selon qu'elles font appel plutôt à l'imagination (sectes mystiques) ou à la raison (sectes rationalistes). Les unes et les autres ont ce trait commun qu'à la différence du *Raskol*, elles se soucient peu du rituel.

Les sectes mystiques, surtout les plus anciennes, sont presque toutes fondées sur le prophétisme, c'est-à-dire sur une révélation divine s'exerçant par l'intermédiaire d'un rophète ou même d'un véritable *avatar*. « Je suis, — disait lep « fondateur des *khlysty*, Daniel Philippovitch, — le Dieu « annoncé par les prophètes, descendu une seconde fois sur « la terre pour le salut du genre humain, et il n'y a pas « d'autre Dieu que moi. » Il le croyait lui-même et il a trouvé, depuis le règne de Pierre le Grand jusqu'à nos jours, de nombreux adeptes pour le croire.

Les *khlysty* ou *flagellants*, qu'on a parfois rapprochés des *quakers*, et que le peuple désigne souvent par le sobriquet de francs-maçons (*farmazons*), comprennent différents groupes qui s'intitulent : hommes de Dieu, société des frères et sœurs, communauté du Christ ou des Christs, adorateurs du Dieu vivant, etc. Ils croient qu'il dépend de l'homme de s'unir à la Divinité et de la faire descendre dans son corps, par l'opération de l'Esprit saint. Aussi y a-t-il des communautés où les sectaires s'adorent les uns les autres. D'autres ont leur Christ spécial; la mère de l'élu reçoit alors le nom de Mère de Dieu. Parfois leur Mère de Dieu est une jeune vierge qu'ils adorent comme une incarnation de la Divinité, lui décernant même le titre de déesse (*boghiniia*). Peut-être y a-t-il là une survivance du culte rendu à la personnification

Digitized by Google

de la nature et de la force génératrice; le nom de la Terre-mère reviendrait même dans les hymnes chantés en l'honneur de ces « Mères de Dieu ». L'évangile des *khlysty* est une curieuse parodie de la passion de Jésus; leur premier Christ y est deux fois exécuté par ordre du tzar, et deux fois il ressuscite. Ils prohibent l'usage des boissons fermentées et condamnent le mariage. Leur culte est secret. Le prosélyte admis dans la communauté doit jurer « de garder le silence sur tout ce qu'il verra ou entendra, sans se plaindre ni s'effrayer du knout, du feu, du glaive ». Aussi la voix populaire les a-t-elle accusés, non sans exagération, de pratiques immorales. Tout ce qu'on sait de leur culte, c'est qu'à l'instar des derviches tourneurs et de certains illuminés anglo-saxons, ils ont fait appel aux sens pour provoquer l'inspiration et introduit dans leurs réunions l'usage de tourner en rond avec une rapidité vertigineuse. « Il y a des dévôts si habiles à ces saints exercices, dit M. Leroy-Beaulieu, qu'à la rapidité de leur mouvement rotatoire, ils semblent immobiles : au lieu d'un homme, l'œil ne perçoit plus qu'un fantôme incertain. » D'autres se frappent de verges dans leurs danses ou se brûlent à la flamme des cierges. Quand l'exaltation est à son comble, alors sonne l'heure des extases et des révélations.

Les « hommes de Dieu » sont divisés en *korall* « nefs, navires ». Chaque « nef » comprend les adeptes d'une ville, d'un village, d'une région. D'après les actes officiels, ils auraient compté des adhérents dans toutes les classes de la société, parmi les paysans, les marchands, les nobles, les étrangers comme les Russes, les ecclésiastiques aussi bien que les laïques, — et même des moines en grand nombre. — Une société de ces mystiques appartenant à l'aristocratie fut découverte en 1817 dans le palais Michel, propriété impériale. Dissoute par la police, elle fut de nouveau surprise dans un faubourg de la capitale, vingt ans plus tard.

Une secte voisine des *khlysty*, les *skatouny* ou « sauteurs », saute au lieu de tourner en rond. Ce singulier office, accompagné de chants et de cris, s'accomplit par couples

Digitized by Google

d'hommes et de femmes qui, d'ordinaire, s'engagent d'avance pour la danse sacrée. Quand l'exaltation est à son comble, on éteint les lumières et chacun se livre aux suites de son inspiration personnelle. On comprendra que nous n'insistions pas sur les pratiques de ce genre, que M. Leroy-Beaulieu peut décrire d'une façon plus détaillée à raison de la nature spéciale de son livre. L'inceste même n'était pas regardé comme un péché, tous les fidèles, au dire des sectaires, étant frères en Christ. Il y a des communautés qui ont mérité l'appellation d'adamites.

Mais ce n'est pas encore tout : aux rites licencieux, quelques sectes ont joint des cérémonies sanglantes, tout comme dans les anciennes religions de l'Orient, où les forces inconscientes de la génération et de la mort ont si fréquemment fait l'objet de cultes tour à tour voluptueux et cruels. Certaines communautés semblent réellement s'être servies, pour la communion, non de pain noir et d'eau, mais de la chair et du sang d'un enfant nouveau-né, généralement issu d'une vierge ou d'une « Mère de Dieu » à la suite des danses sacrées.

Tout le monde a entendu parler des *skoptsy*, qui se mutilent à la façon des prêtres de Cybèle et d'Atys — non point par pessimisme, pour concourir à l'extinction de l'humanité, mais pour assurer le perfectionnement de l'individu et le soustraire à la tentation. Aussi s'appellent-ils eux-mêmes les « blanches colombes ». Passe encore s'ils n'opéraient que sur eux-mêmes, mais, dans leur prosélytisme, ils vont jusqu'à acheter des jeunes enfants pour leur infliger l'opération qui doit les conduire au salut, en même temps qu'assurer la perpétuité de la secte. Il y a des *skoptsy* qui se marient, puis cèdent leur femme à autrui, afin de pouvoir vouer à la vraie foi des enfants dont ils ne sont pas le père. Souvent ce n'est qu'après la naissance d'un fils que le père passe à l'état de « pur esprit ». Au lieu de Jésus, c'est leur Christ eunuque, Sélivanof — mort en prison à l'âge de cent ans en 1832 — que les *skoptsy* reconnaissent comme Rédempteur; ce n'est point en mourant sur la croix, c'est en se mutilant qu'il a sauvé

Digitized by Google

l'humanité. Il n'est pas mort et doit revenir un jour sous les traits de Pierre III ou de Napoléon Ier, qui n'avaient certes aucun titre à pareil honneur.

Malgré leurs précautions pour se dissimuler, les *skoptsy* se laissent souvent reconnaître par leur extérieur malingre, leur teint jaune, leur barbe rare, leur voix aiguë. Ils semblent affectionner à Saint-Pétersbourg le métier de changeur, passent pour fort honnêtes dans leurs transactions, deviennent rapidement riches et se transmettent leur fortune par adoption. Chose incroyable: leur nombre, selon M. Leroy-Beaulieu, tendrait à augmenter malgré la surveillance du gouvernement. Quelques communautés toutefois, d'origine récente, ont rejeté la mutilation, afin d'avoir plus de mérite dans le rôle d' « eunuques spirituels ».

Passons à des cultes moins révoltants. Les tendances rationalistes sont représentées en Russie par des sectes, les unes anciennes, les autres récentes. Parmi les premières se remarquent les *doukhobortsy* ou « lutteurs de l'esprit » et les *molokani* ou « buveurs de lait », ces derniers ainsi nommés parce qu'ils usent librement de laitage, aux jours où cet aliment est interdit par l'Église orthodoxe.

Toutes deux se distinguent par leur dédain pour les formes du culte. « Les *raskolniks*, disait un de ces réformateurs, « vont au billot pour un signe de croix à deux doigts; quant « à nous, nous ne nous signons ni avec deux, ni avec trois « doigts, mais nous cherchons à mieux connaître Dieu. » — Ils ne reconnaissent point de sacerdoce : « Nous sommes tous prêtres », disent les *molokani*. — Ils tiennent Dieu pour un pur esprit et, par suite, refusent de se prosterner devant ses images. — Ils n'ont ni églises, ni chapelles: « Une église, « disent-ils, n'est pas faite de poutres, mais de côtes », donnant à entendre que le vrai temple de Dieu est le cœur de l'homme. — Leur culte, qui se célèbre dans l'une ou l'autre de leurs maisons, sous la présidence d'un ancien, consiste exclusivement dans le chant des psaumes, la récitation du *Pater* et la lecture de l'Écriture; les sacrements sont supprimés ou entendus d'une manière allégorique. La pénitence

Digitized by Google

réside dans le repentir; la communion consiste dans la lecture et la méditation de l'Évangile; pour cérémonie nuptiale, ils se contentent de la bénédiction paternelle.

Les *molokani* prétendent fonder leur religion sur la Bible; les « lutteurs de l'esprit » accordent plus de crédit à l'inspiration intérieure et, par suite, rejettent la plupart des dogmes ou les entendent d'une façon symbolique : « Jésus, disent-ils, est fils de Dieu, dans le sens où nous nous appelons nous-mêmes ainsi. » Certains d'entre eux vont jusqu'à nier l'existence objective de la divinité et à l'identifier avec l'homme. L'Église est pour eux la réunion de tous ceux qui marchent dans la vérité et la justice, à quelque nation et même à quelque religion qu'ils appartiennent, chrétiens, juifs ou musulmans. Ils estiment que le paradis doit se réaliser sur cette terre et c'est pourquoi ils admettent la réincarnation des âmes dans un corps terrestre. Ils ajoutent que la société doit être constituée sur les principes évangéliques de l'amour, de l'égalité et de la liberté. « On retrouve là, en termes presque identiques, fait observer M. Leroy-Beaulieu, la devise de la Révolution française, avec cette différence capitale que le premier terme est l'amour et que le point de départ est Dieu. »

Il ne faut pas s'étonner si *molokani* et *doukhobortsy* ont parfois dévié vers les doctrines millénaires. Un grand nombre attendent, sous le nom d'empire de l'Ararat, le règne universel de la justice et de l'égalité; on raconte qu'en 1812, ils avaient chargé une députation de demander à Napoléon s'il n'était pas le Messie annoncé par les prophètes. Quelques-uns n'ont pas même voulu attendre le millénaire pour réaliser leur rêve. On leur a prêté cette maxime que les gouvernements n'étaient faits que pour les méchants; — ce qui, en somme, est assez vrai, bien que peu pratique. Certains se sont fait knouter et déporter plutôt que de payer l'impôt et de s'astreindre au service militaire. Vers 1825, un de ces sectaires, nommé Popof, après avoir distribué ses biens aux pauvres, rallia des villages entiers à la doctrine du communisme. Transporté au delà du Caucase avec ses adhérents, il

Digitized by Google

y reconstitua sa communauté, ce qui lui valut d'être transporté de nouveau au cœur de la Sibérie, où il vivait encore vers 1857. Pour réaliser son utopie, il avait dû donner à sa communauté une véritable constitution monacale, allant ainsi jusqu'au despotisme le plus absolu par amour de la liberté. Les *molokani* sont encore aujourd'hui au nombre de plusieurs centaines de mille; les *doukhobortsy* ne sont que quelques milliers.

En dehors de ces deux sectes, il faut encore mentionner le *stundisme*, qui, dû à des infiltrations récentes du protestantisme occidental, forme déjà de nombreuses communautés où le culte consiste principalement dans le chant de cantiques, la lecture de la Bible et la prédication morale. Les adhérents se font remarquer par leur probité, leur sobriété, leur amour du travail, bien qu'à l'occasion ils manifestent, eux aussi, des tendances communistes.

A côté de ces sectes de tendance protestante, il en existe aussi de tendance juive : les sabbatistes ou *soubbotniki*, qui, comme les sabbatariens de l'Angleterre, ont substitué le sabbat juif au dimanche chrétien. Un de leurs adhérents, le métropolite Zozime, occupa, un instant, au XVII[e] siècle, la chaire suprême de l'Église orthodoxe. La plupart d'entre eux ont été de nos jours déportés au Caucase. De là sortit, vers 1860, un groupe d'ultra-judaïsants qui ont appelé un rabbin juif et substitué, dans leurs prières l'hébreu au russe. Dans ces dernières années était enfermé sur une île de la mer Blanche un vieillard, Nicolas Iline, coupable d'avoir prêché aux mineurs de l'Oural un évangile qui devait réunir l'Église et la Synagogue en une sorte d'unitarisme mystique.

N'oublions pas enfin le chapitre que M. Leroy-Beaulieu consacre aux sectes récentes des classes éclairées. La plupart des sectes découvertes dans les vingt dernières années rejettent non seulement le sacerdoce et les rites de l'Église, mais encore ne sont pas moins radicales dans leurs conclusions sociales et politiques. Parmi les plus récents hérésiarques, il faut citer en première ligne Soutaïef, non pas tant pour

Digitized by Google

l'originalité de sa doctrine, consistant à remplacer par l'amour tous les ressorts de l'activité publique et privée, mais parce que cet humble paysan passe pour avoir converti le comte Tolstoï à la religion de la « non-résistance ». — En même temps qu'un étranger, lord Radstock, recrutait, dans la haute société russe, de nombreux adhérents aux doctrines, aux pratiques et aux procédés du méthodisme anglo-saxon, Tolstoï mettait sa personne, sa fortune et sa réputation littéraire au service d'une doctrine contenue tout entière dans cette parole de l'évangéliste Mathieu : « Il a été dit : œil pour œil, dent pour dent, et moi je vous dis de ne pas résister au mal qu'on veut vous faire. » L'Évangile devient ainsi la négation non seulement des tribunaux et des armées, mais encore de l'État, de la société, de la civilisation. En dehors de là, Tolstoï s'inquiète peu du dogme; il n'admet pour l'homme d'autre immortalité que celle de l'humanité, il place le salut en cette vie et veut construire sur terre la Jérusalem céleste. Mais il compte y parvenir par la seule transformation intérieure de l'homme, par le renoncement et l'amour. Non qu'il prêche l'ascétisme; pour lui, l'agent de salut est dans le travail matériel et particulièrement dans le travail de la terre; le commerce et l'industrie doivent disparaître comme la littérature et l'art; les villes même seront supprimées, et alors le Christ règnera. Par ce côté de sa doctrine, Tolstoï se montre bien russe, bien slave, capable de faire impression sur un peuple de mœurs agricoles, de tendances communistes et de tempérament mystique. Il est difficile d'apprécier jusqu'ici les résultats de sa prédication qui pénètre journellement avec des milliers de brochures jusque dans les couches profondes de la nation.

M. Leroy-Beaulieu fait remarquer la similitude de cette doctrine avec celle du Bouddha : même pessimisme du point de départ, même indifférence pour tout progrès, même exaltation des humbles, même philosophie du renoncement, même religion de charité sans Dieu, même dogme de non-résistance au mal. Toutefois, il croit trouver entre les deux doctrines ces différences : d'abord, que le « modèle de Tolstoï

Digitized by Google

n'est pas le fakir émacié ou le *richi* accroupi en méditation solitaire, immobile, l'œil fixé sur son nombril; sa doctrine préconise l'action, non la contemplation »; ensuite, que le bouddhiste a surtout en vue le salut de l'individu, la délivrance personnelle, « alors que Tolstoï, comme la plupart des Russes, songe surtout à la délivrance de la collectivité, à la régénération de la société, et prétend l'accomplir sur cette terre ».

La distinction ne nous semble pas tout à fait exacte, puisque le bouddhisme place expressément le dévouement envers nos semblables au-dessus de la contemplation solitaire et de l'ascétisme stérile [1]. D'autre part, il importe assez peu que le but à atteindre soit le salut de l'humanité ou des individus qui la composent. Ce qu'a peut-être voulu dire l'auteur, c'est que Tolstoï place son idéal dans une vie de travail rémunérateur et non dans l'annihilation totale, qui reste le grand objectif des bouddhistes. Logiquement, les bouddhistes ont raison, car qui dit labeur dit peine, surtout quand, à l'instar de Tolstoï, on fait bon marché du travail intellectuel et de ses jouissances. Mais la conception du réformateur russe n'en reste pas moins plus conforme aux tendances du monde occidental et peut-être, malgré son caractère utopique, plus favorable à l'amélioration morale de la société.

Je n'ai pas la prétention d'avoir fourni au lecteur, par ce court résumé, une idée exacte et complète des croyances qui règnent dans l'empire des tzars, alors que M. Leroy-Beaulieu a dû y consacrer un volume de près de 700 pages. En reproduisant ses renseignements et ses citations les plus caractéristiques, j'ai simplement voulu

[1] Ces lignes étaient écrites quand j'ai trouvé la déclaration suivante dans un journal publié à Colombo (Ceylan) sous le titre de : *The Buddhist* : « Le vrai bouddhisme ne consiste pas tant à poursuivre individuellement « l'obtention du Nirvana — ce qui n'est qu'une forme élevée et glorieuse « de l'égoïsme — qu'à se sacrifier soi-même pour en montrer la voie et en « étendre les avantages au plus grand nombre de créatures possible. » C'est là du néo-bouddhisme. Mais celui-ci, sous ce rapport, ne fait que se rapprocher de l'exemple et de la prédication de son fondateur.

Digitized by Google

montrer l'importance ainsi que la complexité du problème qui domine la situation religieuse et peut-être sociale de la Russie. Il nous reste encore à examiner ce problème sous une face particulièrement intéressante : les rapports de l'État russe avec l'Église ou plutôt avec les adeptes des différents cultes qui se disputent les sujets du tzar.

V

Nous avons montré que pour le Russe orthodoxe, comme pour le musulman, le lien national se confond avec le lien religieux. C'est la religion et la religion orthodoxe qui a fait la Russie. Déjà avant l'invasion tatare, le baptême était la marque distinctive des Russes vis-à-vis des populations finnoises et finno-turques auxquelles ils étaient mêlés. Sous la domination des khans tatares, comme pendant les guerres avec la Pologne, ce sont les couvents qui ont été les principaux remparts de la nationalité. Aujourd'hui encore c'est la foi dans les destinées religieuses de la Russie qui inspire aux populations l'antipathie de l'étranger. Aussi l'Église garde-t-elle, en Russie, aux yeux mêmes de maints incrédules, le prestige qui s'attache à la personnification de la patrie. « En religion, — disait à M. Leroy-Beaulieu une dame de Saint-Pétersbourg, — je suis simplement chré-« tienne, sans attache à aucune confession ; mes tendances « seraient plutôt protestantes, mais, comme Russe, je suis « passionnément orthodoxe. »

On peut dire que la Russie est un État religieux, chrétien, orthodoxe, non parce que les lois lui ont donné ce caractère, mais parce que telle est la conception populaire de l'État. M. Leroy-Beaulieu définit le tzarisme « une théocratie patriarcale déguisée par la nécessité des temps et par l'influence du voisinage en monarchie bureaucratique et militaire » . La définition est moins concise, mais elle est plus exacte que l'aphorisme bien connu : La Russie est une monarchie absolue tempérée par l'assassinat.

D'autre part, les agissements de l'Église sont essentielle-

Digitized by Google

ment subordonnés à l'intérêt national; elle aussi ne sépare point les destinées de la religion de celles de la patrie. Comment d'ailleurs des conflits pourraient-ils naître entre les deux pouvoirs, quand c'est l'autorité civile qui dirige l'administration ecclésiastique et qui directement ou indirectement nomme tous ses chefs? Le patriarcat a été remplacé, depuis Pierre le Grand, par un Saint-Synode, grâce auquel l'Église russe est aujourd'hui la plus centralisée du monde. Or, les membres de ce corps dirigeant sont nommés par le tzar, qui s'y fait représenter, en outre, par un haut procureur ou procureur général; ce dernier est toujours un laïque, souvent un officier, suivant le conseil de Pierre le Grand.

Les partisans de ce système ne tarissent pas sur les avantages qu'il présente à la fois pour la religion et pour l'État. Alors que les nations catholiques sont forcées de choisir entre la subordination de l'État à l'Église ou la guerre entre les deux pouvoirs, ici l'Église et l'État sont organisés de façon à se rendre des services mutuels pour le plus grand bien de la nation. Les ministres du culte, n'étant pas détournés de leur mission par des préoccupations politiques, peuvent s'adonner tout entiers à leur rôle d'éducateurs spirituels et moraux. De son côté, l'État n'a pas à s'inquiéter du dogme fixé à toujours par les lois mêmes de l'Église et dès lors son intervention dans les choses ecclésiastiques n'a rien qui puisse alarmer les consciences. Enfin, même au point de vue de la liberté intellectuelle, l'autorité, comme il arrive toujours dans les religions d'État, se contente d'une soumission extérieure, sans chercher querelle à qui que ce soit pour ses pensées ou ses croyances. C'est justement ce que reprochait à l'Église russe un de ses anciens adeptes, entré dans la Compagnie de Jésus, le P. Gagarine : « Pourvu que vous approchiez des sacrements à la première ou à la dernière semaine « de carême, aucune autorité ecclésiastique ne s'avisera de « vous demander ce que vous croyez ou ne croyez pas. Vous « pouvez rejeter les dogmes les plus essentiels; tant que vous « ne vous exclurez pas vous-même de la communion de « l'Église, elle ne vous exclura pas. » Qui donc ne voudrait,

Digitized by Google

au prix d'un léger formalisme, — se réduisant, en fin de compte, à un simple acte de politesse envers le culte dominant — acheter la liberté de sa pensée, la grandeur de son pays et, par-dessus le marché, les bonnes grâces de ses gouvernants?

Malheureusement, il y a des consciences qui ne veulent pas; il y en a même qui entendent adorer Dieu d'une autre façon, et cela suffit pour transformer cette union de l'Église et de l'État en un régime de tyrannie religieuse, comme le monde civilisé n'en connaît plus depuis la disparition de la souveraineté pontificale en Italie. Il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier l'attitude du gouvernement russe tant vis-à-vis des sectes dissidentes que des cultes étrangers. Occupons-nous d'abord de ces derniers.

L'identification de l'Église orthodoxe avec l'État devait nécessairement entraver l'assimilation des populations étrangères que la Russie a englobées au fur et à mesure de ses agrandissements. Le gouvernement russe s'est trouvé dans l'alternative ou de supprimer la religion particulière de ses nouveaux sujets ou de les tenir indéfiniment à l'écart de la nationalité russe. Les deux systèmes étaient également malaisés et dangereux. Aussi s'est-on arrêté à une politique intermédiaire qui offre tous les inconvénients de la persécution sans renfermer aucun des avantages de la tolérance.

Il existe actuellement dans l'empire russe, par suite de ses conquêtes successives, au moins 30 millions de sujets qui appartiennent à des cultes étrangers — sans compter les idolâtres de la Sibérie. Ce sont des Arméniens (1,500,000 âmes); des luthériens (5 à 6 millions); des catholiques (9 à 10 millions, plus que la Belgique et l'Irlande réunies); des juifs (3 à 4 millions); des mahométans (environ 10 millions); enfin, des bouddhistes qui prédominent en Sibérie, et qui s'avancent en Europe jusque sur les bords du Volga.

En principe, le gouvernement reconnaît le droit de ces cultes à l'existence (puisqu'il va jusqu'à en subsidier les ministres et prétend en choisir les chefs), mais seulement *pour les anciens adeptes*. D'où cette conséquence que

Digitized by Google

les hérétiques peuvent bien se convertir à l'orthodoxie, mais que les orthodoxes ne peuvent devenir hérétiques. Les premiers sont traités en convertis; les seconds, en apostats. Tout prosélytisme est interdit aux cultes étrangers sous les peines les plus sévères, non seulement vis-à-vis des sujets orthodoxes, mais encore dans leurs rapports entre eux. Suivant M. Leroy-Beaulieu, le chamanisme aurait depuis longtemps disparu de l'Altaï et du Baïkal, si le gouvernement n'avait entravé la propagande des bouddhistes. « Au lama, ajoute-t-il, le pope préfère le sorcier, le trouvant moins difficile à vaincre. » A ce monopole de l'Église officielle en matière de conversions, il n'y a guère qu'une exception : Dans la Transcaucasie, rapporte l'auteur, les Arméniens sont autorisés à baptiser les musulmans, quand ils semblent à toute extrémité; seulement, si le malade en réchappe, la validité de sa conversion reste soumise à l'approbation de Son Excellence le gouverneur général !

Une fois entré dans l'Église, nul n'en peut plus sortir, non seulement en personne, mais encore dans sa descendance jusqu'à la fin des générations. Il faut savoir que l'apostasie entraîne, pour le moins, la perte des droits civils : le coupable devient incapable d'hériter et de posséder; ses héritiers légaux peuvent s'emparer de son patrimoine. Bien plus, ses parents les plus proches, son père, sa mère, sont tenus de le dénoncer. Ajoutez que, si c'est un délit de renoncer à la foi nationale, c'en est un autre de *détourner de l'embrasser!* Les convertisseurs du petit Mortara n'auraient pas été aussi loin !

Cependant, cette législation restrictive n'ayant amené qu'un nombre relativement peu considérable de conversions, le gouvernement a eu recours à des procédés un peu plus expéditifs pour faciliter le passage à l'orthodoxie. Après le système du cantonnement, il a appliqué aux cultes dissidents celui du refoulement. Quelques-uns de ces cultes ont été littéralement décapités. Aux Arméniens, il a enlevé l'élection de leur *catholicos*. Chez les bouddhistes d'Europe, après avoir assumé le droit de désigner le grand lama, il s'est abstenu de remplacer le dernier titulaire du poste. Dans les

Digitized by Google

provinces baltiques, il a « sécularisé » 2,000 écoles luthériennes pour les russifier ensuite, en même temps qu'il faisait passer le protestantisme lithuanien du rang de culte privilégié à celui de culte simplement toléré. Les catholiques ont été plus maltraités encore : il a déporté ou interné la plupart des évêques, entravé le recrutement du clergé inférieur, interdit aux simples fidèles les fonctions d'instituteur et réservé aux seuls adeptes de l'Église orthodoxe le droit d'acquérir ou même de prendre à ferme des terres dans les provinces catholiques de l'empire. Quant aux juifs, il leur est interdit de résider hors des provinces occidentales. Jusqu'en 1865, la loi édictait la peine de mort contre le juif qui prenait à son service des chrétiens. Récemment encore, un ukase est venu limiter le nombre d'israélites qui peuvent être admis dans les établissements d'instruction moyenne et supérieure; le maximum est de 10 p. c., là où les juifs forment parfois 25 ou 30 p. c. de la population. En un mot, suivant l'expression de M. Leroy-Beaulieu, les juifs sont traités en régnicoles quant aux obligations, en étrangers quant aux droits.

Le gouvernement poursuit les adhérents des cultes étrangers jusque dans les carrières privées. « Je tiens de directeurs de compagnies, rapporte l'auteur, que l'administration leur a demandé confidentiellement le relevé de leurs employés par religion, les accusant d'occuper trop de catholiques ou de juifs, et les prévenant qu'ils s'exposent par là à perdre ses bonnes grâces. »

D'autre part, aucun encouragement ne manque à la propagande orthodoxe. Nous n'en parlerions même que pour mémoire [1], si ces encouragements n'avaient le résultat de conduire des convertisseurs peu scrupuleux à grossir le bilan de leurs conquêtes par de véritables escroqueries spirituelles, qui ont les plus fâcheuses conséquences matérielles pour leurs victimes. Chaque année, nombre de musulmans et

[1] Il paraît que la conversion de 100 juifs vaut à un chrétien la croix de Sainte-Anne.

Digitized by Google

de païens sont amenés au baptême par ruse ou par force, et malheur à eux s'ils retournent ensuite à leurs errements. M. Leroy-Beaulieu raconte que, sous le tzar actuel, un indigène de Sibérie, le prince Gantimourof, avait enjoint aux Orotchènes habitant ses terres de se réunir au bord d'une rivière pour être vaccinés. Là, un missionnaire accompagna l'opération d'un petit discours qui amena immédiatement trente néophytes à se faire baptiser dans le torrent. On peut s'imaginer ce que valent de telles conversions.

En tant qu'il s'agit de païens à demi-sauvages, on peut soutenir que les ancêtres des Russes eux-mêmes n'ont jamais été convertis autrement. Mais les mêmes procédés ont été appliqués aux luthériens et aux catholiques. Le plus souvent, les missionnaires qui opèrent les conversions par ordre sont des fonctionnaires, des agents de police, voire des soldats. On a cité une conversion de catholiques à l'orthodoxie, opérée par un commissaire de police musulman !

Dans les provinces polonaises annexées par Catherine II, il se trouvait deux à trois millions d'uniates ou grecs-unis, c'est-à-dire de catholiques auxquels la papauté avait concédé le droit d'employer le slavon comme langue liturgique. Le gouvernement, après avoir remplacé leur clergé par des prêtres ruthènes à tendances russophiles, les a un beau jour déclarés appartenir en bloc à l'Église orthodoxe, sous prétexte qu'ils avaient une liturgie slavonne. « Amendes, incarcérations, fustigations, confiscations, déportations, torture, tout, écrit M. Leroy-Beaulieu, a été mis en œuvre pour venir à bout des récalcitrants. Les prêtres réfractaires ont été destitués et exilés. Les familles des laïques ont souvent été séparées, le père interné dans une contrée, la femme ou les fils dans une autre. Les terres de ces rebelles ont été séquestrées et vendues à l'encan. Pour les anciens uniates demeurés au pays, ils sont mis à l'amende s'ils ne vont célébrer les fêtes orthodoxes ou recevoir les sacrements de la main du pope. Leur église est abolie et l'église latine leur est interdite... Un grand nombre préfèrent se passer de tout sacrement. Un de mes amis, un Russe

Digitized by Google

orthodoxe, a vu une femme briser la tête de son nouveau-né contre un mur plutôt que de le laisser baptiser par le pope. Ailleurs, des parents se sont asphyxiés avec l'enfant qu'on voulait baptiser de force. S'ils ne peuvent échapper au baptême schismatique, beaucoup préfèrent au mariage orthodoxe le concubinage légal. Ils vont au loin se faire marier secrètement par un prêtre de Galicie; leurs enfants restent bâtards. M. Pobedonostsef constatait froidement que, dans le seul gouvernement de Siedla, il y avait 2,365 de ces *mariages de Cracovie*. »

Il se trouve en Europe des cerveaux brûlés et des gens de mauvaise foi pour soutenir qu'un pareil régime n'est pas le comble de la liberté religieuse. Le haut procureur actuel du Saint-Synode, M. Pobedonostsef, leur a bien dit leur fait, il y a deux ans, lorsque *l'Alliance évangélique* de Genève se fut permis d'envoyer au tzar Alexandre une pétition réclamant pour toutes les confessions chrétiennes une égale et entière liberté dans l'empire russe. « Nulle part en Europe, — répondit ce haut fonctionnaire au président de *l'Alliance*, « — les confessions hétérodoxes ne jouissent d'une liberté « aussi parfaite qu'au sein du peuple russe. L'Europe s'ob- « stine à ne pas le reconnaître. Pourquoi? Uniquement parce « que chez vous, la liberté des cultes, telle qu'elle est inscrite « dans les lois, est unie au droit absolu d'une propagande « illimitée. Voilà la cause première de vos récriminations « contre nos lois restrictives à l'égard de ceux qui détournent « les fidèles de l'orthodoxie et de ceux qui abjurent notre « foi... La Russie ayant puisé son principe vital dans la foi « orthodoxe, écarter de l'Église orthodoxe tout ce qui pour- « rait menacer sa sécurité est le devoir sacré que l'histoire « a légué à la Russie, devoir qui est devenu la condition « essentielle de son existence nationale. Jamais la Russie ne « permettra d'enlever à l'Église orthodoxe ses enfants pour « les enrôler dans une Église étrangère. Elle le déclare « ouvertement dans ses lois et s'en remet à la justice de « Celui qui seul régit les destinées des empires. »

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'aplomb avec

Digitized by Google

lequel M. Pobedonostsef déclare que nulle part en Europe les cultes dissidents ne jouissent d'une liberté « aussi parfaite », ou de la franchise avec laquelle il fait l'apologie de l'intolérance et de la persécution. Mais ce document n'en renferme pas moins la véritable explication de toute la politique religieuse du gouvernement russe.

Où en est-on arrivé avec ce système de répression? En laissant les cultes étrangers se répandre dans l'empire, le gouvernement aurait naturellement effacé leurs démarcations géographiques, tandis qu'aujourd'hui ils demeurent comme l'enseigne et le foyer d'autant de nationalités distinctes, campées dans l'État. Le luthéranisme rappelle aux provinces finlandaises leur passé tout suédois, et aux provinces lithuaniennes leurs attaches historiques avec l'Allemagne. Le catholicisme maintient en Pologne le sentiment national, et entretient dans les flancs de la Russie un foyer de mécontentement, prêt à s'allier avec les ennemis occidentaux de l'empire. Enfin, l'islamisme semble un prolongement de la puissance turque sur le sol russe.

D'autre part, cette politique confessionnelle contribue encore à isoler la Russie des autres États européens. Sans doute, les vrais Russes ne demandent pas mieux que de se tenir à l'écart de l'Occident qu'ils méprisent avec un orgueil tout barbare. Mais aujourd'hui, s'isoler de l'Occident n'est-ce pas un peu rompre avec le mouvement général de la civilisation? De plus, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, la Russie se met ainsi gratuitement sur les bras, comme le fait observer M. Leroy-Beaulieu, les missions catholiques, les sociétés bibliques et la banque juive. De ces trois influences, les deux premières peuvent créer des obstacles sérieux à son ascendant dans l'extrême Orient. Quant à la troisième, elle n'est pas la moins redoutable, comme on l'a bien vu dans ces dernières années où l'hostilité de la haute finance allemande, en maintenant la baisse systématique des fonds russes, a plus d'une fois paralysé toute action de la Russie au profit de la politique de M. de Bismarck. Le gouvernement des tzars a été mieux avisé vis-à-vis de ses sujets musulmans, qu'il s'est abstenu,

Digitized by Google

en général, de persécuter ou même de tracasser dans leur foi. C'est qu'ici il avait un intérêt trop évident et trop primordial à se ménager les populations de l'Asie centrale, tant pour la sécurité de sa domination qu'en vue de la lutte contre l'influence anglaise. Toutefois, ce fait qu'il use de plus de ménagements envers l'islamisme qu'à l'égard de n'importe quelle confession chrétienne, suffirait, en dehors de ses déclarations officielles, pour établir que les mobiles de son intolérance religieuse sont essentiellement et exclusivement politiques. En même temps, le fait sert à montrer que la Russie est actuellement une puissance plus asiatique qu'européenne.

VI

Si le gouvernement traite de la sorte les cultes d'origine étrangère, quelle est son attitude à l'égard des hérésies qui, nées sur le sol russe, n'en sont pas moins des actes de rébellion contre la foi nationale? Il possède là dix millions de sujets qu'il ne peut ni ignorer, ni supprimer, ni même ramener de force dans le giron de son Église. Ici encore, il a recours à une politique de demi-mesures, avec des alternances continuelles de tolérance et de persécution. Actuellement, sans être aussi féroce qu'aux pires moments de son histoire et bien qu'il ait depuis longtemps renoncé au bûcher, voire à la peine de mort pour crime d'hérésie, il se montre plus arriéré qu'il ne l'était à la fin du XVIII^e^ siècle.

Après avoir été longtemps knoutés, déportés et même quelque peu brûlés, les dissidents ont été rangés en deux catégories : les sectes nuisibles et les sectes moins nuisibles. Rien de plus fondé qu'une distinction de ce genre, si le gouvernement en avait cherché le principe dans le péril ou l'innocuité sociale des doctrines. On a beau être partisan de la liberté religieuse la plus absolue; personne n'admettra que l'État puisse tolérer des pratiques qui constituent des attentats contre la vie humaine, la moralité publique ou l'ordre social. Des actes de cette nature tombent sous le coup des lois générales, abstraction faite du caractère religieux qu'ils

Digitized by Google

peuvent révêtir dans la pensée de leurs auteurs; c'est même une question de savoir jusqu'à quel point l'État peut laisser se développer une propagande qui pousserait directement à la perpétration de ces délits. Que des utopistes ou des fanatiques se réunissent pour faire du communisme ou du collectivisme avec leurs propres biens, c'est affaire entre eux, aussi longtemps qu'ils ne lèsent pas les droits des tiers. Mais qu'ils prétendent mettre en pratique la communauté des femmes, assurer le célibat en mutilant les hommes, faire régner la paix et la justice en refusant le service militaire ou en s'emparant du bien d'autrui, il n'y a pas d'État qui, sous prétexte de respecter les consciences, puisse s'incliner devant de pareilles extravagances, à moins de verser dans l'anarchie. Toutefois, ce n'est pas sur ce terrain que s'est placée l'administration russe, pour mesurer aux sectes la tolérance et la répression.

A ses yeux, ce qui rend les sectes plus ou moins nuisibles, c'est la gravité de leurs dissentiments avec l'orthodoxie. Ainsi les inoffensifs *molokani* figurent sur la liste des sectes nuisibles à côté des *skoptsys*, des *khlystys* et des errants. Pour les adeptes de ces communautés, quand elles sont découvertes, les mesures les plus douces sont la dispersion et la déportation. Quant aux sectes réputées « moins nuisibles », elles jouissent d'une liberté précaire. On a accordé aux Vieux croyants le droit toujours révocable de s'assembler sous la surveillance de l'administration, et de faire inscrire leurs mariages sur des registres tenus par la police [1]. Mais cette tolérance, encore si éloignée de l'égalité religieuse, n'existe que pour les *raskolniks* héréditaires. La masse des Vieux croyants — plus des neuf dixièmes — reste inscrite comme orthodoxe, et ceux-ci ne peuvent sortir de l'Église officielle sans s'exposer à toutes les pénalités qui frappent les

[1] Jusque-là, leurs unions étaient illégitimes et leurs enfants restaient des bâtards. Aussi avaient-ils pris l'habitude d'adopter leurs propres enfants qui leur étaient apportés par les sages-femmes, prétendument comme enfants trouvés. Il y avait, par suite, des villages entiers où, pendant des années, on n'enregistrait ni mariages, ni naissances.

Digitized by Google

renégats. Heureusement, il est avec l'administration russe des accommodements : tout en restant inscrits sur les registres de l'Église, la plupart de ces faux orthodoxes se soustrayent à l'administration des sacrements en payant un *bakshish* au pope et à la police. On voit que l'achat des « billets de confession » n'est pas confinée dans l'Église romaine. « Bientôt, — écrivait ironiquement dans une lettre privée un auteur russe, Aksasof, — la Russie sera partagée en deux moitiés : ceux qui prendront la *rziatka* (le *bakshish*) seront orthodoxes; ceux qui la donneront seront *raskolniks*. »

Inutile d'ajouter combien cette dernière coutume contribue à discréditer le clergé. Il faut, du reste, reconnaître que l'action de l'État tend à faire du clergé une sorte de police spirituelle, et on sait ce que vaut la police en Russie. Pour mieux encore tenir l'Église en main, ou peut-être simplement par suite de cette extensibilité sans limites qui est partout une caractéristique de la bureaucratie, l'État a centralisé toutes les affaires ecclésiastiques dans une filière de bureaux qui aboutissent à la chancellerie du haut procureur. Comme le dit M. Leroy-Beaulieu, c'est la principale originalité et non la moindre plaie de l'Église russe. — Cette administration est l'asile des fils de pope qui n'ont pu ou voulu entrer dans le sacerdoce ; elle exerce l'influence qu'a partout la routine bureaucratique. Théoriquement, c'est le Saint-Synode qui décide toutes les affaires. Or, on ne lui en soumet guère moins de 10,000 par an et ses membres ne se réunissent qu'une ou deux fois chaque semaine. Aussi se bornent-ils la plupart du temps à contresigner les décisions des bureaux. Il va sans dire qu'ici également la vénalité s'est introduite dans l'administration, surtout quand il s'agit de mariages et de divorces. C'est pour ce motif que le divorce est, chez les Russes, en quelque sorte un luxe des classes riches.

On conçoit que, devant toutes ces injustices et ces abus, des esprits indépendants, comme M. Leroy-Beaulieu, aillent jusqu'à se demander si même les Églises les plus intolérantes sur le terrain dogmatique — fût-ce le catholicisme romain — ne seraient pas, en somme, plus favorables que

Digitized by Google

n'importe quelle Église d'État à l'indépendance de l'individu et aux libertés de la nation. Il est certain que l'Église romaine a servi parfois de contrepoids et de frein aux exigences du pouvoir civil. « Dans un pays catholique, dit l'auteur, avec une hiérarchie ecclésiastique, ayant au dehors un chef indépendant, l'autocratie ne pouvait naître ou ne pouvait durer... Le catholicisme est, pour ainsi dire, libéral malgré lui, parce qu'il marque une borne à l'omnipotence de l'État, — que le souverain s'appelle empereur ou peuple, que ce soit un prince divinisé par l'adulation ou une multitude enivrée à son tour par les fumées du pouvoir. C'est ce que ne saurait faire une Église nationale ou ce qu'elle ne saurait faire qu'à un degré moindre. » — M. Leroy-Beaulieu semble avoir surtout observé la religion catholique romaine chez les peuples où elle est, soit opprimée, soit en minorité. Pour apprécier dans quelle mesure elle est favorable à la liberté, il convient de l'étudier non seulement dans les États où elle s'est emparée des pouvoirs publics, mais encore dans les pays comme le nôtre, où elle a profité de la liberté religieuse pour rétablir dans les mœurs l'intolérance supprimée dans les lois. On peut dire que si le catholicisme personnifie la liberté dans les pays autocratiques, il représente le despotisme dans les pays libres.

M. Leroy-Beaulieu ne souhaite pas immédiatement la rupture complète des liens qui unissent l'Église orthodoxe à l'État russe. Il estime que l'abandon prématuré de l'Église la livrerait à l'ignorance et à la routine pour le grand dam de la nation; il souhaiterait donc pour elle un régime analogue à celui de l'Angleterre, où l'existence d'une Église nationale se concilie avec la liberté des sectes dissidentes. Il croit, d'autre part, que les sectaires de la Russie se rationaliseront de plus en plus, qu'ils se départiront de leurs pratiques immorales ou cruelles en se contentant de prendre au sens spirituel les extravagances de leurs doctrines; enfin, qu'ils se rapprocheront de l'orthodoxie sur le terrain de l'esprit évangélique.

Y a-t-il actuellement quelque indice que la Russie soit

Digitized by Google

disposée à entrer dans les voies de la tolérance religieuse? M. Leroy-Beaulieu, sans rien affirmer, semble nourrir à cet égard des espérances peut-être un peu trop optimistes. En effet, l'orthodoxie et l'autocratie semblent de plus en plus les deux piliers de l'édifice où la « sainte » Russie abrite sa mission « historique ». Du reste, même la disparition de l'autocratie ne suffirait pas à faire entrer la liberté religieuse, avec le *selfgovernment*, dans l'empire des tzars. La démocratie, comme M. Leroy-Beaulieu le donne à entendre, peut se montrer aussi oppressive pour les consciences que l'autocratie, avec cette aggravation que les influences ecclésiastiques y deviennent un enjeu et une arme entre les mains des partis. Or, en Russie, ainsi que notre auteur ne cesse de le répéter, l'orthodoxie s'identifie avec le sentiment national. Ce sentiment se prononcerait avec plus de force encore en faveur d'une Église officielle, si l'on trouvait moyen d'y faire rentrer, par un expédient quelconque, ces Vieux croyants que les persécutions ont seuls entraînés à la dérive et qui représentent l'exagération du nationalisme, c'est-à-dire la résistance obstinée aux réformes introduites sous la pression de la science étrangère.

Bien téméraire, toutefois, celui qui, au lieu d'imiter la sage réserve de M. Leroy-Beaulieu, voudrait prédire l'avenir religieux ou politique de la Russie! Ce vaste empire est moralement, non moins que physiquement, à cheval sur la démarcation de deux mondes : l'Europe et l'Asie; il peut encore se rattacher à l'un aussi bien qu'à l'autre. Il suffirait, pour déterminer son orientation définitive, d'un choc comme celui qui se prépare entre ses armées et les forces de l'Allemagne.

L'explosion de ce formidable conflit n'est qu'une question d'heures, malgré les efforts énergiques, et nous voulons croire sincères, de M. de Bismarck pour l'ajourner indéfiniment. Victorieux, les Russes ne manqueraient pas de s'étendre vers le sud jusqu'à la Grèce et au golfe Persique, en absorbant toutes les populations slaves, du Balkan à la Bohême. Alors plus que jamais, il est probable, la religion resterait marque la

Digitized by Google

distinctive de leur nationalité; l'Église orthodoxe ne serait plus seulement la branche russe de l'Église grecque, mais l'unique héritière ou plutôt la continuatrice de l'Église byzantine; son extension à toute l'Europe orientale deviendrait la contre-partie de la reconstitution, au profit des tzars, de l'ancien empire d'Orient, avec ses prétentions au partage, sinon à l'hégémonie, du monde chrétien. Il est hors de doute, si les événements devaient prendre cette tournure, que notre pauvre Europe assisterait là à une curieuse reconstruction d'archéologie politique et religieuse [1].

Ou bien la Russie sera vaincue, rejetée moralement d'Europe et réduite, si elle ne disparaît pas dans quelque cataclysme intérieur, à chercher son point d'appui dans ses possessions d'Asie. Il est possible qu'alors son orthodoxie lui devienne d'autant plus chère, ne fût-ce que par esprit d'antagonisme contre le vainqueur. Mais il est également admissible que, sous le contre-coup du désastre national, la fermentation mystique qui la travaille déjà aujourd'hui

[1] Voici les articles du programme que, d'après le *Times*, le comité panslaviste de Moscou a tout récemment répandu à profusion dans les États des Balkans :

I. La Russie ne permettra plus la propagande catholique à laquelle se livre l'Autriche dans les provinces balkaniques.

II. La Russie s'annexera la partie de la Galicie qu'elle considère comme russe.

III. La Transylvanie et plusieurs districts de la Hongrie méridionale et de la Bukhovine seront donnés à la Roumanie.

IV. La Bosnie, l'Esclavonie et quelques districts hongrois passeront à la Serbie.

V. Les Roumains substitueront une dynastie *orthodoxe* à leur présente dynastie protestante.

VI. Le trône de Serbie sera offert au prince Nicolas de Montenegro.

VII. Les armées hellénique, serbe, roumaine et bulgare prêteront serment d'obéissance au tzar.

VIII. *Toutes les Églises orthodoxes seront subordonnées à l'Église russe.*

IX. *Les catholiques et les protestants seront expulsés des pays balkaniques.*

X. *L'Église bulgare sera réunie à l'Église grecque.*

Digitized by Google

dissolve l'organisation de l'Église officielle, pour y substituer soit quelque nouvelle forme de christianisme plus voisine de l'esprit évangélique, soit — au besoin, sous une étiquette chrétienne — quelque religion nouvelle, plus conforme au génie et aux tendances de l'Asie.

Nous ne faisons là assurément que de pures conjectures. Mais la Russie est un pays où tout est possible, parce que rien n'y est certain. Les seules prévisions qui se dégagent avec quelque évidence, des travaux de M. Leroy-Beaulieu, sont ces conclusions en quelque sorte négatives : d'abord, qu'il serait puéril de spéculer sur la fusion de l'Église russe avec n'importe quelle autre confession chrétienne, ensuite, que la religion n'a pas dit son dernier mot dans l'empire des tzars.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

DEUX MÉDAILLONS

JEF LAMBEAUX et ALMA TADEMA

Quand la nature crée un homme de génie, elle lui dit en secouant son flambeau sur la tête : Va, sois malheureux.

(DIDEROT.)

On confond trop souvent le talent avec le génie. Ils ne sont pas frères jumeaux. Cousins germains, peut-être, de loin. Le talent s'acquiert, non le génie. Le génie est inné. Les Grecs lui donnaient pour synonyme le mot démon, dont Socrate se sert en ce sens. Il nomme démon la voix secrète qui lui parle et l'inspire.

Au dernier siècle et au commencement du nôtre, on attachait une portée plus vague qu'aujourd'hui au mot génie. Buffon disait, en arrangeant ses manchettes et non sans avoir pensé à lui-même : « Le génie n'est autre chose qu'une grande aptitude à la patience. » La définition est d'un naturaliste atteint de narcissisme.

Insensiblement, par le fait que l'art est son propre législateur avant d'être celui de son époque, la signification du mot s'est modifiée et agrandie tout en se précisant. Aujourd'hui elle se dégage tout à fait de l'idée de talent grand ou petit. Sans invention, sans création, pas de génie.

Ayant affaire à une nature douée et heureusement pondérée, on peut réussir à élever à la brochette un talent. Antoine-Raphaël Mengs, auteur d'un tableau célèbre de la

Digitized by Google

galerie de Dresde, l'*Ascension du Christ*, est, au XVIII^e^ siècle, un exemple de ce genre d'éducation. Son père, Ismaël Mengs, né à Copenhague et immigré en Saxe, avait fini, presque par la violence et en le tenant en chartre privée, par faire de lui un peintre renommé.

Il l'y avait prédestiné dès le jour de sa naissance en l'appelant Raphaël. Et voyez la contagion. Le père commence par dépouiller de son prénom le peintre d'Urbin. Le fils lui emprunte son art, il le pastiche à l'allemande. Deux annexions, mais sans droit de conquête. Ismaël Mengs eût-il réussi de même, si, baptisant son fils Pierre-Paul ou Paul tout court, il se fût avisé d'en faire un Rubens, un Véronèse, un Rembrandt? J'en doute. On ne réédite pas plus de pareils hommes que l'on ne serait parvenu, de leur vivant, à les détourner de leur voie. Peintres par la grâce de Dieu, leur génie aurait triomphé de tous les obstacles, comme il échappe à tous les simulacres.

La distinction entre les œuvres du génie et les productions du talent n'est pas toujours aisée. Une volonté énergique, une grande aptitude *buffonnienne* à la patience, jointes à un concours fortuit de circonstances propices, portent parfois le talent à de si miroitantes hauteurs qu'il fait illusion. Le temps rétablit seul les distances et dissipe l'erreur d'optique. Que de classements téméraires, que de présomptions de jugement la postérité n'a-t-elle pas revisés! Ces confusions sont si fréquentes que l'on ne peut mieux appliquer qu'à ces pseudo-génies la parole de l'Évangile : Beaucoup d'appelés, peu d'élus.

Il existe cependant une pierre de touche presque infaillible. Pas d'œuvre de génie qui n'ait à son éclosion soulevé des clameurs intéressées, des oppositions furieuses, des iniquités flagrantes. Les contempteurs, si prompts à condamner un novateur, ont l'admiration facile et abondante dès qu'il ne s'agit que des preuves de talent. Le talent exploite les veines ouvertes. Il ne les découvre pas. Quelles luttes Richard Wagner n'a-t-il pas eu à soutenir jusqu'à sa mort, tandis que les Spontini, les Mendelssohn étaient exaltés!

Digitized by Google

Il y aurait là matière à longs développements. Je me contente d'énoncer l'idée, comme introduction à l'étude de deux artistes dont les différences de type, de caractère et de fortune, sans que j'en déduise aucun parallèle, éclairent mieux que les abstractions d'une dissertation en règle.

La thèse m'a été suggérée par un épisode artistique récent, le déchaînement contre le carton de Jef Lambeaux : *La passion de l'humanité*. J'ai qualifié de génial ce carton. Je maintiens le mot. On querelle l'œuvre. Tant mieux. Une œuvre non contestée est rarement au-dessus du médiocre. Ce qui agace, c'est l'âpreté de l'attaque. La Bruyère disait : « Que les hommes sont cruels pour leurs semblables ! » Il a suffi que Jef Lambeaux eût donné une forme concrète et plastique à sa conception de la vie, — de là sa réflexion à la fois naïve et profonde devant son carton : « Ce sont mes petites passions et mes grandes douleurs » —, il a suffi que, pour traduire sa pensée, il se fût acharné des semaines, des mois, des années, au prix des plus grands sacrifices et d'indicibles souffrances, et qu'il eût réussi, pour lui valoir des inimitiés d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus variées.

Tout d'abord, quand par un premier article j'eus attiré l'attention sur son projet de bas-relief gigantesque, il y eut de sourds murmures d'école. Dans les ateliers on répétait, avec des haussements d'épaules, le propos dédaigneux : « Ça tient le milieu entre Wiertz et Léonard. » L'inventeur de la scie n'avait pas même vu l'œuvre. Ce fut pis lorsqu'on l'eut vue. Les camarades n'en revenaient pas. Ah, les ricanements ! L'un de ces messieurs regarda longuement, sans desserrer les dents, et se retira muet, l'envie au cœur et sur la face. Un autre, vétéran constellé de croix, joua au diplomate : « Quelle belle chose que la jeunesse, elle vous permet de viser haut ! », dit-il au statuaire de la rue Creuse. Un paysan du Danube se trouva présent, ayant voix au chapitre en matière d'art. Il interloqua net son collègue de l'Académie par cette narquoise réplique : « Je connais pas mal de gens qui ont été jeunes sans avoir jamais entrevu pareille œuvre. Elle honore notre école. »

Digitized by Google

Les éloges aiguisèrent les dénigrements, et quand la nouvelle s'ébruita que le ministre de l'intérieur, M. Devolder, avait promis à Lambeaux un pavillon spécial à l'exposition universelle de Paris : « Cela ne sera pas! », jura-t-on. Et ces gens eurent gain de cause. Le carton ne figura pas au Champ-de-Mars. Pour comble de malignité, ceux mêmes qui s'étaient employés à contrarier les intentions du gouvernement s'en allèrent insinuer que Lambeaux, en demandant un emplacement isolé et un éclairage spécial, n'en avait agi ainsi que dans la certitude d'être refusé, trop heureux de se dérober à la critique française.

La joie de la cabale fut de courte durée.

A peine exposé au salon de Gand, le carton eut un tel succès que le roi Léopold tout le premier exprima publiquement le désir de le voir exécuter en marbre.

L'irritation devint de l'exaspération. Elle fut d'autant plus rageuse que l'artiste, par une maquette du premier jet de sa vaste composition, avait triomphé des critiques qui charitablement niaient que l'effet du fusain pût se maintenir dans le marbre.

Le bas-relief en plâtre avait les jeux de lumière et les colorations rubéniennes du dessin.

C'en était trop. Il fallait briser l'élan d'admiration communicative qui emportait de proche en proche, de jour en jour, les sentiments généreux d'enthousiasme public. On eut recours au grand moyen. L'œuvre fut dénoncée comme entachée de paganisme aux sacristains de la presse ultramontaine. Ce fut une véritable campagne d'intimidation dirigée contre le patronage du gouvernement. Comment donc! mais quelques siècles plus tôt, on eût lacéré le carton par la main du bourreau et livré Jef Lambeaux aux flammes du bûcher. A défaut d'un tribunal moderne de la foi, on défia le ministère de consacrer l'argent du trésor à la commande d'une œuvre de maléfice diabolique, destinée tout au plus, par ses nudités, à décorer un lupanar, etc., etc. J'en passe, de ces baveuses imprécations; ces gardiens farouches de l'esthétique orthodoxe ont un vocabulaire des plus salés lorsque,

Digitized by Google

sous prétexte d'indignation vertueuse, ils donnent libre cours à l'impudeur de leur imagination.

Jusqu'à quel point ces pieuses objurgations ont exercé leur influence, je l'ignore. Espérons qu'en tout cas, ce ne sera pas pour longtemps. La cohorte des détracteurs arrêtera peut-être, mais n'empêchera pas. La conscience du beau et du grand l'emportera. D'ici-là, opposons à cette coalition bigarrée d'obscurantistes, de néo-classiques, d'impressionnistes, de tachistes et de pointilleurs, l'homme et l'artiste dans leur unité.

Jef Lambeaux, sa vie, son œuvre.

De race plébéienne, issu de cette laborieuse petite bourgeoisie flamande qui confine au peuple, Jef Lambeaux en a gardé le type et les allures. A le voir petit, émacié, aux traits pointus et anguleux, à la chevelure noire, plate, coiffé d'un chapeau de haute forme, on le prendrait à première vue pour un artisan endimanché.

Il a l'accent et les expansions du terroir ; aussi s'exprime-t-il avec plus d'aisance en flamand qu'en français, mais à peine la causerie engagée, vous voilà en présence d'un interlocuteur original, d'esprit primesautier et enthousiaste, délié et subtil comme le descendant des races affinées. Sa première éducation n'a point dépassé les limites de l'école primaire. A onze ans il modelait déjà. Il entra dans la statuaire par le métier du praticien. Cette absence d'études plus élevées est richement compensée par une extraordinaire facilité d'assimilation et par une fécondité de vues et d'observations personnelles qui, ne devant rien ni au journal, ni au livre, n'en ont que plus de saveur et de relief.

Lambeaux est né artiste. Le don est si bien dans le sang que ses deux frères le sont aussi. Le puîné, peintre, coloriste, est en bonne voie ; il marche sur les traces de Henri de Brackeleer. L'aîné, simple employé, montre une telle sûreté de jugement, que Jef tremble littéralement — ce sont ses paroles — lorsque l'aîné vient à l'atelier. Ce fut devant

Digitized by Google

ce frère qu'il dévoila avant tous autres visiteurs son carton. Il redoutait tant de ne pas être approuvé après un si long labeur, que lorsqu'il le vit arriver, il se sauva, le laissant seul en face du dessin. Jef ne reparut qu'à son appel, n'osant pas l'interroger. Il a tantôt de ces pusillanimités de pessimisme, tantôt des retours virils de confiance en sa force. Après quelques minutes qui lui parurent ne pas finir, il entendit : « Bien, Jef, ça y est cette fois, c'est du Rubens! ». On reconnaît à ce cri l'Anversois, élevé dans le culte de Rubens. Tout l'art, pour les générations anversoises, se résume dans le titan.

L'apostrophe fraternelle, on devine si elle lui fut réconfortante. Je me rappelle ce qui lui échappa dans un moment de défaillance, surmené qu'il était par ses allées et venues pour trouver des appuis : « Jef, Jef, tu resteras toujours le fils du ferblantier! ».

L'état de ferblantier était effectivement celui du père Lambeaux, qui en même temps faisait le marchand d'antiquités. Son échoppe se trouvait à la place de l'hôtel de ville, là où se dresse aujourd'hui la fontaine de Druon Antigon.

A l'inauguration du monument, M. Dewael, bourgmestre d'Anvers, conduisit sur l'estrade d'honneur la vieille mère Lambeaux. Le père était mort. On ne le désignait à Anvers que sous le sobriquet de Napoléon. Il avait été choisi pour représenter le César corse dans un Ommegang. Son masque s'y prêtait si bien que le nom lui resta. Ces souvenirs revinrent à la mémoire de l'artiste, le jour de la cérémonie présidée par l'édilité anversoise. Il me les raconta, et d'autres encore. Tout enfant, il se voyait entouré d'objets d'art. Dès l'aube, il dessinait et triturait de la cire ou de la terre glaise, avant d'avoir appris à lire et à écrire. Plus tard, ses études académiques sous la direction de M. Charles Geefs, le laissèrent froid, indifférent, presque rétif; que faisaient à Jef Lambeaux le précepte d'académie, l'enseignement dogmatique des proportions, les contrefaçons serviles de l'antique! De même que pour Henri Leys, — voir mon étude sur ce maître, parue dans la livraison du 15 mars 1884 de la

Digitized by Google

Revue de Belgique —, Anvers a été pour Jef Lambeaux le véritable professeur, l'éducateur, l'université artistique[1]. Lambeaux ne cessait de fouiller les coins et recoins de sa ville natale. Les églises et les anciens couvents, Saint-Paul, par exemple, avec son fameux calvaire aux statues frustes, lui étaient aussi familiers que les ruelles aux pignons gothiques, bombés et penchés en avant, aux frontons agrémentés de guirlandes de fruits, de fleurs et de figures sculptés, qui attestent encore aux générations présentes le goût et l'opulence des propriétaires d'autrefois. Les confessionnaux taillés et sculptés par Quellyn lui servaient de cours de statuaire. Au lieu de la réthorique creuse et dogmatique d'un professeur poussif, ils lui parlaient éloquemment art du terroir. Au musée, il se grisait de couleur, de Rubens et de Jordaens. Et voyez la rencontre ! sa première œuvre qui eut l'honneur du plein air, fut le monument élevé à Jordaens dans l'humble cimetière de Putte, où ce peintre glorieux a été enfoui comme hérétique. Que de fois Lambeaux passa des journées entières au port, suivant de l'œil et s'imprégnant dans la mémoire les mouvements des travailleurs vigoureusement musclés des Nations, les déhanchements de la marche des matelots de toutes les zones, aux types les plus variés. En d'autres moments, passant l'Escaut en canot, il aspirait l'air, la liberté, pour regarder, de la tête de Flandre, le jeu de la lumière et de l'ombre sur la vieille cité qui lui est si chère, et qui s'entend, à l'occasion, à glorifier ses enfants.

Une terre cuite signée par lui, exposée au Cercle artistique d'Anvers, appela pour la première fois mon attention sur son nom. Elle représentait un jeune musicien ambulant assis sur un escabeau emprunté à l'atelier, et pleurant sa viole brisée. Les classiques hâtaient le pas et se signaient presque d'horreur en allant outre. Le réalisme en sculpture, quelle profanation !

[1] J'ai noté le même phénomène en littérature. Les plus brillantes pages descriptives sorties de la plume de M. Georges Eekhoud, notamment dans sa *Nouvelle Carthage*, sont celles qui lui ont été suggérées par Anvers, sa ville natale dont il s'est fait le romancier et l'historiographe.

Digitized by Google

Lambeaux se gaussait d'eux sous cape. Intimement lié alors avec Jan Van Beers, qui n'avait pas encore versé alors dans la peinture photographique, il alla avec lui à Paris et y resta trois années, autant d'années de cruelles privations, de lutte âpre et désespérée pour l'existence. Cette expatriation ne lui fut pas inutile néanmoins, de même que son voyage à Florence et à Rome, d'où il revint plus Flamand que jamais, rapportant de l'Italie le premier projet de sa fontaine.

Ceci se passait, il y quinze ans, dans un atelier de la villa Médicis. Plusieurs pensionnaires français y dessinaient ou modelaient d'après le nu. Lambeaux s'y trouva en visiteur; tout en plaisantant, il ramassa des fusains qui traînaient ci et là, puis se mit à contourner sur le mur une composition à traits hardis.

Au fond d'une immense vasque grouillent un crocodile et des poissons. A côté gît le tronc encore pantelant d'un géant décapité, dont les jambes dépassent le bord. Au centre s'élèvent des plantes aquatiques d'où émergent trois ondines entrelacées; cariatides vivantes, elles supportent les créneaux d'une ville sur lesquels apparaît, lancé en pleine course, un jeune guerrier, brandissant pour la projeter au loin, une énorme main coupée au poignet.

Tandis que Lambeaux, tout entier à sa vision, s'escrimait, épuisant sa provision de fusains, les camarades abandonnaient, comme s'ils s'étaient concertés à cet effet, chevalets et selles. Silencieux et attentifs, tous suivent du regard, avec un intérêt croissant, l'ample composition aux lignes rythmiques qui naît et grandit sous leurs yeux; les fusains ne sont déposés que lorsque la tête du géant, suspendue en guise de trophée à une branche, achève l'ensemble prestigieux de cette impressionnante improvisation. La même question s'échappa de toutes les lèvres : Quel est le sujet? Lambeaux, dans la pittoresque incorrection de son langage, expliqua alors que, suivant une vieille légende, populaire dans son pays, un fort, le *Burgt*, dominait, du temps des Romains, les rives solitaires et limoneuses de l'Escaut, là même où se voient aujourd'hui les ruines du *Steen*, aux

Digitized by Google

pierres noircies par les siècles. Le fortin était habité par un géant, Druon Antigon, qui prélevait un tribut sur chaque embarcation. Aux bateliers trop pauvres pour payer la rançon, il coupait la main et la jetait dans le fleuve. Longtemps l'inventeur de ce droit de péage primitif et barbare fut la terreur de la contrée. Un jeune Romain, Brabo, eut un jour pitié des populations opprimées. Il défia le géant en combat singulier, le terrassa, lui trancha la tête et, comme loi du talion, la main droite, qu'il lança du haut de la tour du *Burgt* dans les flots de l'Escaut. De là le nom d'Anvers, Antwerpen, *hand werpen*, jeter la main.

Il n'y eut parmi tous les jeunes gens qu'une voix : Ne restez plus un jour à Rome, rentrez chez vous, faites votre maquette, ne laissez pas refroidir l'inspiration, vous tenez votre chef-d'œuvre !

Lambeaux se laissa persuader. Il rentra en Belgique, et se fixa, non pas à Anvers, mais à Bruxelles, où la facilité est plus grande de rencontrer des modèles. Du reste, il n'y était pas un inconnu. Il avait pris rang, l'attention était déjà fixée sur lui.

Un groupe en terre cuite exposé à Anvers avait fait sensation par la façon presque gamine dont il rompait avec la conventionnalité de l'entourage. La scène, en ronde bosse, était prise dans l'ambiance des faits quotidiens.

Un milicien descend en courant les marches de l'hôtel de ville, et se précipite sur la Grand'Place en brandissant le « bon numéro ». Il rit, il pleure et crie : « *Ik ben er uit !* » J'en suis sorti ! Sa mère, enveloppée de la mante espagnole que portent encore les Brugeoises et les Anversoises, l'attendait. Elle vole à la rencontre de son fils, lui tend les bras, tandis qu'une fillette, la petite sœur, et un gavroche, le frère cadet, gambadent autour de leur aîné. A cette bruyante allégresse familiale se mêle presque un roquet du logis qui jappe et saute de joie.

Tout en continuant encore cette série de compositions populaires, Lambeaux se rapprochait insensiblement de la plastique, témoin un essai au salon de Bruxelles de 1875,

Digitized by Google

une ronde enfantine échevelée, étourdissante. Pas un visiteur qui ne s'arrêtât, frappé de la pétulance de ces petites luronnes, dansant en cercle et chantant avec l'expression la plus mutine, le refrain flamand : *Su Pater, kies er een nonneken uit* (Révérend, choisis une nonnette parmi nous).

Il y avait là une sauterie, une soûlerie de joyeuse rusticité flamande qui scandalisa le phariséisme des académistes. Moi-même, tout en reconnaissant de grandes qualités de vie et de vérité naturaliste, je ne dissimulai pas dans mon compte rendu de l'époque, malgré l'éclectisme dont je me suis fait une loi, que c'était quelque peu ravaler l'austère statuaire, que de l'employer à ce genre. On ne raconte pas en vers épiques les menus faits.

Il le savait bien, Jef Lambeaux, mais il avait voulu se payer la satisfaction juvénile de rire à la barbe des doctes pédants. Ses gourmes jetées, il s'attaqua à de plus hauts sujets. Des bustes charpentés et modelés accusaient l'aurore d'une maîtrise qui s'affirma lors d'une exposition à Gand, dans un plâtre, l'*Aveugle et sa fille.*

De plus en plus la rupture avec la statuaire congelée de 1830 devint un divorce. Le *Baiser* le consomma au salon de Bruxelles de 1881. A certains points de vue, c'était un art tout à fait nouveau, absolument personnel. L'audace de la conception, se doublant par la saveur d'une exécution un peu lâchée encore, mais vibrante de spontanéité — cet adolescent qui surprend à la course un baiser; cette jeune fille qui se dérobe justement assez pour imprimer à son corps une ondulation provocatrice et de gracieuse séduction, ces chairs palpitantes, ce couple enveloppé dans une atmosphère toute de passion — c'est bien de la sculpture moderne et flamande par excellence. Le poète avait déjà chanté ce larcin à Iris,

> Qui mollement résiste et, par un doux caprice,
> Quelque fois le refuse afin qu'on le ravisse.

Ce plâtre fut une révélation. La ville d'Anvers le fit couler en bronze pour son musée.

Sans un instant de répit, Lambeaux entreprit immédiate-

Digitized by Google

ment les *Lutteurs*, qu'il exposa au salon de Gand de 1883. Pour éviter la comparaison avec le groupe antique, il imagina d'abord une troisième figure, une femme, enjeu du combat. Il la supprima, et il fit bien. Les athlètes qui s'enlacent, se serrent, se plient, se tordent pour se culbuter ou s'écharper, sont le drame. La comparse était de trop. Un effort encore, et l'un d'eux roulera dans la poussière. Le mouvement et l'action ne le cèdent en rien au marbre grec; ils l'égaleraient s'il avait été possible au statuaire d'exécuter son groupe en des proportions plus grandes.

Il ne s'en chagrina pas autrement. Sans plus d'orgueil que de découragement ou de lassitude, loin de vivre sur un seul succès, travers fâcheux où s'oublient la plupart de nos peintres et de nos sculpteurs, il s'adonna tout entier à la joie d'une nouvelle création. La bride mise une dernière fois sur le cou de sa verveuse fantaisie, il modela un vieux satyre assis, pansu et bedonnant, et se tenant les côtes, sa bouche édentée largement ouverte, à entendre la *folle chanson* que lui murmure à l'oreille une espièglemènade. Ah! le rire bon et sain!

Un égayant souvenir se rattache pour moi à ce groupe : le savant mouvement tournant, lors de l'ouverture de la première exposition des beaux-arts de la rue de la Régence, pour empêcher, dans un bel accès de cafardise officieuse, le roi et la reine de s'arrêter devant l'œuvre de Lambeaux. Le roi l'avait guignée de l'œil. Il sourit dans sa barbe et passa. A ce compte-là, ne faudrait-il pas voiler les plus belles toiles du musée? ou bien, à l'instar de ce qu'avait proposé un cardinal cacochyme pour le *Jugement dernier* de Michel-Ange, façonner des pantalons aux nudités des bas-reliefs et des statues, comme les maillots de certaine ordonnance édilitaire, édictée à l'usage du corps de ballet de passage un jour dans certaine bonne ville de la province de Brabant?

Déjà en modelant le groupe jordanesque de la *Folle chanson*, où Lambeaux se montre maître de la technique, plein de science anatomique, prêt à animer le marbre et le bronze par une chaleur puissante d'exécution qui fait palpiter

Digitized by Google

et marcher la matière inerte, il méditait la grande composition dans laquelle il s'était promis de donner la mesure de sa force d'inventive conception et de l'énergie de son action productive. Il s'affermit davantage encore dans ses desseins en mettant à point le groupe *Force et lumière*, qui devait être exécuté en proportions colossales, d'après la maquette d'Antoine Wiertz, et placé sur un des rochers à l'entrée de Dinant. Bien que ce groupe — dont Lambeaux put tirer grand parti au point de vue de ses études, et auquel il s'était proposé d'employer plusieurs de ses élèves — lui eût été commandé, et qu'il eût fait à cet effet d'immenses préparatifs et de grandes avances d'argent, le projet fut arrêté court, par suite d'un différend entre le gouvernement et la province de Namur. Il ne reste du projet que quelques fragments, une tête colossale en plâtre, rappelant le colosse de Rhodes, et puis des engagements onéreux auxquels Lambeaux est tenu à faire honneur, tandis que le gouvernement a manqué à tous les siens. Cette cruelle mésaventure n'arrêta pas notre maître. Il voulait faire grand, et contre vents et marée, il persista.

Dès qu'il entama sérieusement son travail, on ne le vit plus guère, ni en ville, ni dans certaines maisons amies. Moins encore le trouvait-on chez lui. A ses plus intimes amis son atelier resta clos. Ceux qui parvenaient à forcer la consigne et à tromper la vigilance de Désiré, à la fois modèle et cerbère incorruptible, en étaient pour leurs frais : les intrus n'apercevaient, en pénétrant dans l'atelier, qu'un rideau vert cachant un carton immense qui couvrait tout un pan de mur. A peine de ci et de là émergeait parfois un bras ou une jambe

Alléché, on demandait vainement à glisser un coup d'œil indiscret plus loin. Impossible. Notre statuaire resta inflexible. Il entendait achever dans un recueillement absolu sa tâche, seul avec la nature. Il se tint parole.

Debout dès l'aube, et parfois jusqu'au lendemain, il luttait comme Jacob, non avec l'ange, mais avec l'idéal qui s'étendait et gagnait en ampleur à mesure qu'avançait l'élaboration.

Digitized by Google

Parfois la nuit, sursautant au milieu d'un rêve ou en proie à l'insomnie féconde, il s'arrachait du lit et, une lampe sur la tête comme les mineurs dans la bure de certaines contrées, il s'élançait sur l'échelle mobile et s'escrimait jusqu'au matin, enfiévré, maniant son fusain infatigable.

Rarement, sinon jamais satisfait, il lui arrivait maintes fois d'effacer le travail de jours et de semaines.

C'était presque de l'héroïsme. L'art possédait l'artiste tout entier, et l'artiste avait pour conseil et appui son génie. Son génie! la critique, je ne le sais que trop, se sert parfois avec frivolité de ce mot. Devant la création de Lambeaux, il s'impose.

Elle dépasse, en effet, l'attente la plus téméraire de ses admirateurs. Il est peu d'œuvres modernes qui l'égalent en jet, en profondeur, en relief, comme vie!

Ce bas-relief colossal, au pied duquel apparaît comme un gnôme son auteur, avec sa face nerveuse et mobile illuminée de jaillissements de gaieté, comme des éclairs sillonnant la nuée, rappelle tantôt certaines productions éternelles de l'art hellénique dont des fragments précieux sont venus jusqu'à nous, tantôt les rêves gigantesques faits marbre de Michel-Ange, tantôt le modelé, les sonores colorations de Rubens et de Jordaens, sans qu'il puisse être question de réminiscence, je me hâte de l'affirmer. Le rapprochement s'explique naturellement par la parenté intime, irrécusable et indéniable qui relie à travers les temps et les espaces les œuvres artistiques immortelles des civilisations païennes et modernes. La personnalité l'emporte triomphalement. Rien n'y manque, pas même cette part d'inconscience qui plane comme quelque chose de vague et d'intangible sur certains tableaux et certaines sculptures, et provoque l'étude, la méditation et les commentaires comparatifs. C'est une parcelle de cet infini par lequel l'art réussit à éveiller des sensations pareilles à celles que donnent la mer, les plaines ondulées et verdoyantes à perte de vue ou l'uniformité monotone des steppes.

L'imagination se perd dans cette page à horizons immenses qui toujours reculent, d'autant plus qu'elle échappe au

Digitized by Google

cadre de tout sujet historique, philosophique ou littéraire quelconque.

Tout d'abord on est captivé par l'évidence de chaque partie, qui se détache avec une netteté sculpturale, sans détonner, sans détruire l'ensemble, que domine et maintient dans l'unité l'action de larges coulées lumineuses. Le spectateur n'arrive à s'enquérir du sujet que lorsqu'il est déjà sous le charme d'une plastique merveilleuse où l'harmonie de la forme rivalise avec les magies de la couleur.

Aussi s'étonne-t-on dès lors moins, d'apprendre qu'à proprement parler il n'y a pas plus de sujet dans ce fusain grandiose que dans telle symphonie de Beethoven. C'est la vision de la vie humaine, telle qu'elle s'est formée dans une tête d'artiste et qu'il a magnifiquement traduite en images parlantes, pathétiques, émouvantes.

Ce serait amoindrir l'œuvre que d'y chercher une tendance philosophique ou religieuse déterminée. Ce que Lambeaux a voulu, je le répète, c'est faire acte d'artiste uniquement, exclusivement.

On surprend l'un des signes caractéristiques du génie quand il produit et éclate pour ainsi dire avant tout raisonnement, quand il s'élance vers l'idéal par une irrésistible impulsion première et le symbolise d'intuition. Ce phénomène nous le tenons ici. Croirait-on que le carton était achevé avant que l'auteur eût songé à son titre? Cette absence de préoccupation, je m'en autorise pour le baptiser la *Passion de l'humanité*, le mot pris dans l'acception consacrée de la « passion » du Christ.

L'avant-plan, en effet, avec ses groupes granitiques que l'on dirait animés du même souffle, *mens divinior*, qui fait frémir devant la *Piété* et le *Moïse* de Michel-Ange, et qui donne le frisson devant les torses de l'Apollon du Belvédère et de l'Hercule Farnèse, n'est-ce pas un véritable Golgotha humain? A côté de la douleur physique qui étreint, courbe et ploie les corps des hommes dans la vigueur de l'âge et la charpente fruste des vieillards, à côté de la souffrance morale qui se dégage de la scène élégiaque de la séduction, il y a

Digitized by Google

même dans les ébats des vierges folles, groupe étonnant, d'une variété de forme, de mouvement et d'expression dignes des plus grands maîtres, dans cette danse délirante, éperdue, aux attractions vertigineuses, comme un cri aigu de douleur prolongée et de protestation contre la destinée fatale. Seul le groupe de la guerre qui lui fait face, d'une sombre et sauvage énergie, paraît tout entier livré à la fureur implacable de l'extermination.

Sur toutes ces scènes si diverses, dans cet entremêlement féroce, dans ce heurt des passions humaines pleines de terreurs, de désespérances, de voluptés, achetées au prix de crimes, sur ce spectacle de navrantes tristesses à peine tempérées par les douceurs de l'amour maternel, qui encore se voile de tendresses mélancoliques, descendent et s'épanchent des gerbes de clartés : En haut et au centre de cette fantastique évocation, la Mort, entourée des Parques, déchire tous les voiles, se montre dans son horreur osseuse, semble apporter à l'humanité en gésine, se débattant contre les morsures des vices, et convulsée par les affres de l'agonie, la délivrance et... la lumière.

Au point de vue de la pensée, voilà l'idée non seulement spiritualiste, mais l'idée chrétienne de la conception.

La preuve, c'est que du côté droit du spectateur, l'artiste nous ramène aux prolégomènes de la Genèse, à Adam et Eve, à Caïn précipité en avant sous le poids de la malédiction pour avoir introduit l'homicide dans le monde et nécessité ainsi le nombre incalculable de martyrs qui meurent sous les coups des tortionnaires. Seul le Christ à la croix rayonne plus encore par l'expression d'une ineffable mansuétude que par l'auréole qui fait resplendir sa physionomie inoubliable.

C'est en obéissant à la logique de son idée que Lambeaux a été amené à s'écarter de toutes les traditions et de toutes les conventions, en mêlant le Rédempteur au calvaire de l'humanité, et cela à la dernière phase de son incarnation mortelle.

Mais n'est-ce pas déjà trop insister? A quoi bon dogmatiser inopportunément devant une œuvre d'art? Tâchons

Digitized by Google

plutôt d'en pénétrer les beautés. Admirons le style sévère qui, respectueux esclave de la nature, la transfigure par une interprétation grande et simple, exempte de toute enflure conventionnelle, et pare la nudité la plus vivante, et, pourquoi ne pas le dire? la plus séduisante, de la chasteté du grand art. Les vrais maîtres seuls ont ce don suprême de passer d'une forme à l'autre, d'individualiser par l'observation la plus étonnante. C'est ainsi que Lambeaux distingue et fait sentir parfaitement dans son groupe des femmes, la différence d'âge, de tempérament, par l'épiderme plus ou moins ferme et nourri, par certaines maigreurs élégamment juvéniles ou par une musculature riche sans superfluité.

Qu'on regarde de loin l'agencement des lignes, leur mouvement qui, pareil aux ondes, s'enfle, s'étend et se fond dans un accord universel, la science avec laquelle sont ménagés les différents plans, sans autre artifice qne le noir du fusain et le blanc du carton, que l'on s'approche pour se rendre compte du modelé étourdissant, et l'on restera frappé de la sagesse triomphante de tant de fougue et de la spontanéité de l'émotion qui répand la vie dans cette œuvre magistrale.

Et l'État hésiterait à couronner par la consécration monumentale, pour l'honneur de la Belgique et de l'art national, une initiative aussi vaillamment menée à bonne fin par le sculpteur anversois!

Après avoir vu le carton, M. Balat, une de nos autorités artistiques — lui, pour qui la veille Jef Lambeaux était personnellement un inconnu, — préconisa la construction d'un monument fait pour y installer le bas-relief exécuté en marbre.

Louis II, roi de Bavière, n'a-t-il pas édifié une église à Munich pour y placer le *Jugement dernier* de Cornélius?

Malheureusement Jef Lambeaux, audacieux jusqu'à la témérité en son art, est timide et maladroit lorsqu'il s'agit de solliciter les influences. Il ne s'entend pas à violenter la fortune, comme maint de ses collègues du ciseau et de la brosse.

Digitized by Google

Pour rendre l'antithèse plus saisissante, j'ai cru intéressant de retracer ici la silhouette d'un des plus rudes jouteurs du genre.

ALMA TADEMA.

Changer de religion ou de nationalité m'a toujours paru chose répréhensible. C'est un acte de reniement qui atteint par ricochet des tiers qui n'en peuvent mais. Vous êtes mal né? l'accident arrive. Eh bien, accomodez-vous en comme vous pouvez; il faut bien se résigner à un nez en bec de corbin ou à toute autre disgrâce physique dont l'hérédité directe, l'atavisme ou le hasard vous a grevé.

Que les utilitaires traitent de sentimentalité cette opinion, qu'ils la disent surannée! Je n'essaye même pas de la défendre. Je la donne comme mienne, vaille que vaille.

Prouvez donc aux gens atteints de daltonisme que le ton est rouge et non bleu. Peine perdue. Moi, j'ai à faire comprendre comment et pourquoi j'ai été quelque peu froissé de voir aux expositions universelles figurer Alma Tadema dans le compartiment anglais.

Dronryp, où il naquit, n'est pas une localité du Yorkshire ou du Lancashire. Cette petite ville appartient à la province de la Frise dans les Pays-Bas, et Alma Tadema est Néerlandais pur sang. D'ordinaire, les artistes ne se dénationalisent pas aussi facilement. C'est bon pour les navires ou pour la coutellerie belge destinée aux colonies britanniques. Les succès et la gloire des artistes rejaillissent sur leur patrie, qui y a droit; ils seraient les derniers à pouvoir se réclamer, surtout en Hollande ou en Belgique, du proverbe que nul n'est prophète dans son pays. Il en est plus d'un qu'on exalte chez lui et à qui l'étranger conteste tout vrai mérite. Célébrité de clocher, c'est le mot consacré. Pourquoi Alma Tadema a-t-il dérogé aux traditions et se proclame-t-il tour à tour Belge, Anglais ou Italien?

Pour trouver la clef de ses mystérieuses incarnations, il faut regarder l'homme de près.

Certaines gens naissent diplomates. Que les caprices de la

Digitized by Google

fortune ou de leur volonté les tiennent loin du tapis vert de la politique, il importe peu. Quelle que soit leur situation ou leur fonction sociale, fiez-vous à eux pour déployer à l'occasion leur aptitude à profiter des circonstances et à les féconder. « Enfants de dimanche », selon une locution allemande, ils sont, dirait-on, dotés d'un sixième sens. Ils ont des antennes intellectuelles qui leur rendent des services inappréciables. Ce sixième sens les préserve de mille inconvénients; il leur sert de garde-fou, il leur permet, dans les difficiles passes de l'existence, de choisir toujours leur place de façon à n'avoir ni vent, ni poussière, ni soleil dans les yeux. Paul Delaroche, le peintre de *Cromwell près du cercueil de Charles I^er^*, aimait à répéter qu'il s'était trompé de vocation. « J'étais né diplomate », disait-il. Alma Tadema est trop bon diplomate pour s'en vanter, et, cependant, on le croirait sur parole.

Alma Tadema est un de ces rares privilégiés qui s'entendent à faire fructifier si admirablement leurs dons naturels et en tirent un intérêt tellement avantageux qu'ils dépassent le plus souvent les espérances qu'ils avaient éveillées, et prennent d'assaut des positions à la conquête desquelles des natures géniales s'épuisent en y laissant leur sang et leur vie.

A peine sorti de la classe supérieure de l'Académie de peinture à Anvers, Alma Tadema sut déjà diriger sa barque en pilote consommé. Il entra à l'atelier de Henri Leys, alors à l'apogée de sa puissance picturale, et bénéficia largement des leçons du maître anversois sans se mettre à sa suite.

Ses condisciples et émules flamands, plus enthousiastes, moins réfléchis, n'entrevoyaient plus le monde que par les lunettes archaïques de Leys : pasticher le maître, leur ambition n'allait pas au delà. Toute l'école anversoise penchait de ce côté. Prise du vertige de l'art résurrectionniste, elle se donnait des torticolis à force de regarder en arrière.

On vit jusqu'aux paysagistes, gagnés de la contagion gothique, arranger à la Breughel la nature si fraîche, si riante dans son verdoiement printanier.

Digitized by Google

L'archaïsme étant à la mode, Alma Tadema n'était pas homme à remonter le courant. C'eût été, à ses yeux, du donquichottisme. Esprit pratique avant tout, il chercha et trouva une application du principe en vogue.

Théophile Gautier venait de publier la *Momie*, et ce roman avait ramené l'attention sur les savants travaux de Champollion. Ils révèlent des affinités étonnantes et intimes entre les gothiques et l'art égyptien. De ce rapprochement fortuit de deux arts si éloignés l'un de l'autre, si dissemblables dans leurs tendances, et cependant si proches parents, sortit la lumière pour Alma Tadema. Il s'écria comme le géomètre de Syracuse : « J'ai trouvé! ».

La première toile qu'il exposa au Salon d'Anvers de 1861 fut fort remarquée. Elle le méritait si bien que, présentée en 1867 avec d'autres de ses œuvres et de ses meilleures à l'exposition universelle, la dernière du second empire, un des critiques parisiens les plus réputés crut bonnement que l'*Éducation du petit-fils de Clotilde* était la toile la plus récente du peintre. Sujet et conception portent cependant le sceau de l'école de Leys. Les détails, fouillés avec une consciencieuse minutie, ne prédominent pas au point de distraire l'œil de la scène, qui est comprise et rendue avec une intelligence historique supérieure.

La reine Clotilde préside dans sa retraite au couvent de Tours, à la rude éducation de ses petits-fils. Est-il superbement planté le petit prince qui vient de lancer la terrible francisque! Déjà la cible, fortement établie sur un assemblage de poutres énormes, montre de profondes entailles dans son triple cercle. Les moines sont ahuris, tandis que le maître d'armes suit avec complaisance chaque coup de son crâne élève, qui répondra à l'espérance de son aïeule : il sera le vengeur de sa race.

Ce succès ne laissa rien à désirer. Alma Tadema le savoura comme chose due. Mais il eut assez d'empire sur lui-même et suffisamment de perspicacité pour ne pas persévérer dans une voie où il aurait dû se mesurer avec son chef d'école. Un beau jour, il fit une expédition d'Égypte, tout

Digitized by Google

comme le consul Bonaparte. Il dressa son chevalet aux bords du Nil, et surprit tout le monde par le tableau : *Comment on s'amusait en Égypte, il y a trois mille ans.*

Et de sourire tout d'abord.

La bonne plaisanterie, s'écrièrent les uns; d'autres, avec des prétentions à la finesse, y virent une satire contre Leys. Rien n'était cependant plus sérieux. Alma Tadema, dans ses *Joueurs d'échecs*, n'avait pas risqué un meuble, une natte, un seul ustensile qui ne fût de la plus rigoureuse exactitude. Les documents abondent. Le jeune Néerlandais les avait consultés doctement et tirait de ses recherches un excellent parti.

De même que notre art moderne, l'art de l'antique Égypte a traversé différentes phases. Il a ses primitifs répondant à nos gothiques; ils sont d'un réalisme surprenant. Il suffit de citer l'*Hiérogrammate* du musée du Louvre. Après cette période d'incubation, vint celle de l'art hiératique, proche voisine de l'art byzantin. La dix-huitième dynastie pharaonique vit enfin éclore une renaissance resplendissante, suivie d'une décadence après laquelle il y eut encore un dernier réveil sous la dynastie saïte.

Qu'on me passe ces quelques lignes de digression : ce n'est pas un hors-d'œuvre. Elles me permettent d'établir que notre résurrectionniste de Dronryp ne se livrait pas à des restaurations de fantaisie; il reconstituait la vie et les mœurs des Égyptiens sur des données aussi authentiques que celles qui lui servent pour ses scènes romaines et grecques telles que : *Agrippine visitant les cendres de Germanicus*, *Catulle*, la *Danseuse romaine*, *Lesbie*, une *Entrée au théâtre romain.*

Plusieurs de ses toiles ont été encore peintes à Bruxelles, où Alma Tadema s'était établi après avoir épousé la sœur d'un journaliste de grand cœur et de grand talent, M. Eugène Gressin-Dumoulin, d'Anvers. Il ne quitta Bruxelles que lorsque la mort prématurée de sa femme lui en avait rendu le séjour douloureux.

Il se fixa à Londres avec ses deux enfants. Dans le choix de cette résidence l'artiste se montra encore avisé. On pourrait croire que les trésors artistiques égyptiens du *British*

Digitized by Google

Muscum lui avaient fait rechercher les brumes de la Tamise. Du tout. Les musées de Leyde et de Paris sont autrement pleins d'antiquités égyptiennes. Mais un court passage à Londres l'avait convaincu que le genre archaïque était particulièrement goûté par les Anglais et ne tarderait pas à l'illustrer et à l'enrichir. La suite montra la justesse de ses prévisions.

Il épousa une Anglaise, fille d'un médecin. Bientôt sa maison, dont il fit la toilette tout à fait à l'égyptienne, était connue comme une des installations les plus originales de Londres. Il se modela de nouveau en ceci sur Henri Leys qui, lui, avait arrangé son hôtel à Anvers tout à fait à la flamande; sa salle à manger, décorée par lui de fresques représentant une fête moyen âge et qui comptent parmi les immortelles créations du maître anversois, est superbe.

Il y a une dizaine d'années, l'explosion d'une poudrière détruisit une partie de l'habitation d'Alma Tadema. Il apprit la catastrophe à Rome. Il réclama aussitôt une forte indemnité. Si grande était sa notoriété que son initiative valut à tous les autres habitants du quartier qui avaient plus ou moins souffert, un règlement également prompt du sinistre. Tadema toucha pour sa part 80,000 francs. Les journaux anglais du temps font foi de ces légitimes réparations.

Une coïncidence assez curieuse, c'est que Alma Tadema, la première fois qu'il vint à Londres, avait déjà failli être victime d'une explosion. Il était alors, avec sa femme, l'hôte de M. Gambard, le marchand de tableaux si connu. Au milieu de la nuit, ils sont réveillés par une détonation de gaz formidable. Éperdus, affolés, ils se sauvent, à peine vêtus, dans la maison voisine. Un esprit tant soi peu superstitieux eût peut-être vu dans cet événement un avertissement omineux. Alma Tadema disait, de son ton moitié riant, moitié sérieux : « Mais c'est un signe précurseur! Une fois à Londres ce sera ma gloire qui fera explosion. »

Sa réputation néo-égyptienne franchit bientôt la Manche. Ses œuvres furent vivement goûtées aussi bien à Paris qu'à Berlin et à Vienne.

Digitized by Google

L'archaïsme chez lui a la qualité d'être dépourvu de pédantisme; il est pittoresque et d'un charme pénétrant. Sans rien négliger dans la fidélité des détails, dans la vérité des types et de la couleur locale, Alma Tadema rend les scènes de l'antiquité la plus reculée avec conviction et vivacité. Il en a été le témoin oculaire. Sa palette magique, aux tons d'une étrange et puissante intensité, comme lui seul sait en prodiguer, contribue beaucoup à la sanction presque générale donnée par l'Europe artistique au jugement de l'Angleterre, qui, en matière artistique et esthétique, est ordinairement sujette à caution. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps, et parce qu'une fois l'esthétique britannique a visé juste, il ne s'agit pas de suivre à jamais son guidon.

Le fait est qu'Alma Tadema ne ressemble à personne, que personne ne lui ressemble, et que, parfois, il ne ressemble pas à lui-même. Je prends, presque à l'aventure, deux toiles qu'il exposa jadis au *Cercle artistique et littéraire* à Bruxelles. A première vue, personne ne les eût dit peintes du même pinceau.

La *Dernière plaie d'Égypte* n'a rien qui rappelle les compositions classiques du même sujet. Tout d'abord, l'œil se butte à un fouillis de figures : sauf les personnages principaux, la plupart des autres se noient dans la pénombre; il faut de sérieux efforts d'exploration et de divination pour les découvrir. Presque au centre du tableau est assis, sur un trône, Aménophis III, farouche Pharaon, implacable persécuteur des Hébreux, qu'il voulait exterminer par la mise à mort de tous leurs premiers-nés. Le voici frappé à son tour dans son propre enfant. Il le tient agonisant sur ses genoux, tandis que la reine, la mère, accroupie, affolée, se penche angoissée sur son fils qui râle : la face est convulsée, les membres sont rigides, la bouche bleuie, desséchée par la fièvre. Il va expirer! Il est frappé par le dieu de la légende mosaïque dont Pharaon a méconnu les avertissements.

Vainement mages et prêtres ont invoqué leurs idoles; leurs objurgations s'éteignent dans le vide. Vainement est placée sur le cœur de l'héritier présomptif une amulette à chaînette

Digitized by Google

d'or, dont la pierre précieuse scintille sinistrement sur la chair mate et livide. Vainement les lampes sacrées répandent leurs pâles lueurs. Vainement les joueurs de flûte s'évertuent à conjurer le maléfice par leurs mélodies sacrées. Tout est impuissant. Le médecin, accroupi dans un coin, serre dans sa main tremblante et crispée par la peur une fiole dont le contenu n'a pas plus de vertu que le reste de sa pharmacie placée devant lui. Jéhova l'emporte, Pharaon subira ses coups.

Malgré des défaillances visibles, malgré l'interprétation de certains groupes que cette toile impose, c'est une des plus réussies du maître. La sonorité picturale, la profusion des particularités archaïques, l'intérêt de la couleur locale, donnent à ce tableau une saveur exceptionnelle. Un souvenir analogue m'est resté de la composition de l'allemand Menzel, l'*Éducation du Christ au temple*.

L'*Audience chez Agrippa* est d'un caractère bien différent. Ici Alma Tadema a une gamme claire, lumineuse et fine. Ce n'est pas un tableau d'histoire, c'est plutôt de la peinture de genre historique.

La scène se passe sur un magnifique escalier de marbre blanc que descend Agrippa, gendre et favori d'Auguste. La célèbre statue de l'empereur, un bras levé, se dresse au premier plan. Le vainqueur d'Actium est suivi, à distance respectueuse, de ses familiers, tandis que sur son passage s'incline et se confond en protestations la foule des courtisans. Ces individus n'ont rien de la fierté romaine : le groupe est trouvé. On s'imagine entendre le murmure de ces quémandeurs âpres à la curée des faveurs; au pied de l'escalier, derrière une balustrade, se tiennent encore trois personnages. Parmi eux un grand pontife : apparemment des solliciteurs de première classe.

Rien de plus vivant que cette composition. Le mérite se double par l'éloignement de l'époque.

Dans une autre page importante, qui fut exposée à Anvers en 1873, Alma Tadema a prouvé que le tragique était aussi dans ses cordes. Elle vous transporte en plein drame de la Rome des Césars.

Digitized by Google

Le fer vengeur a abattu le monstre qui eût voulu que le peuple romain n'eût qu'une tête, pour le décapiter d'un coup. Caligula gît assassiné, étendu dans un raccourci osé, sur le cadavre de deux de ses affranchis, immolés avec lui à la vindicte publique.

A la terreur ont succédé l'horreur et le dégoût. Le vide s'est fait autour de la dépouille du tyran. Personne ne s'est approché. Le peuple attend.

Cheréas, et avec lui les autres conjurés, sont au Sénat. Ils se flattent du fallacieux espoir de pouvoir rétablir la république. Mais l'armée ne perd pas son temps.

Il lui faut un empereur et sur l'heure. Un soldat vient de découvrir Claude. Caché derrière une tapisserie, dont il s'était fait une cuirasse, l'autre a assisté, muet, terrifié, tremblant pour sa vie, au trépas de son neveu. Le prétorien le force de sortir de sa cachette. Et voilà Claude salué empereur romain.

Le César arraché, ramolli, pantelant, à la face blême, grimaçant un horrible rictus qui tient de la mortelle peur et de la gloriole naissante, est un chef-d'œuvre. Là est le drame. Caligula bien jeté, ne se comprend qu'à la longue. Le raccourci n'est pas accusé à suffisance. Le peuple ressemble trop aux chœurs antiques et aux choristes de l'Opéra. C'est la partie faible de la toile. On peut louer sans réserve le coloris, dont les tonalités tantôt sourdes, tantôt éclatantes, mais toujours originales et étranges, conviennent mieux au sujet.

C'est de l'archaïsme de bon aloi. On a pu dire avec raison que Alma Tadema était le Mommsen de la peinture.

Aujourd'hui, il est dans toute la vigueur de l'âge et du talent. Qui nous dit qu'il ne transformera pas absolument sa manière sur le tard, comme Henri Leys l'a fait? Tout l'y convie.

L'archaïsme n'est qu'un goût éphémère de la mode. Il lui a grandement servi pour se camper dans le présent. Quelle garantie lui offre-t-il pour l'avenir? Aucune.

Supposons que Alma Tadema, au lieu de continuer à refaire, à l'aide des monuments primitifs, des peintures des

Digitized by Google

temps évanouis, s'en prenne aux hommes et aux choses du jour, quel autre effet n'atteindrait-il pas, et quel n'en serait pas le retentissement? S'imagine-t-il qu'une séance du Parlement anglais, une de celles qui marquent dans les annales du XIX^e^ siècle, par exemple celle où M. Gladstone se fait l'avocat d'office du *home rule* irlandais, n'offrirait pas des émotions mille fois plus réelles et plus durables qu'une séance du sénat romain ressuscité avec force recherches et labeurs d'érudition? Je cite l'exemple entre mille. Les sujets contemporains ne manquent pas. Ce sont les peintres qui manquent aux sujets.

Alma Tadema n'en est pas à s'endormir sur ses lauriers.

Ne désespérons pas de le voir mieux employer son prodigieux talent de peintre. Les triomphes ne le grisent pas trop. Il sait dans son for intérieur qu'il les doit autant à son esprit qu'à son pinceau.

M. Ranc lui demanda un jour, à Paris : « Où avez-vous déniché votre nom? L'avez-vous tiré d'un papyrus? — Non, répondit-il en souriant : *Tadema* est mon nom de famille; j'y ai accolé comme prénom le mot *Alma* pour m'assurer à jamais une bonne place dans les catalogues où l'on me trouve toujours à la première page. » Voilà le Frison malicieux complété par un docte latiniste.

*
* *

Elle a dix ans d'âge, la dernière des études qui précèdent. Destinée à une publication immédiate, je l'avais aussitôt retenue, pour céder le pas à je ne sais plus quel autre travail, puis enfouie parmi d'autres projets, perdue de vue dans l'encombrement de laborieuses distractions dont est parsemée la vie de journaliste. Elle me revint à la mémoire, et je la retrouvai à la suite d'un voyage à Londres et d'une visite que j'eus l'occasion de faire à Alma Tadema. Je l'ai relue, sans l'ombre d'un repentir, d'une rétractation. Je n'y fais pas de retouches; mes appréciations d'autrefois sont celles d'aujourd'hui.

Tel j'avais connu l'artiste à Bruxelles, dans sa modeste

Digitized by Google

maison de Schaerbeek, tel je l'ai revu à Londres, en plein quartier aristocratique, Grove End Road, St. John's Wood, dans une villa qui s'élève au milieu d'un parc touffu et verdoyant. Les traits de l'artiste se sont quelque peu épaissis. Un léger embonpoint trahit tout au plus le quinquagénaire. La chevelure d'un blond pâle ne montre pas un fil d'argent. La physionomie garde une expression de finesse dissimulée sous un sourire assez discrètement satisfait pour ne froisser personne. La tenue générale porte l'empreinte d'une réserve froide et voulue, reflet du grand monde anglais qui, non seulement a ouvert ses portes à deux battants au peintre étranger, mais qui ne manque pas, durant la saison, de se presser dans ses salons et dans son atelier le jour de ses réceptions hebdomadaires.

C'est au commencement de septembre dernier que j'allai sonner chez lui, avec un ami, M. James Heckscher, ancien syndic de la tribune des journalistes à Westminster.

La plus grande partie de la journée, nous l'avions passée au British Museum. Est-ce l'aspect des sarcophages et des momies égyptiennes qui me suggéra l'idée de chercher à saluer le peintre des siècles pharaoniques? Mon confrère l'adopta d'emblée, et nous voilà en route à travers les rues ensoleillées, aux façades odieusement noircies par la fumée, la suie et les brouillards houilleux de la cité.

Nos cartes remises, nous fûmes promptement introduits. La salle d'attente est ornée de peintures et d'études. Dans le nombre se détache un portrait, la fille du peintre. Je connaissais cette toile, je l'avais remarquée au salon de Gand : exécution large, expression virginale et sereine.

A peine m'en étais-je approché, une porte s'ouvre et Alma Tadema s'avance. Je lui présente mon ami : « Si vous le voulez bien, nous dit-il, allons causer au jardin; je peins des fleurs, et comme elles passent vite à cette saison, je vous demande la liberté de donner encore quelques derniers coups de pinceau. » La parole, l'accent, le geste d'une exquise aisance. Il reprit la palette qu'il venait de déposer, et la conversation s'engagea à bâtons rompus.

Digitized by Google

De quoi causa-t-on? De l'Exposition de Paris, on le devine. Tadema en était enthousiaste. Il passa en revue les différentes écoles, il cita les noms les plus saillants, il fit grand éloge de Bastien Lepage, d'Alfred Stevens, il regretta l'absence de Menzel, l'héritier direct d'Albert Dürer, disait-il. Du célèbre illustrateur de la vie de Frédéric le Grand, la transition se fit naturellement à Uhde et Gabriel Max, les protagonistes de l'impressionnisme importé de Paris en Allemagne, où il s'appelle : *Freilichtsmalerei*. Tadema comprend l'impressionnisme, avec Alfred Stevens, comme réaction contre la peinture saucée, bitumée, mais il n'y voit pas plus d'école que d'avenir.

De la Néerlande, sa patrie, il parla non sans amertume. Ses œuvres ne parurent pas à l'exposition universelle d'Amsterdam, parce qu'on lui avait obstinément refusé quelques jours supplémentaires. Par un cas fortuit, il avait laissé expirer le délai réglementaire. « Depuis lors, ajouta-t-il, je n'expose plus qu'avec les Anglais, ils me montrent bien plus de confraternité. »

Après cette justification, — elle visait évidemment une observation très anodine qui s'était glissée au sujet de sa nationalité dans un de mes comptes-rendus — Alma Tadema se montra plus cordial. Il laissa ses pinceaux, et nous demanda si nous ne voulions pas jeter un regard dans son atelier. « C'est une des raisons qui m'ont amené ici », lui dis-je. Chemin faisant, il nous expliqua comment, aussi bien dans les dispositions de sa demeure que dans sa décoration, il avait dû se préoccuper de l'action continue et destructrice du brouillard et de la fumée de Londres, qui pénètrent et saturent tout, rongeant et salissant les couleurs, et ternissant les glaces au point de les rendre presque opaques. Pour parer à ce dernier inconvénient, il avait ingénieusement remplacé les glaces par l'albâtre et le marbre minces comme une feuille de papier-pelure ; il obtient de la sorte des effets de jour d'une vigueur exquise.

Des précautions analogues avaient été prises à l'atelier pour conserver à sa demi-coupole, argentée à l'aide d'un

Digitized by Google

moyen chimique spécial, une teinte que les infiltrations du dehors ne peuvent ni altérer ni décomposer.

C'est la grande et belle lumière qui frappe le plus dans l'atelier; la galerie qui l'entoure, et du haut de laquelle le regard plonge dans l'atelier, la serre chaude attenante richement garnie de palmiers et de plantes exotiques rares, tout indique que la construction a été conçue autant en vue des réceptions et des fêtes que pour le travail.

Sur deux chevalets placés l'un près de l'autre, il y avait deux cadres : de jeunes femmes dans des intérieurs modernes relevés par cette tonalité forte, profonde et douce à la fois, qui charme et attire comme un mystère et les feront reconnaître entre mille toiles, même non signés.

Voilà un grand et rare mérite. Cependant Alma Tadema ne s'y fie pas encore, à en juger par l'affectation avec laquelle il prodigue partout ses initiales; elles font le fond de toutes les arabesques, et forment les ornements de cuivre de l'intérieur de la porte d'entrée de sa villa. Ses initiales, on les découvre même sur chaque touche d'ivoire d'un superbe piano à queue, dont il souleva le couvercle pour nous montrer l'intérieur tendu de parchemin et sur lequel tous les compositeurs et virtuoses qui viennent le voir, se sont inscrits par une réflexion quelconque. « Je voulais d'abord peindre l'intérieur, à l'instar de ce qui se faisait au XVIII^e^ siècle, nous dit notre hôte, mais comme la peinture aurait infailliblement jauni, j'ai eu l'idée d'avoir un album de mon invention. » Cela fut dit avec une aimable fatuité.

Nous suivîmes alors l'artiste dans l'atelier de sa femme et de sa fille, qui peignent toutes deux; en opposition avec celui du mari et du père, ce second atelier est sombre, moyenageux et rempli des plus riches meubles antiques de la renaissance gothique. Alma Tadema nous fit ensuite les honneurs de son parc, laissant jouer une fontaine et détaillant les jolis points de vue obtenus non sans ingénosité.

En quittant Alma Tadema, mon ami et moi nous emportions l'impression d'avoir passé une heure avec un homme

Digitized by Google

heureux, et justement heureux, car il ne doit sa fortune qu'à lui-même et à son talent.

Comme nous avions beaucoup causé de Jef Lambeaux, dont Alma Tadema parle avec admiration, je ne pouvais m'empêcher de comparer cette somptueuse demeure à l'espèce de hangar de la rue Creuse, et c'est ainsi que la phrase de Diderot qui sert d'épigraphe à ce travail, m'est revenue à la mémoire.

Qui faut-il envier, le talent auquel sourit la fortune ou l'homme auquel son art sait tenir lieu de tout?

MAX SULZBERGER.

Digitized by Google

JÉSUS

On l'appelait Jésus parce qu'il était petit, frêle et pâle, avec de grands yeux bleus qui lui mangeaient la face, deux grands yeux où s'était réfugiée l'entière vivacité de son corps et qui regardaient tout longtemps et curieusement. Et les mioches, ses compagnons, aux faciles et peu numéreuses comparaisons, devant cet être rabougri qui ne grandissait point comme eux, avaient pensé à l'enfantelet de cire qu'on expose tout nu, sous une étoile d'or, dans la froide église des Noëls, entre le bœuf et l'âne de la légende mystique.

Ses parents,— de ceux-là qui triment, geignants et affamés, tout le long de la vie, sur les accotements douloureux, jusqu'à ce qu'ils tombent, — étaient morts, l'enveloppant d'un grand regard désespéré. Il était seul. Pourtant, il se rappelait avoir eu une sœur aînée qui parfois était revenue au village avec des bracelets éblouissants et des robes de soie. Mais ces souvenirs étaient loin, et Jésus n'avait plus de famille.

Recueilli par les fermiers, il couchait dans une espèce de caisse suspendue au-dessus des vaches, aux poutres de l'étable, sur lesquelles s'entassaient les bottes de foin ; et l'hiver, il avait bien chaud. Trop faible pour garder les aumailles au pâtis, il partait tous les jours chassant devant lui une bande de beaux porcs tout ronds, — ces champignons de la Hesbaye, — aux soies bien blanches plantées dans la chair rose. Blanc-Pied, un grand chien de berger, était son meilleur compagnon : quand les animaux étaient rassemblés, Blanc-Pied venait s'asseoir devant Jésus et l'écoutait, dressant l'oreille à ses cris d'admiration, suivant de son regard intelligent ses gestes de naïf enthousiasme, se pourléchant, le museau en l'air, quand il le voyait rêveur, les yeux clairs

Digitized by Google

perdus bien loin. Parfois, Jésus s'approchait de *Mameie*, une forte chèvre blanche et noire accompagnant le troupeau, et l'enfourchait. Et Mameie, dressée, s'élançant à travers les prés humides couverts d'ajoncs, franchissait les rigoles de drainage, lui se tenant des deux mains à ses fortes cornes, l'œil fixe, le teint avivé, éprouvant quelque chose de la sensation triomphatrice des espaces du sauvage emporté par un étalon libre, ne sentant pas l'échine saillante de l'animal qui le pourfendait, enivré par des commencements de vertige à se voir dans le vide, au-dessus des ruisseaux ferrugineux aux algues rousses et gluantes, aux putrescents reflets irisés. La dégénérescente ataxie qui avait fait de sa sœur une vierge folle lui avait conservé cette mièvrerie, et, dans son corps trop étroit pour les larges et peu délicats appétits des pacants, languissait une petite âme avide des impressions extraordinaires, qui, sous le souffle fécondant d'un amour maternel intelligent, eût développé de grandes aspirations et des rêves d'artiste.

Mais Jésus n'avait pas de mère qui lui donnât parfois, avec des friandises, des caresses, ces friandises du cœur; et ses facultés non dirigées grandissaient sauvagement, son imagination allait, allait, effrayante et désordonnée, comme, sur un jeune arbre, un long jet asymétrique qui accapare la sève; elle allait, échafaudant des histoires étranges de géants, de monstres apocalyptiques, remplies d'actions héroïques qu'il racontait à Blanc-Pied, puisque les autres riaient de lui et qu'à personne n'était allée son amitié, sa riche amitié, que personne d'ailleurs n'avait sollicitée.

Il s'attacha pourtant au curé qui, le préparant à la première communion, lui avait parlé des merveilles célestes; les récits du saint homme donnèrent un champ nouveau à ses rêves, et jamais cervelle d'enfant ne conçut plus splendides paradis. Soudain, pour ses yeux, la voûte bleue s'ouvrait et, dans un envolement d'anges, lui apparaissaient de longues processions de saintes dames auréolées, à robes d'or et d'argent, aux diadèmes formés d'étoiles; puis, très loin au fond, grand, bon, tranquille, avec la majesté des vieux

Digitized by Google

soleils mourant à l'horizon dans une gloire de sang, Dieu sur son trône d'éblouissements.

Jésus s'oubliait alors, en septembre, dans les champs. Bientôt les porcs, repus des trèfles verdissant entre les éteules, manifestaient par des grognements répétés leur désir de revoir l'étable et, avec la brutalité d'une corde de cerf-volant, précipitaient à terre le pauvre essoré.

Les cérémonies religieuses, pleines de pompe et de mystère, le plongeaient en des extases; l'ostensoir d'or, astre radieux que les croyants n'osent regarder en face et vers lequel, comme des rayons, convergent les prières, l'hypnotisait. Ses pensées indécises, emportées sur les ailes graves des hymnes, se perdaient dans les volutes de fumée des encensoirs qu'imprégnait un jet de lumière colorée aux modestes vitraux. Il se plaisait dans cette simple église de campagne, y revenait à complies, au crépuscule, pour voir les saints de pierre se remuer doucement dans la pénombre de leurs niches en gestes doux et implorants; et jamais il ne pensait à prier, rêvassant pieusement. Le temple, ce déversoir de toutes les aspirations non avouées, soupirées et même plus d'une fois inconsciemment sacrilèges, convenait à sa nature de désirs indéfinis et de vagues souffrances.

Car il souffrait des comparaisons drôles qu'éveillaient sa taille de nain, sa tête grossissant naturellement sur des épaules restées stationnaires et lui donnant des airs de caricature; des lazzi et des plaisanteries grossières des valets de ferme joufflus qui l'accusaient d'être amoureux d'une servante monstre. Il rougissait, se sentait une larme à l'œil et s'en allait avec sa longue blouse de toile bleue, blanchie aux places où pointaient ses pauvres épaules, les petites jambes cagneuses perdues dans un énorme pantalon recoupé du maître, et traînant à grand'peine ses gros sabots qui le clouaient au sol.

Des fillettes, plus grandes, mais plus jeunes que lui, l'arrêtaient :

« Bonjour, Jésus ! »

Heureux d'une parole dite gentiment, il oubliait sa peine

Digitized by Google

et se prenait à sourire, et sa face alors, aux traits fins et intelligents, s'illuminait; mais les espiègles, ne se contenant plus, éclataient d'un grand rire moqueur...

Et le pauvre Jésus, douloureusement déçu, repartait, honteux, pour aller pleurer plus loin.

Ainsi s'écoulait sa vie, rendue doublement souffrante par des élans instinctifs vers d'inexpérimentées jouissances; — tels le chatoiement des joyaux, la mollesse des velours, les poétiques rêveries, le balancement de l'âme sur les effluves parfumés; — tout cela à peine soupçonné, mais instinctif, deviné, mais ardemment, insupportablement désiré.

Il fut presque heureux quelques instants, ce jour où la générosité intéressée ou obligée du fermier l'envoya chez la propriétaire, porteur d'un panier de pêches. Il cheminait gaiement à la pensée de traverser ces opulents parterres qu'il avait parfois admirés par la grille entr'ouverte, et la sensation que ces fleurs superbes, ces allées bien entretenues, ces riches massifs de feuillage multicolore firent sur lui fut intense. Le château luxueusement décoré l'éblouit, et, dès lors, la belle dame à demi couchée en un sofa et dont tous les vêtements exhalaient de subtiles essences, trôna dans la mémoire de Jésus à côté des visions surgies en de religieuses invocations, plus obsédante même parce que réelle. Et s'abaissèrent, se pervertirent presque ses vierges idéalisations par la seule conception d'une possibilité de réalisation matérielle.

L'idée de richesse naquit dans son esprit et, de sa caisse sous laquelle le bétail soufflait, il volait, en imagination, vers des châteaux féeriques où se délectait sa chimère. Puis son âme, avide de vrai sans pouvoir l'égaler aux chères illusions, fut séduite par le clinquant à mesure qu'il vieillissait. D'ailleurs, son inexpérience des choses l'arrêtait aux apparences et confondait dans son esprit le nabab et le cabotin, l'or des vêtements orientaux et les paillettes de fer-blanc de la défroque des saltimbanques.

Comédien, toujours étincelant, toujours applaudi! Il aurait voulu devenir comédien, pitre!

Digitized by Google

Jésus, le monstre pygmée, comédien! Singulièrement disparates, l'être moral et l'être matériel! L'un avide de désirs que l'autre ne peut satisfaire. Pourquoi devoir si souvent s'écrier avec le poète : *Des ailes! des ailes!*

Mais peut-être pour que nous soyons parfois heureux, parce que satisfaction, c'est désillusion. La fin de l'attente seule est plaisir, et, comme le présent sans durée : sa naissance est son suicide.

Et Jésus l'apprit, car la fée, marraine des humbles, entendit ses souhaits et le fit comédien.

Quand toutes les kermesses de la nature ont fané leurs fleurs, perdu leurs musiciens ailés, secoué, dans les prés jaunis et tondus, leurs fruits vermeils, les pierrots, moins vagabonds, se réunissent par groupes, choisissent un gros noyer près des habitations et y piaillent tout l'hiver.

Quand la dernière kermesse de village ne chante plus que dans le cœur des amoureux qu'elle a fait danser, que s'annoncent les froidures, les troupes de comédiens ambulants, ces pierrots vivant à côté de la vie, ces joyeux batailleurs qui harcèlent l'existence en tirailleurs pour ne pas être écrasés en l'attaquant de front, campent dans un gros bourg, découvrant aux calmes villageois un coin de leur insouciante bohême.

Jésus, revenant derrière ses bêtes, à cette heure délicieuse où le jour s'assoupit, d'un bruyant coup de fouet cingla l'accalmie enveloppant le village fatigué; puis il resta ébahi de voir se dresser sur la place communale la carcasse d'une immense baraque. Le lendemain, elle était achevée et enseignée :

Théâtre Balzau.

Aussitôt le théâtre Balzau commença ses représentations, donnant des drames, des comédies, des vaudevilles. Le personnel se composait de Balzau père et fils, directeurs, et de

Digitized by Google

leurs femmes, de M. et Mme Cossé, et de MM. Jules et Henri, hommes de peine, trimbaleurs de malles, afficheurs, sonneurs et troisièmes rôles.

Leur présence désorienta la plupart des villageois, dont tous les concepts concernant les comédiens se synthétisaient dans le pitoyable souvenir de quelque jongleur déguenillé et qui, le lendemain des soirées fructueuses, allaient ramasser, comme curiosités, les écailles d'huîtres près de la porte des maisons hébergeant les Balzau. Parmi les jeunes gens, ce fut une révolution : les plus délurés, accoutumés à passer leur dimanche en ville, devinrent bientôt les amis des artistes, dont les mœurs libres et la vie gaie attirèrent après les moins initiés, les timides, poussés par mille désirs toujours contenus et par la fausse honte d'avoir vécu tranquilles. Puis il y eut des privilégiés qui assistaient aux répétitions, avaient leurs entrées dans les coulisses et s'intéressaient à la préparation des pièces. L'attraction de la troupe, renouvelant les scènes du *Roman comique*, était surtout Mme Cossé, jolie blonde langoureuse, toute potelée, avec de très beaux yeux dont elle se servait à ravir, femme légitime de l'un des domestiques, M. Henri, qui, ne gagnant pas grand'chose, l'avait volontairement cédée à M. Cossé, premier rôle, à charge d'entretien. M. Henri nettoyait les lampes, buvait beaucoup de petites gouttes, paraissant vivre sans aucun souci, jouissant peut-être du malin plaisir de voir Cossé lui-même trompé dans son marché.

Les Balzau préparaient un grand drame : *la Grâce de Dieu*, et, pour figurer un cortège de petits Savoyards quittant le pays, avaient fait appel aux enfants du village.

C'est ainsi que Jésus devint comédien.

A partir de ce jour, il assista à toutes les représentations, suivant avec passion les péripéties d'une action, égayant les coulisses par ses mines drôles, ses haines et ses sympathies pour les personnages, ses éclats de rire et ses pleurs. Il se sentit tout ému et tout fier, le premier soir, quand il passa, tranformé en ramoneur, le paquet sur l'épaule, devant le prêtre vénérable — Balzau fils — bénissant les petiots qui

Digitized by Google

allaient chercher à gagner leur croûte, et, gravissant les Alpes qui ornaient le fond de la scène, il chantait à tue-tête le refrain des montagnards :

Bonne chance et bon espoir!
Enfants, au revoir!

Mais son âme blanche et sensible, toute faite pour les raffinements, se ressentit bien vite de cette vie au milieu des acteurs et, comme un objet chargé d'électricité, se hérissa d'étincelles à tous les contacts malsains. Ses sens s'éveillèrent ; il commença à comprendre : terrible, la demi-compréhension des choses mauvaises dont s'empare une imagination anormale qui dénature, transforme, crée des monstruosités pour le plaisir maladif des nerfs!

La baraque des Balzau étant devenue trop froide, ils louèrent une grange où, chaque soir, plus attirés par les femmes que par le spectacle, les mêmes habitués se réunissaient, tous robustes villageois rentés ou vivant largement, gens trop remplis de sève, rougeauds, heureux de rompre l'éternelle monotonie de leur vie sans but, qui se ruaient au plaisir brutalement, comme ils le faisaient sur la terre à retourner, comme ils l'auraient fait sur l'ennemi à vaincre : dans ce dernier cas, on les eût appelés des héros ; maintenant, ils s'avachissaient, bayant, les yeux animés et pleins de convoitise, devant la tournure et les airs gentils des comédiennes, si différents des tailles épaissies et des allures de cane de leurs bourgeoises.

Mais les gestes canailles, les sourires provocateurs, les regards d'intelligence et les maillots folichons qui les tentaient avaient la plus funeste influence sur le pauvre Jésus, dont l'esprit, d'abord naïf et poétique, se pervertissait, commençant à rechercher les fleurs noires. Au milieu de la salle, fort étroite, autour de laquelle pendaient les hardes fanées des princes et des princesses, dont l'atmosphère chaude restait chargée d'*odor di femina* et de patchouli, où tous, enfants, femmes, hommes, se déshabillaient avec un superbe et impudique sans-gêne, Jésus, d'abord inconscient et étonné, puis

Digitized by Google

bientôt mûri, était à l'affût de l'inconnu corrupteur. Furieusement glissaient ses regards déjà vicieux dans les ombres et les dessous équivoques; il restait en extase et agité devant les flots de chair de Mme Balzau jeune, devant la poitrine ferme et rosée de Mme Cossé, entrevue sous une opulente chevelure blond cendré. La jeunesse de cette dernière, qui battait les sangs des mâles du village s'époumonant autour d'elle, avait aussi vivement frappé le pauvre petit être malingre. Il mangeait l'actrice des yeux, se dissimulant derrière un décor pour mieux l'observer, changeant de costume, se mettant du rouge, posant ses mouches, s'allongeant les sourcils avec un bouchon calciné, mimant son rôle devant sa glace, recherchant, sous l'œil indifférent de son pseudo-mari, les retroussis les plus évocateurs, les poses les plus indiscrètes et les plus affriolantes.

Jésus était amoureux de Mme Cossé.

Toute la journée, soignant ses porcs, il la revoyait, impatient d'être le soir à l'admirer sur les planches, belle, enviée, de se trouver près d'elle, de la frôler, d'aspirer ses vêtements, de l'obliger par de petits riens, de tenir son livret pendant qu'elle repiquait une fleur dans ses épaisses boucles de cheveux. Et elle ne faisait guère attention à lui que pour rire de sa lilliputienne stature. Un jour, cependant, elle lui tendit le pied pour qu'il laçât sa bottine, et il fut tremblant, maladroit, touchant la jambe nerveuse moulée dans un tissu rose-chair. Une autre fois, elle jouait en travesti dans la *Tour de Nesle*. L'écharpe enroulée autour du corps et qui retenait le haut-de-chausses, s'était détachée. Elle lui demanda de passer le bout dans la ceinture et, fort rouge, il glissa sa menotte gercée contre le corps chaud de la comédienne, séparé de la peau par une très fine toile. Elle le regardait faire en souriant et, comme il mettait à ce travail plus de temps que de raison, elle partit d'un grand éclat de rire...

Les veilles débilitantes et successives de Jésus et les rêvasseries continuelles où s'affinait son esprit lui coupèrent l'appétit et, allumant de fièvre ses prunelles, décharnèrent son squelette tordu. Sa blouse s'affaissa plus encore par devant,

Digitized by Google

entre les épaules, et une petite toux sèche lui enflamma la gorge.

Sur les talus d'argile jaune, çà et là, — lambeaux salis arrachés au manteau de l'hiver vaincu, — les dernières neiges pleuraient l'immaculé. D'impatients brins d'herbe verdoyaient, un susurrement d'universelle volupté trahissait les apprêts de la grande résurrection. Dans tous les poulaillers du village, il y avait eu séance plénière, et le seigneur coq avait dit : « Mesdames, voici Pâques! ». Puis toutes les poules s'étaient mises à glousser, à glousser sans fin, et à pondre pour la fête fleurie qui, au loin, levait ses rameaux.

Alors, comme toutes les bestioles du bon Dieu, qui s'éveillent, qui volent libres, que rien ne retient, qui vont butinant, insouciantes, à travers plaines et déserts, confiantes dans les jours à venir, les comédiens recommencèrent leur vie errante.

Et ce fut, pour Jésus, un grand coup en pleine poitrine que de voir les Balzau plier leur tente. Ils emportaient ses illusions dans ces gros paquets de toiles; cette charpente, c'était son rêve qu'on démolissait, pièce par pièce, douloureusement; et la voiture lourdement chargée qui, là-bas, disparaissait au tournant de la rue lui fit mal comme un corbillard lui ravissant un ami. Il pleura son bonheur devant la triste vision, déjà effacée, des longs jours monotones élimant son pauvre être.

Dans les champs, ses animaux coururent à l'abandon, s'éparpillant, mangeant les jeunes récoltes. Les hallucinations fantaisistes de l'enfant naïf de jadis s'étaient transformées : Jésus revivait ses chères pièces, redisait les dialogues entendus, se grandissait à la taille des héros admirés, mais toujours pour voir apparaître, accapareuse et magnétique, au milieu de ses évocations, la comédienne éblouissante et perverse. Son rêve jaloux la suivait, la suivait, surexcité à chaque étape, et ses longs voyages d'imagination le harassaient, l'épuisaient plus que dix lieues par les mauvaises routes.

Digitized by Google

La nuit tombait et, découragé, derrière sa bande de porcs, il rentrait au village; alors, au lieu de la gaie chanson accentuée de coups de fouet d'autrefois, c'était la désespérante chanson des poitrinaires qu'on entendait, les accès de toux lugubre, creuse, le long des chemins, sinistres aboiements de l'être humain à la Camarde qui approche.

Cela ne dura guère, et un soir, de l'alcôve où l'on avait transporté le pauvre Jésus, son âme, enfin débarrassée de ce corps qui l'avait fait tant souffrir, s'élança à travers les espaces vers les éternelles féeries de derrière les étoiles.

HUB. STIERNET.

Digitized by Google

FOLKLORE WALLON.

Il semble que le pays wallon veut se mettre dans le mouvement folkloriste. Dans les derniers temps, nous avons vu paraître plusieurs ouvrages qui dénotent chez leurs auteurs tout au moins de l'intérêt pour l'étude des idées populaires. Je tiens à les signaler aux lecteurs de la *Revue*.

M. de Nimal vient de publier un volume intitulé: *Légendes de la Meuse*[1]. Doué d'une imagination impressionnable et heureuse, il a été frappé par la poésie des légendes qui se racontent sur les bords de la Meuse, ainsi que le long de tout fleuve dont les rives présentent des rochers aux formes bizarres et fantastiques et sont parsemées de ruines, pittoresquement sises sur des coteaux escarpés. On peut le déclarer sans s'exposer à un déni : notre belle Wallonie est riche en traditions de toute espèce. Les contes sont connus de nos enfants en aussi grand nombre que dans n'importe quel pays; ils ont même parfois beaucoup de cachet, et cela grâce à ce goût de terroir qui distingue le dialecte wallon[2]. Nos fêtes populaires, qui se divisent sur tout le calendrier, nous révèlent l'existence de bien des coutumes curieuses; je ne citerai que l'*enterrement de l'os du carnaval*, la *danse des sept sauts*, la cérémonie nuptiale appelée le *pâté* (les deux dernières étant particulières à l'*Entre-Sambre-et-Meuse*), et d'autres. On ne saurait enfin parcourir une de nos pittoresques vallées — bien entendu si l'on possède l'art de délier

[1] Bruxelles, Lebègue.

[2] On peut en juger par les contes, fidèles comme une photographie, que M. J. Lemoine publie dans la *Tradition* de Paris.

Digitized by Google

la langue de nos campagnards —, sans découvrir quelque poétique légende ; *car ce pays a une histoire.*

M. de Nimal est littérateur avant tout. On le sait ; et je l'avoue, moi aussi, je me défiais de son livre. Je ne puis constater que trop, combien souvent le poète gâte le folkloriste. Franchement, les poètes ne devraient pas se mêler de publier du folklore ! Si, après cela, je dis que M. de Nimal a produit un ouvrage ayant des mérites solides, je paraîtrai certainement en contradiction avec moi-même. C'est que le titre du livre ne dit rien sur son véritable caractère. Or, il n'a pas la prétention d'enrichir le trésor de nos légendes connues de la Meuse. Celui qui supposerait quelque chose de semblable — et, soit dit entre parenthèses, on le fait souvent — n'est pas au courant de ce qu'on peut trouver en fait de légendes dans les guides de voyageurs, l'excellent *Pimpurniaux* en tête, et les monographies locales. C'est assez dire que l'ouvrage dont je parle n'appartient pas directement au folklore. M. de Nimal s'est inspiré des vieux racontars, ayant un fond historique, pour leur donner un certain développement, pour en faire en quelque sorte une petite nouvelle historique. La légende, ce que les Allemands appellent la *Sage*, est le seul genre de tradition qui s'y prête. Marcellin Lagarde l'avait cultivé avec talent, et je ne vois aucun danger à ce que littérateurs et poètes continuent à s'en inspirer. La légende a généralement un fond historique; le noyau est un fait quelque peu frappant, remontant à ce moyen âge, qui se distingue par une si grande fraîcheur de sentiment. Ces hommes, qui vivaient dans une si étroite communauté avec la nature, avaient les sensations plus vives et plus vraies que la société pétrie d'artificiel et de conventionnel, dans laquelle nous vivons. Aussi le moyen âge est-il l'époque la plus riche en faits remarquables, capables de frapper même les esprits positifs de notre siècle par le jeu des passions. Le peuple — et sous ce rapport, nous appartenons également aux classes qu'on désigne sous cette dénomination — a une admiration toujours prête pour tout sentiment porté à un haut degré, que ce soit de l'*amour*, ou de la *haine*, ou de la *perversité*, ou

Digitized by Google

de la *bravoure*. C'est pourquoi il admire le bandit téméraire; il suit ses exploits et, comme en Corse actuellement, il le soutient contre l'autorité. Les histoires de Cartouche en France, de Baeckelandt en Flandre, ou de tel autre chef de bande, sont, ou du moins étaient autrefois, dans toutes les mains. Les événements produits par ces excès de passion n'étaient pas rares au moyen âge ; tout aussi fréquents étaient les hauts faits de bravoure, les exemples de grande perversité de tel ou tel seigneur. Il s'y ajoutait peu à peu un parfum de merveilleux : celui qui, de son vivant, s'était tant distingué, continuait à hanter les imaginations après sa mort. Bien plus, les sentiments d'admiration que le peuple professait pour lui, l'empêchaient de mourir, et comme tous les héros et personnages remarquables, il sommeillait seulement et se réveillerait à certain moment, ou bien son esprit revenait. Dès lors, la légende était constituée; souvent aussi l'imagination populaire l'amplifiait, en réunissant autour d'un personnage donné des faits, qui sont toujours plus ou moins flottants dans l'esprit du peuple.

J'ai tenu à dire un mot du genre que M. de Nimal a choisi. On comprend que c'est bien celui qui attirera toujours le plus le poète et le littérateur. Personne ne s'imaginera que les folkloristes — les vrais, cette fois, — vont défendre à un poète, même un poète en prose, de développer une légende à sa guise. Depuis quand la littérature ne pourrait-elle plus puiser à la source merveilleuse de la tradition? Il n'y a que le jeune étourdi, qui dernièrement parlait des « *pions* qui dirigent la *Revue des Traditions populaires* » dans l'*Opinion progressiste* de Charleroi, pour le croire. J'ai trouvé, moi, en parcourant le livre de M. de Nimal, qu'il avait fort bien profité de toute la richesse de passion qu'offre la légende médiévale; je me suis dit qu'il a été heureusement inspiré d'y mêler un peu d'archéologie, ce qui donne à ces simples récits un cadre très bien approprié. C'est de la couleur locale. Tantôt il nous décrit avec un plaisir d'archéologue tel bijou, un chef-d'œuvre de l'orfévrerie du moyen âge, tantôt il entre dans les détails des pittoresques costumes d'une époque,

Digitized by Google

tantôt il nous fait assister aux préparatifs de la chasse. Si j'ajoute, enfin, que M. de Nimal est un artiste en paroles, qu'il présente ces nouvelles sous une forme exquise, sans que cela nuise en rien à la charmante simplicité inséparable du genre, j'aurai suffisamment déterminé le caractère de cet ouvrage. C'est un livre qui enrichit notre littérature ; s'il n'apporte rien de nouveau pour le fond du sujet, il prouve combien la littérature a intérêt à connaître le trésor folklorique national. En y puisant, le littérateur ne fait que suivre l'exemple donné par les grands maîtres, Gœthe, Shakespeare, Heine, qui ont su, par cette union de la poésie et du merveilleux, produire des œuvres durables.

Une publication qui a plus de rapport avec les documents, c'est la collection d'*Enfantines* de M. Jos. Defrècheux[1]. Elle a été publiée par les soins de la *Société liégeoise de littérature wallonne*. Celle-ci, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ici, a toujours encouragé les chercheurs qui voulaient s'occuper de folklore. Les jurys chargés d'examiner les réponses aux concours qu'elle ouvre, sont-ils toujours composés des hommes qu'il faut? Il y a lieu d'en douter, quand on examine le recueil d'anecdotes, bons mots et grivoiseries, qui figure dans le tome XII de ses *Bulletins* (1889) sous le titre de *Contes populaires du pays de Liége*. (V. p. 275 à 297.) Alors que voilà tantôt vingt ans qu'on fait du folklore sérieusement, scientifiquement, sait-on encore si peu ce qu'il faut entendre par un *conte populaire*, pour qu'une société couronne des farces d'almanach? La *Société liégeoise* a fait une meilleure œuvre en publiant les *Crâmignons*, dont le dernier fascicule vient de paraître, et dont j'aurai l'occasion de parler une autre fois.

Le titre de l'ouvrage de M. Defrècheux exige un mot d'explication. Le terme *enfantine* manque dans tous les dictionnaires français, sans en excepter Littré. Il fut employé par Kuhff dans un charmant ouvrage : *Les enfantines du*

[1] *Les enfantines liégeoises*. Liége, H. Vaillant-Carmanne, 1888, 113 p.

Digitized by Google

bon pays de France (1868), dans lequel il réunit une collection de rimettes appartenant au jeune âge. M. Defrècheux a emprunté ce titre pour des notes du même genre.

De toutes les parties du folklore, la rime d'enfant est la plus ingrate. On fait cependant bien de la recueillir, car si l'ivraie y est en grande quantité, le bon grain s'y laisse récolter aussi. Il s'agira seulement de le dégager, chose qui n'est pas facile, vu le nombre restreint de matériaux connus jusqu'à présent.

Une collection de rimes a donc toujours le mérite d'un recueil de documents. Dans l'état actuel des études folkloriques en Belgique, on ne s'occupe encore qu'à collecter, et c'est ainsi qu'il faut juger l'ouvrage de M. Defrècheux, malgré les notes qu'il a ajoutées à ses trouvailles. Il aurait dû s'inspirer beaucoup plus de la collection si intéressante de M. Rolland, et la comparaison avec ce qui existe en France aurait augmenté la valeur de son travail et lui aurait permis, dans bien des cas, d'arriver à des déductions dignes de remarque ; son attention aurait ainsi été attirée sur bien des points qui lui ont échappé maintenant. Malgré cette critique, je déclarerai volontiers que l'ouvrage de M. Defrècheux contient maint détail précieux ; surtout dans le premier chapitre, où il traite des coutumes qui existent encore à l'occasion de fêtes religieuses et autres. On peut s'étonner à bon droit qu'une grande ville comme Liége ait conservé si fidèlement tant de coutumes que nous sommes habitués à ne plus trouver qu'à la campagne. Je citerai, par exemple, la *distribution d'hosties le jour de l'an* (p. 13), l'usage de *sauter au travers du feu*, l'*enterrement de l'os* lors du carnaval (p. 18 et 19), le jeu avec les *œufs de Pâques* (p. 21), etc. Non moins curieuse est la coutume, éteinte maintenant, qu'on appelait *houbiner*, qui consistait à aller frapper aux portes avec un marteau en bois la veille de la Saint-Hubert au soir. Nous y reviendrons tout à l'heure.

M. Defrècheux a noté ensuite un nombre considérable de rimes wallonnes qui appartiennent en général à la vie et aux jeux des enfants. Il donne une variante du *conte rimé*

Digitized by Google

des doigts; dans la rubrique des formulettes, je citerai surtout la rimette de l'*échange;* les *fins de contes*, très caractéristiques à Liége ; la rime contre le *hoquet*, enfin celle que l'enfant récite pour faire perdre son camarade au jeu. C'est une erreur de croire que le jeu de *colin-maillard* tire son origine de Jean Colin, créé en 996 mayeur de la Sauvenière, lequel fut surnommé *Maillard* parce qu'il combattait de préférence avec un *maillet*. M. Dognée, dans sa monographie sur Liége, récemment parue, est plus prudent : le jeu aurait *changé de nom* et aurait pris celui du personnage cité (v. p. 36). Cette version pourrait se rapprocher davantage de la vérité, car le jeu est également joué non seulement dans les pays de langue non-romane (*Blindekuh* en Allemagne, *blindman 's buff* en Angleterre, *blindekoe* en Flandre), mais on sait en outre que les Grecs jouaient déjà au colin-maillard [1].

M. Defrècheux, malgré le titre de son ouvrage, ne se borne pas aux *enfantines*. Il nous donne un peu de tout; c'est ainsi qu'on voit figurer ici également une couple de rimes qui rentrent dans ce qu'on appelle le *blason populaire*. On peut regretter qu'il n'ait pas exploité cette mine, qui doit être riche dans un pays plein d'humour comme le pays wallon, et particulièrement le pays liégeois. On peut trouver un certain nombre de faits de ce genre dans le *Dictionnaire des Spots wallons* (n. 1728).

Citons enfin les nombreux exercices d'élocution et de diction qui ne manquent pas d'évoquer un sourire sur les lèvres du lecteur.

Il me reste à parler de la coutume bizarre qui existait jusqu'à la Révolution française, la veille de la Saint-Hubert. Si j'ai réservé la question, c'est pour pouvoir rectifier l'explication que M. Defrècheux en donne, d'après un ouvrage rare du siècle passé, l'*Année liégeoise* du prêtre Lamet. La valeur de ce recueil est incontestable, en ce sens qu'il nous

[1] J.-L. Ussing. *Erziehung und Unterricht bei den Griechen und Römern*. Berlin, 1885, p. 61.

Digitized by Google

fait connaître des coutumes d'il y a cent ans; mais nous ferons bien, pour l'explication de nos coutumes modernes, de ne pas trop nous fier aux interprétations de LAMET. « Saint Hubert, dit celui-ci, averti à Rome du décès de son prédécesseur saint Lambert, fut consacré par le pape Sergius, qui lui remit le bâton pastoral dudit saint martyrisé, qu'un ange lui avait apporté. Les habitants de Liége, informés de son retour, s'avertirent l'un l'autre en frappant aux portes pour aller à sa rencontre, et les enfants observent encore cette coutume avec des maillets en bois, ce qui s'appelle *houbiner*. » (p. 26.)

Il est évident que cette explication n'est pas la vraie, le même fait se présentant dans d'autres pays ou contrées qui ne connaissent pas le culte du grand saint ardennais. Cette coutume existe notamment encore sur beaucoup de points en Allemagne; en Belgique, elle disparut lors de la Révolution française, non seulement à Liége, mais encore à Louvain et dans d'autres parties du pays flamand.

En général, le temps où cet usage s'exerce ou s'exerçait, paraît être l'*espace entre la Noël et le Jour des Rois*. C'était, dans le paganisme préchrétien, une époque sacrée : dans tout le domaine germanique, elle avait un nom spécial, ce qui démontre le caractère important que l'esprit populaire lui accordait; c'était les *Douze Nuits*, *Twelve Nights* en Angleterre, *die Zwölften* en Allemagne, etc. Encore, en Flandre, le Jour des Rois est souvent appelé *Dertiendag*.

Les nuits où les enfants parcourent les rues en frappant aux portes avec des maillets en bois, sont généralement désignées sous le nom de *Klöpflinnächte;* on trouve en outre, d'après les patois, des dénominations très variées : *Polternächte*, *Rumpelnächte*, *Bochselnächte*, etc. Toutes paraissent se rapporter au bruit qui accompagne ces promenades nocturnes.

SIMROCK, le seul mythologue allemand qui en ait parlé, croit devoir mettre cette coutume en rapport avec la *Chasse Sauvage* [1], d'accord avec le professeur OSKAR SCHADE, qui

[1] *Deutsche Mythologie*, p. 547.

Digitized by Google

a écrit une monographie sur les petites poésies que les enfants ont coutume de réciter à cette occasion [1]. La *Chasse Sauvage*, comme on sait, c'est la conception animiste de la tempête qui siffle dans les airs : c'était le dieu suprême Wodan, ayant pour cortège les héros tombés dans la bataille.

La conduite de ce cortège n'appartient pas toujours à Wodan : tantôt, comme en Scandinavie, c'était à *Freia*, l'épouse de Wodan ; tantôt, comme dans l'Allemagne du Sud, à *Berchtha* ou *Bertha*.

Or, en Bavière, la cérémonie dont nous parlons porte le nom de *Berchten*, *Berchtenlaufen* ou *Berchtentanz*. Le rapport entre ce terme et le nom de la déesse paraît être certain. On peut en conclure que cette coutume est un vestige païen et doit rentrer dans le culte qui se rattache à la *Chasse Sauvage*. Ce qui le confirme encore plus, c'est que l'un des jeunes gens qui participent au cortège, représente une vieille *sorcière*, évidemment une transformation chrétienne de la divinité païenne.

D'après les conceptions mythologiques, la *Chasse Sauvage* parcourait le pays surtout pendant les *Douze Nuits*. Les âmes des morts descendaient alors sur terre; les dieux aussi se mêlaient aux vivants et exigeaient d'eux des marques de respect. C'est pourquoi on allumait des feux en leur honneur, et on les honorait au moyen de sacrifices.

On représentait les descentes des divinités païennes de différentes façons, toujours matérielles; de même, pense-t-on, la *Chasse Sauvage* était figurée par le bruit nocturne qu'on faisait sur les portes. Cette explication peut paraître recherchée : je ferai remarquer que dans le domaine des coutumes, où la signification de tant de faits s'est effacée, nous devons souvent nous contenter de conjectures. Ce qui paraît certain, c'est le rapport entre la cérémonie en question et la *Chasse Sauvage*.

La coutume apparaît ailleurs encore, mais à des époques

[1] *Klopfan, ein Beitrag zur Geschichte der Neujahrsfeier.* Hannover, 1855. (Extrait du *Weimarisches Jahrbuch*, 1855, II Bd.)

Digitized by Google

différentes. Rien de plus fréquent dans les coutumes populaires : une fois que la signification d'un fait s'était perdue, la confusion s'introduisit dans l'esprit du peuple, et il transporta sur d'autres fêtes des faits qui n'y appartenaient pas primitivement. C'est ainsi que nous retrouvons l'habitude de frapper aux portes avec des maillets en bois, en Bavière, le dernier jeudi avant la Noël, ou les trois derniers jeudis de l'Avent; en Carinthie, les mardis de la même époque; en Westphalie, le 22 février; à Liége, le 3 novembre; en Flandre, le dernier jour du Carême [1], etc.

L'époque où cette coutume existait à Liège pourrait bien apporter une autre preuve à l'appui de l'opinion, qui veut trouver dans ces faits un vestige du culte de Wodan.

A Liége, le fait est mis en rapport avec le culte de saint Hubert. Le terme lui-même *houbiner* pourrait, me semble-t-il, provenir de la forme wallonne *Houbert*, le nom du saint; *bouriner* ou *roubiner* sont, à mon avis, des corruptions modernes d'un terme, qu'un auteur du siècle passé devait connaître sous une forme plus authentique. Mais laissons cette question, que nous recommandons aux philologues wallons. Le mythe de la *Chasse Sauvage* devait nécessairement exister dans une contrée boisée comme l'Ardenne, et Wodan, qui était chasseur, devait devenir le protecteur des chasseurs. Lors de la christianisation du pays, saint Hubert devint l'apôtre des Ardennes et le patron des chasseurs. Il prit également la place de Wodan à la tête de la *Chasse Sauvage :* en automne, on prétend quelquefois entendre des aboiements formidables; on dit alors en pays wallon que *saint Hubert chasse et que ses chiens passent*. En France aussi, on trouve, pour le phénomène naturel en question, la dénomination de *Chasse saint Hubert*.

Mentionnons en passant qu'il existe, sur d'autres points de notre pays, des transformations évhéméristiques de ce mythe. De même que dans le Harz on connaît la légende du

[1] Schayes, *Essai sur les mœurs, etc. des anciens Belges*, p. 229. — Reinsberg, *Calendrier* I, 239.

Digitized by Google

Comte Hackelberend ou *Hackelberg*, en Flandre celle du *Chasseur éternel de Winendale*, sur la Semois on vous conte la légende du *Féroce Chasseur*. C'était un comte Renaud d'Herbeumont. Ce seigneur avait pour la chasse une passion désordonnée. Six jours par semaine ne lui suffisaient pas ; il y employait aussi le dimanche, consacré au repos par Dieu même. Un dimanche qu'il courait le cerf, malgré les remontrances d'un chevalier *tout en blanc*, qui n'était autre que son ange gardien, il alla jusqu'à profaner une chapelle où le gibier s'était réfugié, et à insulter le vénérable ermite, devant lequel les chiens s'étaient arrêtés sur le seuil de la porte. A peine les paroles coupables sont-elles prononcées, que le jour disparaît pour faire place à une obscurité profonde. L'éclair brille, le tonnerre gronde, la terre s'entr'ouvre, et Satan apparaît en ricanant; il saisit le blasphémateur par les cheveux et lui tord le cou de façon à lui tourner la figure vers le dos. Au même moment, le cheval de Renaud s'emporte, et une meute de chiens, vomis par l'enfer, sort du gouffre béant. Le malheureux cavalier fuit; mais il a beau aiguillonner sa monture, la meute infernale ne l'abandonne pas, et sa figure ne perd pas un instant l'aspect des affreux animaux qui le poursuivent comme une bête fauve, et ne cesseront de le tourmenter jusqu'au dernier jour du monde. Aux heures sombres, il n'est pas rare d'entendre les profondeurs mystérieuses du Bois du Dansau, près d'Herbeumont, s'emplir de bruits étranges, provenant de cette chasse étrange, où c'est le chasseur qui est chassé [1].

Il existe, à la vérité, une autre interprétation du fait que nous examinons. Elle a été avancée par Julius Lippert [2]. D'après lui, l'Église aurait, depuis le concile de Nicée de 325 qui arrêta définitivement le jour de Pâques, eu soin de faire annoncer ce jour un certain temps d'avance. Ceci était nécessaire même pour des fêtes immobiles, car les affaires du calendrier était très diffuses et incompréhensibles pour le

[1] PIMPURNIAUX. *Guide du voyageur en Ardenne*. II, 253.

[2] *Christenthum, Volksglaube und Volksbrauch*. Berlin, 1882, p. 557.

Digitized by Google

vulgaire. Le coup frappé sur la porte aurait donc servi à lui annoncer la fête comme devant avoir lieu dans un délai convenu. Cette conjecture, car il ne faut pas prendre cette explication autrement, pourrait avoir du vrai; l'histoire du calendrier est assez compliquée, pour qu'on puisse admettre qu'on a cru nécessaire d'annoncer les fêtes. Je n'hésite cependant pas à donner la préférence à l'interprétation mythologique. Lippert néglige notamment un élément très important dans les *Klöpflinnächte :* ce sont les dons que les enfants, en faisant la ronde, recueillent en général. En général, dis-je, car la cérémonie n'est pas restée complète partout. Quelquefois elle est devenue un simple divertissement, et les dons, pain, œufs ou autres vivres, n'ont pas subsisté. C'est le cas, par exemple, à Liége ; ailleurs encore. Mais le plus souvent, cette partie s'est perpétuée, et il y a toujours une petite rime dans laquelle la demande est formulée. En voici une usitée en Franconie :

Klopfe, klopfe, hämmerle!
Sbrot ligt inn kämmerle,
Smesser ligt dernebm :
Solt mer eppes gebm,
Gut tal, gut tal,
Und mein gselln a en tal.

C'est-à-dire : « Frappe, frappe, petit marteau! Le pain est dans la chambrette, le couteau est à côté. Donne-moi quelque chose, *une bonne part*, *une bonne part*, et à mes compagnons aussi une part. »

En Flandre, nous trouvons la cérémonie antique de nouveau sous une autre forme : là, les coups de marteau ont disparu ; à notre époque du moins, car nous ne savons pas si ce n'est pas encore la Révolution française qui les a fait disparaître ; mais la collecte aux portes a subsisté, et la rime également. En outre, nous trouvons ici un élément curieux : après avoir récité leur demande, les quêteurs ajoutent ou quelquefois s'écrient sans plus : *Godsdeel!* (la part de Dieu!). La ressemblance avec la rime connue en Franconie n'échap-

Digitized by Google

pera à personne : on réclame d'un côté *la part de Dieu*, de l'autre, *la bonne part*. Ces paroles se retrouvaient jadis dans d'autres parties de l'Allemagne, comme il ressort du témoignage rapporté par SCHADE (p. 64). Ces mots sont significatifs, du moment qu'on se rappelle la conception des peuples primitifs au sujet des besoins de leurs divinités : quand celles-ci, ou en général les esprits de l'autre monde reviennent parmi les mortels — et cela arrivait, chez les Germains, surtout pendant l'époque sacrée des *Douze Nuits*, — c'est un devoir pour les hommes de leur offrir des vivres ; le don offert aux enfants qui viennent faire la collecte lors de la fête, n'est autre que l'offrande faite primitivement à l'esprit supérieur qui revient parmi les hommes, la *part de Dieu* enfin.

Cette longue digression pourra servir de preuve, combien il faut être prudent dès qu'on aborde le domaine des coutumes populaires : la vie du peuple est un ensemble très hétérogène, où chaque époque a laissé des vestiges ; interpréter ces éléments souvent bizarres, généralement incompréhensibles, est souvent chose très ardue ; aussi rien n'est plus facile que de s'égarer, comme le font le bon prêtre Lamet... et tous ceux qui seraient tentés d'admettre son explication.

Nous arrivons, pour finir, à une troisième publication folklorique : ce sont les *Noëls Wallons* recueillis par M. A. Doutrepont, et qui ont paru dans la *Revue des Patois gallo-romans*, dirigée par J. Gilliéron et l'abbé Rousselot. Le travail a été fait spécialement à un point de vue philologique ; c'est pourquoi les sons wallons ont été notés phonétiquement. Cette brochure contient quatorze numéros ; dix proviennent de Liége, deux de Verviers et deux de Stavelot. Ces noëls sont, comme l'auteur le fait remarquer dans la préface, encore connus du peuple, surtout à Herve ; dans cette localité, les ouvriers se réunissent la veille de la Noël dans les cabarets, où l'on a établi une crèche, et chantent ces chansons, tandis que la patronne « fait sauter la crêpe ».

Digitized by Google

Ces noëls sont conçus tout à fait selon l'esprit du peuple et contiennent des traits de naïveté charmants ; tant par la pensée que par la forme extérieure, ils trahissent leur origine.

Les personnages qui se présentent ici devant nous, appartiennent tous à la campagne et portent des noms qui y sont encore très répandus : c'est Mareie, ou Lisbeth, ou Jehan, ou Bietmé (Barthélemy). « Nous ne sommes, disent-ils, que tous paysans. »

Ils parlent, naturellement, leur patois ; mais les habitants du ciel, la sainte Vierge, les anges, ont reçu une meilleure éducation et parlent français. Dans notre conte flamand également, *le Bon Dieu* (Onz' Heer), ou saint Pierre, a été dans sa jeunesse « à l'école française ». Aussi, dans les chants en question, ils sont invités à s'exprimer d'une façon intelligible :

P. 54. Je dis, parlez mon langage ;
J'entendrai votre latin !
Si vous avez quelque chose à me dire,
Dites-le d'une autre manière !
Racontez-le moi en *plat wallon ;*
J'entendrai votre raison [1].

On songe involontairement à la confession de Renart près de son neveu, le blaireau :

Pater ! mater ! quel jargon parles-tu ?
Si tu veux être entendu,
Choisis donc un autre langage.
(Trad. POTVIN, p. 220.)

La prosodie est celle de la chanson populaire ; les finesses conventionnelles de la poésie plus civilisée, par exemple : cacophonie par suite de l'hiatus, impossibilité de rime entre singulier et pluriel, etc., n'ont pas d'accès ici, même quand le texte est en français. Comme dans la chanson flamande, de même que, du reste, dans la chanson française et alle-

[1] Je cite d'après la traduction en français qui accompagne le texte wallon.

Digitized by Google

mande, la rime par *assonance* suffit à l'oreille populaire : *âme* rime avec *âne*, même *cieux* avec *loi* (VIII, 1).

Ces noëls wallons diffèrent des chants analogues flamands surtout par le sujet traité et par la forme. Les chants flamands racontent généralement la naissance du Christ, la poursuite d'Hérode et la fuite d'Égypte. Les noëls wallons représentent presque tous l'adoration des bergers, qui apportent à la Sainte Famille les choses appartenant à leur vie à eux. La forme est donc presque partout le *dialogue*, tandis que les chansons flamandes pourraient bien être appelées des « ballades religieuses ».

Ce qui fait le fond de la délicieuse naïveté de ces chants religieux, c'est la complète anthropomorphose de la divinité ; ce trait est commun aux noëls wallons et flamands : l'enfant divin, la mère divine, ont les mêmes besoins, sentent de la même façon que les chanteurs.

Ce qui les frappe surtout, ces grands enfants, c'est la misère dans laquelle se trouvent le nouveau-né et la mère : l'heure avancée de la nuit, le froid piquant, la chaumière pauvre, le manque absolu des objets nécessaires dans des circonstances semblables. Leur bon cœur les pousse à y pourvoir en fournissant ce qui leur tombe d'abord sous la main, ou ce qu'ils savent imaginer de meilleur. Dans la chanson flamande, Joseph « donne ses culottes, qu'on nous montre encore à Aix-la-Chapelle[1] » ; dans un chant wallon, une bergère abandonne généreusement son *cotillon* (II, 7) ; une autre, son *tablier* (II, 8) ; une troisième offre, compatissante, « une petite peau d'agneau » (IX, 8).

Outre la layette, ils s'occupent surtout à procurer du *feu* et de la nourriture fortifiante pour l'accouchée. Le froid est intense ; dans chaque chant il y a une mention à ce propos. L'enfant, « ce mouton », est « tout bleu » de froid (IV, 15) ; « les larmes tombent de ses yeux, grosses comme des pois » (IV, 12). Les personnages ont les doigts si engourdis

[1] Hoffmann von Fallersleben, *Niederländische Geistliche Lieder des XV. Jahrhunderts* (*Horæ Belgicæ* P. X), n. 11, v. 5.

Digitized by Google

qu'ils « ne savent se boutonner » (XIV, 6). Et puis, quel abri insuffisant contre la sévérité de la température cette étable présente-t-elle ! « Le toit n'est qu'*un pur trou* » (XIV, 14); de même en Flandre :

N. 23, 6. Een huusken dat sie vonden,
Dat was seer dunne ghedect.

(Ils trouvèrent une maisonnette, qui n'avait qu'une couverture très mince.)

N. 14, 2. Dat huus dat hadde so menich gat...

(La maison avait tant de trous...)

De la nourriture, ils l'apportent à la chère accouchée en grande quantité : des *œufs frais* et du *lait* sont nommés chaque fois; outre le nécessaire pour la bouillie du petit, ils procurent ce qui, selon leurs idées, fait le plus de plaisir, des douceurs, par exemple : du beurre, du flan, de la cannelle, des galettes, des gaufres, jusqu'à la *doreie* ou tarte au riz nationale. (X, 7.) Ils sont aux petits soins pour l'enfant :

Mettez du sucre dedans, un peu de beurre,
Cela lui réchauffera son petit cœur (IV, 15).

Une couple de fois on parle même de *sucre de canari* (VII, 5; XIV, 11), du sucre *candi*, bien sûr; et d'après la coutume du pays, ils apportent tout cela dans la *hotte* usitée en Wallonie (IV, 6).

Pour la *beauté* du nouveau-né ils n'ont pas assez d'yeux; on croirait assister aux exclamations des gens du peuple : c'est un *amour d'enfant* (III, 18); *ce poupon adorable*; *ce beau petit gros* (II, 6); *ce poupon plein de charmes* (V, 3); *ce beau monsieur* (VIII, 8); *notre bien-aimé gros Dieu!*; *ce gros mâle* (sic!); *mon bien aimé gros câlin*; il a *des yeux d'étourneau* (IX, 5).

Ses yeux reluisent tellement
Que vous diriez du cristallin (III, 11).

Digitized by Google

Ils savent même, d'après l'habitude de nos bonnes femmes, à qui il ressemble :

P. 56. Oh! regarde une goutte (un peu), Élisabeth,
Le bien-aimé petit enfant.
Il a la peau un peu brunette,
Si a-t-il les yeux riants[1].
Il a le même visage que sa mère;
Il ne ressemble goutte à son père.
Il regarde aussi madré
Qu'un jeune homme à marier.

Bon garçon, le Joseph wallon ne trouve étrange aucun fait qui se rapporte à la naissance merveilleuse. Il n'en est pas de même dans un de nos chants flamands, dans lequel il avait comme un pressentiment, à qui il allait plus tard, dans la mythologie populaire, servir de patron :

N. 23, 2. La vierge devint enceinte;
Jamais on n'en vit de plus pure.
Quand Joseph s'en aperçut,
Il pensa : Je veux fuir.
Je veux quitter Marie,
Je ne suis pas le père,
Et je veux aller mon chemin,
Avant qu'il ne m'arrive plus de honte.

La chanson wallonne parle du reste très peu de Joseph; une couple de fois il est mentionné comme un (petit) vieux bonhomme (II, 12; X, 4) et son âge les fait réfléchir (VII, 9).

Les chanteurs demandent comme une grande faveur, de pouvoir baiser l'enfant divin; de même en Flandre (Hoffm. p. 68, 8); et la mère soucieuse recommande de la prudence, car « on l'étoufferait sous les baisers » (V, 4) : on le « mangerait » d'amour (IV, 9).

Tout est humain ici, et ces dieux descendus sur terre appartiennent bien dûment à la terre.

Quel beau trait de naïveté, par exemple, dans la chanson flamande, quand l'enfant Jésus est décrit au bain :

[1] Ce détail est à noter : déjà dans la nuit de sa naissance!

Digitized by Google

N. 14, 6, 7. Die moeder makede den kinde een bat,
Hoe lieflic dattet daer inne sat!
Dat kindekijn pletterde mitter hant,
Dattet water uten becken spranc.

(La mère prépara un bain pour l'enfant; avec combien de grâce il se tenait là-dedans! L'enfançon frappait là-dedans avec la main, tellement que l'eau sautait hors du bassin.)

En Wallonie aussi, les personnages sont de vrais campagnards, et le poète rapporte les détails les plus insignifiants. « Natalie » court si fort qu'elle perd son sabot (VI, 4); un autre est invité à mettre ses besicles, tandis qu'il cherche des *brocales*, des allumettes (II, 4); l'ange, qui trouble le sommeil de ces hommes incapables de feindre, est reçu fort mal :

XII, 4. C'est une furieuse misère;
On ne saurait goutte dormir
Avec le tintamarre
Que vous venez faire ici!

Plus mal encore « Mareie », qui manque de recevoir des coups pour le même motif, et encore de la part de Lisbeth:

XIV, 4. Qu'est-ce que tu me racontes,
Maudite tête d'hirondelle?
Tu jases toujours plus qu'une autre.
Allons dormir encore un peu.
Grand Dieu! quel déplaisir
Quand on veut dormir
Et qu'on vient vous éveiller ainsi!
Si tu ne t'en vas, sur ma foi,
Sais-tu bien que je te donnerai
Au visage un soufflet?

Dans leur simplicité, ils se recommandent d'avance à Jésus pour l'avenir et... pour une place au paradis (XIV,16); ils le prient également qu'il veuille bien leur pardonner les péchés dont ils auraient pu se rendre coupables dans leur jeunesse :

IV, 18. Oubliez tout ce que j'ai fait dans ma jeunesse;
Je serai plus sensée dans ma vieillesse.

Et avec une fin, qui nous rappelle le théâtre du moyen

Digitized by Google

âge, on intercale dans la chanson comment on conclura la soirée :

I, 6. Quand nous aurons été à deux, trois messes,
Nous viendrons ici manger des côtelettes ;
Si mangerons-nous une aune de boudin ;
N'est-il pas vrai, cousine Marguerite?
Et si boirons-nous deux, trois bons coups.
Gloria in excelsis Deo!

Ou bien :

XI, 9. Pour bien passer la nuit de Noël,
Buvons un verre à leur santé.
Un verre à Joseph, à Marie,
A leur petit enfant une bouteille.
La chandelle, nous l'allumerons,
A minuit, comme tous les ans.

AUG. GITTÉE.

Digitized by Google

L'ILIADE,

ÉDITION D'ARISTARQUE.

Il y a des livres dont il est toujours l'heure de s'occuper; tels sont ceux qui font faire un progrès à l'étude d'Homère, et je placerais volontiers en tête l'*Iliade, texte grec revu et corrigé d'après les documents authentiques d'Aristarque*, etc., par M. Alexis Pierron, si lui-même ne donnait la première place à Villoison. Il n'est évidemment jamais question ici d'apprendre rien ni remontrer quoi que ce soit aux savants dont l'art antique est la spécialité; mais il y a dans l'historique de cette édition de quoi intéresser un instant les lecteurs.

Le texte d'Homère dont la découverte enthousiasma l'Europe de la Renaissance et dont Boccace fit faire une copie pour Pétrarque, n'était pas un idéal de correction. Mais le génie homérique y apparaissait, justifiant toutes les admirations de l'antiquité, et, si l'on en retrouvait de pareils pour tant de chefs-d'œuvre perdus, on serait trop heureux pour se plaindre de leurs défectuosités, sauf à s'efforcer de les corriger. Les savants ne devaient pas manquer de chercher de meilleurs manuscrits d'Homère que ceux de Marseille ou de Sinope, ni de recueillir dans les auteurs anciens des citations, qui fournissaient assez de variantes pour faire comprendre leur utilité et regretter leur pénurie. On eut ainsi la belle édition d'Henri Estienne, qui fut longtemps la vulgate d'Homère. Mais ce ne pouvait être qu'un texte byzantin, aujourd'hui abandonné. A la fin du XVIII^e^ siècle, on se plaignait vivement. « On dirait qu'il ne nous est parvenu que les plus mauvaises copies d'Homère » disait Wolf, et les efforts des savants n'allaient pas au delà de l'espoir de reconstituer un texte « tel que quelque Longin eût pu l'offrir aux Grecs de son temps ». C'est encore Wolf qui parle ainsi, en 1794. Mais déjà une découverte avait élargi l'horizon, enrichi le domaine, centuplé les documents critiques.

Digitized by Google

Avant la ville de Constantin, pour laquelle les empereurs avaient dépouillé les temples comme celui d'Olympie, et les bibliothèques comme celle d'Athènes, la ville d'Alexandre avait été un centre de la civilisation grecque. Son Musée était un nouveau jardin d'Académus pour la philosophie, l'histoire, la poésie et ce qu'on appelait la grammaire, — nous dirions : la critique, la philologie et l'exégèse. Sa bibliothèque était le plus vaste dépôt de manuscrits, plus vaste que celui de Pergame. C'est là que la Bible fut traduite en grec par les Septante, et que Philon lui appliqua les meilleures méthodes, dans les mêmes temps où de grandes écoles recensaient Homère. Glorieuse destinée pour la nouvelle Athènes d'avoir vu réunis sous l'œil de ses savants les deux chefs-d'œuvre où aboutit l'évolution littéraire de l'antiquité.

Or, en 1781, un jeune savant, entré dès l'âge de 22 ans à l'Institut pour une édition savante du lexique d'Homère d'Apollonius, Villoison [1], était allé en Italie à la recherche de manuscrits grecs et avait découvert à Venise un Homère dont il était à même de comprendre à première vue la valeur toute exceptionnelle. C'était l'*Iliade* de l'école d'Alexandrie. On retrouvera des fragments d'Homère sur papyrus, remontant jusqu'au 1er siècle avant notre ère, et un palimpseste syriaque de plus d'étendue, du VIe siècle. Sauf 935 vers dont les notes manquent, le manuscrit de Venise nous rend toute l'*Iliade*. Quel cri de joie ce fut, on le pense bien. Cette fois, on n'envierait plus à la Bible ses Massorètes. Longin était distancé de trois siècles ; on tenait l'*Iliade* d'Aristarque. « Nous aussi, nous avons notre Masore », disait Wolf.

Il faudrait s'arrêter devant cet in-folio de 1788, imprimé à Venise et dédié au roi de Suède, Gustave III. On ne connaissait guère que le nom d'Aristarque et sa grande réputation de critique. On en retrouve ici des milliers de décisions, de variantes, et souvent ses propres paroles. D'abord, au milieu de la page du manuscrit, le texte de l'*Iliade*, tel qu'il le restitue. En marge, ses signes, indiquant au premier regard quelle sorte de question le vers soulève : si la grammaire réclame ou si c'est le rythme, s'il s'agit d'un passage répété ou déplacé, s'il donne lieu à combattre Zénodote, s'il est suspect et marqué pour la suppression. Tout autour du texte, entre les lignes même, les notes et dissertations.

[1] J.-B.-G. D'Ansse de Villoison, né à Corbeil, en 1750, mort à Paris, en 1805.

Digitized by Google

Rejetées, dans l'imprimé, à la fin, elles n'y remplissent pas moins de 532 pages in-fol. à deux colonnes. Le grammairien qui, au IVe siècle, a compilé ainsi la doctrine du maître, répète à la fin de presque chaque chant, qu'il cite surtout les principaux ouvrages de l'école, les commentaires d'Aristonicus, les *Observations* de Didyme sur l'Homère d'Aristarque, l'*Accentuation de l'Iliade* d'Hérodien, la *Ponctuation d'Homère* de Nicanor. Une « multitude d'autorités » s'y ajoute, depuis Ammonius, son successeur au Musée, jusqu'à Denys d'Alexandrie, qu'on appelait l'aristarchien. On ne peut les citer tous ; ils sont plus de cinquante. L'école entoure son chef, et les écoles rivales sont là aussi. De nombreuses variantes sont citées d'après Zénodote, Callistrate, vingt autres. Sauf les 935 vers, qu'on a dû copier ailleurs sans scholies, toute l'*Iliade* est annotée ici par plusieurs siècles de critique, et l'école de Zénodote peut s'y refaire à son tour. Un second manuscrit, moins précieux, complète ces débats de grammairiens, y mêle Cratès, va jusqu'à Porphyre. Le nom d'Aristarque revient perpétuellement, soit qu'il décide, soit qu'on le discute. Mais une école de critique n'a pas de maître absolu, et lui-même a refait jusqu'à deux fois ses commentaires. Les diverses écoles se montrent avec leur esprit d'analyse perspicace ou leurs scrupules de raffinement hors de propos, avec la conscience des études et les préjugés de l'admiration. Il serait impossible de n'y pas faire un choix, elles-mêmes nous en fournissent les moyens, et quel intérêt n'y aurait-il pas à fouiller, d'après ces archives, les diverses physionomies de savants, de pédants si l'on veut, dont l'ensemble nous rendrait toute une époque de critique homérique ! On en a déjà extrait un Aristonicus et un Hérodien. Sous une plume fine, il y aurait autant de charme peut-être à les voir revivre que de profit à les entendre discuter.

Cette découverte cependant ne fit pas prompt chemin. Ce n'était plus cela que l'on cherchait. Vico avait deviné le caractère collectif, analysé le mythe de « l'être idéal qu'on appelle Homère » et dont « le génie de l'âge héroïque rend la poésie incomparable ». Wolf reconnut que le manuscrit de Saint-Marc était le plus ancien et le plus précieux de tous ; mais il suivait une autre piste, celle du « véritable Homère », comme disait le penseur italien, celle qui répondait si bien à la Philosophie de l'histoire de Herder [1]. Que comptaient des variantes auprès de l'idée de reconstituer les ori-

[1] « Une des pierres apportées à l'édifice, après celles de Vico », dit un historien de la littérature allemande.

Digitized by Google

gines de l'épopée? Devant la vaste carrière que s'ouvrait le critique allemand, on négligea l'*Iliade* d'Aristarque, l'« *Aristarchomerum* », comme l'appelle Lehrs, lorsqu'en 1833, il se risqua à promettre dans son sous-titre une édition d'Homère d'après le texte du maître. Contesté en Allemagne, contrecarré en Angleterre par des tentatives de refonte archaïque, ignoré dans la patrie de Villoison jusqu'en 1840 et 1860, où Guigniaut et Egger lui rendirent justice, Lehrs vit en vain Dindorf, dans sa quatrième édition d'Homère, se convertir à ses idées ; Wolf l'emportait: dans sa seconde édition, Lehrs supprima la promesse de la première. C'est en France que l'édition d'Aristarque dut se faire, près d'un siècle après la découverte du manuscrit de Venise. Lors de la publication, en 1843, de la traduction de Bareste, Sainte-Beuve parle de Villoison, d'après Guigniaut; mais c'est pour porter aux nues l'importance du critique: « Homère n'est aujourd'hui tout Homère que parce qu'il n'a pas manqué de son Aristarque ». Et il prend l'édition commune, celle de Dubner, avec traduction latine, que suit Bareste, pour le texte d'Aristarque, et parle du manuscrit de Venise sans en rien connaître. Le silence fait autour d'Aristarque et de Villoison était tel que les scholies qu'on leur emprunte sont notées presque partout comme anonymes. Quand on les met à contribution, c'est le plus souvent sans savoir de qui elles sont, et plus d'une fois, en croyant traiter de haut quelque obscur grammairien, c'est au maître qu'on fait la leçon. « Des hellénistes de premier ordre le citent sans se douter que c'est lui. » Quand Dubner, dans ses fragments du cycle épique, donne un passage des *Cypriaques* qui précédaient l'*Iliade*, il attribue cette note à une scholie A, sans nommer Villoison et sans savoir qui il cite.

Les plus savants livres, comme celui de Heyne, perpétuent le pseudonyme et tout Aristarque, tous les noms célèbres de son école, restent la scholie A. « Si le livre avait été mauvais, on serait allé chez Villoison chercher des lumières. On aurait bien vite découvert qui est proprement A, et on aurait fait revivre Nicanor, Hérodien, Didyme, Aristonicus et Aristarque. Le livre était bon, et très bon. Le scholiaste A ne fut point suspecté et se maintint dans sa gloire usurpée. « Cela se concevrait de ceux qui, comme Wolf, n'estiment pas Aristarque et croient que le goût n'a fait que progresser de lui à Longin et à Porphyre. Mais Heyne pense autrement, et pourtant il ne distingue dans les scholies de Venise rien autre qu'une compilation de notes anonymes. En 1825,

Digitized by Google

Bekker, se faisant un devoir de donner à la suite de son édition de l'*Iliade* toutes les variantes, s'en rapportait à la scholie A. En 1858, il cite tous les auteurs du manuscrit de Venise; à chacune des 190 pages de son catalogue de variantes, on voit revenir, coup sur coup, Zénodote, Apollonius de Rhodes, Denys de Thrace, Hérodien, Nicanor, Aristophane, cinquante autres, et Aristarque, toujours Aristarque. Mais Bekker n'est pas de ceux qui pensent que trois siècles de décadence n'ont pas pu améliorer la version d'Homère et qu'à défaut de pouvoir remonter aux plus belles époques, l'école d'Alexandrie est celle qui peut nous donner la version la plus pure du texte. Enfin, en 1869, M. Pierron coupa court en publiant, pour la belle « collection d'éditions savantes » de la maison Hachette, le texte de l'*Iliade* d'après le maître d'Alexandrie. Ce livre en est à sa deuxième édition depuis 1883. Tout n'est pas réglé cependant par Aristarque. « Ce serait folie d'espérer retrouver le texte primitif », avait dit Wolf. Ne pouvant le retrouver, on a cherché à le refaire. M. Pierron touche à ces tentatives, dont on ne peut dire qu'il ne restera rien, mais ce serait une autre étude à faire. Je dois aujourd'hui noter les caractères de cette publication qui marque une grande étape dans l'étude d'Homère.

Cette édition est bien française, par le choix du caractère typographique comme par la lucide ordonnance et le bon sens de la méthode. Rien d'extrême. Ni la division du poème par rapsodies, dont 32 titres sont connus et dont le manuscrit met à part une du second chant, ne convient ici; ni l'impression, d'un bout à l'autre, sans un titre, sans une ligne séparative, mais avec seulement, à la marge du premier vers de chaque livre, une lettre de l'alphabet servant de chiffre, ce que fait Bekker en remplaçant, je ne sais pourquoi, les lettres grecques par des chiffres arabes. Chaque chant se détache en page, a son titre, avec un sommaire français. Mais la pureté du texte importe surtout. L'éditeur en prend le plus grand soin. Il expose avec simplicité « la modestie de son rôle ». Ne rien mettre du sien, et avant tout, Homère. Quand il se suffit à lui-même, par une confrontation ou autrement, le poète suffit à tout. Si un doute se présente, on consulte Aristarque, car l'édition porte son nom. Peut-on admettre ses raisons, la cause est jugée. De même pour ses disciples. Mais ni lui ni eux n'échappent au contrôle et l'éditeur n'hésite pas à casser le jugement des cénacles grecs. Aristarque supprime des vers, à peine cinquante. Ceux-là sont étudiés de près,

Digitized by Google

rétablis quelquefois avec les honneurs de la guerre, le plus souvent conservés entre parenthèses par pur respect des vieux texte. Chaque fois pourtant que les meilleurs éditeurs sont d'accord avec les bons manuscrits et que l'auteur peut signaler une répétition banale ou déplacée, un emprunt maladroit, une interpolation récente, une superfétation qui fait traîner le récit, pourquoi ne les reléguerait-on pas au bas des pages comme Bekker le fait pour plus de 400 vers?

Un de ces passages est célèbre. Zénodote étant, par extraordinaire, d'accord avec Aristarque, on supprima partout quatre vers du chant IX, et l'école put croire l'exécution définitive. C'était un petit drame, où le précepteur d'Achille lui raconte qu'il a failli, dans un accès de colère, être parricide. Les éditeurs modernes, comme tous les manuscrits connus, ignoraient ces vers, lorsqu'en 1572, Giphanius les découvrit dans Plutarque, qui proteste contre leur proscription. Le manuscrit de Venise les omet comme les autres ; M. Pierron les rétablit, avec tous les éditeurs, et il dit d'Aristarque qu'ici « il mutile Homère pour faire honneur à Homère ».

En général, l'école se contente de marquer les vers suspects du signe réprobateur : l'*obel*. C'était laisser la cause au jugement du goût public. Ceux-là, plus nombreux — environ 450 — sont étudiés à leur tour et le goût a plus d'une fois réformé la sentence. Nos éditeurs désignent aussi les vers douteux en les mettant entre parenthèses, et chacun a plus ou moins les siens.

Une des plus graves erreurs des écoles grecques est de méconnaître le caractère de l'époque homérique et de vouloir la réduire aux bienséances de leur siècle. Le goût moderne a en cela une vraie supériorité, dont il n'use pas toujours. Les plaintes d'Andromaque sur le sort de son fils, quand il vient de perdre son père, sont d'une vérité de tous les temps, qu'on s'étonne, pour quelques détails de l'époque, d'entendre suspecter par Aristarque. Rien de plus humain aussi que de voir Hélène se débattre sous les obsessions de Vénus quand Pâris a fui et que la déesse veut que son épouse rejoigne le lâche dans sa chambre nuptiale.

> Va toi-même à Pâris ! Quitte le rang des Dieux !
> Que ton pied désapprenne à retourner aux cieux !
> Mais, près de lui, toujours dévouée et présente,
> Sers-le, tant qu'il te prenne à femme, ou pour servante.

M. Pierron maintient ces épisodes qui ont « au plus haut degré

Digitized by Google

la couleur homérique » et Bekker fait de même. Je le crois bien. C'est de belle et forte poésie.

Mais quand Jupiter et Junon se querellent, Bekker met déjà la scène en note. Et M. Pierron et lui sont d'accord avec l'*obel* d'Aristarque pour mettre en note ou entre parenthèses l'énumération que, dans la belle scène d'amour du XIV^e^ chant, Jupiter, séduit par son épouse, lui fait de ses anciennes amours auxquelles il la trouve préférable, dit-il avec passion. Bothe pense que les épouses d'autrefois *se résignaient* à ce partage avec les concubines. On doit même dire que la polygamie fut longtemps acceptée dans les mœurs comme chose naturelle, et on pourrait ajouter aussi que cette manière de flatter une femme en rabaissant ses rivales est de tous les temps. La fausse idée des convenances, qui fait tache à l'œuvre d'Aristarque et de Zénodote, nous a laissé de ces scrupules de pruderie dont le sentiment du vrai et du beau devrait bien faire justice.

M. Pierron traite tous les points en des notes qui serrent le texte ligne à ligne; il les appelle à bon droit son commentaire, et, outre son introduction érudite, elles font du livre une véritable édition critique. Si nombreuses qu'elles soient, l'auteur dit s'être borné au strict nécessaire. Entendons: le nécessaire de la science.

La grammaire et l'orthographe ont été, à leur tour, l'objet de tentatives hardies où l'on s'entend en principe plus facilement que sur les détails. Les hiatus d'Homère semblent avoir agacé les oreilles des grammairiens autant que ses « inconvenances ». Alors on se mit à farcir son texte de petites particules qui nous agacent aujourd'hui. Un jour, on se souvint que l'alphabet grec avait eu jadis une lettre de plus, pour l'euphonie, assez semblable à notre l' dont Littré s'est gaussé en citant La Fontaine : « L'on lui fait trop d'honneur — L'on l'appelle. » — Les hiatus, dans le corps des mots, sont nombreux en français; ceux-là aussi, on veut les supprimer en grec. Le *digamma* y servira. Mais où le placer? Partout? ce serait un vrai bouleversement. A ce compte, nous n'aurions plus l'*Iliade*, mais la *Filfiade*. Un savant anglais n'a pas reculé devant le mot. Ce que Wolf appelait un rêve, il l'a poussé à toutes ses conséquences. Bekker en fait usage, avec plus de modération (1858); mais modération, dans ce cas, c'est arbitraire, car qui décidera du choix? Heyne, plus prudent, avait demandé qu'on le prononçât seulement et il se contenta d'indiquer où. M. Pierron ne prend pas parti pour l'hiatus, mais contre la cacophonie. Rétablir la langue primitive des rapsodies

Digitized by Google

grecques, encore, faudrait-il pour cela en deviner, en reconstituer les autres caractères? Le digamma ne peut y suffire. L'éditeur aurait pu se ranger avec Voltaire du côté de l'hiatus et dire avec Littré que, pour rendre les deux hémistiches de La Fontaine harmonieux, il suffit d'y supprimer la prétendue lettre d'harmonie. Il pouvait aussi rappeler les époques primitives — des homérides comme des trouvères — où l'hiatus était en usage, concordait avec les libertés du rythme, répondait à la naïveté épique, ne la dépare point, était sauvé, comme dans nos patois, par divers artifices de prononciation euphonique. Il s'abstient seulement de filfiader son texte et se borne à publier une « liste des principaux mots qui chez Homère avaient le digamma. »

De nouvelles études, de nouveaux manuscrits peut-être exigeront des éditions meilleures. En attendant, nous avons ici les meilleurs résultats d'une grande découverte. Ce qu'Henri Estienne fit pour les versions de Byzance et les travaux de la Renaissance, ce livre le fait pour l'école d'Alexandrie et les documents de Villoison. Enfin, une édition classique spéciale a mis ce texte à la portée des élèves des lycées français. Mais que de temps et d'efforts n'a-t-il pas fallu pour qu'une aussi précieuse découverte, d'un vrai savant, portât ses fruits! Ces retards, dont se serait étonnée la Renaissance, nous étonneraient au XIX^e^ siècle si on ne savait que les œuvres de l'homme ont leurs destinées et que, plus souvent qu'on ne croit, il y a lieu de répéter la parole mélancolique du poète : *Habent sua fata libelli.*

CH. POTVIN.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

(ACCUSÉS DE RÉCEPTION.)

La place qu'il conviendrait de donner ici à des livres nouveaux manque depuis plusieurs mois. Cela me force à prendre le temps d'être court, en de simples accusés de réception dont les auteurs n'aient pas trop à souffrir, ni les lecteurs à se plaindre.

Voici une œuvre de haut vol. D'abord, monument typographique. Titre : *El Moghreb al Aska.* Sujet : Voyage au Maroc. Auteur : Edm. Picard. Illustrateur : Th. Van Rysselberghe; 24 pl. hors texte sur impérial-Japon, etc. Papier : chromo de

Digitized by Google

cuve spéciale. Caractères : Elzévirs Saint-Augustin. Format : grand in-4°. Tirage : 205 ex. numérotés. — Édition magnifique! Quand les produits de la librairie moderne auront péri, ces sortes d'œuvres survivront. Aujourd'hui, on croirait que cela exigerait un texte sans fautes. Plus tard, le moindre lapsus, qui fait tache en ces splendeurs, servira à distinguer la meilleure édition : on connaît les vers de Nodier.

L'œuvre est de maître. S'il avait dû choisir celui de ses livres qui pût le représenter le mieux aux siècles futurs, l'auteur en eût sans doute préféré un autre; mais les belles rééditions ne l'embarrassent pas. Ici, il y a progrès : quand il burine une impression, de la nature, des mœurs ou de l'idée juste, son style est d'une netteté vive, d'un fouillé profond. J'en voudrais donner des exemples; dix, vingt, trente. Je n'ai osé rien crayonner sur ce beau papier, et bien m'en a pris puisque la place me fait défaut. Les lecteurs y perdront, car le livre est cher.

Ils y gagneront d'un autre côté, car la critique aussi sera brève. Plus un écrivain est fort, plus il risque à sortir de son naturel : le contraste crie davantage. Ici, à chaque instant, le burin vigoureux se change en un pinceau désordonné. Le trait était vibrant, superbe, ému; il fait place à des jets de couleurs qui ne s'harmonisent pas toujours, tons criards ou obscurs, pittoresque plus prodigué que clair. Chacun des deux genres a sa grandeur, quand la nature de l'écrivain l'y porte. Ici, ils ne concordent pas, ils se heurtent. Si tout était de même burin, ce serait un chef-d'œuvre.

Ainsi des idées. Hauteurs de vues, impressions d'artiste, mêlées d'érudition hasardeuse, de partis pris sociaux, de détails obscènes qui ont surtout le tort de n'être pas plus particuliers au Maroc qu'aux femmes de carrefour de nos grandes villes ou aux enfants de *La Terre*.

Il y a des moments décisifs où deux voies s'aperçoivent devant l'écrivain : la sienne et celles des autres. Est-ce un Comines ou un Chastellain que ces belles éditions présenteront à la postérité? De telles facultés n'exemptent pas, elles obligent.

Joséphin Péladan, *La victoire du mari. — L'Éthopée de la Décadence latine* en est au tome VI. Une *commémoration* du « connétable des lettres françaises », etc., Barbey d'Aurevilly, l'ouvre. L'auteur honore dans sa tombe « le prince qui l'a armé chevalier », « le vidame » qui a conquis des adhérents au catholicisme « en le

Digitized by Google

dandyfiant », en y employant « templier de plume », « la verbification cardinalice ». Mais cette admiration, que de telles phrases feraient croire factice, se résume sur un mot qui émeut presque, car il rentre dans ce que la langue a de plus clair et le cœur de plus humain. C'est même un vers, involontaire, comme ceux qui échappaient à la prose de Molière ou de Courier, sous l'impulsion d'une idée à fixer en maxime, d'un sentiment à marquer d'un trait lapidaire : « Je ne dirai plus maître à personne en ce monde ».

Il ne m'en faut pas davantage pour que je lise jusqu'au bout.

Tout le livre, tout l'auteur est dans ce contraste. Catholique, il n'est pas d'hérétique plus fieffé. Artiste, il veut faire grand, il fait étrange. Le style, placé en clarté, n'y reste jamais. Ses procédés dramatiques n'ont rien d'humain : c'est de la kabale. Des hommes? Non! Des sorciers. Son initié, tout-sachant, se faire aimer? Allons donc! Sortir de son corps pour violer, fantôme incube, la femme du prochain, c'est plus tôt fait. Son héros, venger l'épouse idolâtrée! Oui, par le même moyen héroïque... de nécromancie.

La science pourrait sauver la société, rendre au culte de la force, mettre dans chaque commune un éducateur, un bienfaiteur. Non. Parlez-nous de « stupre sidéral » et de « coups d'épée dans le vide »! L'amour aussi! L'humaniser, quel devoir! Rien que son analyse psychologique, quel trésor d'art et quel inépuisable charme de civilisation! Plus d'une fois, cette faculté se montre. Mais l' « Érotisme bouddhique, l'Euthanésie, etc. », tout ce que le mariage peut porter d'excès, remuement des sens décrit à plaisir, l'emporte. Cela produit les effets naturels de l'abus. La fatigue et le besoin de diversions; mais est-ce pour arriver à la victoire du mari? Point. Deux époux aussi exceptionnels s'élever à l'amour complet, harmonique, fécond : union des sexes consacrée par la communion des âmes, par le culte du beau physique, intellectuel et moral et l'exaltation à deux dans la nature et les arts ; épanouissement de tout l'être porté à sa plus sublime puissance, devenant Dieu, créant! — ce serait du vieux-neuf, et nous ne sortons pas du « flirt sidéral », etc., etc. On sent un psychologue, sans doute, un dramaturge, peut-être, mais l'œuvre est hors de gonds. Est-ce là le roman catholique *dandyfié?* Je décline toute compétence. Mais est-ce bien là la belle santé du génie de la France? J'en doute fort. Ce dont je ne doute point, c'est que l'auteur ne puisse faire œuvre forte et saine, quand il le voudra. Il y gagnerait des lecteurs... et des lectrices.

Digitized by Google

— Je suis bien plus en retard avec M. D'ablaing van Giessenburg et son petit livre arrivé d'Amsterdam : *Évolution des idées religieuses dans la Mésopotamie et dans l'Égypte,* jusqu'à 2,000 ans avant notre ère. Érudition abondante et idées générales, fouillant les temps primitifs à l'aide des meilleures traductions anglaises et de travaux d'étymologie qui semblent parfois risqués. Le but est d'écrire une introduction à l'étude de l'évolution religieuse dans l'antiquité et surtout dans la Palestine, ce qui prendra deux volumes nouveaux pour arriver jusqu'à la destruction de Jérusalem. Ce livre mériterait une étude de linguistique, d'archéologie et d'histoire. Constatons au moins l'esprit synthétique qu'y apporte l'auteur, libre-penseur bien connu en Hollande.

— Un mot de bienvenue aux *Annales de la faculté de philosophie et lettres* de l'Université libre. Avec des professeurs d'histoire comme MM. Vanderkindere et Philippson, l'Université libre ne pouvait rester en arrière. Trois thèses d'étudiants qui suivent leurs cours pratiques : MM. Léon Leclère, Fr. Vercruyse et L. Wodon prouvent qu'il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir scientifique du pays. Désormais, nos historiens sauront, avant d'écrire, quelle méthode s'impose à l'historien moderne. Une autre publication : *Les rapports de la Papauté et de la France sous Philippe III* (1270-1285), par Léon Leclère, est une thèse qui a valu à l'auteur le titre de professeur agrégé avec grande distinction.

— Ceux qui s'en vont ne doivent pas non plus être oubliés. Après Gravrand, voici sa nièce; une jeune fille de dix-huit ans. Née à Bruxelles, Katia Hins avait suivi son père en Russie et le russe était devenu sa langue maternelle. C'est dans cette langue qu'elle s'exerça à écrire. Revenue au pays, elle traduisit ses premiers contes en français et la librairie Manceaux publia *ses Scènes de la vie enfantine* et la *Gerbe d'historiettes.* La même bibliothèque illustrée nous donne ses poésies posthumes, dont le titre : *Fleurs printanières*, fait penser au vers de Malherbe :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses.

La naïveté, la grâce, et quelquefois de la vigueur de ton les distinguent. Ce petit livre illustré est comme une fleur sur une tombe.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1889

ÉM. DE LAVELEYE. Le bimétallisme international. 5
E. VAN ELEWYCK. Les tarifs douaniers. 21
X. DE REUL. Polichinelle (*nouvelle*). 55
Mme CLÉMENCE ROYER. Les arts industriels à l'Exposition universelle. 75

ESSAIS ET NOTICES :

E. LECLERCQ. Une question. 97
C.-A. RAHLENBECK, La cour de Charles-Quint, par M. Alfred De Ridder 101
P. ERRERA. Les societes cooperatives de production, par M. Ugo Rabbeno . . . 103

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1889

FRÈRE-ORBAN. Nos affaires monétaires 109
E. MINNAERT. Au Caire, souvenirs de voyage 140
E.-H. MOGUEZ. Les élections françaises 160
CH. POTVIN. Chronique littéraire 174

ESSAIS ET NOTICES :

E. M. La religion chinoise et l'apologetique chretienne. 200
G. D'A. Un nouveau catéchisme bouddhique 212
C.-A. R. Une étude sur les Pays-Bas au XVIe siecle. 213

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1889

Dr VANLAIR. Les morts vivants 217
E. DE LAVELEYE. Encore la question monétaire 247
Mme MUSIN. Un crime (*nouvelle*) 272
L. FRANK. L'admission des femmes dans la société belge et la loi sur l'enseignement supérieur 289
H. LONCHAY. Chiroux et Grignoux 314

ESSAIS ET NOTICES :

CH. RAHLENBECK. L'église des Wallons à Norwich. 383

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1889

GOBLET D'ALVIELLA. La religion en Russie 325
MAX SULZBERGER. Deux médaillons : Jef Lambeaux et Alma Tadema. 363
JULES STIERNET. Jésus 392
AUG. GITTÉE. Folklore wallon 402
CH. POTVIN. L'Iliade (édition d'Aristarque). — Chronique littéraire. 420

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 065350900

Digitized by Google